La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1969

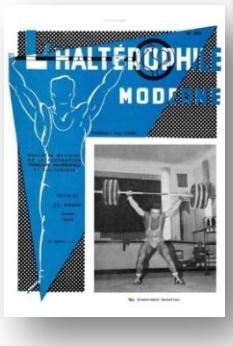
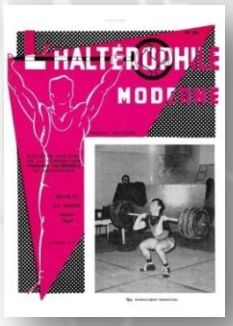
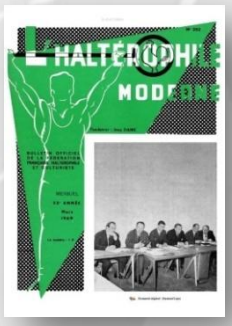
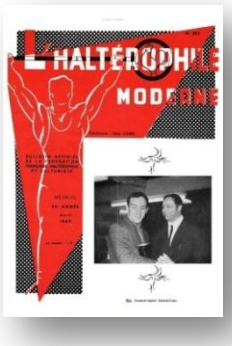
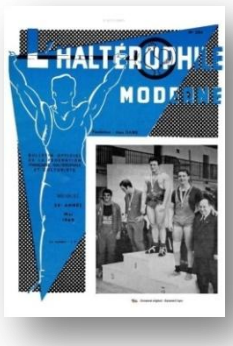
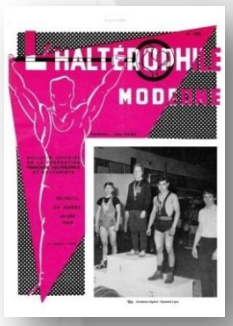
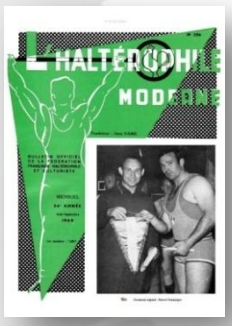
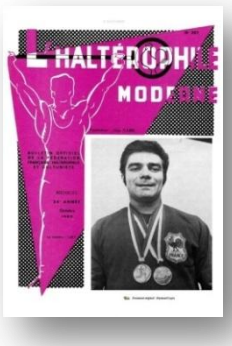
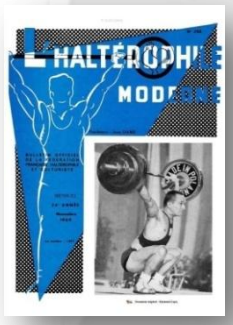
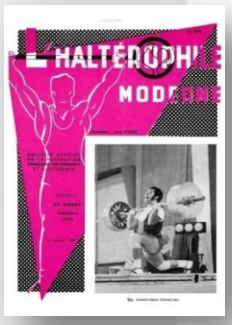

Sommaire H.M. 1969

Haltérophile Moderne n° 250 (01-1969)
- Nouveaux Records de France
- Résultats Techniques de la Finale du Prix Régional d'Automne
- Classement National du Prix Inter-Comites
- Résultats de la Finale du Prix Inter-Comités d'Automne
- Classement National du Critérium National Haltérophile
- Article (Jean Bonhoure, Claude Taillefer) « Compte rendu de la Finale du Critérium National Haltérophile »
- Résultats du Prix d'Encouragement Culturiste
- Classement National du Critérium National Athlétique
- Classement Général du Challenge National des Clubs Culturistes
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors
- Article (Georges Lambert) « Progression de l'Haltérophilie Française en 1968 »

Haltérophile Moderne n° 251 (02-1969)
- Nouveaux Records de France
- Article (Georges Lambert) « Sport-spectacle et haltérophilie »
- Résultats de la Deuxième étape du Premier Pas Athlétique
- Article (Claude Favrou) « Challenge National Culturiste des Clubs - Compte-rendu et Résultats »
- Classement National du Prix Régional de Printemps

Haltérophile Moderne n° 252 (03-1969)
- Article (Claude Favrou) « L'avenir du sport culturiste »
- Classement National du Super Palmarès
- Classement National du Prix Intergroupes
- Résultats Techniques de la Finale du Prix Régional de Printemps
- Résultats techniques de la Finale du Prix Intergroupes
- Meilleures performances Françaises 1968

Haltérophile Moderne n° 253 (04-1969)
- Article (Georges Lambert) « Haltérophilie, Éducation Physique et Musculation »
- Nouveaux Records de France
- Résultats de la 2e étape du Prix d'Encouragement Culturiste
- Article (Georges Lambert) « Finale Nationale du Tournoi des Clubs - Compte-rendu et Résultats »
- Classement National du Prix Fédéral de Printemps
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral de printemps

Haltérophile Moderne n° 254 (05-1969)
- Classement général du Championnat de France
- Article (Claude Favrou) « France-Grande-Bretagne de Force Culturiste »
- Classement général du Premier Pas athlétique 1968-69
- Article (Georges Lambert) « Un très bel épaulé en flexion »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Juniors 1969
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 1969
- Nouveaux Records de France
- Classement général du Premier Pas athlétique 1968-69 (suite)
- Classement général du Critérium National Athlétique de Printemps

Haltérophile Moderne n° 255 (06-07-1969)
- Article (Georges Lambert) « Championnats de France 1969 - Compte-rendu »
- Classement National du Prix Inter-Comités
- Nouveaux Records de France

Haltérophile Moderne n° 256 (08-09-1969)
- Article (Georges Lambert) « Deux beaux arrachés en flexion »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Allemagne "A" - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Gérard Cazeaux) « Le Match France-Allemagne "Espoirs" - Compte-rendu et Résultats »
- Classement national du Championnat des Comites
- Résultats du match France-Allemagne « B »
- Nouveaux Records de France
- Classement du Championnat de France Athlétique
- Article (Pierre Rigaud) « Les Championnats de France Athlétique et Culturiste - Compte-rendu et Résultats »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Athlétique 1969

Haltérophile Moderne n° 257 (10-1969)
- Article (Jean Michon, Alex Nowak, Georges Lambert) « Les Championnats du Monde et d'Europe 1969 - Compte-rendu »
- Résultats techniques du Championnat du Monde 1969 d'Haltérophilie
- Nouveaux Records de France
- Classement National du Premier Pas de Printemps
- Résultats techniques du Championnat d'Europe 1969 d'Haltérophilie

Haltérophile Moderne n° 258 (11-1969)
- Article (Georges Lambert) « Réflexions sur le Championnat du Monde 1969 »
- Serge Reding 221 k record du monde toutes catégories
- Le Poids Léger Heckel (Tchécoslovaquie). Un tireur en fente qui n'hésite pas à décoller ses pieds du sol.
- Nouveaux Records de France
- Article (Claude Taillefer) « Fabrication de mini-barres Olympiques »

Haltérophile Moderne n° 259 (12-1969)
- L'épaulé de Bob Bednarski
- L'épaulé de Nasrola Dehnavi
- Liste des Records de France Haltérophiles homologués au 6 Décembre 1969
- Liste des Records du Monde Seniors homologués au 31 Octobre 1969
- Liste des Records du Monde Juniors homologués au 31 Octobre 1969
- Liste des Records de France Culturistes homologués au 6 Décembre 1969

© RLPZ (2019)

N° 250

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Janvier
1969

Le numéro : 1 F

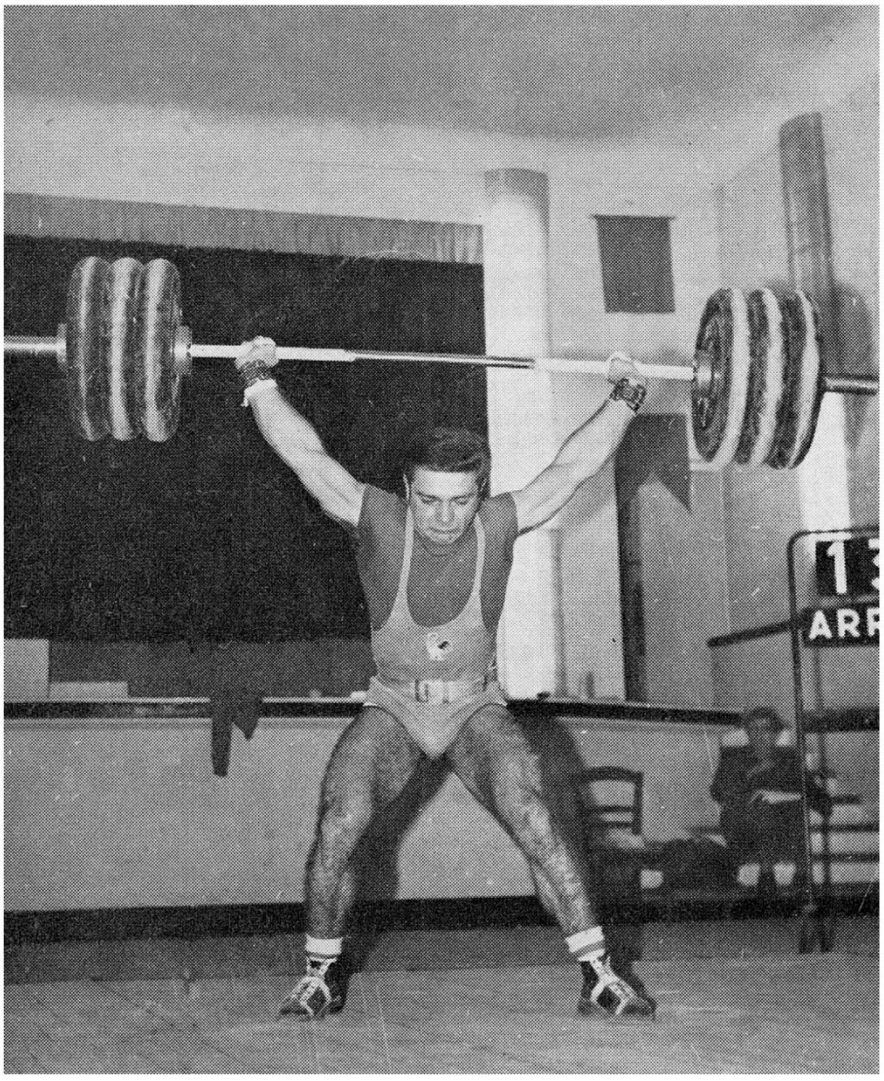

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 Décembre 1968..... 3, 4, 5 et 6

Le mot du Président..... 4

Procès-verbaux des réunions du Comité de Direction du 8 Décembre 1968 (ancien et nouveau) ..... 6 et 7

Rapport d'activités pour 1967..... 7, 8 et 9

Résultats techniques de la Finale du Prix Régional d'Automne ..... 10 et 11

Classement National du Prix Inter-Comités..... 12, 13 et 16

Calendrier des Implantations..... 14 et 15

Résultats techniques de lu Finale du Prix Inter-Comités d'Automne ..... 16 et 17

Classement National du Critérium National Haltérophile ..... 17 et 18

Compte rendu de la Finale du Critérium National Haltérophile par MM. BONHOURE, PATERNI, TAILLEFER 18, 19, 20 et 21

Résultats de la Première Étape du Prix d'Encouragement Culturiste..... 22

Classement National du Critérium National Athlétique 22

Classement Général du Challenge National des Clubs culturistes..... 23

Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors ..... 23 et 24

Stages Régionaux et Interrégionaux ..... 24 et 25

Progression de Haltérophilie Française en 1968 par G. LAMBERT 26

Compte rendu du Stage de Mâcon..... 27

Stages de Formation des Cadres de la F.F.H.C. 27

Nos Joies, nos Peines 27

Dans nos Comités Régionaux..... 27 et 28

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Les traits déformés par l'effort, Aimé TERME,
avec une charge de 136 k 500 à bout de bras,
vient de battre son propre record de France de l'arraché,
catégorie Poids Moyens.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 1er trimestre 1969.

Partie *Officielle*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 8 Décembre 1968

Salle des Fêtes du Palais de la Mutualité à Lyon

L'Assemblée Générale débute par la vérification des pouvoirs des délégués présents des clubs.

Ensuite, en application de l'article 12 des statuts, les voix des Associations non représentées sont réparties entre les délégués présents de chaque Comité Régional afin qu'ils puissent les exprimer.

En ouvrant la séance, M. Bovi tient à saluer M. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, à qui il passe la parole après avoir remercié M. Gourhand qui s'est occupé de l'organisation matérielle de cette réunion.

M. Durry rappelle qu'il y aura juste un an demain, il prenait contact, pour la première fois, avec le monde haltérophile et ses sympathiques dirigeants et animateurs.

Il se félicite ensuite d'avoir eu, depuis, la chance de pouvoir aider la Fédération à plusieurs reprises et évoque les événements les plus marquants, sur le plan sportif, dont il lui a été donné d'être le témoin : l'hécatombe de records de France, l'extraordinaire prestation de Maier aux Championnats de France, la participation de nos cinq haltérophiles aux Jeux Olympiques. A ce sujet, il regrette qu'une suite de circonstances peu favorables n'ait pas permis des résultats plus spectaculaires. Il se déclare toutefois certain que le gros effort de préparation qui a été fait à cette occasion, et qui a frappé tout le monde, portera ses fruits au cours de l'année 1969.

M. Durry poursuit en constatant, avec satisfaction, que l'on assiste actuellement à un renouveau général qui s'est traduit par l'adhésion à notre sport de jeunes athlètes qui restent dans nos clubs, encouragés par les compétitions qui leur sont offertes par l'intérêt de la Presse qui redonne à l'Haltérophilie la place qui est la sienne par l'enthousiasme enfin, à Font-Romeu, de la fine fleur du Sport Français présente lors de la dernière réunion préolympique.

M. Durry définit une nouvelle fois sa position : délégué du Ministère de la Jeunesse et des Sports, auprès de notre Fédération, il est ici, avant tout, un observateur et se place donc, bien entendu, au-dessus des questions de personnes.

Il tient encore à rendre aux anciens l'hommage qui leur est dû pour avoir, pendant des années, et dans des conditions souvent difficiles, tenu l'Haltérophilie à bout de bras. Mais le moment était peut-être venu d'en arriver à d'autres méthodes : un indiscutable effort en ce sens a déjà été fait ces dernières années. Peut-être est-on allé un peu vite et un peu loin, mais il ne doute pas que tout cela s'arrangera. Le positif, de toute façon, l'emporte largement sur le négatif.

Il précise en outre qu'au cours d'une réunion à laquelle il assistait, M. Bovi a été assuré qu'en 1969 il serait soutenu, notamment en ce qui concerne l'équipement et les salles de musculation, ce qui lui paraît essentiel.

M. Durry termine en faisant appel au désintéressement, à la loyauté et la foi de chacun pour que les débats qui vont s'ouvrir se déroulent dans la dignité et la correction qui doivent être celles d'une Assemblée Générale car, en définitive, une seule chose compte : l'Haltérophilie Française.

M. Bovi souligne qu'il a toujours trouvé auprès de M. Durry les appuis dont il a eu besoin lors de ses différentes démarches auprès du Ministère puis il prononce son allocution.

« Lors de notre dernière Assemblée Générale ordinaire, le 30 Avril 1967 à Grenoble, le Président Jean Dame vous a dit qu'il avait pris la parole devant vous depuis 35 ans. 20 ans en qualité de Secrétaire Général et 15 ans en tant que Président de notre Fédération.

« Ce n'est, quant à moi aujourd'hui, que dix-sept mois après que vous m'avez élu au Comité de Direction et porté à la tête de notre Fédération, que j'ouvre la présente Assemblée Générale Ordinaire, et je mesure, déjà, à sa juste valeur la somme d'efforts, de courage et d'abnégation de soi-même qui a été nécessaire au Président Jean Dame pour diriger, avec compétence et dévouement, notre Fédération.

« J'adresse tout d'abord une pensée émue aux êtres chers qui nous ont quittés. Notre *Bulletin fédéral* vous a tenu régulièrement informés de ces faits douloureux et je ne vous en citerai donc pas la liste. Mais je ne puis m'empêcher d'évoquer la mémoire, dans l'ordre chronologique de leur disparition, de :

- l'épouse du Président Jean Dame, décédée prématurément ;
- M. André Bonneau, membre de notre Comité Directeur, décédé alors que rien ne le laissait prévoir ;
- M. Louis Chaix, Vice-président de notre Fédération, qui a lutté longtemps contre un mal qui l'a finalement terrassé.

« Je vais maintenant compléter, par des sujets d'un ordre plus général, le rapport d'activités de notre Secrétaire. Ce rapport ne couvrant statutairement qu'une année, j'en apporterai également un bref mais suffisamment explicite prolongement, que je juge indispensable étant donné que le mandat d'un an que vous nous aviez confié s'est trouvé allongé à dix-huit mois à la suite de l'arrêté du 19 Juin 1967 sur l'administration des fédérations sportives.

« Notre action a toujours été guidée par le souci d'associer, à la direction de notre Fédération, toutes les bonnes volontés. C'est ainsi que, par exemple, nous avons fait appel à des personnes ne faisant pas partie du Comité de Direction.

« Sans attendre, comme précédemment, leur parution au *Bulletin fédéral*, les comptes rendus de réunions ont été adressés à tous les membres statutaires de ces réunions ainsi qu'à tous les Présidents de Comités Régionaux, afin qu'ils soient rapidement informés des décisions prises. De même, le compte rendu de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire a été adressé directement à tous les clubs.

« Avant toute réunion où une décision importante était à prendre, les membres devant participer à ces réunions, ainsi que les Présidents des Comités Régionaux, ont reçu la documentation nécessaire pour émettre, et faire connaître aux responsables, leur avis.

« Nous avons essayé d'intensifier le recrutement des arbitres, et le Comité de Direction a, sur Proposition de la Commission des Arbitres, accepté :

- le 5 février 1968 : que les Comités Régionaux soient habilités à faire passer des examens d'arbitres fédéraux ;
- le 30 Mars 1968 : une modification des conditions de recrutement des arbitres régionaux.

« Il faut également noter que, dans le but de pallier l'insuffisance du nombre d'arbitres, les entraîneurs peuvent désormais, sous quelques réserves néanmoins, arbitrer certaines compétitions fédérales. Nous avons aussi repris, de façon continue, les examens pour les arbitres internationaux.

« Après bien des démarches, nous avons obtenu, le 5 février 1968, pour notre *Bulletin fédéral*, le certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse, ce qui nous a permis de bénéficier de tarifs postaux spéciaux. Le service de ce bulletin est fait, maintenant, depuis le mois d'octobre, a tous nos licenciés. Son nombre de pages en a été augmenté chaque fois que nécessaire pour diffuser les informations jugées utiles. Nous avons étendu la diffusion gratuite de « *l'Haltérophile Moderne* » à tous les grands journaux quotidiens, tant parisiens que régionaux, ainsi qu'à tous les C.R.E.P.S.

« Un protocole d'accord entre notre Fédération et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail a été signé le 29 Juin 1968, à Paris. Il est donc mis en application pour la première fois pour la saison en cours.

« Sur le plan des compétitions fédérales, la réforme du système traditionnel a abouti à faire Participer aux diverses épreuves du calendrier fédéral 2.864 haltérophiles recensés de la 4e série à la classe internationale contre 936 pendant la saison précédente.

« La multiplication par trois des participations individuelles a été possible par une amorce de la décentralisation de la plupart des épreuves finales et par le doublement de certaines compétitions. Une subvention de la Direction des Sports plus de trois fois supérieure à celle des années précédentes a permis cette progression.

« A noter également que, sans crédits spéciaux, la réforme du calendrier des épreuves culturistes a fait participer 1.963 athlètes contre 887 pendant la saison 1966-67.

« Sur le plan des stages, des moyens financiers accrus de 470 % par rapport à 1967, la réforme des modalités d'attribution des brevets d'entraîneur et la régionalisation des stages ont permis de délivrer 163 brevets d'entraîneur (66 du 1er degré, 61 du 2e degré, 36 du 3e degré). Au cours de la saison 1966-67, 48 diplômes d'entraîneur seulement ont été décernés. De plus, 330 athlètes ont été rassemblés en 14 stages, soit 80 espoirs nationaux, 50 athlètes nationaux et Internationaux et 200 espoirs régionaux contre 82 au total au cours de la saison précédente.

« Je ne citerai que pour mémoire les stages franco-allemands qui, réellement, ont débuté lors de la saison 1967-68.

« Tel est en raccourci, le bilan des activités de notre Fédération dans les secteurs les plus importants que sont les compétitions fédérales et les stages, tant de formation des cadres que de perfectionnement des athlètes. Bilan satisfaisant, du moins je le pense, qui démontre la nécessité

d'intensifier l'action conduite depuis longtemps, mais développée depuis un an et demi grâce aux efforts, et même aux sacrifices consentis par tous. Je souhaite personnellement que cette action, malgré l'accroissement de travail qui en résultera, soit intensifiée au cours de la saison sportive 1968-69 ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS de la F.F.H.C. pour l'année 1967 *(annexé au registre des procès-verbaux).*

Le Secrétaire Général rappelle que, cette année, ledit rapport ne sera pas lu puisqu'il a été expédié à tous les clubs mais qu'il se tient à la disposition des dirigeants qui désireraient des explications complémentaires.

A la demande de M. Chorques, il est décidé que les candidats au Comité de Direction se présenteront et donneront leurs titres afin que les électeurs puissent mieux les connaître.

RAPPORT FINANCIER. - Un exemplaire de ce rapport ayant été remis aux délégués présents, le Trésorier fait remarquer que le solde créditeur au 31 décembre 1968 sera certainement inférieur à celui de 1967, le montant des épreuves de l'année 1968 - et du quatrième trimestre, en particulier - étant plus élevé.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - M. Collardey donne lecture du rapport signé de M. Rabjeau et de lui-même attestant de l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis (annexé au registre des procès-verbaux).

Le rapport du Trésorier et celui des contrôleurs aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION. - Le Président invite l'assemblée à procéder au vote et donne les explications qu'exigent les modalités d'application de l'article 8 des statuts. (Explications auxquelles participent plusieurs membres de l'assemblée).

Le dépouillement risquant d'être long, il propose alors de procéder à l'examen des vœux.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIES.

a) DE L'A.S.P.T.T. D'ARRAS.

1) *Que, pour les compétitions nationales ou internationales, il soif procédé à un tirage au sort pour désigner les arbitres et établir un tour de rôle, afin que tous puissent officier.*

On a déjà essayé d'établir un tour pour les matches inter-nations et nous pensons qu'une amélioration a été apportée en ce sens. Nous envisageons de continuer de faire officier le plus grand nombre possible d'arbitres.

Lors de la désignation des arbitres, pour les épreuves fédérales, il est tenu compte de la proximité de leur domicile au lieu de la compétition.

En ce qui concerne les Championnats de France, on essaiera, cette année, de susciter des candidatures en vue d'un tirage au sort, mais les inscriptions seront closes six semaines avant la date de la compétition.

Le Directeur Technique National fait savoir qu'au dernier colloque franco-allemand, il a été envisagé, avec la Fédération allemande, de faire participer six arbitres français au Championnat d'Allemagne et, à titre de réciprocité, six arbitres allemands au Championnat de France, ce qui permettra de faire passer des examens.

2) *Que le port d'une tenue, avec insigne, soit envisagé pour les arbitres.*

La Commission des Arbitres a déjà envisagé l'étude d'un modèle de tenue, mais il faut tenir compte de la question financière avant d'en décider, aucun crédit n'étant prévu à cet effet.

Au cours de la prochaine réunion des arbitres, les membres présents seront invités à revoir ce sujet.

3) *Que les membres des commissions soient remboursés de leurs frais de déplacements lorsqu'ils sont convoqués aux réunions.*

Cette éventualité est toujours envisagée, mais il faut tenir compte du budget et il n'est pas possible, pour le moment, de donner une réponse affirmative.

b) DU STADE MUNICIPAL DE MONTROUGE.

Que l'Assemblée Générale ait lieu à une date différente de celle du Championnat de France, de préférence à Paris ou dans une ville facile d'accès.

Aujourd'hui, satisfaction est donnée à ce vœu.

Cette solution pourrait être valable lorsqu'il y a des élections au cours de l'Assemblée Générale, ce qui en prolonge la durée. Elle permettrait évidemment de consacrer davantage de temps à l'étude des vœux ou à la discussion éventuelle de certains points de l'ordre du jour, sans être tenu par l'horaire des Championnats.

Par contre, les dirigeants qui assistent à l'Assemblée Générale accompagnent souvent un athlète qui participe au Championnat de France. Si cette compétition n'a pas lieu le même jour, certains d'entre eux ne se déplaceront pas et on risque d'avoir beaucoup moins de délégués à l'Assemblée Générale.

C'est donc une solution à double tranchant et, avant toute décision, il serait souhaitable que les membres présents à cette Assemblée donnent leur avis.

M. Bovi propose que le prochain Comité de Direction étudie cette question.

c) DES CLUBS DE CHAMPAGNE.

1) *Que la part revenant à la Fédération, sur les licences, soit laissée aux Comités Régionaux.*

Sur le prix de la licence, une part est réservée aux Comités Régionaux et une autre à la Fédération. Celle-ci ne peut agir autrement mais un Comité Régional peut toujours se procurer des ressources qui lui soient propres.

2) *Lors des Jeux Olympiques, adjoindre à l'Entraîneur National, un ou deux entraîneurs ou animateurs de club ayant un de leurs athlètes sélectionné.*

Cette question n'est pas du ressort de la Fédération qui, par ailleurs, ne dispose pas de crédits à cet effet.

d) DE L'AMICALE SPORTIVE ÉLECTRICITÉ DE LILLE.

Que la part revenant à la Fédération, sur les licences, soit laissée aux Comités Régionaux, pour l'achat de matériel d'équipement aux clubs.

Même réponse que celle qui a été faite aux clubs du Comité de Champagne. En ce qui concerne l'achat de matériel d'équipement aux clubs, la Fédération essaie de pouvoir le faire d'une autre façon.

Le mot du Président

Les commissions et le comité directeur auront besoin de disposer d'éléments d'appréciation précis, rigoureux, afin d'examiner les résultats de la réforme du système des compétitions fédérales, entreprise au mois d'octobre 1967 et développée depuis quatre mois, pour que soit adopté, avant la fin de la saison en cours, le plan des activités nationales de la Fédération dans les trois ou quatre prochaines années.

J'ai donc demandé au secrétariat fédéral un très important travail de dénombrement et de classement de faits contenus dans les résultats des épreuves des compétitions organisées depuis 1966.

Les premiers éléments statistiques qui s'en dégagent font apparaître une augmentation très sensible du nombre des participants soit à l'épreuve unique ouverte aux athlètes non classés, soit aux éliminatoires régionales des athlètes de 4e série.

Les uns et les autres ayant participé, l'an dernier, à une même compétition, le Prix Régional sans distinction de classement, les engagés non classés et de 4e série ont été rassemblés en un seul effectif pour les trois saisons sportives 1966-67, 1967-68, 1968-69, en vue de comparer le nombre de participants.

Pour la saison 1966-67, on dénombre 375 Juniors et 346 Seniors au Prix des Débutants et au Prix d'Encouragement. Pour la saison 1967-68, c'est 451 Juniors et 539 Seniors qui ont pris part au Prix Régional. Pour la saison en cours, le Premier Pas d'Automne et le Prix Fédéral d'Automne ont rassemblé 531 Juniors et 552 Seniors.

L'augmentation, par rapport à la saison écoulée est donc de 17,73 % et 2,41 % pour les Juniors et les Seniors, et de 41,6 % et 59,53 % par rapport à la saison antérieure.

Il reste au second cycle de la saison en cours le Prix Régional de Printemps doublé d'une épreuve de classement en 4e série et le Premier Pas de Printemps. On peut donc espérer que ces pourcentages d'augmentation du nombre d'athlètes non classés et de 4e série seront au total très nettement supérieurs, même en tenant compte de l'épreuve des non-classés de la fin de saison, en 1967. Ce qui est encourageant.

Quelques mots sur les stages franco-allemands. La Fédération a récemment obtenu de l'Office franco-allemand que, quelle que soit l'incidence des compressions budgétaires attendues sur notre projet de calendrier des stages de 1969, les deux premiers stages devant se tenir simultanément à Sète (et non pas Montpellier) et à Hennef seront maintenus ainsi que le colloque des entraîneurs et dirigeants français et allemands (quinze de chaque pays) prévu à Fribourg du 21 au 23 mars.

Je recommande donc aux dirigeants régionaux et locaux d'adresser ainsi qu'il est dit dans l'article du Directeur Technique paru dans le *bulletin* précédent, les demandes d'admission de leurs athlètes de moins de 16 ans ayant participé à une épreuve du Mini ou du Maxi-Palmarès, avant le 28 février.

Le Comité des Flandres a déjà pris toutes les dispositions utiles à ce sujet, je souhaite qu'il soit suivi par tous.

Ces stages sportifs franco-allemands de 1969, devant réserver la priorité à cette catégorie d'athlètes, les entraîneurs et dirigeants locaux qui s'intéressent particulièrement à l'initiation haltérophile des jeunes adolescents sont invités à faire savoir le plus tôt possible s'ils sont disposés à assister aux trois journées d'études de Fribourg.

C. BOVI.

M. Dejonghe fait remarquer que, dans les Flandres, lorsqu'un club a besoin de matériel, le Comité lui avance l'argent pour l'acheter ; il demande si la Fédération ne peut en faire autant.

M. Bovi lui démontre que ce n'est pas possible et lui fait observer que la Fédération a déjà prêté à tous les nouveaux clubs un nombre très important de barres. D'autre part, il a demandé, cette année, des crédits beaucoup plus élevés pour l'aide aux clubs. Il n'est pas certain d'obtenir la totalité de la subvention réclamée mais, de toute façon, il fera le maximum pour remédier à la pénurie de matériel.

Il confirme que la Fédération doit avoir des rentrées d'argent et que le seul moyen de donner une quote-part plus importante aux Comités Régionaux serait alors d'augmenter le prix de la licence. Comme il a été dit au vœu précédent, un Comité Régional peut trouver un autre moyen pour se créer des ressources personnelles.

e) DU CLUB OMNISPORTS DE FACHES-THUMESNIL.

1) *Réforme générale de l'Haltérophilie française :*

Révision et modification des statuts ; Autonomie de la province, à tous les points de vue (sport, stages, finances, matériel, etc.).

Les statuts viennent d'être adoptés depuis trois mois seulement, mais le Club Omnisports de Faches-Thumesnil peut préparer un texte précis qui sera soumis à la Commission des Règlements, au Comité de Direction et, éventuellement, à l'Administration de tutelle pour étude.

L'autonomie de la province est envisagée mais prématurée, pour l'instant, certains Comités Régionaux ne sont d'ailleurs pas suffisamment structurés pour assumer de nouvelles charges.

2) *La Fédération n'aurait à organiser que quatre compétitions (Championnat de France, Critérium, Coupe de France, Tournoi des Clubs) et à s'occuper de la sélection et de la préparation des équipes de France.*

Elle s'occuperait également des questions de règlement et d'arbitrage, de la répartition des finances dans les comités et les clubs, du Bulletin fédéral et des relations internationales.

Ce deuxième point est une suite de l'autonomie de la province réclamée en premier. Il appelle donc la même réponse.

M. Houte est d'accord et il envisage de réunir une commission pour discuter et préparer un projet de statuts, qui réponde au vœu de son club.

f) DES CLUBS DU COMITE DE GUYENNE.

Que le prochain calendrier fédéral soit allégé. L'unanimité étant faite sur le nombre trop important d'épreuves mobilisant dirigeants et moniteurs.

L'actuel calendrier fédéral a été soumis pour avis, avant son approbation par le Comité de Direction, à tous les Comités Régionaux et très peu d'observations y ont été faites alors.

Le vœu déposé prouve que les dirigeants et les moniteurs manquent et nous rappelons donc que l'un des buts du calendrier établi est d'inciter la recherche de nouveaux dirigeants et moniteurs qui seront alors nécessaires pour l'autonomie envisagée et déjà réclamée par quelques-uns.

Quoi qu'il en soit, un nouvel avis sera demandé aux Comités Régionaux avant que le Comité de Direction fixe le calendrier pour la prochaine session.

M. Tournier pense également que le calendrier est trop chargé et qu'il n'y a pas assez de bénévoles pour s'occuper d'un nombre si important de compétitions. M. Bovi confirme que la décision appartiendra au Comité de Direction.

g) DE L'ASSOCIATION HALTÉRO-CULTURISTE DE L'ACADÉMIE DE LYON.

1) *Que les diplômes soient expédiés dans le trimestre suivant la compétition.*

On essaiera, dans la mesure du possible, d'en accélérer l'expédition.

2) *Que les « Etoiles Hébert » soient acceptées sur le plan national.*

La Culture Physique étant sujette à modifications, par suite des décisions du Congrès de la Fédération Internationale de Mexico, cette question sera revue ultérieurement.

Ainsi que le fait observer M. Bovi, rien n'a été changé cette saison en ce qui concerne les épreuves culturistes mais il est possible que la Fédération soit amenée à réviser ses statuts ce qui, par la suite, risque de créer divers changements.

M. Favrou croit nécessaire d'exposer son projet qui est la création d'une Fédération Culturiste. Il donne lecture de la lettre qu'il a adressée à M. Bovi à ce sujet et dans laquelle il consigne ses intentions.

Le Comité de Direction aura donc à étudier cette question mais, personnellement, M. Bovi ne voit aucun inconvénient à la création de cette Fédération et est prêt à accepter toutes les suggestions qui lui seront soumises, ce qui, par ailleurs, faciliterait la tâche de M. Favrou.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - En attendant les résultats du vote pour le Comité de Direction, le Président propose de reconduire le mandat de MM. Collardey et Rabjeau.

Accepté à l'unanimité.

Sur une question de M. Houte qui désire savoir pourquoi il n'y a jamais de comptes rendus de la Commission des Finances, M. Bovi objecte que cette Commission s'est réunie plusieurs fois à la diligence de son Président et qu'il lui appartenait de rédiger un procès-verbal si elle le désirait. Cette Commission ne joue d'ailleurs pas le rôle que M. Houte lui octroie pour l'instant, elle a pour but de contrôler les dépenses qui doivent entrer dans des chapitres bien déterminés, alors que M. Houte voudrait lui assigner une répartition des dépenses, ce qui ne serait possible que si la Fédération avait des ressources propres. Ces dernières, qui se résument uniquement à la quote-part des licences, sont insuffisantes à assurer le fonctionnement bien qu'elles lui soient destinées.

Puis, le problème du remboursement des membres des commissions est évoqué par M. Tournier.

M. Bovi précise qu'à chaque fois qu'il a discuté du budget, il s'est heurté à un refus de subvention à ce sujet et qu'il en est de même pour toutes les Fédérations. Il étudiera la possibilité d'indemniser les membres de la Commission des Provinces bien que ce soit un point de vue difficile à défendre.

L'ordre du jour étant épuisé à 13 h 30 et le dépouillement du scrutin n'étant pas terminé, il est décidé de suspendre la séance.

Au cours de la matinée, M. Bovi a eu le plaisir de remercier M. Schaffen, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et M. Tony Bertrand, Adjoint au Maire de Lyon, qui ont bien voulu honorer cette Assemblée Générale de leur présence.

***

La séance reprend à 14 h 15 avec la proclamation des résultats.

Nombre de voix : 441 - Suffrages exprimés : 431 - Bulletins nuls : 10.

Sont élus :

M. René Duverger	429	voix
M. Joseph Asso	415	»
M. Georges Firmin	415	»
M. Célestin Bovi	413	»
M. Lucien Guillier	410	»
M. Jean Dame	387	»
M. Jean Bertholet	363	»
M. Jean-Pierre Burucoa	358	»
M. Marcel Stresser	357	»
M. Raoul Coret	353	»
M. Robert Moreau	350	»
M. Victor Leveler	349	»
M. Georges Souchet	340	»
M. Roger Gourhand	333	»
M. Claude Favrou	318	»
M. Henri Cazeaux	296	»
M. Roland Baillet	293	»
M. Albert Fanguiaire	286	»
M. Jean-Pierre Mangin	285	»
M. Bernard Moulin	278	»
M. Raymond Keraudren	276	»
M. Raymond Ammar	261	»
M. Claude Destrac	195	»
M. Ivan Cavalli	191	»

Ont obtenu :

M. Roland Auber	174	voix
M. André Roussaux	158	»
M. Ferdinand Fiolle	128	»
M. Édouard Chorques	113	»
M. Gustave Pichon	112	»
M. Émile Bazire	102	»
M. Henri Gouet	100	»
M. Roger Certeaux	99	»
M. André Nuytens	88	»
M. Roger Bernier	76	»
M. Georges Hamon	76	»
M. Joannès Proton	67	»
M. Pierre Parot	48	»
M. Bernard Daynes	17	»
M. Maurice Hautois	16	»
M. Roland Estrosi	9	»
M. Henri Clutier	0	»

M. Tournier regrette l'éviction de plusieurs candidats du Comité de Île-de-France, dont M. Roussaux, ainsi que celle de M. Auber du Comité des Flandres. Il annonce que M. Leveler a une déclaration à faire.

Celui-ci fait savoir qu'il désire se désister pour laisser sa place à M. Auber qui, spontanément, déclare ne pouvoir accepter ce geste de sympathie.

M. Bovi rappelle que, de toute façon, ce procédé n'est pas statutaire et, qu'éventuellement, la place laissée vacante par M. Leveler ne pourrait être pourvue qu'à l'occasion d'une prochaine Assemblée Générale.

M. Tournier ajoute ensuite que, compte tenu de ce qui précède, le Comité de l'Île-de-France s'abstiendra de participer aux votes qui interviendront dans l'après- midi. Il est suivi en ce sens par la majorité des représentants des Comités des Flandres et de Champagne.

La séance est alors levée, afin de permettre aux délégués d'aller déjeuner et reprend à 15 h 30.

M. Bovi donne les résultats une deuxième fois car certains dirigeants n'étaient pas présents lors de la première proclamation, puis il propose une suspension de séance pour que, conformément aux statuts, le Comité de Direction se réunisse pour désigner un président au suffrage de l'Assemblée.

A la reprise de la séance, il passe la parole au doyen d'âge du Comité de Direction : M. Jean Dame, qui annonce que le Comité de Direction nouvellement élu à désigné, à l'unanimité, M. Bovi comme candidat à la présidence de la Fédération et invite les membres présents à voter selon leur conscience.

M. Tournier tient alors à faire une mise au point au sujet de la décision des membres du Comité d'Île-de-France qui, dit-il, « sont très heureux pour les candidats qui ont été élus ». Il ajoute que son Comité n'a rien à reprocher à M. Bovi qu'il estime honnête et capable à tous les points de vue.

RÉSULTATS DU VOTE POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA F.F.H.C.

Nombre de voix : 254 - Bulletins blancs : 75 - Suffrages exprimés : 179 - Majorité absolue : 90.

Avec 179 voix, M. Bovi est élu Président de la F.F.H.C., soit à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. Bovi remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée et les assure qu'il continuera à agir au mieux des intérêts de la Fédération qu'il s'efforcera de conduire vers le but assigné.

Avant de clore cette Assemblée Générale, M. Jean Dame a l'agréable mission de remettre à M. René Duverger, Trésorier de la Fédération, la médaille d'honneur de la Fédération Internationale Haltérophile. Ce dernier, très ému, remercie l'assistance qui l'applaudit chaleureusement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

***

Rapport des Commissaires aux Comptes

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée Générale du 30 avril 1967, les soussignés se sont rendus au Siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. 10, rue Saint-Marc à Paris (2e), pour procéder à l'examen de l'année 1967.

Les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par le Trésorier : Compte général journalier des recettes et des dépenses, Comptes Préparation Olympique et Matériel, Compte bancaire, Compte Chèque Postal et livre de caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

Compte général :

Recettes	F	373.012,02
Dépenses	F	287.309,13
Soit un solde créditeur de :	F	85.702,89

Compte Préparation Olympique :

Recettes	F	168.567,05
Dépenses	F	104.665,66
Soit un solde créditeur de :	F	63.901,39

Situation résumée :

Le total des comptes ci-dessus fait ressortir :

Total :		
... des recettes	F	541.579,07
... des dépenses	F	391.974,79
Soit un solde créditeur de :	F	149.604,28

Contrôle financier :

La comparaison de ce solde créditeur de 149.604,28 F avec le total des trois soldes des comptes : Banque, Compte Chèques Postaux et Caisse, a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui se traduit, en résumé, de la façon suivante :

En caisse	F	3.525.48
En banque	F	44.667,99
Compte courant postal	F	101.410,81
	F	149.604,28
Soldes créditeurs :		
Compte Général	F	85.702,89
Compte Olympique	F	63.901,39
	F	149.604,28

En conclusion, la situation financière qui vous est soumise par le Trésorier est conforme aux livres qui nous ont été présentés et nous vous proposons d'approuver les comptes de l'année 1967.

Les Commissaires aux Comptes,
L. COLLARDEY M. RABJEAU.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION devant proposer un candidat à la présidence de la F.F.H.C.

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C, R. Ammar, J. Asso, R. Baillet, J. Bertholet, J.-P. Burucoa, Y. Cavalli, H. Cazeaux, R. Coret, J. Dame, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, C. Favrou, G. Firmin, R. Gourhand, L. Guillier, R. Keraudren, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, G. Souchet, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM Durry. Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, P. Hue, Membre d'honneur de la F.F.H.C., C. Taillefer, Directeur Technique National.

Conformément à l'article 9 des statuts, le Comité de Direction nouvellement élu s'est réuni pendant une suspension de séance de l'Assemblée Générale afin de proposer un candidat à la présidence de la F.F.H.C.

M. Bovi est désigné à l'unanimité comme candidat à ce poste.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION du 8 décembre 1968 à Lyon

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., J. Asso, L. Bazire, H. Clutier, J. Dame, R. Duverger, C. Favrou, F. Fiolle, G. Firmin, H. Gourhand, L. Guillier, V. Leveler, G. Pichon, A. Roussaux, C. Uzan.

Assistaient à la réunion : M. Durry. Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, MM. P. Hue, Membre d'honneur de la F.F.H.C., R. Tournier, Président du Comité d'Île-de-France, C. Taillefer, Directeur Technique National, ainsi que, d'un commun accord entre le Président et les membres de l'actuel Comité de Direction, les nouveaux membres élus qui prendront leurs fonctions le 1er janvier 1969.

Les procès-verbaux des réunions du Comité de Direction du 8 septembre et du Bureau du 7 novembre, sont adoptés à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 763 - Maison des Jeunes et de la Cult., de Lauterbourg (Alsace) ;
- ✓ N° 3 764 - Foyer A.L.T.R.A.M. Mulhouse (Alsace) ;
- ✓ N° 3 765 - Athlétic Club de Saint-Vallier (Dauphiné -Savoie) ;
- ✓ N° 3 766 - Association Airoise Haltérophile et Culturiste (Flandres) ;
- ✓ N° 3 767 - Club Olymp. Municipal d'Argenteuil (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3 768 - Union Sport. Municipale Audonienne (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3 769 - Cercle Haltéro Culturiste Marseillanais (Languedoc) ;
- ✓ N° 3 770 - Association Sportive Culturiste Rouennaise (Hte-Normandie) ;
- ✓ N° 3 771 - Sp Athlét. Souchéen (Poitou).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nomination d'arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après accord de la Commission de l'Arbitrage et contrôle des procès-verbaux.

Arbitres Régionaux. - MM. Marion (Anjou) et Lefèvre (Pyrénées).

Juré Culturiste. - M. Astolfi (Champagne).

Stages de formation de Cadres. - Lecture est donnée par le Directeur Technique National des résultats obtenus par les participants aux stages de Formation d'Entraîneurs Fédéraux qui ont eu lieu du 18 au 23 novembre à Bordeaux et Aix-en-Provence des résultats paraîtront dans le *Bulletin Fédéral* de janvier).

M. Taillefer rappelle que les candidats qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 12 peuvent arbitrer les compétitions sous certaines conditions (voir articles 21 et 23 de la réglementation du Brevet d'Entraîneur Fédéral).

Le Comité de Direction décide qu'à l'avenir un arbitre fédéral devra faire partie du Jury d'examen de fin de stage.

Stages franco-allemands. - M. Duverger, représentant le Président empêché s'est rendu à Cannes en compagnie du Directeur Technique National afin d'assister au Colloque franco-allemand.

Il fait un bref compte rendu de son voyage et soumet la liste des stages qui ont été arrêtés en espérant que ces propositions seront acceptées par l'office franco-allemand.

Comité départemental de Hte-Garonne. - Le Comité de Direction homologue la création du Comité départemental de Haute-Garonne.

Lettre de la Fédération Internationale Haltérophile. - M. Bovi donne lecture d'une lettre de M. State qui explique dans quelles conditions il homologuera les records du monde des deux nouvelles catégories : Poids Mouches et Lourds.

Bulletin Technique. - M. Bovi annonce que le *Bulletin Technique* dont il a déjà été question voici quelques mois est prêt et qu'il sera offert à tous les licenciés. Il leur parviendra en même temps que le numéro de décembre. Par la suite, il sera vendu 15 F aux lecteurs qui le désireront.

Demandes de prêt de barres. - Avis favorable est donné aux demandes présentées par :

- L'Association Airoise Haltérophile et Culturiste (Flandres) ;
- La Gauloise de Montbéliard (Franche- Comté) ;
- Le Postillon Olympique Longjumellois (Île-de-France) ;
- La Salle des Sports de Villefranche-sur-Saône (Lyonnais) ;
- Le Club Haltérophile et Culturiste Tourain (Provence) ;
- L'Association Sportive du Lycée Technique d'Amiens (Picardie) ;
- L'Association Sportive du Collège d'Enseignement Technique de Mulhouse (Alsace).

Avant que ne se termine la séance. M. Durry souligne qu'il a été extrêmement sensible au fait que les deux Comités de Direction - l'ancien et le nouveau - aient tenu une réunion commune, ainsi qu'à la courtoise mise au point de M. Tournier à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il pense que l'heure des batailles électorales est terminée et souhaite que les remous s'apaisent petit à petit afin que tous travaillent ensemble pour que l'Haltérophilie progresse encore.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 16 h est levée à 17 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Seniors				
Total des trois mouvements olympiques :				
Mouche	non encore homologué	Desmarets : 210 k 67,5 + 62,5 + 80	1-12-68 Rueil	MM. Bazire, Semblant, Imbert
Records culturistes Juniors				
Développé couché :				
Lourd	Delpuech : 135 k	Datteny : 137 k 500	1-12-68 Lille	MM. Merveille, Watel, Cuvelier
Flexion sur jambes :				
Mi-Lourd.....	Gauffreteau : 197 k	Gauffreteau ; 206 k	30-11-68 La Rochelle	M. Favrou
Total des deux mouvements :				
Mi-Lourd.....	Gauffreteau : 325 k	Gauffreteau : 340 k 135 + 205	30-11-68 La Rochelle	M. Favrou
Lourd	Delpuech : 345 k	Datteny : 352 k 500 137,5 + 215	1-12-68 Lille	MM. Merveille, Watel, Cuvelier

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION qui entrera en fonction le 1er Janvier 1969

Lyon, le 8 décembre 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Ammar, J. Asso, R. Baillet, J. Bertholet, J.-P. Burucoa, Y. Cavalli, H. Cazeaux, R. Coret, J. Dame, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, G. Favrou, G. Firmin, H. Gourhand, L. Guillier, R. Keraudren, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, G. Souchet, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : M.M. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, P. Hue, Membre d'honneur de la F.F.H.C., C. Taillefer, Directeur Technique National.

Avant de procéder aux élections des Membres du Bureau, M. Bovi leur précise qu'ils doivent prendre conscience de leur devoir d'assister aux réunions auxquelles ils seront conviés.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS. - Bien qu'aucun Membre du Comité de l'Île-de-France ne soit présent, M. Bovi propose d'élire M. Leveler à un poste de Vice-président afin de souligner, par cette marque de sympathie, qu'il n'existe aucun grief contre ledit Comité.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Sont, en outre, candidats : M. R. Ammar, M. J. Asso, M. J. Dame, M. C. Favrou, M. R. Gourhand.

Nombre de votants : 23.

Après le vote à bulletins secrets, sont élus : MM. J. Asso : 23 voix ; J. Dame : 23 voix ; G. Firmin : 23 voix ; V. Leveler : 21 voix ; R. Gourhand : 21 voix ; C. Favrou : 18 voix.

A obtenu : M. R. Ammar : 9 voix.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE GENERAL. - M. L. Guillier, seul candidat, est élu à l'unanimité.

ÉLECTION DU TRÉSORIER. - M. René Duverger, seul candidat, est élu à l'unanimité.

COMPTE DE BANQUE ET COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX. - M. Bovi propose de reconduire la validité des signatures actuellement déposées, à savoir : Banque, trois signatures - MM. Bovi, J. Dame, R. Duverger - dont deux conjointes pour toutes les opérations de retrait.

Compte de Chèques Postaux - Titulaire : M. Bovi ; Mandataires : MM. J. Dame et R. Duverger. Une seule signature est nécessaire.

DIVERS. - A l'unanimité, l'assistance demande que les réunions du Bureau et du Comité de Direction aient lieu le samedi après-midi.

Proposition adoptée.

Le Président expose ensuite le problème des commissions et de leur rôle qui doit être bien défini. Il pense qu'il faut également décider si les Présidents des commissions peuvent être choisis parmi des membres ne faisant pas partie du Comité de Direction.

Il invite ses collègues à réfléchir et à lui écrire pour lui soumettre leurs idées et suggestions.

En terminant, M. Bovi donne rendez-vous aux nouveaux élus pour la prochaine réunion du Bureau qui aura lieu vers la fin janvier ou le début février.

La séance qui avait commencé à 17 h est levée à 17 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

***

RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR 1967

Monsieur le Président,

Pour la première fois, j'ai l'honneur de présenter le rapport d'activités de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Rompant avec la tradition, ce compte rendu des activités de l'année 1967 est expédié à tous les Présidents de Club, ainsi qu'il en avait été décidé lors de l'assemblée générale du 30 avril 1967.

Vous pourrez donc en prendre connaissance avant notre prochaine assemblée générale, ce qui évitera une lecture longue et fastidieuse et permettra ainsi de consacrer plus de temps à l'examen des vœux et à l'élection des membres du Comité de Direction.

Dès le 8 Janvier, débutent les Éliminatoires du Prix Interrégional réservé aux athlètes de 3e série, 66 Juniors et 156 Seniors participent à cette épreuve.

Les 28 et 29 se déroulent les finales groupant au Gymnase Municipal Japy à Paris, 21 Juniors et 20 Seniors.

Les Éliminatoires du Prix Fédéral, destiné aux 2e série, rassemblent le 12 Février 37 Juniors (aucun athlète en Lourds-Légers et en Lourds) et 109 Seniors.

20 Juniors et 20 Seniors se présentent à la finale, le 4 Mars à Paris.

Le 19 Mars, 198 Juniors et 140 Seniors participent au Premier Pas Haltérophile, contre 236 et 106 l'année précédente.

Puis, à l'échelon supérieur, 131 athlètes de 1re série et de classe nationale disputent les éliminatoires communes du Critérium National et du Championnat de France, le 12 Mars 38 Juniors et 93 Seniors.

Les quatre meilleurs Juniors et les trois meilleurs Seniors de chaque catégorie ainsi que, pour ces derniers, les athlètes ayant atteint les minima de classe nationale, ou étant classés premiers lors de la Finale du Critérium National, sont convoqués à Grenoble, au Championnat de France qui a lieu les 28, 29 et 30 Avril.

Les Juniors totalisent 27 participants dont les vainqueurs sont : *Poids Coqs* : Buatois ; *Poids Plumes* : Squinquel ; *Poids Légers* : Tauran ; *Poids Moyens* : Plot ; *Poids Mi-Lourds* : Vinachin ; Poids *Lourds-Légers* : Cazeaux ; *Poids Lourds* : Delpuech. Ces deux dernières catégories ne comportaient qu'un seul athlète chacune.

Sont à signaler les performances de Tauran : 322 k 500, Plot : 340 k et Cazeaux : 392 k 500.

Sur les 26 Seniors, les premières places reviennent, dans l'ordre des catégories à : Meurat qui s'octroie le titre une nouvelle fois, avec 307 k 500 ; Fulla : 320 k ; Dumas : 352 k 500 qui l'emporte après une lutte serrée avec Ledroit ; Maier, qui, avec un magnifique total de 430 k remporte le vase de Sèvres ; Gourrier : 395 k ; Steiner : 430 k ; Fouletier : 470 k.

Le Comité du Dauphiné-Savoie et son dévoué Président, M. Bertholet, assisté de nombreux collaborateurs, s'étaient employés depuis plusieurs mois à la préparation de ce Championnat dont l'organisation fut parfaite et nous tenons à les en remercier.

Avec la saison 1967-1968 commence la nouvelle formule de compétitions fédérales adoptée par le Comité de Direction, sur proposition du Directeur Technique National.

Dès le 1er Octobre, nous avons programmé les éliminatoires départementales du Prix Régional des 4e séries, suivies, le 15 du même mois, des finales régionales auxquelles participent 179 Juniors et 185 Seniors, soit au total 364 athlètes, ce qui montre le succès remporté par cette formule.

Le calendrier nous propose, le 22 Octobre, le Prix Fédéral d'Automne, réservé aux 1re séries, cette épreuve se déroulant sur le plan régional.

Le 29 Octobre, les éliminatoires régionales du Prix Interrégional de 3e série réunissent 88 Juniors et 165 Seniors.

Le 12 Novembre, éliminatoires interrégionales du Prix Fédéral d'Automne, pour les 1re séries et du Critérium National Haltérophile, pour les 1re séries, classes nationale et internationale.

Le Prix Fédéral groupe 9 Juniors et 28 Seniors, tandis que le Critérium National compte 3 Juniors et 31 Seniors.

La participation n'est pas très importante mais il faut tenir compte qu'il s'agit d'un nouveau système dont la mise au point nécessite un certain rodage.

La Finale Interrégionale du Prix Interrégional (3e Série) se dispute le 19 Novembre. Elle réunit 62 Juniors et 74 Seniors répartis dans huit implantations différentes :

Les groupes Nord-ouest à Vernon Centre-ouest à Nogent-le-Rotrou ; Centre-est à Chaumont Nord-est à Montois-la-Montagne ; Ouest à Cognac Centre à Montbrison Sud-est à Bourg-de-Péage Sud-ouest à Nîmes.

Puis, le 26 Novembre, 93 clubs prennent Part au premier tour de la Coupe de France des Clubs, organisé dans les Comités Régionaux. Ceux-ci doivent sélectionner leurs meilleures équipes pour le second tour.

Viennent ensuite, le 3 Décembre, les Éliminatoires régionales du Prix Inter-Zones de série qui groupent 53 Juniors et 115 Seniors.

L'année se termine par les Finales du Prix Fédéral d'Automne et du Critérium National Haltérophile qui se disputent simultanément le 17 Décembre, à Dunkerque pour les Poids Coqs, Plumes et Lourds, à Marseille pour les Poids Légers et Moyens, et à Jœuf pour les Poids Mi-Lourds et Lourds-Légers.

29 athlètes participent au Prix Fédéral d'Automne dont 9 Juniors et 20 Seniors.

Quant au Critérium National, il réunit 3 juniors et 19 Seniors. Des résultats marquants sont à souligner : 352 k 500 en Légers par Ledroit ; 450 k par Paterni en Mi-Lourds ; 447 k 500 par Steiner en Lourds-Légers et, pour la première fois en France, plus de 500 k. Cette performance est à attribuer à Fouletier qui atteint le total de 502 k 500 en Poids Lourds.

Le Calendrier culturiste subit, lui aussi, des modifications mais certaines de celles-ci n'entrent pas absolument dans le cadre des activités de l'année 1967, car elles ne seront appliquées qu'au cours de la saison 1967-1968.

C'est le cas du Premier Pas Athlétique qui se dispute sur trois étapes et du Prix de l'Encouragement sur deux étapes.

A noter également le Grand Palmarès et le Super-Palmarès.

Au commencement de l'année, le 22 Janvier, éliminatoires de la Coupe de France, réparties en six poules, groupant 19 clubs.

La Finale organisée le 19 Février, à Chatillon-sous-Bagneux, réunit sept équipes. Pour la deuxième fois consécutive, la victoire revient au Club Haltérophile et Culturiste Parisien.

89 athlètes participent le 2 Avril au Critérium National Culturiste : 28 Juniors et 61 Seniors, contre 20 et 77, soit 97, l'année précédente.

Les Éliminatoires du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force se déroulent simultanément le 21 Mai, dans les Comités. 211 athlètes, répartis en sept catégories y prennent part.

La Finale de ces deux épreuves a lieu le 1er Juillet, à Saint-Jean-en-Royans devant un public très nombreux. Elle est organisée avec une grande compétence par M. Bernard Moulin de l'Union Gymnique et Athlétique Péageoise qui, malgré les soucis et responsabilités qu'impose cette importante manifestation, remporte la première place du Championnat de France Culturiste Seniors, catégorie de taille : jusqu'à 1 m 68, tandis que Reine, de l'Haltérophile Club Grenoblois, est champion de la catégorie : au-dessus de 1 m 68.

En Juniors, le titre revient à Lehmann du C.O.S. Faches-Thumesnil pour la catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 et à Dubus, du C.A. Institut Culturiste Rochelais, pour la catégorie de taille au-dessus de 1 m 68.

On relève 23 participants à cette finale 8 Juniors et 15 Seniors de neuf Comités Régionaux différents.

Le Concours National de Force groupe 14 concurrents : deux par catégorie de poids. Il se dispute sur deux mouvements : le développé couché et la flexion sur les jambes.

La première place revient, par ordre de catégories à : Fanech (Haltérophile Club Compiégnois), Gelas (A.S. Institut Cavé Le Havre), Ledroit, Ornème, Lechertier (tous trois du Club Haltérophile et Culturiste Parisien), Parra (Cercle Culturiste Toulousain), Corazza (Club Athlétique Lensois).

Deux athlètes : Lechertier (Mi-Lourds) et Parra (Lourds-Légers) participèrent également à la finale du Championnat de France Culturiste, alliant ainsi la force à la plastique.

Le Premier Pas Athlétique, nouvelle épreuve, voit se dérouler le 8 Octobre sa première étape qui rassemble 203 athlètes : 109 Juniors et 94 Seniors.

Les trois premiers Juniors et Seniors de chaque Comité sont retenus et leur nom figure au classement publié dans l'« *Haltérophile Moderne* », soit au total 83 athlètes.

Le Grand Palmarès, qui a lieu pour la première fois se dispute à l'échelon régional, le 5 Novembre. Il obtient un grand succès ; 116 Juniors et 188 Seniors y participent. Il comporte trois mouvements : le développé couché, le saut en longueur et l'épaulé et jeté.

Vient enfin le Super-Palmarès, réservé aux 3e et 4e séries et auquel participent les deux premiers Juniors et Seniors de chaque catégorie et de chaque Comité Régional au Grand Palmarès. Les éliminatoires se disputent le 17 Décembre et groupent 37 Juniors et 39 Seniors, soit un effectif de 76 athlètes.

Des sessions de Brevets Culturistes, organisées dans les clubs, eurent un succès jamais atteint jusqu'à présent : 557 Brevets furent délivrés contre 269 en 1966, soit plus du double.

L'effort se portant davantage sur les épreuves de masse, le calendrier international fut moins chargé.

L'année débute le 21 Janvier par le match France-Pologne à Jœuf qui est équilibré dans trois catégories (Légers, Mi-Lourds, Lourds-Légers), les Français et les Polonais faisant jeu égal. Mais malgré cela, la victoire revient aux Polonais par 6 à 1. Seul, Gourrier obtient la première place dans les Mi-Lourds, avec un total de 392 k 500.

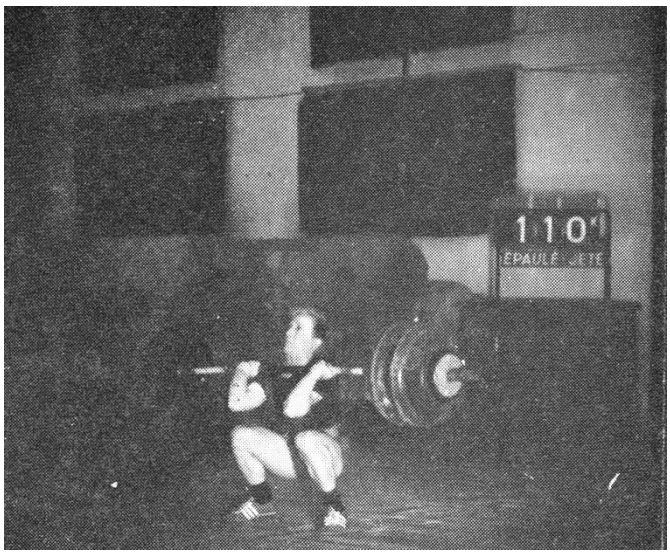

BUATOIS : Poids Coq Junior.

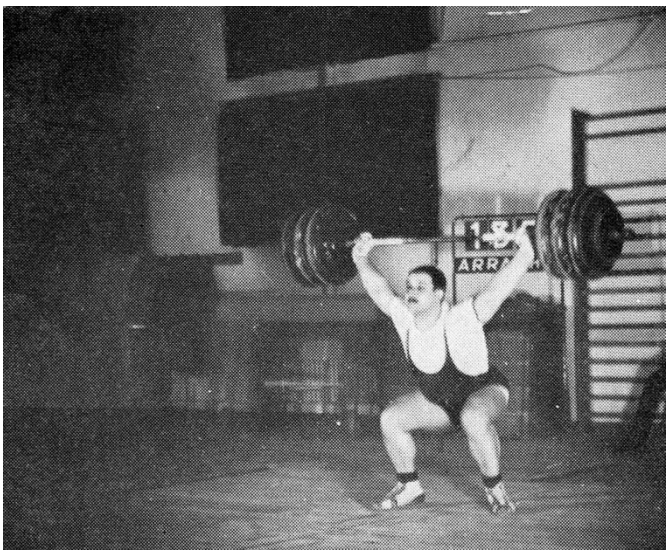

MICHON : Poids Lourd Senior.

Ces deux athlètes ayant réalisé la meilleure performance à la Finale du Critérium National Haltérophile, gagnent la Coupe offerte par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Quelques jours plus tard, le 28 Janvier, a lieu, à Boulogne, le match Grande-Bretagne - France Seniors. La France bat la Grande-Bretagne par 5 à 2. Nos représentants sont par ordre de catégories : Meurat, Fulla, Ledroit, Muller, Maier, Steiner, Lévecq.

Puis, à Savone (Italie), l'Équipe de France B, composée de Carré, Meurat, Y. Fourrier, Terme, Gourrier, Michon, Lévecq, bat l'équipe d'Italie B par 4 à 3. Ce match put avoir lieu grâce à la générosité de la Fédération Italienne qui prit à sa charge les frais de déplacement de l'équipe de France.

La saison se poursuit par le match France - Allemagne Juniors, le 20 Mai, à Strasbourg, qui voit la victoire de la France par 4 à 3, grâce à Buatois (Coq), Y. Fourrier (Léger), Gourrier (Mi-Lourd), Cazeaux (Lourd-Léger). Les autres participants sont : Squinquel (Plume), Plot (Moyen), Delpuech (Lourd).

Dans le cadre des Jeux Méditerranéens de Tunis les 9, 10 et 11 Septembre, un Tournoi International d'Haltérophilie rassemble Meurat en Coqs, Dumas en Plumes, Muller en Légers, Maier en Moyens, Paterni en Mi-Lourds, Steiner en Lourds-Légers et Fouletier en Lourds.

Il faut souligner la 2e place de Meurat et de Dumas, la première de Muller, Maier, Paterni et Fouletier. Steiner est à égalité avec le deuxième mais son poids de corps lui fait perdre cet avantage et il est classé troisième.

Afin de désigner les athlètes devant effectuer ce déplacement, un test fut organisé à Perpignan le 8 Juillet, auquel prirent part également les haltérophiles polonais, en stage à Font-Romeu à cette époque.

Presque à la même époque, Gourrier, Cazeaux et Lévecq, accompagnés de M. Jean Dame s'envolent pour le Canada, où doit avoir lieu un tournoi triangulaire France - Angleterre - Canada. Leur voyage dure du 11 au 26 Septembre. A l'issue des deux matches l'un à Québec, l'autre à Toronto, la France remporte la victoire avec 20 points, devant le Canada : 19 et la Grande-Bretagne : 18.

La fin de l'année voit : le 19 Novembre à Vitrolles, près de Marseille le match France - Italie - Espoirs que nos athlètes remportent facilement par 5 victoires à 2 pour l'Italie. Font partie de ce déplacement : Deconninck, Fulla, Y. Fourrier, Terme, Rollin, Gourrier, Lévecq.

20 records de France haltérophiles Juniors furent battus dont les plus marquants sont : 134 k au développé par Cazeaux en Lourds-Légers, 124 k à l'arraché, 159 k à l'épaulé et jeté et 400 k au total olympique par Gourrier, en Mi-Lourd.

En Seniors, on compte 52 records améliorés ou battus ; certains athlètes en ont plusieurs à leur effectif tels : Meurat (4), Fulla (4), Muller (5), Maier (2), Paterni (5), Steiner (5), Gourrier qui est passé Seniors en cours d'année, (1), Rémy (1), Dumas (2), Lévecq (1) et, pour Fouletier, le total impressionnant de 17.

Il faut retenir les 115 k de Fulla et les 152 k 500 de Paterni au développé les 134 k de Terme et les 152 k 500 de Fouletier à l'arraché les 171 k de Gourrier et les 191 k de Fouletier à l'épaulé et jeté.

Meurat porte à 320 k le total des poids Coqs, Muller à 377 k 500 celui des Légers, Paterni, le vétéran, à 450 k celui des Mi-Lourds et Fouletier à 502 k 500 celui des Lourds.

Les records culturistes fuient également nombreux : 37 en Seniors dont 14 au développé couché, 15 à la flexion sur jambes et 8 au total des deux mouvements et, en Juniors, dans le même ordre : 2, 9, 6 = 31. Soit 68 en tout.

Dans le domaine administratif, les réformes semblent avoir été bien assimilées et la transition entre l'ancien et le nouveau programme s'est faite sans trop de difficultés. Même si certains regrettent la précédente formule, ils ont fait preuve d'un grand sérieux dans l'application de la nouvelle et nous les remercions.

Le nombre de nos clubs affiliés continue à s'accroître 54 ont été homologués au cours de l'année. Cependant, certains des clubs en activité ne se mettent pas en règle avec la F.F.H.C. en début de saison malgré des rappels et sont, de ce fait, supprimés. Cette négligence est regrettable, car elle diminue d'autant l'effectif et l'augmentation réelle se trouve ainsi inférieure à ce qu'elle devrait être.

On relève aussi une nette augmentation du nombre des licenciés : 11.001 puisqu'il est passé de 8.859 en 1966 à 9.860 en 1967.

L'Île-de-France cède la première place aux Flandres, puis, viennent ensuite par ordre décroissant la Provence, l'Anjou- Bretagne, le Lyonnais, le Dauphiné-Savoie, la Normandie, le Languedoc, la Champagne, la Lorraine, les Pyrénées, l'Alsace, le Poitou, la Guyenne, l'Orléanais, la Picardie, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne, la Nouvelle-Calédonie, la Guadeloupe, la Martinique, la Côte Basque, la Polynésie.

La nécessité d'harmoniser les territoires des Comités Régionaux de la Fédération avec ceux des Académies apporte des modifications dans la structure de certains d'entre eux. Les Comités suivants sont subdivisés en deux comités : Anjou-Bretagne Anjou et Bretagne ; Bourgogne-Franche-Comté : Bourgogne et Franche-Comté ; Normandie : Basse-Normandie et Haute-Normandie ; Poitou : Poitou et Limousin (ce dernier dès qu'il aura réuni les trois clubs nécessaires à sa formation) ; Provence : Provence et Côte d'Azur ; Guyenne qui retrouve son intégrité, le Comité de la Côte Basque n'ayant pas lieu d'exister, puisqu'il fait également partie de l'Académie de Bordeaux.

L'assemblée générale s'étant montrée favorable à la création de comités départementaux constitués sous forme d'associations régies par la loi de 1901, huit d'entre eux sont homologués : l'Hérault, l'Aube, le Var, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, la Meuse et la Moselle.

Les examens d'arbitres eurent lieu à un rythme accéléré afin de permettre l'arbitrage des compétitions qui sont beaucoup plus nombreuses du fait du nouveau calendrier. 13 arbitres fédéraux et 32 arbitres régionaux furent nommés ainsi que 8 jurés culturistes.

***

De nombreux stages eurent lieu, dont quatre de formation de cadres organisés à Wattignies, Aix, Marseille et Paris (I.N.S.) ainsi que des stages de week-end dans différentes académies, qui permirent de délivrer 11 diplômes de Moniteurs, 16 d'aides-moniteurs et 21 d'initiateurs.

Puis, vers la fin de l'année fut mise en application la nouvelle formule de formation de cadres préconisée par le Directeur Technique National et approuvée par le Bureau Fédéral.

Un stage eut lieu à l'I.N.S. au cours duquel 25 brevets d'Entraîneurs fédéraux du 1er degré furent délivrés.

En ce qui concerne les athlètes, 80 dont 9 haltérophiles du Bataillon de Joinville participèrent à 5 stages organisés à Font-Romeu : 2 stages d'espoirs et 3 stages réservés aux athlètes de classes nationale et internationale auxquels se joignirent 15 Polonais et 13 Allemands.

Un Colloque groupant les C.T.R. eut lieu au mois de Mai à Voiron sous la direction du Directeur Technique National, suivi d'un Colloque franco-allemand réunissant à l'I.N.S., outre 7 Entraîneurs allemands, les C.T.R., le Directeur Technique National, l'Entraîneur National et les médecins Andrivet et Fouletier et le docteur en psychologie : M. Chapuis.

Aucun poste de Conseiller Technique Régional n'a été pourvu cette année mais 3 élèves ont été admis au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs et seront affectés, à leur sortie, comme Conseillers Techniques Départementaux.

A noter également l'admission de 4 haltérophiles au Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes.

Une importante Journée d'Étude réunit, le 9 Décembre, à l'Institut National des Sports, les Présidents de Comités et des dirigeants régionaux. De nombreuses questions intéressant divers problèmes fédéraux furent débattues.

La présence de M. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports y était remarquée. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ayant nommé des délégués auprès des Fédérations pour le représenter et assurer une liaison avec ses services, M. Durry remplissait ces fonctions pour la première fois.

La Fédération a poursuivi sa politique d'aide aux clubs. Des prêts de barres leur ont été consentis, ainsi qu'aux établissements scolaires et universitaires affiliés à l'A.S.S.U. qui contrôle la bonne utilisation de ce matériel.

En ce qui concerne le *Bulletin Fédéral*, le chiffre de tirage est pratiquement le même et aucune modification importante ne peut être apportée à sa présentation avant l'application du nouveau système qui doit entrer en vigueur en Octobre 1968.

Avant de terminer, il est de mon devoir de rappeler un fait très important : la nomination, le 30 Avril, à Grenoble de M. Bovi à la Présidence de la Fédération.

M. Bovi succède à M. Jean Dame qui, après avoir présidé de longues années aux destinées de la F.F.H.C., est obligé de céder la place, en conformité de l'arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports du 27 Novembre 1962.

Malgré son éloignement de la capitale et ses nombreuses obligations professionnelles, M. Bovi fait de fréquents voyages à Paris et est constamment en contacts étroits avec le secrétariat. Il s'occupe activement, et avec infiniment de conscience, des affaires fédérales et je tiens à l'en remercier au nom de tous.

Dans le domaine du secrétariat, je dois également souligner le départ de Mme Delvaux - secrétaire administrative - qui fut au service de la F.F.H.C. pendant 40 années. Nous lui souhaitons une paisible et agréable retraite sur la côte méditerranéenne.

Après son départ, le secrétariat a dû faire face au surcroît de travail impose par la réorganisation des épreuves fédérales et s'est acquitté au mieux de cette tâche malgré une pénurie de personnel.

Heureusement, la comptabilité fut prise en charge par M. Duverger, Trésorier, qui, avec un très grand dévouement, y consacre beaucoup de son temps.

Je ne voudrais pas passer sous silence le travail de M. Taillefer, Directeur Technique National, qui ne compte ni son temps, ni sa peine pour atteindre le but qu'il s'est fixé, et poursuit inlassablement sa tâche ingrate. Nous souhaitons qu'il réussisse pour le bien de la Fédération.

Et maintenant, j'émets quelques critiques. Beaucoup trop de dirigeants, membres du Comité de Direction et des Commissions n'assistent pas aux réunions auxquelles ils sont conviés. Ils prennent la place de camarades qui auraient le désir de travailler.

Cet état de chose est navrant et si le règlement avait été appliqué, le Comité de Direction aurait été amputé d'une partie de ses membres.

J'insiste donc auprès des futurs candidats qui se présenteront lors de la prochaine assemblée générale, le 8 Décembre, à Lyon, afin qu'ils réfléchissent bien aux responsabilités qu'ils acceptent d'assumer en posant leur candidature.

Le Secrétaire Général,
L. GUILLER.

Résultats Techniques de la Finale du Prix Régional d'Automne

disputée dans les Comités Régionaux le 10 Novembre 1968

JUNIORS

Comité d'Alsace :

Poids Coqs : 1) Ruffion (54,3) U.S. Thann, 107,500. - *Poids Légers* : 1) Blanquie J.-P. (60,5) A.S.P.T.T. Strasbourg, 155 ; 2) Brécher (64,1) U.S. Thann, 150 ; 3) Loerser (66), 140 ; 4) Trens (63) A.L.T.R.AM. Mulhouse, 140 ; 5) Antz (60,4) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen, 132,500. - *Poids Moyens* : 1) Lonchamps (69,5) M.J.C. Strasbourg Meinau, 155 ; 2) Dentier (73,5) Sté Athl. Kœnigshoffen, 130 ; 3) Lorentz (75) Sté Athl. Kœnigshoffen, 140. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Betzler (75,9) Sté Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen, 175.

Comité d'Anjou :

Poids Coqs : 1) Giraud (54,2) Cl. Athl. Nantais, 125 ; 2) Masse (54,9) Foyer Laïque Éduc. Permanente Denée, 115. - *Poids Plumes* : 1) Grenais L. (58,8) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire, 102,500. - *Poids Légers* : 1) Retailleau (64,8) Cl. Athl. Choletais, 142,500 ; 2) Manceau (65,7) Foyer Laïque Éduc. Permanente Denée, 137,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Aoustin (86) Union Méan Penho6t.

Comité d'Auvergne :

Poids Coqs : 1) Loriole (55,2) A.S. Montferrandaise, 115 ; 2) Magnard (53) La Montluçonnaise, 130. - *Poids Légers* : 1) Gentil (66,2) La Montluçonnaise, 130. - Poids Moyens, 1) Coffin (71,3) La Montluçonnaise, 180 ; 2) Guittat (71) Union Halt. Vichyssoise, 155.

Comité de Bourgogne :

Poids Légers : 1) Passemard (64) Sp. Cl. Dijonnais, 177,500 ; 2) Rognier (66,7) Stade Auxerrois, 157,500. - *Poids Moyens* : 1) Robbe (72,3) Athl. Club Avallonnais, 200 ; 2) Caisse (73) Sport Cl. Dijonnais, 175.

Comité de Champagne :

Poids Coqs : 1) Acosta (52,3) Cl. C.P. et Halt., Châlons-sur-Marne, 80. - *Poids Légers* : 1) Chorques Guy (66,4) Cl. C.P. et Halt. Chalons-sur-M., 160 ; 2) Débert (62,6) Alliance Sp. Ste-Savine, 152,500 ; 3) Fouquet (60,1) Jeune France Mézières, 145 ; 4) Beaud (66,5) Alliance Sportive Ste-Savine, 145. - *Poids Moyens* : 1) Souverain (70,1) Alliance Sportive Ste-Savine, 170 ; 2) Fusil (69,8) Jeune France Mézières : 165. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Henry (78,5) Cl. C.P. et Halt. Chalons-sur-M., 175 ; 2) Racine (75,8) Alliance Sportive Ste-Savine, 140. - *Poids Lourds* : 1) Bonache (91,6) Cl. C.P. Halt. Châlons-sur-Marne, 140.

Comité de Côte d'Azur :

Poids Plumes : 1) Ferrero (58,5) Omnisports Hyérois, 137,500. - *Poids Légers* : 1) Barral (66,8) A.S. Monaco, 160.

Comité Dauphiné - Savoie :

Poids Coqs : 1) Maurice (54) Sport Cl. Navis, 150 ; 2) Sandrat (54,6) M. J. Romans Monnaie, 127,500 ; 3) Vittinger (53,8) Sport. Cl. Navis, 125 ; 4) Ricard (54,1) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 110 ; 5) Fleuret (49,5) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 102,500. - *Poids Plumes* : 1) Catinella (59) H.C. Grenoblois, 150 ; 2) Dombes (59,1) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 132,500 ; 3) Eybert-Prudhomme (60) U.G.A. Bourg-Péage, 130, 4) Lopez (58,5) M.J. Romans Monnaie, 100. - *Poids Légers* : 1) Vadot (66,8) H.C. Grenoblois, 170 ; 2) Sollier (67) Sport. Cl. Navis, 162,500, 3) Toth (63) Sport. Cl. Navis, 155 ; 4) Garcin (61,3) U.G.A. Péageoise, 150 ; 5) Cayon Glayère (66) Jeune France Bourgoin-Jallieu : 122,500 - 6) Levet (60,6) M.J. Romans Monnaie : 102,500. - *Poids Moyens* : 1) Meyer (71,5) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 147,500 ; 2) Monier (68) U.G.A. Bourg-Péage, 130. - *Poids Lourds* : 1) Caiolo (96,7) A.S.P.T.T. Vienne, (?) ; 2) Lizana (91,5) Sport. Club Navis, 195.

Comité des Flandres :

Poids Coqs : 1) Lamda (51,6) Olymp. Grande-Synthe, 120 ; 2) Minard (54) H.C. Boulogne, 117.500. - *Poids Plumes* : 1) Lutic (59) Stade Olymp. Calais, 160 ; 2) Billin (56,2) U.S. Chem. St-Pol, 142,500 ; 3) Sandras (58,7) C.O.S. Fâches, 137,500 ; 4) Bruyneel J. (57,7) A.S.P.T.T. Lille, 130. - *Poids Légers* : 1) Melckmans (66,4) Stade Olymp. Calais, 165 ; 2) Lefebvre (62,7) C.O.S. Fâches, 160 ; 3) Case (64,3) A.S. Tramways Lille, 150 ; 4) Denimal (66,6) Olymp. Grande-Synthe, 147,500. - *Poids Moyens* : 1) Redant (72,5) Sp. Cl. Tête Cheval Loos, 187,500 ; 2) Gourdin (74,3) A.S. Tramways Lille, 175 ; 3) Tillier (72,8) Stade Olymp. Calais, 172,500 ; 4) Dupont (70,5) C.O.S. Fâches, 165 ; 5) Rohr (71,8) Olymp. Grande-Synthe, 160. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Macquenghem (82,3) H.C. Boulogne, 180 ; 2) Nieuwenhove (81,7) Saint-Michel Sports Marquette, 170. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Fourmaux (83,5) C.O.S. Fâches, 215.

Comité de Franche-Comté

Poids Légers : 1) Chauvin (66,5) Gaul. Montbéliard, 150. - *Poids Moyens* : Laroyenne (72,5) Foyer Laïque Saint-Germain, 165.

Comité de Guyenne :

Poids Plumes : Boinot (59,5) Cercle Cult. St-Médard : 145. - *Poids Légers* : Nuniez (66,5) Monrepos Olymp. Floirac, 155.

Comité de l'Île-de-France :

Poids Coqs : 1) Garofalo, H.C. Villeneuvois, 115 ; 2) Fouquet, Ring Villepinte Vert-Galant, 112,500, 3) Nicolas, U.S. Culturelle et Sociale Gonesse, 110. - *Poids Plumes* : 1) Noël, A.S.C.E.M., 157,500. - *Poids Légers* : 1) Perthuis, Sté Athl. Enghien, 177,500 ; 2) Fouquet, Rueil Athl. Club, 170 ; 3) Retch, A.S. Mantaise, 150 ; 4) Foissard, U.S. Municipale Gagny, 145. - *Poids Moyens* : 1) Lagardère, V.G.A. St-Maur, 185 ; 2) Camtuel, Sté Athl. Enghien, 175 ; 3) Foubert, A.S. Mantaise, 172,500 ; 4) Derouin, Athl. Club Municipal Maisons-Alfort, 150. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Hamon, Asnières Sports, 177,500 ; 2) Desayes, Ring Villepinte Vert-Galant, 150. - *Poids Lourds* : 1) Beretti, A.S. Vélizy-Villacoublay, 200.

Comité du Languedoc :

Poids Plumes : 1) Ciantar (59,5) Gard Club Omnisports, 147,500 ; 2) Lomer (60) Etoile Sport. Tavel, 132,500. - *Poids Légers* : 1) Delvas (66,5) Comité Chemin Bas Nîmes, 155 ; 2) Penta (67,5) Stade Sainte-barbe Grand-Combe, 140 ; 3) Bedos (63) Comité Chemin Bas Nîmes, 137,500 ; 4) Tomas (61,6) Clermont-Sp., 125 ; 5) Azzi Rabah (66,5) Etoile Sportive Tavel, 125 ; 6) Reboul (63,4) Clermont- Sports, 122,500. - *Poids Moyens* : 1) Paré (68,5) Athl. Club Montpelliérain, 165 ; 2) Yaïch (75) Athl. Cl. Montpelliérain, 155 ; 3) Palpacuer (70,5) Stade Ste-Barbe Grand-Combe, 145 ; 4) Brun P. (71,2) Clermont-Sports, 140 ; 5) Daurat (72,5) Stade Ste-Barbe Gd-Combe, 130.

Comité de Lorraine :

Poids Coqs : Corneglio (51,4) U.S. Toul, 105. - *Poids Plumes* : Daubenfeld (58,5) C.S. Patrotte Metz, 125. - *Poids Légers* : 1) Carpentier (62,5) A.S. P.T.T. Nancy, 160 ; 2) Millet (66,1) U.S. Toul, 160. - *Poids Moyens* : 1) Barthen (72) U.S. Petite-Rosselle, 150 ; 2) Bues (71) C.S. Patrotte Metz, 135. -*Poids Mi-Lourds* : 1) Jacques (79,3) Légion Jeanne d'Arc Commercy, 192,5 ; 2) Grimm (75,1) H.C. Lunéville, 155. - *Poids Lourds* : 1) Yung (103) U.S. Petite Rosselle, 155 ; 2) Berring (113) H.C. Lunéville, 155.

Comité du Lyonnais :

Poids Légers : 1) Rostaing (66.5) Gauloise de Vaise, 180 ; 2) Néri (67) H.C. Arbreslois, 170 ; 3) Pierremont (63,5) H.C. Villefranche, 165. - *Poids Moyens* : 1) Carrette (68,5) H.C. Villefranche, 165 ; 2) Vially (74) H.C. Arbreslois, 162,500 ; 3) Kéruram (70,8) A.S. Pérollière, 155. - *Poids Mi-Lourds* : Demond (80) H.C. Villefranche, 195. - *Poids Lourds-Lég. :* Kellaris (83,4) Française de Lyon, 192,500.

Comité de Basse-Normandie :

Poids Légers : Leclerc (62,9) Cl. Sport. Alençon, 130. - *Poids Moyens* : Loiseau (73,8) Cl. Sport. Alençon, 155.

Comité de l'Orléanais :

Poids Coqs : 1) Pandard (55) U.S. Tours, 140 ; 2) Lerat (54,8) Cl. Cult. Halt. Châteauroux, 107,500. - *Poids Légers* : 1) Poulin (64,4) Cercle Michelet Orléans, 140. - *Poids Moyens* : 1) Naud (71,3) Étudiants Cl. Orléanais, 167,500 ; 2) Leconte (74) Cercle Michelet Orléans, 165. - *Poids Mi-Lourds* : Portheault (76,5) Étudiants Cl. Orléanais, 167,500.

Comité de Picardie :

Poids Coqs : Páez (55,4) U.S. Cotonnière Moislains, 140. - *Poids Plumes* : Delpuech (59,1) Amiens Sport. Cl., 130. - *Poids Moyens* : Margalle (73,6) Amic. Anciens Élèves Montdidier, 160. - *Poids Mi-Lourds* : Bexant (75,9) La Vaillante St-Quentin, 102,500.

Comité du Poitou :

Poids Coqs : Joubert (55,5) Cl. Sport. Art. Châtellerault, 145. - *Poids Légers* : 1) Arnault, Cl. Sport. Art. Châtellerault, 155 ; 2) Judes (63,8) Cl. Sport. Art. Châtellerault, 142,500. - *Poids Moyens* : Humbert (72,5) Cl. Amat. Inst. Culturiste Rochelais, 150. - *Poids Lourds-Lég.* : Doucet (85,4) Cl. Sport. Artistique Châtellerault, 170.

Comité de Provence :

Poids Coqs : 1) Hugues (54,8) Avenir Sport. Bédarrides, 110 ; 2) Signoret (54,8) M.J.C. Avignon, 107,500 ; 3) Bonnet (55) M.J.C. Avignon, 105. - *Poids Plumes* : 1) Agosti, A.S. École Métiers Sainte-Tulle, 142,500. - *Poids Légers* : 1) Gaimo (67,4) H.C. Marignane, 170 ; 2) Chaix (66,5) Avenir Sport. Bedarrides, 155 ; 3) Pierre (64) A.S. École Métiers Ste-Tulle, 150 ; 4) Rat (63,5) Cl. Omnisports Arlésien, 145 ; 5) Barrieux (60,6) A.S. École Métiers Ste-Tulle, 100. - *Poids Moyens* : 1) Ciholas (73) A.S. Ec. Métiers Ste-Tulle, 160 ; 2) Nocaer (72) A.S. École Métiers Ste-Tulle, 132,500. - *Poids Lourds-Légers* : Vernet (85) M.J.C. Avignon, 155.

Comité des Pyrénées :

Poids Coqs : Piques (51,5) Électricité Cl. Omnisports, 90. - *Poids Plumes* : 1) Sabatier (59,8) Électricité Cl. Omnisports, 142,500 ; 2) Favière (59,6) Elec. Cl. Omnisp., 137,500. - *Poids Légers* : 1) St-Martory M. (65,5) Toulouse Chem. Marengo Sports, 200 ; 2) Mairet (64,6) Électricité Omnisports, 142,500. - *Poids Moyens* : 1) Lagarrigue (74,9) Physic Haltéro Club, 210 ; 2) Despèche (73,3) Union Athl. Tarbaise, 195.

Comité d'Alsace :

Poids Moyens : 1) Alix (71,9) Strasbourg Étudiants Club 192,500. - *Poids Lourds* : 1) Hass (94) Foyer A.L.T.R.A.M. Mulhouse, 207,500 ; 2) Lackermance (93,5) Foyer A.L.T.R.A.M. Mulhouse, 200.

Comité d'Anjou :

Poids Plumes : 1) Chauloux (59,5) Ailes Sp. Bouguenais Rézé, 150 - 2) Keraudren (56,8) C.E.P. St-Nazaire, 145. - *Poids Légers* : 1) Boullard (60,3) Sté Gymn. Angers, 165 ; 2) Coutant (64,3) Club Athlétique Choletais, 160. - *Poids Moyens* : 1) Grenais (68,2) C.E.P. Saint-Nazaire, 180 ; 2) Grit (68,8) Stade Croisicais, 180. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Smolarek (78,7) Nantes Étudiants Club, 222,500 ; 2) Clément (79) Stade Croisicais, 197,500 ; 3) Hansmetzger (82,1) Cl. Athl. Nantais, 195.

Comité d'Auvergne :

Poids Légers : 1) Peynet (67,5) A.S. Montferrandaise, 162,500 - 2) Thonier (65,3) Union Halt. Vichyssoise, 160. - *Poids Moyens* : 1) Páez (71,3) La Montluçonnaise, 185.

Comité de Bourgogne :

Poids Légers :1) Galland (64,5) U.S. Dijon, 187,500 ; 2) Jacquelin (65,3) U.S. Dijon, 180. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Dury (81,2) U.S. Dijon, 192,500.

Comité de Bretagne :

Poids Légers :1) Harnais (67,4) Athl. Cl. Servannais, 155. - *Poids Moyens* : 1) Meslin (74) Patronage Laïque Saint-Etienne Rennes, 175.

Comité de Champagne :

Poids Légers : 1) Descoins (65,8) Cercle Halt. Troyen, 170 ; 2) Adani (66,7) Alliance Sport. Ste-Savine, 165 ; 3) Habary (67,3) Alliance Sport. Ste-Savine, 162,500 ; 4) Serrer (66,4) Cercle Halt. Cult. Sedanais, 160 ; 5) Courleux (60,5) Club Halt. Cult. Sedanais, 157,500 - *Poids Moyens* : 1) Paynot (73) Alliance Sport. Ste-Savine, 190 ; 2) Carenzo (73) Cercle Halt, et C.P. Châlons-sur-Marne, 172,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Garcia (76) Alliance Sportive Ste-Savine, 185 ; 2) Pfeiffer (82) Alliance Sportive Ste-Savine, 177,500 ; 3) Urbes (82,5) All. Sport. Ste-Savine, 170 ; 4) Flamand (76,4) Club Halt, et C.P. Châlons-sur-Marne, 135. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Dupuis (83,5) Jeune France Mézières, 202,500 ; 2) Lefèvre (87) Club Culturiste Reims, 180.

Comité de Côte d'Azur :

Poids Plumes : 1) Dupoux (59,8) Etoile des Bormettes, 162,500. - *Poids Légers* : 1) Cortesi (67) Sport. Cl. Cogolinois, 167,500. - *Poids Moyens* : 1) Mazu (73,8) Etoile des Bormettes, 182,500 ; 2) Chevaleau (74) Club C.P. Toulon, 170 ; 3) Millo (69) A.S. Traminots Alpes-Mar., 155. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Vincent (80) A.S. Traminots Alpes-Maritimes, 182,500.

Comité Dauphiné-Savoie :

Poids Coqs : 1) Jardin (56) Sport. Cl. Navis, 155. - *Poids Plumes* : 1) Berruyer (59,1) Union Gymnique Athl. Péageoise, 150 ; 2) Roland (56) Maison Jeunes Chambéry, 147,500. - *Poids Légers* : 1) Payen (61,2) Union Gymn. Athl. Péageoise, 175 ; 2) Dombes (64,1) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 175 ; 3) Savoy (62,3) Maison Jeun. Chambéry, 170 ; 4) Piloz (67,4) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 150. - *Poids Moyens* : 1) Mougin (69,5) Sport. Cl. Navis, 200 ; 2) Krol (69,8) Sport. Cl. Navis, 187,500 ; 3) Piccat (74,2) Jeune France Bourgoin-Jallieu, 182,500 ; 4) Touprikoff (67,6) Union Gymn. Athl. Péageoise, 177,500.

Comité des Flandres :

Poids Coqs : 1) Bruyneel H. (55,9) A.S.P.T.T. Lille, 130. - *Poids Plumes* : 1) Joye (59) St-Michel Sports Marquette, 157,500 ; 2) Miellet (59,8) A.S.P.T.T. Lille, 145. - *Poids Légers* :1) Coupe (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil, 177,500 ; 2) Cornet (62,3) Halt. Cl. Boulonnais, 162,500. - *Poids Moyens* : 1) Hubert (71) Cl. Athl. Rosendaël, 187,500 ; 2) Braems (71,5) A.S. Tramways Lille, 170. - *Poids Mi-Lourds* : Cape (81,9) Cl. Athl. Calais, 202,500 ; 2) Blanchart (78,7) Cl. Athl. Calais, 192,500 ; 3) Decuypère (76,5) A.S. Sapeurs-Pomp. Lille, 180. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Vandeweghe (88,6) Union Haubourdinoise, 220 ; 2) Pecqueux (85,7) Cl. Athl. Calais, 207,500 ; 3) Danjou (87,1) Olympique Gde-Synthe, 185 ; 4) Casier (88,3) A.S. P.T.T. Lille, 182,500. - *Poids Lourds* : 1) Rychter (94,7) Cl. Athlétique Calais, 232,500 ; 2) Lecœuvre (90,8) A.S. P.T.T. Lille, 205.

Comité de Franche-Comté :

Poids Légers : 1) Crim (66,9) Légère Mélinoise, 172,500 ; 2) Gerber (65,6) Gauloise Montbéliard, 160 ; 3) Fock (66,9) Gauloise Montbéliard, 160. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Quiquener (80,4) Française Besançon, 185.

Comité de Guyenne :

Poids Moyens : Fatica (73,5) A.S.P.O. Midi Bordeaux, 175.- *Poids Mi-Lourds* : 1) Ortiz (82) A.S.P.O. Midi Bordeaux, 190.

Comité d'Île-de-France :

Poids Coqs : 1) Desmarets, Sté Athl. Enghien, 140 ; 2) Delion, Cl. Athl. Lutte Alfortville, 127,500. - *Poids Plumes* : 1) Desforges, A.S. Villemoisson, 152,500. - *Poids Légers* : 1) Trèfle, S.M. Montrouge, 180 ; 2) Rochard, Sport. Club Neuilly, 180 ; 3) Lefèvre, Postillon Olymp. Longjumellois, 180 ; 4) Tougarot, A.S. Villemoisson, 167,500 ; 5) Ridez, S.M. Montrouge, 167,500. - *Poids Moyens* : 1) Équille, C.S. Municipal du Pecq, 187,500 ; 2) Philizot, C.S. Municipal du Pecq, 187,500 ; 3) Karsenti, Massy Athl. Cl., 185 ; 4) Forget, Club Athl. Meulanais, 177,500. - *Poids Mi- Lourds* : 1) Dubois, Rueil Athlét. Cl., 192,500 ; 2) Duval, S.M. Montrouge, 187,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Miternique, U.S. Métro Transports, 210 ; 2) Dionnau, Sp. Cl. Neuilly, 192,500. - *Poids Lourds* : 1) Grandu, Sté Athlétique Montmartroise, 215 ; 2) Devred, Sporting Cl. Châtillonnais, 212,500.

Comité du Languedoc :

Poids Moyens : 1) Lerouge (68) Gard Club Omnisports, 140. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Cazalis (88,5) Athl. Club Frontignan, 197,500 ; 2) Martin (86) Stade Ste-Barbe Gd-Combe, 135.

Comité de Lorraine :

Poids Plumes : 1) Schemyte (59) Légion Jeanne d'Arc Commercy, 155. - *Poids Légers* : 1) Kuntzer (64,4) U.S. Pte-Rosselle, 167,500. - *Poids Moyens* : 1) Ferret (74,5) Légion Jeanne d'Arc Commercy, 185 ; 2) Touvenot (69) U.S. Toul, 175. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Lang (87) Cl. Halt. Lunéville, 205.

Comité du Lyonnais :

Poids Coqs : 1) Geoffray (55,8) Cl. Halt. Cult. Oyonnaxien 145. - *Poids Légers* : 1) Gonçalvès (67,5) Halt. Cult. Cl. Arbreslois, 185 ; 2) Lavai J. (66,8) Halt. Cl. Villefranche, 170 ; 3) Laval B. (66,8) Halt. Club Villefranche, 165 ; 4) Michelvillaz (67,2) A.S. Chem. Vénissieux, 165 ; 5) Allouin (64) Halt. Cult. Cl. Arbreslois, 162,5 ; 6) Carascosa (66,6) Halt. Cl. Villefranche, 162,500 ; 7) Payer (67,3) Halt. Cl. Villefranche, 160 ; 8) Lamotte (63) Gauloise de Vaise, 157,500. - *Poids Moyens* : 1) Igolen (74,8) Halt. Cult. Cl. Arbreslois : 180 ; 2) Hugonnet (70,6) Cl. Halt. Cult. Oyonnaxien, 175 ; 3) Defert (73,2) Cl. Halt. Cult. Oyonnaxien, 175 ; 4) Bazin (70,6) Cl. Halt. Cult. Oyonnaxien, 170.

Comité de Basse-Normandie :

Poids Moyens : 1) Cauvy (73,9) Cl. Sport. Alençon, 187,500 ; 2) Lecoq (74,1) Club Sport. Alençon, 167,500.

Comité de l'Orléanais :

Poids Légers : 1) Rigot (66,3) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou, 170 ; 2) Dordonnat (61,7) Cercle Michelet Orléans, 130. - *Poids Moyens* : 1) Oger (69,6) Ring Chartrain, 182,500 ; 2) Marchais (71,7) U.S. Tours, 170. - *Poids Mi- Lourds* : 1) Tisseur (75,3) C.C.H. Châteauroux, 205 ; 2) Bernard (80,6) Cercle Michelet Orléans, 205 ; 3) Garbit (75,2) Ring Chartrain, 170. - *Poids Lourds- Légers* : 1) Millet (89.9) Étudiants Club Orléanais, 215 ; 2) Champiot R. (87,3) C.C.H. Châteauroux, 182,500.

Comité de Picardie :

Poids Légers : 1) Terren (62,5) A.S. Usinor Montataire, 150 ; 2) Richard (62,7) Amicale Anc. Élèves Montdidier, 142,500. - *Poids Moyens* : 1) Vercaigne (72,3) Vaillante St-Quentin, 187,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Delallave (79,9) Amiens Sp. Cl., 185. - *Poids Lourds- Légers* : 1) Firmin (85,6) Amiens Sport. Cl., 202,500.

Comité du Poitou :

Poids Plumes :1) Hein (60) C.S. et Artistique Châtellerault, 160.

Comité de Provence :

Poids Légers : Jean (67,4) Halt. Cl. Mazanais, 155. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Payan (77,6) Halt. Cl. Mazanais : 180 ; 2) Laugier (79,2) Cl. Omnisports Arlésien, 177,500.

Comité des Pyrénées :

Poids Légers : 1) Latrille (64,6) Union Athl. Tarbaise, 185 ; 2) Melia (64,2) Judo Cl. Figeac, 165 ; 3) Gottardi (65,8) Toulouse Haltérophile Cl., 165. - *Poids Moyens* : 1) Bordes (69,8) Union Athl. Tarbaise, 175. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Marty (78.8) Académie Sp. Decazeville, 167,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Pasques (84,5) Cl. Halt. Cult. Toulousain, 195.

Classement National du Prix Inter-Comites

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 24 Novembre 1968

JUNIORS

Poids Coqs

1.	MAURICE (54,6) Sporting Club Navis Grenoble	210, -
2.	JACQUOT (56) Alliance Sportive Ste-Savine	205, -
3.	GALERAN (55,4) C.S. Cheminots du Mans	190, -
4.	SAINT-CIERGE (53) U.S. Crestoise	180, -
5.	GIRAUD (54,3) Club Athlétique Nantais	177,500

Poids Plumes

1.	LESAGE (59,7) Ilets Sports Montluçonnais	250, -
2.	FRANZIL (58,3) Rueil Athl. Club	242,500
3.	DIACRE (59,2) A.S. Gournaisienne	237,500
4.	MOLL (57,6) Strasbourg Étudiants Club	227,500
5.	RZEPKA (58,6) La Vaillante St-Quentin	225, -
6.	SOUSA DA SILVA (56,2) La Légère Mélinoise	222,500
7.	NOEL (58,9) A.S. Électro Mécanique Le Bourget	220, -
8.	ROQUAIS (60) Patronage Laïque St-Etienne Rennes	217,500
9.	DELPUECH (59,4) Amiens Sporting Club	210, -
10.	TERRIER (59) Omnisports Hyères	205, -
11.	DEBERT (59,4) Alliance Sportive Ste-Savine	205, -
12.	SABATIER (59,7) Electr. Club Omnisp. St-Afrique	205, -
13.	FAVIERE (59,6) Electr. Cl. Omnisp. St-Afrique	202,500
14.	LOMER (60) Etoile Sportive de Tavel	200, -
15.	FERRERO (58) Omnisports Hyérois	197,500
16.	EYBERT PRUDHOMME Y., (59,7) Un. Gymn. Péag.	185, -
17.	AUBERTIN (58,9) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	180, -
18.	BARRIEUX (60) A.S. École Métiers Ste-Tulle	160, -
19.	SIGNORET (56,5) Maison Jeunes et Cult. Avignon	142,500

Poids Légers

1.	SAINT-MARTORY (65) Toul. Chem. Marengo Sp.	290, -
2.	GALLAND (65) U.S. Dijonnaise	277,500
3.	BULGARIDHES (64,5) Halt. Club Nice	272,500
4.	LAURENDEAU (66,5) Club Sportif Alençon	270, -
5.	ROSTAING (66,8) Gauloise de Vaise	262,500
6.	DELVAS (66,7) Chemin Bas Avignon Nîmes	260, -
7.	BERTIN (67,3) Stade Porte Normande	250, -
8.	MELIN (65,7) U.S. Toul	247,500
9.	DUCHE (66) A.S. Jovicienne	245, -
9.	NERI (66) Halt. Cult. Club Arbreslois	245, -
11.	CHORQUES Guy (67,5) Cl. Halt., et C.P. Châlons/M.	245, -
12.	PICHON (63,2) Club Sportif Cheminots Le Mans	240, -
13.	PASSEMARD (64,1) Sporting Club Dijonnais	240, -
14.	MUNIEZ (67) Monrepos Olympique Floirac	240, -
14.	MAUREL (67) Halt. Cult. Club Aix	240, -
16.	LEBRAS (62,8) Stade Porte Normande Vernon	235, -
17.	TOTH (63,2) Sporting Club Navis Grenoble	220, -
18.	PARISOT (66,7) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	220, -
19.	SOUBERVIE (64,8) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	217,500
20.	BOULON (64,6) Société Sportive Domfrontaise	215, -
21.	FOUQUET (60,5) Jeune France Mézières	212,500
22.	PIERRE (66,4) A.S. Ec., des Métiers Ste-Tulle	212,500
23.	MASSON (64.8) Ent. Chaumontaise Athl. Cheminots	210, -
24.	CHAIX (67,5) Avenir Sports Bédarrides	210, -
25.	AZZIRABAH (67,5) Etoile Sportive de Tavel	207,500
26.	BEAUD (66,8) Alliance Sportive Ste-Savine	205, -
27.	RUGEL (65) Société Sportive Domfrontaise	195, -
28.	MONNIER (67) Union Gymn. Athl. Péageoise	185, -

Poids Moyens

1.	RAMEIL (73,2) Halt. Club Comminges	305, -
2.	LAGARRIGUE (73) Physic Haltéro Club	282,500
3.	DESPECHE (74) Union Athlétique Tarbaise	282,500
4.	ANTONI (68,3) Société Halt. Cult. Haguenau	265, -
5.	LAGARDÈRE (72,5) V.G.A. St-Maur	265, -
6.	NIOCHE (70,2) Étudiants Club Orléanais	260, -
7.	COFFIN (73,3) La Montluçonnaise	260, -
8.	CAISSE (74) Sporting Club Dijonnais	260, -
9.	MALAPELLE (73,8) Maison des Jeunes Aix-en-Othe	255, -
10.	MOUCHEL (70,8) A.S. École Métiers Ste-Tulle	250, -
11.	CAMTUEL (69,7) Société Athi. Enghien	247,500
12.	FUSIL (70) Jeune France Mézières	247,500
13.	BORG (73,5) Mais. Jeun, et Cult, de Cavaillon	247,500
14.	SOUVERAIN (71) Alliance Sportive Ste-Savine	245, -
15.	CIHOLAS (73,4) École des Métiers Ste-Tulle	245, -
16.	SOLLIER (68) Sporting Club Navis Grenoble	240, -
17.	PROD'HOMME (74,7) Société Sport. Domfrontaise	240, -
18.	FROMONT (69,9) Maison des Jeunes Aix-en-Othe	235, -
19.	NAUD (71,4) Étudiants Club Orléanais	235, -
20.	PARÉ (75) Athl. Club Montpelliérain	235, -
21.	PRONESTI (74,3) A.S. École Métiers Ste-Tulle	222,500
22.	LOISEAU (72,4) Club Sportif Alençon	220, -
23.	MOCAER (72,5) École Métiers Ste-Tulle	205, -
24.	BARTHEN (71,8) U.S. Petite-Rosselle	190, -

Poids Mi-Lourds

1.	DEMOND (79,5) Halt. Club Villefranche	282,500
2.	BERNARD (81,5) Soc. Gymn Hanau-Pfaffenhoffen	280, -
3.	JACQUES (80,5) Légion Jeanne d'Arc Commercy	277,500
4.	HAMON (79) Asnières Sports	275, -
5.	GUENDON (78,5) Halt. Club Cannes	272,500
6.	MERLE (81) Gauloise Montbéliard	272,500
7.	TAXI (78,6) Centre Athl. Dracénois	262,500
8.	BETZLER (75,7) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	257,500
9.	HENRY (78) Club Halt, et C.P. Châlons/Marne	255, -
10	GRIMM (75,1) Club Halt. Lunéville	240, -
11.	SZYP (80,5) Cercle Halt. Troyen	(?)
12.	FANUCCI (77,5) Halt. Club Marseille	215, -
13.	RACINE (76,6) Alliance Sportive Ste-Savine	210, -

Poids Lourds-Légers

1.	LERICHE (87,2) Amiens Sporting Club	290, -
2.	LIZANA (90) Sporting Club Navis Grenoble	275, -
3.	GOBERT (87) Mais. Jeunes et Cult. Cavaillon	202,500

Poids Lourds

1.	YUNG (103,2) U.S. Petite-Rosselle	205, -

SENIORS

Poids Coqs

1.	CHARRIE (53,7) Stade Auxerrois	225, -
2.	LUIS (55,8) A.S. Cheminots Vénissieux	225, -
3.	ASENSI (51,1) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	220, -
4.	JARDIN (55,7) Sporting Club Navis Grenoble	217,500
5.	DESMARETS (48,4) Soc. Athl. Enghien	207,500
6.	LEBON (56) A.P.E.C.A. Sports Réunion	207,500
7.	ROUSSEL (55) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	207,500
8.	SASSONE (55) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	202,500
9.	KERAUDREN (55,7) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	200, -
10.	ROMERO (55,2) Alliance Sportive Ste-Savine	190, -
11.	SIMART (54,5) Cercle Halt. Troyen	185, -
12.	FAVRE (52) Maison Jeunes et Cult. Avignon	180, -

Poids Plumes

1.	GIROD (58) Gauloise Montbéliard	255, -
2.	THIMONIER (60) Gauloise de Vaise	255, -
3.	LECUYER (60) Club Culturiste Reims	245, -
4.	ALFONSO (58) Soc. Athl. Montmartroise	240, -
5.	LAPORTE (59,4) Monrepos Olympique Floirac	240, -
6.	LEVESQUE (57) C.S. Nouv. Messag., de la Presse	237,500
7.	LE HIR (58,6) Mais. Jeun, et Cult, de Duclair	237,500
8.	MANSUY (59,9) U.S. Toul	237,500
9.	ORRU (57) L'Ornanaise	235, -
10.	BOULLARD (59.9) Société Gymn. d'Angers	232,500
11.	DUPOUX (60) Etoile des Bormettes	232,500
12.	ROGANE (57,5) Halt. Cult. Club Arbreslois	227,500
13.	WALTER (58,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	222,500
14.	VELARD (58,6) Club Sportif Cheminots Le Mans	222,500
15.	KENCKER (59,9) U.S. Petite-Rosselle	222,500
16.	BAUMEYER (58,9) Halt. Club Scherwiller	220, -
17.	HEIN (59,6) Club Sport. Artistique Châtellerault	217,500
18.	BERRUYER P. (59,2) Union Gymn. Athl. Péageoise	215, -
19.	BEAU (56) Club Athlétique Nantais	212,500
20.	FOUCHET (57,6) Maison des Jeunes Région Elbeuf	210, -
21.	BLIN (57,4) Club Cult. Halt. Bas-Berry	195, -
22.	BALESTRA (57) Halt. Club Mazanais	180, -

Poids Légers

1.	STOLZ (67,5) U.S. Petite-Rosselle	285, -
2.	LOISEAU (65) Française Besançon	280, -
3.	LE COLLEN (67) Maison Jeunesse Région Elbeuf	280, -
4.	COURTOIS (62,5) Société Athlétique Enghien	275, -
5.	LATRILLE (64,8) Union Athlétique Tarbaise	275, -
6.	GRIT (66,7) Stade Croisicais	275, -
7.	RAGOU (67,5) A.S.P.T.T. Réunion	275, -
8.	LEVRERO (63,3) A.S. Cheminots Vénissieux	270, -
9.	KRISTEK (64,5) A.S. Monaco	270, -
10.	DUPUIT (65) Club Cult. Reims	270, -
11.	SPIGA (67) L'Ornanaise	270, -
12.	GRENAIS (67,5) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	270, -
13.	MARGINIER (66,5) Mais. Jeunesse Région Elbeuf	267,500
14.	GAURAT (60,7) Entente Sportive Viry-Châtillon	265, -
15.	DOMBES (65) Jeune France Bourgoin-Jallieu	265, -
16.	MENANT (67,1) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	265, -
17.	REGERAT (61,2) La Montluçonnaise	262,500
18.	CHAPELAIN (63,9) Club Athl. Nantais	262,500
19.	GONCALVES (67) Halt. Cult. Club Arbreslois	262,500
20.	ROUSSE (67,5) A.S.P.T.T. Réunion	262,500
21.	TRÈFLE (62,7) Stade Municipal Montrouge	260, -
22.	BOYER (66,9) Union Halt. Vichyssoise	260, -
23.	AIRAULT (67,2) Haltérophile Niortais	260, -
24.	RIGOT (67,3) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	260, -
25.	THOMAZO (62,7) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	257,500
26.	ROCHARD (64) Sporting Club Neuilly	257,500
27.	AMIER (61) Espérance Etoile Réunies Carpentras	255, -
28.	CARNE (62) Gauloise Montbéliard	255, -
29.	PRIANON (67,5) Excelsior Réunion	255, -
30.	CASTOR (66) U.C. Cheminots Marseille	252,500
31.	BRESSON (62,7) Soc. Albi. Montmartroise	250, -
32.	OUDIN N. (64) A.S. Bédarrides	250, -
33.	JACQUELIN (67) U.S. Dijonnais	250, -
34.	GUIBBERT (67,5) A.S. Cheminots Béziers	250, -
35.	PAYEN (61) Union Gymn. Athl. Péageoise	247,500
36.	GRIM (66,7) La Légère Mélinoise	247,500
37.	DORDOIGNE (62,5) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	245, -
38.	KUNTZER (64,3) U.S. Petite-Rosselle	245, -
39.	SCHMITT (62) Avenir Sportif Bédarrides	242,500
40.	AHRWEILLER (64,8) U.S. Métro Transports	242,500
41.	SPIGA (67) L'Ornanaise	242,500
42.	HABARY (67,2) Alliance Sportive Ste-Savine	242,500
43.	PAGES (61) Alliance Sportive Ste-Savine	240, -
44.	ADANI (66,7) Alliance Sportive Ste-Savine	237,500
45.	SERRER (67) Club Halt, et Cult. Sedanais	237,500
46.	COURLEUX (60,5) Club Halt, et Cult. Sedanais	235, -
47.	OUDIN F. (67) Avenir Sportif Bédarrides	235, -
48.	GILET (67,5) Sporting Club Neuilly	232,500
49.	SOULIER (67,5) Clermont Sports	227,500
50.	DESCOINS (65,8) Cercle Halt. Troyen	225, -
51.	MAINGE (63) A.S.P.T.T. Strasbourg	222,500
52.	BEKAKRA (63,6) A.S.P.T.T. Strasbourg	220, -
53.	FAURE (66) Haltérophile Club Marseille	217,500
54.	MEZERETTE (64) Club Sportif Cheminots Le Mans	215, -
55.	CURNIER (65) U.S. Ste-Tulle	212,500
56.	ESCAPON (62) Halt. Club Mazanais	210, -
57.	BERMOUGA (63) Club Sportif Alençon	207,500
58.	JEUDY (66) Mais. Jeunes et Culture Cavaillon	177,500

Poids Moyens

1.	MAHUTEAUX (71,8) Ring Villepinte Vert-Galant	305, -
2.	BELLEVILLE (68,5) Étudiants Club Orléanais	302,500
3.	GRANGE (75) Club Cult. Reims	302,500
4.	PELLETIER (74,3) Royan Océan Club	300, -
5.	ROBBE (73) Athl. Club Avallonnais	297,500
6.	PETITJEAN (74,2) Union Athl. Tarbaise	297,500
7.	COLLET (74) Patronage Laïque St-Etienne Rennes	292,500
8.	HELDT (69,1) Société Athl. Kœnigshoffen	290, -
9.	VIDAL (71,7) Athl. Club Montpelliérain	290, -
10.	CAPITAINE (74) Sporting Club Neuilly	290, -
11.	GUICHARD (75) A.S.P.T.T. Réunion	290, -
12.	GRILHAUT (74) Athl, Club Servannais	287,500
13.	SOL (73,3) Athl. Club Montpelliérain	285, -
14.	PONCET (73,4) Société Athl. Enghien	285, -
15.	POVER (69,2) Hall. Club Monnaie Romans	282,500
16.	MEZZADRI (69,7) C.S. Municipal du Pecq	282,500
17.	ARMELINI (70,5) Asnières Sports	282,500
18.	LE GLOANEC (68,2) Stade Municipal Montrouge	280, -
19.	PICARTY (68,9) Stade Auxerrois	280, -
20.	GEAY (71,7) Union Halt. Vichyssoise	280, -
21.	CARADOT (74) Halt. Cult. Club Arbreslois	280, -
22.	HIBON (75) A.S.P.T.T. Réunion	280, -
22.	GUICHARD (75) A.S.P.T.T. Réunion	280, -
24.	SERKIZ (69,9) Cercle Hall. Troyen	277,500
25.	BESNARD (73,1) Asnières Sports	277,500
26.	BORDES (70,7) Union Athl. Tarbaise	275, -
27.	SAMSON (72,7) U.S. Métro Transports	275, -
28.	COLINET (72,8) Sporting Club Neuilly	275, -
29.	MESLIN (73) Patronage Laïque St-Etienne Reims	275, -
30.	MANGIN (73,4) Club Lutteurs Sparnaciens	275, -
31.	PICCA (75) Jeune France Bourgoin-Jallieu	275, -
32.	DESCHAMPS (69) Gauloise de Vaise	272,500
33.	MOREAU (72,4) Royan Océan Club	272,500
34.	CAUVY (72,5) Club Sportif Alençon	272,500
35.	HITROP (72,6) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	272,500
36.	LANUX C. (69) A.S. Nantaise	270, -
37.	MARTINEZ (69,5) Union Mâconnaise	270, -
38.	DUVAL (73,9) Stade Municipal Montrouge	270, -
39.	RICOUL (69,9) U.S. Métro Transports	267,500
40.	THOUVENIN (71,2) U.S. Toul	267,500
41.	VERCAIGNE (72) Vaillante St-Quentin	267,500
42.	LIGEREAU (74) Club Sportif Cheminots Le Mans	267,500
43.	BOUR (74,2) Alliance Sportive Ste-Savine	267,500
44.	MINGELIA (69) U.S. Métro Transports	265, -
45.	STACCHINI La Montluçonnaise	265, -
46.	KROL (70,1) Sporting Club Navis Grenoble	265, -
47.	VIGET (72,1) U.S. Métro Transports	265, -
48.	MARCHAIS (70,9) U.S. Tours	257,500
49.	PAEZ La Montluçonnaise	257,500
50.	MANSUY (73,9) Club Olymp. Municipal Étampes	257,500
51.	EHLE (74,8) U.S. Métro Transports	257,500
52.	CROS (68,5) Eut. Sportive Viry-Châtillon	255, -
53.	KUSZCZAK (74,1) U.S. Ste-Tulle	252,500
54.	MILLOT (73,8) U.S. Tours	250, -
55.	DURAN (68,7) Club Sport. Cheminots Le Mans	245, -
56.	MARTIN (69,6) Club Lutteurs Sparnaciens	245, -
57.	TOUVENOT (69,2) U.S. Toul	242,500
58.	SUBE (70,9) Union Sportive Vésulienne	242,500
59.	CARENZO (73) Club Halt., et C.P. Châlons/Marne	240, -
60.	JEAN (69) Halt. Club Mazanais	230, -
61.	GUILLOTIN (68) Maison des Jeunes Aix-en-Othe	215, -
62.	DEBERT M. (74) Alliance Sportive Ste-Savine	215, -
63.	THOUPRIKOF (68) Union Gymn. Athl. Péageoise	187,500
64.	MOUGIN (69,5) Sporting Club Navis Grenoble	162,500

Poids Mi-Lourds

1.	WOJCIK (75,3) A.S. Jovicienne	345, -
2.	PICHEROT (79,4) Maison des Jeunes Région Elbeuf	322,500
3.	DUDORET (82,5) Maison Jeunes de Chambéry	317,500
4.	SMOLAREK (78,1) Nantes Étudiants Club	312,500
5.	BULLY (75,1) Stade Municipal Montrouge	305, -
6.	RUFFINEL (79,2) Société Athl. Montmartroise	305, -
7.	GUEMAR (79,6) Sporting Club Neuilly	305, -
8.	JOSSEAUME (79) Athl. Club Servannais	302,500
9.	DENIS (80,5) Ass. Sportive Gournaisienne	302,500
10.	RICARD (81) Halt. Club Novais	300, -
11.	SALDUCCI (81,5) Club Cult. Phys. Toulonnais	297,500
12.	DELAPERRELLE (80,8) Club Sp. Chemin. Le Mans	292,500
13.	REIGNOUX (75,1) Rueil Athl. Club	290, -
13.	TISSEUR (75,1) Club Nat. Cult. Halt. Châteauroux	290, -
15.	PASSERNIG (79,9) Société Athl. Kœnigshoffen	290, -
16.	QUIQUIMER (80) Française de Besançon	290, -
17.	BERNARD (80,5) Cercle Michelet Orléans	290, -
18.	DEMENGEOT (80,2) U.S. Toul	287,500
19.	CLÉMENT (78,1) Stade Croisicais	285, -
20.	TCHAMDIAM (79,8) Halt. Cult. Lyonnais	285, -
21.	DEBELVAL (77,3) Jeune France Bourgoin-Jallieu	282,500
22.	GYORGY (80) Alliance Sportive Ste-Savine	282,500
22.	VINCENT (80) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	282,500
24.	DURY (80,3) Union Mâconnaise	282,500
25.	HANSMETZGER P. (81,7) Club Athl. Nantais	282,500
26.	PENET (82,2) Halt. Club Villefranche	282,500
27.	GILET (76,3) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	280, -
28.	DUBOIS (79,2) Rueil Athl. Club	280, -
29.	TARRAGNAT (80,6) Rueil Athl. Club	280, -
30.	MARCHAL (82) Société Athl. Montmartroise	280, -
31.	LECERF (81) Club Lutteurs Sparnaciens	275, -
32.	MORAND (75,9) Club Athi. Meulanais	272,500
33.	AUZERAY (80,2) Halt. Club Villeneuvois	272,500
34.	BARES (75,4) Halt. Club Comminges	267,500
35.	PELEY (79,7) Ent. Sportive Viry-Châtillon	265, -
36.	PFEFFER (82,5) Alliance Sportive Ste-Savine	265, -
36.	CHAMPIOT F. (82,5) Cl. Nat. Halt. Cult. Châteaur	265, -
38	EYBERT PRUDHOMME (76,5) Un. Gymn. A. Péag.	262,500
39.	TURPIN (81,5) Club Athl. Nantais	262,500
40.	BLANC (82,5) Etoile Sportive de Tavel	255, -
41.	CAUGIER (80) Club Omnisport Arlésien	252,500
42.	DELALLAVE (80,5) Amiens Sporting Club	245, -

Poids Lourds-Légers

1.	CIBRON (88,4) Nantes Étudiants Club	322,500
2.	LANG (86,4) Club Halt. Lunéville	315, -
3.	LEGRAND (87,9) Société Athl. Montmartroise	315, -
4.	MILLET (88,9) Étudiants Club Orléanais	315, -
5.	FIRMIN (86,1) Amiens Sporting Club	310, -
6.	LEDRICH (86,5) A.S. Jovicienne	310, -
7.	CHAHORY (84,4) Stade Auxerrois	307,500
8.	REMY (83,3) Union Athl. Tarbaise	305, -
9.	DROUX (85) Halt. Club Soissonnais	305, -
10.	CANTES (89,5) Halt. Club Cannes	305, -
11.	MARCHAL (90) Club Halt. Lunéville	305, -

(*Suite page* 16).

CALENDRIER...

Organisation administrative et règlement financier :
Assurés par : * — Le Comité Régional ;
** — Le Comité pilote du Groupe interrégional ;
*** — Le Secrétariat Fédéral.

ZONE

Dates prévues	Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et Classes appelées	GROUPE Champagne
8-9/3-69	Prix Fédéral de Printemps, 1re série et classement en 1re série	Éliminatoire	Comité *	— 1re série — 2e série	lieu, adresse, date heure à préciser
15-16/3-69	Tournoi des Clubs	Finale	Territoire ***		
29-30/3-69	Prix Fédéral de Printemps, 1re série	Finale	Territoire ***	— 1re série	
19-20/4-69	Championnat de France et classement dans les 3e classes	Éliminatoire	Comité *	— 1re série, Classes Nationale, Internationale, Mondiale	lieu, adresse, date heure à préciser

ZONE

Dates prévues	Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et Classes appelées	GROUPE Flandres
8-9/3-69	Prix Fédéral de Printemps, 1re série et classement en 1re série	Éliminatoire	Comité *	— 1re série — 2e série	lieu, adresse, date heure à préciser
15-16/3-69	Tournoi des Clubs	Finale	Territoire ***		
29-30/3-69	Prix Fédéral de Printemps, 1re série	Finale	Territoire ***	— 1re série	
19-20/4-69	Championnat de France et classement dans les 3e classes	Éliminatoire	Comité *	— 1re série, Classes Nationale, Internationale, Mondiale	lieu, adresse, date heure à préciser

ZONE

Dates prévues	Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et Classes appelées	GROUPE Limousin
8-9/3-69	Prix Fédéral de Printemps, 1re série et classement en 1re série	Éliminatoire	Comité *	— 1re série — 2e série	lieu, adresse, date heure à préciser
15-16/3-69	Tournoi des Clubs	Finale	Territoire ***		
29-30/3-69	Prix Fédéral de Printemps, 1re série	Finale	Territoire ***	— 1re série	
19-20/4-69	Championnat de France et classement dans les 3e classes	Éliminatoire	Comité *	— 1re série, Classes Nationale, Internationale, Mondiale	lieu, adresse, date heure à préciser

***

DES IMPLANTATIONS

Prière de faire parvenir les renseignements manquants le plus tôt possible au Secrétariat Fédéral.

NORD-EST

Lieu, Adresse, Date, Heure des épreuves					
NORD-EST	**GROUPE EST**		**GROUPE CENTRE-EST**		
Bourgogne	**Lorraine**	**Alsace**	**Auvergne**	**Franche-Comté**	**Lyonnais**
DIJON, le pesée 13 h, épreuve 14 h	NANCY, 9-3 épr. 15 h, pes. 14 h. Sal. Didion, r. Didion	PFAFFENHOFFEN 9-3 heure et lieu à préc.	CLERMONT-FER. 8-3, 20 h 30 A.S. Montferrandaise	9-3 14 h. MONTBÉLIARD Sen., Salle Gauloise 3, rue Carnot BESANÇON Jun. Maison Jeunes	9-3, 14 h 30 ARBRESLE pesée 13 h 30 Salle H.C.C., place de la Terrasse
		STRASBOURG			
		STRASBOURG, le Légers date, heure, adresse à préciser			
AUXERRE 20-4, 14 h 30 pesée 13 h 30	JŒUF, 20-4 Jun. pes. 8 h. ép. Sen. pes. 13 h, ép. 14 h. Salle Munic. des Sp.	COLMAR, 20-4 pes. 8 h 30, ép. 9 h 30 Salle Koïfhus, gd-rue (dit Anc. Douane)	MONTLUÇON Jun. 9 h, Sen. 14 h. La Montluçonnaise	lieu, adresse, date, heure à préciser	LYON, 20-4, 14 h 30 pesée 13 h 30 Salle du H.C.L., 53, r. Belfort, Lyon 4e

NORD-OUEST

Lieu, Adresse, Date, Heure des épreuves							
NORD	**GROUPE NORD-OUEST**		**GROUPE CENTRE**		**GROUPE OUEST**		
Picardie	**H^{te} Normandie**	**B^{se} Normandie**	**Île-de-France**	**Orléanais**	**Bretagne**	**Anjou**	**Poitou**
Date à préciser	lieu, adr., date, heure à préciser	LE MANS 9-3, 14 h 30 pes. 13 h 30, salle des Cheminots du Mans	lieu, adr., date, heure à préciser	ISSOUDUN 9-3, 14 h 30 Salle Mairie	lieu, adr., date, heure à préciser	NANTES. 8-3 21 h, A.S.S.P. Caserne Pomp.	NIORT date, heure, adresse à préciser
AMIENS le (?) Moyens Dat. h., adr. à préc.	VERNON, Mi-Lourds, L.-Légers, Lourds date, heure, adresse à précis.						
20-4, 15 h, lieu, adresse à préciser	lieu, adr., date, heure à préciser	DOMFRONT, 20-4. 14 h 30. pes. 13 h 30 Salle Omnisports	lieu, adr., date, heure à préciser	CHÂTEAUROUX 20-4, 14 h 30 Gymn. Munic.	lieu, adr., date, heure à préciser	LE CROISIC 20-3, 14 h 30 Sal. des Fêtes	lieu, adr., date, heure à préciser

SUD

Lieu, Adresse, Date, Heure des épreuves					
SUD-OUEST		**GROUPE SUD**		**GROUPE SUD-EST**	
Guyenne	**Pyrénées**	**Dauphiné-Savoie**	**Languedoc**	**Provence**	**Côte d'Azur**
heure à préciser	CARMAUX 9-3, 14 h 30 Salle P.H.C.	CHAMBÉRY, 9-3 (heure à préciser) Maison des Jeunes Carref. Montmélian	lieu, adresse, date. heure à préciser	GARDANNE 8-3, 20 h 3, bd Bontemps	DRAGUIGNAN 9-3, 14 h 30 Salle J.-Collombo
			LUNEL Coqs, Plumes date, heure, adresse à préciser		
Adresse à préciser	St-AFRIQUE 20-4, (heure à préciser) Sal. E.C.D. éc. E.d.F.	GRENOBLE 20-4 (heure à précis.) Gymnase r. Berthe-de-Boissieux	lieu, adresse, date, heure à préciser	AVIGNON 20-4, 14 h M.J.C. C^{x}-des-Oiseaux	NICE 19-4, 20 h 30 Salle Molière

***

12. BAL (88,8) Gauloise de Vaise 302,500
13. VENTURINI (83) A.S. Cheminots Vénissieux..... 297,500
14. DOTTO (89.9) École Mét. E.D.F. Soissons-Cuffin 297,500
15. POIGNET (82,6) U.S. Municipal Audonienne ..... 295, -
16. DUPUIS (83,2) Jeune France Mézières..... 292,500
17. JACOB (85,5) Club Halt, et Cult. Sedanais ..... 290, -
18. DIONNAU (85,2) Sporting Club Neuilly 287,500
19. BANWARTH H. (88,2) A.S.P.T.T. Strasbourg..... 287,500
20. BAUDET (89) Société Athl. Enghien 287,500
21. MITERNIQUE (85,6) U.S. Métro Transports ..... 285, -
22. CHAMPIOT R. (87,1) Cl. Nat. Cult. Halt. Châteaur 282,500
23. CAZALIS (90) Frontignan Athl. Club ..... 280, -
24. VENTO (88) Club Halt. Marignane 272,500
25. URBES (83) Alliance Sportive Ste-Savine 262,500
26. RASCOL (90) A.S. Cheminots Béziers ..... 260, -

Poids Lourds

1. MEHLINGER (94,4) U.S. Petite-Rosselle ..... 340, -
2. MONET (97,7) Étudiants Club Orléanais ..... 335, -
3. SINTONI (100,4) Ent. Sportive Viry-Châtillon 327,500
4. EYMAS (91,5) Maison des Jeunes d'Avignon ..... 325, -
5. CONUS (90,4) Stade Auxerrois ..... 325, -
6. CARON (109,2) Amiens Sporting Club ..... 325, -
7. GRANDU (101,2) Société Athl. Montmartroise..... 320, -
8. POTTIER (128,7) Société Gymn. Angers ..... 320, -
9. DEVRED (100) Sporting Club Châtillonnais..... 310, -
10. BARBIER (99,9) Club Sport. Cheminots Le Mans ..... 300, -
11. WEIBEL (93,4) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen ..... 295, -
12. LEBRETON (95,8) Sporting Club Neuilly ..... 295, -
13. DUDECK (95,8) Halt. Cult. Club Arbreslois ..... 290, -
14. HASS (104,3) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen 287,500
15. SALERMO (12) Club Halt. Cult. Marignane 242,500

ÉTRANGERS

Poids Légers

1. TANKO (65,7) Asnières Sports ..... 245, -

Poids Mi-Lourds

1. GHOUMARI (79,7) Sporting Club Neuilly 267,500

Résultats de la Finale du Prix Inter-Comités d'Automne

disputée par Groupes de Comités le 15 Décembre 1968

GROUPE NORD (Picardie) :

Juniors. - Poids Plumes :1) Rzepka (59,1), La Vaillante St-Quentin : 225. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Leriche (88,3), Amiens Sporting Club : 300.

Seniors. - Poids Moyens : 1) Vercaigne (71,7), Vaillante St-Quentin : 275. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Firmin (86,6), Amiens Sporting Club : 310 ; 2) Droux (84,1), Halt. Cl. Soissonnais : 300 ; 3) Dotto (89,4), Ec. Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies : 297,500. - *Poids Lourds* : 1) Caron (109,9), Amiens Sporting Club : 345.

GROUPE NORD-OUEST (Haute et Basse- Normandie) :

Juniors. - Poids Plumes : 1) Diacre (58,2), A.S. Gournaisienne : 235. - *Poids Légers* : 1) Pichon (63,4), C.S. Cheminots du Mans : 250 ; 2) Bertin (67,5), Stade Porte Normande Vernon : 235 ; 3) Lebras (62,7), Stade Porte Normande Vernon : 230, N. cl.) Laurendeau (65,1), Club Sportif Alençon. - *Poids Moyens* : 1) Prod'homme (74), U.S. Domfrontaise : 247,500.

Seniors. - Poids Plumes : 1) Le Hir (59,8), Mais, des Jeunes Duclair : 232,500 ; 2) Vélard (58,6), C.S. Chemin, du Mans : 222,500. - *Poids Légers :* 1) Lecollen (66,7), Mais. Jeun. Elbeuf : 275. - *Poids Moyens :* 1) Ligereau (74,2), C.S. Cheminots du Mans : 275 ; 2) Cauvy, Cl. Sportif Alençon : 257,500. - *Poids Mi-Lourds :* 1) Picherot (80,1), Maison des Jeunes Elbeuf : 320 ; 2) Denis (79,8), A.S. Gournais. : 307,500 ; 3) Delaperrelle (79,1), C.S. Cheminots du Mans : 297,500.

GROUPE CENTRE (Île-de-France - Orléanais) :

Juniors. Poids Plumes : 1) Noël (59.1), A.S. Électromécanique Le Bourget : 222,500. - *Poids Moyens* : 1) Lagardère (73,5), V.G.A. St-Maur : 275 ; N. cl.) Nioche (71,9), Étudiants Club Orléanais. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Hamon (78,7), Asnières Sports : 270.

Seniors. - Poids Coqs : 1) Desmarets (49), Société Athlét. Enghien : 207,500. - *Poids Plumes* : 1) Alfonso (57,7), Soc. Athl. Montmartroise : 257,500 ; 2) Levesque (56,1), C.S. Nouvelles Messageries Presses Paris : 237,500. - *Poids Légers* : 1) Courtois (60,4), Soc. Athlét. Enghien : 275 ; 2) Gaurat (60,1), Entente Sportive Viry-Châtillon : 267,500 ; 3) Trèfle (63,5), Stade Municipal Montrouge : 265. - *Poids Moyens* : 1) Belleville (68,5), Étudiants Club Orléanais : 317,500 ; 2) Mahuteaux (72,2), Ring Villepinte. Vert-Gal. : 297,500 ; 3) Capitaine (73,6) Sporting Cl. Neuilly : 290. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Guémar (79,3), Sporting Club Neuilly : 310 ; 2) Ruffinel (78,2), Soc. Athlétique Montmartroise : 302,500 ; 3) Bernard (80,6), Cercle Michelet Orléans : 302,500 ; 4) Reignoux (76,2), Rueil Athl. Club : 297,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Legrand (88,2), Soc. Athlét. Montmartr. : 322,500 ; 2) Milley (88,2), Étudiants Cl. Orléanais : 312,500. - *Poids Lourds* : 1) Monet (96,5), Étudiants Cl. Orléanais : 350 ; 2) Sintoni (100), Ent. Sportive Viry-Châtillon : 330 ; 3) Grandu (101,5), Soc. Athlét. Montmartroise : 325.

GROUPE OUEST (Anjou - Bretagne - Poitou) :

Juniors. - Poids Plumes : 1) Roquais (60), Patronage Laïque Saint-Etienne Rennes : 205.

Seniors. - Poids Plumes : 1) Boullard (58,8), Société Gymn. Angers : 222,500. - *Poids Légers :* 1) Grit (67), Stade Croisicais : 270 ; 2) Chapelain (62,5), Club Athlétique Nantais : 245. - *Poids Moyens :* 1) Meslin (74,4), Patronage Laïque St Etienne Rennes : 265 ; N. cl.) Collet (74,9), Patronage Laïque Saint-Etienne Rennes. - *Poids Mi-Lourds :* 1) Smolarek (78), Nantes Étudiants Cl. : 310 ; 2) Josseaume (80), Athl. Cl. Servannais : 310 ; 3) Clément (77), St. Croisicais : 272,500. - *Poids Lourds-Légers :* Cibron (87), Nantes Étudiants Club : 300. - *Poids Lourds :* 1) Pottier (127), Société Gymn. Angers : 327,500.

GROUPE NORD-EST (Champagne- Bourgogne) :

Juniors. - Poids Légers : 1) Galland (62,8), U.S. Dijon : 282,500 ; 2) Passemard (63,2), Sporting Club Dijonnais : 260 ; 3) Beaud (67,5), Alliance Sportive Ste-Savine : 212,500 - N. cl.) Chorques Guy (67), Club Halt. C.P. Châlons-sur- Marne. - *Poids Moyens :* 1) Caisse (71,8), Sport. Cl. Dijonnais : 257,500 ; 2) Souverain (71), Alliance Sport. Ste-Savine : 240. - *Poids Mi-Lourds :* 1) Henry (76), Club Halt. C.P. Châlons-sur-Marne : 265 ; 2) Szyp (79), Cercle Haltér. Troyen : 227,500 ; 3) Racine (76,3), Alliance Sp. Ste-Savine : 197,500. - *Poids Lourds :* 1) Conus (90,2), Stade Auxerrois : 340.

Seniors. - Poids Coqs : 1) Charrie (52,5), Stade Aux. : 230. - *Poids Plumes :* 1) Lécuyer (59), Club Culturiste Reims : 262,500. - *Poids Légers :* 1) Dupuit (64), Club Culturiste Reims : 262,500. - *Poids Moyens :* 1) Grange (73,6), Club Cult. Reims : 307,500 ; 2) Robbe (70,5), Athlét. Cl. Avallonnais : 290 ; 3) Mangin (71,6), Club Lutt. Sparnaciens : 280 ; 4) Martinez (68), Union Mâconnaise : 275 ; 5) Serkiz (69), Cercle Halt. Troyen : 275 ; 6) Bour (71,5), All. Sp. Ste-Savine : 265. -*Poids Mi-Lourds :* 1) Dury(80,7), Union Mâconnaise : 285 ; 2) Gyorgy (80) All. Sp. Ste-Savine : 277,500. - *Poids Lourds-Légers :* 1) Chahory (84), Stade Auxerrois : 295 ; 2) Dupuis (82,7), Jeune France Mézières : 277,500.

GROUPE EST (Alsace - Lorraine) :

Juniors. - Poids Légers : 1) Melin (64,4), U.S. Toul : 252,500. - *Poids Moyens :* 1) Antoni (67,9), Soc. Halt. Cult. Haguenau : 255. - *Poids Mi-Lourds :* 1) Jacques (79,2), Légion Jeanne d'Arc Commercy : 272,500 ; 2) Bernard (80,5), Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 270 ; 3) Betzler (75,7). Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 255. - *Poids Lourds :* 1) Jung (102,5), U.S. Pte-Rosselle : 245.

Seniors. - Poids Coqs : 1) Thomas (55,6), A.S.P.T.T. Strasbourg : 175. - *Poids Plumes :* 1) Mansuy (59,4), U.S. Toul : 250 ; 2) Kencker (60), U.S. Pte-Rosselle : 230. - *Poids Légers :* 1) Stolt (67,5). U.S. Petite-Rosselle : 285 ; 2) Touvenot (66,3), US. Toul ; 247,500. - *Poids Moyens :* 1) Heldt (67,9), Soc. Athl. Kœnigshoffen : 272,500 - 2) Thouvenin (70), U.S. Toul : 265 - N. cl.) Kaiser (67,7), U.S. Petite-Rosselle. - *Poids Mi-Lourds :* 1) Wojcik (77,9), A.S. Jovicienne : 322,500 ; 2) Demengeot (79,6), U.S. Toul : 285. - *Poids Lourds-Légers :* 1) Lang (88), Club Halt. Lunéville : 320 ; 2) Marchal (89), Club Halt. Lunéville : 315 ; 3) Ledrich (88,8), A.S. Jovicienne : 300. - *Poids Lourds :* 1) Mehlinger (93,8), U.S. Petite-Rosselle : 340 ; 2) Weibel (103,7), Société Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 295.

GROUPE CENTRE-EST (Auvergne - Franche-Comté - Lyonnais) :

Juniors. - Poids Plumes : 1) Lesage (59,6), Ilets Sp. Montluçonnais : 252,500 ; 2) Sousa da Silva (56,5), Légère Mélinoise : 217,500. - *Poids Légers* : 1) Rostaing (66,4), Gauloise de Vaise : 260 ; 2) Néri (66,3), Halt. Cult. Club Arbreslois : 235. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Demon (79), Haltéroph. Club Villefranche : 290 ; 2) Merle (82,2), Gaul. Montbéliard : 285.

Seniors. - Poids Coqs : 1) Luis (55,6), A.S. Cheminots Vénissieux : 220. - *Poids Plumes :* 1) Girop (58,8), Gauloise Montbéliard : 255 ; 2) Orru (58,4), L'Ornanaise : 245. - *Poids Légers :* 1) Loiseau (66,7), Française Besançon : 282,500 ; 2) Spiga (65,7), L'Ornanaise : 270 ; 3) Regerat (61,3), La Montluçonnaise : 265 ; 4) Levrero (67), A.S. Cheminots Vénissieux : 265 ; 5) Goncalves (67,2), Halt. Cult. Arbreslois : 265. - *Poids Moyens :* 1) Geay (71,7), Union Halt. Vichyssoise : 280 ; 2) Caradot (74,4), Halt. Cult. Club Arbreslois :

277,500 ; 3) Descamps (69,5), Gauloise de Vaise : 267,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Tchandian (79,8), Halt. Cult. Lyonnais : 297,500 ; 2) Quiguener (80,5), Française de Besançon : 285 ; 3) Penet (81,8), Halt. Club Villefranche : 280.

GROUPE SUD - OUEST (Guyenne - Pyrénées) :

Juniors. - *Poids Légers* : N. cl.) St-Martory (67), Toulouse Chem. Marengo Sports. - *Poids Moyens* : 1) Despèche (73,8), Union Athlétique Tarbaise : 280.

Seniors. - *Poids Plumes :* 1) Laporte (59,5), Monrepos Olymp. Floirac : 242,500. - *Poids Légers :*1) Latrille (64,5), Union Athl. Tarbaise : 277,500. - *Poids Moyens* : 1) Bordes (70,4), Union Athlétique Tarbaise : 267,500. - *Poids Lourds-Légers :* 1) Rémy (82,5), Union Athlétique Tarbaise : 312,500.

GROUPE SUD (Dauphiné-Savoie - Languedoc) :

Juniors. - *Poids Légers :* Delvas (66,7), Com. Chemin Bas Avignon Nîmes : 235.

Seniors. - *Poids Coqs :* 1) Maurice (54,9), Sporting Club Navis Grenoble : 222,500 ; 2) Jardin (55,5), Sporting Club Navis : 217,500. - *Poids Légers* : N. cl.) Dombes (64,6), Jeune France Bourgoin-Jallieu. - *Poids Moyens :* 1) Sol (73,3), A.S. Cheminots Béziers : 300 ; 2) Pover (68,2), Maison Jeunes Monnaie Romans : 292,500 ; 3) Picca (75), Jeune Fr. Bourgoin-Jallieu : 280 ; 4) Vidal (71,7), Athl. Club Montpelliérain : 275. - *Poids Mi- Lourds* : 1) Dudoret (81.6), Maison Jeun. Chambéry : 320 ; 2) Debelval (77), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 280.

GROUPE SUD-EST (Provence - Côte d'Azur) :

Juniors. - *Poids Plumes :* 1) Terrier (58,2). Omnisp. Hyérois : 197,500. - *Poids Légers* : 1) Bulgaridhes (65,3), Halt. Club Nice : 265 ; 2) Maurel (65,5), Halt. Cult. Club Aix : 262,500. - *Poids Moyens :* 1) Borg (74). M.J.C. Cavaillon : 255 ; 2) Mouchel (68), École Métiers Ste-Tulle : 247,500. - *Poids Mi-Lourds :* 1) Taxi (78,3), Centre Athlét. Dracénois : 280 ; 2) Guendon (78,3), Halt. Club Cannes : 267,500.

Seniors. - *Poids Coqs :* 1) Assensi (51,7), A.S. Traminots Alpes-Maritimes : 220 : 2) Sassone (55), A.S. Traminots Alpes-Maritimes : 200. - *Poids Plumes :* 1) Dupoux (58,5), Etoile des Bormettes : 225. - *Poids Légers* : 1) Kristeck (65,7), A.S. Monaco : 275 ; 2) Castor (66), U.S. Chem. Marseille : 260 ; N. cl.) Amier (61), Espér. Etoile Réunies Carpentras. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Ricard (81,5), Halt. Club Novais : 297,500 ; 2) Vincent (81,4), A.S. Traminots Alpes-Maritimes : 285. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Gantes (90), Haltéro Club Cannes : 312,500. - *Poids Lourds :* 1) Eymas (90,5), M.J.C. Avignon : 340.

Classement National du Critérium National Haltérophile

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 22 Décembre 1968

JUNIORS

Poids Coqs

1.	BUATOIS (55,8) A.S.P.T.T. Nancy	260, -
2.	COZERET (52,5) Sporting Club de Neuilly	245, -
3.	BELEN (55) Maison des Jeunes de Lunel	242,500
4.	APPARUIT (56) Comité Chemin Bas Nîmes	207,500
5.	LEBON (55) Excelsior Réunion	205, -
6.	ETHEVE (56) Excelsior Réunion	190, -
7.	VAVELIN (51) A.P.E.C.A. Réunion	167,500

Poids Plumes

1.	CASANOVA (59) A.S. Monaco	282,500
2.	SCHMITT (58) Société Athlétique Colmarienne	255, -
3.	CHANE PANE (58) A.S.P.T.T. Réunion	250, -
4.	PAYET (58) Excelsior Réunion	197,500

Poids Légers

1.	FAUCHER (67,3) Rueil Athlétic Club	307,500
2.	ROIG (66,2) Ass. Sétoise Multisports	300, -
3.	DELVALLÉZ (66,5) A.S.P.T.T. Lille	300, -
4.	SAYNAC (67,2) Cercle Culturiste St-Médard	300, -
5.	RECCHIA (67) A.S. Montferrandaise	287,500
6.	GALLAND (64,4) Sporting Club Dijonnais	285, -
7.	ST-MARTORY M. (67) Toulouse Chem. Marengo Sp	285, -
8.	BULGARIDHES (64,6) Halt. Club de Nice	275, -
9.	MOROTTI (67,2) Halt. Club Scherwiller	275, -
10.	CARTON (65,8) Omnisp. Municipal Lommois	270, -
11.	RAYMOND (64) Stade Dyonisien	245, -
11.	BEGUE (64) Stade Dyonisien	245, -
13.	VAHOIE (65) A.P.E.C.A. Réunion	220, -

Poids Moyens

1.	GINEYS (74,1) Haltéro Cult. Lyonnais	342,500
2.	COUSSIN (73,6) Etoile Sportive de Tavel	327,500
3.	LEOCAT (74.8) La Brestoise	325, -
4.	LARDIN (73.8) Indépendante Vaulx-en-Velin	322,500
5.	CHANUT (70,2) Judo Club Perpignan	315, -
6.	LELAIDIER (72,6) La Gauloise de Montbéliard	277,500
7.	RAGOU (68) A.S.P.T.T. Réunion	275, -
8.	DORMOIS (72) La Gauloise de 'Montbéliard	272,500

Poids Mi-Lourds

1.	WILCZEWSKI (77,9) Stade Ste-Barbe Gd-Combe	357,500
2.	LESTAVEL (81) Soc. Athlétique Montmartroise	327,500
3.	PICART A. (78) Stade Auxerrois	325, -
4.	CASASAYAS (78,1) Judo Club Perpignan	300, -
5.	PARIS (77,1) A.S.P.T.T. Nancy	295, -
6.	WINCKEL (75,1) Soc. Gymn Hanau-Pfaffenhoffen	290, -

Poids Lourds

1.	DELPUECH (103,4) Athlétic Club Montpelliérain	400, -
2.	CONUS (90,1) Stade Auxerrois	335, -

SENIORS

Poids Coqs

1.	MY (56) Stade Municipal Montrouge	275, -
2.	CARRE (55,9) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	272,500
3.	BEEKHUIZEN (56) Cercle Haltér. Lunéville	272,500
4.	DIGNAN A. (55,9) Union Athlét. Tarbaise	270, -
5.	DECONNINCK (56) C.O.S. Faches-Thumesnil	270, -
6.	LANTERI (56) A.S. Monaco	265, -
7.	MOREAU (51,9) Elec. Club Omnisp. St-Afrique	252,500
8.	PECOUL (56) U.S. Cheminots Marseille	250, -
9.	ERMACORA (55) Vaillante St-Quentin	242,500
10.	FASCETTA (54,8) U.S. Ste-Tulle	227,500
11.	CURETTI (52) A.S. Monaco	217,500

Poids Plumes

1.	EYRAUD (59,9) A.S. Cheminots Vénissieux	307,500
2.	LEGUY (59.3) Société Gymnastique Angers	305, -
3.	NOURRY (60) Vaillante St-Quentin	305, -
4.	ASPART (59,8) Judo Club Perpignan	302,500
5.	FULLA (60) V.G.A. Saint-Maur	300, -
6.	LOTIN (60) C.O.S. Faches-Thumesnil	292,500
7.	ANDRÉ (59,1) U.S. Cheminots Marseille	285, -
8.	MARCHAL (59,2) Cercle Halt. Lunéville	282,500
9.	GIROD (58,2) Gauloise Montbéliard	265, -
10.	DUPAU (59,8) Cercle Cult. Saint-Médard	255, -

Poids Légers

1.	TAURAN (67,1) Gauloise Montbéliard	367,500
2.	FOURRIER Y. (67.1) Société Athlétique Enghien	362,500
3.	CAESEMAEKER (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	337,500
4.	DE JOUVENCEL (67,3) Stade Municipal Montrouge	332,500
5.	FRANÇOIS (67,5) Sport. Club Prépa. Olympique	325, -
6.	DULICE (66,3) V.G.A. Saint-Maur	322,500
7.	FROCRAIN (67,5) Nantes Étudiants Club	322,500
8.	BECK (67,2) Union Halt. Vichyssoise	320, -
9.	AUBRY (66.9) Cercle Halt. Reyland Nancy	312,500
10.	DURAND (67,2) Sport. Club Navis Grenoble	310, -
11.	THIVENT (67,4) Mais. Jeun, et Culture Avignon	307,500
12.	LAMBERT (67,5) Alliance Sportive Sainte-Savine	307,500
13.	FLORIDIA (63,8) Halt. Club Gardannais	297,500
14.	BAUVIN (67,5) Sport. Cl. Tête de Cheval Loos	292,500
15.	MARUEJOULS (66,2) Toulouse Haltéro Club	295, -
16.	BEUCLER (65,4) Gauloise Montbéliard	280, -
17.	GRICOURT (66,3) Amiens Sporting Club	280, -
18.	LENAIN (66.2) Vaillante St-Quentin	270, -
19.	PRIANON (65) Excelsior Réunion	262,500
20.	ROUSSE (66) A.S.P.T.T. Réunion	260, -
20.	NICE (66) A.S.P.T.T. Réunion	260, -

Poids Moyens

1.	TERME (74,2) Athlétic Club Montpelliérain	382,500
2.	COMBET (75) Haltéro Culturiste Lyonnais	372,500
3.	MALLET (74.8) C.O.S. Faches-Thumesnil	367,500
4.	LETOURNEUR (74,6) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	365, -
5.	LEDROIT (67,7) V.G.A. Saint-Maur	360, -
6.	COHEN (74,8) U.S. Cheminots Marseille	350, -
7.	KAMINSKY (74,7) Paris Université Club	345, -
8.	THONIER (73,1) Union Hall. Vichyssoise	340, -
9.	FAYARD (74,4) U.S. Crestoise	337,500
10.	DESCHAINTRES (71,7) Sporting Club Neuilly	335, -
11.	GARCIA (72,8) Union Athlétique Tarbaise	332,500

12.	BRUNET (72,7) Espér. Etoile Réunies Carpentras	330, -
13.	GROSABADIE (74,5) Halt. Club Comminges	327,500
14.	ADJOUTE (74) City Club Marseille	325, -
15.	CHAUBET (74,7) A.S. Municipale Nîmes	322,500
16.	NOIRIEL (68,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	317,500
17.	DUFAYS (70,6) Club Lutteurs Sparnaciens	307,500
18.	RISSER (72,5) Société Athlét. Colmarienne	297,500
19.	HIBON (68) A.S.P.T.T. Réunion	280, -

Poids Mi-Lourds

1.	ROLLIN (81,3) A.S. Préfecture Police	405, -
2.	AUBER (81,1) Stade Porte Normande Vernon	400, -
3.	CAUCIGH (82) Entente Sport. Viry-Châtillon	390, -
4.	HENNUYER (81,6) A.S.P.T.T. Lille	382,500
5.	ST-MARTORY G. (82) Foui. Chemin. Marengo Sp.	382,500
6.	GERBER (79,9) Halt. Club Marseille	380, -
7.	SERY (79) Société Halt, et Cult. Haguenau	375, -
8.	ZAGO (81,3) Maison des Jeunes de Chambéry	375, -
9.	LOPEZ (82,4) Halt. Club Nice	375, -
10.	RACHEL (82,5) Stade Municipal Montrouge	375, -
11.	DESCHAMPS (81.2) Française de Lyon	367,500
12.	VELY (82) Club Lutteurs Sparnaciens	365, -
13.	PAUTOT (79,9) Gauloise Montbéliard	362,500
14.	HOUIN (81) U.S. Toul	357,500
15.	CHORQUES G. (76) Cl. Cult. Ph. Halt. Châlons/M.	330, -
16.	PEROLO (75,5) Eut. Sport. St-Martin-d'Hères	322,500
17.	POLIAS (81) Halt. Cl. Port-St-Louis-du-Rhône	317,500
18.	MERLE (82,1) Gauloise Montbéliard	312,500
19.	SCHNEIDER (75,4) Gauloise Montbéliard	285, -

Poids Lourds-Légers

1.	DEMONSEL (88,7) A.S. Électricité Lille	415, -
2.	DECUGNIÈRES (88,8) Soc. Athlét Montmartroise	407,500
3.	GOUBAYON (89,7) Cercle Halt. Pays d'Olmes	400, -
4.	DEMEYÈRE (89,3) C.O.S. Faches-Thumesnil	390, -
5.	MICOLLET (85,2) Indépendante Vaulx-en-Velin	370, -
6.	VILLEJOUBERT (85,4) A.S. Préfecture Police	357,500
7.	TOUR (83) Maison des Jeunes de Chambéry	355, -
8.	PERELMANN (89,6) Sporting Club Neuilly	350, -
9.	RACENET (88,5) Gauloise Montbéliard	340, -

Poids Lourds

1.	MICHON (110,5) Club Cult. Reims	485, -
2.	LÉVECQ (104,2) Sport. Club Tête de Cheval Loos	455, -
3.	TOYE (91,3) Société Athlétique Enghien	380, -
4.	DULOQUIN (106,5) Club Cult. Reims	372,500
5.	BESNIER (100) Sporting Club Neuilly	365, -
6.	CHOUKROUN (105,4) V.G.A. Saint-Maur	365, -
7.	SPANO (95) U.S. Cheminots Marseille	360, -
8.	HABIERA (92,7) Usinor Montataire	345, -
9.	LESIEUR (92,8) Club Lutteurs Sparnaciens	330, -

Compte rendu de la Finale du Critérium National Haltérophile

qui s'est déroulée le 11 Janvier 1969

BOURG-DE-PÉAGE

Catégories Moyens et Mi-Lourds

C'est dans la calme et coquette ville de Bourg-de-Péage située sur les bords de l'Isère qui la sépare de Romans, capitale de la chaussure, que fut organisée la finale du Critérium National d'haltérophilie pour les catégories Moyens et Mi-Lourds (Juniors, Seniors) le 11 janvier 1969, par les dirigeants du district Drôme-Ardèche.

La salle des fêtes de Bourg-de-Péage se prêtait parfaitement aux besoins d'une compétition haltérophile, spacieuse, toute en longueur, pourvue d'une scène surélevée et de vestiaires individuels, d'une salle contiguë pour servir à l'échauffement des athlètes, tout enfin contribuait à donner à cette salle une douce ambiance qui, avec celle créée par un public nombreux et connaisseur allait animer cette soirée.

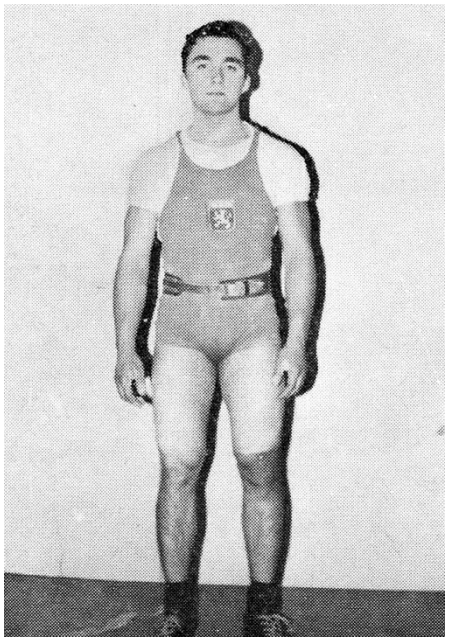

GINEYS, vainqueur de la catégorie Poids Moyens Juniors.

L'organisation de ce Critérium National de grande valeur fut l'œuvre d'une coopération magnifique où tous les dirigeants du district Drôme - Ardèche et du Comité Dauphiné - Savoie apportèrent un peu d'eux-mêmes.

Après la présentation des athlètes juniors qui formèrent le premier plateau, la compétition débuta sous la présidence de M. Bertholet, Président du Comité Dauphiné - Savoie représentant M. Bovi, Président de la F.F.H.C. M. Lefèvre-Ganne, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports de la Drôme, M. Durand, Maire de Bourg-de-Péage et plusieurs hautes personnalités de la ville et du département de la Drôme nous avaient fait l'honneur d'assister à cette réunion. On notait également la présence de M. Baillet, membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. et de M. Lambert, entraîneur national qui avait tenu à assister aux efforts de ceux qui bénéficient de ses conseils et de ceux qui, tôt ou tard, les recevront.

Le développé vit le Poids Moyen Coussin et le Poids Mi-Lourd Picard effectuer leur premier essai à 90 k, ces deux athlètes resteront à cette barre de départ.

Lardin, athlète très fort mais dont la technique dans ce mouvement a besoin d'être perfectionnée pousse 97 k 500. Après lui, le champion de France Gineys effectue de bons passages sur le plateau pour réussir 105 k.

La plus forte impression fut laissée aux soins du Mi-Lourd Wilczewski du Languedoc qui, dans la facilité de ses trois essais réunis, laisse entrevoir d'énormes possibilités : 110 k pour ce mouvement.

L'arraché débute avec Lardin à 95 k, une progression sage, un bon style en fente, accrocheur en diable et c'est 102 k 500 à bout de bras, trois essais « bons ».

Coussin, Gineys, Picard prennent la même charge pour leur barre de départ : 100 k. L'essai est réussi par Coussin et Picard mais Gineys doit s'y prendre a deux fois pour arracher cette charge.

Le deuxième essai à 105 k voit échouer Coussin et Picard tandis que Wilczewski réussit ainsi que Gineys pour son dernier essai.

105 k : troisième essai manqué par Coussin ; 107 k 500 manqués par Picard.

110 k pour Wilczewski, un tirage rapide, une bonne extension mais un relâchement des bras vient contrarier une fixation de la charge et c'est l'essai.

A l'épaulé-jeté, Picard et Gineys prennent 120 k qu'ils réussissent au premier essai ; 122 k 500 pour Lardin, 125 k pour Coussin « bon », 130 k pour Wilczewski qui épaule debout, son jeté est net.

Deuxième essai : 127 k 500 pour Lardin et Gineys, deux styles différents, en fente pour Lardin, en flexion pour Gineys, une belle réussite pour les deux.

130 k pour Coussin qui se relève facilement de la position accroupie et réussit le jeté.

140 k : simple formalité pour le Languedocien à l'épaulé, le jeté est moins aisé mais l'athlète jette la charge.

Troisième essai :130 k pour Picard et Lardin qui ne peuvent terminer le mouvement ainsi que Gineys avec 132 k 500 qui épaule la charge dans un bel effort mais qu'une blessure au genou, contractée pendant l'arraché, lui enlève toutes chances de réussite.

Coussin demande 140 k pour essayer de devancer Lardin pour la 2e place, la charge n'est pas verrouillée.

Wilczewski prend 142 k 500 à son dernier essai mais après une très bonne première partie du mouvement, manque de peu le jeté.

Classement des Moyens. - 1er Gineys : 337 k 500 ; 2e Lardin : 327 k 500 ; 3e Coussin : 320 k.

Classement des Mi-Lourds. - 1er Wilczewski : 355 ; 2e Picard : 310 k.

Après un entr'acte de dix minutes, les Seniors prennent possession du plateau pour la présentation.

Moyens. - Terme, Mallet, Letourneur. Cohen, Kaminski. Combet, qui aurait dû faire partie des sélectionnés, avait averti la F.F.H.C. de son impossibilité de participer, à cause d'une blessure faite à l'entraînement, mais il avait tenu à venir voir ses adversaires et amis.

Mi-Lourds. - Rollin. Auber, Caucigh.

Au développé, Kaminski prend 105 k au premier essai qu'il réussit, ses deux autres tentatives seront « essai » malgré une poussée complète de la charge.

110 k pour Terme qui, dans ce mouvement fait des progrès, reçoit « bon » pour les trois essais, 120 k au dernier.

Mallet, Letourneur, Cohen prennent la même charge pour débuter à 115 k, « bon » pour Mallet et Letourneur, Cohen échoue mais réussit à son second essai.

120 k bien poussés pour Mallet et Letourneur, Cohen manque la même charge à son dernier essai.

Le Mi-Lourd Caucigh est plus heureux à sa première apparition sur le plateau.

125 k pour terminer et c'est l'échec pour le Parisien et le Nordique, tandis que Caucigh récidive « bon » au second essai.

Auber et Rollin respectivement premier et second du Championnat de France 68 choisissent la même barre de départ : 127 k 500. le Normand Auber pousse correctement, son adversaire d'un moment ne réussit qu'à son troisième essai, l'on pensait que l'écart allait se creuser dans ce mouvement à l'avantage du champion de France à l'aise dans cette spécialité mais Auber n'était pas dans un bon jour et les deux tentatives suivantes ne sont pas couronnées de succès.

Le match entre les deux hommes est relancé.

Cohen avec 95 k débute à l'arraché, réussit cette charge, mais ses deux dernières tentatives à 100 k échouent.

Mallet qui, depuis le début est diminué par une perte de poids de corps très importante, ne peut faire mieux que 102 k 500.

Letourneur avec deux beaux arrachés à 105 et 110 k fait une excellente impression, il ne peut tenir 112 k 500.

Caucigh prend 110 k qu'il manque à son premier essai mais est plus heureux au second sur la même charge, c'est l'échec à 115 k au dernier.

Kaminski surprend tous ceux qui le connaissent, sans complexes il s'attaque à 112 k 500 pour son premier essai, nous savons que son record personnel est de 110 k, son tempérament généreux domine la charge et c'est la réussite, ses tentatives à 117 k 500 ne sont pas loin d'aboutir.

Auber prend 112 k 500 - 117 k 500 - 122 k 500 dans un bon style en flexion, le Normand a beaucoup de réussite, bat le record de Normandie et devance de 2 k 500 Rollin qui, après deux essais « bons » tirés en fente, échoue à 122 k 500.

Nous attendons avec impatience le premier essai de Terme, nous savons qu'en valeur pure sur ce mouvement, il peut faire mieux que le record de France qu'il détient avec 135 k 500, la saison passée déjà, avec un peu plus de réussite, il aurait pu espérer une charge plus lourde, les records ne se battent pas sur commande.

Dans un mouvement pur, presque parfait, il arrache 125 k sans effort apparent, il en est de même pour son deuxième essai à 130 k.

La barre est chargée à 136 k 500, les disques de record sont amenés par Roger Gerber qui a bien voulu apporter un peu du Comité de Provence en plus de son aide personnelle aux organisateurs, puisqu'il anime, tout près de son micro et avec bonheur, d'une voix pleine de soleil, la compétition tout au long de son déroulement.

Le silence s'est fait dans la salle, tout le public venu nombreux retient son souffle la charge est tirée, l'extension parfaite mais l'action des bras l'est moins. La charge arrive à bout de bras mais l'athlète se dérobe.

Aimé demande un essai supplémentaire hors compétition qui lui est accordé par M. Marchioni, chef de plateau.

Nous sentons d'après l'aisance du tirage que l'exploit n'est pas loin, Terme le sent aussi.

Après un moment de concentration, le dos bien fixé, le tirage suit, coulé, accéléré dans sa deuxième phase, la charge vient se fixer sur les deux bras tendus, bien en équilibre. Aimé se relève, personne n'entend l'arbitre dire « terre », le public a senti avant que l'essai était « bon », M. Lefèvre-Ganne, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports de la Drôme s'est levé pour applaudir, le record est battu, la charge pèse exactement 136 k 600.

A l'épaulé-jeté, le Provençal Cohen effectue deux essais avec une énergie et des ressources insoupçonnées à 130 k et 135 k mais ne peut jeter 137 k 500. Total : 345 k ; une place de 5e.

Kaminski échoue dans sa première tentative à 130 k, soulève la même charge au deuxième essai mais manque son troisième à 135 k avec un total de 347 k 500 il prend la 4e place.

Avec 135 k et 140 k, Letourneur assure ses première et deuxième charges, prend 142 k 500 à son troisième essai et échoue, le total atteint 370 k.

Mallet n'assure 137 k 500 qu'à son deuxième essai et, pour combler son retard sur Letourneur qui possède 7 k 500 d'avance sur lui, il demande 147 k500. S'il réussit, il prend la deuxième place avec le même total que son adversaire direct, étant plus léger au poids de corps, mais malgré un bel effort, Mallet ne parvient pas à inquiéter Letourneur qui prend la seconde place devant lui : troisième (360 k),

145 k est la barre de départ du recordman de France de l'arraché et du Mi-Lourd Caucigh, les deux athlètes passent ce cap.

150 k pour le second, réussis par Caucigh mais manqués par Terme qui sera plus heureux à sa dernière tentative. Avec 400 k, Aimé prend la première place du Critérium.

Caucigh tente 155 k, échoue dans son effort, 385 k au total. Cet athlète a de grosses possibilités et dans un avenir très proche, il devrait se hisser au niveau des meilleurs Poids Mi-Lourds français.

Le match Auber-Rollin retient notre attention, les deux hommes, avec 150 k débutent. Auber assure cette charge, Rollin ne peut réussir le jeté dans les deux premiers essais mais avec une très grande volonté, il maintient la barre dans sa troisième tentative : 397 k 500 au total.

Auber a gagné le match et la première place, par deux fois il échoue au jeté avec 155 k. Le total est faible pour lui : 400 k.

Cette belle soirée se termine par un repas offert aux athlètes, aux accompagnateurs et aux organisateurs par la Municipalité de Bourg-de-Péage.

M. Moulin, Président du district Drôme-Ardèche prit la parole pour remercier tous ceux qui avaient contribué à la réussite de cette soirée sportive, ensuite M. Bertholet devait, remettre la médaille du mérite à M. Touprikol, haltérophile de 1'U.G.A.P.

Qui faut-il féliciter dans la réussite de cette compétition bien organisée ?

Je pense que la combativité des concurrents, le dévouement des dirigeants organisateurs, l'aide apportée par les Services Municipaux et de la Jeunesse et des Sports de la Drôme ont contribué à celle-ci, mais nous décernerons une mention spéciale à notre ami Bernard Moulin qui, sans un moment de répit tant qu'il ne fut sûr de ne rien omettre, travailla avec acharnement au plaisir de tous, il faut signaler que la phalange de jeunes qui forme le club haltérophile de l'U.G.A.P. suit son Président dans la tâche à accomplir et nous ne saurions passer sous silence le nom de Mme Moulin qui s'est chargée de l'organisation du travail de secrétariat qui n'est pas le moindre.

Nous mettrons à l'honneur les trois arbitres : MM. Marchioni, Blacher, Martini qui, avec des décisions nettes et intelligentes, surent s'attirer la sympathie des athlètes, il est vrai que surtout pour le mouvement du développé qui est souvent source d'interprétations différentes, les athlètes ont recherché la correction du mouvement. Cette amélioration technique vient sans doute de l'enseignement apporté par les entraîneurs de clubs et les conseillers techniques.

Nous n'oublierons pas de sitôt cette soirée qui, si elle a permis de constater une progression d'ensemble des performances Juniors surtout mais aussi Seniors et cela dans les mouvements de détente, d'assister à un record de France de classe internationale (136 k 600 à l'arraché), de deux records du Languedoc, d'un record de Normandie par Auber (arraché à 122 k 500), elle aura aussi resserré les liens d'amitié entre les athlètes venus de tous les coins de France, entre les dirigeants d'un même club, d'un district, d'un comité.

Souhaitons de voir se renouveler de telles rencontres qui, en plus des exploits sportifs qu'elles peuvent amener, facilitent énormément les contacts humains.

Le Conseiller Technique,
BONHOURE Jean.

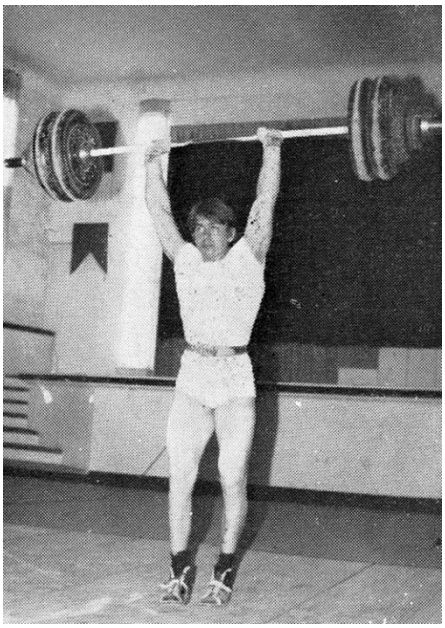

Un Espoir à suivre : WILCZEWSKI, vainqueur de la catégorie Poids Mi-Lourds.

PARIS

Catégorie : Légers et Lourds-Légers

Ayant fait intérieurement « peau neuve », le Gymnase Japy chargé d'un passé haltérophile unique en France nous recevait pour cette finale fédérale du Critérium National. La décentralisation de cette épreuve a permis au Comité de l'Île-de-France d'organiser les finales Juniors et Seniors des catégories Légers et Lourds-Légers.

Deux plateaux étaient prévus.

Au vu de la liste des participants nous présagions de magnifiques luttes ainsi, dans la catégorie des Légers Juniors, le titre se joua jusqu'à la dernière barre à l'épaulé-jeté entre trois « espoirs » : Delvallez (A.S.P.T.T. Lille), Faucher (R.A.C.) et Recchia (A.S. Montferrandaise).

Au développé, Delvallez se détacha nettement en s'assurant une marge de sécurité de 12 k 500 sur ses suivants immédiats Saynac et Recchia, ce qui lui conférait une belle option pour la plus haute marche du podium.

A l'arraché, Faucher, quatrième homme, qui accusait un retard de 17 k 500 sur Delvallez rejoignait le peloton de tête en effectuant un 3e essai à 95 k en demi-flexion, ce qui laisse présager un bel avenir pour ce Junior de Rueil-Malmaison.

Ainsi, après ces deux premiers mouvements, les 4 hommes se situaient entre 177 k 500 et 182 k 500, ce qui montre combien la lutte fut serrée.

Au 3e mouvement, Saynac, malgré des qualités certaines de détente et de puissance restait à 110 k manquant par deux fois 115 k. Faucher et Recchia en réalisant cette charge évinçaient définitivement le Bordelais de l'une des trois premières places.

La lutte restait très ouverte et il fallait 125 k aux deux rivaux pour ravir la 1re place à Delvallez qui venait de réussir 117 k 500.

Par prudence, les deux athlètes passèrent à 120 k ; réussite pour Recchia, échec pour Faucher.

La logique même commandait une tentative sur 125 k, malheureusement pour eux, elle devait s'avérer infructueuse.

Certains sont déçus, d'autres le sont beaucoup moins, cela n'a pas grande importance car pour cette future élite, le Critérium ne doit être qu'une étape.

Chez les Légers Seniors, lutte également très serrée entre deux hommes : Tauran et Fourrier Y. Sans vouloir minimiser la valeur de Caesemaker et de Jouvencel, sauf imprudence de la part des deux premiers cités, ils ne pouvaient prétendre intrinsèquement aux deux premières places,

Après le développé, Caesemaker, meilleur technicien et sans doute le plus heureux ce jour-là, prenait l'avantage 2 k 500 sur Fourrier, 7 k 500 sur Tauran et 15 k sur De Jouvencel.

Au deuxième mouvement, le Réunionnais de la Gauloise de Montbéliard, avec 110 k en reprenait 10 au Nordiste qui restait, tout comme De Jouvencel à 100 k.

Après l'arraché, la position était la suivante :

Fourrier et Tauran : 217 k 500, Caesemaker : 215 k et De Jouvencel : 200 k.

A l'épaulé-jeté, le Parisien restait à sa première barre : 120 k, manquant deux fois 130 k et réalisant ainsi 320 k au total des trois mouvements.

Caesemaker, après s'être assuré la 3e place avec 130 k manquait 135 k au cours de ses deux exercices suivants.

Pour leur 1er essai, Tauran et Fourrier réussirent respectivement 132 k 500 et 137 k 500 e avantage à Fourrier. La barre fut chargée à 142 k 500 pour les deux adversaires : échec. Au 3' essai, Tauran réussit cette charge dans un magnifique effort et parvient à rétablir le déséquilibre provoqué par un tirage dissymétrique, le jeté ne souffrant, chez cet athlète, d'aucune particularité.

Quant à Fourrier, la barre fut épaulée mais il ne put achever l'effort de relèvement.

Tauran : 360 k ; Fourrier : 355 k.

Dans la catégorie des Lourds-Légers, quatre sympathiques athlètes : Demonsel (Lille), Goubayon (Lavelanet), Demeyère (Faches-Thumesnil) et Decugnières (Paris). Malheureusement pour ce dernier, aucun essai ne lui fut accordé au 1er mouvement et de ce fait dut abréger sa participation. Quant aux autres, ils devaient tous trois réaliser la même charge, soit 127 k 500.

A l'arraché, avantage pour Goubayon qui réussit, dans un magnifique effort et une technique non moins excellente 122 k 500 prenant ainsi 7 k 500 à Demeyère et 10 k à Demonsel.

Au 3e mouvement, ce fut le Pyrénéen qui commença en réussissant 145 k, suivi de Demonsel : 150 k et Demeyère : 152 k 500. Cette dernière charge devait être fatale pour Goubayon qui, par deux fois, ne put réaliser son geste.

Il fallait à Demonsel 155 k pour égaler ses deux adversaires et les coiffer sur la ligne d'arrivée grâce à un poids de corps avantageux ; c'est ce qu'il fit.

Non content de s'être assuré la victoire, il fit un essai sur 160 k, malheureusement la concentration s'était enfuie à grands pas, il ne put exécuter réglementairement son exercice.

Pour conclure, je voudrais féliciter, ici, tous les concurrents pour leur excellent comportement mais surtout l'un d'entre eux, Goubayon, dont la participation à nos épreuves fédérales est effective depuis de nombreuses années.

Je remercie vivement les dirigeants de l'Île-de-France, ainsi que les organisateurs qui ont su, une fois de plus, se donner sans compter. Je félicite également les arbitres qui ont officié en toute impartialité et dont l'arbitrage n'a fait l'objet, a posteriori, d'aucune discussion.

M. PATERNI.

***

PERPIGNAN

Catégories : Coqs, Plumes, Lourds

Un soleil presque chaud qui fait déjà éclater les bourgeons des abricotiers accueille les athlètes parisiens, leurs accompagnateurs et ceux qui ont transité par la capitale, arrivés le samedi au matin pour participer à la finale du Critérium National. Il n'en faut pas plus pour que règne la bonne humeur dans les chambres d'hôtel où s'installent ceux qui viennent des régions noyées dans les frimas septentrionaux. Torse nu au balcon, Roger Lévecq me dit : « Je crois que c'est la première fois que je vois le soleil depuis Mexico ».

Appréciée par tous ceux d'un petit groupe dont je suis, une somptueuse paella nous conduit à prendre un repos digestif après le déjeuner. Ensuite, c'est vers le lycée Arago que convergent les concurrents de ce Championnat de France d'hiver inscrit pour la deuxième fois au calendrier des compétitions fédérales. Manquent toutefois les têtes d'affiche et quelques tenants de records ou de titres nationaux : les Coqs Meurat et Fougeret, Fulla en Plumes ; bien entendu, c'est l'absence de Fouletier qui sera la plus remarquée.

Les Juniors sont appelés à 17 h. Un seul plateau pour les trois catégories.

Le Coq Buatois s'assure au développé, avec 82 k 500, une avance confortable sur Belen, 75 k et Cozeret 70 k. Il essaie par deux fois d'améliorer le record de France avec 90 k, mais il échoue nettement.

L'arraché renforce l'avance du Lorrain qui, terminant à 83 k, essaie d'améliorer le record que détient Garaïos depuis 1962. Hélas à la pesée, la barre accuse 82 k 700 ; le record est simplement égalé. Belen a obtenu 70 k et Cozeret, à 52 k de poids de corps, réussit une très belle progression : 70 k, 75 k, 77 k 500.

Le dernier exercice voit encore deux tentatives malheureuses de Buatois sur le record, à 111 k. Restant à sa barre de départ : 102 k 500, il totalise 267 k 500, à 2 k 500 du record du total olympique de Marchal. Le Parisien Cozeret, avec 97 k 500, se hisse à la deuxième place (245 k) après une belle tentative de dépassement engagée par Belen. Le Languedocien qui est passé de 92 k à 102 k 500, dans un effort très apprécié du public, épaule les 102 k 500 au dernier essai, mais ne peut jeter la barre qui lui aurait assuré 247 k 500.

Il faut souligner l'excellente prestation du petit Poids Mouche qui a réussi huit essais. A toutes fins utiles, ses meilleures barres aux trois mouvements sont relevées dans un procès-verbal. Elles seront comparées à d'autres performances, réalisées depuis le 20 octobre 1968, au cours de la réunion du Bureau fédéral du 1er février. Son arraché à 77 k 500 a de sérieuses chances d'être retenu comme record de France de la nouvelle catégorie.

Le Monégasque Casanova fait cavalier seul en Plume. Très rapide, non moins souple, on ne voit pas pourquoi il ne tire pas en flexion peut-être parce qu'il manque de puissance dans le relèvement ? Quelques kilos de muscles en plus et il devrait faire un très bon Poids Léger dont il a la taille.

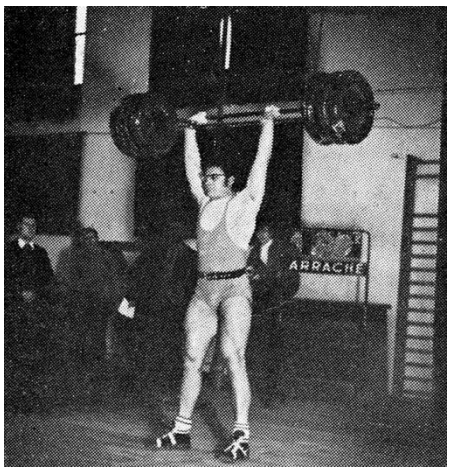

Bien que loin de ses possibilités, DELPUECH remporte le titre en catégorie Poids Lourds Juniors.

En Lourd, Delpuech domine largement quoique très en dessous de sa performance record : (427 k 500) faite le 29 août 1968, avec une maestria qui avait enthousiasmé les assistants : 112 k 500 au développé et 120 k à l'arraché pour le match, et 115 k et 130 k, hors compétition, pour les records de ces deux exercices dans la nouvelle catégorie « Lourds ».

Conus, qui, maigri, devrait être un Lourd-Léger de 87 à 88 k, est bien de la très bonne « écurie » Baillet des Juniors Auxerrois. Doué de belles qualités, une application soutenue à l'entraînement doit le faire progresser rapidement. Il réalise 107 k 500 et 90 k aux deux premiers exercices.

Delpuech jette 150 k en deuxième barre et renonce à son troisième essai. Le Languedocien n'est pas en forme. Peut-être paye-t-il l'entraînement intensif des mois d'été ? Ses 130 k, arrachés dans un beau sursaut d'énergie devraient lui rendre la confiance que son état physique semble avoir ébranlé. Le total de 382 k 500 sera sûrement homologué dans la catégorie des 110 k. Juste à temps car le surlendemain, Delpuech a vingt ans.

Conus qui souffre d'une épaule échappe de justesse au zéro, il réussit 135 k et totalise 332 k 500.

A 21 h, c'est au tour des Seniors. Un premier plateau pour les Coqs, un second pour les Plumes et les Lourds.

Au développé, Deconninck prend la tête avec 90 k. Le Lillois conserve la tête du peloton après l'arraché, mais les positions sont serrées. Fait curieux, les quatre concurrents ont commencé à 75 k à l'arraché, et ils en sont restés la. Échauffement trop court sans doute après le premier exercice.

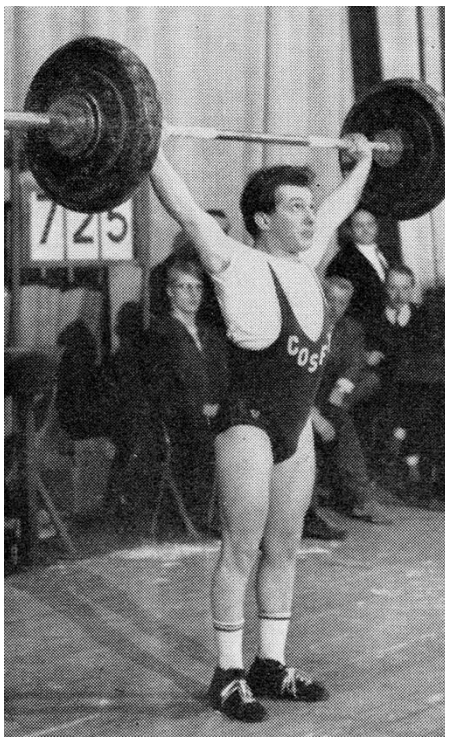

DECONNINCK (C.O.S. Faches-Thumesnil), vainqueur des Poids Coqs Seniors.

L'arraché se fait de même, dans un mouchoir. Deconninck reste à sa première barre : 102 k 500 et s'assure, avec 257 k 500, deux kilos et demi de plus que My et Beekhuizen. C'est le petit Vietnamien de Montrouge qui prend la deuxième place au poids de corps. My, bon styliste, pourrait prendre le meilleur sur le Lillois qui n'a pas paru au mieux de sa forme. Beekhuizen aura besoin d'améliorer sa technique, à cette condition il doit devenir redoutable. Quant au Pyrénéen Dignan, sec comme une épissure, beaucoup trop grand pour 56 k, il a montré aux très jeunes spectateurs de l'assistance que sans avoir la silhouette ramassée et bulbeuse que beaucoup prêtent aux haltérophiles, l'on peut tirer sur le double de son poids de corps.

Les Plumes offriront le beau spectacle d'une lutte serrée qui portera trois totaux au-dessus de 310 k. D'aucuns donnent Eyraud pour favori, mais Nourry montre des ambitions mordantes et Aspart, devant son public, peut se faire craindre tout autant. Quant à Leguy, d'entrée de jeu, il promet d'être un adversaire dangereux, on sent en lui une énergie peu commune, servie par une vitesse et une netteté d'exécution qui augurent de belles performances à l'arraché et à l'épaulé- jeté.

Le développé établit le classement suivant : Nourry, Leguy, Eyraud, Aspart. Seul, le Lyonnais a réussi ses trois essais.

L'arraché provoque des permutations Leguy, Eyraud, Nourry, Aspart. Ce sera le classement final. L'Angevin est seul à réussir ses trois essais : 87 k 500, 92 k 500, 95 k.

L'épaulé-jeté assure la victoire de Leguy qui réussit 125 k avec une belle maîtrise. Total : 320 k. Prendra-t-il la suite de Dumas dans le surclassement de Fulla ? Ouvrier dans le bâtiment, il a pu, paraît-il, pour la première fois, préparer convenablement une compétition en prenant sur son congé une demi-douzaine d'après-midi qu'il a réservés à' l'entraînement depuis le 1er janvier. Il devrait entrer dans le corps des sapeurs-pompiers de Nantes. Souhaitons son admission le plus tôt possible, et on reparlera de lui.

Hors compétition, il tente le record de France, avec 131 k, épaule bien mais ne peut se relever. Encore un qui devra réserver une bonne partie de son entraînement à la musculation.

Eyraud tire au troisième essai sur la barre de match à 127 k 500 qui lui permettrait de battre Leguy au poids de corps, mais il échoue. Avec 315 k, le Lyonnais se retrouve deuxième. Pour peu que Combet le prenne en mains, il devrait atteindre 325 k avant la fin de la saison.

Nourry qui a compromis ses chances à l'arraché en restant à 87 k 500 ne peut rattraper Eyraud, car, échouant à 117 k 500 qu'il réussit au deuxième essai, il tire sur 122 k 500 qui ne lui assurent que 312 k 500 et la troisième place. Assuré sur ses arrières, c'est 127 k 500 qu'il aurait dû tenter pour viser la médaille d'argent.

Quant à Aspart, il reste à 117 k 500 et n'obtient que 302 k 500. Je m'attendais à mieux.

Restent les deux « enclumes » Lévecq et Michon. Le Nordique qui a largement relâché l'entraînement depuis Mexico, comme il se devait, résistera mal aux coups de boutoirs du Champenois.

Lévecq prend 2 k 500 d'avance au développé : 155 k à 152 k 500, mais ensuite il répond à l'aisance technique, à la puissance de Michon par un style qui a perdu la qualité acquise pendant la préparation olympique. Il reste à 130 k alors que Michon passe de 135 à 140 k et à 145 k. Une série qui promet 150 k pour bientôt, sinon 152,500 ou 155.

À l'épaulé-jeté, le Rémois démarre à 175 k, le Loossois à 180 k. Michon, relâché dans le passage en flexion, manque 185 k et les réussit en troisième barre avec aisance. Total : 482 k 500. Il faut 197 k 500 à Lévecq pour l'emporter au poids de corps, mais là, c'est trop pour lui ce soir. Avec 180 k, il totalise 465 k. C'est tout à son honneur que, se sachant en méforme, il ait participé à une finale nationale deux mois après son retour des Jeux Olympiques.

De belles empoignades se préparent entre ces deux hommes, dont le résultat devrait être, bientôt d'inquiéter un certain Lyonnais qui a maintenant lui aussi, d'autres chats à fouetter.

Finale donc satisfaisante dans l'ensemble, qui dans les deux catégories Plumes et Lourds, permet d'assurer un bond en avant d'une petite phalange de Seniors. Et les six Juniors devraient, passé bientôt le cap des vingt ans, préparer la relève.

Bon arbitrage, sans sévérité, d'une parfaite unité de jugement du commencement à la fin. Quant à l'accueil, pris en charge par le dévoué Baixas, il ne pouvait être que des plus sympathique, même chaleureux. M. Coret, Président du Comité des Pyrénées, représentait le Président de la Fédération.

Il reste enfin à souhaiter que les récentes mesures d'austérité budgétaire ne remettent pas en cause l'initiative prise au mois d'octobre dernier, de faire assurer l'accompagnement des athlètes par leur entraîneur. Il m'a paru que l'assistance des techniciens ou des animateurs de clubs présente un avantage incontestable, d'un point de vue moral surtout, pour les athlètes, particulièrement pour les Juniors.

À l'issue du classement général de la finale et après application du barème de cotation des performances pour l'attribution du Vase de Sèvres, ce sont Buatois et Michon qui gagnent la Coupe offerte par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports à l'athlète ayant réalisé, en Junior et en Senior, la meilleure performance au Critérium National. Les deux Coupes seront envoyées par le Président de la Fédération aux Présidents des Comités Régionaux de ces athlètes, pour leur être remises en son nom.

C. TAILLEFER.

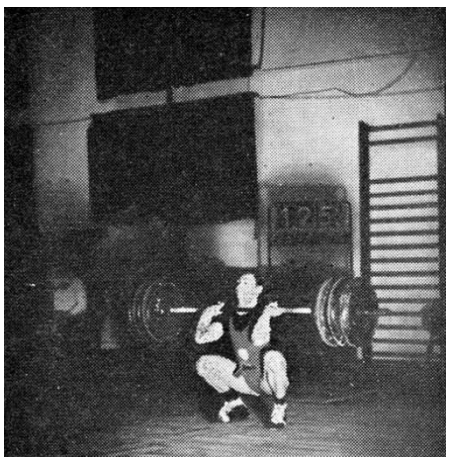

LEGUY qui remporte le titre avec 320 k en catégorie Poids Plumes, peut espérer faire mieux.

Résultats du Prix d'Encouragement Culturiste

disputé le 3 Novembre 1968

Comité d'Anjou :

Seniors : 1. Gicquel : 13,5 ; 2. Poussier : 13,5 ; 3. Roubaud : 8,5, Saint- Nazaire Omnisport.

Comité d'Auvergne :

Juniors : 1. Nicolas : 13, Union Sportive du Velay ; 2. Lesage : 11, Ilets Sports Montluçonnais ; 3. Balaguer : 11, Union Sportive du Velay.

Seniors : 1. Bousquet : 22,5 ; 2. Roch : 21,5 ; 3. Martin : 20, Association Sportive Montferrandaise.

Comité de Bourgogne :

Juniors : 1. Gauthier : 8, Stade Auxerrois.

Seniors : 1. Billard : 9, Stade Auxerrois.

Comité de Champagne :

Juniors : 1. Débert : 15, A.S. Sainte-Savine ; 2. Garne : 11, Cercle Haltérophile Troyen ; 3. Souverain : 8,5, A.S. Sainte-Savine.

Seniors : 1. Pfeffer : 16,5 ; 2. Degdak : 16, A.S. Sainte-Savine ; 3. Serkiz : 16, Cercle Haltérophile Troyen.

Comité de Côte d'Azur :

Juniors : 1. Indelicato : 11, Haltéro Club Nice ; 2. Ricord : 9, Club Culture Physique Toulon ; 3. Ferrero : 8, Omnisport Hyères.

Seniors : 1. Sansano : 19,5, Club Culture Physique Toulon ; 2. Domine 19, Club Athl. Nice ; 3. Papalia : 17,5, Club Culture Physique Toulon.

Comité de Guyenne :

Juniors : 1. Nuniez : 17,5 ; 2. Rivet : 4,5 ; 3. Bonzon : 2, Monrepos Olympique Floirac.

Seniors : 1. Fatica : 14,5, A.S. Préparation Olympique du Midi ; 2. Chaignaud : 11,5, Monrepos Olympique de Floirac ; 3. Beck 3, A.S. Préparation Olympique du Midi.

Comité de l'Île-de-France :

Juniors : 1. Lelouch : 18, Club Haltérophile et Culturiste Parisien ; 2. Snasli : 15 ; 3. Aubry : 12,5, Club Culturiste Avonnais.

Seniors : 1. Cauvin : 19, A.S. Vélizy-Villacoublay ; 2. Dupuy : 18, C.A. Mantes-la-Ville ; 3. Bornes : 17,5, Club Haltérophile et Culturiste Parisien.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Tavignot : 14. Haltérophile Club de Compiègne ; 2. Bernard : 8, Haltérophile Club Soissons ; 3. Ducastel : 7, Haltérophile Sport Montataire.

Seniors : 1. Lecareux : 16, Haltérophile Club de Compiègne ; 2. Tarrège : 11. A.S. Usinor ; 3. Monfourny : 7, Haltérophile Club de Compiègne.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Elineau : 13, Institut Culturiste Rochelais ; 2. Rhé : 12, Club Haltérophile Culturiste Rochefortais ; 3. Tonneau : 10,5, Institut Culturiste Rochelais.

Seniors : 1. Guiennet : 14,5 ; 2. Pelletier : 14, Royan Océan Club ; 3. Gallien : 13,5, Institut Culturiste Rochelais.

Comité de Provence :

Juniors : 1. Maurel : 20, Haltérophile Culturiste Club Aix ; 2. Clément : 13,5, Association Sportive Sainte-Tulle ; 3. Gaine : 13, Haltérophile Cl. Marignane.

Seniors : 1. Truc : 25, Haltérophile Club Aix ; 2. Sempère : 19,5, Haltéro Club Marignane ; 3. Ortiemo : 19. Haltérophile Club Aix.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1. Médina : 14, Judo Club Figeac ; 2. Richen : 12, Judo Club Figeac ; 3. Fenouil : 11, Judo Club Figeac.

Seniors : 1. Chanut : 11,5 ; 2. Mélia : Judo Club Figeac ; 3. Marty : 11, A.S. Decazeville.

Classement National du Critérium National Athlétique

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 1er Décembre 1968

JUNIORS

		Points
1.	GAUFFRETEAU, Club Sp. et Art, de Châtellerault	32
2.	DATTENY, Union Haubourdinoise	26,50
3.	CASTANEIRA, Ass. Sp. Prépa. Olymp., du Midi	25
4.	GRIMONPREZ, Union Halluinoise	25
5.	BARON, Union Haubourdinoise	24
6.	VANAUTRYVER, Club Athlétic de Maubeuge	21,50
7.	LELOUCH, Club Haltéroph. Cultur. Parisien	19,50
8.	CANTENYS M., Institut Culturiste Rochelais	19,50
9.	VERPOORT, Union Halluinoise	18,50
10.	WATEL, Haltérophile Club de Boulogne	17,50
11.	ELINEAU, Institut Culturiste Rochelais	15,50
12.	NEUSY, Club Athlétic Lensois	15
13.	JURAND, Ass. Sp. Prépa. Olymp., du Midi	15
14.	DELRUE, Club Culturiste Harnaisien	14,50
15.	CASANOVA, Association Sportive de Monaco	14
16.	LAPRESLE, Institut Cultur. Rochelais	14
17.	TARRY, Haltér., et Cultur. Club Arbreslois	14
18.	IMBERT, Institut Culturiste Rochelais	14
19.	MAGNARD, La Montluçonnaise	13
20.	TERSIN, Amie. Sp. Électricité de Lille	11,50
21.	DOOGHE, Club Athlétic Lensois	11
22.	TONNEAU, Institut Culturiste Rochelais	10,50
23.	FÉRET D., Haltérophile Club de Boulogne	10
24.	SAMMARCO, Club Athlétic Lensois	10
25.	MAJELVIZAH, Club Athlétic Lensois	10
26.	BOURDASSOL, Institut Culturiste Rochelais	9
27.	DAUDRUY, Haltérophile Club de Boulogne	9
28.	BRUYNEEL J.-P., A.S.P.T.T. Lille	8
29.	TAVIGNOT, Haltérophile Club de Compiègne	8
30.	DAROCHA, Haltérophile Club de Soissons	6,50

SENIORS

1.	AMSELLEM, Union Sportive de Biarritz	30,50
2.	FERNANDEZ, Courbevoie Sports	30
3.	PIQUET, Electric Club Montluçonnais	29
4.	TALBOT, Association Culturistes Havraise	28,50
5.	BLANCHARD, Stade Olympique de Calais	28
6.	MAHROUB, Association Sport. Monaco	27
7.	PLOYARD, Union Haubourdinoise	26,50
8.	VERHOLLE, Union Halluinoise	26
9.	PAGIARO, Centre Culturiste Harnaisien	25,50
10.	LECOLLEN, Maison des Jeunes et de la Cult., d'Elbeuf	25
11.	ATTAL, Institut Culturiste Rochelais	25
12.	LÉONARDI, Union Sportive du Velay	25
13.	VASSELIN, Association Culturiste Havraise	24,50
14.	BOURDET, Société de Gymnastique d'Angers	24
15.	FAYARD, Haltérophile Club de Villefranche	23,50
16.	MAUBERT, Stade Olympique de Calais	23,50
17.	BOSCARINO, Stade Héninois	23,50
18.	VESCHAMBRES, Courbevoie Sports	23.50
19.	DHUYVETTER, Union Halluinoise	23
20.	CARETTE, Union Haubourdinoise	22,50
21.	ROCH, Ass. Sportive Montferrandaise	22
22.	FOURDINIER, Haltérophile Club de Boulogne	22
23.	MARTIN, Association Sportive Montferrandaise	22
23.	HOET, Union Halluinoise	22
25.	KASMAREK, Union Haubourdinoise	22
26.	MAHAUDA, Ass. Sp. Vélizy-Villacoublay	21,50
27.	GOANACH, Association Sportive Montferrandaise	21,50
28.	GIBOREAU, Association Culturiste Havraise	21,50
29.	CAUVIN, Ass. Sport. Vélizy-Villacoublay	21,50
30.	CARGINIERE, Ass. Sport. Prépa. Olymp., du Midi	21
31.	MENARD, Institut Culturiste Rochelais	21
32.	BARCOS, Ass. Sp. Prépa. Olymp., du Midi	21
33.	FOUCAUDY, Ass. Sport. Prépa. Olymp., du Midi	21
34	DELAUNAY, Association Culturiste Havraise	20,50
35.	CANTENYS J-C., Institut Culturiste Rochelais	20,50
36.	DUPREY, Ass. Sp. Prépa. Olymp., du Midi	20,50
37.	CHASSAING, Electric Club Montluçonnais	20
38.	MERIGUET, Gauloise de Vaise	20
39.	MACHAUD, Courbevoie Sports	20
40.	CHAMBARD, Ass. Sp. Vélizy-Villacoublay	20
41.	BROUTIN, Union Haubourdinoise	20
42.	BOIRON, Union Sportive Velay	19,50
43.	CASIER, A.S.P.T.T. Lille	19
44.	LAPORTE, Monrepos Olympique	18,50
45.	HEIN, Club Sp. et Artist., de Châtellerault	18
46.	MALASCO, Stade Héninois	18
47.	ESTOURNET, Ass. Culturiste Havraise	18
48.	LECOMTE, Courbevoie Sports	18
49.	BOILON, Ass. Sport. Montferrandaise	17
50.	ORTIZ, Ass. Sp. Prépa. Olymp., du Midi	16,50
51.	JISQUEL, Saint-Nazaire Omnisport	16
52.	MÉLI, Stade Héninois	16
53.	CHANIONAL, Club Athlétic Lensois	16
54.	HEUNACHE, Club Athlétic Lensois	16

55.	BUSSON, Saint-Nazaire Omnisport	16
56.	CHOUKROUN, Courbevoie Sports	16
57.	BORNES, Club Haltér., et Cultur. Parisien	16
58.	NAVARRO, Assoc. Sportive Montferrandaise	16
59.	CASSAGNABERE, Union Sportive de Biarritz	16
60.	BAUVRY, Club Athlétic Lensois	16
61.	MARTINELLI, Mais, des Jeun, et de la Cult., d'Elbeuf	16
62.	PICHEREAU, Mais, des Jeunes et de la Cult., d'Elbeuf	16
63.	FORTIER, Courbevoie Sports	15
64.	DREYER, Mais, des Jeunes et de la Cult., d'Elbeuf	15
65.	SIMONEAUX, Stade Héninois	14,50
66.	BRUYNEEL H., A.S.P.T.T. Lille	13,50
67.	DHEDIN, Union Haubourdinoise	13
68.	COULON, Union Halluinoise	12
69.	LECAREUX, Haltérophile Club Compiègne	9,50
70.	MIELLET, A.S.P.T.T. Lille	9

Classement Général du Challenge National des Clubs Culturistes

d'après les résultats des Éliminatoires disputées le 22 Décembre 1968

		POINTS
1.	C.H.C. Parisien I	92,50
2.	Union Haubourdinoise	80
3.	Courbevoie Sports I	79
4.	A.C.H. Le Havre I	79
5.	A.S.P.O.M. Bordeaux I	78
6.	I.C. Rochelais I	75,50
7.	Halluinoise	74,50
8.	Calais I	73
9.	Elbeuf I	71,50
10.	Montferrandaise	67,50
11.	A.S.P.O.M. Bordeaux II	66
12.	E.G. Montluçon	65
13.	C.H.C. Parisien II	64
14.	C.C. Hénin	61
15.	A.S. Montferrandaise II	60,50
16.	I.C. Rochelais II	60,50
17.	C.C. Harnes	57,50
18.	A.C.H. Le Havre	57
19.	C.C. Argonvillois	56,50
20.	P.T.T. Lille I	56
21.	Clé des Bois	55
22.	Elbeuf II	54,50
23.	Gauloise de Vaise I	54
24.	M.O.F. Bordeaux	53
25.	Courbevoie Sports II	49
26.	S.N.O.S. Anjou	48,50
27.	C.H. Lens	47,50
28.	I.C. Rochelais III	47
29.	Elbeuf III	44,50
30.	Calais II	43,50
31.	A.C. Montpelliérain	41
32.	O.H.C. Oyonnax	40,50
33.	U.S. Velay Le Puy	39,50
34.	Rouen	37,50
35.	I.C. Rochelais IV	37
36.	Omnisports Club Agathois I	36
37.	P.T.T. Lille II	35,50
38.	H.C. Lyon I	35
39.	Gauloise de Vaise II	34,50
40.	Stade Croisicais	31.50
41.	Calais III	29,50
42.	TALBOT, Association Culturistes Havrais	28,50
43.	H.C. Lyon II	24
44.	A.H.C. Rochelaise	23
45.	H.C. Soissons	19
46.	Omnisports Club Agathois II	7

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE

disputée à Bourg-de-Péage, Paris et Perpignan les 11 et 12 Janvier 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
JUNIORS						
Poids Coqs						
1. BUATOIS	55 k 500	A.S.P.T.T. Nancy	82,500	82,500	102,500	267 k 500
2. COZERET	52 k	Sporting Club Neuilly	70, -	77,500	97,500	245 k
3. BELEN	53 k 900	Maison Jeunes Lunel	75, -	70, -	92,500	237 k 500
Poids Plumes						
1. CASANOVA	59 k 700	AS. Monaco	90, -	77,500	105, -	272 k 500
Poids Légers						
1. DELVALLEZ	66 k 300	A.S.P.T.T. Lille	100, -	82,500	117,500	300 k
2. RECCHIA	66 k 900	A.S. Montferrandaise	87,500	90, -	120, -	297 k 500
3. FAUCHER	67 k	Rueil Athlétic Club	82,500	95, -	115, -	292 k 500
4. SAYNAC	67 k 400	C.C. St-Médard-en-Jalles	87,500	92,500	110, -	290 k
Poids Moyens						
1. GINEYS	73 k 600	Halt, Cult, Lyonnais	105, -	105, -	127,500	337 k 500
2. LARDIN	72 k 900	Indép. Vaulx-en-Velin	97,500	102,500	127,500	327 k 500
3. COUSSIN	73 k	Etoile Sport. Tavel	90, -	100, -	130, -	320 k
Poids Mi-Lourds						
1. WILCZEWSKI	77 k 800	St. Ste-Barbe Gd-Combe	110, -	105, -	140, -	355 k
2. PICARD	77 k 100	Stade Auxerrois	90, -	100, -	120, -	310 k
Poids Lourds						
1. DELPUECH	102 k 600	Athl. Club Montpelliérain	112,500	120, -	150, -	382 k 500
2. CONUS	91 k	Stade Auxerrois	107,500	90, -	135, -	332 k 500

/

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE

disputée à Bourg-de-Péage, Paris et Perpignan les 11 et 12 Janvier 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
SENIORS						
Poids Coqs						
1. DECONNINCK	55 k 800	C.O.S. Faches-Thumesnil	90, -	75, -	102,500	267 k 500
2. MY	54 k 300	Stade Municip. Montrouge	85, -	75, -	105, -	265 k
3. BEEKHUIZEN	56 k	Cl. Halt. Lunéville	85, -	75, -	105, -	265 k
4. DIGNAN A.	55 k 800	Union Athl. Tarbaise	82,500	75, -	105, -	262 k 500
Poids Plumes						
1. LEGUY	59 k 700	Soc. Gymn. Angers	100, -	95, -	125, -	320 k
2. EYRAUD	59 k 600	A.S. Chem. Vénissieux	97,500	95, -	122,500	315 k
3. NOURRY	60 k	Vaillante St-Quentin	102,500	87,500	122,500	312 k 500
4. ASPART	59 k 900	Judo Club Perpignan	95, -	90, -	117,500	302 k 500
Poids Légers						
1. TAURAN	67 k 500	Gauloise Montbéliard	107,500	110, -	142,500	360 k
2. FOURRIER Y.	67 k 100	Soc. Athlét. Enghien	112,500	105, -	137,500	355 k
3. CAESEMAEKER	67 k 500	C.O.S. Faches-Thumesnil	115, -	100, -	130, -	345 k
4. DE JOUVENCEL	67 k 500	Stade Municip. Montrouge	100, -	100, -	120, -	320 k
Poids Moyens						
1. TERME	74 k 100	Athl. Club Montpelliérain	120, -	130, -	150, -	400 k
2. LETOURNEUR	74 k 600	Ass. St-Jean Nogent-le-R.	120, -	110, -	140, -	370 k
3. MALLET	73 k 800	C.O.S. Faches-Thumesnil	120, -	102,500	137,500	360 k
4. KAMINSKI	74 k	Paris Université Club	105, -	112,500	130, -	347 k 500
5. COHEN	74 k 600	U.S. Chem. Marseille	115, -	95, -	135, -	345 k
Poids Mi-Lourds						
1. AUBER	78 k	Stade Porte Normande	127,500	122,500	150, -	400 k
2. ROLLIN	80 k 300	A.S.P.P. Paris	127,500	120, -	150, -	397 k 500
3. CAUCIGH	81 k 100	Entente Sport. Viry	125, -	110, -	150, -	385 k
Poids Lourds-Légers						
1. DEMONSEL	89 k	A.S. Électricité Lille	127,500	112,500	155, -	395 k
2. DEMEYÈRE	89 k 700	C.O.S. Faches-Thumesnil	127,500	115, -	152,500	395 k
3. GOUBAYON	90 k	Cercle Halt. Pays Olmes	127,500	122,500	145, -	395 k
N. cl. DECUGNIÈRES	88 k	Soc. Athl. Montmartroise	0, -	—	—	—
Poids Lourds						
1. MICHON	110 k 600	Club Culturiste Reims	152,500	145, -	185, -	482k 500
2. LÉVECQ	105 k	S.C. Tête Cheval Loos	155, -	130, -	180, -	465 k

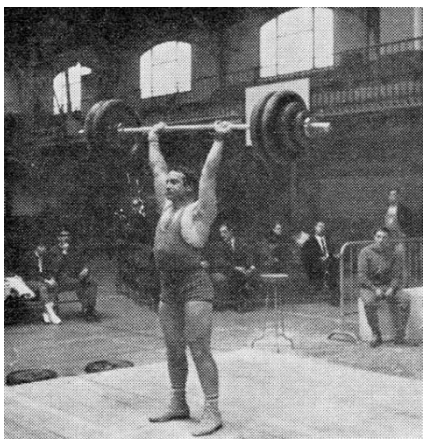

DEMONSEL, en petite forme, remporte néanmoins la 1re place à la Finale du Critérium National Haltérophile.

Stages régionaux et interrégionaux

La progression des soixante-dix meilleurs haltérophiles français en 1967 et 1968, qui a été enregistrée pour la première fois depuis 10 ans au moins dans chacune des sept catégories (moyenne des dix meilleures performances), l'augmentation, relevée sur trois années, du nombre des participants aux éliminatoires des compétitions réservées aux athlètes non classés et de série pendant les deux premiers mois de la saison sportive, sont le résultat essentiellement du travail des entraîneurs de Clubs.

***

Le droit et - le devoir - d'arbitrer qu'ont maintenant les entraîneurs fédéraux, l'amélioration constante de l'enseignement technique donné dans les stages de formation de cadres, les connaissances administratives qui se développent dans le programme de ces stages, la diffusion récente d'une méthode de préparation à la compétition, devraient accroître l'efficacité de ceux qui sont la cheville ouvrière des clubs. Et il est envisagé de rendre plus active leur participation à la promotion de notre sport, suivant un système de gestion inédit.

Mais trop de clubs sont encore dépourvus d'entraîneurs et peu de clubs en ont assez pour faire face aux besoins de leurs athlètes. Une progression depuis deux ans de 5,1 % de l'élite nationale, c'est bien mais ce n'est pas assez. Une augmentation sur 1966 de 51 % du nombre des engagés aux compétitions de débutants, c'est bien mais c'est insuffisant.

Par ailleurs si, comme on peut l'espérer, une place est faite dans les prochaines années à l'enseignement d'une technique haltérophile rationnelle dans les activités d'éducation physique, les clubs accueilleront plus de jeunes licenciés.

Il faut donc, d'une façon pressante, renforcer l'encadrement technique de nos associations.

La réinstallation des clubs dans des locaux plus vastes et mieux aménagés est une affaire que les dirigeants fédéraux ne laissent pas en sommeil. La formation de techniciens et d'animateurs en est une autre dont les dirigeants locaux doivent se soucier beaucoup plus désormais.

Trois stages fédéraux devaient avoir lieu du 3 au 8 février. L'un a failli être annulé faute de candidats et l'effectif des deux autres est incomplet. C'est désolant. Sans doute est-il difficile pour des ouvriers de s'absenter pendant une semaine ou de perdre une partie de leur salaire. Mais les dirigeants de clubs ne peuvent-ils intervenir auprès des employeurs des candidats à un stage de formation de cadres, ou compléter l'indemnité qui est versée aux stagiaires par la Fédération ?

Les stages régionaux et interrégionaux ont été augmentés cette année. La plupart sont des stages de week-end. Ils préparent, en une seule période de six jours ou trois de deux jours, au brevet du Premier Degré.

Il est hautement souhaitable que les effectifs prévus par les Conseillers Techniques Régionaux qui en auront la direction soient complets.

Ci-dessous, le calendrier de ces stages, à compter du 1er février.

/

Comité	Implantation	Dates	Effectif du stage		Catégorie du stage
			Stagiaires	Cadres	
Alsace	C.R.E.P.S. Strasbourg	5-10/ 5	20	2	R1 + R3
Champagne	C.R.E.P.S. Reims	1- 2/ 2	20	1	
	»	22-23/ 3	20	1	R1
	»	26-27/ 4	20	1	»
	»	4- 5/10	20	1	
Dauphiné-Savoie	C.R.E.P.S. Voiron	27/10-1/11	15	2	R1 » »
Île-de-France	C.R.E.P.S. Montry	3- 8/ 2	12	2	R1
	»	21-23/ 3	12	2	»
	»	11-13/ 4	12	2	»
Flandres	C.R.E.P.S. Wattignies	1- 2/ 2		non précisé	non précisé
	»	8- 9/ 2			
	»	15-16/ 2			
Languedoc	C.R.E.P.S. Montpellier	31/3-5/4	15	2	R2
	Ste-Énimie (Lozère)	Juillet	10	2	R2
		à préciser			
Lyonnais	Lyon	1- 2/ 2	non précisé		R1
	»	1- 2/ 3			»
	»	26-27/ 4			»
	»	17-18/ 5			»
	»	21-22/ 6			»
	»	4- 5/10			»
	»	9-10/11			»
	»	1- 6/12			»
Provence	C.R.E.P.S. Aix	3- 8/ 3	15	1	non précisé
	»	20-25/10	15	1	

N.R. — La catégorie du stage indiquée dans la sixième colonne signifie que peuvent être admis au stage :

R1 = Les stagiaires résidant à moins de 200 km du lieu du stage.
R2 = » » » 300 km » »
R3 = » » » 500 km » »

S'ils ont moins de 25 ans, les candidats au brevet d'entraîneur du Premier Degré qui suivent un stage de six jours en une seule période peuvent obtenir le payement par la Fédération d'une indemnité compensatrice de perte de salaire (20 F par jour).

Les Présidents de Comités Régionaux et les Conseillers techniques régionaux ont à leur disposition des imprimés spéciaux d'attestation d'employeur qu'ils doivent remettre avant l'ouverture du stage au Conseiller technique régional, chef de stage, lequel les fait parvenir au Trésorier fédéral en même temps que le procès-verbal du jury d'examen.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

AVIS IMPORTANT A L'ATTENTION DES CLUBS

Bien que devant acquitter leur cotisation (50 F) AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, de nombreux clubs ne sont pas encore en règle.

Cette année, exceptionnellement, en raison du rattachement du Bulletin à la licence, ils n'ont pas été rayés des contrôles de la F.F.H.C.

Il leur est donc recommandé de régulariser leur situation, le plus rapidement possible, afin que nous ne nous trouvions pas dans l'obligation de suspendre la participation de leurs athlètes aux compétitions fédérales.

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs
« à présent style effilé »
★
à Polyclète
le génie de sculpter le Doryphore
et à Malian
l'art d'habiller les athlètes
LES PLUS BELLES DRAPERIES AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE ARTISANALE
COSTUMES PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 600 F 00
★
G. MALIAN
33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

/

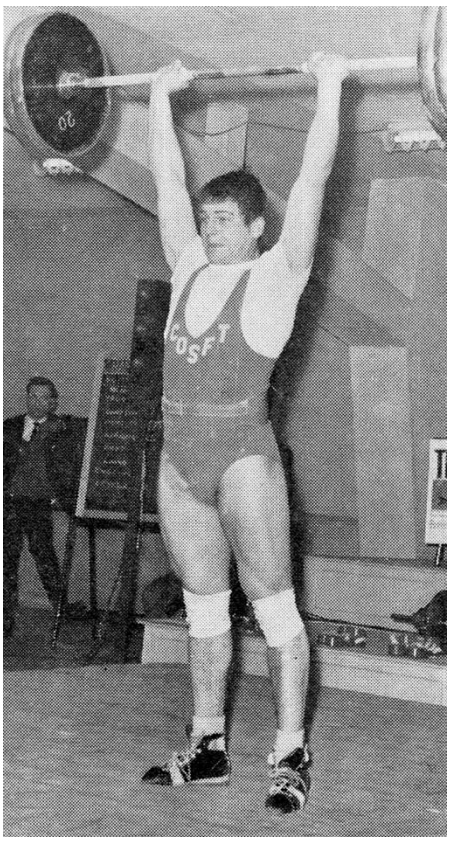

DEMEYÈRE, battu, au poids de corps, par DEMONSEL.

Progression de l'Haltérophilie Française en 1968

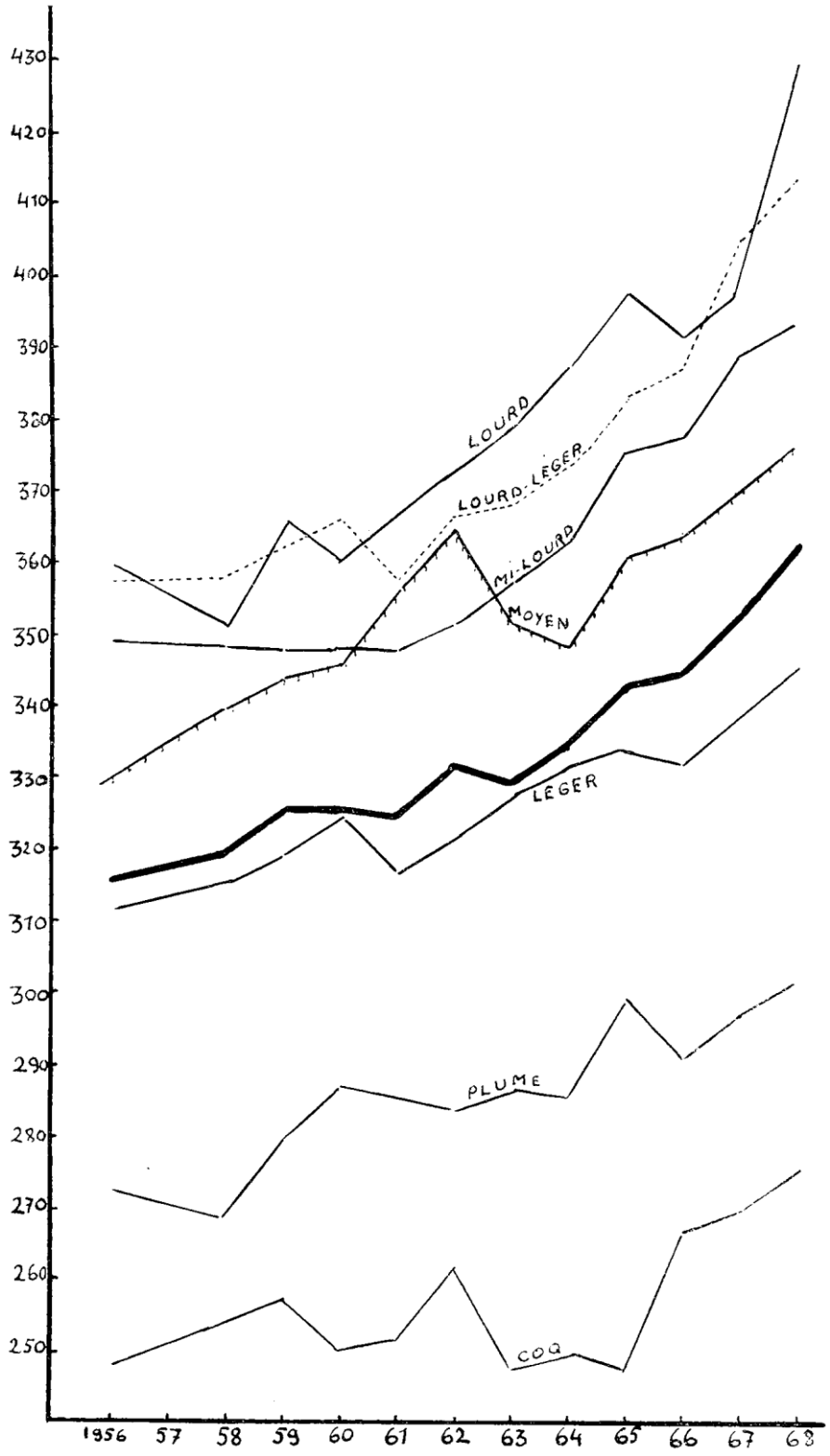

Courbe de progression de la moyenne des dix meilleures performances, par catégorie, de 1956 à 1968.

La courbe centrale - trait plus marqué - est la moyenne de toutes les courbes.

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

L'établissement des dix meilleures performances françaises par catégorie de l'année 1968 - qui seront publiées dans le prochain numéro - m'offre l'occasion de faire le point sur la progression de notre haltérophilie.

Cette année olympique a manifestement stimulé quelques athlètes dont la sélection pour l'épreuve suprême paraissait à peu près certaine. Les records de leur catégorie ont accompli un bond remarquable d'une année à l'autre : de 502 k 500 à 525 k en Lourds, de 450 k à 487 k 500 en Lourds-Légers, le meilleur total 1968 de chacune des autres catégories est, par contre, en retrait par rapport à celui de l'année précédente, sauf pour la catégorie Poids Moyens où le sélectionné olympique Maier a réussi 432 k 500 contre 430 k l'année précédente. Ainsi donc, si la perspective des Jeux Olympiques a fortement encouragé quelques athlètes à progresser, elle a aussi quelque peu découragé leurs suivants immédiats incertains d'obtenir leur sélection même en atteignant des minima élevés. Ainsi peut être expliquée en partie la régression de la meilleure performance des catégories Coqs (- 25 k) - Plumes (- 12 k 500) - Légers (- 10 k) et Mi-Lourds (- 15 k).

Mais les performances brillantes ou ternes des « leaders » nationaux ne donnent qu'un aspect fragmentaire de la progression de l'haltérophilie française même si, à l'heure des bilans, elles sont le plus souvent mises en évidence.

Plus significative, à ce point de vue, m'apparait être la moyenne des 10 meilleures performances françaises de chacune des catégories, en ne retenant que la performance la plus valeureuse des athlètes figurant dans le classement de 2 catégories différentes. Ici malgré les régressions citées plus haut et qui agissent d'autant plus sur la moyenne d'ensemble qu'elles sont importantes, nous enregistrons comme en 1967 une progression de toutes les catégories alors que précédemment ainsi qu'en témoigne le graphique ci-joint, une catégorie au moins et quatre au plus régressaient chaque année.

Par rapport à l'année précédente, les progressions s'établissent comme suit :

Poids	*Coq*	+	5 k 750
»	*Plume*.....	+	5 k 050
»	*Léger*	+	6 k 750
»	*Moyen*.....	+	6 k 250
»	*Mi-Lourd*	+	4 k 050
»	*Lourd-Lég*.....	+	9 k 050
»	*Lourd*.....	+	32 k 250

Ces chiffres sont particulièrement spectaculaires dans les catégories Poids Lourds-Légers et surtout Poids Lourds qui groupent à elles deux 4 de nos 5 sélectionnés olympiques. Ceux-ci, auxquels nous joindrons quelques athlètes en raison de leurs progrès exceptionnels, ont réalisé les progressions suivantes :

	1967	1968		
Steiner.....	450	487,5	+	37 k 5
Gourrier	430	477,5	+	47 k 5
Fouletier.....	502,5	525	+	22 k 5
Lévecq	452,5	492,5	+	40 k
Michon.....	435	485	+	50 k
Delpuech.....	370	427,5	+	57 k 5
Tauran.....	322,5	367,5	+	45 k
Nourry	270	305	+	35 k
Auber.....	380	415	+	35 k

Ces magnifiques progressions que je souhaiterais voir se poursuivre en 1969 par un nombre encore plus important d'athlètes ne doivent pas nous cacher l'extrême fragilité des moyennes figurant sur le graphique : il aurait suffi par exemple qu'un Fouletier

► s'abstienne en 1968 pour que la moyenne des Lourds soit inférieure de... 14 k 500. Afin de consolider ces moyennes, il importe que les athlètes participent à toutes les compétitions qui leur sont offertes par le calendrier fédéral et qui s'étalent désormais sur une période d'au moins six mois. Ainsi, l'émulation aidant, verrons-nous s'opérer un regroupement des performances et la défection hélas, inévitable à brève ou à longue échéance de l'un ou l'autre de nos champions perturbera moins brutalement les moyennes d'ensemble.

G. LAMBERT,
Professeur d'E.P.S.,
Entraîneur National.

COMPTE RENDU DU STAGE DE MÂCON

du 6 au 8 décembre 1968

C'est pendant deux jours, trop courts au goût de tous, que nous avons effectué ce premier stage régional de perfectionnement de la saison sportive.

Ce stage mis sous le signe d'un travail technique important fut suivi avec la volonté bien arrêtée d'assimiler cette technique indispensable à tout bon haltérophile.

Ce dur apprentissage nous fut apporté par notre C.T.R. Combet, excellent promoteur de notre zèle sportif.

Le Directeur du C.R.E.P.S. nous fit habilement comprendre que la technique proprement dite n'était pas tout, et que la valeur pédagogique et les connaissances administratives étaient de première importance dans notre Comité en évolution.

Les locaux et le cadre exceptionnel mis à notre disposition ont contribué à rendre notre travail très profitable. Nous saurons à notre tour faire profiter nos équipiers de clubs de ce que nous aurons appris à Mâcon.

C'est avec joie, confiance et courbatures que nous avons quitté cette ambiance sympathique qui a égayé chacun de nous pendant deux jours.

Les Stagiaires.

Nos joies, nos peines…

L'Union Sportive de Toul nous prie d'annoncer le mariage de son sociétaire Francis Thouvenin avec Mlle Chantal Houin, sœur de l'ex-champion de France Juniors Jean-Claude Houin.

Nous apprenons également le mariage de Gérard Saint-Martory, l'excellent haltérophile du Toulouse-Cheminot-Marengo Sports, avec Mlle Viviane Clavel.

A ces sympathiques jeunes couples, nous présentons nos vœux de bonheur les plus sincères.

***

Distinction

Le Club Athlétique Dracénois porte à notre connaissance l'exemple de son jeune sociétaire Marc Taxi qui vient de recevoir le Challenge Seguin attribué à l'athlète le plus méritant du département du Var.

Victime d'un accident, ce jeune haltérophile a repris courageusement l'entraînement et ses efforts ont été couronnés de succès : il est champion du Var et de la Côte d'Azur dans la catégorie Poids Moyens Juniors.

Grâce à son courage et à sa ténacité, Marc Taxi a obtenu ces titres après seulement deux ans de pratique haltérophile.

Nous sommes heureux de lui présenter nos plus sincères félicitations.

Stages de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

Aix-en-Provence du 18 au 23 Novembre 1968

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

DULOQUIN	Club Culturiste de Reims

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du2e degré

TOUR.....	Maison des Jeunes de Chambéry
PECOUL	U.S. Cheminots de Marseille
TARABLE	Etoile des Bormettes
SERPAGGI	Club Culturiste des Chartreux Marseille
ANDRÉ.....	U.S. Cheminots de Marseille
LARBI.....	Haltérophile Club Gardannais
BERINGUER.....	Ass. Halt., et Cult. Phys. Manosque

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré

ROSSI.....	A.S. Pérollière St-Pierre-la-Palud
LOPEZ	Haltérophile Club de Nice
GUIBBERT.....	A.S. Cheminots de Béziers
MARIE.....	Haltérophile Club Marignane
PALMIERI.....	Athlétic Club de la Garde
ESTROSI.....	Haltérophile Club de Nice

C.R.E.P.S. de Bordeaux du 18 au 23 Novembre 1968

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

CHAMPIOT Francis	Club Naturiste Cult. Halt. Châteauroux
MERY	Union Sportive de Tours
PASQUES.....	Cercle Halt, et Cult. Toulousain
CHAMPIOT Roger	Club Naturiste Cult. Halt. Châteauroux
LEMERCIER	Club Haltérophile Germanais

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré

BUCHER.....	Club Haltérophile Rochelais
MARUEJOULS	Toulouse Haltéro Club
FAVROU	Club Amateur Institut Cult. Rochelais

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 3e Série

Coqs : 1er Desmarets (S.A. Enghien) : 210 k.

Plumes : 1er Alfonso (S.A. Montmartre) : 252 k 500 - 2e Levesque (C.S.N.M.P.P.) : 232 k 500.

Légers : 1er Courtois (S.A. Enghien) : 272 k 500 - 2e Trèfle (S.M. Montrouge) : 262 k 500 - 3e Rochard (S.C. Neuilly) : 247 k 500.

Moyens : 1er Capitaine (S.C. Neuilly) : 297 k 500 - 2e Mahuteaux (R.V.V.G.) : 295 k - 3e Poncet (S.A. Enghien) : 287 k 500 - 4e Armelini (Asnières Sp.) : 282 k 500 - 5e Le Gloanec (S.M. Montrouge) : 280 k.

Mi-Lourds : 1er Guémar (S.C. Neuilly) : 310 k - 2e Ruffinel (S.A. Montmartroise) : 302 k 500 - 3e Reignoux (Rueil A.C.) : 300 k.

Lourds-Légers : 1er Legrand M. (S.A. Montmartroise) : 332 k 500.

Lourds : 100 Sintoni (E.S. Viry-Châtillon) : 327 k 500 - 2e Grandu (S.A. Montmartroise) : 315 k.

COMITE DU LYONNAIS

Bureau élu à l'Assemblée Générale du 5 Octobre 1968

Présidents d'honneur : M. le Dr Exaltier, MM. Jean Roux, Louis Levet. - Président actif : M. Roger Gourhand. - Vice-présidents : MM. Gustave Coste, Lucien Fourneau, Jean Laurent, Jacques Luquet, Maurice Micollet, André Renard. - Secrétaire général : M. Joannès Proton. - Secrétaire adjoint : M. Michel Plagnard. - Trésorier général : M. Gilbert Caradot. - Membres : MM. Pierre Deschamps, Georges Hamon, Bernard Laval, Gaston Létang, Bernard Nalon, François Saroli. - Délégué au Comité des Sports de Lyon : M. Roger Gourhand. - Délégués à la Fédération pour AG. : MM. J. Luquet, J. Proton, P. Paya. - Conseiller Technique régional : M. Daniel Combet.

Commissions

Règlement des Arbitres : Président : M. Coste G. - Membres : MM. Fourneau, Luquet, Saroli, Hamon, Gianella.

A.S.S.U. : MM. Verhle, Nalon, Hamon, Proton.

Technique :

– *Haltérophile*. - Président : M. Luquet. - Membres : MM. Cerniglia, Coste, Eyraud, Deschamps, Renard, Sève.
– *Culture Physique*. - Président : M. Hamon. - Membres : MM. Boudoyan, Desfeuillet, Laulagnier, Madaule, Michaud, Paya, Pinat, Létang, Trentinella.

Comité de Direction élu par l'Assemblée Générale du 5 octobre 1968 pour quatre ans à partir du 1er janvier 1969

MM. Caradot Gilbert, H.C.C. Arbresle ; Cerniglia Guy, Française de Lyon ; Coste Gustave, C.A. Saint-Priest ; Deschamps Pierre, Française de

Lyon ; Desfeuillet Marcel, H.C. Lyonnais ; Eyraud Joannès, A.S. Cheminots de Vénissieux ; Fourneau Lucien, Gauloise de Vaise ; Gourhand Roger, H.C. Lyonnais ; Hamon Georges, C.A. Saint-Priest ; Laval Bernard, H.C. Villefranche ; Laurent Jean, A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon ; Létang Gaston, A.H. C.A. de Lyon ; Luquet Jacques, Gauloise de Vaise ; Madaule Francis, O.S.C. Saint-Etienne ; Micollet Maurice, Indépendante de Vaulx-en-Velin ; Nalon Bernard, H.C. Villefranche ; Noyret Roger, H.C. Lyonnais ; Paya Pierre, O.S.C. Saint-Etienne ; Plagnard Michel, H.C.C. Arbresle ; Plassard Jean, Gaul., de Vaise ; Proton Joannès, H.C.C. Arbresle ; Renard André, H.C. Villefranche ; Saroli François, A.S. Cheminots de Vénissieux ; Trentinella Main, A.H.C.A. de Lyon.

***

Additif

... à l'article 7 des statuts des Comités Régionaux et Départementaux.

Les Comités Régionaux sont priés de bien vouloir rectifier et compléter comme suit les exemplaires qu'ils ont reçus et de demander aux Comités Départementaux relevant de leur académie de faire de même sur les exemplaires qu'ils leur ont transmis.

« Pour la tranche allant de 51 à 500 membres pratiquants licenciés : une voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50 » (au lieu de 100).

« Pour la tranche allant de 501 à 1 000 membres pratiquants licenciés : une voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100 ».

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

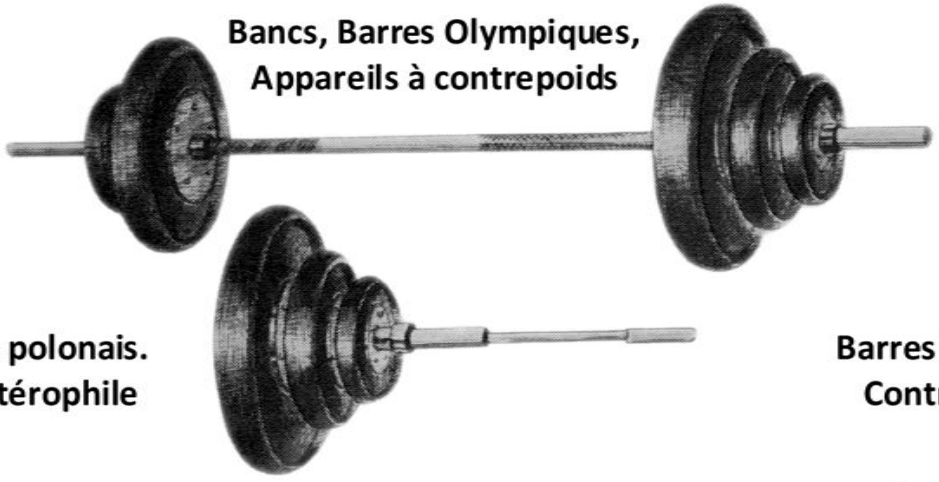

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

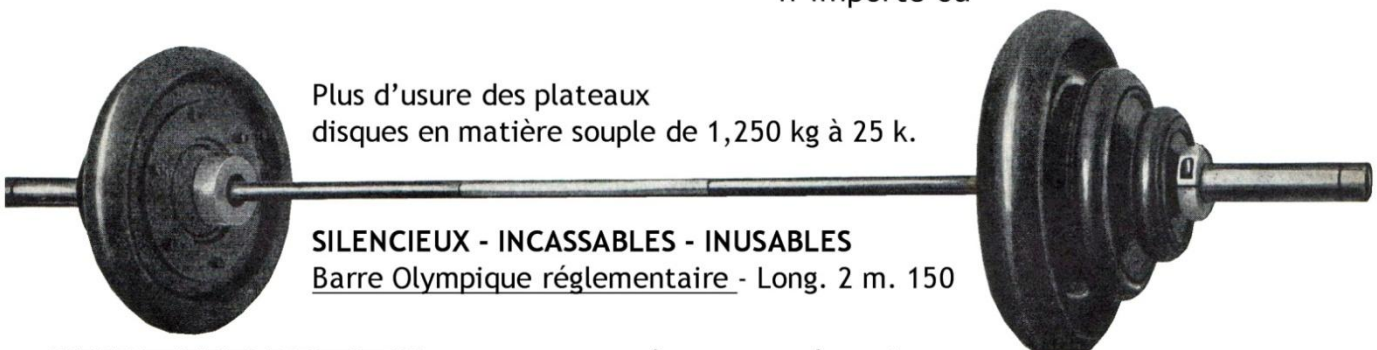

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 251

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Février
1969

Le numéro : 1 F

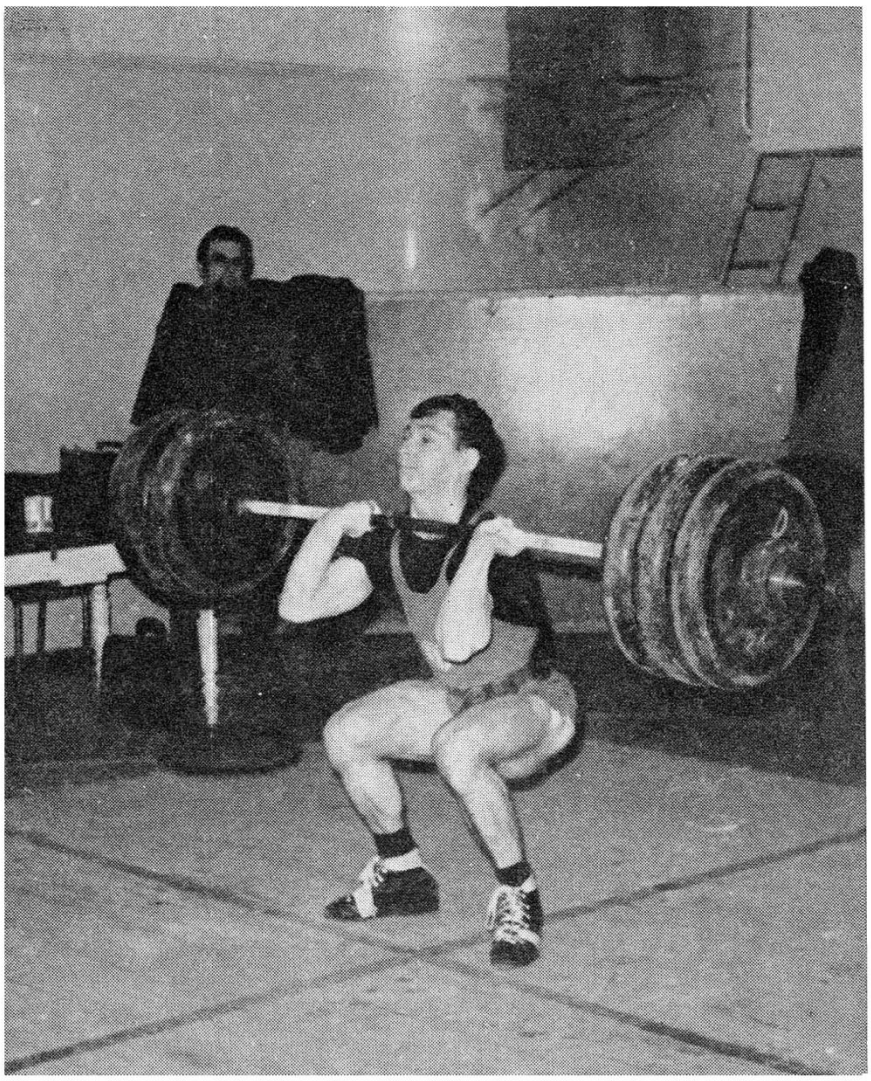

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 1er Février 1969..... 3, 4 et 5

Le Mot du Président 3

Sport-Spectacle et Haltérophilie par G. LAMBERT..... 6

Résultats de la 2e Étape du Premier Pas Athlétique..... 7

Premier Pas Athlétique, Maillot jaune .. 7

Brevets athlétiques, 1re session par C. FAVROU 7

Le Challenge National Culturiste des Clubs par C. FAVROU et Résultats Techniques..... 8 et 9

Nos Joies, nos Peines..... 9

Classement National du Prix Régional de Printemps..... 10, 11 et 12

Ce que vous devez savoir 13

Recrutement des C.T.R..... 14

Colloque franco-allemand 14

Compte rendu de stages haltérophiles, C.R.E.P.S. de Strasbourg par R. NOIRIEL .....14 et 15

Stage de formation des Cadres..... 15

Nouvelles Internationales 15

Dans nos Comités Régionaux..... 14 et 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

LEGUY, sur sa lancée de Perpignan, où il avait réalisé 320 k au total olympique, vient, à l'occasion du Tournoi des Clubs, de ravir à Fulla - avec 131 k le record de l'épaulé et jeté qu'il détenait depuis 1964.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 1er trimestre 1969.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 1er Février 1969

Présents : M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Baillet, J. Dame, R. Duverger, C. Favrou, H. Gourhand, L. Guillier, J.-P. Mangin, B. Moulin, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. C. Taillefer, Directeur Technique Nationa1, G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. J. Asso (raisons professionnelles), Y. Cavalli (blessé), G. Firmin (encadre un stage).

En ouvrant la séance, le Président est heureux de saluer l'équipe qui, pendant quatre ans, va s'efforcer de travailler au mieux pour mener à bien les intérêts de la Fédération.

Aucune objection n'est formulée sur les procès-verbaux des réunions des Comités de Direction qui ont eu lieu à Lyon le 8 Décembre 1968. Ils seront soumis à l'homologation du prochain Comité de Direction.

DÉMISSION. - Le Président donne ensuite lecture de la lettre de démission de M. Leveler. Le Bureau en prend acte.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.772 - Maison des Jeunes et de la Culture d'Andlau (Alsace) ;
- ✓ N° 3.773 - Association Sportive Intercommunale « Avenir » (Alsace) ;
- ✓ N° 3.774 - Foyer de Jeunes et d'Éducation Populaire Schweitzer à Reims (Champagne) ;
- ✓ N° 3.77 - Association Sportive et Gymnique de Louvroil (Flandres) ;
- ✓ N° 3.776 - Club Culturiste Argonvillois (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3.777 - Maison des Jeunes et de la Culture de Salon (Provence) ;
- ✓ N° 3.778 - Maison des Jeunes et de la Culture de Cahors (Pyrénées).

Le Bureau homologue également le changement de titre de l'Association du Gymnase Hébert qui prend le nom d'Association Culturistes Havrais.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France Haltérophiles et Culturistes (Tableau annexé au présent procès-verbal).

Une discussion s'engage ensuite sur la façon d'interpréter une lettre de M. State concernant les records des deux nouvelles catégories : Mouches et Super-Lourds.

Il est décidé que les records seront homologués en fonction du poids de corps des athlètes.

Un complément d'information est demandé à M. Stresser, Président du Comité d'Alsace, au sujet d'une lettre du Secrétaire dudit Comité concernant l'homologation d'un record régional arbitré par M. Noiriel.

Il en résulte que ce dernier ayant pris part à la compétition en tant qu'athlète n'avait pas le droit d'arbitrer le record ne peut donc être homologué.

Le mot du Président

Le 1er Octobre 1968, j'adressais à tous les Présidents de Comités Régionaux une lettre par laquelle je leur faisais part d'un assouplissement que je souhaitais apporter dans l'application des dispositions financières prévues aux règlements généraux publiés dans le *Bulletin Fédéral* du mois d'Avril 1968.

Toutefois, les estimations du coût des compétitions ne pouvant, à cette époque, s'appuyer sur aucun bilan connu, je recommandais une certaine prudence dans l'application de l'article 6.

Or, la vérification des états financiers qui sont adressés au Trésorier Fédéral à l'issue des compétitions montre que les instructions contenues dans cette lettre ont été appliquées dans leur sens le plus large.

C'est ainsi qu'il nous a été donné de constater :

— que l'article 15 des règlements généraux autorisant un assistant technique à accompagner les athlètes de son Club à l'occasion de certaines compétitions e donné lieu à des interprétations très diverses et souvent erronées, les accompagnateurs, dans bien des cas, n'étant pas des techniciens ;

- **que l'article 13 prévoyant l'arbitrage unique pour les compétitions ne comportant pas de finales nationales n'a que très rarement été appliqué ;**
- **que les frais d'organisation étaient souvent disproportionnés à la dimension de l'épreuve et que, si l'on voyait figurer d'importants frais de publicité, nous n'avons jamais eu connaissance - à une ou deux exceptions près - des recettes qui auraient dû venir en déduction de ces frais.**

Le bilan des trois premiers mois de la saison a été établi et une étude ayant pour base les dépenses afférentes à la Finale du Prix Inter-Comités d'Automne a fait apparaître que les remboursements dont ont bénéficié les accompagnateurs, ajoutés aux frais d'organisation, représentent 74 % du montant des frais de déplacement des athlètes et 40 % du coût total de l'épreuve.

Conscient du fait que le but essentiel de notre Fédération est d'offrir à nos athlètes le plus grand nombre possible de compétitions, les chiffres ci-dessus prouvent inexorablement que des mesures s'imposent :

1. **La trésorerie fédérale ne prendra plus en charge les accompagnateurs.**

Je dois dire que cette décision n'a été prise qu'à regret, cette innovation étant particulièrement chère au Directeur Technique National.

2. **Un seul arbitre pourra prétendre au remboursement de ses frais de déplacement pour les compétitions ne comportant pas de finales nationales.**
3. **Les frais d'organisation devront être compressés au maximum.**
4. **Les médailles et récompenses ne seront offertes par la Fédération qu'à l'occasion des finales nationales.**

Par ailleurs, il semble que, malgré le vif désir du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports de soutenir notre plan d'action, les événements de l'année écoulée, qui ont entraîné certaines compressions budgétaires, ne permettront pas que l'effort important envisagé en faveur de notre Fédération puisse être maintenu dans la proportion souhaitée. Je crois cependant pouvoir affirmer que cela n'aura qu'une incidence minime sur le calendrier établi pour la saison.

Cette année est une année expérimentale et je pense que tous les dirigeants comprendront qu'un changement aussi considérable dans notre organisation ne peut se faire sans quelques remaniements dictés par les circonstances.

Quelques objections m'ont été adressées à la suite de mon Mot du Président paru dans le *Bulletin Fédéral* n° 249.

Je tiens donc à préciser que j'entends par candidat élu d'un Comité, un membre licencié de ce Comité même s'il n'exerce au sein de celui-ci aucune activité particulière.

J'avais indiqué, le mois dernier, les premiers éléments que révélaient les statistiques en cours. La poursuite de ce travail permet de noter des résultats encourageants notamment celui que fait apparaître la comparaison du nombre des athlètes de troisième série engagés aux éliminatoires du Prix Interrégional de la saison 1966-1967 et du Prix Inter-Comités d'Automne de la saison en cours : 65 Juniors et 155 Seniors en 1966, 93 et 239 le 23 Novembre 1968 soit une augmentation de 43 % et de 54,2 %. Et il reste le Prix Inter-Comités de Printemps.

De plus, 676 athlètes ont participé aux éliminatoires du Prix Régional de Printemps. Ajoutés aux 622 du Prix d'Automne, ce sont donc 1.298 « Espoirs régionaux » qui ont été engagés depuis le 1er Octobre 1968, en deux épreuves éliminatoires, soit 666 Juniors et 632 Seniors. Par rapport à 1966, c'est une progression de 77,6 % et de 82,6 %.

C. Bovi.

MATCHES INTERNATIONAUX.

France-Roumanie « A ». - Ce match se situe dans le cadre des échanges sportifs franco-roumains et aura lieu en France entre le 8 et le 12 Mai. Une circulaire sera adressée aux Comités Régionaux leur demandant si eux-mêmes ou l'un de leurs Clubs ont la possibilité de l'organiser et dans quelles conditions.

Un autre match est envisagé contre une équipe roumaine.

France « B » - Tunisie. - Suite à la proposition de la Fédération Tunisienne, ce match pourrait être organisé en Juillet si les dépenses qu'il entraîne peuvent être prises sur un budget extérieur à celui de la F.F.H.C.

France-Grande-Bretagne Juniors. - Il est toujours en instance mais aucune décision ne peut être prise actuellement.

France - Grande-Bretagne sur les mouvements de force. - Il aura lieu le 12 Avril à Maisons-Alfort.

France-Italie-Bulgarie Espoirs. - Ce match est prévu à Varna (Bulgarie) le 6 Avril, si l'état des finances le permet.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nominations d'arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès-verbaux.

Arbitres fédéraux. - MM. Boissonnet, Dagois, Develet (Auvergne), Ricoul (Ile de-France).

Arbitres régionaux. - MM. Marion (Anjou), Heude (Flandres).

Constitution de Comité Régional. - Le Comité du Limousin qui avait été dissous peut être reconstitué puisqu'il a réuni plus des trois clubs nécessaires à la formation d'un Comité.

Stages de formation des cadres. - Le Directeur Technique donne lecture des résultats obtenus par les participants aux trois stages de week-end qui ont eu lieu au C.R.E.P.S. de Wattignies entre le 4 et le 26 Janvier 1969.

Cinq candidats reçoivent le brevet d'entraîneur fédéral du 1er degré (les résultats paraîtront dans le Bulletin fédéral de Février).

Stages en vue. - Le Directeur Technique communique ensuite la liste des différents stages prévus pour l'année.

Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant la désignation de deux sportifs éminents au Comité de Direction.

M. Bovi indique les critères qui l'ont conduit à établir la liste qui sera soumise au Ministère.

Demandes de prêt de barres. - Le Bureau donne avis favorable aux demandes suivantes, mais les expéditions ne pourront être faites que lorsque les commandes en cours auront été livrées :

- Foyer Altram Mulhouse (Alsace) ;
- A.S. Avenir de Durstel (Alsace) ;
- Haltérophile Club Douaisien (Flandres) ;
- A.S. Gymnique de Louvroil (Flandres) ;
- Clermont Sports (Languedoc) ;
- Haltéro Club Palavasien (Languedoc) ;
- Maison des Jeunes de Gerland (Lyonnais) ;
- Cercle Michelet Orléans (Orléanais) ;
- A.S. Préfecture de Police (Île-de-France) ;
- A.S. Lycée Kléber (Alsace) ;
- A.S. Lycée de la Fère (Champagne) ;
- A.S. Lycée Marcq-en-Barœul (Flandres) ;
- A.S. Lyc. Louis-Pasteur Hénin-Liétard (Flandres) ;
- A.S. Sainte-Geneviève Versailles (Île-de-France) ;
- A.S. du C.E.S. Villefranche-sur-Saône (Lyonnais) ;
- A.S. École Apprentissage Villeurbanne (Lyonnais).

Il est ensuite décidé d'effectuer un contrôle plus sévère sur la façon dont sont utilisées ces barres :

D'une part les Clubs qui n'auront pas suffisamment de participants aux épreuves fédérales devront restituer leur matériel à la Fédération ;

D'autre part, les Présidents de Comités Régionaux seront consultés et devront donner leur avis en ce qui concerne les prêts consentis aux associations sportives scolaires et universitaires (A.S.S.U.).

Il est décidé de faire un recensement pour savoir si le matériel actuellement prêté est bien utilisé, ou s'il doit être réclamé au Club qui le détient.

Délégation Ministérielle. - Par lettre en date du 8 Janvier 1969, le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a fait tenir à la F.F.H.C., à titre de notification, ampliation de l'arrêté en date du 23 Décembre 1968, par lequel lui est accordée, pour 1969, la délégation ministérielle de pouvoirs prévue par l'ordonnance n° 45-1922 du 28 Août 1945.

Commission médicale de la F.H.I. - Cette commission demande aux fédérations de lui faire part de leurs observations sur trois sujets concernant l'haltérophilie.

Courrier concernant l'Assemblée générale du 8 Décembre 1968. - M. Bovi donne connaissance des lettres du 10 Décembre, de M. Tournier, Président du Comité de l'Île-de-France, et du 13 Décembre, sous la signature conjointe de M. Auber, Président du Comité des Flandres et M. Tournier, qui contestent les décisions de l'Assemblée générale, relatives aux élections, ainsi que des réponses qui y ont été faites.

Trois autres lettres ont également été adressées deux par le Président du Comité de l'Île-de-France, une par les deux mêmes signataires. Le Bureau estime qu'aucune suite ne peut leur être donnée.

DISCUSSIONS LIBRES. - M. Bovi invite ses collègues à un échange de vues afin d'essayer de trouver, en commun, une solution aux problèmes qu'ils peuvent avoir à résoudre.

En réponse à une question posée par M. Baillet concernant la façon d'interpréter le mot « accompagnateur », il est précisé que ce dernier doit être licencié dans le même club que l'athlète qu'il accompagne.

Le Bureau décide que la licence devra être exigée pour tous les accompagnateurs.

M. Bovi souligne qu'il n'est pas certain que l'on puisse continuer à les prendre en charge et ne sait dans quelles conditions les prochaines compétitions pourront être assurées. Il faut attendre de connaître le montant de la subvention allouée au titre de l'année 1969 pour en décider.

D'autre part le Président envisage de soumettre au prochain Comité de Direction un plan quadriennal tendant à diminuer le nombre des épreuves fédérales, à laisser plus d'autonomie aux Comités Régionaux et à leur apporter dans la mesure du possible - une aide financière.

COMMISSIONS. - M. Bovi se propose de déléguer ses pouvoirs à des membres du Comité de Direction qui seront chargés, respectivement, de prendre contact avec des personnes pouvant en faire partie.

Sportive : M. Duverger.

Culture Physique : M. Favrou, mais ses pouvoirs seront limités à la présente saison.

Arbitrage : M. Firmin. M. Bovi pense que M. Dame, en sa qualité d'arbitre international de 1re catégorie et de Président de la Commission technique internationale, pourra, éventuellement, l'aider de ses conseils.

Propagande : M. Guillier mais cette Commission n'aura pas le même but que la précédente. Elle devra s'efforcer de trouver de la publicité et d'augmenter les ressources du *Bulletin*.

A.S.S.U. : Le Président estime qu'elle doit être attachée à la Commission sportive si les membres de la Commission mixte de l'A.S.S.U. en font partie.

Règlements et fonctionnement : Le Président suggère de la laisser en instance.

Finances : En instance également, pour les raisons que M. Bovi a données à Lyon.

Médicale : M. Bovi s'entretiendra avec le Dr Dubois, à ce sujet.

Provinces : M. Bovi estime qu'elle doit élire elle-même son Président. M. Gourhand est chargé de convoquer les Présidents de Comités afin qu'ils procèdent à cette élection. Les frais de déplacement des membres de ladite Commission seront exceptionnellement remboursés dans des conditions actuellement à l'étude.

La date du 8 Mars est retenue, la Commission des Provinces se réunissant le matin et le Comité de Direction l'après- midi, en principe, à l'I.N.S.

Colloque de Culture Physique : M. Favrou fait un compte rendu du Colloque qui s'est tenu à Paris le 11 Janvier. Il reparle de son projet de création d'une Fédération de Culture Physique en mettant l'accent sur le fait que ce n'est pas une scission avec la Fédération. Il pense au contraire, que ce serait une meilleure solution.

La discussion sera reprise au prochain Comité de Direction.

Problèmes militaires. - Une Commission Militaire Nationale doit se réunir prochainement pour étudier différents problèmes concernant la pratique du sport dans les armées.

Licence A.S.S.U. - Sur proposition de M. Duverger, le Bureau décide de soumettre au Comité de Direction le principe de l'admission des licenciés A.S.S.U. - sur présentation de leur licence - aux compétitions fédérales des 4e série et non classés.

Lettre de la Fédération espagnole qui désire obtenir l'autorisation de la F.F.H.C. de traduire dans sa langue le Bulletin Technique.

Le Bureau accepte, à condition que cet ouvrage ne soit diffusé que sur le territoire espagnol et, moyennant une certaine redevance.

Ce Bulletin Technique fait d'ailleurs l'objet d'une intervention de M. Dame qui conteste certains termes de l'introduction de M. Taillefer et tient à préciser que la méthode française a toujours existé.

M. Taillefer lui objecte que par le terme « méthode », il entend quelque chose d'écrit, ce qui n'a rien à voir avec la technique. Il n'ignore pas que la technique du geste spécifique à l'haltérophilie existait et était enseignée dans les stages. Par ailleurs, quelques articles relatifs à des procédés d'entraînement ont paru dans le *Bulletin fédéral* mais il n'y a jamais eu, à sa connaissance, de diffusion d'une méthode sur une grande échelle, ce qui lui permet de dire qu'elle était enseignée mais pas codifiée. M. Dame lui fait remarquer que la France a eu des résultats avant qu'il ne soit Directeur Technique et demande qu'une rétrospective du travail qui a été fait avant 1964 soit publiée dans le *Bulletin Fédéral*.

En ce qui concerne les résultats, les membres présents sont unanimes à reconnaître qu'il y en a eu dans le passé et M. Taillefer précise qu'il n'était nullement dans ses intentions de minimiser le travail des anciens qu'il se propose, depuis près d'un an, d'évoquer dans une encyclopédie de l'Haltérophilie Française, mais il maintient qu'il n'a pas trouvé trace d'une méthode française écrite.

Le palmarès de la Fédération étant connu de tous, M. Bovi pense qu'il n'est pas nécessaire de le publier dans l'immédiat mais il envisage, par la suite, de faire un ouvrage dans lequel il pourrait être diffusé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui a débuté à 14 h 30 est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Juniors				
Développé :				
Mouches	Non encore établi	Cozeret : 70 k	11- 1-69 Perpignan	MM. Coret, Firmin, Héral
Coqs	Buatois : 86 k 500	Buatois : 88 k	24-11-68 Jœuf	MM. Marino, Chilizi, Bernier
Arraché :				
Mouches	Non encore établi	Cozeret : 77 k 500	11- 1-69 Perpignan	MM. Coret, Firmin, Héral
Epaulé et Jeté :				
Mouches	Non encore établi	Cozeret : 97 k 500	11- 1-69 Perpignan	MM. Coret, Firmin, Héral
Total des trois mouvements olympiques :				
Mouches	Non encore établi	Cozeret : 245 k (70 + 77,5 + 97,5)	11- 1-69 Perpignan	MM. Coret, Firmin, Héral
Coqs	Marchal : 270 k	Buatois : 272 k 500 (87,5 + 77,5 + 107,5)	24-11-68 Jœuf	MM. Marino, Chilizi, Bernier
Records haltérophiles Seniors				
Développé :				
Mouches	Desmarets : 67 k 500	Assensi : 72 k	15-12-68 Marseille	MM. Ammar, Bayle, Robert
	Assensi : 72 k	Moreau : 75 k	22-12-68 Lavelanet	MM. Laffargue, Garrabet, Coret
Arraché :				
Mouches	Desmarets : 62 k 500	Assensi : 65 k	15-12-68 Marseille	MM. Bayle, Asso, Robert
	Assensi : 65 k	Curetti : 66 k	21-12-68 Monaco	MM. Robert, Asso, Paléotti
	Curetti : 66 k	Moreau : 72 k 500	22-12-68 Lavelanet	MM. Garrabet, Coret, Laffargue
Moyens.....	Terme : 135 k	Terme : 135 k 500	22-12-68 Lunel	MM. Firmin, Baixas, Comamala
	Terme : 135 k 500	Terme : 136 k 500	11- 1-69 Bourg-de-Péage	MM. Marchioni, Martini, Blacher
Epaulé et Jeté :				
Mouches	Desmarets : 80 k	Assensi : 83 k	15-12-68 Marseille	MM. Ammar, Bayle, Robert
	Assensi : 83 k	Curetti : 85 k	21-12-68 Monaco	MM. Robert, Asso, Paléotti
	Curetti : 85 k	Moreau : 105 k	22-12-68 Lavelanet	MM. Garrabet, Coret, Laffargue
Total des trois mouvements olympiques :				
Mouches	Desmaret : 210 k	Assensi : 217 k 500 (70 + 65 + 82,5)	15-12-68 Marseille	MM. Ammar, Bayle, Robert
	Assensi : 217 k 500	Moreau : 252 k 500 (75 + 72,5 + 105)	22-12-88 Lavelanet	MM. Garrabet, Coret, Laffargue
Records culturistes Juniors				
Développé couché :				
Lourds	Datteny : 137 k 500	Datteny : 140 k	22-12-68 Lens	MM. Auber, Merveille, Bisiaux
Flexions sur jambes :				
Lourds	Delpuech : 220 k	Datteny : 220 k 500	22-12-68 Lens	MM. Auber, Merveille, Bisiaux
Total des deux mouvements :				
Lourds	Datteny : 352 k 500	Datteny : 360 k 500 (140 + 220 k 500)	22-12-68 Lens	MM. Auber, Merveille, Bisiaux
Records culturistes Seniors				
Développé couché :				
Coqs.....	Dara : 117 k 500	Belloucy : 122 k	12- 1-69 Paris	M. Rigaud
Flexions sur jambes :				
Coqs.....	Mahroub : 150 k	Mahroub : 152 k 500	4- 1-69 Monaco	M. Asso
Total des deux mouvements :				
Coq	Fanech : 232 k 500	Mahroub : 245 k (100 + 145)	17- 1-69 Monaco	M. Asso

RECTIFICATIF

au Classement National du Critérium National Haltérophile

Trois athlètes du Comité de Picardie dont les résultats nous avaient été donnés en Seniors sont en réalité Juniors. Cela modifie donc comme suit le classement paru dans le Bulletin n° 250 :

Poids Coqs Juniors. - 3e Ermacora (55) La Vaillante de Saint-Quentin : 242 k 500.

Poids Légers Juniors. - 8e Gricourt (66,3) Amiens Sporting Club : 280 k - 12e Lenain (66,2) La Vaillante de St- Quentin : 270 k.

Cette erreur est infiniment regrettable pour Ermacora qui aurait dû être qualifié pour la Finale.

***

Il est rappelé, à cette occasion, que le règlement prévoit qu'un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors doit être adressé au Secrétariat Fédéral et que la date de naissance des Juniors doit être indiquée.

Sport-spectacle et haltérophilie

La popularité d'un sport peut se mesurer au nombre de spectateurs qu'il déplace et bien que les entraîneurs et les dirigeants aient pour but principal d'attirer les jeunes vers les salles d'entraînement plutôt que vers les salles de spectacle, ils doivent aussi se convaincre que le nombre de pratiquants d'un sport est généralement lié au nombre de spectateurs qui assistent régulièrement aux compétitions de ce sport. Il y a donc une certaine proportionnalité entre le nombre de compétiteurs et celui de spectateurs, le nombre de pratiquants se recrutant parmi ces spectateurs ou par leur intermédiaire.

Un recensement du nombre des spectateurs du sport haltérophile ne donnerait pas, actuellement, de résultats très encourageants. Bien sûr, certains clubs, certaines régions ont su par un travail de longue haleine se constituer peu à peu un public fidèle et je crois qu'il est intéressant d'essayer de regrouper les différents éléments qui peuvent assurer cette réussite.

Il faut tout d'abord concilier deux impératifs qui, apparemment, s'excluent mutuellement : d'une part, celui d'organiser un spectacle qui se déroule d'une façon continue sans temps mort trop prolongé et, d'autre part, celui de favoriser l'effort des athlètes en leur laissant le temps de se préparer correctement, et en particulier en leur donnant la possibilité de s'échauffer entre chacun des mouvements de la compétition. La meilleure solution à ce problème est d'associer dans une même compétition 2 groupes d'athlètes de valeur très différentes : ainsi, par exemple, en regroupant les catégories Coq et Mi-Lourd ou Plume et Lourd-Léger, ou bien encore Léger et Lourd, certains temps morts que nous redoutons disparaissent et les athlètes disposent ainsi d'un temps suffisant pour s'échauffer entre chaque mouvement.

Les spectateurs assistent ainsi simultanément à deux compétitions différentes, ils doivent donc être tenus informés par des panneaux d'affichage constamment mis à jour et par un annonceur dont le rôle est également celui d'un animateur.

J'avoue n'avoir pas, pendant longtemps, compris le rôle capital que doit jouer l'annonceur pendant une compétition et j'avoue même, ayant rempli quelquefois cette fonction, m'être bien souvent borné à révéler le nom des athlètes, de leur club, la performance tentée et avoir conclu ce « brillant » exposé par un laconique « bon ou essai ». Bien sûr, ce comportement le plus souvent adopté est insuffisant même lorsque le public est composé dans sa majeure partie par des connaisseurs. Un rappel même très bref des différentes techniques et des règlements peut révéler ce qu'est le sport haltérophile aux non-initiés et par-là même éveiller leur intérêt. De plus, afin de meubler les inévitables temps morts qui sévissent lorsqu'un athlète doit tirer deux fois ou même trois fois de suite, faute de concurrent de la même valeur, le commentateur doit disposer d'un arsenal de renseignements sur les participants, leurs records personnels, leur profession ou même de quelques anecdotes les concernant. Enfin, le commentateur doit faire vivre la compétition en prévoyant le nouveau classement que provoquera l'échec ou la réussite de telle ou telle tentative.

Pour se convaincre, s'il en est encore besoin, de l'efficacité d'un animateur sur l'intérêt qu'il peut susciter, il suffit de regarder la télévision ou d'écouter la radio : tel spectacle qui, à l'analyse est fort médiocre, a paru attrayant grâce à la faconde, aux jeux de mots, au dynamisme de son présentateur tel autre spectacle de meilleure qualité « n'accroche » pas le spectateur en raison d'une présentation terne et conventionnelle.

Rares sont déjà les professionnels du spectacle possédant le faisceau de qualités, l'art et la maîtrise pour présenter parfaitement une représentation artistique ou sportive, aussi serions-nous bien exigeants de demander toutes ces mêmes qualités à nos dévoués et bénévoles dirigeants qui osent assumer cette responsabilité. Ces quelques lignes ont simplement pour but de lutter contre les vieilles habitudes qui paralysent toutes progressions et d'éveiller l'attention sur le rôle essentiel que peut jouer le présentateur.

Quels sont maintenant les autres moyens pour améliorer le « spectacle haltérophile » ?

Il nous faut tout d'abord agir pour diminuer la longueur des compétitions afin de ne pas lasser les spectateurs, mais aussi les dirigeants et les athlètes. Depuis quelques années, un effort a été entrepris en demandant aux athlètes d'être prêts avant même l'appel de leur nom, l'annonceur les prévenant de leur ordre de passage. Mais aussi disciplinés et diligents que soient les athlètes et les dirigeants, il est impossible d'organiser un spectacle d'une durée de 2 à 3 heures si le nombre de concurrents est trop élevé. Les organisateurs doivent donc prévoir, en se référant aux compétitions précédentes, le nombre d'engagés et répartir ceux-ci en plusieurs groupes. Ces différents groupes tireront de préférence simultanément en des lieux distincts ou encore en un même lieu au cours de plusieurs séances de façon que chacune de celles-ci ne réunisse pas plus de 8 à 12 athlètes.

Il nous faudra aussi tenir compte d'un autre phénomène qui prend de nos jours une importance croissante : celui de l'exode des populations urbaines vers la campagne en chaque fin de semaine dès qu'approchent les beaux jours. Lorsque les déplacements sont courts - il s'agira donc de compétitions départementales ou régionales dans les académies très concentrées - celles-ci pourront être organisées dans le courant de la semaine, le vendredi soir, par exemple. Le Comité de Provence, qui est particulièrement concerné par ces éparpillements dominicaux qu'encourage presque toute l'année l'heureux climat méditerranéen, a commencé cette saison sportive, à appliquer ce système je crois savoir que les athlètes, les arbitres et les organisateurs s'en félicitent.

Enfin, je ne ferai ici que les mentionner car les solutions de certains de ces problèmes sont d'un ordre matériel et financier parfois difficile à résoudre, il est bon de se rappeler qu'une parfaite réussite exige également les facteurs suivants :

- choix correct d'une salle de dimension correspondante au nombre prévisible de spectateurs afin de créer une ambiance favorable,
- salle d'échauffement à proximité immédiate du plateau de compétition, l'éloignement créant un frein considérable sur le déroulement rapide de la compétition,
- bonne sonorisation des deux salles précédentes afin que les athlètes soient aussi bien renseignés que les spectateurs,
- éclairage dit « de ring » afin de concentrer l'attention du public sur le plateau,
- vaste tableau d'affichage lisible par chacun des spectateurs,
- plateau légèrement surélevé par rapport aux spectateurs.

Je n'ai pas encore mentionné le rôle de la propagande sur le succès d'un spectacle car il est toujours regrettable d'attirer le public vers un spectacle insuffisamment bien préparé. Aussi ai-je préféré rappeler quelques-uns des éléments qui doivent assurer une bonne organisation.

Le rôle de la presse, de l'affichage, de la radio et de la télévision sont évidemment considérables mais malgré l'aide que ces moyens peuvent nous apporter, ils ne peuvent, du jour au lendemain, nous constituer un public nombreux et fidèle... J'ai déjà vu des campagnes de presse bien orchestrées n'attirer qu'un maigre public car le mot « haltérophilie » n'avait guère de signification dans la région prospectée ou encore parce que la représentation antérieure avait été beaucoup trop longue et ennuyeuse un public, cela se constitue avec de la patience, de la persévérance, de l'application. Un public, cela se mérite !

G. LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

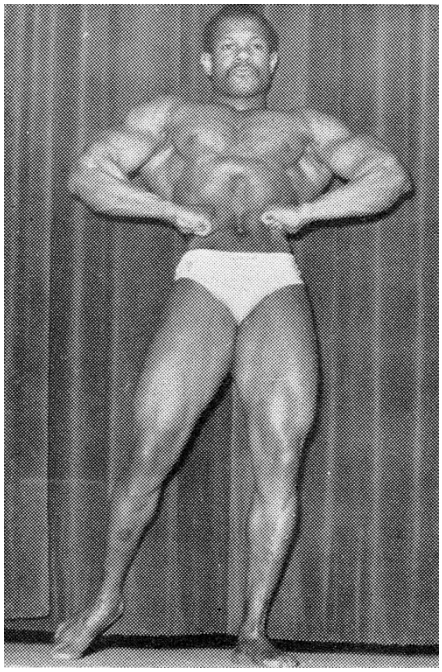

LECHERTIER
1er au classement individuel
du Challenge National Culturiste des Clubs.

Résultats de la Deuxième étape du Premier Pas Athlétique

disputée le 12 Janvier 1969
Classement régional des trois lauréats : *(Total en points)*

Comité d'Anjou :

Seniors : 1. Lebel Roger, Saint-Nazaire Omnisports : 39,5 - 2. Laurent Michel, Saint-Nazaire Omnisports : 37,5 - 3. Pelletier Patrice, Cercle Culturiste Nantais : 32.

Comité de Champagne :

Juniors : 1. Garcia Manuel, Alliance Ste-Savine : 43,5 - 2. Lagasse Guy, Alliance Ste-Savine : 41 - 3. Wertz Jean-Pierre, Alliance Ste-Savine : 37.

Seniors : 1. Sumart, Cercle Haltérophile Troyen : 45 - 2. Adam Daniel, Alliance Sportive Ste-Savine : 37 - 3. Delaunay Joël, Cercle Haltérophile Troyen : 35,5.

Comité de Côte d'Azur :

Juniors : 1. Franceschi Biaise, Assoc. Athlétique Ajaccienne : 38,5 - 2. Salini Nonce, Ass. Athlétique Ajaccienne : 36 - 3. Moret, Ass. Athlétique Ajaccienne : 26.

Seniors : 1. Sansano, Club Culturiste Toulonnais : 55 - 2. Manfredi, Club Culturiste Toulonnais : 46 - 3. Cianfarini, Assoc. Athlétique Ajaccienne : 46.

Comité de Dauphiné-Savoie :

Juniors : 1. Colombet Guy, U.S. Crest : 39 - 2. Sangollard, U.S. Crest : 38 - 3. Faure, U.S. Crest : 35.

Seniors : 1. Avond J.-Paul, U.S. Crest : 31.

Comité des Flandres :

Juniors : 1. Degrysse, Union Haubourdinoise : 46,5 - 2. Nguyen, Stade Olympique de Calais : 46,5 - 3. Tillier, Stade Olympique de Calais : 43,5.

Seniors : 1. Vanautryver, C.A. Maubeuge : 54 - 2. Soret, C.A. Maubeuge : 48 - 3. Lahousse, Union Halluinoise : 46,5.

Comité de Guyenne :

Seniors : 1. Fatica, A.S. Préparation Olympique du Midi : 35 - 2. Joanny, A.S. Préparation Olympique du Midi : 29,5 - 3. Beck Jean, A.S. Préparation Olympique du Midi : 25.

Comité d'Île-de-France :

Juniors : 1. Garcia Rémy, C.A. Mantes-la-Ville : 46 - 2. Bonnaire, Clé des Bois : 44 - 3. Garezuk, C.A. Mantes-la-Ville : 40.

Comité du Lyonnais :

Juniors : 1. Créjat, Omnium Sportif Club Stéphanois : 43 - 2. Tirante, Club Haltérophile Culturiste Oyonnaxien : 43 - 3. Chiortano, Haltérophile Club Arbreslois : 40,5.

Seniors : 1. Namani, Gauloise de Vaise : 43 - 2. Laureau, Club Haltérophile Culturiste Oyonnaxien : 41 - 3. Olmedo, Française de Lyon : 37.

Comité de Haute-Normandie :

Juniors : 1. Haoussine Michel, Association Culturiste Havraise : 47 - 2. Lelievre Paul, Association Cult. Havraise : 36 - 3. Couroyer J,-Pierre, Association Culturiste Havraise : 35,5.

Seniors : 1. Lemercier, Association Cultur. Havraise : 42 - 2. Duclos, Association Cult. Havraise : 41 - 3. Bazaud, Ass. Culturiste Havraise : 39.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Dumuret, Haltérophile Cult. Club Compiégnois : 50 - 2. Zen, Assoc. Usinor Montataire : 49 - 3. Tavignot, Haltérophile Club Compiégnois : 49.

Seniors : 1. Marthon, Haltérophile Club Soissonnais : 45 - 2. Diot, Ass. Usinor Montataire : 43 - 3. Vandenheede, Cercle Culturiste et Haltérophile Creillois : 42.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Février, Club Haltéro Cult. Rochefortais : 52 - 2. Ledeuil, Institut Culturiste Rochelais : 42,5 - 3. Caquineau, Institut Culturiste Rochelais : 41,5.

Seniors : 1. Duquesnoy, Institut Cult. Rochelais : 43 - 2. Perrin, Inst. Culturiste Rochelais : 32,5.

BREVETS ATHLÉTIQUES 1re SESSION

	6e degré	5e degré	4e degré	3e degré	2e degré	1er degré
Anjou.....			3	3		1
Bretagne.....		2	1	1		
Champagne.....	1	10	11	3	1	
Côte d'Azur.....		10	6	11	4	6
Dauphiné - Savoie.....			6	4	11	1
Flandres.....	1	14	18	19	7	3
Guyenne.....	1		1			
Île-de-France.....	1	5	4	2	3	
Languedoc.....		6	4	3	1	
Lorraine.....	1	14	6	6	9	1
Lyonnais.....			2	2	1	
Basse-Normandie.....			3	1	2	
Orléanais.....			2	1	3	1
Picardie.....		1	2	1	1	
Poitou.....		4	4	4	2	3
Provence.....	1	9	11	13	12	4
Pyrénées.....		2	1	1	3	
TOTAUX.....	6	77	85	75	60	20
TOTAL GENERAL : 323.						

Tout comme la saison dernière, les Brevets athlétiques obtiennent un beau succès de participation. La formule semble très prisée en particulier par les débutants bien que dans le cas de certaines épreuves, le barème paraît encore un peu élevé pour cette catégorie de candidats.

Le tableau ci-dessus indique le nombre de brevets de chaque degré obtenu dans chacun des 17 Comités régionaux les ayant fait disputer. A signaler l'effort particulier des Comités de Champagne, de la Côte d'Azur, des Flandres, de la Lorraine et de la Provence.

Les Brevetés recevront leur diplôme aussitôt qu'ils auront été établis.

C. FAVROU.

PREMIER PAS ATHLÉTIQUE
MAILLOT JAUNE

Comité d'Anjou :

Juniors : 1. Castel, St-Nazaire, Omnisports : 41,5.

Seniors : 1. Laurent Michel, St-Nazaire Omnisports : 73,5.

Comité d'Auvergne :

Juniors : 1. Balagne, Union Sportive du Velay : 35.

Comité de Champagne :

Juniors : 1. Parcia Manuel, Alliance Ste-Savine : 43,5.

Seniors : 1. Sumart, Cercle Haltérophile Troyen : 45.

Comité de Côte d'Azur :

Juniors : 1. Franceschi Blaise, Assoc. Athlétique Ajaccienne : 38,5.

Seniors : 1. Sansano, Club Culturiste Toulonnais : 55.

Comité de Dauphiné -Savoie :

Juniors : 1. Colombet Guy, U.S. Crest : 39.

Seniors : 1. Avond J.-Paul, U.S. Crest : 31.

Comité des Flandres :

Juniors : 1. Degrysse, Union Haubourdinoise : 94,5.

Seniors : 1. Callewaert, Union Haubourdinoise : 90,5.

Comité de Guyenne :

Seniors : 1. Fatica, A.S. Préparation Olympique du Midi : 35.

Comité de l'Île-de-France :

Seniors : 1. Garcia Rémy, Club Athlétique de Mantes-la-Ville : 46.

Comité du Languedoc :

Juniors : 1. Arnibac Patrick, Athlétic Club Montpelliérain : 38.

Seniors : 1. Borderie Jean, Athlétic Club Montpelliérain : 44,5.

Comité du Lyonnais :

Juniors : 1. Crepat J.-Paul, Omnium Sportif Club Stéphanois : 84,5.

Seniors : 1. Laureau Louis, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien : 83.

Comité de Haute-Normandie :

Juniors : 1. Haoussine, Ass. Culturiste Havraise : 90.

Seniors : 1. Lemercier, Ass. Culturiste Havraise : 79.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Tavignot Guy, Haltérophile Culturiste Club Compiégnois : 91.

Seniors : 1. Lecomte Joël, Haltérophile Club Soissonnais : 60.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Février, Haltérophile Club Rochefortais : 104.

Seniors : 1. Duquesnoy, Institut Culturiste Rochelais : 43.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1. Latièze, Judo-Club Figeac : 24,5.

ADDITIF au PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 8 décembre 1968

(fin du paragraphe G. page 5)

M. Tournier intervient pour dire qu'à son avis, la création d'une Fédération Culturiste séparée, n'était pas la bonne formule et qu'en y réfléchissant, il était possible de trouver une solution satisfaisante.

Challenge National Culturiste des Clubs

Le 2 Février 1969 au Havre

4e victoire du C.H.C. Parisien

Pour sa 4e édition, le Challenge National Culturiste des Clubs est resté dans la tradition en ce qui concerne les vainqueurs.

Le C.H.C. Parisien reste le maître incontesté et incontestable dans cette épreuve qui fait sa gloire et sa réputation. La suppression des épreuves plastiques n'a en rien atténué la suprématie de l'équipe chère à Pierre Rigaud et cette suprématie peut s'étendre sur de nombreuses années encore, tant il est vrai que la formation parisienne écrase ses adversaires autant que faire se peut.

Ainsi, sur les 3 hommes qu'il alignait au Havre, Pierre Rigaud comptait un remplaçant et un éclopé. Pourtant, l'équipe de Paris a distancé l'Union Haubourdinoise classée seconde, de 4 points (87 contre 83). Avec un Geymond en pleine possession de ses moyens et Ornème, les vainqueurs auraient pu marquer, au moins, 25 points de plus que leur score du Havre, soit 112 à 115 points. Autant dire que pour eux la finale se résume à une simple formalité.

Heureusement, pour l'intérêt de la Finale, les autres équipes se tiennent de beaucoup plus près et la seconde place fut âprement disputée entre l'Union Haubourdinoise et l'A.C. Havraise, laquelle ne s'est inclinée que d'un demi-point.

L'équipe chère à Maurice Merveille l'emporta dans l'ultime essai tenté et réussi par Datteny.

L'I.C. Rochelais, sérieusement handicapé cette saison, Nicolas étant resté très longtemps sans entraînement, honora tout de même sa sélection en prenant la 4e place sans être submergé par les trois équipes de tête.

L'Union Halluinoise, bien qu'accédant pour la première fois à un niveau aussi relevé, sut prouver que sa place en Finale n'était pas usurpée.

La malchance accabla les représentants de Courbevoie-Sport, Fernandez étant sanctionné d'un zéro en flexion de jambes.

Enfin les sympathiques jeunes d'Elbeuf appelés à remplacer l'A.S.P. O.M. de Bordeaux forfait, donnèrent une réplique valable aux autres finalistes.

Quant k la 8e équipe qualifiée, celle de Calais, nous n'avons pas eu le plaisir de l'accueillir. Ce forfait non signalé porte un grave préjudice à l'équipe qui aurait pu être repêchée. Les athlètes de l'A.S. Montferrandaise se seraient certainement fait une joie d'un voyage au Havre

Sur le plan des performances individuelles, nous relèverons particulièrement l'extraordinaire impression de puissance laissée par Bernard Geymond. Quel dommage qu'il n'ait pas été en mesure, en raison d'une grave blessure, de réalise] les performances attendues Il vaut 455 k aux 2 mouvements, 185 couché et 270 au squat. Nous ne voyons aucun Français susceptible d'approcher ces performances et nous espérons vivement une totale guérison de Geymond pour le match France-Grande-Bretagne du 12 Avril.

Marc Lechertier est resté égal à lui- même, c'est tout dire !

A l'Union Haubourdinoise, on a beaucoup compté sur le Junior Poids Lourd Datteny, auteur d'un squat magnifique à 220 k, mais, finalement, la lecture des résultats permet de relever le nom de Ployard, lequel réalise le meilleur score de son équipe.

Dans la formation havraise, nous avons surtout remarqué le squat à 195 k du Mi-Lourd Talbot.

Citons aussi le Junior Rochelais Dubus au punch exceptionnel. Bien que se consacrant totalement à l'haltérophilie depuis plusieurs mois, il reste vraisemblablement le meilleur Junior français de sa catégorie dans le domaine de la force culturiste.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans mentionner l'excellente organisation assurée par l'A.C. Havrais. Tous les dirigeants du Club normand sont à féliciter et à remercier tant par la chaleur de leur accueil que par une organisation pratique absolument parfaite. Et... et nous avions un public ! Oh !, pas la grande foule, mais tout de même suffisamment de monde pour créer le climat propice. Les spectateurs ont suivi les épreuves avec un intérêt évident se manifestant par des applaudissements très nourris.

Nul doute, les Culturistes viennent de faire un pas de plus dans le sens du sport. Encore quelques journées comme celle du Havre et ce sera gagné

Claude FAVROU.

RECTIFICATIF

Huit athlètes Seniors ont été classés en Juniors au Classement National du Grand Palmarès, le Comité des Flandres les ayant indiqués dans cette dernière catégorie.

Le Club ayant réclamé auprès de la Fédération, il y a lieu de lire leur classement comme suit :

Plumes : Norbert, C.A. Rosendaël : 5e.

Moyens : Héléna, U.S. Cheminots de Saint-Pol : 11e - Hubert, C. A. Rosendaël : 12e.

Mi-Lourds : Calcœn, Olympique Grande-Synthe 2e - Scherpereel, Club Athlétique Rosendaël : 6e.

Lourds-Légers : Danjou, Olympique Grande-Synthe : 7e.

Lourds : Pierron, C.A. Rosendaël : 4e.

Le Lourd-Léger Pecqueux, du Stade Olympique de Calais est Senior et doit être supprimé en Juniors.

Le classement des autres athlètes est à modifier en conséquence.

***

Par suite d'une erreur de transcription le Poids Plume Junior Vanautryver, (58 k 6) du Centre Athlétique Maubeugeois, a été omis du Classement National du Grand Palmarès.

Il se classe premier avec 241 points.

***

Dans le tableau des records de France culturistes, publié au mois de Décembre (procès-verbal du Comité de Direction du 8 Décembre), par suite d'une erreur de frappe, l'athlète Datteny s'est vu attribuer 285 k au lieu de 215 k à la flexion sur jambes. Le total des deux mouvements reste inchangé.

Les trois équipes finalistes du Challenge National Culturiste et leurs dirigeants : au centre le C.H.C. Parisien présenté par P. Rigaud; à gauche, M. Merveille et l'Union Haubourdinoise ; à droite, M. Hébert et l'Association des Culturistes Havrais.

Classement du Challenge National Culturiste des Clubs

FINALE 1969

Résultats techniques :

POINTS

1.	Club Halt, et Cult. Parisien (Lechertier, Geymond, Trautman)	87
2.	Union Haubourdinoise (Datteny, Broutin, Ployard)	83
3.	Association Culturistes Havrais (Talbot, Vasselin, Giboreau)	82,50
4.	Club Amateur Inst. Cult. Rochelais (Dubus, Nicolas, Attal)	79,50
5.	Union Halluinoise (Hoët, Verholle, Grimonprez)	74
6.	Courbevoie - Sports (Choukroun, Fernandez, Veschambres)	66,50
7.	Maison des Jeunes d'Elbeuf (Lecollen, Van Stappen. Martinelli)	65

Classement individuel :

1.	Lechertier (79,3) Club H. et C. Parisien (170 + 200 = 370)	38
2.	Geymond (97) Club H. et C. Parisien (170 + 210 = 380)	32
3.	Talbot (81,7) Assoc. Cult. Havrais (142,5 + 195 = 337,50)	31,50
4.	Ployard (67,5) Union Haubourdinoise (130 + 160 = 290)	30
5.	Dubus (79,9) Club Am. I.C. Rochelais (137,5 + 182,5 = 320)	28
5.	Datteny (103,8) Union Haubourdinoise (140 ± 220 = 360)	28
7.	Veschambres (81) Courbevoie - Sports (145 + 167,5 = 312,5)	26,50
7.	Nicolas (66,3) Club Am. J.C. Rochelais (120 + 152,5 = 272,5)	26,50
7.	Vasselin (73,7) Assoc. Cult. Havrais (125 + 167,5 = 292,5)	26,50
10.	Broutin ((89,1) Union Haubourdinoise (152,5 + 172,5 = 325)	25
10.	Hoët (66,8) Union Halluinoise (110 + 155 = 265)	25
10.	Verholle (72) Union Halluinoise (130 + 155 = 285)	25
10.	Attal (73,51 Club Am. I.C. Rochelais (115 + 170 = 285)	25
14.	Giboreau (70) Assoc. Cult. Havrais (135 + 147,5 = 282,5)	24,50
15.	Choukroun (66,8) Courbevoie - Sports (117,5 + 135 = 252,5)	24
15.	Lecollen (68,7) Maison Jeunes Elbeuf (130 + 150 = 280)	24
15.	Grimonprez (74,5) Union Halluinoise (120 + 155 = 275)	24
18.	Van Stappen (82,3) Maison Jeunes Elbeuf (130 + 155 = 285)	21
19.	Martinelli (72,1) Maison Jeunes Elbeuf (120 + 140 = 260)	20
20.	Trautman (85) Club H. et C. Parisien (137,5 + 147,5 = 285)	17
21.	Fernandez(67,4) Courbevoie - Sports (130 + 0 = 130)	16

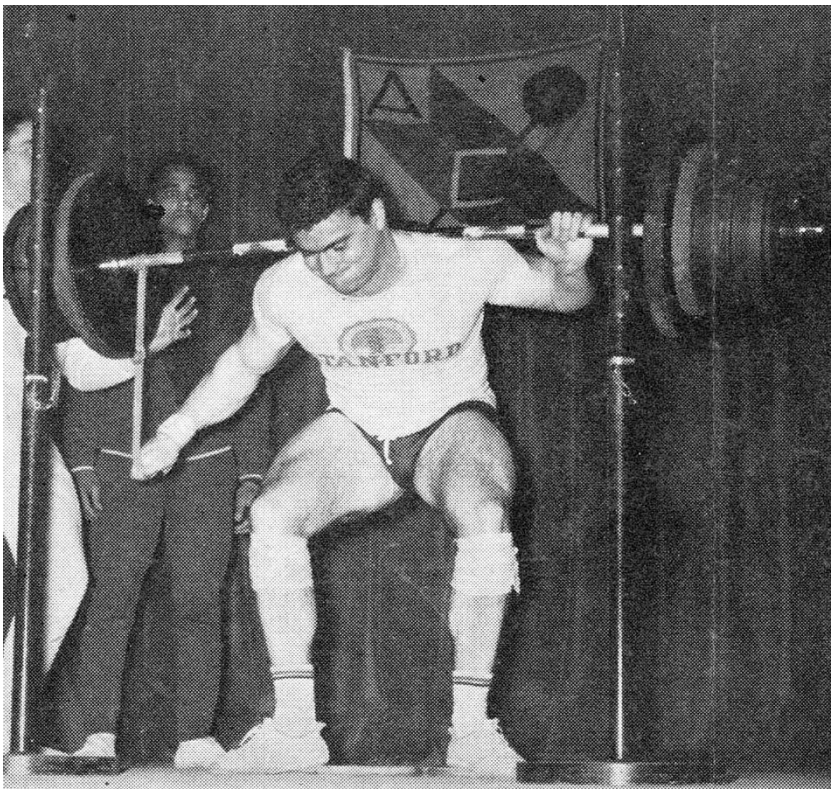

Un bel exemple de courage : GEYMOND qui, bien que gravement blessé, voulut défendre les couleurs de son Club.

BREVETS ATHLÉTIQUES

La 2me session de Brevets Athlétiques aura lieu le 13 Avril 1969.

BULLETIN TECHNIQUE

Des exemplaires de ce Bulletin spécial peuvent être expédiés aux lecteurs qui en feront la demande à la F.F.H.C.

Prix : 15 F à adresser au C.C.P. Paris 1304-82.

Nos joies, nos peines

Nécrologie

Nous avons appris le décès, survenu le 20 Janvier, de Mme Victor Leguédé, Mère de M. François Leguédé, Trésorier du Comité de Haute-Normandie.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. Leguédé ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

R. LPZ : 2012 (2019)

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs

« à présent style effilé »

★

à Polyclète

le génie de sculpter le Doryphore

et à Malian

l'art d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES
DRAPERIES
AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE
SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE
ARTISANALE
COSTUMES
PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 600 F 00

★

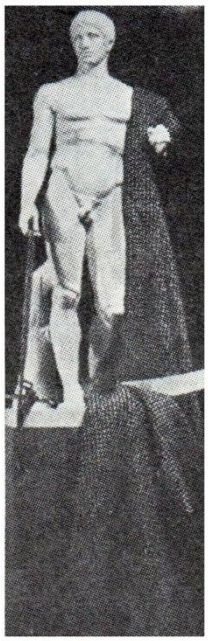

G. MALIAN

33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

Classement National du Prix Régional de Printemps

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 8 et 9 Février 1969

JUNIORS

Poids Coqs

1.	CHAVIGNY J.-C. (52) Étudiants Club Orléanais	140, -
2.	PAEZ (55) U.S. Cotonnière de Moislains	140, -
3.	SANDRAT (56) Maison Jeunes Monnaie Romans	137,500
4.	GOT (54,1) A.S. École Métiers Nantes Montluc	132,500
5.	GOMARD (55,1) Union Sportive Vésulienne	132,500
6.	BRUNET (55,5) Maison Jeunes Duclair	132,500
7.	LAMDA (52,7) Olympique Grande-Synthe	130, -
8.	MOCCO (54,2) Union Roubaisienne Sp. Athlétiques	130, -
9.	CLAERR (55,3) Union Sportive Thann	130, -
10.	JUNG Robert (55,9) U.S. Petite-Rosselle	130, -
11.	GIRAUD (52,9) Club Athlétique Nantais	125, -
12.	LIMOUZA (56) A.S. Cheminots de Béziers	125, -
13.	CORNEGLIO Patrice (51,8), Union Sportive Toul	122,500
14.	COULONNIER (54,6) Club Athlétique Choletais	122,500
15.	BETTE (54,9) L'Audomaroise	122,500
16.	COLLADOS (55) Clermont Sports	122,500
17.	HOUM (55,6) Gauloise Montbéliard	122,500
18.	SPEICH (55,7) Cercle Sportif de Brumath	122,500
19.	PRUVOST (56) L'Audomaroise	122,500
20.	PANDART (54) Union Sportive de Tours	120, -
21.	MAGNARD (55,3) La Montluçonnaise	120, -
22.	BEŞLIN (55,5) Maison Jeunes Région Elbeuf	120, -
23.	CLÉMENT (56) A.S. École Métiers Ste-Tulle	120, -
24.	MINARD P. (54,9) Haltérophile Club Boulonnais	117,500
25.	TARDY (55,6) Jeunes St-Augustin	117,500
26.	RICARD (55,8) Maison Jeunes Bourgoin-Jallieu	117,500
27.	FAUQUET (52,6) Sporting Club Tête Cheval Loos	115, -
28.	VITINGER (53,4) Sporting Club Navis Grenoble	115, -
29.	KOWALCZUCK (55) U.S. Cotonnière de Moislains	115, -
30.	LANDMANN (55,2) M.J.C. Strasbourg Meinau	115, -
31	AUFREDE (52,6) Union Athlétique Cubzacaise	112,500
31.	REYNAUD (52,6) Union Sportive de Toul	112,500
33.	MÉTAYER (51) L'Audomaroise	110, -
34.	OLIVER (53,8) A.S. École Métiers Nantes Montluc	110, -
34.	NIERENBERGER (53,8) Haltér. Club Scherwiller	110, -
36.	FRANCESCHI (54,4) Ass. Athlétique Ajaccienne	110, -
37.	PHILIPPON (49,3) Union Haltéroph. Vichyssoise	107,500
38.	COUTY (53) Ring Villepinte Vert-Galant	107,500
39.	LAMARQUE (54,5) A.S. École Métiers Ste-Tulle	107,500
40.	KOYOUNIAN (56) Haltéro Culturiste Lyonnais	107,500
41.	GIRAUD (48,8) Athlétique Club de la Garde	105, -
42.	PATTHEY (50) U.S. Municipal de Gagny	105, -
43.	FLEURET (49,5) Maison Jeunes Bourgoin-Jallieu	102,500
44.	NEUBAUER (49,6) A.S. Ec. Métiers Nantes Montluc	102,500
45.	VAUJANY (54,4) Ent. Sport. St-Martin-d'Hères	102,500
46.	SALINI (52,9) Ass. Athlétique Ajaccienne	100, -
47.	LOUYAT (54,3) Club Sport. de la Patrotte Metz	100, -
48.	PASQUIER (55,6) Ring Villepinte Vert-Galant	97,500
49.	PIQUES (51,4) Electr. Cl. Omnisp. St-Afrique	95, -
50.	RICHEN (51) Judo Club de Figeac	92,500
51.	JIMÉNEZ (52) Judo Club de Figeac	92,500
52.	GUSSE (53,9) Club Sportif Patrotte Metz	92,500
53.	TROMPETER (54,8) S. A. Strasbourg-Kœnigshoffen	87,500
54.	SIMEAN (55,8) Union Haltérophile Vichyssoise	87,500
55.	WOLFF (54,5) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	85, -
56.	WAGNER (54,2) Soc. Athlétique Kœnigshoffen	82,500
57.	CANAUX (55) M.J.C. Andlau	82,500
58.	GRANDEMANGE (44) Union Sportive Toul	80, -

Poids Plumes

1.	VANAUTRYVER (57,5) Centre Athl. Maubeugeois	165, -
2.	AMBRY (58) Maison Jeunes Puisserguier	155, -
3.	ANGUIANO (58,9) Haltéro Culturiste Lyonnais	152,500
4.	CIANTAR (59) Gard Club Omnisports	147,500
5.	LOMER (59) Etoile Sportive de Tavel	145, -
6.	DEVREESE (56,4) St-Michel Sports Marquette	142,500
7.	TERRIER (57,8) Omnisports Hyérois	142,500
8.	AGOSTI (58) A.S. École Métiers Ste-Tulle	142,500
9.	CATINELLA (59) Haltérophile Club Grenoblois	142,500
10.	BOINOT (59,4) Cercle Cultur. St-Médard-en-Jalles	142,500
11.	LOHR (57,5) Soc. Halt. Cult. Haguenau	140, -
12.	BONNET (58) Maison Jeunes Monnaie Romans	140, -
13.	BONNET (59,6) Sporting Club Tête Cheval Loos	140, -
14.	EYBERT-PRUDHOMME (60) Un. G. A. Péageoise	140, -
15.	FERRERO (58) Omnisports Hyérois	137,500
16.	BRUYMEL (57,4) A.S.P.T.T. Lille	135, -
17.	DOMBES André (59,6) Mais Jeun. Bourgoin-Jallieu	135, -
18.	TAOUTAOUI (59,8) Olympique Grande-Synthe	135, -
18.	DELPUECH (59,8) Amiens Sporting Club	135, -
20.	DAUBENFELD (59) Club Sport. Patrotte Metz	130, -
21.	DENONFOUX (59,6) Sport. Cl. Prépa. Olymp.	130, -
22.	FONTAINE (60) Vaillante St-Quentin	130, -
23.	GUILLE (58,5) Racing Athl. Cheminots Nantes	127,500
24.	BLUET (59,7) Maison Jeunes Région Elbeuf	125, -
25.	LEFROU (59,9) Club Sportif Alençon	125, -
26.	BERNARD (58) Union Sportive Toul	122,500
27.	STRESSER D. (58,4) Soc. Halt. Cult. Haguenau	122,500
28.	LEBLANC (59,2) U.S. Municipale de Gagny	122,500
29.	MAHIEUX (58,9) Union Gymn. Athlét. Péageoise	120, -
30.	COSTA (59) Omnisports Hyérois	120, -
31.	HUGUES (58) Avenir Sportif Bédarrides	115, -
32.	L'HERMITE (60) Club Athlétique Nantais	115, -
33.	VIEIR (57,9) Ring Villepinte Vert-Galant	112,500
34.	SIGNORET (58) M.J.C. Avignon	112,500
35.	DUCHEZANT (59,1) Ring Villepinte Vert-Galant	112,500
36.	BLANCHET (59,8) Rueil Athlétic Club	112,500
37.	LEVET (60) Maison Jeunes Monnaie Romans	110, -
38.	LELIEVRE (59) Union Sportive Toul	107,500
39.	DENTS (58) U.S. Cotonnière de Moislains	105, -
40.	TESCONI (58,5) Haltérophile Club Grenoblois	102,500
41.	GRENAIS Laurent (59,3) Cercle Ed. Ph. St-Nazaire	102,500
42.	BACH (60) Soc. Athl. Strasbourg-Kœnigshoffen	102,500
43.	PFERSDORF (57,2) Soc. A. Strasbourg-Kœnigshoffen	97,500
44.	BURTIN (57,5) Club Sportif Patrotte Metz	95, -
45.	BETEILLE (59) Judo Club Figeac	95, -
46.	AZEMAR (59,4) Foyer Altram Mulhouse	95, -
47.	PÉAN (59,7) Union Halt. Vichyssoise	95, -
48.	BERTRAND (57,2) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	92,500

Poids Légers

1.	LEGRAS (62,9) Stade Municipal Montrouge	175, -
2.	MOUCHEL (67,5) A.S. École Métiers Ste-Tulle	175, -
3.	LONGCHAMP (67,1) M.J.C. Strasbourg-Meinau	172,500
4.	SOLLIER (67,5) Sporting Club Navis Grenoble	172,500
5.	CLAYET (64,7) A.S. Culturelle Soignolles-en-Brie	170, -
6.	BRECHER (62,2) Union Sportive Thann	167,500
7.	GAIMO (67,5) Club Halt. Cult. Marignane	167,500
8.	PIERREMOND (63,2) Halt. Cl. Villefranche/Saône	165, -
9.	GERVAIS (65,6) A.S. Mantaise	165, -
10.	VOELTZEL (65,7) Club Alfa Épinal	165, -
11.	AUBERT (67) Gauloise Montbéliard	165, -
12.	ARNAULT (63,9) Cl. Sp. Artist. Châtellerault	162,500
13.	LEDUC (64,5) Sporting Club Neuilly	162,500
14.	RODRIGUEZ (65,2) Maison Jeunes Narbonne	162,500
15.	CHAVIGNY R. (62,8) Étudiants Club Orléanais	160, -
16.	PIERRE (66) A.S. École Métiers Ste-Tulle	160, -
17.	RANAUDO (65,5) L'Ornanaise	157,500
18.	GUYERE (62) Légère Mélinoise	155, -
19.	BEDOS (63) Comité Chemin Bas Nîmes	155, -
20.	GARCIN (63,6) Union Gymn. Athl. Péageoise	155, -
21.	PHLYPO (65,9) Sport. Club Tête Cheval Loos	155, -
22.	TISON (63,8) Club Sportif Patrotte Metz	152,500
23.	TOTH (64) Sporting Club Navis Grenoble	152,500
24.	TRENS (64,5) Foyer Altram Mulhouse	152,500
25.	MICHALINOFF (67,2) Athl. Club Maisons-Alfort	152,500
26.	FAVIERE (61,3) Electr. Club Omnisports	150, -
27.	RETAILLEAU (65,4) Club Athlétique Choletais	150, -
28.	GALZY (67,5) Omnisports Club Agathois	150, -
29.	CAISSE Michel (63,9) Sporting Club Dijonnais	147,500
29.	VIOLA (63,9) Française de Lyon	147,500
31.	FAIN (66) A.S. Ec. Métiers Nantes Montluc	147,500
32.	FOISSARD (62) U.S. Municipale de Gagny	145, -
32.	TORQUEBIAU (62) Clermont Sports	145, -
34.	BOULON (64) Soc. Sportive Domfrontaise	145, -
35.	TODESCHINI (65) L'Omanaise	145, -
36.	MELINAND (65,5) Halt. Club Villefranche/Saône	145, -
37.	GALAND (65,7) A.S. Ec. Métiers Nantes Montluc	145, -
38.	ROUGE (67) Union Sportive Dijonnaise	145, -
39.	VANCAUVENBERGUE (67,5) L'Audomaroise	145, -
40.	LOERBER (65) Foyer Altram Mulhouse	142,500
41.	MINARD J. (65,7) Haltér. Club Boulonnais	142,500
42.	HOUETTE (60,9) Club Sportif Alençon	140, -
43.	CHARLET (61,5) A.S. Tramways de Lille	140, -
44.	POULIN (64,2) Cercle Michelet Orléans	140, -
45.	ANDRÉ D. (65,5) Olympique Grande-Synthe	140, -
46.	SENDER (65,7) Sporting Club Riomois	140, -
47.	COLLOMB (66) Mais. Jeun. Bourgoin-Jallieu	140, -
48.	GENTIL (67,3) La Montluçonnaise	140, -
49.	THARI Jean (66) Union Sportive Thann	137,500
49.	GUIRIZZATO (66) Sporting Club Riomois	137,500
51.	FAUCHER C. (66,2) Rueil Athlétic Club	137,500
52.	VIAL (66,3) Électricité Club Omnisports	137,500
53.	GRESY (66,9) Étudiants Club Orléanais	137,500
54.	GÉNISSON (62) Club Sportif Alençon	135, -
55.	ANTZ (62,5) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	135, -
56.	GRAILLOT (63,2) Union Haltérophile Vichyssoise	135, -
57.	AUBRY (63,8) Club Sportif Alençon	135, -

58.	MANCEAU (65,5) Foy. Laïque Ed. Perman. Denée	135, -
59.	SCHEER (67) Union Sportive Wittenheim	135, -
60.	SELOSSE (62,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	132,500
61.	CHARRON (62,5) Ass. Saint-Jean Nogent-le-Rotrou	132,500
62.	REBOUL (64) Clermont Sports	132,500
63.	GOETZ (65,2) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	132,500
64.	LECOQ (66,1) Club Sportif Alençon	132,500
64.	WARCK (66,1) Club Cult. Halt. Châteauroux	132,500
66.	FALK (66,3) Foyer Altram Mulhouse	132,500
67.	PARISAO (66,4) A.S. Culturelle Soignolles-en-Brie	132,500
68.	COMAS (61) Clermont Sports	130, -
69.	THION (61,1) Athlétic Club Melunais	130, -
70,	ESPEGEL (62) Omnisports Club Agathois	130, -
71.	PFISTERER (62,7) Union Sportive Wittenheim	130, -
72.	RUIZ (62,8) Sporting Club Riomois	130, -
73.	JUDES (63,5) Club Sp. Artist. Châtellerault	130, -
74.	CALAIS (63,9) Athlétic Club Maisons-Alfort	130, -
75.	FLORIT (65) U.S. Culturelle Sociale Gonesse	130, -
75.	LANNOY (65) St-Michel Sports Marquette	130, -
77.	PAIN (65,2) A.S. Ec. Mét. Nantes Montluc	130, -
78.	THOMANN (65,5) M.J.C. Lauterbourg	130, -
79.	FARGALLO (67,2) A.S. Pérollière	130, -
80.	DELOIYE (61,1) Haltér. Club Villefranche/Saône	127,500
81.	FOREAU (61,5) Union Sportive Toul	127,500
82.	DEJA (62) Club Haltérophilie Colombelles	127,500
83.	PILLON (64) Club Halt. Cult. Creillois	127,500
84.	PLANSON (64,9) Athlétique Club La Garde	127,500
85.	DESRUELLES (65,5) A.S. Ec. Mét. Nantes Montluc	127,500
86.	JOUVEL (66,2) Entente Sport. St-Martin-d'Hères	127,500
87.	MICHOT (66,5) Union Gymn. Athi. Péageoise	125, -
88.	DEDIEU (66,6) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	125, -
89.	TIRARD (60,9) Soc. Sportive Domfrontaise	122,500
90.	QUINEGAGNE (61,8) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuff.	122,500
91.	BONNET Jean (62,5) Haltéroph. Club Grenoblois	122,500
92.	BARDET (63,4) Union Haltéroph. Vichyssoise	122,500
93.	YVIN (66) École Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	122,500
94.	VERLET (66,2) Stade Olympique Calais	122,500
95.	BLUTEAU (66,5) Athlétic Club Trélazéen	122,500
96.	GRENAIS Didier (66,6) Cercle Ed. Ph. St-Nazaire	122,500
97.	GIVON (67,4) Athlétic Club Trélazéen	122,500
98.	CHAMBEAU (60,8) El. Cl. Omnisp. St-Afrique	120, -
99.	LECLERC (64,3) Club Sportif Alençon	120, -
100.	GOURDOU (64,6) Elec. Cl. Omnisp. St-Afrique	120, -
101.	MATEU (66,7) Toulouse Haltéro Club	120, -
102.	BEHRA (65,6) Foyer Altram Mulhouse	117,500
103.	CHERON (64,9) Maison Jeunes Duclair	115, -
104.	BOOS (65,5) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	115, -
105.	JACQUES Gérard (67,5) Ring Villepinte Vert-Gal.	115, -
106.	BAUER (64) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	112,500
106.	VANÈGUE (64) U.S. Cotonnière de Moislains	112,500
108.	ROLLAND (66,3) Elec. Cl. Omnisp. St-Afrique	112,500
109.	DUMONT Philippe (60,5) U.S. Cultur. Soc. Gonesse	110, -
110.	MARTINEZ (63,4) Haltérophile Club Grenoblois	110, -
111.	HENRI (64,4) V.G.A. St-Maur	110, -
112.	MAUPIN (65,9) A.S. Gournaisienne	107,500
113.	FAISNEL (62) Club Athlétique Nantais	105, -
114.	DERNONCOURT (66,6) A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	105, -
115.	SELIG (61,5) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	102,500
116.	DUMONT Michel (62) U.S. Culturelle Soc. Gonesse	102,500
117.	VERGRIETTE (60,2) U.S. Cultur Sociale Gonesse	95, -
118.	SCHNELL (61) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	92,500
119.	COURTAY (66,6) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	87,500

Poids Moyens

1.	BORDG (74) M.J.C. Cavaillon	195, -
2.	NIOCHE (72,6) Étudiants Club Orléanais	187,500
3.	CAISSE Alain (72,5) Sporting Club Dijonnais	180, -
4.	MARGALLE (74,4) Amie. Anc. Élèves Montdidier	180, -
5.	INDELICATO (74,6) Haltérophile Club de Nice	180, -
6.	CARRETTE (69,7) Haltér. Club Villefranche/Saône	175, -
7.	FOUBERT (70,3) A.S. Mantaise	175, -
8.	GOURDIN (72,4) A.S. Tramways de Lille	175, -
9.	CAMTUEL (70,2) Soc. Athlétique Enghien	170, -
10.	CAMBON (74) Académie des Sports Decazeville	170, -
11.	BERNARD (70,6) Haltérophile Club Boulonnais	167,500
12.	VIGERAL (71) Maison Jeunes Narbonne	167,500
13.	SOSOLIC (72) L'Omanaise	167,500
14.	GUIPPERT (72,5) Maison Jeunes Puisserguier	167,500
15.	QUEDEVILLE (73) Maison Jeunes Duclair	167,500
16.	HOUBERT (74,9) Club Sport. Patrotte Metz	167,500
17.	GUITTAT (69,8) Union Haltérophile Vichyssoise	165, -
18.	DUMURET (70,6) Haltérophile Club Compiégnois	165, -
19.	PARE (71,8) Athlétic Club Montpelliérain	165, -
20.	BOYER (72) A.S. École Métiers Nantes Montluc	165, -
21.	MAUREL J.-P. (71) Halt. Cult. Club Aix-en-Prov.	160, -
22.	PEDRONO (72,5) Club Athlétique Nantais	160, -
23.	MUZEAU (74,2) Haltérophile Club Beauvais	160, -
24.	WALCZAK (74,5) A.S. Cultur. Soignolles-en-Brie	160, -
25.	PRONESTI (75) A.S. École Métiers E.D.F. Ste-Tulle	160, -
26.	PENTA (68) Stade Ste-Barbe Grand-Combe	157,500
27.	DEROUIN (68,4) Athlétic Club Maisons-Alfort	157,500
28.	WUEST (72,5) Soc. Gymnast. Ernstein	157,500
29.	PROVEE (70,5) L'Audomaroise	155, -
30.	VÉRINE (71) Club Sportif Alençon	155, -
31.	MONNIER (71,5) Union Gymn. Athl. Péageoise	155, -
32.	MARCONNET (68,5) A.S. Pérollière	152,500
33.	DENIMAL (69,8) Olympique Grande-Synthe	152,500
34.	BOES (71,9) Club Sportif Patrotte Metz	152,500
35.	LOISEAU (73,7) Club Sportif Alençon	152,500
36.	BERNARD (74,8) Elec. Cl. Omnisp. St-Afrique	152,500
37.	DENTLER (74,8) Soc. Athi Strasbourg-Kœnigs.	152,500
38.	ÉQUILLE (68,4) Club Sportif Municipal du Pecq	150, -
39.	VIVIER (70,2) Union Sportive Toul	150, -
40.	MARTINEZ J. (71,6) Ring Villepinte Vert-Galant	150, -
41.	CIHOLAS (72,5) A.S. École Métiers Ste-Tulle	150, -
42.	BARTHEN (72,6) U.S. Petite-Rosselle	150, -
43.	CZUDEK (67,9) A.S.P.T.T. Strasbourg	147,500
44.	BRUN (72) Clermont Sports	147,500
45.	MOCAER (74) A.S. École Métiers Ste-Tulle	145, -
46.	LEYRAUD (74,3) Haltéro Cult. Lyonnais	145, -
47.	LANDREA (68,9) Ring Villepinte Vert-Galant	142,500
48.	REYNAUD (70) A.S. École Métiers Ste-Tulle	142,500
49.	MEYCENSAS (74,4) Cercle Cult St-Médard-en-Jallieu	142,500
50.	BOS (69) Judo Club Figeac	140, -
51.	POUPE (70) A.S. École Métiers Nantes Montluc	140, -
51.	HERNANDEZ (70) A.S. Cheminots de Béziers	140, -
53.	TAVIGNOT (70,9) Haltérophile Club Compiégnois	140, -
54.	MARTIGNY (73,4) Haltérophile Club Soissonnais	140, -
55.	BORENZ (68,6) U.S. Petite-Rosselle	137,500
56.	MEYER (70,2) Maison Jeunes Bourgoin-Jallieu	137,500
57.	HAVY (72,2) Club Athi. Pluriennais	137,500
58.	GUILLOT (69,2) A.S. Cultur. Soignolles-en-Brie	135, -
59.	LEMAIRE (70,8) Stade Municipal Montrouge	135, -
60.	AUGERE (74,6) Sporting Club Riomois	135, -
61.	BONHOMME (74,9) Société Sportive Domfrontaise	135, -
62.	LEBIDEAU Patrick (69) Club Athlétique Nantais	132,500
63.	NORMAND (74,4) Club Haltérophile Colombelles	132,500
64.	KRAL (70) Judo Club Figeac	130, -
65.	DUDOGNON Ch. (70,1) Cercle Ed. Ph St-Nazaire	130, -
66.	KLAPCZINSKI (70,5) A.S. École Mét. Ste-Tulle	130, -
67.	RONDEL (71) Club Athlétique Pluriennais	130, -
68.	JACQUES (71,2) Ring Villepinte Vert-Galant	130, -
69.	VOINEY (73,2) Stade Municipal Montrouge	130, -
70.	RENESSON (74,9) Club Sportif Alençon	130, -
71.	MILLEVILLE (69.2) Olympique Grande-Synthe	122,500
72.	DANGEL (72,9) Foyer Altram Mulhouse	120, -
73.	WACH (70) M.J.C. Andlau	117,500
74.	BASTIAN (70,2) Energie Haguenau	117,500
75.	BERNARD (68,3) Union Sportive Toul	115, -
76.	GAUSSERAND (68,8) Cercle Cult St-Médard-en-J.	112,500
77.	MICHEL (72) Club Athlétique Pluriennais	110, -
78.	MOYNE (74,6) Haltéro Culturiste Lyonnais	110, -
79.	FRANÇOIS (68,4) U.S. Cheminots St-Pol	107,500
80.	COMARTIN J.-P. (73) Soc. Gymn Hanau-Pfaffenh.	105, -
81.	COMARTIN J.-C. (72,2) Soc. Gym. Hanau-Pfaffenh.	100, -
82.	MARTIN (71,6) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	95, -
83.	WATTEZ (72,5) U.S. Cheminots St-Pol	90, -
84.	MAHIEU (71,4) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	87,500

Poids Mi-Lourds

1.	CADARS (82) Physic Haltéro Club	215, -
2.	LACOURT (79,8) Union Sportive Toul	200, -
3.	BETZLER (76,7) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	197,500
4.	HERZOG E. (81,5) Soc. Gymn. Sports Sélestat	185, -
5.	MACQUENGHEM (82,2) Haltéroph. Club Boulonnais	185, -
6.	PROD'HOMME (77,1) Soc. Sportive Domfrontaise	182,500
7.	WONG JIN KI (76) Sporting Club Neuilly	180, -
8.	TILLIER (75,8) Stade Olympique Calais	177,500
9.	MARRUET (76,1) A.S. Cultur. Soignolles-en-Brie	177,500
10.	PEDRONI (80,5) Française Besançon	177,500
11.	AVENEL (78,1) Club Nautique Ath]. Rouen	175, -
12.	MAROT (76) Club Athl. Lutte Alfortville	172,500
13.	PORTHEAULT (77,2) Étudiants Club Orléanais	172,500
14.	ESPOSITO (78) A.S. Cheminots Béziers	172,500
15.	HERZOG J.-P. (75,8) Soc. Gymn. Sports Sélestat	170, -
16.	GAIN (81,2) Club. Cult. Phys. Toulonnais	170, -
17.	MAUPIN (77,4) A.S. Gournaisienne	167,500
18.	VAN HORN (76,1) A.S. Ec. Mét. Nantes Montluc	165, -
19.	LIBERT (82,2) Haltérophile Club Boulonnais	160, -
20.	LORENTZ (76,3) Soc. Athl. Kœnigshoffen	157,500
21.	SAUM (75,5) M.J.C. Lauterbourg	155, -
22.	PIALAT (77,3) A.S. Pérollière	155, -
23.	POTEL (78,4) Cercle Athlét. Meulanais	155, -
24.	DESAYES (79,1) Ring Villepinte Vert-Galant	155, -
25.	ARTAUX (78,3) Soc. Athlétique Enghien	152,500
26.	BEIL (77,8) Foyer Altram Mulhouse	150, -
27.	FENOUIL (76) Judo Club Figeac	145, -
28.	SCHMITT (76,9) Société Halt. Cult. Haguenau	145, -
29.	DUJEU (79,1) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	142,500
30.	DUDOGNON J.-C. (75,7) Cercle Ed. Ph St-Nazaire	132,500
31.	HIGNOU (75,9) A.S. Gournaisienne	132,500
32.	JUENBEKDJIAN (79,9) Haltéro Cult. Lyonnais	132,500
33.	KORMANN (77) M.J.C. Andlau	130, -
34.	MORGAN (80) Club Athl. Pluriennais	112,500
35.	LEULLIER (80,3) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	107,500

Poids Lourds-Légers

1.	LIZANA (90) Sporting Club Navis Grenoble	197,500
2.	BOURGEOIS (88,5) Dreux Athlétic Club	195, -
3.	BRÉTIGNIER (87,6) Gauloise Montbéliard	190, -
4.	ZANOT (84,6) Club Halt. Cult. Creillois	177,500
5.	AOUSTIN (88,8) Union Méan Penhoet	170, -
6.	SATTLER (83,1) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	165, -
7.	GOBERT (84) M.J.C. Cavaillon	155, -
8.	PORTMANN (84,6) Foyer Altram Mulhouse	155, -
9.	ARBOGAST (85,5) Soc. Athl. Strasbourg- Kœnigshoffen	155, -
10.	ANTZ (89) Soc. Gymnastique Ernstein	147,500
11.	MISSOSCIA (87) Haltér. Club Grenoblois	137,500
12.	LAUGNER (90) Haltéroph. Club Scherwiller	130, -
13.	VIGHI (86,7) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	115, -

Poids Lourds

1.	DAUDRUY (97) Haltérophile Club Boulonnais	205, -
2.	TOUCHARD (90,9) A.S.P.O. Tours	195, -
3.	GIRARDET (95) Patronage St-Etienne Rennes	192,500
4.	VOILLARD (91,3) Club Olymp. Municip. Étampes	177,500
5.	FAUCOMPRE (93,4) A.S.P.T.T. Lille	175, -
6.	JUNG Roland (104) U.S. Petite-Rosselle	170, -
7.	GRAIN (103,2) Maison Jeunes Région Elbeuf	165, -
8.	NEY (112) U.S. Petite-Rosselle	150, -
9.	BROUZET (95) A.S. Cheminots Béziers	140, -
10.	HAMM (92) Soc. Gymnastique Ernstein	122,500

ÉTRANGERS

Poids Plumes

1.	ZIVIC (60) M.J.C. Lauterbourg	110, -
2.	TORAL (59) Judo Club Figeac	100, -

Poids Lourds-Légers

1.	FERNANDEZ (86,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	157,500

SENIORS

Poids Coqs

1.	KERAUDREN (56) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	147,500
2.	SASSI (56) A.S.P.T.T. Nancy	142,500
3.	BIM (55,5) Athlétic Club Melunais	137,500
4.	BRUYNEL (55,9) A.S.P.T.T. Lille	137,500
5.	FAURE (53) M.J.C. Avignon	135, -
6.	MONTEU (55,3) Haltérophile Club Nice	135, -
7.	PROVENCE (55,4) L'Audomaroise	135, -
8.	MASTANTUONO (53,6) La Colmarienne	132,500
9.	DELION (53,8) Club Athlét. Lutte Alfortville	130, -
10.	POTONIE (49,9) Sport. Club Neuilly	127,500
11.	DEMONT (55,3) Gauloise Montbéliard	127,500
12.	BALESTRA (56) Haltérophile Club Mazanais	127,500
13.	BENNI (55,4) A.S. Mantaise	127,500
14.	RODRIGUEZ (2,7) Sporting Club St-Amandois	120, -
15.	BARROCA (b4) Club Cult. Halt. Bas-Berry	120, -
16.	HALOUZE (53,5) Cercle Laïque Gymn. Lavallois	110, -
17.	BOUGEROL (49,8) La Montluçonnaise	102,500
18.	FARRIS (51,3) Société Athlétique Enghien	102,500

Poids Plumes

1.	BOUSQUET (59,7) A.S. Montferrandaise	175, -
2.	GIBRAT (59) Sporting Club Navis Grenoble	172,500
3.	BERRUYER Pierre (59,3) Un. Gymn. Athl. Péag.	160, -
4.	MIELLET (59,4) A.S.P.T.T. Lille	155, -
5.	CARRARA (60) Sporting Club Navis Grenoble	150, -
6.	SIXSOUT (60) Union Sportive Dijonnaise	145, -
7.	ROUSSEAU (57,3) Stade Municipal Montrouge	140, -
8.	FOUCHER (58,5) Maison Jeunes Région Elbeuf	140, -
9.	LEMOINE (58,7) La Montluçonnaise	140, -
10.	THONIER Paul (59,1) Union Haltér. Vichyssoise	140, -
11.	VIGNOLET (59,8) La Montluçonnaise	140, -
12.	GARNIER (60) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	140, -
12.	ARDENNE (60) Toulouse Haltéro Club	140, -
14.	IACONO (58) Sporting Club Navis Grenoble	130, -
15.	RAFFIER (58,5) A.S. Montferrandaise	125, -
16.	CIMAVILLA (58,8) Club Halt. Cult. Creillois	125, -
17.	TALON (56,9) A.S.P.T.T. Lille	117,500

Poids Légers

1.	GILLET (66,9) Sporting Club Neuilly	182,500
2.	SPIGA Gino (67,4) L'Omanaise	180, -
3.	FAURE (65) Haltérophile Club Marseille	175, -
4.	GUILLORD (66,4) A.S. Préfecture Police Paris	175, -
5.	JACQUELIN (65,1) Union Sportive Dijonnaise	172,500
6.	MARTIN (60,7) Club Alfa Épinal	170, -
7.	CARPENTIER (63,6) A.S.P.T.T. Nancy	170, -
8.	PEYNET Daniel (66) A.S. Montferrandaise	170, -
9.	MENVILLE (66,6) Stade Municipal Montrouge	170, -
10.	GOTTARDI (66,7) Toulouse Haltéro Club	170, -
11.	LEHIR (62) Maison Jeunes Duclair	167,500
12.	OUDIN Noël (64) Avenir Sportif Bédarrides	167,500
13.	GAUDEFROY (65) Cercle Laïque Gymn. Lavallois	167,500
14.	BULIDON (66) Omnisports Hyérois	167,500
15.	MORIN (66,8) Sporting Club Prépa. Olymp	167,500
16.	LIZANA (67,1) Sporting Club Navis Grenoble	167,500
16.	COMARIEUX (67,1) Maison Jeun. Monnaie Romans	167,500
18.	RIDEZ (67,5) Stade Municipal Montrouge	167,500
19.	ARNOUX (66,3) Gauloise Montbéliard	165, -
20.	GIRARD (67,1) A.S. Usinor Montataire	165, -
21.	TOUVENOT (67.5) Union Sportive Toul	165, -
22.	CORNET (62,7) Haltérophile Club Boulonnais	162,500
23.	THONIER J.-P. (63) Union Haltér. Vichyssoise	162,500
24.	RIPNEL (67) A.S. Ec. Métiers Nantes Montluc	162,500
25.	WALTZ (67.2) Soc. Athlétique Colmarienne	162,500
26.	KENCRER (61.1) U.S. Petite-Rosselle	160, -
27.	BARDET (62,5) A.S.P.O. Tours	160, -
28.	SPIGA Walter (63.4) L'Omanaise	160, -
29.	ESCLAPON (64) Haltérophile Club Mazanais	160, -
30.	CHERRY (64,7) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	160, -
31.	COUTANT (64,9) Centre Athlétique Choletais	160, -
32.	LABARTINO (65) Maison Jeunes Chambéry	160, -
33.	ARCELIN (66) Dreux Athlétic Club	160, -
34.	MANGIN (67,5) Haltéroph. Club Scherwiller	160, -
34.	OUDIN Fernand (67,5) Avenir Sport de Bédarrides	160, -
36.	RICHARD (64,5) Amie. Anc. Élèves Montdidier	157,500
37.	LAMOTTE (64,6) Gauloise de Vaise	157,500
38.	MASSIAS (66) Sporting Club Riomois	157,500
39.	TOUYAROT (67,4) A.S. Villemoisson-sur-Orge	157,500
40.	BOUBAULT (63) Cercle Michelet Orléans	155, -
41.	LACHENAL (65,1) Vaillante St-Quentin	155, -
42.	BOUESSAY (65,5) Club Haltéroph. Germanais	155, -
43.	DUPREZ (65,9) Haltér. Club Compiégnois	155, -
44.	OUBJID (67,1) Athl. Club Maisons-Alfort	152,500
45.	LEMERCIER (62) Club Haltérophile Germanais	150, -
46.	BOULANGER (63,3) V.G.A. St-Maur	150, -
47.	HUPPE (64,4) U.S. Métro-Transports	150, -
48.	ALLARD (65,6) Foyer Altram Mulhouse	150, -
49.	MÉDARD (66,1) Club Alfa Épinal	150, -
50.	SAUREL (67,5) Haltérophile Club Mazanais	150, -
51.	BERMOUGA (64,2) Club Sportif Alençon	145, -
52.	CAZE (64,5) A.S. Tramways de Lille	145, -
53.	PRÉ (66) Club Haltérophile Germanais	145, -
54.	STEINMETZ (63,1) Energie Haguenau	142,500
55.	CURNIER (65) U.S. Ste-Tulle	142,500
56.	LAUTIER (61,4) Union Haltéroph. Vichyssoise	140, -
57.	PERRINZ-RINZ (64) Ailes SI). Sud-Av. Marignane	140, -
58.	VANDEN HEEDE (66,6) Club Halt. Cult. Creillois	140, -
59.	JEUDY (67) M.J.C. Cavaillon	140, -
60.	CLORENNEC (67,4) Patronage St-Etienne Rennes	140, -
60.	GROSLE (67,4) Maison Jeunes Région Elbeuf	140, -
62.	MONCET (64) Judo Club Figeac	137,500
63.	GOETTELMANN (66,5) Haltér. Club Scherwiller	137,500
63.	READING (66,5) Judo Club Figeac	137,500
65.	BIAGGI (65.8) A.S. Culturelle Soignolles-en-Brie	135, -
66.	BERMONT (66,8) L'Audomaroise	135, -
67.	TALAMANDIER (62) C.S. Nouv. Messag. Presse	132,500
68.	CAVALLARO (63,8) Union Gymn. Athl. Péageoise	132,500
69.	LOUIS (64) Union Sportive Toul	132,500
70.	CLAVELLY (66) Club Cultur. Chartreux Marseille	132,500
71.	GAFFET (67) Amiens Sporting Club	132,500
72.	DORDONNAT Gérard (62) Cercle Michelet Orléans	130, -
73.	MAROSELLI (63,5) Assoc. Athlét. Ajaccienne	130, -
74.	AUBRY (65) Société Gymnastique Ernstein	130, -
75.	MONNIER (66) Club Sportif Alençon	130, -
76.	CHASSAGNE (66,1) La Montluçonnaise	130, -
77.	RUIZ (65) Club Culturiste Chartreux Marseille	125, -
78.	MOREL (64) U.S. Cotonnière Moislains	122,500
79.	LARGUIER (66,1) Stade Ste-Barbe Grand-Combe	115, -
80.	NALLET (66,3) A.S. Culturelle Soignolles-en-Brie	112,500
81.	RAMYS (62.6) Foyer Altram Mulhouse	97,500

Poids Moyens

1.	ROSSI (74,8) A.S. Pérollière	195, -
2.	SANTOS (70,5) A.S.P.O. Tours	192,500
3.	GROS (69,1) Entente Sport Viry-Châtillon	190, -
4.	RIGAUD (69,4) Entente Sportive Viry-Châtillon	190, -
5.	MOUROUX (70,3) A.S. Villemoisson-sur-Orge	190, -
6.	LEBARS (70) Club Culture Phys. Toulonnais	187,500
7.	FAUVART (71) St-Michel Sports Marquette	185, -
8.	GROPERRIN (71,2) L'Omanaise	185, -
9.	COTO (71,3) Sporting Club Riomois	185, -
10.	DEBUREAUX (74) U.S. Métro-Transports	185, -
11.	JAMESSE (68,9) Entente Sportive Viry-Châtillon	182,500
12.	PRUNI (74,4) A.S. Loisirs Bréguet	182,500
13.	HEURGUIER (72,5) Ring Chartrain	180, -
14.	HEIM (73.6) Union Sportive Wittenheim	180, -
15.	DUPUY (70,5) Union Athlétique Cubzacaise	177,500
16.	HOFFMANN (72.4) U.S. Petite-Rosselle	177,500
17.	GIRAN (75) U.S. Ste-Tulle	177.500
18.	CAUGAN (71,5) Athlétique Club Melunais	175, -
19.	DELOBEL L, (73,1) L'Audomaroise	175, -

20. MAUREL (73,7) Haltérophile Club de Nice ..... 175, -
21. BOUILLON (74,4) Sp. CI. Préparation Olympique..... 175, -
22. PLANET (74,5) Sporting Club Prépara. Olymp. ..... 175, -
23. FRIEDRICH (74,6) Union Sportive Toul ..... 175, -
24. GONTHIER (70) Cercle Laïque Gymn. Lavallois..... 172,500
25. RISSEEL (71,4) Sporting Club Tête Cheval Loos..... 172,500
26. CHEVALEAU (73,1) Club Cult. Phys. Toulonnais..... 172,500
27. DOMBES Roger (74,6) Maison Jeun. Bourgoin-Jallieu 172,500
28. HUBERT (74,9) Haltérophile Club Villeneuvois 172,500
29. PIAU (75) Ring Chartrain 172,500
30. ROUX (70,5) Club Halt. Cult. Tourain ..... 170, -
31. MARCHAIS Alain (70,9) Union Sportive Tours..... 170, -
32. GOUGY (71,9) Union Méan Penhoet ..... 170, -
33. MARTY (72) Académie Sports Decazeville ..... 170, -
34. GARET (74,5) Amie. Anc. Élèves Montdidier..... 170, -
35. MASSON (74,6) Légère Mélinoise ..... 170, -
36. COUMES (74,7) Toulouse Haltéro Club ..... 170, -
37. SOUPET (75) Union Sportive Dijonnaise ..... 170, -
38. FOURDINIER (69,5) Haltérophile Club Boulonnais..... 167,500
39. PICOD (70) Ailes Sp. Sud-Aviation Marignane..... 167,500
40. JEAN (71) Haltérophile Club Mazanais 167,500
41. KHELIFI (72,8) Massy Athlétic Club 167,500
42. THOMAS (74,4) Gauloise de Vaise 167,500
43. BIGEARGEAS (74,7) Stade Municipal Montrouge 167,500
43. RIVOALEN (74,7) Club Haltérophile Colombelles 167,500
45. GAUSS (71) Energie Haguenau ..... 165, -
46. BRAEMS (72) A.S. Tramways de Lille ..... 165, -
47. GASCHERY (74) Maison Jeunes Chambéry ..... 165, -
48. LAVAL (68,1) Haltérophile Cl. Villefranche/Saône 162,500
49. CIANFARINI (73,4) Assoc. Athlétique Ajaccienne..... 162,500
50. GAUTHERON (73,2) Union Sportive Dijonnaise..... 160, -
51. MESLIEN (74,8) Club Haltérophilie Colombelles..... 160, -
52. HELENA R. (68,8) U.S. Cheminots St-Pol 157,500
53. LEROUGE (69) Gard Club Omnisports 157,500
54. DEWINTER (72,5) Olympique Grande-Synthe 157,500
55. DELFORT (74,7) U.S. Culturelle Sociale Gonesse 157,500
56. MARTIN F. (75) Club Athlétique Pluriennais..... 157,500
56. DEVROE (75) Sporting Club Cogolinois 157,500
58. COURTIEU (69) Ailes Sp. Sud-Aviation Marignane..... 155, -
59. PETRUCCI (70) Haltérophile Club Marseille ..... 155, -
60. GICLAIS (71) C.S. Nouv. Messageries Presse ..... 155, -
61. DEFLANDRE (73,2) U.S. Culturelle Sociale Gonesse..... 155, -
62. GARCIA (69) A.S. Montferrandaise 152,500
63. BOUCHEZ (70,1) A.S. Usinor Montataire 152,500
64. DUCROS (69) Maison Jeunes Monnaie Romans ..... 150, -
65. ALLAIN J.-C. (70) Patronage St-Etienne Rennes..... 150, -
66. MARTINELLI (71,2) Maison Jeunes Région Elbeuf ..... 150, -
67. BODIN (71,3) Union Athlétique Cubzacaise ..... 150, -
68. ROCCA (73,2) Assoc. Athlétique Ajaccienne ..... 150, -
69. TURBOT (73,5) Olympique Grande-Synthe ..... 150, -
70. D'HULSTER J.-P. (74,5) L'Audomaroise ..... 150, -
71. SLYWA (74,8) U.S. Petite-Rosselle ..... 150, -
72. SCHUHMEYER (72,5) Energie Haguenau 147,500
73. HAUTOIS (69.8) Hall. Club Soissonnais ..... 145, -
74. JANECZKO (75) Athlétic Club Servannais 142,500
75. LUJIEN (70,5) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 140, -
76. LUCARELLI (70,8) Haltérophile Club Grenoblois..... 140, -
77. KESSENHEINER (71) Soc. Gymnastique Sélestat ..... 140, -
78. ROUSSEL A. (72) A.S. Airoise Halt, et Cult ..... 135, -
79. BOUGHELIBA (72) Sporting Club Navis Grenoble..... 132,500
80. VOIRON (68) Maison Jeunes Chambéry ..... 130, -
81. QUELLEC (69) Patronage St-Etienne Rennes..... 130, -
81. GRALL (69) C.S. Nouvelles Messageries Presse ..... 130, -
83. LABERTRANDIE (69) Judo Club Figeac ..... 125, -
84. PERICHART (72,5) Club Sportif Municip, du Pecq ..... 125, -
85. ROUSSEL G. (71,4) Assoc. Airoise Halt, et Cult. 117,500

Poids Mi-Lourds

1. SUZIN (78) Cercle Laïque Gymn. Lavallois ..... 210, -
2. DIONNAU (82,5) Sporting Club Neuilly 197,500
3. GERMANY (79,8) Club Halt. Cult. Parisien ..... 195, -
4. GUILLIANI (81,4) Courbevoie Sports ..... 190, -
5. VANSTAPEN (81,7) Maison Jeunes Région Elbeuf..... 190, -
6. DECUYPER (77,4) A.S. Sapeurs-Pompiers Lille..... 187,500
7. OHLMANN (78) Soc. Halt. Cult. Haguenau 187,500
8. CASPAR (81,5) Energie Haguenau 187,500
9. MICHAUT (82,3) Club Alfa Épinal 187,500
10. FOUQUET (76) A.S. Simca ..... 185, -
11. DUBOURDIEU (78) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 185, -
12. FORGET (78,3) Cercle Athlétique Meulanais ..... 185, -
13. KEMMERER (79,2) Haltérophile Club Scherwiller..... 185, -
14. SAISON (82) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou..... 182,500
15. ORTUNO (80) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence..... 180, -
16. AMAT (81,1) Cercle Athlétique Meulanais ..... 180, -
17. FREYBURGER (82,5) Foyer Altram Mulhouse ..... 180, -
18. CURTY (77,3) Sporting Club Neuilly 177,500
19. EYBERT-PRUDHOMME (77,6) Un. G. Athl. Péag. 177,500
20. PRIGENT (79,6) Athlétic Club Trélazéen 177,500
21. GLATTFELDER (76,7) Cercle Sportif Brumath..... 175, -
22. LÉOPOLD (78,5) Haltérophile Club Scherwiller..... 175, -
23. BIGREL (80) Athlétic Club Trélazéen ..... 175, -
24. PELEY (81,5) Entente Sp. Viry-Châtillon ..... 175, -
24. MAUGARS (81,5) Ring Chartrain..... 175, -
26. COZERET (81,7) Sporting Club Neuilly 172,500
27. PALMIERI (77) Athlétique Club La Garde ..... 170, -
28. TEYSSIER (80) M.J.C. Avignon ..... 170, -
29. GUILLARD (81,7) Etoile Sportive Tavel 167,500
30. DAMIAN (76) Club Cult. Chartreux Marseille..... 165, -
31. JUNG (78,3) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen..... 162,500
32. ROMELLI (76,3) Gauloise Montbéliard ..... 160, -
33. HERVOUET des FORGES (76,5) St. Mun Montrouge..... 160, -
34. LEMAIRE (77) Stade Municipal Montrouge ..... 160, -
35. DANJOUX (79,5) Club Cult. Halt. Châteauroux ..... 160, -
36. GORGENTHUM (75,5) Soc. Gymnastique Sélestat 157,500
37. BRENCAN (78,2) U.S. Petite-Rosselle ..... 155, -
38. CERDA (78,3) Club Sportif Alençon ..... 155, -
39. SAUPE (81,8) U.S. Culturelle Soc. Gonesse ..... 155, -
40. DRAVET (82,5) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence ..... 155, -
41. MALIGNE (75,9) Halt. Club Villefranche/Saône 152,500
42. MORELLE (80,5) Athlétic Club Maisons-Alfort..... 150, -
43. DREYER (75,5) Maison Jeunes Région Elbeuf 147,500
44. GALICKI (78,7) U.S. Culturelle Sociale Gonesse 142,500
45. LEVIEUX (79,6) Rueil Athlétic Club 142,500
46. ELOI (81,3) Club Sportif Municipal du Pecq..... 142,500
47. FONTUBIER (80,1) Athlétic Club Maisons-Alfort..... 140, -
48. TAUTOU (77,8) Société Athlétique Enghien 137,500
49. MARTIN (82,5) Stade Ste-Barbe Grand-Combe..... 135, -
50. BADER (77) M.J.C. Andlau ..... 130, -
51. LABEAUT (81) Union Sportive Dijonnaise ..... 115, -

Poids Lourds-Légers

1. MULLER (85,5) Club Cult. Halt. Bas-Berry ..... 210, -
2. CHOUTEAU (88) Stade Municipal Montrouge ..... 210, -
3. CHAMPIOT Francis (83,2) Cl. C. H. Châteauroux..... 202,500
4. CAZALIS (87,8) Frontignan Athlétic Club ..... 195, -
5. HANSMETZGER (82,6) Club Athlétic Nantais..... 192,500
6. SIMON (89,6) Haltérophile Club Scherwiller 192,500
7. KRIEGEL (83,7) Athlétic Club Melunais ..... 190, -
8. GRACIA M. (86,5) A.S. CI, Électro-Méc. Le Bourget ..... 190, -
9. BANWARTH (88) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 190, -
10. DANJOU (90) Olympique Grande-Synthe ..... 190, -
11. BOLLET (84,5) A.S.P.T.T. Strasbourg 187,500
12. DALBELLO (88,3) Cercle Athlétique Meulanais 187,500
13. CHAMPIOT Roger (87) Cl. Cult. Halt. Châteauroux..... 185, -
14. ZACHARY (88,7) Energie Haguenau ..... 185, -
15. RASCOL (86) A.S. Cheminots Béziers 182,500
16. BOCHU (86,3) Entente Sport. St-Martin-d'Hères..... 182,500
17. PARAGEAU (87,4) Paris Université Club 182,500
18. METGE (88) A.S. Cheminots Béziers 182,500
19. LEGENDRE (83,6) Évreux Athlétic Club ..... 180, -
20. BAC (86,5) Foyer Altram Mulhouse ..... 180, -
21. MOLAY (88) Évreux Athlétic Club ..... 180, -
22. GIRAUDO (88,1) A.S. Cheminots Vénissieux..... 177,500
23. MESLIER (89,9) Sporting Club Navis Grenoble 177,500
24. TESI (83,6) Assoc. Athlétique Ajaccienne ..... 175, -
25. CASIER (86,4) A.S.P.T.T. Lille ..... 175, -
26. VUSCHNER (88,8) Sporting Club Neuilly ..... 175, -
27. DIOT (86,4) Club Halt. Cult. Creillois ..... 170, -
28. DAUFRÈNE (89,5) Cercle Laïque Gymn. Lavallois..... 170, -
29. FEUILLET (85,7) Haltérophile Club Soissonnais..... 165, -
30. CORNEGLIO Bernard (85,3) U.S. Petite-Rosselle 162,500
31. GOETTELMANN (88,5) Haltér. Club Scherwiller..... 160, -
32. VAILLANT (89) Assoc. Airoise Halt. Cult..... 147,500
33. GROSSHANS (84,5) Soc. Gymnastique Ernstein..... 145, -
34. MAGISTRIS (85,2) C.S. Nouv. Messag. Presse..... 135, -

Poids Lourds

1. DELCAMBRE (108,9) Union Roubaisienne Sp. Athlét..... 215, -
2. LAKERMANCE (95,2) Foyer Altram Mulhouse..... 212,500
3. VOGEL (103,2) A.S. Ce Électro-Méc. Le Bourget 212,500
4. GUYOT (94,3) Gauloise Montbéliard 207,500
5. PAULEAU (100,6) Haltérophile Club Grenoblois..... 200, -
6. DONDAINE (110) St-Michel Sports Marquette ..... 195, -
7. BATH (91,8) A.S.P.T.T. Strasbourg 192,500
8. JOUBERT (101) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou..... 192,500
9. LAURE (95,5) Entente Sportive Viry-Châtillon..... 190, -
10. RABISCHUNG (97,1) Union Sportive Thann ..... 190, -
11. ROTA (96,6) Courbevoie Sports ..... 185, -
12. DIGNIEL (93,5) Athlétic Club Maisons-Alfort..... 175, -
13. SALERMO (120) Club Halt. Cult. Marignane 172,500
14. PARISOT (92,1) Union Sportive Toul 167,500
15. WURST (115,6) A.S.P.T.T. Nancy 162,500

ÉTRANGERS

Poids Plumes

1. SILVA (59,7) V.G.A. St-Maur ..... 170, -

Poids Légers

1. TANKO (65,1) Asnières Sports 167,500
2. BEKAKRA (63,8) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 165, -

Poids Mi-Lourds

1. GHOUMARI (80,3) Sporting Club Neuilly 202,500
2. DOMJANCZYC (78) A.S.P.T.T. Strasbourg 192,500

Ce Que Vous Devez Savoir

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS TECHNIQUES

Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a créé à l'I.N.S. le Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs qui répond à la nécessité de mettre à la disposition des fédérations des Conseillers Techniques parfaitement aptes à remplir leurs fonctions.

Le recrutement du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs s'effectue par voie de concours.

Il est permis de penser qu'un concours sera ouvert cette année, probablement vers la fin du mois de Mai, pour l'année scolaire commençant le 1er Octobre 1969, et que l'haltérophilie sera retenue.

Les dossiers d'inscription devront, vraisemblablement, être déposés par les candidats au Service Départemental de la Jeunesse et des Sports dont ils relèvent dans le courant du mois d'Avril.

Les candidats devront être âgés de vingt-trois ans au moins et de quarante ans au plus au 1er Janvier 1970, et avoir satisfait à leurs obligations militaires.

Les conditions d'admission et de séjour au C.F.E.S. de l'I.N.S., sans doute inchangées par rapport à celles de 1968, seront les suivantes :

Sont seuls autorisés à faire acte de candidature :

1. les maîtres auxiliaires ou agents contractuels ayant assuré pendant 5 ans au moins un enseignement d'E.P.S. dans les services du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports,
2. les titulaires du brevet d'État d'éducation physique et sportive, non recrutés par l'État, ayant exercé des fonctions liées à ce titre pendant quatre ans au moins,
3. les personnes pouvant justifier dans un sport individuel :
   - ou d'un titre de champion de France,
   - ou de trois sélections comme International,
4. Les personnes pouvant justifier de l'exercice, pendant deux saisons au moins, des fonctions d'entraîneur, ou d'arbitre.

La durée des études est de deux années scolaires.

A la fin de la première année, les stagiaires subissent les épreuves de la première partie du diplôme de Conseiller Sportif.

A l'issue de la scolarité, les stagiaires seront affectés à un Service académique de la Jeunesse et des Sports en tant que conseiller technique de Musculation et d'Haltérophilie.

Les stagiaires sont logés et nourris à leurs frais, à l'I.N.S. pendant la durée de leur scolarité, soit deux fois neuf mois (255 F par mois). Ils perçoivent une indemnité compensatrice de perte de salaire, égale au salaire perçu avant leur admission au C.F.E.S. mais qui ne peut toutefois être supérieure à 900 F par mois, les allocations familiales étant versées en sus.

Le concours comporte trois épreuves :

- une épreuve écrite de technique sportive, permettant de juger de la culture générale du candidat et de ses connaissances relatives au sport choisi par lui (coefficient : 1)
- une épreuve de tests, permettant de noter le candidat pour moitié sur sa personnalité et pour moitié sur son intelligence (coefficient : 1)
- une épreuve pratique de démonstration suivie d'une discussion se rapportant au sport choisi par le candidat (coefficient : 1).

Toute note égale ou inférieure à 6 est éliminatoire.

Une préparation par correspondance sera assurée par la Fédération. De plus, les candidats seront admis par priorité aux stages régionaux et interrégionaux (cf. *bulletin* n° 250, page 24) au cours desquels ils recevront un enseignement théorique et pratique correspondant à la troisième épreuve du concours d'entrée au C.F.E.S.

L'arrêté ministériel décidant de l'ouverture du prochain concours n'étant pas encore pris, des précisions seront données dès qu'il sera possible à ceux qui auront manifesté leur intention de se porter candidat.

Les demandes d'inscription à la préparation par correspondance et au moyen de stages sont à adresser au Secrétariat Fédéral.

C. TAILLEFER,

Directeur Technique National.

●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●

AVIS AUX COMITES RÉGIONAUX

Il est rappelé aux Comités Régionaux qu'ils doivent faire parvenir d'URGENCE, au secrétariat fédéral, tous renseignements utiles permettant de compléter le calendrier des implantations paru dans le Bulletin fédéral N° 250.

COLLOQUE FRANCO-ALLEMAND DE FRIBOURG

A la suite de l'information diffusée dans le Bulletin Fédéral N° 250 (Le Mot du Président) concernant le Colloque franco-allemand des entraîneurs, arbitres et dirigeants d'haltérophilie, prévu à Fribourg les 21, 22 et 23 Mars, une seule demande de participation est parvenue à ce jour au secrétariat fédéral (M. Baixas, de Perpignan).

Ce Colloque devant avoir une importance particulière en raison de l'examen d'un projet d'organisation de compétitions intéressant les Clubs et les Comités Régionaux de France et d'Allemagne, à partir de 1970, il est souhaitable que la délégation française (15 personnes) soit largement représentative des intérêts régionaux de notre Fédération.

Je renouvelle donc l'appel adressé précédemment aux entraîneurs, arbitres et dirigeants qui seraient disposés à participer aux trois journées d'études de Fribourg.

Le Président,
C. BOVI.

●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●

RAPPORT DU STAGE HALTÉROPHILE

du 27 Janvier au 1er Février 1969

Lieu : C.R.E.P.S. Strasbourg.

Encadrement : NOIRIEL, C.T.R .Académie de Strasbourg.

Dans le cadre toujours accueillant du C.R.E.P.S. de Strasbourg, à présent bien équipé en matériel haltérophile, s'est déroulé, dans une excellente ambiance, le Stage de Perfectionnement Haltérophile dont le rendement a été excellent.

Au départ, certaines difficultés s'étaient présentées, mais elles furent facilement écartées.

En effet, quatre candidatures supplémentaires avaient été enregistrées qui ne pouvaient être

●●●

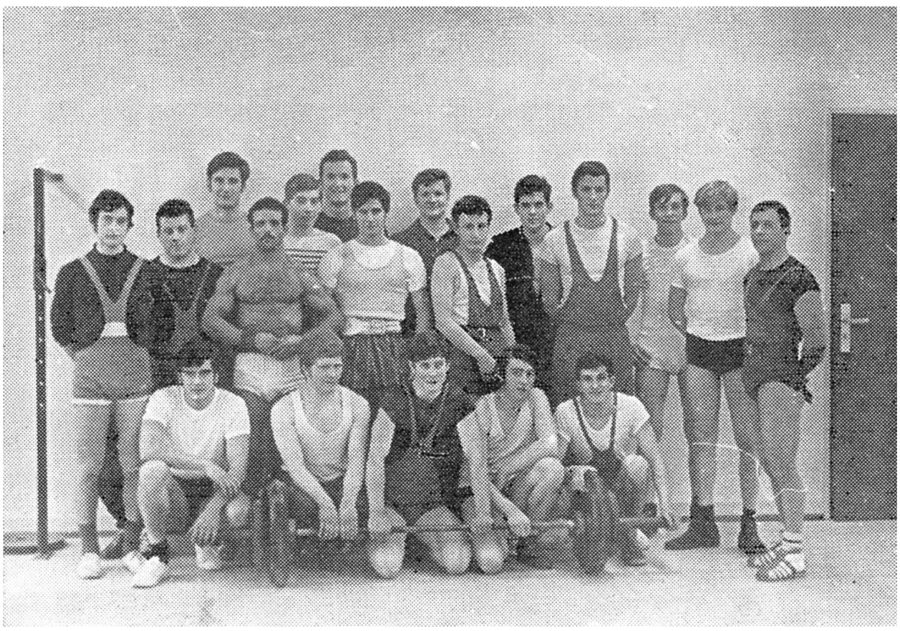

En compagnie du C.T.R. NOIRIEL (à droite), les stagiaires photographiés au C.R.E.P.S. de Strasbourg.

reportées au prochain stage de Mars, étant donné que celui-ci présente déjà un excédent de sept candidatures.

Heureusement, le Service départemental du Bas-Rhin a bien voulu accepter de prendre en charge les stagiaires en surplus.

A part trois athlètes confirmés tels que Jung de Petite-Rosselle, Melin et Mansuy de Toul, l'effectif était pratiquement composé uniquement de jeunes encore débutants.

Ces athlètes provenaient d'Écoles haltérophiles et de Clubs nouvellement créés, dont l'entraînement est dirigé par des entraîneurs mis à leur disposition par les Clubs voisins.

Ces stagiaires étaient donc venus dans le but de se perfectionner techniquement, afin d'être en mesure de répercuter leurs connaissances acquises au cours du stage, auprès des athlètes de leur Club.

Il convient de les féliciter tous pour leur assiduité au cours de cette semaine.

Les quatre athlètes du Foyer Altram de Mulhouse : Freyburger, Bac, Portmann et Trens se sont fait avantageusement remarquer par leur esprit d'équipe et leur discipline au travail.

Les quatre athlètes du Club de Hanau 66 et de l'École de Bouxwiller : Goetz, Boos, Antz, Comartin ont concilié le travail avec la bonne humeur, ce qui n'est pas une mauvaise formule.

Les jeunes athlètes de l'École haltérophile de Kœnigshoffen : Moog, Zugala et Lorentz, par leur courage au travail ont démontré que la volonté est une qualité morale essentielle pour réussir dans le sport haltérophile.

Quant aux quatre athlètes du C.L.T. Thionville : Kempa, Silvani, Brignon et Mayon, ils sont à présent en mesure de seconder leur professeur d'E.P.S. dans l'enseignement de l'haltérophilie et de contribuer à perpétuer la réputation de leur établissement scolaire qui passe pour être le plus « haltérophile » de l'Académie de Strasbourg.

Enfin, l'infatigable Bekakra de l'AS. P.T.T. de Strasbourg a étonné tout le monde par sa résistance et la somme de travail fourni.

En conclusion, c'est un stage qui laissera de bons souvenirs à tous les participants qui ne manqueront pas de se faire inscrire sur la prochaine liste.

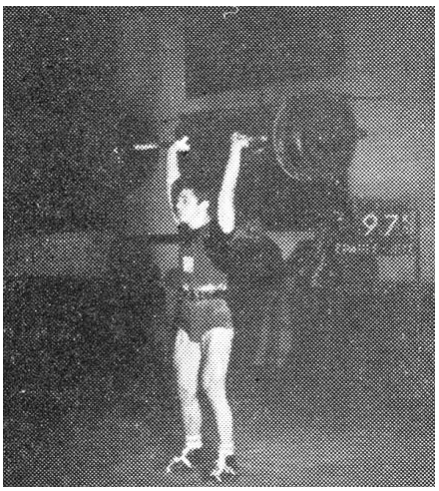

Le Junior COZERET qui a établi trois records en catégorie Poids Mouches, lors de la Finale du Critérium National Haltérophile de Perpignan.

Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

C.R.E.P.S. de Wattignies du 4 au 26 Janvier 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

RYCHTER	Stade Olympique de Calais
MELCKMANS	Stade Olympique de Calais
CLÉRET	Stade Béthunois
BLANCHART	Stade Olympique de Calais
BOSCARINO	Stade Héninois

NOUVELLES INTERNATIONALES

NOUVEAUX RECORDS DU MONDE JUNIORS

Poids Légers. - Épaulé-jeté : 154 k 500 par Jack L. Hill (États-Unis), le 30 Août 1968, à York.

Total Olympique : 395 k (122,500 + 122,500 + 150) par Rilko Zankov Florov (Bulgarie), le 20 Août 1968, à Sofia.

Poids Moyens. - Développé : 140 k par Tamotsu Sunami (Japon), le 4 Octobre 1968, à Sakaimachi.

Épaulé-jeté : 162 k 500 par Yuri Filimonov (U.R.S.S.), le 18 Septembre 1968, à Kuibyshev et 165 k par Tamotsu Sunami (Japon), le 4 Octobre 1968, à Sakaimachi.

Total Olympique : 427 k 500 (140 + 125 + 162,500) le 4 Octobre 1968 à Sakaimachi et 430 k (137,500 + 130 + 162,500), le 17 Novembre 1968, à Osaka, par Tamotsu Sunami (Japon).

Poids Lourds-Légers. - Épaulé-jeté : 180 k par Yuri Kozin (U.R.S.S.) le 15 Septembre 1968 à Moscou et 181 k par Valeri Kochiev (U.R.S.S.), le 24 Septembre 1968, à Kiev.

Poids Lourds. - Arraché : 152 k 500 ; Épaulé-jeté : 195 k ; Total Olympique : 515 k (177,500 + 152,500 + 185) ; 520 k (177,500 + 152,500 + 190) ; 525 k (177,500 + 152,500 + 195) par Rudolf Mang (Allemagne Ouest), le 19 Octobre 1968 à Mexico.

***

NOUVEAUX RECORDS DU MONDE SENIORS

Poids Coqs. - Arraché : 113 k 500 par Koji Miki (Japon), le 15 Novembre 1968 à Osaka.

Épaulé-jeté : 150 k par Mohamed Nassiri (Iran), le 13 Octobre 1968 à Mexico,

Poids Lourds. - Développé : 209 k 500 par D. Dube (États-Unis), le 31 Octobre 1968 à York.

***

NOUVEAUX RECORDS DU MONDE DU MONDE ET D'EUROPE

Poids Moyens. - Épaulé-jeté : 187 k 500 par Kurentsov (U.R.S.S.), le 16 Octobre 1968 à Mexico.

Poids Lourds-Légers. - Développé : 176 k par Kidayev (U.R.S.S.), le 17 Octobre 1968 à Konotop.

Arraché : 158 k par Kaarlo Kangasniémi (Finlande), le 18 Octobre 1968 à Mexico.

Épaulé-jeté : 197 k 500 par Yan Talts (U.R.S.S.), le 18 Octobre 1968 à Mexico.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

Membres du Comité de Direction élus lors de l'Assemblée Générale du 29 Septembre 1968.

Président actif : M. Roland Auber

Présidents d'honneur : MM. L. Vandeputte et M. Dumoulin ; Vice-président : M. H. Meesse ; Vice-présidents d'honneur : MM. G. Meillassoux et F. Bernard : Secrétaire général : M. Houte ; Trésorier : M. J. Dejonghe ; Membres : MM. M. Merveille, J.-L. Demonsel, Polvert, Dupont, Lévecq, Vervisch, Van Wanterloo, Chatalova, Eyquem, Trudel, Caesemaeker.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 2e série

Poids Coqs. - 1er Cozeret (S.C. Neuilly) : 247 k 500 ; 2e Lévecq (C.S.N.M. Presse Parisienne) : 227 k 500.

Poids Plumes. - 1er Thilloux M. (V.G.A. St-Maur) : 267 k 500 ; 2e Alfonso (S.A. Montmartroise) : 260 k ; 3e Franzil (Rueil A.C.) : 245 k.

Poids Légers. - 1er Courtois (S.A. Enghien) : 275 k ; 2e Bernard (A.S.C. Soignolles-en-Brie) : 270 k.

Poids Moyens. - 1er Duchamp (S.C. Neuilly) : 315 k ; 2e Mahuteaux (R. Villepinte - Vert-Galant) : 310 k ; 3e Bully (S.M. Montrouge) : 300 k ; 4e Lagardère (V.G.A. St-Maur) : 297 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1er Lestavel (S.A. Montmartroise) : 347 k 500 ; 2e Muller (S.A. Montmartroise) : 332 k 500 ; 3e Houliez (A.S.C. Soignolles-en-Brie) : 330 k ; 4e Lambert (U.S.M. Gagny) : 322 k 500 ; 5e Macarez (S.A. Montmartr.) : 322 k 500 ; 6e Guémar (S.C. Neuilly) : 320 k ; 7e Ruffinel (S.A. Montmartroise) : 310 k.

Poids Lourds-Légers. - 1er Legrand M. (S.A. Montmartroise) : 320 k.

Poids Lourds. - 1er Beer (V.G.A. St-Maur) : 382 k 500 ; 2e Capdeville (S.C. Neuilly) : 375 k ; 3e Lefèvre (S.C. Neuilly) : 370 k.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nouveaux correspondants

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) ;

Président : M. Georges Firmin, 14, rue Foch, 34 - Montpellier.

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) ;

Président : M. Di Césare. 9, rue du Capitaine-Willaume, 54 - Labry.

Comité de Haute-Normandie (Eure, Seine- Maritime) ;

Président : M. Bernard Renault, 14, rue Valentin-Gaumont, 27 - Vernon.

Comité de l'Orléanais (Cher, Indre-et- Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Eure-et- Loir) ;

Secrétaire : M. Jean Zidaric, 82, rue Hatton, 45, Saint-Privé - Saint-Mesmin.

Il y a lieu d'ajouter le *Comité du Dauphiné-Savoie*, omis sur la liste parue dans le Bulletin du mois d'Octobre 1968

(Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Ardèche) ;

Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers, Grand Châtelet, 38 - Grenoble.

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

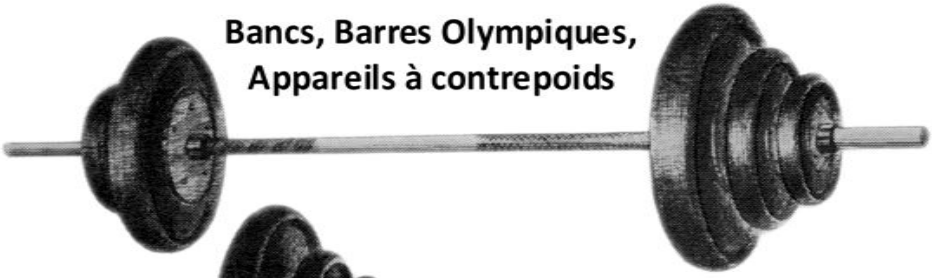

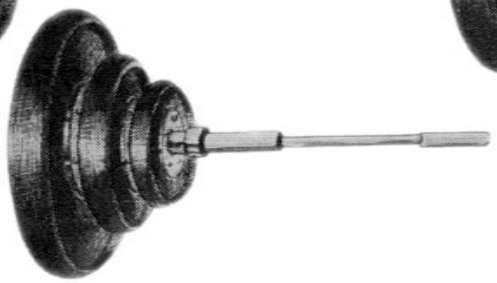

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

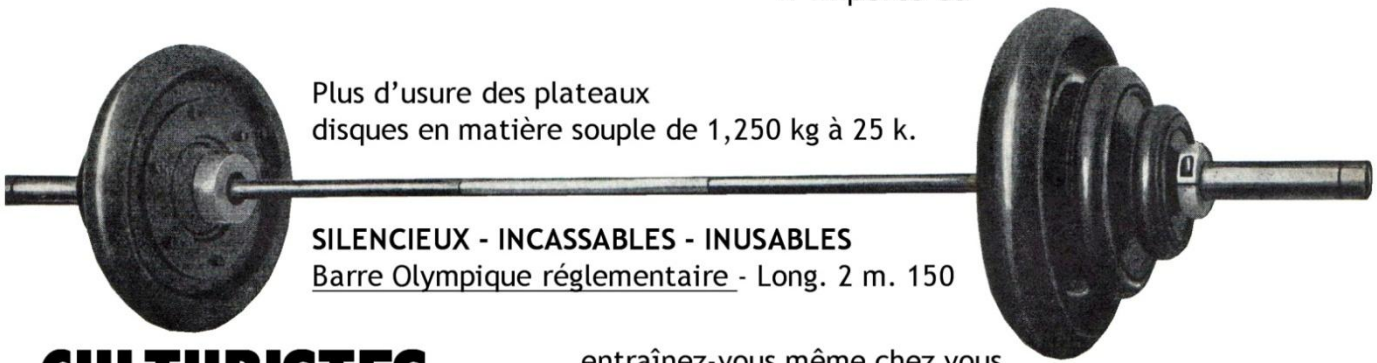

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

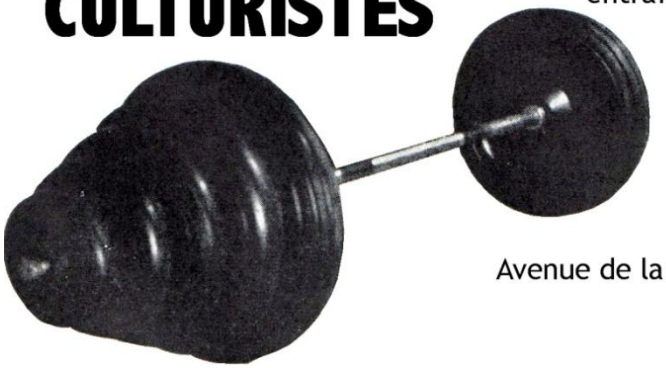

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 252

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Mars
1969

Le numéro : 1 F

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président 3

Un bon arracheur, par Aimé Terme 3

Règlement du Championnat de France Culturiste 4

L'avenir du Sport Culturiste, par C. Favrou 5

Classement National du Super-Palmarès 6

Classement National du Prix Intergroupes ..... 7 et 8

Nouvelles Internationales 8

Résultats techniques de la Finale du Prix Régional de Printemps . 9, 10 et11

Nos Joies, nos Peines 11

Ce que vous devez savoir 11

Résultats techniques de la Finale du Prix Intergroupes 12, 13 et14

Compte rendu de Stages 14

Meilleures performances françaises 1968 15

Dans nos Comités Régionaux ..... 14 et 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^er^ Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^e^)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Le Président, ayant à sa droite M. GUILLIER (Secrétaire général), à sa gauche MM. DURRY (Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports), DAME (Vice-président), DUVERGER (Trésorier), ASSO (Vice-président), lors de la réunion du Comité de Direction qui s'est tenue le 8 Mars 1969, à l'I.N.S.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 1^er^ trimestre 1969.

Le mot du Président

Un Comité de Direction, auquel participait un grand nombre de Présidents de Comités Régionaux, s'est tenu le 8 Mars dernier. Sachant qu'il serait appelé à prendre des décisions importantes dont vous auriez à être informés dans les meilleurs délais j'ai été amené, afin de ne pas retarder la publication de notre Bulletin, à faire réserver, à cet effet, la place nécessaire à l'insertion de mon « Mot » que je consacrerai à cette réunion.

Nous connaissons, depuis le 7 Mars, le montant de la subvention qui nous sera allouée pour l'année en cours et cela Confirme malheureusement ce que j'avais laissé entendre le mois dernier, à savoir que nous enregistrons une diminution sensible de cette subvention par rapport à ce que nous pouvions espérer en début de saison.

Ce fait, ajouté à ceux dont je vous ai entretenu précédemment et qui avaient déjà motivé des mesures immédiates, nous a conduit à évaluer le coût qu'entraînerait la réalisation du calendrier dans son intégralité et, par-là même, à envisager la suppression de certaines Compétitions.

Le Comité de Direction e donc décidé que deux épreuves ne pourraient être maintenues :

1) **Le Challenge National ;**
2) **Le Championnat des Comités.**

Toutefois, à la demande des Présidents de Comités Régionaux, les éliminatoires, qui ne sont pas prises en charge par le budget fédéral, se disputeront normalement et un classement national sera établi d'après les résultats de ces éliminatoires.

Ces restrictions ne sont, somme toute, pas très dramatiques pour nos athlètes et nous pouvons remercier la Direction de l'Éducation Physique et des Sports de la compréhension dont elle a fait preuve à l'égard de notre Fédération car, si l'aide accordée n'est pas celle que nous avions souhaitée, elle nous permet néanmoins de faire face, dans une très large mesure, aux engagements que nous avions pris et ce, malgré les sacrifices budgétaires importants qui ont été imposés à tous les Ministères.

***

Les dates prévues pour la Finale du Championnat de France, c'est-à-dire les 24, 25 et 26 Mai n'ayant pu être maintenues, il a été décidé que cette Finale se disputerait les 9 et 10 Mai à Vichy. La date des éliminatoires est inchangée, il importera simplement que les résultats soient adressés au Secrétariat Fédéral dès le lendemain de l'épreuve.

C. Bovi.

Quelques membres du Comité de Direction en compagnie du Directeur Technique National, le 8 Mars à l'I.N.S.

Un bon « arracheur » est-il nécessairement un bon « épauleur »

En Haltérophilie, il n'est pas rare d'observer l'influence négative des habitudes prises, dans un mouvement, sur l'exécution d'un autre. Ainsi, par exemple, l'automatisme dans l'épaulé d'une barre peut exercer une action défavorable sur la technique de l'arraché et vice-versa.

Examinons le tirage de l'arraché et de l'épaulé.

Il est bien connu maintenant que, pour avoir un passage des cuisses efficace à l'arraché, il faut que l'angle cuisse-jambe, au moment du passage de la barre au niveau des genoux s'ouvre suffisamment, certes, mais pas complètement une ouverture de 150 à 160° me paraît être la meilleure.

C'est là une condition technique nécessaire mais elle n'est pas suffisante, l'extension et le tirage des bras dans la chute rapide sous la barre sont tout aussi importants. Dans le tirage de l'arraché, l'action des bras et la position des coudes sont des détails très importants. L'action des bras étant entamée, les coudes doivent s'élever le plus haut possible en restant dans un plan vertical par rapport à la barre.

L'athlète doit essayer de se trouver dans une position où les coudes sont plus élevés que les épaules. Si cette condition n'est pas remplie, le passage des coudes sous la barre sera prématuré et le mouvement risquera d'être terminé comme dans le développé.

Nous allons voir maintenant, très brièvement, l'épaulé du jeté :

La *position de départ* ne varie guère par rapport à l'arraché. La seule différence est la prise des mains.

Le *tirage* est différent. Dans l'épaulé, l'angle cuisse-jambe est beaucoup plus accentué. Il approche parfois 180° (moyenne 170°) ; de plus, l'action des bras ne s'effectue pas dans les mêmes conditions et n'a pas les mêmes particularités qu'à l'arraché. Le passage à l'épaulé nécessitant un verrouillage d'une grande amplitude afin que l'athlète accentue la rapidité de passage sous la barre, les coudes ne doivent pas s'élever autant qu'à l'arraché pour être engagés plus tôt sous la barre.

Il faut donc se garder de transférer à l'épaulé la coordination motrice acquise à l'arraché et vice-versa.

L'inaptitude à modifier l'amplitude du tirage des bras et, par conséquent, l'élévation latérale des coudes, selon qu'on arrache ou qu'on épaule, est fréquemment la cause d'une trop grande différence des performances réalisées à ces deux exercices.

Pour prendre un exemple, il n'est pas impossible que ce défaut explique que le Poids Moyen Kurentsov, pour un épaulé de 187 k 500, n'ait réussi à Mexico que 135 k à l'arraché et qu'Ohuchi, qui a arraché 150 k, ne puisse faire mieux que 175 k à l'épaulé-jeté.

Il apparaît donc qu'un bon « arracheur » n'est pas automatiquement un bon « épauleur » et vice-versa.

Aimé Terme,
C.T.D.

Règlement du Championnat de France Culturiste

Obligations : Les épreuves athlétiques sont supprimées du Championnat de France Culturiste, mais pour être autorisés à participer à ce Championnat, les athlètes doivent obligatoirement :

1. Avoir participé aux éliminatoires régionales du Championnat de France Athlétique ;
2. Honorer leur éventuelle sélection pour les phases finales du Championnat de France Athlétique ;
3. Avoir réalisé au cours des éliminatoires régionales du Championnat Athlétique les minima ci-dessous indiqués au total des deux mouvements :

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds-Lég.	Lourds
Juniors.....	130	150	170	100	210	230	250
Seniors.....	160	180	200	220	240	260	280

Des exceptions peuvent éventuellement être faites sur décision de la Sous-commission de Culture Physique dans le cas où le nombre des athlètes ayant réalisé ces minima est trop restreint.

Épreuves : 1°) Examen des concurrents d'une même catégorie ensemble. Sans notation - 2°) Présentation face - Profil - dos. Notation de 0 à 20 - 3°) 1 minute de poses libres. Notation de 0 à 10.

Catégories :

Juniors : Petites tailles : jusqu'à 1 m. 70 ;
Grandes tailles : plus de 1 m. 70.

Seniors : Petites tailles : jusqu'à 1 m. 68 ;
Grandes tailles : plus de 1 m. 68.

Résultats : Par catégorie de taille et d'âge. Addition des points accordés par chacun des jurés à chaque passage des coefficients sont supprimés).

En finale et aux éliminatoires interrégionales, suppression des deux notes extrêmes.

Sélections Éliminatoires interrégionales : Sont sélectionnés pour participer aux éliminatoires interrégionales :

1°) Le premier Junior de chaque catégorie de chaque Comité.

2°) Les deux premiers Seniors de chaque catégorie de chaque Comité.

Si le nombre des athlètes automatiquement sélectionnés pour les éliminatoires interrégionales est inférieur à 3 en ce qui concerne les Juniors, à 6 en ce qui concerne les Seniors, un athlète supplémentaire du Comité dont la participation aux éliminatoires régionales a été la plus importante dans la catégorie incomplète est sélectionné.

Ce même Comité ne peut avoir un quatrième sélectionné dans l'une des catégories Seniors ou un troisième dans l'une des catégories Juniors que dans le cas où le nombre minimum de sélectionnés n'est toujours pas atteint après qu'un athlète supplémentaire ait été sélectionné dans chacun des Comités participants, la sélection supplémentaire se faisant toujours en fonction de l'importance des participants à la première phase.

Lorsque le nombre minimum des athlètes est atteint dans chaque catégorie, des sélections supplémentaires ne sont pas autorisées.

FINALE NATIONALE.

Sont sélectionnés pour participer à la Finale Nationale :

1°) Le premier Junior de chaque catégorie de chacune des éliminatoires régionales ;

2°) Les deux premiers Seniors de chaque catégorie de chacune des catégories Seniors.

Les dirigeants des Clubs sont tenus de s'assurer que leurs athlètes sont en mesure d'honorer leur éventuelle sélection pour les phases finales.

Des sanctions sévères seront prises à l'encontre des athlètes n'honorant pas leur sélection privant ainsi d'autres concurrents de cette sélection. Le Président du jury est tenu d'informer la Sous-commission de Culture Physique des forfaits éventuels.

ARBITRAGE.

Le Jury des éliminatoires régionales se compose de trois Jurés nationaux autant que possible indépendants des Clubs représentés. Si cette condition ne peut pas être remplie, le Président du Comité est habilité à désigner un Juré qualifié même si son Club est engagé. Toutefois, le chef du Jury se doit de vérifier les notes d'un Juré juge et partie et d'annuler les notes accordées par ce dernier s'il ne les estime pas impartiales.

Le Jury des éliminatoires interrégionales se compose de trois Jurés au minimum. Le Président de chaque Comité représenté pouvant désigner un Juré, dans ce cas, les frais dudit Juré sont pris en charge par son Comité.

Si aucun des Comités en déplacement ne désigne un Juré, trois Jurés sur le territoire duquel se déroulent les éliminatoires interrégionales sont désignés.

Les Jurés doivent être, dans la mesure du possible, étrangers aux Clubs représentés.

S'il y a cinq Jurés, les deux notes extrêmes (la plus faible et la plus élevée) sont soustraites. S'il n'y a que trois Jurés, il est procédé à une simple addition des notes.

Le Jury de la Finale Nationale est composé de cinq Jurés nationaux désignés par la Sous-commission de Culture Physique.

A toutes les phases du Championnat, les Jurés sont munis de cartons ou d'ardoises sur lesquels ils inscrivent en gros caractères la note qu'ils accordent. Ils brandissent cet instrument assez haut et assez longtemps pour que les personnes présentes et le Secrétaire en particulier puissent relever les notes.

FRAIS DES ATHLÈTES.

Les frais des athlètes ne sont pas pris en charge pour les éliminatoires régionales ni pour les éliminatoires interrégionales.

Les athlètes sélectionnés pour la seule Finale du Championnat Culturiste ne sont indemnisés de leurs frais qu'en fonction de la recette.

La Finale du Championnat Culturiste et celle du Championnat Athlétique étant organisées simultanément, les athlètes sélectionnés pour les deux Finales sont totalement indemnisés de leurs frais qui sont pris en charge par la F.F.H.C.

ORGANISATION.

Éliminatoires régionales : elles sont organisées dans chaque Comité régional.

Éliminatoires interrégionales : les sélectionnés de chaque Comité sont partagés en 4 groupes, à savoir :

Groupe 1 : Nord-Ouest (Anjou, Bretagne, Île-de-France, Normandie, Orléanais, Picardie).

Groupe 2 : Nord-est (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Champagne, Flandres, Lorraine).

Groupe 3 : Sud-ouest (Auvergne, Guyenne, Poitou, Pyrénées).

Groupe 4 : Sud-est (Dauphiné - Savoie, Languedoc, Lyonnais, Provence).

Les candidats à l'organisation des éliminatoires interrégionales sont priés d'écrire à M. Claude Favrou, Institut Culturiste Rochelais, Boulevard Winston Churchill - 17 - La Rochelle.

FINALES.

Les Finales auront lieu à La Rochelle, l'organisation en étant assurée par l'Institut Culturiste Rochelais.

L'examen en groupe et le premier passage se déroulent en privé, les dirigeants des athlètes étant admis à y assister à condition de ne pas manifester leurs opinions d'une façon ou d'une autre et de se tenir à l'écart du Jury.

RÉSULTATS.

Les résultats doivent parvenir au Secrétariat Fédéral dans les trois jours qui suivent la compétition.

***

Dates des différentes phases des Championnats

4 *Mai* : Éliminatoires région. - Championnat Athlétique.

Éliminatoires région. - Championnat Culturiste.

15 *Juin* : Éliminatoires interrégionales. - Championnat Culturiste.

29 *Juin* : Finale Championn. Athlét. - Finale Championn. Cultur.

L'avenir du sport culturiste

Les décisions du Congrès de la F.I.H.C. réuni à Mexico sont lourdes de conséquences quant à l'avenir du sport culturiste.

On le sait, la majorité des congressistes a voté la suppression de tout ce qui concerne la culture physique des statuts de la Fédération Internationale, les fédérations nationales devant les suivre dans cette voie.

Il est évident qu'une telle décision nous pose un sérieux problème en France où nous sommes allés très loin dans le sens de la cohabitation des haltérophiles et des culturistes.

Bien sûr, l'adoption, par la F.I.H.C., de trois mouvements athlétiques dont deux, le développé - couché et la flexion de jambes se retrouvent dans de nombreuses compétitions fédérales, a été accueillie avec intérêt. Cependant, ce serait méconnaître le sujet culturiste que de croire cette adoption suffisante pour faire accepter sans réserve les mesures prises à Mexico.

Elles causent des perturbations dans beaucoup de clubs et elles mettent en question l'existence même de certains, leurs licenciés culturistes n'étant pas disposés à rester liés à une fédération qui ne serait plus en mesure de les satisfaire dans le sens de leur orientation sportive.

En effet, qui prétend diriger la discipline culturiste doit tenir compte de ses caractéristiques et, surtout, des objectifs de ses adeptes.

Je répète souvent que tout est question d'orientation. Or, si l'on peut espérer orienter les culturistes vers les mouvements athlétiques, il est, par contre, illusoire de prétendre faire abandonner ses objectifs plastiques à un Culturiste.

Tout le problème se résume à cette condition ; la Fédération prenant en charge les culturistes doit organiser des épreuves plastiques, sinon elle ne les retiendra jamais chez elle Que l'on aime ou pas, il faut être réaliste et tenir compte de cet impératif.

Or, à partir du 1er Octobre prochain, la F.F.H.C. ne pourra plus organiser d'épreuves plastiques et il importe de faire face à cette situation imprévue en essayant de ne pas détruire les enthousiasmants résultats des efforts consentis en plusieurs années de communauté.

Une scission complète entre les Culturistes et les Haltérophiles serait préjudiciable aux uns et aux autres. Les premiers retomberaient très vite dans les errements du passé et s'éloigneraient rapidement du sport. Quant à la Fédération Haltérophile, elle pourrait courir le risque de voir diminuer sensiblement son effectif en licenciés et même en clubs, encore que cet inconvénient soit mineur.

Il faut donc trouver une formule susceptible de préserver les relations entre les uns et les autres, tout en sauvegardant les intérêts particuliers.

Dans cette perspective, il est vain d'espérer une entente entre les dirigeants de la Fédération Française de Culture Physique et Sportive, trop jaloux de leurs prérogatives et qui se sont toujours refusés à une coopération équitable à chaque fois qu'il fut question de fusion entre les groupements culturistes. Ces gens sont réfractaires à tout compromis avec la F.F.H.C. et il serait impossible, avec eux, de préserver les relations et l'orientation estimées comme indispensables.

Personnellement, j'en suis arrivé à conclure que la seule solution raisonnable consistait à créer une Fédération Culturiste autonome, conservant, grâce à ses structures, à sa direction et à son programme, des attaches très puissantes avec la Fédération Haltérophile.

Ainsi, le Comité Directeur de la nouvelle Fédération devrait-il comprendre une majorité de membres licenciés à la Fédération Haltérophile. La licence de la F.F.H. serait suffisante pour participer aux compétitions de la Fédération Culturiste dont les structures et le découpage seraient les mêmes que celles de la F.F.H. La Fédération Culturiste aurait son propre programme, mais celui-ci serait établi en fonction de celui de la Fédération Haltérophile qui serait considéré comme prioritaire.

Ce projet, je l'ai exposé au cours de l'Assemblée Générale Fédérale à Lyon. Il m'a semblé recueillir l'approbation de la majorité des dirigeants présents.

Je l'ai ensuite soumis à la Direction de l'Éducation Physique et des Sports qui l'a examiné avec le Président de la Fédération. Approbation a été donnée, sous certaines réserves de principe, à ce projet.

Avant la fin de la présente saison, sauf imprévu, la nouvelle Fédération Culturiste sera devenue une réalité. Elle nous aura été imposée par la Fédération Internationale. Mais, finalement, n'aurait-il pas fallu en arriver là à plus ou moins brève échéance ? D'un côté, le renouveau de l'haltérophilie française impose un programme considérablement plus étoffé, d'un autre côté, la discipline Culturo-sportive, en fonction des proportions qu'elle prend, accapare de plus en plus de dirigeants. Groupés au sein de la même Fédération, les deux sports condamnent dirigeants, techniciens, secrétariats, à un travail de « titans ». En prenant une certaine autonomie, les Culturistes soulageront les uns et les autres en assurant eux-mêmes les tâches propres à leurs activités.

Sachant combien les nouvelles ramenées de Mexico inquiètent dirigeants et athlètes sur le sort réservé aux Culturistes de la F.F.H.C., je tenais à les informer de ce qui se fait pour préserver et préparer l'avenir.

Je peux leur dire, aujourd'hui, que rien n'est perdu et qu'à l'aurore de la saison prochaine, tout sera en place pour assurer la continuité de l'œuvre entreprise.

Je veux espérer que la grande majorité d'entre eux s'associeront à notre action, de façon à ce que les cousins des grandes familles haltérophiles et culturistes continuent de vivre en bonne intelligence, gage de prospérité future des deux disciplines.

Il me serait très agréable de recevoir des critiques, conseils, opinions ou suggestions, à condition que ce soit dans un but constructif.

Claude FAVROU,
Vice-président de la F.F.H.C.

Match

France - Grande-Bretagne

sur les mouvements de force

●

Samedi 12 Avril 1969
à 15 heures

Palais des Sports
rue Édouard-Herriot
Maisons-Alfort

BREVETS ATHLÉTIQUES

La 2e session de Brevets Athlétiques aura lieu le 13 Avril 1969.

BULLETIN TECHNIQUE

Des exemplaires de ce Bulletin spécial peuvent être expédiés aux lecteurs qui en feront la demande à la F.F.H.C.

Prix : 15 F à adresser au C.C.P. Paris 1304-82.

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs
« à présent style effilé »
★
à Polyclète
le génie
de sculpter le Doryphore
et à Malian
l'art
d'habiller les athlètes

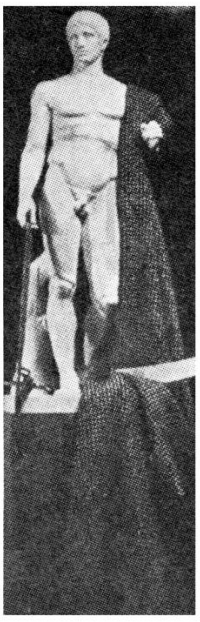

LES PLUS BELLES
DRAPERIES
AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE
SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE
ARTISANALE
COSTUMES
PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 600 F 00
★
G. MALIAN
33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

*

Classement National du Super Palmarès

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 5 Janvier 1969

JUNIORS

Poids Coqs. - 1er Pruvost (Flandres), L'Audomaroise : 272,5 - 2e Bette (Flandres), L'Audomaroise : 245.

Poids Plumes. - 1er Vanautryver (Flandres), Centre Athlétique Maubeugeois : 395 - 2e Lutic (Flandres), Stade Olympique Calais : 372,5 - 3e Terrier (Côte d'Azur), O.S. Hyères : 300 - 4e Jacob (Guyenne), Jeunes de St-Augustin Bordeaux : 285 - 5e Ferrero (Côte d'Azur), O.S. Hyères : 282,5 - 6e Costa (Côte d'Azur), O.S. Hyères : 277,5 - 7e Brissy (Flandres), Centre Athlétique Maubeugeois : 240.

Poids Légers. - 1er Nuniez (Guyenne), Monrepos Olympique Floirac : 392,5 - 2e Melkmans (Flandres), Stade Olymp., de Calais : 375 - 3e Débert (Champagne), Alliance Sainte-Savine : 360 - 4e Barral (Côte d'Azur), A.S. Monaco : 347,5 - 5e Fère (Flandres), Haltérophile Club de Boulogne : 325 - 6e Mialot (Auvergne), Ilets Sports Montluçonnais : 297,5.

Poids Moyens. - 1er Grimonprez (Flandres), Union Halluinoise : 467,5 - 2e Humbert (Poitou), Club Amateur I.C. Rochelais : 387,5 - 3e Tavignot (Picardie), H.C. Compiègne : 370 - 4e Pentecôte (Poitou), A.H.C. Rochelaise : 360 - 5e Dumuret (Picardie), H. C. Compiègne : 345.

Poids Mi-Lourds. - 1er Tillier (Flandres), Stade Olympique de Calais : 417,5 - 2e Hrycewicz (Flandres), Centre Athlétique Maubeugeois : 410 - 3e Gain (Côte d'Azur), C.C.P. Toulon : 387,5 - 4e Fenouil (Pyrénées), Judo-Club Figeac : 367,5 - 5e Wozniack (Picardie), H.C. Soissons : 332,5.

Poids Lourds. - 1er Datteny (Flandres), Union Haubourdinoise : 560 - 2e Daudruy (Flandres), Haltéro-Club Boulogne : 450 - 3e Sailly (Flandres), Stade Olympique Calais : 422,5.

SENIORS

Poids Coqs. - 1er Provence (Flandres), Stade Olympique Calais : 307,5 - 2e Dubois (Flandres), L'Audomaroise : 295 - 3e Gallien (Poitou), Club Amateur I.C. Rochelais : 287,5.

Poids Plumes. - 1er Larginière (Guyenne), A.S.P.O. Midi Bordeaux : 392,5 - 2e Hein (Poitou), C.S.A. Châtellerault : 370 - 3e Serpedom (Lorraine), Cercle Haltérophile Reyland : 365 - 4e Morinière (Anjou), C.A. Choletais : 305 - 5e Fradet (Poitou), A.H.C. Rochelaise : 292,5.

Poids Légers. - 1er Maubert (Flandres), Stade Olympique de Calais : 477,5 - 2e Aubry (Lorraine), Cercle Haltéroph. Reyland : 472,5 - 3e Piquet (Auvergne), Electric Club Montluçonnais : 445 - 4e Roch (Auvergne), A.S. Montferrandaise : 440 - 5e Ménard (Poitou), Club Amat. I.C. Rochelais : 390 - 6e Adani (Champagne), Alliance Ste-Savine : 375 - 7e Coutant (Anjou), C.A. Choletais : 367,5 - 8e Cornet (Flandres), Haltérophile Club de Boulogne : 362,5 - 9e Girard (Picardie), A.S.U. Montataire : 355 - 10e Reding (Pyrénées), Judo-Club Figeac : 312,5 - 11e Savinel (Poitou), A.H.C. Rochelais : 310 - 12e Moncet (Pyrénées), Judo-Club Figeac : 300 - 13e Bernhardt (Picardie), H.C. Soissons : 292,5.

Poids Moyens. - 1er Blanchart (Flandres), Stade Olymp. Calais : 492,5 - 2e Verholle (Flandres), Union Halluin : 470 - 3e Martin (Auvergne), A.S. Montferrandaise : 465 - 4e Fourdinier (Flandres), Boulogne : 450 - 5e Grilhaut (Bretagne), A.C. Servannais : 442,5 - 6e Ployard (Flandres), Union Haubourdin. : 435 - 7e Alcade (Flandres), L'Audomaroise : 427,5 - 8e Fatica (Guyenne), A.S.P.O. Midi : 412,5 - 9e Habary (Champagne), Alliance Ste-Savine : 380 - 10e Chevaleau (Côte d'Azur), C.C.P. Toulon : 370 - 11e Thierry (Lorraine), Club Haltérophile Reyland : 367,5 - 12e Meyer (Lorraine), Club Haltérophile Reyland : 365 - 13e Harnais (Bretagne), A.C. Servannais : 352,5 - 14e Pruvost (Flandres), A.S. Louvroil : 350 - 15e Hautois (Picardie), H.C. Soissons : 327,5 - 16e Janeczko (Bretagne), A.C. Servannais : 325.

Poids Mi-Lourds. - 1er Germany (Île-de-France), C.H.C. Parisien : 510 - 2e Cape (Flandres), Stade Olympique Calais : 442,5 - 3e Josseaume (Bretagne), A.C. Servannais : 440 - 4e Droitecour (Auvergne), E.G. Montluçonnais : 437,5 - 5e Hivert (Côte d'Azur), O.S. Hyérois : 435 - 6e Papalia (Côte d'Azur), C.C.P. Toulon : 337,5 - 7e Marthon (Picardie), H.C. Soissons : 370 - 8e Débert (Champagne), Alliance Ste-Savine : 342,5.

Poids Lourds-Légers. - 1er Pecqueux (Flandres), Stade Olymp. Calais : 517,5 - 2e Ymga (Ile-de-Fr.), C.H.C. Parisien : 500 - 3e Puissant (Flandres), A.S. Louvroil : 380.

Poids Lourds. - 1er Rychter (Flandres), Stade Olympique Calais : 530 - 2e Habiera (Picardie), A.S.U. Montataire : 505.

Un groupe de participants à la réunion du Comité de Direction du 8 Mars 1969.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Juniors et Seniors

et

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

les 9, 10 et 11 Mai 1969

au

Centre International de Séjour de Vichy

Classement National du Prix Intergroupes

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 25 et 26 Janvier 1969

JUNIORS

Poids Coqs

1.	COZERET (53) Sporting Club de Neuilly	247,500
2.	VALETTE (55,7) Sporting Club St-Amandois	237,500
3.	APPARUIT (55,9) Comité Chemin Bas Nîmes	225, -
4.	CORNEILLET (51,9) Club Sportif Alençon	212,500
5.	BILLIN (56) U.S. Cheminots St-Pol	205, -
6.	QUINTANA (55,2) Judo Club Perpignan	192,500
7.	LAMDA (51,6) Olympique Grande-Synthe	172,500

Poids Plumes

1.	LESAGE (59,8) Ilets Sports Montluçonnais	262,500
2.	DIACRE (57,4) Ass. Sportive Gournaisienne	245, -
3.	FRANZIL (58,8) Rueil Athlétic Club	245, -
4.	LUTIC (60) Stade Olympique de Calais	232,500
5.	RZEPKA (57,5) Vaillante de St-Quentin	222,500
6.	JACQUOT (58,8) Alliance Sportive Sainte-Savine	215, -
7.	BONNET (60) Sporting Club Tête Cheval Loos	205, -

Poids Légers

1.	St-MARTORY (66,9) Toulouse Chemin. Marengo Sp.	290, -
2.	WALT (67,4) Soc. Halt., et Cult, Haguenau	280, -
3.	BULGARIDHES (65,8) Haltérophile Club de Nice	275, -
4.	LENAIN (65,5) Vaillante de St-Quentin	270, -
5.	MELIN (66) Union Sportive de Toul	270, -
6.	DELVALLEZ (66,4) A.S.P.T.T. Lille	270, -
7.	ROSTAING (66,8) La Gauloise de Vaise	270, -
8.	HUGUES (62,7) Stade Auxerrois	265, -
9.	MAUREL (65,3) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	262,500
10.	ANTONI (66,8) Soc. Halt, et Cult. Haguenau	262,500
11.	DELVAS (65,2) Comité Chemin Bas Nîmes	242,500
12.	MELKMANS (64,7) Stade Olympique de Calais	220, -

Poids Moyens

1.	LAGARRIGUE (75) Physic Haltéro Club Carmaux	312,500
2.	SAYNAC (70,7) Club Culturiste St-Médard-en-Jalles	310, -
3.	CELICOURT (70,6) Judo Club Perpignan	305, -
4.	WINCKEL (73,6) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	297,500
5.	GIROUD (75) La Gauloise de Vaise	295, -
6.	LAGARDÈRE (72,9) V.G.A. Saint-Maur	292,500
7.	DESPECHE (74) Union Athlétique Tarbaise	292,500
8.	LELAIDIER (72,2) La Gauloise de Montbéliard	290, -
9.	REDANT (74,5) Sport. Club Tête Cheval Loos	282,500
10.	NIOCHE (72,1) Étudiants Club Orléanais	280, -
11.	GRICOURT (68) Amiens Sporting Club	270, -
12.	MOROTTI (68,6) Haltérophile Club Scherwiller	270, -
13.	CHORQUES Guy (69,6) Club C.P. et Halt. Châlons/M.	270, -
14.	DORMOIS (72) La Gauloise de Montbéliard	270, -
15.	COFFIN (71,8) La Montluçonnaise	267,500
16.	MALAPELLE (74) M.J.C. Aix-en-Othe	267,500
17.	TILLIER (74,1) Stade Olympique de Calais	265, -
18.	SOUVERAIN (72,3) Club C.P. et Halt. Châlons/M.	255, -

Poids Mi-Lourds

1.	DELMAS (81,6) Judo Club Perpignan	340, -
2.	LESTAVEL (81,3) Soc. Athlétique Montmartroise	335, -
3.	PICARD A. (78,1) Stade Auxerrois	322,500
4.	DUBUS (78,6) Club Amat. Instit. Cult. Rochelais	312,500
5.	FOURMAUX (82,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	305, -
6.	DEMOND (81,8) Halt. Club Villefranche/Saône	300, -
7.	CADARS (82,4) Physic Haltéro Club Carmaux	292,500
8.	CHARRAUX (81) Cercle Haltéroph. Reyland Nancy	290, -
9.	HENRY (80) Club C.P. et Halt. Châlons/Marne	280, -
10.	BERNHARD (81,4) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	277,500
11.	TAXI (77) Centre Athlétique Dracénois	267,500
12.	BETZLER (77,1) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	260, -

Poids Lourds

1.	CONUS (90,2) Stade Auxerrois	340, -
2.	DATTENY (104,5) Union Haubourdinoise	340, -

SENIORS

Poids Coqs

1.	SERPAGGI (55,5) Club Cult. Chartreux Marseille	240, -
2.	GOUIN (55,6) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	235, -
3.	BERINGUER (55,1) Ass. Halt, et C.P. Manosque	230, -
4.	FERRERO (56) Omnisports Hyérois	230, -
5.	LEVESQUE (55,1) Club Sport. Nouv. Messageries	225, -
6.	VIALERON (55,4) Amicale Laïque Roanne	225, -
7.	DUBOIS (51,5) L'Audomaroise	220, -
8.	CURETTI (51) Association Sport. Monaco	217,500
9.	ASSENSI (51,8) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	217,500
10.	CHARRIE (53,2) Stade Auxerrois	217,500
11.	FANECH (55,2) Halt. Club Compiégnois	217,500
12.	ROUSSEL (55,6) Entente Chaum. Athl Cheminots	217,500
13.	JARDIN (56) Sporting Club Navis Grenoble	217,500
14.	MAURICE (53,3) Sporting Club Navis Grenoble	212,500
15.	SIMART (55,5) Cercle Haltérophile Troyen	202,500

Poids Plumes

1.	PIQUEMAL (60) Paris Université Club	267,500
2.	GAURAT (59,4) Entente Sportive Viry-Châtillon	265, -
3.	COUVRAND (57,9) Nantes Étudiants Club	262,500
4.	ALFONSO (58,9) Soc. Athlétique Montmartroise	255, -
5.	MOINEL (59,7) La Gauloise de Vaise	255, -
5.	BOUKO (59,7) A.S.P.T.T. Nancy	255, -
7.	MANSUY (59,4) Union Sportive de Toul	252,500
8.	LANTERI (57,8) Association Sportive Monaco	250, -
9.	BOUSQUET (59,7) A.S. Montferrandaise	250, -
10.	ORRU (57,2) L'Ornanaise	247,500
11.	TILLOUX M. (57,3) V.G.A. Saint-Maur	247,500
12.	LECUYER (59,9) Club Culturiste Reims	247,500
13.	KENCKER (59,3) U.S. Petite-Rosselle	242,500
14.	DUPONT (57,5) Amiens Sporting Club	240, -
15.	SCHMITT (59,4) Avenir Sportif Bédarrides	232,500
16.	SOUSA DA SILVA (56,5) La Légère Mélinoise	230, -
17.	NORBERT (57,5) Club Athlétique Rosendaël	227,500
18.	BERRUYER (59,5) Union Gymn. Athl Péageoise	225, -
19.	COLANGELO (60) A.S. Cheminots Béziers	225, -
20.	BAUMEYER (58,7) Haltérophile Club Scherwiller	222,500

Poids Légers

1.	LEBREC (67,4) Soc. Gymnastique d'Angers	315, -
2.	MASSIANI (67,2) U.S. Cheminots Marseille	305, -
3.	BOUREAU (60,1) Union Sportive Tours	300, -
4.	HORUS (66,5) Amiens Sporting Club	300, -
5.	KAISER (67,3) U.S. Petite-Rosselle	300, -
6.	MARUEJOULS (68,1) Toulouse Haltéro Club	300, -
7.	LACROIX (67,3) Club Sportif Alençon	297,500
8.	BARY (66,9) Stade Municipal Montrouge	295, -
9.	CHABASSIERE (67,3) A.S. Montferrandaise	295, -
10.	POVER (67,5) Maison Jeunes Monnaie Romans	292,500
11.	ANDRÉ (61,4) U.S. Cheminots Marseille	290, -
12.	COLOMBINO (66,8) Sporting Club Navis Grenoble	290, -
13.	LOISEAU (65,5) La Française de Besançon	287,500
14.	DOMBES (65,7) Jeune France Bourgoin-Jallieu	287,500
15.	LATRILLE (64,9) Union Athlétique Tarbaise	285, -
16.	GALLAND (64,9) Union Sportive Dijonnaise	282,500
17.	ALONSO (66) Omnisports Hyérois	282,500
18.	REGERAT (61) La Montluçonnaise	280, -
19.	BERNARD (63) A.S. Culturelle Soignolles-en-Brie	280, -
20.	ALCADE (67,3) L'Audomaroise	280, -
21.	COURTOIS (60,3) Soc. Athlétique Enghien	277,500
22.	SPIGA A. (66,6) L'Ornanaise	277,500
23.	STOLZ (66,9) U.S. Petite-Rosselle	277,500
24.	PICARD Y. (67) Stade Auxerrois	277,500
25.	TURC (60,4) La Montluçonnaise	275, -
26.	HACHERELLE (66,8) La Gauloise de Vaise	275, -
26.	GRIT (66,8) Stade Croisicais	275, -
28.	ANGELI (66) La Française Besançon	272,500
29.	BORNEQUE (66,6) Cercle Halt. Reyland Nancy	272,500
30.	PAULETTE (66,9) Club Halt. Bas-Berry	272,500
31.	DIGNAN P. (62,3) Union Athlétique Tarbaise	270, -
32.	ARMELINI (66,1) Asnières Sports	270, -
33.	LENAY (66,3) Union Sportive Tours	270, -
34.	TOUPRIKOFF (67,5) Union Gymn. Athl. Péageoise	270, -
35.	MENANT (65,2) Entente Chaum. Athl. Cheminots	267,500
36.	COUPE (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	267,500
36.	RIGOT (67,5) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	267,500
38.	DUPAU (63,2) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	265, -
39.	MARRA (64,1) Ailes Sport. Sud-Aviation Marignane	265, -
40.	ROMAN (66) Judo Club Perpignan	265, -
41.	DOS SANTOS (66,3) Omnium Sp. Club Stéphanois	265, -
42.	LANUX Cl. (67,1) A.S. Mantaise	265, -
43.	DUPUIS (65,7) Club Culturiste Reims	262,500
44.	GARCIA (60,7) U.S. Municipale Gagny	257,500
45.	BONIN (65,4) La Française Lyon	255, -
46.	GUIBBERT (67,5) A.S. Cheminots Béziers	252,500
47.	WEBER (62,2) A.S. Jovicienne	245, -
48.	PAYEN (61,2) Union Gymn. Athl. Péageoise	170, -

Poids Moyens

1.	DUPREY (75) A.S.P.O. Midi Bordeaux	322,500
2.	AUBRY (67,6) Cercle Halt. Reyland Nancy	317,500
3.	MOLL (73,3) Cercles des Sports Homécourt	317,500
4.	THIVENT (68,5) M.J.C. Avignon	315, -
5.	BRENOL (73,6) Amicale Laïque Roanne	312,500
6.	SOL (71,6) A.S. Cheminots Béziers	307,500
7.	GRANGE (74,6) Club Culturiste Reims	307,500
8.	LAMBERT (69) Alliance Sportive Sainte-Savine	305, -
9.	CAILTON (73,5) Union Haltérophile Vichyssoise	305, -
10.	KAMINSKI (74,2) La Française Lyon	305, -
11.	CAPITAINE (74,9) Sporting Club Neuilly	305, -
12.	JACOBY (71,6) Soc, Gymnastique Angers	302,500
13.	DUCHAMP (73,5) Sporting Club Neuilly	302,500
14.	BULLY (71,5) Stade Municipal Montrouge	300, -
15.	NEPPEL (73) Haltérophile Club Douaisien	297,500
16.	MAHUTEAUX (71,5) Ring Villepinte Vert-Galant	295, -
17.	ROBBE (72,6) Athlétic Club Avallonnais	295, -
18.	BOYER (74,6) U.S. Sainte-Tulle	295, -
19.	SUCHET (72) La Montluçonnaise	292,500
20.	LE GLOANEC (68,9) Stade Municipal Montrouge	290, -
21.	CHAZELLE (69,4) Omnium Sportif Club Stéphanois	290, -
22.	MIALON (72,6) Haltérophile Club Novais	290, -
23.	JOUBAUD (73,8) Haltérophile Club Nice	290, -
24.	THOUVENIN (73,6) Union Sportive Toul	285, -
25.	ZIDARIC (74,5) Cercle Michelet Orléans	285, -
26,	REIGNOUX (74,7) Rueil Athlétic Club	282,500
27.	PICCA (75) Jeune France Bourgoin-Jallieu	282,500
28.	HELD (68,4) Soc Athlétique Kœnigshoffen	280, -
29.	MANGIN (73,4) Club Lutteurs Sparnaciens	280, -
30.	PAYNOT (73,2) Alliance Sportive Sainte-Savine	277,500
31.	COLINET (73,7) Sporting Club Neuilly	275, -
32.	FAUVART (71) St-Michel Sports Marquette	272,500
33.	ROSSEL (71,1) Sporting Club Tête Cheval Loos	272,500
34.	TRUC (72,8) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	272,500
35.	CARENZO (73,6) Club C.P. et Halt. Châlons/Marne	272,500
36.	BOUR (74,4) Alliance Sportive Sainte-Savine	272,500
37.	DUVAL (74,5) Stade Municipal Montrouge	270, -
38.	DESCAMPS (69) Haltérophile Club Beauvais	267,500
39.	RICOUL (70) U.S. Métropolitaine des Transports	267,500
40.	SANTOS (70,7) A.S.P.O. Tours	267,500
41.	VERCAIGNE (71,5) Vaillante de St-Quentin	267,500

Poids Mi-Lourds

1.	LARBI (77,8) Haltérophile Club Gardannais	360, -
2.	PAQUET (81) La Montluçonnaise	345, -
3.	MULLER (80,7) Soc. Athlétique Montmartroise	335, -
4.	GRANIER (77,7) Haltérophile Club Marseille	330, -
5.	HOULIEZ (76,5) A.S. Culturelle Soignolle-en-Brie	325, -
6.	SMOLAREK (79.5) Nantes Étudiants Club	325, -
7.	VIENNAUX (81,7) Club Culturiste Reims	325, -
8.	BOURDET (79,1) Soc. Gymnastique Angers	322,500
9.	DUDORET (80,5) M.J.C. Chambéry	322,500
10.	LAMBERT G. (75,6) U.S. Municipale Gagny	320, -
11.	MACAREZ (75,8) Soc. Athlétique Montmartroise	320, -
12.	CALCOEN (79,5) Olympique Grande-Synthe	320, -
13.	JOSSEAUME (81,2) Athlétic Club Servannais	315, -
14.	GUEMAR (79,9) Sporting Club Neuilly	310, -
15.	SALDUCCI (81,8) Club C.P. et Halt. Toulon	310, -
16.	REMY (82,4) Union Athlétique Tarbaise	310, -
17.	SÈVE (79,3) Haltéro Culturiste Lyonnais	307,500
18.	CAILLEUX (79) La Force Noyonnaise	305, -
19.	RUFFINEL (80,3) Soc. Athlét. Montmartroise	305, -
20.	LECAREUX (80) Haltérophile Club Compiégnois	302,500
21.	JAMES (82,5) V.G.A. Saint-Maur	302,500
22.	QUIGUENER (79,5) La Française de Besançon	295, -
23.	STIEBER (81,3) Soc. Halt, et Cult. Haguenau	292,500
24.	MYAUX (82) Haltérophile Club Compiégnois	290, -
25.	GYORGY (82,5) Alliance Sportive Sainte-Savine	290, -
26.	RICARD (82) Haltérophile Club Novais	287,500
27.	DEBELVAL (76,6) Jeune France Bourgoin-Jai jeu	285, -
28.	CHAMPIOT (82,5) Club Cult. Halt. Châteauroux	285, -
29.	EYBERT-PRUDHOMME (77,5) Un. G. Athl. Péag.	275, -
30.	GARCIA (76,9) Alliance Sportive Sainte-Savine	270, -

Poids Lourds-Légers

1.	PIETTE (86,6) Sporting Club Neuilly	350, -
2.	PECQUEUX (85,2) Stade Olympique Calais	345, -
3.	EYMAS (89,9) M.J.C. Avignon	342,500
4.	POLIAS (82,6) Hall, Club Port-St-Louis-du-Rhône	337,500
5.	LAFFITTE (83,4) Étudiants Club Orléanais	337,500
6.	PEYRAUD (86) La Française de Lyon	335, -
7.	MEHLINGER (89,9) U.S. Petite-Rosselle	335, -
8.	GUERRIER (85) A.S. Jovicienne	332,500
9.	BALD (84,2) Soc. Athl. Strasbourg Kœnigshoffen	330, -
10.	TORNETTO (87,4) Cercle Michelet Orléans	330, -
11.	GANTES (89,5) Haltérophile Club Cannes	327,500
12.	LEGRAND M. (88,1) Soc. Athlét. Montmartroise	322,500
13.	SCHERPEREL (83,4) Sport. Cl. Tête Cheval Loos	315, -
14.	RACENET (86,6) La Gauloise Montbéliard	315, -
15.	BERNARD (87,7) Cercle Michelet Orléans	315, -
16.	AMER (88,3) Cercle Municipal des Sports Pantin	315, -
17.	FIRMIN (85) Amiens Sporting Club	312,500
18.	BENOIT (87) Sport. Cl. Tête Cheval Loos	305, -
19.	BAL (89,8) La Gauloise de Vaise	302,500
20.	LECŒUVRE (89) A.S.P.T.T. Lille	300, -
21.	VANDEWEGHE (89) Union Haubourdinoise	290, -
22.	DUPUIT (84,5) .Jeune France de Mézières	287,500
23.	SIMON (89,7) Haltérophile Club Scherwiller	277,500

Poids Lourds

1.	BEER (110,5) V.G.A. Saint-Maur	375, -
2.	LEON (104) U.S. Métropolitaine des Transports	370, -
3.	CAPDEVILLE (93,2) Sporting Club de Neuilly	362,500
4.	LEFEVRE (110,5) Sporting Club Neuilly	357,500
5.	CARON (109) Amiens Sporting Club	350, -
6.	MICRON G. (93,5) Union Mâconnaise	340, -
7.	RYCHTER (98) Stade Olympique Calais	340, -
8.	GARCIA (97,5) Etoile Sportive des Bormettes	325, -
9.	DELCAMBRE (107) Union Roubaix. Sports Athl.	315, -

ÉTRANGERS

Poids Plumes

1.	LIMANI (60) A.S. Jovicienne	280, -

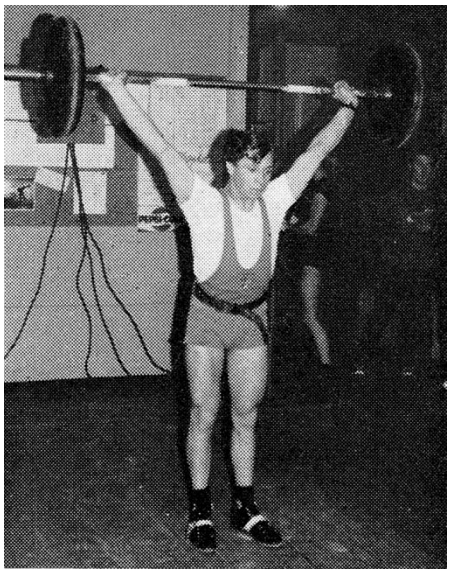

VALETTE, 2e aux Éliminatoires et à la Finale du Prix Intergroupes, catégorie Poids Coqs.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Moyens. - Arraché : 132 k 500 par Suao Fujishiro (Japon), le 15 Décembre 1968, à Hyōgo.

Poids Lourds-Légers. - Total olympique : 155 + 135 + 172,500 = 462 k 500 par Valeri Kochiev (U.R.S.S.), le 28 Septembre 1968, à Kiev.

Nouveaux Records Seniors du Monde et d'Europe

Poids Mi-Lourds. - Développé : 167 k par Nicolaï Khoroshaev (U.R.S.S.) le 21 Décembre 1968, à Alma-Ata.

Épaulé-jeté : 190 k 500 par Boris Sielitsky (U.R.S.S.) le 2 Janvier 1969, à Téhéran.

Total olympique : 160 + 140 + 187,500 = 487 k 500 par Boris Sielitsky (U.R.S.S.) le 21 Décembre 1968, à Alma-Ata.

PRÉCISION RELATIVE AU BULLETIN TECHNIQUE

☆

A la demande de M. Jean Dame, contestant certains termes de l'introduction de M. Taillefer dans le Bulletin Technique, il est précisé que la France n'a jamais « plagié » ses méthodes d'entraînement sur les autres nations.

Pour toute correspondance adressée à la F.F.H.C., il est recommandé de ne pas traiter plusieurs sujets sur une même lettre.

/

Haltérophile Moderne n° 252 (03-1969)

Résultats Techniques de la Finale du Prix Régional de Printemps

disputée dans les Comités Régionaux les 8 et 9 Février 1969

JUNIORS

Comité d'Alsace :

Poids Coqs :1) Claerr (55,2), U.S. Thann : 125 ; 2) Speich (54,5), Cercle Sp. Brumath : 120 ; 3) Landmann (55,5), M. J. C. Strasbourg Meinau : 112,500. - *Poids Plumes* : 1) Lohr (58,7), Soc. Halt. Cult. Haguenau : 145 ; 2) Stresser (57,5), Soc. Halt. Cult. Haguenau : 125. - *Poids Légers* : 1) Brécher (67,5), U.S. Thann : 170 ; 2) Trens (64), Foy. Altram Mulhouse : 145 ; 3) Thari (65,4), U.S. Thann : 140 ; 4) Antz, Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 127,500. - *Poids Moyens* : 1) Wust (72,7), Société Gymn. Ernstein : 157,500 ; 2) Dentier (75), Soc. Athlétique Kœnigshoffen : 155 ; 3) Czudeck (69,5), A.S.P.T.T. Strasbourg : 147,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Betzler (76,8), Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 197,500 ; 2) Lorentz (76,5), Soc. Athlét. Kœnigshoffen : 160. - *Poids Lourds-Lég.* : 1) Portmann (84,2), Foyer Altram Mulhouse : 162,500 ; 2) Sattler (83), Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 157,500. - *Poids Lourds* : 1) Laugner (91), Haltér. Club Scherwiller : 127,500.

ÉTRANGERS : *Poids Plume* : 1) Zivic (60), M.J.C. Lauterbourg : 112,500. - *Poids Lourd-Léger* : 1) Fernandez (86,1), A.S. P.T.T. Strasbourg : 152,500.

Comité d'Anjou :

Poids Coqs : 1) Got (55,5), École Mét. Nantes Montluc : 137,500 ; 2) Giraud (54,1), Club Athl. Nantais : 125 ; 3) Coulonnier (53,7), Cl. Athl. Choletais : 120. - *Poids Plumes* : 1) Guille (58), Racing Athl. Chem. Nantes : 132,500 ; 2) L'Hermite (60), Club Athl. Nantais : 112,500 ; 3) Grenais Laurent (59,5) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire : 105. - *Poids Légers* : 1) Faien (65,5), Ec. Métiers Nantes Montluc. : 155 ; 2) Retailleau (65,7), Club Athl. Choletais : 150. - *Poids Moyens* : 1) Pedrono (73,1), Club Athl. Choletais : 155 ; 2) Poupe (69,2), École Mét. Nantes Montluc. : 145. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Dudognon (75,8), Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire : 142,500. - *Poids Lourds-Lég.* : 1) Aoustin (89,4), Union Méan Penhoet : 162,500.

Comité d'Auvergne :

Poids Coqs : 1) Magnard (54,3), La Montluçonnaise : 125 ; 2) Philippon (49,7), Union Haltér. Vichyssoise : 112,500 ; 3) Simean (56), Union Halt. Vichyssoise : 92,500. - *Poids Légers* : 1) Gentil (65,9), La Montluçonnaise : 132,500 ; 2) Guirizzato (66,8), Sport. Cl. Riomois : 127,500. - *Poids Moyens* : 1) Têtenoire (72), La Montluçonnaise : 177,500 ; 2) Guittat (70,2), Union Halt. Vichyssoise : 170 ; 3) Augère (75), Sporting Club Riomois : 140.

Comité de Bretagne :

Poids Moyens : 1) Havy (72,5), Athl. Club Pluriennais : 150 ; 2) Rondel (71), Athl. Club Pluriennais : 145 ; 3) Michel (72), Athlét. Club Pluriennais : 140. -*Poids Mi-Lourds* : 1) Morgan (80), Athl. Cl. Pluriennais : 132,500. - *Poids Lourds* : 1) Girardet (95,5), Patronage Laïque St-Etienne Rennes : 190.

Comité de Champagne :

Poids Légers : 1) Débert (64), Alliance Sport Sainte-Savine : 152,500. - *Poids Moyens* : 1) Souverain (71,3), Alliance Sp. Ste-Savine : 180 ; 2) Fusil (71,1), Jeune France Mézières : 170 ; 3) Chorques Guy (69,7), Club C.P. et Halt. Châlons/Marne : 162,500 ; 4) Racine (75), Alliance Sport. Ste-Savine : 147,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Szyp (79,6), Cercle Halt. Troyen : 180.

Comité de Côte d'Azur :

Poids Plumes :1) Terrier (58), Omnisports Hyérois : 147,500. - *Poids Moyens* : 1) Indélicato (74), Haltérophile Club de Nice : 180.

Comité Dauphiné-Savoie :

Poids Coqs : 1) Sandrat (55,6), Maison Jeunes Monnaie Romans : 142,500 ; 2) Ricard (55,6), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 122,500 ; 3) Fleuret (49,5), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 105. - *Poids Plumes* : 1) Catinella (59), Halt. Club Grenoblois : 147,500 ; 2) Dombes André (60), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 137,500 ; 3) Eybert Prudhomme Yves (58), Union Gymn. Athl. Péageoise : 135. - *Poids Légers* : 1) Toth (64), Sporting Club Navis : 165 ; 2) Garcin (64,4), Union Gymn. Athl. Péageoise : 155 ; 3) Collomb (66,4), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 147,500 ; 4) Jouvel (65,4), Entente Sportive Saint-Martin-d'Hères : 135 ; 5) Bonnet (64), Halt. Club Grenoblois : 127,500. - *Poids Moyens* : 1) Monnier (71,2), Union Gymn. Athlét. Péageoise : 152,500 ; 2) Meyer (70), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 140. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Lizana (89,7), Sporting Club Navis : 207,500.

Comité des Flandres :

Poids Coqs : 1) Mocco (53,2), Union Roubaisienne Sports Athlétiques : 130 ; 2) Bette (55,5), L'Audomaroise : 120. - *Poids Plumes* : 1) Vanautryver (57), La Maubeugeoise : 165 ; 2) Bruyneel (59,4) A.S.P.T.T. Lille : 155 ; 3) Bonnet (60), Sporting Club Tête Cheval Loos : 145 ; 4) Devreese (57,6), St-Michel Sports Marquette : 135. - *Poids Légers* : 1) Phlypo (65,6), Sporting Club Tête Cheval Loos : 150 ; 2) Minard J. (65,7), Halt. Club Boulonnais : 145. - *Poids Moyens* : 1) Provée (69,5), L'Audomaroise : 152,5. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Macquinghem (82), Halt. Club Boulonnais : 192,500 ; 2) Tillier S. (75,6), Stade Olympique de Calais : 180 ; 3) Libert (82,5), Halt. Club Boulonnais : 170. - *Poids Lourds* : 1) Daudruy (97,4), Halt. Club Boulonnais : 200.

Comité de Franche-Comté :

Poids Coqs : 1) Gomard (54,6) U.S. Vésulienne : 140 ; 2) Hum (55,9) La Gauloise de Montbéliard : 127,500. - *Poids Plumes* : 1) Morgan (58,2) La Gauloise de Montbéliard : 120. - *Poids Légers* : 1) Aubert (67,4) La Gauloise de Montbéliard : 160 ; 2) Ranaudo (67,4) L'Ornanaise : 155 ; 3) Todeschini (65,5) L'Ornanaise : 145. - *Poids Moyen* : 1) Sosolic (71,2) L'Ornanaise : 167,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Pedroni (77,5) La Française de Besançon : 172,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Brétignier (87,5) La Gauloise de Montbéliard : 205.

Comité de Guyenne :

Poids Coqs : 1) Aufrère (51,5), Union Athl. Cubzacaise : 117,500 ; 2) Tardy (55,7), Jeunes de St-Augustin : 117,500. - *Poids Plumes* : 1) Boinot (60), Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles : 150. - *Poids Légers* : 1) Dedieu (67,2), Cercle Cult. St-Médard en-Jalles : 135. - *Poids Moyens* : 1) Neycensas (74,7), Cercle Cult. St-Médard-en Jalles : 140 ; 2) Gausserand (68,4), Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles : 110.

Comité de l'Île-de-France :

Poids Coqs : 1) Conty (52,9), Ring Villepinte Vert-Galant : 112,500 ; 2) Patthey (50), U.S. Municipale de Gagny : 107,500. - *Poids Plumes* : 1) Duchezant (58,7), Ring Villepinte Vert-Galant : 125. - *Poids Légers* : 1) Clayet (64), A.S. Culturelle Soignolles-en-Brie : 180 ; 2) Leduc (64,9), Sporting Club Neuilly : 167,500 ; 3) Gervais (65,8), A.S. Mantaise : 165 ; 4) Michalinoff (66,6), Athl. Club Maisons-Alfort : 145. - *Poids Moyens* : 1) Camtuel (69,5), Soc. Athl. Enghien : 177,500 ; 2) Foubert (70,4), A.S. Mantaise : 172,500 ; 3) Équille (68,5), C.S. Municipal du Pecq : 160 ; 4) Walczak (74,6), A.S. Cultur. Soignolles-en-Brie : 157,500 ; 5) Derouin (67,8), Athl. Club Maisons-Alfort : 152,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Marmet (76,1), A.S. Cultur. Soignolles-en-Brie : 185 ; 2) Marot (76,6), Club Athl. Lutte Alfortville : 180 ; 3) Potel (78), Centre Athl. Meulanais : 157,500.

Comité du Languedoc :

Poids Plumes : 1) Ambry (58), Maison Jeunes Puisserguier : 155. - *Poids Légers* : 1) Rodriguez (65), Maison Jeunes Narbonne : 165 ; 2) Galzy (67,5), Omnisports Club Agathois : 157,500 ; 3) Bedos (62), Comité Chemin Bas Nîmes : 150. - *Poids Moyens* : 1) Vigeral (72,5), Maison Jeunes Narbonne : 177,500 ; 2) Guippert (73), Maison Jeunes Puisserguier : 165.

Comité de Lorraine :

Poids Coqs : 1) Corneglio (52,8), U.S. Toul : 132,500. - *Poids Plumes* : 1) Jung R. (57,5), U.S. Petite-Rosselle : 125. - *Poids Légers* : 1) Voeltzel (65,2), Les Bleus de Bar : 172,500 ; 2) Carpentier (63), A.S. P.T.T. Nancy : 170 ; 3) Sechtel (65,5), Cl. Sportif de la Patrotte : 167,500 ; 4) Tison (63), Club Sp. de la Patriote : 157,500. - *Poids Moyens* : 1) Houppert (73,2), Club Sportif de la Patriote : 167,500 ; 2) Vivier (69,5), U.S. Toul : 160 ; 3) Barthen (74), U.S. Pte-Rosselle : 147,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Lacourt (79), U.S. Toul : 202,500. - *Poids Lourds* : 1) Jung (104,8), U.S. Petite-Rosselle : 167,500.

Comité du Lyonnais :

Poids Coqs : 1) Koyounian (55,4), Halt. Cult. Lyonnais : 97,500. - *Poids Plumes* : 1) Anguiano (59,1), Haltéro Cult. Lyonnais : 147,500. - *Poids Légers* : 1) Pierremond (62,8), Halt. Club Villefranche : 170 ; 2) Mélinand (65), Halt. Club Villefranche : 150 ; 3) Deloiye (63,1), Halt. Club Villefranche : 140. - *Poids Moyens* : 1) Carette (70,2), Halt. Club Villefranche : 170 ; 2) Marconnet (68,7), A.S. Pérollière : 160 ; 3) Leyraud (73,3), Haltéro Cult. Lyonnais : 157,500 ; 4) Moyne (73,2), Haltéro Cult. Lyonnais : 105. - *Poids Mi- Lourds* : 1) Pialat (78,7), A.S. Pérollière : 160 ; 2) Juenbenkdjian (78,6), Haltéro Cult. Lyonnais : 150.

Comité de Haute-Normandie :

Poids Coqs : 1) Brunet (55,4), Maison Jeunes Duclair : 130. - *Poids Plumes* : 1) Beslin (56,9), Maison Jeunes Région Elbeuf : 120. - *Poids Légers* : 1) Chéron (65,2), Maison Jeunes Duclair : 125. - *Poids Moyens* : 1) Quedeviile (72,8), Mais. Jeunes Duclair : 167,500. - *Poids Mi- Lourds* : 1) Avenel (77,7), Club Nautique Athl. Rouen : 182,500. - *Poids Lourds* : 1) Grain (102), Maison Jeunesse Région Elbeuf : 190.

Comité de Basse-Normandie :

Poids Légers : 1) Boulon (64,2), Soc. Sp. Domfrontaise : 157,500 ; 2) Houette (61,3), Club Sport. Alençon 145. - *Poids Moyens* : 1) Vérine (89,6), Club Sportif Alençon : 155 ; 2) Loiseau (72,1),

Club Sportif Alençon : 142,500 ; 3) Bonhomme (72,8), Soc. Sportive Domfrontaise : 130.

Comité de l'Orléanais :

Poids Coqs : 1) Pandard (53,8), U.S. Tours : 140 ; 2) Chavigny J.-C. (52,9), Étudiants Club Orléanais : 132,500 ; 3) Barroca (54), Club Cult. Halt. Bas-Berr : 130. - *Poids Légers* : 1) Chavigny R. (63,6), Étudiants Cl. Orléanais : 167,500 ; 2) Poulin (64,4), Cercle Michelet Orléans : 140 ; 3) Grésy (67), Étudiants Club Orléanais : 130 ; *Poids Moyens* : 1) Nioche (72,7), Étudiants Club Orléanais : 192,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Portheault (78,4), Étudiants Club Orléanais : 185. - *Poids Lourds* : 1) Touchard (91,2), A.S.P.O. Tours : 190.

Comité de Picardie :

Poids Plumes : 1) Delpuech (59,9), Amiens Sporting Club : 145. - *Poids Légers* : 1) Lachenal (64), Vaillante Saint-Quentin : 152,500 ; 2) Pillon (63), Halt. Cult. Creillois : 135 ; 3) Vanègue (64,9), U.S. Cotonnière de Moislains : 125. - *Poids Moyens* : 1) Margalle (74,9), Amicale Anciens Élèves Montdidier : 165 ; 2) Muzeau (74), Halt. Club Beauvais : 160. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Dujeu (78,5), École Métiers Soissons-Cuffies : 155 ; 2) Leullier (80), École Métiers Soissons-Cuff. : 117,500.

Comité de Provence :

Poids Coqs :1) Lamarque (53,3) A.S. École Métiers Ste-Tulle : 105 ; 2) Clément (54,9) A.S. École Métiers Ste-Tulle : 105. - *Poids Plumes* : 1) Agosti (58,6), A.S. École Métiers Ste-Tulle : 150 ; 2) Hugues (56,1) Avenir Sportif Bédarrides : 115. - *Poids Légers* : 1) Gaimo (67,5), Halt. Cult. Club Marignane : 175 ; 2) Pierre (63,1) A.S. École Métiers Sainte- Tulle : 142,500. - *Poids Moyens* : 1) Borg (71,8) M.J.C. Cavaillon : 192,500 ; 2) Ciholas (73,4) A.S. École Métiers Ste-Tulle : 160. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Gobert (82) M.J.C. Cavaillon : 152,500.

Comité des Pyrénées :

Poids Coqs : 1) Piques (51,6), Électricité Club Omnisports Ste-Afrique : 95 ; 2) Richen (52,2), Judo Club Figeac : 95 ; 3) Jiménez (53,3), Judo Club Figeac : 95. - *Poids Plumes* : 1) Beteille (60), Judo Club Figeac : 95. - *Poids Légers* : 1) Favière (61), Électricité Club Omnisp. Ste-Afrique : 150 ; 2) Vial (64,6), Electr. Club Omnisports Ste-Afrique : 140 ; 3) Chambeau (61,6), Électricité Club Omnisp. Ste-Afrique : 115. - *Poids Moyens* : 1) Cambon (74,9), Académie Sports Decazeville : 170 ; 2) Bernard (74,5), Electr. Club Omnisports Ste-Afrique : 155 ; 3) Bos (69,2), Judo Club Figeac : 142,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Cadars (82,4), Physic Haltéro Club : 225 ; 2) Fenouil (78,5), Judo Club Figeac : 145.

ÉTRANGER :

Poids Plumes : 1) Toral (58,4), Judo Club Figeac : 100.

SENIORS

Comité d'Alsace :

Poids Coqs : 1) Mastantuono (53,7), La Colmarienne : 127,500. - *Poids Légers* : 1) David (66,1), Halt. Club Scherwiller : 165 ; 2) Waltz (67,5), La Colmarienne : 162,500 ; 3) Mangin (67), Haltéroph. Club Scherwiller : 157,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Kemmerer (79,2), Halt. Club Scherwil1er : 185 ; 2) Léopold (78,2), Halt. Club Scherwiller : 177,500 ; 3) Glattfelder (76,5), Cercle Sportif Brumath : 175. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Banwarth (87,5), A.S. P.T.T. Strasbourg : 185 ; 2) Simon (89,6), Halt. Club Scherwiller : 182,500 ; 3) Bollet (84,3), A.S.P.T.T. Strasbourg : 180. - *Poids Lourds* : 1) Lakermance (95,1), Foy. Altram Mulhouse : 212,500 ; 2) Bath (91,9), A.S.P.T.T. Strasbourg : 197,500.

ÉTRANGERS : Poids Légers : 1) Bekara (63,5), A.S.P.T.T. Strasbg. : 157,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Domjanzcyc (78), A.S.P.T.T. Strasbourg : 195.

Comité d'Anjou :

Poids Coqs : 1) Keraudren (56), Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire : 150. - *Poids Légers* : 1) Ripnel (67,1), A.S. Électricité Nantes Montluc : 157,500. - *Poids Moyens* : 1) Gougy (71,3), Union Méan Penhoet : 172,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Prigent (77,8), Athl. Club Trélazéen : 177,500 ; 2) Bigrel (76,3), Athl. Club Trélazéen : 165. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Hansmetzger (82,8), Club Athl. Nantais : 190.

Comité d'Auvergne :

Poids Plumes : 1) Bousquet (59,2), A. Montferrandaise : 170 ; 2) Lemoine (59,2), La Montluçonnaise : 142,500. - *Poids Légers* : 1) Massias (66,1), Sporting Club Riomois : 157,500 ; 2) Thonier J.-P. (63,9), Union Halt. Vichyssoise : 155. -*Poids Moyens* : 1) Coto (70,2), Sporting Club Riomois : 170.

Comité de Bretagne :

Poids Légers : 1) Gaudefroy (65), Athl. Club Pluriennais : 175 ; 2) Lemercier (62,5), Club Haltéroph. Germanais : 155 ; 3) Bouessoy (64,4), Club Haltérophile Germanais : 155 ; 4) Pré (66,3), Club Haltér. Germanais : 150. - *Poids Moyens* : 1) Meslin (74,5), Patronage Saint-Etienne Rennes : 180 ; 2) Gonthier (69,7), Cercle Laïque Gymn. Lavallois : 175 ; 3) Martin (75), Athl. Club Pluriennais : 160 ; 4) Harnais (72), Athl. Club Servannais : 155 ; 5) Janeczko (74,5), Athl. Club Servannais : 147,500 ; 6) Guellec (68,5), Patronage Laïque St-Etienne Rennes : 140 ; 7) Clorennec (68), Patronage Laïque St-Etienne Rennes : 135.

Comité de Champagne :

Poids Coqs : 1) Simart (55,8), Cercle Halt. Troyen : 147,500. - *Poids Légers* : 1) Habary (67,1), Alliance Sportive Sainte-Savine : 170 ; 2) Adani (66,5), Alliance Sportive Sainte-Savine : 167,500 ; 3) Descarmongle (63,6), Cercle Halt. Troyen 150. - *Poids Moyens* : 1) Carenzo (73), Club C.P. et Halt. Châlons/M. : 187,500. -*Poids Mi-Lourds* : 1) Pfeffer (81,4), All. Sportive Sainte-Savine : 182,500 ; 2) Delaunay (81,5), Cercle Halt. Troyen 180. -*Poids Lourds-Légers* : 1) Jacob (87), Cercle Halt. Cult. Sedanais : 200.

Comité de Côte d'Azur :

Poids Coqs : 1) Monteu (55,5), Halt. Club Nice : 135. - *Poids Légers* : 1) Bulidon (66,5), Omnisports Hyérois : 175. - *Poids Moyens* : 1) Chevaleau (73,8), Club Cult. Phys. Toulonnais : 182,500 ; 2) Maurel (73,5), Halt. Club Nice : 175.

Comité Dauphiné -Savoie :

Poids Plumes : 1) Berruyer P. (59), Union Gymn. Athlét. Péageoise : 160 ; 2) Carrara (60), Sporting Club Navis : 145. - *Poids Légers* : 1) Lizana (67,4), Sporting Club Navis : 175. - *Poids Moyens* : 1) Dombes R. (74,4), Jeune France Bourgoin-Jallieu : 177,500. - *Poids Mi-Lourds* : Eybert Prudhomme (77), Union Gymn. Athl. Péageoise : 177,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Bochu (86), Entente Sportive St-Martin-d'Hères : 182,500.

Comité des Flandres :

Poids Coqs : 1) Provence (55,5), L'Audomaroise : 142,500 ; 2) Bruyneel (55,5), A.S.P.T.T. Lille : 135. - *Poids Plumes* : 1) Miellet (58,7), A.S.P.T.T. Lille : 160 - *Poids Moyens* : 1) Delobel (73), L'Audomaroise : 182,500 ; 2) Fauvart (71,7) St- Michel Sports Marquette : 180. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Decuyper (76), A.S. Sap.- Pompiers Lille : 187,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Danjou (88,1), Olymp. Grande- Synthe : 200. - *Poids Lourds* : 1) Delcambre (107,5), Union Roubaisienne Sp. Athl. : 215 2) Dondaine (109,5), Saint-Michel Sports Marquette : 205.

Comité de Franche-Comté :

Poids Coqs : 1) Demont (55,6), La Gauloise Montbéliard : 137,500. - *Poids Légers* : 1) Spiga (66,5), L'Oman. : 177,500 ; 2) Arnoux (66), La Gauloise Montbéliard : 170 ; 3) Spiga W. (63), L'Ornanaise 152,500. - *Poids Moyens* : 1) Groperrin (72), L'Ornanaise : 180 ; 2) Romelli (74,1), La Gauloise Montbéliard : 167,500. - *Poids Lourds* : 1) Guyot (93,4), La Gauloise Montbéliard : 207,500.

Comité de Guyenne :

Poids Moyens : 1) Dupuy (70,4), Union Athl. Cubzacaise : 180.

Comité de l'Île-de-France :

Poids Coqs : 1) Bim (55,2), Athl. Club Melunais : 130. - *Poids Légers* : 1) Guillord (65,5), A.S. Préfecture Police : 182,500 ; 2) Gillet (65,2), Sporting Club Neuilly : 177,500 ; 3) Menville (67), Stade Municipal Montrouge : 172,500 ; 4) Ridez (67,5), St. Munic. Montrouge : 167,500. - *Poids Moyens* : 1) Mouroux (69,8), A.S. Villemoisson-sur-Orge : 192,500 ; 2) Cros (70,5), Entente Sportive Viry-

Un coin de la salle, lors de la réunion du Comité de Direction, le 8 Mars 1969.

Châtillon : 192,500 ; 3) Debureaux (73,5), U.S. Métro Transports : 192,500 ; 4) Rigaud (69,8), Ent. Sp. Viry-Châtillon : 190 ; 5) Jamesse (73,5), Ent. Sp. Viry-Châtillon : 187,500. - *Poids Mi-Lourds* :1) Guillani (81,8), Courbevoie Sports : 210 ; 2) Dionnau (81,8), Sporting Club Neuilly : 202,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Chouteau (88), Stade Municipal Montrouge : 205 ; 2) Kriegel (83), Athl. Club Melunais : 200 ; 3) Dalbello (86,6), Centre Athl. Melunais : 187,500 ; 4) Gracia (86,9), A.S. Électromécanique Le Bourget : 185.

Comité du Languedoc :

Poids Lourds-Légers : 1) Cazalis (88), Frontignan Athl. Club : 200 ; 2) Metge (87), A.S. Cheminots Béziers : 190.

Comité de Lorraine :

Poids Plumes : 1) Sassi (58,2), A.S. P.T.T. Nancy : 142,500. - *Poids Légers* : 1) Martin (62,3), Les Bleus de Bar : 172,500 ; 2) Touvenot (65,4), U.S. Toul : 170. - *Poids Moyens* : 1) Friedrich (73,5), U.S. Toul : 185 ; 2) Hoffmann (70,8), U.S. Petite-Rosselle : 175. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Michaut (82,1), Les Bleus de Bar : 190.

Comité du Lyonnais :

Poids Moyens : 1) Rossi (74,5), A.S. Pérollière : 195 ; 2) Thomas (74,7), La Gauloise de Vaise : 165.

Comité de Haute-Normandie :

Poids Plumes : 1) Foucher (58,6), Maison Jeunes Région Elbeuf : 147,500. - *Poids Légers* : 1) Lehir (61,4), M.J.C. Duclair : 165. - *Poids Moyens* : 1) Martinelli (71,3), Maison Jeunes Région Elbeuf : 155 ; 2) Grosle (67,9), Maison Jeun. Région Elbeuf : 135.

Comité de Basse-Normandie :

Poids Légers : 1) Bermouga (63,8), Cl. Sportif Alençon : 150.

Comité de l'Orléanais :

Poids Légers : 1) Boubault (64,1), Cercle Michelet Orléans : 165 ; 2) Bardet (62,6), A.S.P.O. Tours : 157,500. - *Poids Moyens* : 1) Santos (72,4), A.S.P.O. Tours : 192,500 ; 2) Piau (75), Ring Chartrain : 172,500 ; 3) Heurguier (71,1), Ring Chartrain : 167,500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Saison (81), Ass. Saint-Jean Nogent-le-Rotrou : 182,500 ; 2) Maugars (81,3), Ring Chartrain : 182,500. - *Poids Lourds-Légers* : 1) Champiot R. (88), Cl. Cult. Halt. Châteauroux : 200. - *Poids Lourds* :1) Joubert (101), Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou : 200 ; 2) Muller (86,4), Club Cult. Halt. Bas-Berry : 210.

Comité de Picardie :

Poids Légers : 1) Girard (66), A.S. Usinor Montataire : 160 ; 2) Duprez (65,5), Halt. Club Compiégnois : 155. - *Poids Moyens :* 1) Garet (74,9), Amicale Anc. Élèves Montdidier : 172,500.

Comité de Provence :

Poids Coqs : 1) Faure (51,3), M.J.C. Avignon : 140. - *Poids Plumes* : 1) Garnier (60), Halt. Cult. Club Aix : 140. - *Poids Légers* : 1) Faure (65), Halt. Club Marseille : 177,500 ; 2) Oudin F. (65), Avenir Sportif Bédarrides : 160 ; 3) Esclapon (63), Halt. Club Mazanais : 150. -*Poids Moyens* : 1) Giran (73), U.S. Ste-Tulle : 170 ; 2) Jean (70,5), Halt. Club Mazanais : 155 ; 3) Roux (72,2), Cercle Halt. Cult. Tourain : 150. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Damian (76,8), Club Cult. Chartreux Marseille : 180 ; 2) Teyssier (78), M.J.C. Avignon : 175 3) Ortuno (81), Halt. Cult. Club Aix : 170.

Comité des Pyrénées :

Poids Plumes : 1) Duteil (59,7) École Villefranche d'Arts Martiaux : 157,500 ; 2) Ardenne (59,3) Toulouse Haltéro Cl. : 142,500. - *Poids Légers* : 1) Gottardi (65,7) Toulouse Haltéro Club : 167,500 ; 2) Maury (64,4) Ec. Villefranchoise d'Arts Martiaux : 155. - *Poids Moyens* : 1) Pruni (74,4) A.S. Loisirs Bréguet : 185 ; 2) Coumes (74,5) Toulouse Haltéro Club : 185 ; 3) Marty (74,4) Académie des Sp. Decazeville : 172,500 ;4) Larrieu (74,9) Club Halt. Cult. Toulousain : 170.

Nos joies, nos peines…

Mariages

La Section Haltérophile du Sporting Club Navis Grenoble a le plaisir d'annoncer le mariage de l'excellent haltérophile Gilbert Gomez qui fut aussi Plus Bel Athlète de France avec Mlle Anne- Marie Cucarro, et de son dévoué sociétaire Bernard Mougin avec Mlle Nicole Sibue.

L'A.S.P.T.T. de Strasbourg nous fait part du mariage de deux de ses athlètes : l'International Alain Blanquie avec Mlle Yolande Strau,

... et l'ex-Champion d'Alsace Henri Dubourdieu avec Mlle Paulette Schmitt.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ces jeunes couples.

Nécrologie

La Section Haltérophile de l'Union Sportive de Toul a la douleur d'annoncer le décès de Mme Evelyne Parisot, épouse du Poids Lourd Pierre Parisot, arrachée subitement à l'affection des siens, dans sa 20e année.

Mme Parisot était la maman d'une petite fille de huit mois.

A Pierre Parisot, à sa famille, à son club, nous présentons nos condoléances très émues.

Vœux de rétablissement

La Section Haltérophile de l'Union Sportive de Toul, très éprouvée en ce moment, nous fait part également de la sérieuse opération que vient de subir Patrick Trolong, recordman de Lorraine,

... et du grave accident de travail survenu à son sociétaire Ch. Louis, qui a reçu un projectile dans l'œil.

A ces sympathiques athlètes, leurs camarades et la Fédération toute entière souhaitent un prompt rétablissement.

Ce Que Vous Devez Savoir

AVIS DE CONCOURS

Il est rappelé que les licenciés intéressés par le concours d'entrée au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs en vue d'y suivre pendant deux ans la formation de conseillers techniques d'haltérophilie et de musculation doivent informer, le plus tôt possible, le Directeur Technique National de leur intention de déposer leur candidature, dès que les conditions de recrutement auront été déterminées par la Direction de l'Éducation Physique et des Sports.

(Voir Bulletin N° 251, page 14).

C. TAILLEFER.

***

8e MACCABIADES

Le MACCABI désirant constituer une équipe représentative d'athlètes pouvant figurer aux 8'e Maccabiades qui se dérouleront fin Juillet. début Août 1969, en Israël, les haltérophiles de confession israélite qui désireraient y participer, peuvent faire parvenir leur candidature à la F.F.H.C. qui transmettra.

ORDRE DE LA COURTOISIE FRANÇAISE

L'ordre de la Courtoisie Française devant remettre le 28 Avril 1969 le diplôme décerné au sportif le plus aimable de chaque fédération, les dirigeants de clubs et de comités sont priés de faire connaître au secrétariat fédéral, *avant le* 18 *Avril, dernier délai*, les athlètes susceptibles de recevoir cette récompense.

Il est précisé que le lauréat doit être un exemple sachant allier à la fois, sur les terrains de sport et dans la vie, les qualités morales aux qualités physiques.

Il est indispensable que cet athlète vienne retirer personnellement son diplôme, étant entendu que ses frais de déplacement seront entièrement à sa charge.

***

La F.S.G.T. vient d'éditer un ouvrage sur le thème « Sport et Développement Social au 20e siècle », sujet traité lors du Colloque International qu'elle a organisé les 28, 29 et 30 Novembre 1968 à Paris.

Cet ouvrage est édité par les « *Éditions Universitaires* » et paraîtra fin Mars.

***

MATCH FRANCE - ROUMANIE

Ce match qui devait avoir lieu entre le 8 et le 12 Mai est reporté à une date ultérieure, le Championnat de France se déroulant à cette époque.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

23e ANNÉE - N° 252

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France ..... **10 F**
Étranger ..... **15 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERGROUPES

disputée dans les trois Zones, les 22 et 23 Février 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
ZONE NORD-OUEST à Laval						
JUNIORS						
Poids Coqs :						
1. COZERET	53 k 300	Sporting Club Neuilly	72,500	70, -	100, -	242 k 500
2. VALETTE	55 .k 900	Sport. Cl. St-Amandois	72,500	70, -	95, -	237 k 500
3. CORNEILLET	51 k 900	Club Sportif Alençon	60, -	67,500	85, -	212 k 500
Poids Plumes :						
1. FRANZIL	58 k 100	Rueil Athlétic Club	70, -	75, -	100, -	245 k
2. DIACRE	59 k600	A.S. Gournaisienne	77,500	70, -	85, -	232 k 500
3. LUTIC	59 k 800	Stade Olympique Calais	65, -	70, -	95, -	230 k
4. RZEPKA	58 k 500	Vaillante St-Quentin	65, -	70, -	90, -	225 k
Poids Légers :						
1. DELVALLEZ	67 k 500	A.S.P.T.T. Lille	85, -	87,500	107,500	280 k
2. LENAIN	66 k 100	Vaillante St-Quentin	85, -	80, -	105, -	270 k
3. MELKMANS	64 k 800	Stade Olympique Calais	70, -	65, -	87,500	222 k 500
Poids Moyens :						
1. LAGARDÈRE	74 k 300	V.G.A. St-Maur	92,500	82,500	115, -	290 k
2. REDANT	74 k	S.C. Tête Cheval Loos	80, -	80, -	107,500	267 k 500
N. cl. GRICOURT	69 k	Amiens Sporting Club	0, -	—	—	—
Poids Mi-Lourds :						
N. cl. DUBUS	78 k 500	Inst. Cult. Rochelais	0, -	—	—	—
SENIORS						
Poids Coqs :						
1. GOUIN	55 k 500	Ass. St-Jean Nogent-le-R.	82,500	70, -	95, -	247 k 500
2. LEVESQUE	55 k 100	C.S.N.M.P.P. Paris	75, -	65, -	90, -	230 k
Poids Plumes :						
1. COUVRAND	58 k 500	Nantes Étudiants Club	85, -	77,500	95, -	257 k 500
Poids Légers :						
1. HORUS	67 k 500	Amiens Sporting Club	92,500	92,500	120, -	305 k
2. LEBREC	67 k 100	Soc. Gymn. Angers	97,500	90, -	112,500	300 k
3. BOUREAU	61 k 100	Union Sport. Tours	92,500	85, -	112,500	290 k
N. cl. LACROIX	66 k 900	Club Sport. Alençon	0, -	—	—	—
Poids Moyens :						
1. DUCHAMP	74 k 800	Sporting Club Neuilly	105, -	92,500	117,500	315 k
2. CAPITAINE	75 k	Sporting Club Neuilly	100, -	82,500	112,500	295 k
N. cl. JACOBY	72 k 100	Soc. Gymn. Angers	107,500	82,500	0, -	—
Poids Mi-Lourds :						
1. SMOLAREK	78 k 300	Nantes Étudiants Club	95, -	95, -	125, -	315 k
Poids Lourds-Légers :						
1. PIETTE	87 k 800	Sporting Club Neuilly	110, -	105, -	120, -	335 k
Poids Lourds :						
1. LEON	103 k 100	U.S. Métro Transports	115, -	110, -	142,500	367 k 500
2. CAPDEVILLE	96 k 300	Sporting Club Neuilly	115, -	105, -	140, -	360 k
ZONE NORD-EST						
JUNIORS (à Besançon)						
Poids Plumes.:						
1. JACQUOT	59 k	Alliance Sport. Ste	67,500	70, -	87,500	225 k
N. cl. LESAGE	59 k 500	Ilets Sports 'Montluçon	0, -	—	—	—
Poids Légers						
1. WALT	65 k 700	Soc. Halt. Cult. Haguenau	90, -	85, -	105, -	280 k
2. ROSTAING	65 k 400	Gauloise de Vaise	85, -	80, -	105, -	270 k
3. HUGUES	63 k 500	Stade Auxerrois	75, -	80, -	110, -	265 k
4. ANTONI	65 k 900	Soc. Halt. Cult. Haguenau	85, -	80, -	97,500	262 k 500
5. MELIN	66 k 400	U.S. Toul	75, -	75, -	100, -	250 k

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Moyens						
1. MOROTTI	68 k 800	Halt. Cl. Scherwiller	85, -	87,500	102,500	275 k
2. CHORQUES Guy	70 k 400	Cl. C.P. Halt. Châlons/M.	85, -	82,500	107,500	275 k
3. LELAIDIER	72 k	Gauloise Montbéliard	82,500	80, -	105, -	267 k 500
N. cl. WINCKEL	74 k	Soc. G. Hanau-Pfaffenhoffen.	90, -	0, -	—	—
Poids Mi-Lourds :						
1. PICARD A	78 k 200	Stade Auxerrois	100, -	105, -	122,500	327 k 500
2. DENIOND	81 k 300	H.C. Villefranche/Saône	100, -	95, -	115, -	310 k
3. CHARRAUX	80 k 300	Cercle Halt. Reyland	95, -	87,500	117,500	300 k
Poids Lourds						
1. CONUS	90 k 100	Stade Auxerrois	110, -	92,500	132,500	335 k
SENIORS (à Montbéliard)						
Poids Coqs						
1. VIALERON	55 k 800	Amicale Laïque Roanne	70, -	57,500	85, -	212 k 500
Poids Plumes						
1. BOUKO	59 k	A.S.P.T.T. Nancy	82,500	77,500	97,500	257 k 500
2. MANSUY	59 k 700	U.S. Toul	75, -	77,500	100, -	252 k 500
N. cl. MOINEL	57 k 900	Gauloise de Vaise	70, -	0, -	—	—
Poids Légers						
1. CHABASSIERE	67 k	A.S. Montferrandaise	95, -	85, -	110, -	290 k
2. LOISEAU	65 k 200	Française Besançon	85, -	82,500	105, -	272 k 500
N. cl. KAISER	66 k 700	U.S. Petite-Rosselle	95, -	80, -	0, -	—
Poids Moyens						
1. MOLL	73 k 500	Cercle Sp. Homécourt	105, -	95, -	125, -	325 k
2. BRENOL	73 k 900	Amicale Laïque Roanne	100, -	92,500	125, -	317 k 500
3. AUBRY	68 k	Cercle Halt. Reyland	95, -	90, -	122,500	307 k 500
4. LAMBERT	68 k 200	Alliance Sport. Ste-Savine	97,500	85, -	120, -	302 k 500
5. GRANGE	73 k 300	Club Cult. Reims	97,500	90, -	115, -	302 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. PAQUET	81 k 600	La Montluçonnaise	110, -	100, -	130, -	340 k
2. VIENNAUX	82 k 200	Club Cult. Reims	97,500	97,500	125, -	320 k
Poids Lourds-Légers						
1. BALD	84 k 600	Soc. Athl. Kœnigshoffen	102,500	102,500	127,500	332 k 500
2. PEYRAUD	85 k 400	Française Lyon	105, -	97,500	127,500	330 k
3. GUERRIER	85 k	A.S. Jovicienne	95, -	92,500	137,500	325 k
Poids Lourds						
1. MICHON G.	92 k 700	Union Mâconnaise	105, -	95, -	130, -	330 k
ZONE SUD à Cahors						
JUNIORS						
Poids Coqs :						
1. APPARUIT	56 k	Comité Chem. Bas Nîmes	67,500	70, -	90, -	227 k 50
Poids Légers						
1. BULGARIDHES	66 k	Halt. Club Nice	82,500	80, -	110, -	272 k 500
2. MAUREL	66 k 200	Halt. Cult. Cl. Aix	87,500	75, -	107,500	270 k
Poids Moyens						
1. DESPECHE	73 k	Union Athl. Tarbaise	90, -	85, -	115, -	290 k
Poids Mi-Lourds						
1. DELMAS	81 k 100	Judo Club Perpignan	120, -	100, -	137,500	357 k 500
SENIORS						
Poids Coqs						
1. SERPAGGI	54 k 300	Cl. Cult. Chartr. Marseille	77,500	70, -	92,500	240 k
2. FERRERO	56 k	Omnisports Hyérois	70, -	65, -	92,500	227 k 500
3. BERINGUER	55 k 300	Ass. Halt. C.P. Manosque	77,500	62,500	85, -	225 k
Poids Plumes						
1. LANTERI	57 k 300	A.S. Monaco	80, -	75, -	100, -	255 k

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Légers						
1. MASSIANI	67 k	U.S. Cheminots Marseille	95, -	90, -	120, -	305 k
2. POVER	66 k 800	M.J. Monnaie Romans	90, -	92,500	115, -	297 k 500
3. ANDRÉ	61 k	U.S. Cheminots Marseille	90, -	82,500	105, -	277 k 500
4. COLOMBINO	65 k 400	Sport. Club Navis	80, -	80, -	110, -	270 k
Poids Moyens						
1. DUPREY	75 k	A.S.P.O. Midi Bordeaux	105, -	92,500	125, -	322 k 500
2. MARUEJOULS	68 k 400	Toulouse Haltéro Club	100, -	90, -	120, -	310 k
3. SOL	72 k	A.S. Cheminots Béziers	105, -	80, -	110, -	295 k
4. BOYER	74 k 400	U.S. Ste-Tulle	85, -	87,500	112,500	285 k
N. cl. MIALON	71 k 300	Halt. Club Novais	0, -	—	—	—
Poids Mi-Lourds						
1. LARBI	79 k	Halt. Club Gardannais	112,500	105, -	140, -	357 k 500
2. GRANIER	77 k 900	Halt. Club Marseille	105, -	95, -	125, -	325 k
3. DUDORET	81 k 200	M.J.C. Chambéry	105, -	97,500	120, -	322 k 500
4. REMY	80 k 900	Union Athl. Tarbaise	100, -	90, -	120, -	310 k
Poids Lourds-Légers						
1. EYMAS	89 k 500	M.J.C. Avignon	105, -	100, -	140, -	345 k
2. POLIAS	82 .k 800	H.C. Port-Saint-Louis	107,500	95, -	130, -	332 k 500
3. GANTES	89 k 900	Halt. Club Cannes	110, -	87,500	120, -	317 k 500

Compte rendu de Stages

du 3 au 8 Février 1969

C.R.E.P.S. DE MONTRY

Pour ceux qui ont l'habitude de côtoyer les Établissements Régionaux d'Éducation Physique Sportive, celui de l'Académie de Paris ne manquera pas d'en étonner plus d'un.

Situé sur le territoire de la commune de Montry en Seine-et-Marne, cet immense parc au beau milieu duquel surgit un magnifique petit château du 19e siècle où Bismarck vint en 1870 parlementer, laisse apparaître de temps à autre entre des arbres plusieurs fois centenaires, terrains de jeux, stade, gymnase, chalets abritant salles de cours et dortoirs. Tout ceci, harmonieusement éparpillé dans ce magnifique site permet aux Parisiens que nous sommes d'avoir, à quelques kilomètres de la capitale, l'illusion d'être au bout du monde.

Bien que ce genre de stage (1 semaine) présente certains inconvénients pour des éventuels stagiaires, neuf sont venus y participer afin d'approfondir la technique, l'art et la manière de l'enseigner, les différentes méthodes d'entraînement ainsi que les rouages administratifs qui permettent à notre sport, à quelque niveau que ce soit, d'évoluer comme il se doit conformément à la loi.

Le programme assorti, si j'ose dire, d'un bon petit footing quotidien et agrémenté d'une projection cinématographique était amplement suffisant pour occuper tout ce monde du chant du coq à l'extinction des feux.

Le climat d'amitié qui s'instaura dès le début entre enseignant et enseignés ne s'altéra à aucun moment dans quelque sens que ce soit et les cours n'en souffrirent pas le moins du monde.

La pédagogie pratique et les séances d'entraînements techniques avaient lieu dans un endroit où le recueillement était de rigueur puisque la salle d'haltérophilie se trouve être dans l'ancienne chapelle du château.

En ce qui concerne le domaine du ravitaillement, cher aux haltérophiles, la direction du centre en la personne de M. le Censeur apporta un soutien efficace tant qualitatif que quantitatif. Son aide ne se limita pas à ce seul secteur bassement matériel et les paroles chaleureuses qu'il nous dispensa lors de l'ouverture et de la clôture du stage nous réchauffèrent.

Hormis la préparation à cet examen qui avait pour effet de rendre anxieux les candidats, je pense que les souvenirs inoubliables des moments passés ensemble à la cafétéria après chaque repas et surtout la soirée organisée dans un petit restaurant de Meaux à la fin du stage, marqueront pour un temps indéfini leur esprit. Quant à moi, le geste dont ils m'ont gratifié m'a profondément touché et je les en remercie pour cela et pour ce qu'ils m'ont appris.

Vivement le prochain stage.

M. PATERNI,
Conseiller Technique Régional.

CENTRE NAUTIQUE DE MACON

Le magnifique Centre Nautique de Mâcon nous accueille du 3 au 8 Février, pour nous permettre d'effectuer un stage de formation de cadres.

Dix-sept stagiaires représentant les Comités de Picardie, de l'Orléanais, de la Champagne, la section haltérophile du Bataillon de Joinville, ont suivi avec enthousiasme les précieux conseils du directeur de stage Combet et des C.T.R. Michon et Noiriel. Ces derniers disposaient de locaux agréables pour nous enseigner les notions de pédagogie et de technique, d'administration, qui feront de nous des entraîneurs qualifiés.

Nous avons eu le vif plaisir de recevoir la visite de M. C. Taillefer, Directeur Technique National, qui nous a exposé brièvement le rôle prépondérant que nous devions assumer.

C'est donc dans un climat d'amitié et de sympathie que s'est déroulé ce stage dont il convient notamment de signaler les efforts particuliers des cadres qui nous ont fait subir les différentes épreuves avec une remarquable autorité. Un sérieux apprentissage, en quelque sorte, pour de futurs entraîneurs qui feront tout pour être appréciés par les débutants et jeunes athlètes des clubs dépourvus d'animateurs.

Les Stagiaires.

- Société de Groupages Routiers sur toute la France.
- Service rapide de livraisons à domicile.
- Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S. A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone industrielle

14 bis, rue Montgolfier - 93 - Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

Meilleures performances Françaises 1968

Poids Coqs.

MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	295, -	France - Gde-Bretagne A
FOUGERET	Royan Océan Club	285, -	France - Allemagne A
MY	Stade Municipal Montrouge	275, -	Éliminat. Critérium Nat.
CARRE	Cercle E.P. St-Nazaire	272,500	Éliminat. Critérium Nat.
BEEKHUIZEN	Club Haltérophile Lunéville	272,500	Éliminat. Critérium Nat.
DECONNINCK	C.O.S. Faches-Thumesnil	270, -	Éliminat. Critérium Nat.
DIGNAN A.	Union Athlétique Tarbaise	270, -	Éliminat. Critérium Nat.
LANTERI	Association Sportive Monaco	265, -	Éliminat. Critérium Nat.
COUVRAND	Nantes Étudiants Club	262,500	Élim. Prix Féd. Automne
MOREAU	Électricité Club St-Afrique	255, -	Élim. Prix Féd. Automne

Poids Plumes.

FULLA	V.G.A. Saint-Maur	320, -	Élim. Championn. France
EYRAUD	A.S. Cheminots Vénissieux	307,500	Éliminat. Critérium Nat.
DUMAS	La Montluçonnaise	305, -	Élim. Championn. France
LEGUY	Société Gymnastique d'Angers	305, -	Éliminat. Critérium Nat.
NOURRY	Vaillante St-Quentin	305, -	Éliminat. Critérium Nat.
ASPART	Judo-Club Perpignan	302,500	Éliminat. Critérium Nat.
CORONEL	Soc. Athlétique Montmartroise	295, -	Finale Championn. France
LOTIN	C.O.S. Faches-Thumesnil	292,500	Éliminat. Critérium Nat.
PEIGNOT	Stade Municipal Montrouge	292,500	Fin. Prix Féd. Printemps
MARCHAL	Club Haltérophile Lunéville	290, -	Élim. Prix Féd. Automne

Poids Légers.

TAURAN	Gauloise Montbéliard	367,500	Éliminat. Critérium Nat.
MULLER	V.G.A. Saint-Maur	362,500	Élim. Championn. France
FOURRIER Y.	Soc. Athlétique d'Enghien	362,500	Éliminat. Critérium Nat.
LEDROIT	V.G.A. Saint-Maur	357,500	Finale Championn. France
BLANQUIE	A.S.P.T.T. Strasbourg	355, -	Finale Championn. France
CAESEMAEKER	C.O.S. Faches-Thumesnil	337,500	Éliminat. Critérium Nat.
FOURRIER J.-C.	Soc. Athlétique d'Enghien	332,500	Finale Championn. France
De JOUVENCEL	Stade Municipal Montrouge	332,500	Éliminat. Critérium Nat.
FRANÇOIS	Sporting Club P.O.	325, -	Éliminat. Critérium Nat.
DULICE	V.G.A. Saint-Maur	322,500	Finale Prix Féd. Automne
FROCRAIN	Nantes Étudiants Club	322,500	Éliminat. Critérium Nat.

Poids Moyens.

MAIER	Amiens Sporting Club	432,500	Test P.O. Amiens
TERME	Stade Municipal Montrouge	412,500	Champ. Dép. Hts-de-Seine
COMBET	Haltéro-culturiste Lyonnais	372,500	Éliminat. Critérium Nat.
BARROY	U.S. Métro Transports	370, -	Finale Championn. France
MALLET	C.O.S. Faches-Thumesnil	367,500	Éliminat. Critérium Nat.
LETOURNEUR	A.S. St-Jean Nogent-le-Rotrou	365, -	Élim. Championn. France
PLOT	A.S. St-Jean Nogent-le-Rotrou	365, -	Élim. Championn. France
MANGEANT	A.S. Villacoublay	365, -	Tournoi Poids Moyens
LEDROIT	V.G.A. Saint-Maur	360, -	Éliminat. Critérium Nat.
TROLONG	Union Sportive de Toul	360, -	Élim. Championn. France

Poids Mi-Lourds.

PATERNI	V.G.A. Saint-Maur	435, -	Élim. Championn. France
AUBER	Stade Porte Normande Vernon	415, -	Élim. Championn. France
ROLLIN	A.S. Préfecture de Police	415, -	Finale Championn. France
CAUCIGH	Union Sportive Viry-Châtillon	390, -	Éliminat. Critérium Nat.
SERY	Soc. Haltér., et Cult. Haguenau	382,500	Élim. Championn. France
HENNUYER	A.S.P.T.T. Lille	382,500	Éliminat. Critérium Nat.
SI-MARTORY	Toulouse Chemin. Marengo Sp.	382,500	Éliminat. Critérium Nat.
GERBER	Haltérophile Club Marseille	380, -	Élim. Championn. France
ZAGO	Maison des Jeunes Chambéry	375, -	Éliminat. Critérium Nat.
LOPEZ	Haltérophile Club de Nice	375, -	Éliminat. Critérium Nat.
RACHEL	Stade Municipal de Montrouge	375, -	Éliminat. Critérium Nat.

Poids Lourds-Légers.

STEINER	A.S. Préfecture de Police	487,500	Test P.O. Font-Romeu
GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	477,500	Test P.O. Font-Romeu
CAZEAUX	Cercle Cult. St-Médard	432,500	France - Gde-Bretagne A
DEMONSEL	A.S. Électricité de Lille	415, -	Éliminat. Critérium Nat.
DECUGNIÈRES	Soc. Athlét. Montmartroise	410, -	Élim. Championn. France
GOUBAYON	Club Halt. Pays d'Olmes	400, -	Éliminat. Critérium Nat.
DEMEYÈRE	C.O.S. Faches-Thumesnil	390, -	Éliminat. Critérium Nat.
RACHEL	Stade Municipal Montrouge	380, -	Élim. Prix Féd. Automne
MICOLLET	Indépendante Vaulx-en-Velin	375, -	Élim. Prix Féd. Automne
DUPUIS	Amie. Anc. Élèves Montdidier	370, -	Finale Prix Féd. Automne

Poids Lourds.

FOULETIER	Française de Lyon	525, -	Test P.O. Font-Romeu
LÉVECQ	Sporting Club Tête de Cheval	492,500	Test P.O. Font-Romeu
MICHON	Club Culturiste de Reims	485, -	Éliminat. Critérium Nat.
REMY	Haltérophile Club de Nice	435, -	Élim. Championn. France
DELPUECH	Athlétic Club Montpelliérain	427,500	Test P.O. Font-Romeu
SEGONZAC	A.S.P.O. Midi Bordeaux	395, -	Élim. Championn. France
HAMM	Soc. Athlétique Sélestat	395, -	Élim. Championn. France
BESNIER	Sporting Club Neuilly	382,500	Éliminatoires Prix Fédéral.
CHALA	U.S. Métro Transports	382,500	Fin. Prix Int.-Zones 2e sér.
PÉRELMAN	Sporting Club Neuilly	380, -	Fin. Prix lut-Zones 2e sér.
TOYE	Soc. Athlétique d'Enghien	380, -	Éliminat. Critérium Nat.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Résultats du Challenge du Comité disputé à Niort le 9 Mars 1969

✍

Formule : Poids soulevé divisé par le poids de corps

Club Sportif Artistique de Châtellerault. - Arnault (63,5), 232,5 ; Bedetti (74,7), 327,5 ; Gauffreteau (79,7), 310.

Coefficient : 3,99.

Sport Athlétique Souchéen Niort. - Airault (67,4), 260 ; Ferrandier (69,4), 247,5 ; Pigoso (70,1), 242,5.

Coefficient : 3,62.

Institut Culturiste Rochelais. - Hérault (59,1), 237,5 ; Rouillet (65,6), 235 ; Baratango (73,9), 225.

Coefficient : 3,51.

Club Sportif Artistique de Châtellerault n° 2. - Hein (60), 222,5 ; Moreau (65,9), 207,5 ; Doucet (85,2), 255.

Coefficient : 3,24.

Association Haltérophile Culturiste Rochelais n° 2. - Cochelin (58), 192,5 ; Savinel (64,3), 200 ; Pentecôte (76,150), 235.

Coefficient : 3,16.

◇❖◇❖◇❖◇❖◇❖◇❖◇❖◇❖◇❖◇

R. LPZ : 2012 (2019)

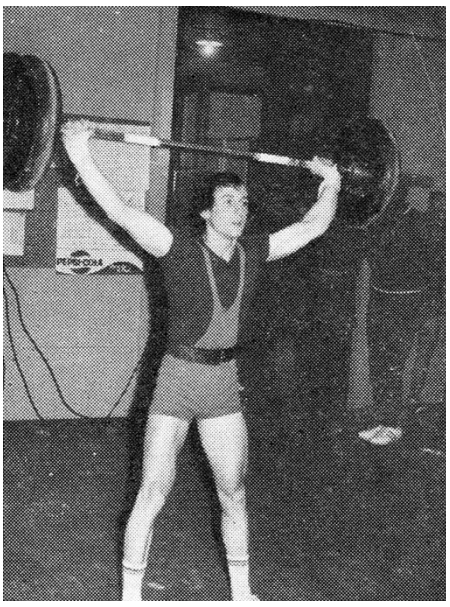

Le Poids Plume LUTIC,
3e de la Finale du Prix Intergroupes.

Association haltérophile Culturiste Rochelais. - Fradet (58,650), 192,5 ; Roussel (74,7), 225 ; Moreau Jacky (78,4), 230.

Coefficient : 3,05.

Institut Culturiste Rochelais n° 2 - Ledeuil J-C. (63,2), 190 ; Ledeuil M. (63,9), 172,5 ; Faure (61,5), 162,5.

Coefficient : 2,78.

Bonne organisation de cette épreuve par le S.A. Niortais dans le Gymnase du Lycée Technique de Niort, arbitrage de M. Raveraud de La Rochelle. Secrétaires de séance MM. Favrou (La Rochelle), Chartier (Châtellerault).

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

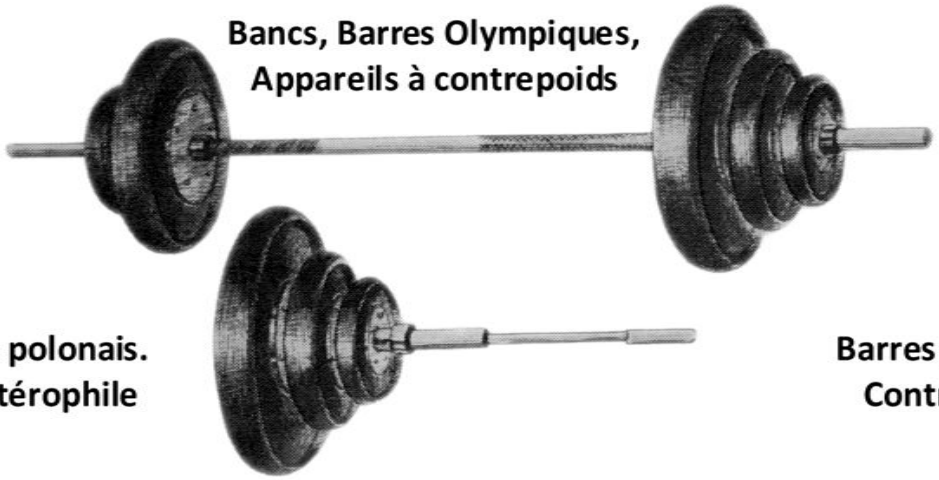

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

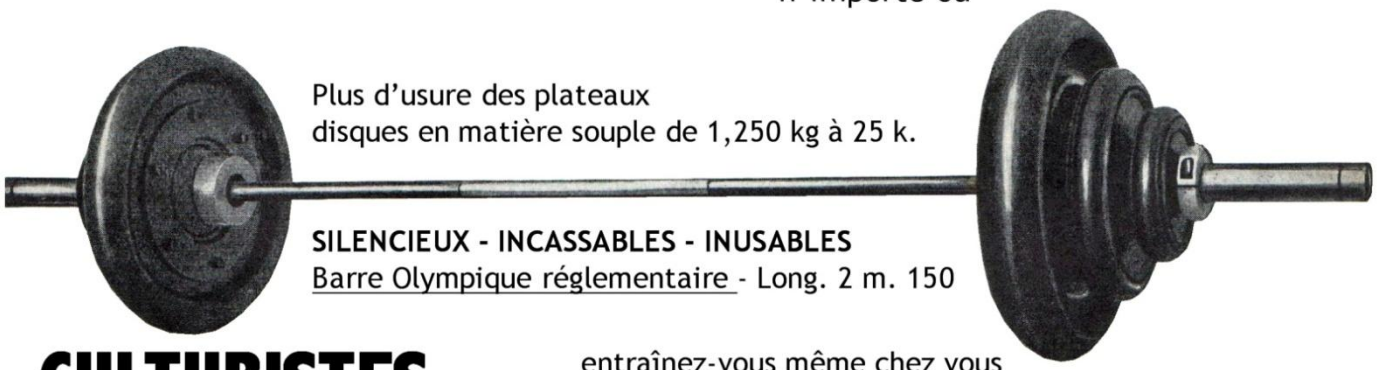

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

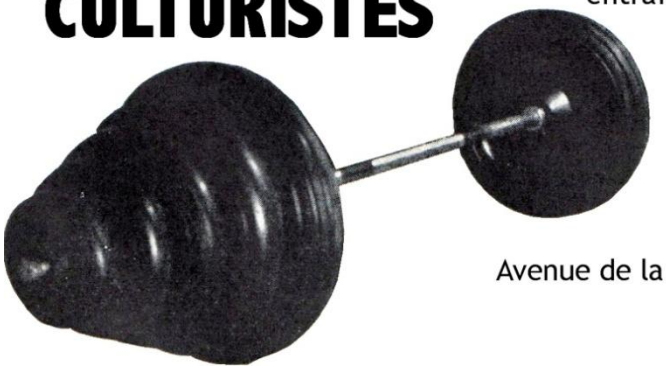

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 253

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Avril
1969

Le numéro : 1 F

Document original : Raymond Lopez

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

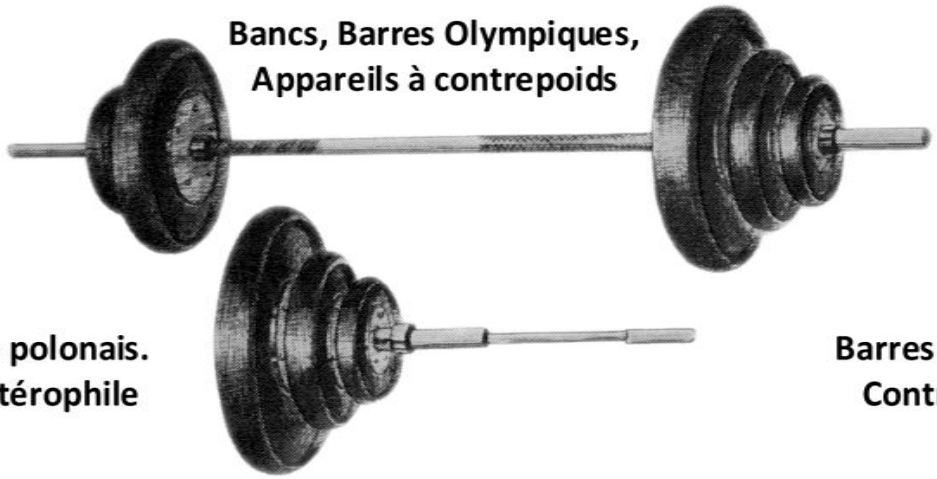

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président..... 3

Haltérophilie, Éducation physique et Musculation, par G. LAMBERT ... 3

Musculation du sauteur à la perche, du lanceur du marteau, du rameur, des sauteurs, des canoéistes et des kayakistes, du décathlon, et du sprint ..... 4, 5, 6 et 7

Stage de perfectionnement du C.R.E.P.S. de Strasbourg, par R. NOIRIEL..... 7

Procès-verbal de la Commission des Provinces du 8 Mars 1969..... 8

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction et des Présidents de Comités Régionaux du 8 Mars 1969..... 8, 9 et 10

Résultats de la deuxième étape du Prix d'Encouragement Culturiste..... 10

Finale Nationale du Tournoi des Clubs, par G. LAMBERT 11

Nos Joies, nos Peines 11

Résultats techniques de la Finale du Tournoi des Clubs.....12 et 13

Dans nos Comités Régionaux..... 12, 13 et 16

Classement national du Prix Fédéral de Printemps 14

Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral de Printemps..... 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Deux générations de champions :

Jean DEBUF félicitant Pierre GOURRIER qui vient de porter le record de France de l'arraché à 147 k 500, et celui de l'épaulé-jeté à 190 k dans la catégorie des Poids Lourds-Légers.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 2^{e} trimestre 1969.

Le mot du Président

La nouvelle équipe, élue par l'Assemblée Générale de Lyon le 8 Décembre 1968, a pris ses fonctions le 1er Janvier 1969, pour une période de quatre ans.

Ce laps de temps permet donc une action à long terme et c'est dans ce but qu'a été établi un plan quadriennal.

Il s'agit, dans l'immédiat, d'un projet qui constituera un élément de travail, une base à partir de laquelle toutes les suggestions, tous les aménagements sont possibles. Ce plan a déjà été largement diffusé dans les Comités Régionaux. Cependant, étant donné l'importance de ce document, je comprends fort bien que chacun de vous n'ait pas encore eu la possibilité de l'étudier avec toute l'attention souhaitable. C'est pour cette raison que je vais m'efforcer de mettre en évidence les points essentiels de ce projet.

Le calendrier actuel a, dans son ensemble, donné satisfaction à une grosse majorité d'athlètes et de dirigeants. Il comportait des initiatives intéressantes qui seront conservées, voire même intensifiées, d'autres, moins heureuses qui seront supprimées ou modifiées.

C'est ainsi que :

- la division de la saison sportive en deux cycles de compétitions ouvertes aux athlètes de toutes séries, qui a permis une forte participation à tous les niveaux, sera maintenue ;

- l'exclusion d'un ou deux mouvements dans les épreuves de débutants et de 4e série ayant recueilli l'adhésion unanime des entraîneurs, s'étendra progressivement à des séries supérieures ;

- les compétitions par équipes, qui ont obtenu un vif succès, devront être conservées. Toutefois, une innovation est proposée qui nous semble de nature à les rendre encore plus attractives : faire suivre le Championnat des Comités d'un Championnat franco-allemand des régions ; les quatre premières équipes de la Finale nationale seraient opposées à quatre équipes allemandes. L'année suivante, la Finale nationale serait transformée en une éliminatoire nationale, suivie d'une éliminatoire franco-allemande à l'issue de laquelle les vainqueurs de chaque catégorie seraient retenus pour la Finale qui se disputerait donc avec des équipes mixtes. Une formule similaire pourrait être, par la suite, adoptée pour le Tournoi des Clubs à la différence que le mixage n'est pas envisagé dans l'immédiat.

Ces nouvelles dispositions auraient pour effet, d'une part, d'étoffer le calendrier proposé aux athlètes des séries supérieures et des trois classes, jugé insuffisant cette saison et, d'autre part, de pallier au manque de compétitions internationales qui risque d'avoir un effet néfaste sur la progression de notre élite. Une autre initiative, conçue dans le même esprit, et que e crois intéressante, figure dans le projet de plan quadriennal : le Tournoi par catégorie qui solliciterait, bien entendu, nos athlètes du plus haut niveau,

- le barème commun pour les Juniors et les Seniors déterminant l'accès aux séries supérieures n'ayant pas été jugé encourageant, la prochaine saison verra le rétablissement de deux barèmes distincts ;

- le calendrier actuel qui voit les compétitions se dérouler sur vingt-sept week-ends - et qui a été trouvé trop lourd - n'en occupera que dix-neuf l'année prochaine, puis dix-huit en 1970-71, seize en 1971-72 et quinze en 1972-73. Cet allègement devrait donc être apprécié des dirigeants qui auront ainsi toute latitude pour organiser des rencontres à leur convenance.

Dans un autre domaine, la décentralisation des responsabilités fédérales s'est amorcée. Son fonctionnement, laborieux au cours des premiers mois, s'est rapidement amélioré. Certes, là non plus, nous n'avons pas encore atteint la formule idéale car, si les Comités étaient responsables de l'organisation de bon nombre de compétitions, ils n'assuraient pas de responsabilités financières effectives.

Il est donc envisagé un transfert des responsabilités financières aux Comités Régionaux. Il conviendra évidemment de procéder par paliers, nombre de Comités n'étant pas suffisamment structurés pour assumer, sans transition, une aussi lourde charge.

C'est ainsi que, procédant par étapes, nous devrions arriver, à l'issue des quatre années, à la décentralisation totale des responsabilités financières, les Comités Régionaux disposant, en début de saison, d'un avis de crédit leur permettant de faire face non seulement aux frais occasionnés par les compétitions dont ils auraient la charge, mais encore au financement des stages interrégionaux ou intergroupes de formation de cadres et à l'équipement en matériel administratif et technique des Comités Départementaux et des Clubs.

La Fédération conserverait, bien entendu, la responsabilité de l'organisation et du financement des finales nationales.

Ceci n'est, je le rappelle, qu'un projet, susceptible de modifications après qu'il aura été examiné par la Commission des Provinces, la Commission Sportive et le Bureau Fédéral qui le soumettra, en dernier ressort, au Comité de Direction, qui se réunira à Vichy le 10 Mai, pour son élaboration définitive.

Bien des difficultés se présenteront avant que soit atteint ce but que nous nous sommes fixé, mais j'ai la certitude de pouvoir compter sur votre dévouement puisqu'il s'agit, pour nous tous, d'œuvrer pour ce sport que nous aimons afin qu'il obtienne enfin la place qui devrait être la sienne et que méritent bien les rudes efforts de nos athlètes.

C. BOVI.

Haltérophilie, Éducation Physique et Musculation

par G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Au cours des mois de Février, Mars et Avril, la F.F.H.C. a organisé trois stages de formation de cadres regroupant à l'Institut National des Sports quatre-vingts stagiaires, tous professeurs ou maîtres d'éducation physique, « licenciés ou non » à notre Fédération. Ainsi, dans le souci d'élargir le recrutement de ses cadres au-delà des limites trop étroites des clubs, la Fédération, par l'intermédiaire du Directeur Technique et grâce à l'appui de la Direction de la Jeunesse et des Sports et des services académiques n'a pas hésité à subventionner cette nouvelle formule de stages.

Bien sûr, beaucoup de ces stagiaires ne se préoccuperont pas de créer immédiatement de nouveaux clubs haltérophiles et la rentabilité de tels stages n'apparaîtra pas instantanément. Mais, connaissant désormais les techniques de préparation à l'haltérophilie, tous pourront introduire les mouvements haltérophiles dans leur programme d'éducation physique, tous pourront préparer des jeunes aux compétitions scolaires et universitaires. Enfin et ce n'est pas là le moindre des bénéfices que nous espérons bien tirer de ces stages, armés d'un solide bagage technique et théorique, ils pourront réfuter plus efficacement les arguments de certains de leurs collègues encore détracteurs de ce sport malgré l'évolution actuelle.

Le programme de ces stages ne portait pas seulement sur les méthodes de préparation à l'haltérophilie mais également sur l'utilisation de la « musculation » par les athlètes d'autres disciplines sportives. Plusieurs entraîneurs nationaux d'athlétisme, d'aviron, de canoë-kayak ont bien voulu collaborer à la réalisation de ces stages en prêtant leur concours sous la forme d'exposés de démonstration. Un compte rendu succinct est ici rapporté par les éducateurs sportifs d'haltérophilie actuellement stagiaires pour deux ans à l'I.N.S.

Certes, tous les aspects des problèmes que pose la musculation de toutes les disciplines sportives n'ont pu être traités entièrement plusieurs de mes collègues et moi-même avons classé sur ceux-ci un point de vue personnel qui sera probablement revu et corrigé de multiples fois, dans les années à venir. De plus, la plupart des exposés se sont axés principalement sur l'entraînement de l'élite, aussi, une fois de retour dans leur établissement scolaire, mes collègues-stagiaires devront adapter leur enseignement en tenant compte de multiples facteurs qui ne faciliteront pas toujours leur travail : nombre, âge et... bonne volonté de leurs élèves, quantité de matériels, directives plus ou moins impératives de leurs supérieurs hiérarchiques, etc. Mais les expériences personnelles que fera chacun de ces enseignants au sein de son propre établissement scolaire doit nous donner les moyens en regroupant, en analysant et en recoupant les méthodes utilisées et les résultats obtenus d'établir une véritable méthode pédagogique tant pour l'enseignement de la musculation que de l'haltérophilie en ne se fondant plus sur quelques expériences généralement réalisées dans des conditions exceptionnelles ou privilégiées. Il m'apparaît donc impératif de renouveler de tels stages dès l'année prochaine afin de :

- confronter les expériences des stagiaires réunis cette année à l'I.N.S. ;
- relancer les enseignants ayant déjà personnellement pratiqué ou enseigné l'haltérophilie ou la musculation ;
- d'initier de nouveaux collègues ignorant tout ou presque de ce sport, de cette forme de préparation physique.

LA MUSCULATION DU SAUTEUR A LA PERCHE

par Maurice HOUVION,
Entraîneur National.

Rapporteur : NOWAK.

Cet exposé sur les techniques de musculation à la perche a pour auteur M. Maurice Houvion. Celui-ci est actuellement Entraîneur National pour la spécialité du saut à la perche. Il fut sélectionné olympique, finaliste des championnats d'Europe, champion et recordman de France. Tout d'abord seront développés des principes qui sont à la base de la musculation du perchiste puis le système de progression en musculation, ensuite le programme annuel avec des conseils à observer scrupuleusement et des exemples de séances réalisées au cours des différentes périodes de l'année. Quelques considérations d'ordre technique sont abordées après cela.

Grâce à la pratique de la musculation, le perchiste doit essayer d'augmenter sa force. Sa vitesse aussi doit être améliorée et pour cela il faut mettre le muscle en condition.

A la suite de tests, on peut connaître les performances maximales de l'athlète dans les mouvements de musculation. On choisira un poids égal à 60 ou 70 % de ce maximum. Ceci permettra de travailler la coordination et la technique du mouvement choisi. Quand la technique d'exécution est bonne, on augmente le rythme des exercices et la vitesse d'exécution. On passe ensuite aux charges moyennes. Les poids passent à 85 % du maximum du moment on fait six répétitions. Puis on augmente la vitesse d'exécution et les répétitions jusqu'à douze. Après cela, on augmente à nouveau la charge pour retomber à six répétitions et recommencer le processus. On peut ensuite passer a un système des séries réalisé ainsi :

1re série : 75 % x 6.
2e série : 85 % x 4.
3e série : 95 % x 2.
4e série : 100 % x 1.

Le repos est d'une minute à cinq minutes. Ceci dépend de la difficulté de l'exercice et de la faculté de récupération de l'individu.

Dans l'exécution de tous les exercices, on doit rechercher une vitesse explosive.

Le programme annuel se décompose de la façon suivante :

- Novembre au 15 Janvier, 1 à 3 circuits d'environ douze exercices deux à trois fois par semaine, plus deux séances de musculation classique.
- 15 Janvier au 31 Mars, recherche de la puissance spécifique deux à trois circuits d'environ douze exercices plus spécifiques deux à trois fois par semaine, plus une séance de musculation classique.
- Avril et toute la période de compétition, cinq ou six exercices spécifiques exécutés dynamiquement. De l'isométrie une fois par semaine ou une séance classique de musculation. Ceci est laissé au choix de l'athlète.

Quelques conseils sont donnés ensuite par M. Maurice Houvion.

1) Toute séance doit être précédée d'un échauffement sérieux.
2) Suivre la progression établie.
3) L'exécution doit être explosive mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation.
4) Veiller à la technique du mouvement.
5) Faire attention à la respiration.
6) Pendant les temps de repos, faire des exercices de relâchement musculaire.
7) Toute séance doit se terminer par des mouvements d'étirement et d'assouplissement.

Et, pour terminer, des exemples de circuits pour les trois périodes du programme de l'année.

A) Période de puissance : Novembre au 15 Janvier :

1) un exercice d'acrobatie (appui tendu renversé plus roulade),
2) travail de biceps (flexion de bras),
3) squats,
4) pull over,
5) développé couché,
6) extensions de pieds (mollets),
7) flexions de buste à la planche inclinée (abdominaux),
8) exercice de détente (triple saut pieds joints),
9) arraché.

Au début, on cherche à faire 15 répétitions pour arriver au système six à douze répétitions.

Trois circuits deux ou trois fois par semaine. Durée d'un circuit : vingt minutes.

B) Puissance spécifique : 15 Janvier au 31 Mars

1) acrobatie,
2) grimper de corde,
3) squats,
4) renversés à la barre fixe,
5) flexions extensions des bras (triceps),
6) extensions de pieds,
7) grimper à la corde renversé,
8) exercice de détente,
9) exercice de balancé à la corde avec renversement (ceci se rapproche de la technique de la perche).

Deux à trois circuits, deux à trois fois par semaine.

Ces exercices sont destinés à développer l'habilité du sauteur. Ils facilitent l'apprentissage du saut à la perche.

C) Avril et période de compétition.

Des exercices spécifiques à la corde et à la barre fixe et une séance d'isométrie par semaine.

Exemples d'exercices exécutés en isométrie :

1) exercice de biceps (flexion de bras),
2) cuisses (squats),
3) pull over,
4) développé couché,
5) Extension de pieds,
6) abdominaux,
7) dorsaux.

On travaille les exercices sous trois angles différents. Par exemple, pour les flexions de bras : positions bras tendus, bras demi-fléchis, bras fléchis. La contraction est maximale et dure six secondes. On travaille en ateliers de trois ou quatre athlètes. Le temps de repos est égal pour un individu au temps de travail de tous les autres. Cette méthode est intéressante car elle permet de maintenir l'acquis sans pour autant augmenter le poids de l'athlète. L'idéal pour le perchiste étant d'être le plus fort et le plus rapide possible tout en étant le moins lourd possible.

/

LA MUSCULATION DU LANCEUR DU MARTEAU

par M. FOURREAU,
Entraîneur National.

Rapporté par CABANEL.

Sans être d'un gabarit impressionnant à la différence d'un spécialiste du poids, le lanceur de marteau doit être néanmoins d'une taille avantageuse et posséder une belle envergure. Il doit être en plus rapide, fort, équilibré, agile et très dynamique. L'entraînement de la musculation en plus de la force, visera à augmenter le poids de corps.

L'entraînement du débutant portera d'abord sur la technique afin de l'accrocher, on l'amènera ensuite à la musculation pour progresser.

Plan d'entraînement d'un athlète confirmé :

1) Début année - fin Mars : musculation.
2) Mars - Juin : entretien musculaire plus technique.
3) Juin - fin Septembre : musculation et entraînement au lancer.

Mise en condition : Début Octobre - Fêtes de Noël.

Arraché, développé-couché, tirage, flexion de jambes.

Trois à six séries de sept répétitions pendant un mois environ puis gamme montante jusqu'au maximum.

1) De Noël à Mars :

Pour l'arraché gamme montante par séries de trois, puis progression jusqu'au maximum, essayer de battre chaque fois un record. Quand arrive un palier, on recommence les séries de sept répétitions. Cette forme de travail continue jusqu'en Mars, à raison de quatre séances de musculation par semaine et d'une séance de lancer.

2) Période de Mars à Juin :

Deux séances de musculation, plus trois séances techniques de lancer ou essai de conserver les performances acquises.

3) Période de compétition : chercher à redonner une force maximum (musculation lourde) tout en conservant la technique acquise (jusqu'à la fin du mois de Septembre).

Pour le débutant : musculation généralisée en séries de dix.

Au bout de deux mois en trois séries de sept avec des charges plus lourdes, on augmente ensuite de 5 k toujours en séries de sept.

Il faut faire des séries longues pour travailler la résistance, et des séries courtes pour travailler la prise de force. La vitesse se développe grâce à la progression de la force (exemple un athlète qui développe 200 k au développé-couché sera rapide avec 100 k.

La vitesse est imprimée au marteau par deux moulinets de mise en action puis trois tours dans le cercle.

Des exercices spécifiques sont utilisés pour améliorer le final du geste.

Sur le plan technique, l'efficacité est conditionnée par les facteurs suivants : une amplitude idéale dans les gestes, un maintien de la flexion des jambes pendant les rotations, une certaine facilité à dissocier la ligne du bassin d'avec la ligne des épaules pour placer celui-ci en avant dans la finale, enfin l'aptitude à conserver les bons appuis au sol.

Plus le bassin est placé en avant, plus l'accélération donnée à l'engin sera grande, plus le marteau ira loin. Le geste final peut être comparé à une sorte « d'arraché haltérophile » en rotation.

LA MUSCULATION DU RAMEUR

par M. HELAL,
Entraîneur National.

Rapporteur : M. NOWAK.

M. Hélal débute sa conférence en faisant quelques remarques sur la musculation. Il en vient ensuite à démontrer la nécessité d'inclure cette méthode dans l'entraînement du rameur et, après quelques considérations d'ordre technique et physiologique, il aborde le système d'entraînement tant en aviron spécifiquement que pour la musculation elle-même.

Il y a environ dix ans, la pratique de la musculation en aviron était très peu répandue en France. Les athlètes et les entraîneurs craignaient de produire, avec cette méthode, des muscles noués, enlevant ainsi de la souplesse au coup d'aviron. On s'est aperçu plus tard qu'il n'en était rien et la pratique de la musculation est une partie importante du plan d'entraînement des rameurs et ceci dans toutes les disciplines de l'aviron.

Trois problèmes se posent en aviron :

Premièrement : l'athlète doit disposer d'une résistance musculaire certaine. Il y a au bout de la pelle, une résistance de 38 k environ et la course longue de 2.000 m. dure environ six minutes, pour le « huit », à sept minutes trente en « deux » et nécessite 250 à 260 coups de pelle. On ne peut pas faire un travail de résistance spécifique sans un travail préliminaire d'endurance organique.

Le rameur arrive à ce but en faisant de très longues sorties en bateau (50 km), en bicyclette (25 km), des footings assez longs (12 km) ou du ski de fond (20 à 50 km). Cette période vise à développer l'endurance, c'est-à-dire la capacité du cœur (volume des cavités). Le travail de résistance arrive ensuite. Il est réalisé grâce à un entraînement sur le bateau où l'on exécute une alternance de coups durs et de coups mous de récupération.

Deuxièmement : entre deux équipes de valeurs techniques égales et capables de ramer à la même cadence, l'équipe gagnante sera celle qui sera la plus forte (force musculaire). Il y a donc en aviron un problème de puissance.

Troisièmement : il y a un problème de vitesse d'exécution.

Il est nécessaire, après cela, de voir quels sont les groupes musculaires qui entrent en jeu. Les membres inférieurs agissent d'abord, viennent ensuite les muscles du dos, du tronc et des bras. On utilise donc les masses musculaires les plus fortes du corps humain pour vaincre l'inertie du bateau et ensuite on maintient cette vitesse grâce à l'action énergique des autres groupes musculaires concernés.

A) *Entraînement :'endurance* :

Cette période dure de Décembre à Janvier.

On réalise quatre séries de 12 à 15 répétitions de l'exercice considéré avec 40 % du maximum défini par des tests. Pour les féminines ou les jeunes, on diminue le pourcentage et on fait seulement trois séries.

Les exercices choisis sont : la flexion de jambes complète, barre sur la nuque, les développés-couchés, le travail des lombaires, des grands dorsaux (à la poulie).

On exécute ensuite les exercices avec un temps de repos réduit au minimum. Il est conseillé des suspensions ou des abdominaux avec les différents exercices pratiqués pour occuper ce temps de repos.

Avant cette période, on cherche surtout à équilibrer la musculature de l'athlète et à corriger des éventuelles déficiences.

Au cours de ces deux mois, on peut faire exécuter au rameur des entraînements en puissance, si celui-ci manque réellement de force (deux séances par semaine).

B) *Entraînement de puissance* :

On passe progressivement à la période de puissance. Les charges utilisées sont à 85 % du maximum avec 4 à 5 séries de 2 à 5 répétitions. Cette période dure jusqu'à la fin de la saison de compétition. Pendant les deux périodes considérées, le rameur fait toujours au moins deux cents répétitions d'exercices pour les abdominaux qui se font avec charges pendant la période de puissance.

Il y a un problème posé par les jeunes, et M. Hélal préconise la musculation très tôt, arguant du fait que les bateaux utilisés sont les mêmes pour tout le monde.

En conclusion, pour progresser, les rameurs ont besoin d'être forts mais ils sont obligés de suivre un entraînement plus spécifique. En période de compétition, les athlètes réalisent des sorties en bateau tous les jours. On assiste à une succession de trois semaines de travail intense avec 15 km et un total de 600 coups durs où l'on alterne trente coups durs (style compétition) dans la limite de la technique et de l'efficacité maximum et de trente coups mous de récupération, avec ensuite une semaine de récupération où les sorties sont de 8 km et le total de coups durs égal à 250. L'athlète parvient progressivement à cette période en réalisant d'abord des séances avec cinq coups durs et cinq coups mous et en augmentant le nombre au fur et à mesure de son adaptation et en tenant compte des critères : technique et efficacité. Après ce bref aperçu d'entraînement plus spécifique, M. Hélal précise que l'aviron est le sport le plus éprouvant après le ski de fond et qu'il est donc nécessaire de prévoir une diététique qui fournira à l'athlète les protéines, les lipides et les glucides et tous les nutriments nécessaires pour couvrir ses besoins plastiques et énergétiques.

MUSCULATION DES SAUTEURS

par M PROST,
Entraîneur National.

Rapporteur : M. BARROY.

M. Prost, Entraîneur National des sauts, insiste dès le début de son exposé, sur la nécessité, pour l'athlète, d'avoir un certain équilibre. C'est l'équilibre entre la vitesse de la course et la force, pour que le sauteur ait une impulsion maximale.

Exemple : un sauteur qui couvre le 100 m. en 10"9/10^{e} et qui réalise 140 k en flexion de jambes, est suffisamment fort, par contre le sauteur qui couvre en 10"4/10^{e} et qui ne réalise que 80 k en flexion, devra travailler sa force.

Les mouvements principaux de musculation sont les suivants : squat, épaulé debout, arraché.

La séance de musculation sera suivie en règle générale de course, de footing ;

- en période d'inter-compétitions, l'athlète fera deux séances de musculation lourde par semaine,
- en période de pré-compétition, il fera une seule séance de musculation lourde, et une séance de musculation spécifique qui comprendra des multi-sauts (environ 400),
- en pleine saison, l'athlète fera uniquement deux séances de multi-sauts.

M. Prost nous cite des exemples de sauts et multi-sauts :

- on place des bancs, à intervalles réguliers et l'athlète passe les bancs de différentes manières :
- sauts avec appel sur une jambe - deux jambes,
- sauts en passant les jambes simultanément, alternativement, etc.

On combine toute une gamme de sauts que l'athlète effectue sans arrêt. (Quand les sauts sont finis, l'athlète revient au point de départ en marchant, puis il recommence). Cette séance peut durer une heure.

En même temps que la musculation des jambes, ces multi-sauts entraînent une amélioration du rythme cardio-vasculaire.

M. Prost conclut que la force est plus nécessaire au triple sauteur que pour le saut en longueur.

Il met l'accent sur le fait que lorsque la force augmente, cela entraîne automatiquement une amélioration de la vitesse (impulsion meilleure). Il y a un équilibre à ne pas rompre, c'est celui de la vitesse - force, car quand la vitesse augmente, on doit travailler en conséquence sa force.

MUSCULATION DES CANOÉISTES ET DES KAYAKISTES

par M. BOUDEHEN,
Entraîneur National.

Rapporteur : M. COUPE.

Le canoë est né au Canada. Cet esquif, moyen de transport des Indiens et des Trappeurs est trapu et possède un volume considérable.

Il servait au transport d'homme et de matériel.

Le canoë d'origine était construit à l'aide de matériaux légers qu'Indiens et Trappeurs trouvaient sur place.

Aujourd'hui, le canoë est employé en compétition dans les courses en ligne, en rivières sportives, dans les slaloms nautiques. Il est plus léger, moins stable et fait généralement de matière plastique.

Le kayak apparut en Allemagne et en France vers la fin du XIX^{e} siècle. Il fut essentiellement utilisé pour le tourisme. Actuellement, le kayak est en plus un instrument de compétition pour les courses en ligne (eau plate), courses en rivières sportives, slaloms nautiques (eaux agitées). Le kayak actuellement fabriqué est le plus souvent en matière plastique.

Avant d'entamer cette étude sur la musculation, précisons un peu ce que représente l'effort musculaire des canoéistes et des kayakistes.

Les exercices durent de deux minutes pour les épreuves de vitesse jusqu'à cinquante minutes pour le fond.

Aux Jeux Olympiques, les épreuves ont lieu sur eaux plates. Courses en ligne de 1.000 m. pour les hommes et de 500 m pour les femmes.

Aux Championnats du Monde, le 1.000 m. et le 10.000 m. avec un maximum de sept virages sont à l'ordre du jour pour les hommes tandis que les femmes gardent leur épreuve olympique.

On sait dès à présent que la musculation cherchera à concilier deux aspects : la force et la résistance.

Le second problème important des pagayeurs est mis en évidence par la dissymétrie du développement du corps des athlètes en raison de la technique du canoë :

- style en rotation des épaules autour de la colonne vertébrale ;
- style en flexion du buste vers l'avant. Cette technique provoque un abaissement du centre de gravité, le bateau avance donc suivant une courbe sinusoïdale ;

La force pure servira d'abord à lancer l'embarcation puis l'athlète entretiendra la vitesse par des impulsions brèves et dynamiques dans l'eau.

Les qualités d'endurance serviront à tenir la distance. On comprendra dans la musculation de ces pagayeurs une gymnastique de compensation due à la position asymétrique notamment en canoë où les athlètes ne se servent que d'une pagaie simple et axent leur effort sur des groupes musculaires alternativement soit à droite soit à gauche.

Pendant l'inter-saison de trois mois, la musculation sera inspirée de celle des nageurs, progression à dominante souplesse. Ces exercices physiques seront dits de « compensation et d'équilibration ». Les rameurs travailleront particulièrement les jambes, les abdominaux et les pectoraux.

Les trois mois suivants seront réservés à un entraînement plus généralisé.

Les trois mouvements olympiques, des gestes dynamiques répétés de 10 à 12 fois, en séries de 3 à 5 avec 6 % des maximums (précédemment établis) sont préconisés.

La récupération sera de 3 minutes environ entre chaque série, selon le rythme cardiaque de chacun.

On comptera cinq minutes de repos entre les différents exercices. Après quelque temps d'entraînement on passera aux groupes musculaires particulièrement intéressés par le sport considéré. On augmentera les charges en gardant les mêmes temps de repos. On essaiera de consolider les points faibles. Pour cela, la méthode du circuit training est la plus employée, elle s'efforce d'utiliser le moins possible d'appareils, c'est une recherche de la résistance par une musculation généralisée.

Les différents exercices doivent être enchaînés le plus rapidement possible et sans temps de repos.

Exemple de circuit training :

- grimper une corde de 4 m ;
- 30 sauts alternatifs, appel sur une jambe de part et d'autre d'un banc de 50 cm de haut.

Abdominaux :

- flexion des jambes suspendu à l'espalier - 5 répétitions - 5 séries ;
- flexion du buste en position courte, jambes surélevées et fléchies - 12 répétitions ;
- flexions répulsions aux barres parallèles - 5 répétitions ;
- traction barre fixe - 5 répétitions - développé assis - 5 répétitions.

Obliques :

- sur la plinthe, élévation du buste et rotation couchée sur le ventre - 5 répétitions d'un côté - 5 de l'autre.

Ce circuit s'accomplit en 2'30" environ.

Il s'effectue 3 fois avec 10' de récupération entre chaque circuit. Le travail de résistance en fin de geste sportif s'obtient avec l'utilisation d'extenseurs.

Le medicine-ball est employé aussi pendant les séances de musculation qui ont lieu 2 à 3 fois par semaine.

Les slalomeurs utilisent en plus la gymnastique aux agrès qui leur apporte une parfaite coordination musculaire. L'entraînement de tous, canoéistes et kayakistes se termine par un footing.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la musculation des pagayeurs intervient d'une façon utile à la performance sportive mais aussi à l'harmonie du corps et à son équilibre.

LA MUSCULATION DU DÉCATHLON

par M. MONNERET.
Entraîneur National.

Rapporteur : M. MALLET.

Le décathlon est une succession de dix épreuves échelonnées sur deux jours :

- le premier jour se déroulent dans l'ordre suivant : 100 m plat, longueur, poids, hauteur, 400 m plat
- le deuxième jour : 110 m haies, disque, perche, javelot et pour terminer ces deux journées : 1 500 m, l'épreuve la plus redoutée des décathloniens.

Certains détails dans les règlements diffèrent des épreuves individuelles ainsi, l'athlète n'est éliminé en course qu'au troisième faux départ au lieu de deux habituellement.

Pour les lancers, le décathlonien n'a que trois essais pour effectuer son meilleur jet ainsi que pour le saut en longueur.

Quelles sont les qualités nécessaires à l'athlète pour l'obtention des résultats les meilleurs ?

Avant 1960, le décathlon était considéré comme une épreuve purement technique, composée de la somme technique des dix épreuves qui le composent. Chacune d'elles était travaillée isolément et pendant des périodes différentes.

Ensuite, les Russes en ont fait une discipline de résistance et de force, avant d'en venir, avec les Allemands, à la conception actuelle où vitesse, résistance et force sont les qualités de base de tout bon décathlonien.

Il a été constate que le volume musculaire croissait plus vite que la capillarisation, comme l'endurance demande une irrigation maximale, le décathlonien ne possède que peu d'endurance, c'est ainsi que les performances sur 1.500 m. sont d'un niveau inférieur.

Il y a donc incompatibilité entre puissance et endurance. La résistance, elle, étant directement liée avec la notion de puissance. Peut-être serait-il nécessaire de définir sommairement endurance et résistance.

L'athlète endurant produit un effort peu intense pendant un temps très long. Exemple marathon.

L'athlète résistant produit une somme d'efforts intenses pendant un temps limité. Exemple : 400 m plat ou décathlon.

Pour le décathlon, il est utile de travailler les exercices de musculation dans une forme éloignée du geste technique, de façon à ne pas dénaturer ce dernier.

Comment Monneret voit-il une séance de musculation ?

Pas d'échauffement préalable car il préconise de commencer par les groupes musculaires de peu de volume, en partant par le haut du corps.

Il fait faire une gamme montante en diminuant à chaque série le nombre de répétitions.

Il commence par les biceps, puis biceps deltoïdes (tirage de bras), développé couché, pull-over, abdominaux, obliques, pour terminer par les squats. En période d'approche pendant un mois, il préconise la gamme suivante :

1 série de 10 répétitions puis de 8, de 6, de 4, de 2 et de 1 répétitions (charges très lourdes).

Les exercices sont effectués en amplitude maximum sauf pour les abdominaux et les lombaires qui sont, eux, travaillés en position courte.

Exemple d'entraînement hebdomadaire au décathlon :

- le travail de vitesse résistance avec des séries de 30 à 250 m proche du maximum correspond à 50 - 60 % du travail global ;
- le travail de force correspond à 30 - 40 % ;
- le travail technique correspond à 5 - 10 %.

Une fois terminé ce qui précède, l'athlète court de 400 à 800 m.

Il est à remarquer que le travail technique n'excède pas 10 % de la somme globale. Monneret explique ceci de la façon suivante : la grosse majorité des épreuves est groupée autour de l'impulsion. Le 100 m, les sauts, même les lancers possèdent un point commun, l'impulsion. Le décathlon a donc comme travail technique principal, cette impulsion.

De toute façon, la technique ne doit être travaillée qu'après le travail de course et le travail de force afin que l'athlète se sente fatigué et ait des sensations proches de celles qu'il rencontrera lors des compétitions.

Monneret a constaté que plus le décathlonien est musculeux plus il possède de résistance et plus il arrive à supporter une grosse somme d'entraînement.

Voici, à titre indicatif, différentes performances de décathloniens au développé couché et flexion de jambes.

Castang	150 et 6 fois	160
Toomey	180	220
Hodge	200	240
Bendling	170	200

Avec cette méthode, Castang était passé de 93 à 102 k de poids de corps en 8 semaines.

- Au 100 m, de 11"4 à 10"8.
- Au poids, de 14 m 75 à 15 m 75.
- En hauteur, de 175 cm à 185 cm
- Au 400 m, de 50"4 à 48"4.

Au 110 m haies, il avait gagné 5/10' de seconde, au disque, 5 m, à la perche, 40 cm et même au 1.500 m., malgré son poids de corps de 4 minutes 47, il était arrivé à 4 minutes 30.

Pour Monneret comme pour la majorité des entraîneurs, la musculation est le moyen par excellence. C'est elle qui permet les progressions les plus spectaculaires et les mieux dosées.

LE SPRINT

par M. VAUSSENAT,
Entraîneur National.

Rapporteur : M. BARROY.

La vitesse est une discipline, où les qualités intrinsèques de l'athlète, sont les suivantes :

- temps de réaction au signal (le temps de réaction pour un homme moyen est 20/100^{e} de seconde) ;
- résistance ;
- endurance ;
- force ;
- coordination.

Après la mise en évidence des qualités de base, M. Vaussenat nous fait un bref rappel technique.

La vitesse est le produit de l'amplitude de la foulée par la fréquence. La fréquence ne s'améliore pas, car elle peut atteindre son maximum vers l'âge de treize ou quatorze ans. On ne peut maintenir une fréquence maximale que pendant 50 à 60 mètres, après elle diminue, il faut donc courir à une fréquence moindre, pour tenir 100 m.

De ce fait, c'est l'amplitude de la foulée qu'il faudra améliorer. M. Vaussenat en déduit, que le sprinter le plus rapide est celui qui fait le moins de foulées sur 100 m tout en conservant une même fréquence.

M. Vaussenat passe ensuite à la pratique de la musculation. Il préconise deux formes de travail :

1) Augmenter la masse en prenant des charges additionnelles.
2) Augmenter la vitesse et la détente en faisant des exercices de bondissements.

Voici maintenant les différents groupes musculaires qui doivent être travaillés :

- *Abdominaux* : en pédalage horizontal avec des haltères pédestres.
- *Obliques* : une barre légère sur les épaules, travail en torsion du tronc, le bassin étant bloqué.
- *Jambes* : travail en flexion sur les cuisses, en mouvement complet ou non 3 x 8.
- *Ischio-jambiers :* 3 x 8 avec 10 k environ ;

Schéma du mouvement de musculation des ischio-jambiers

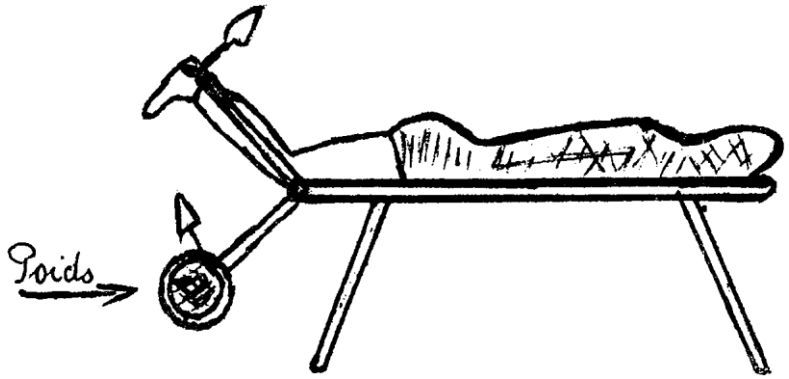

- *Chevilles* : travail à la presse, avec une extension complète.
- *Épaules*-pectoraux en position couchée, sur un banc, avec des haltères dans chaque main (mouvements divers).

Après ces mouvements de musculation avec des charges, on procède à un travail d'étirements, pour assouplir les articulations.

La prise de force entraîne des modifications, dans la foulée de l'athlète (meilleure poussée) en conséquence le travail technique devra être intensifié, pour qu'il y ait toujours un équilibre entre la force et la technique du sprinter.

L'amélioration de la force n'entraîne ni la diminution de la vitesse, ni de la résistance, car on peut citer maints exemples de champions, ayant pris du poids et par conséquent de la force, et qui ont amélioré leurs performances en vitesse.

Exemple : Toomey et Hodge, qui ont progressé en vitesse, malgré une prise de poids de l'ordre de 10 k environ.

Toomey a couru un 100 m en 10"3/10^{e} après une saison hivernale de musculation alors que son record de la saison précédente était de 10"6/10°.

M. Vaussenat conclut que la plupart des grands sprinters provoquent la musculation, avec des charges additionnelles, il cite notamment :

Bob Hayes qui réalisa 180 k en squat, Carlos qui fit lui aussi 170 k en squat.

(à suivre)

STAGE DE PERFECTIONNEMENT HALTÉROPHILE

au C.R.E.P.S. de Strasbourg du 17 au 22 Mars 1969

Tout comme le précédent, qui avait eu lieu au mois de Janvier, celui-ci était également prévu pour le perfectionnement des futurs cadres des clubs et centres récemment créés.

L'effectif des stagiaires inscrits s'élevait à 25, soit un surnombre de 10 athlètes. En définitive, 19 athlètes ont pu bénéficier de ce stage. Le développement de l'haltérophilie se faisant remarquer cette année essentiellement dans le nord de l'Alsace, ce fut, bien entendu, une majorité d'athlètes de cette région qui avait répondu à l'appel.

La composition du stage était la suivante :

Club Hanau 66	: Vighi
École Halt. Bouxwiller	: Selig, Mulde
École Malt. Bischwiller	: Brenner, Schneider
M.J.C. Lauterbourg	: Zivic
Lycée Phalsbourg	: Rufenacht, Schwinger
C.S. Brumath	: Reininger
H.C. Scherwiller	: Kemmerer
M.J.C. Meinau	: Lonchamp
S.A. Kœnigshoffen	: Dentler, Bach,
Trompeter A.S.P.T.T.	: Fernandez, Czudek
Altram Mulhouse	: Locher, Falck
École Oort (Serv. Dép.)	: De Grigny

Un programme très chargé comme de coutume attendait les stagiaires qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Beaucoup d'entre eux sont certainement prêts pour participer à un prochain stage de cadres.

Une matinée entière fut consacrée à la pédagogie une vingtaine de jeunes haltérophiles de 8 à 13 ans furent confiés à quelques stagiaires qui eurent pour mission de prendre en main l'entraînement. Le résultat fut très encourageant, et a permis de déceler quelques futurs cadres, qui seront certainement à la hauteur de leur tâche.

Souhaitons que la même ambiance règne dans les prochains stages.

Roland NOIRIEL,
Conseiller Technique Régional d'Haltérophilie.

Les futurs cadres des Clubs d'Alsace au cours d'un stage à Strasbourg.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

24^{e} ANNÉE - N° 253

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France..... **10 F**
Étranger..... **15 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

/

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION des PROVINCES

le 8 Mars 1969, à l'institut National des Sports

Présents : MM. Stresser (Alsace), Souchet (Anjou), Righi (Auvergne), Chorques (Champagne), Asso (Côte d'Azur), Bertholet (Dauphiné-Savoie), Auber (Flandres), Burucoa (Guyenne), Tournier (Île-de-France), Di Cesare (Lorraine), Proton (Lyonnais), Guéméné (Basse-Normandie), Parot (Orléanais), Moreau (Poitou), Ammar (Provence), Coret (Pyrénées).

Excusés : MM. Lebret (Bretagne), Gourhand (Lyonnais).

Assistaient à la réunion : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., L. Guillier, Secrétaire Général, R. Duverger, Trésorier, C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

M. Gourhand étant absent pour cause de maladie, M. Bovi estime devoir prendre provisoirement la présidence.

Il précise que cette Commission est constituée statutairement de tous les Présidents de Comités Régionaux ou de leurs représentants et que le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier en font partie de droit. Quant au Directeur Technique et à l'Entraîneur National, leur présence aux réunions fait partie de leur mission.

M. Bovi pense que, contrairement aux autres Commissions, le Président doit être élu par le Collège des Présidents de Comités Régionaux.

Puis il donne lecture de la lettre de M. Chorques qui est d'avis que de nouvelles candidatures à la présidence peuvent se faire connaître. M. Bovi est du même avis mais laisse toute liberté aux membres présents pour en décider.

Aucune autre candidature ne se manifestant, il donne les noms des Présidents de Comités qui ont posé la leur : MM. Gourhand (Lyonnais), Tournier (Île-de-France), Zeller (Picardie).

M. Chorques désirant savoir si les membres du Comité de Direction peuvent assister à la Commission des Provinces, M. Bovi lui répond que ceux qui sont présents en font partie de droit mais que s'il veut une suspension de séance, cela est possible et qu'ainsi les Présidents de Comités Régionaux pourraient, seuls, délibérer entre eux.

M. Tournier rappelle qu'un différend oppose, depuis l'assemblée générale, certains Comités à la Fédération et qu'il a demandé au Président des explications qui ne lui ont pas été fournies.

M. Bovi déclare qu'il a répondu à M. Tournier ainsi qu'il est dit dans le procès-verbal du Bureau du 11, Février et, qu'à la suite de la lettre que M. Tournier a envoyée aux Présidents de Comités, il leur en a également fait parvenir une en se contentant de préciser les faits tels qu'ils se sont passés. Il n'a rien d'autre à ajouter à ce sujet.

Il demande alors aux membres présents s'ils veulent discuter ou voter.

M. Tournier voudrait prendre l'avis des Présidents de Comités avant toute décision.

M. Bovi tient à les prévenir qu'il ne sera pas possible de rembourser les frais de déplacement à chaque fois, rien n'étant d'ailleurs prévu statutairement ; il l'a fait aujourd'hui, exceptionnellement, pensant que c'était nécessaire au bon déroulement de cette première réunion.

M. Tournier expose son point de vue sur le fonctionnement de cette Commission et M. Auber souhaite savoir si les décisions qu'elle prendra seront ratifiées par le Comité de Direction.

A cette dernière question, M. Bovi ne peut apporter aucune confirmation.

Il relate ensuite une conversation qu'il a eue avec une personnalité du Ministère, relative au désir exprimé par certains, de voir les candidats au Comité de Direction, uniquement présentés par les Comités Régionaux aucun espoir ne lui a été laissé, dans l'état actuel des choses.

Par ailleurs, il estime que, dès son arrivée à la Présidence, il a fait le maximum pour diffuser largement les procès-verbaux des réunions et que, par tous les moyens, malgré un personnel restreint, il a demandé avis et conseils avant de prendre des décisions importantes.

M. Auber souhaitant une suspension de séance, la majorité des membres présents, est d'avis contraire.

On passe donc à l'élection du Président et le doyen, M. Coret, prend la présidence.

Après un échange de vues, il est admis que MM. Gourhand (malade) et Zeller (absent), peuvent être candidats.

Le vote se fait à la majorité absolue au premier tour.

16 Comités sont représentés. Majorité absolue : 9 voix.

Résultats, après un vote à bulletins secrets :

M. Gourhand : 9 voix ; M. Tournier : 7 voix ; M. Zeller : 0 voix.

M. Gourhand est donc élu Président de la Commission des Provinces.

Son absence ne permettant pas de tenir une réunion, M. Coret propose de lever la séance mais, auparavant, il pense qu'il serait bon que des vœux soient déposés afin qu'ils soient étudiés lors de la prochaine réunion.

M. Chorques (Champagne) :

1) que les frais de déplacement soient couverts par des bons de transport gratuits, délivrés par le Ministère ;

2) que les contacts de l'A.S.S.U. avec la Fédération soient plus resserrés et qu'il y ait une meilleure coordination en ce qui concerne certaines compétitions.

M. Souchet (Anjou) :

que des sanctions soient prises à l'encontre des arbitres qui ne se déplacent pas lorsqu'ils sont convoqués.

Les autres vœux devront parvenir à M. Gourhand.

La séance commencée à 9 h 45 est levée à midi.

Les Présidents de Séance,
R. CORET, C. BOVI.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION et des PRÉSIDENTS des COMITES RÉGIONAUX

le 8 Mars 1969, à l'institut National des Sports

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Ammar, J. Asso, R. Baillet, J. Bertholet, J.-P. Burucoa, Y. Cavalli, H. Cazeaux, R. Coret, J. Dame, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, C. Favrou, G. Firmin, L. Guillier, R. Keraudren, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, G. Souchet, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. N. Righi (Auvergne), E. Chorques (Champagne), R. Auber (Flandres), R. Tournier (Île-de-France), G. Di Césare (Lorraine), J. Proton (Lyonnais), R. Guéméné (Basse-Normandie), P. Parot (Orléanais), R. Zel1er (Picardie).

MM. J. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

Excusé : M. R. Gourhand (malade).

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à l'équipe qui, pendant quatre ans, va présider aux destinées de la Fédération et espère qu'elle fera du bon travail.

Les procès-verbaux des réunions du Comité de Direction du 8 Décembre 1968 sont approuvés à l'unanimité ainsi que le procès-verbal du Bureau du 1er Février 1969.

M. Jean Dame intervient aussitôt pour dire que ce dernier procès-verbal ne reflète pas exactement sa pensée en ce qui concerne l'objection qu'il a faite sur l'introduction de M. Taillefer, dans le Bulletin Technique.

M. Bovi confirme ce qu'il a déjà dit à la réunion précédente et M. Taillefer souligne qu'ayant déjà fait une mise au point il n'a rien à ajouter.

Afin de clore la discussion qui s'est engagée, M. Bovi propose qu'un rectificatif paraisse dans le Bulletin Fédéral, précisant que la France n'a jamais copié ses méthodes d'entraînement sur les autres nations.

Il pense ainsi que satisfaction sera donnée à M. Dame qui est d'accord avec cette solution.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ 3.779 - Amicale Laïque, Centre Culturel de Paimpol (Bretagne) ;
- ✓ 3.780 - La Châtillonnaise (Côte d'Or) ;
- ✓ 3.781 - Club Culturiste et Haltérophile d'Athis-Mons (Île-de-France) ;
- ✓ 3.782 - Association Sportive et Culturelle de l'École Forestière de Meymac (Limousin) ;
- ✓ 3.783 - Sporting Club de Saint-Georges-de-Didonne (Poitou).

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre du Cercle Naturiste Culturiste-Haltérophile de Châteauroux qui prend le nom de Cercle Culturiste-Haltérophile de Châteauroux.

En ce qui concerne l'affiliation du Club de Meymac, M. Moreau désire savoir qui doit procéder à la délivrance des licences puisque les clubs du Limousin faisaient partie du Poitou depuis plusieurs années. Il demande s'il ne serait pas possible d'attendre le 1er Octobre pour régulariser.

M. Bovi fait remarquer que la saison sportive se trouvant déjà avancée, il est évidemment préférable qu'aucun changement ne soit apporté dans le fonctionnement des Comités, étant entendu qu'un virement global du montant des licences sera fait par le Comité du Poitou au Comité du Limousin, en fin de saison.

Pour la même raison, un accord est également nécessaire entre ces deux Comités pour l'organisation des quelques épreuves fédérales restant à disputer pour la présente saison.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France haltérophiles Juniors et Seniors (Tableau annexé au présent procès-verbal).

ÉLECTION DE DEUX SPORTIFS ÉMINENTS AU COMITE DE DIRECTION. - Les candidats retenus par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports sont : MM. Fouletier, Gerber, Maier, Lévecq, Paterni.

M. Paterni ayant fait des réserves quant à sa candidature, M. Bovi donne lecture de sa lettre afin de laisser les membres présents décider s'ils le considèrent comme candidat.

Ils doivent également décider si la candidature de M. Fouletier peut être retenue, bien qu'il n'ait pas accusé réception à la lettre qui lui a été adressée (*)

Ces deux candidatures sont finalement maintenues.

Nombre de votants : 22 - Majorité absolue : 12.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

M. Gerber : 20 voix ; M. Lévecq : 17 voix ; M. Maier : 6 voix ; M. Paterni : 1 voix.

ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT. - Après un échange de vues, il est convenu de surseoir, pour l'instant, au remplacement de M. Leveler en tant que Membre du Bureau et Vice-président de la Fédération. Cette élection est reportée au premier Comité de Direction qui suivra l'assemblée générale qui pourvoira au remplacement de M. Leveler au Comité de Direction.

FORMATION DES COMMISSIONS.

- *Commission des Provinces*. - Président : M. Gourhand.
- *Commission d'Arbitrage*. - Président : M. Firmin. Membres : MM. Ammar, Auber, Burucoa, Certeaux, Coret, Coste, Dame, Dini, Moreau, Parot, Pichon.
- *Commission Sportive*. - Président : M. Duverger. Membres : MM. Baillet, Cazeaux, Coret, Dame, Favrou, Gerber, Keraudren, Lambert, Moulin, Parot.
- *Commission de Propagande*. - Président : M. Guillier. Membres : MM. Dame, Destrac, Fulla, Keraudren, Mangin, Moulin.

Le Président rappelle que pour les autres Commissions, la question n'est pas au point et qu'il en reparlera ultérieurement.

M. Auber ayant fait savoir qu'une personne de son Comité voudrait faire partie de la Commission des Finances, M. Bovi lui demande de préciser quel rôle il attribue à cette Commission puisque la Fédération n'a pas de ressources propres.

M. Durry suggère que le candidat à ce poste propose un programme.

BUDGET, CALENDRIER FÉDÉRAL. - M. Bovi communique le montant de la subvention qui sera allouée à la Fédération pour l'année en cours et dont il a eu lui-même connaissance la veille.

M. Duverger en indique le détail en comparant les chiffres à ceux de l'année précédente.

M. Bovi constate que, compte tenu des compressions budgétaires inévitables après les événements de l'année écoulée, il faut s'estimer satisfait. Cependant, cette subvention ne permettant pas de réaliser le calendrier dans sa totalité, il se trouve amené à le réviser. C'est la raison pour laquelle les Comités Régionaux ont reçu une circulaire leur indiquant les nouvelles dispositions. Par ailleurs, il est envisagé la suppression de deux compétitions : le Challenge National et le Championnat des Comités.

M. Tournier s'élève contre ces décisions et n'admet pas que les engagements pris ne soient pas tenus. Il ne s'explique pas que le calendrier ait été arrêté sans que l'on soit certain d'obtenir les fonds nécessaires à sa réalisation.

M. Durry fait alors un exposé des faits dans leur ordre chronologique. Il précise que les assurances qui avaient été données au Président permettaient la réalisation intégrale du calendrier, compte tenu des événements de Mai ; ensuite lorsque se produisirent les événements monétaires que l'on sait en rapport avec l'éventualité de dévaluation, le budget du Secrétariat d'État subit du Ministère des Finances des « coupes sombres », et la Direction de l'Éducation Physique et des Sports, dut s'incliner devant cet ukase comme doit s'incliner la Fédération.

On peut peut-être déplorer, comme le dit avec raison M. Tournier, que le Sport Français ne soit pas assez riche pour assurer une année d'avance mais c'est un problème d'ensemble du sport français, il n'est pas spécifique à l'haltérophilie.

M. Fanguiaire considère que le Président a fait le maximum pour défendre les intérêts de la Fédération et demande qu'il en soit remercié ainsi que M. Durry et le Directeur Technique National.

Après discussion, il est admis que les éliminatoires du Championnat des Comités se disputeront normalement et qu'il sera établi un classement national qui tiendra lieu de finale, à moins que l'examen des documents financiers permette l'organisation d'une finale restreinte, ce qui est peu probable d'après le Trésorier.

PLAN QUADRIENNAL. - Le Président en donne les grandes lignes en précisant qu'il a été établi conjointement par lui-même et le Directeur Technique à qui il en avait confié la rédaction qu'il a approuvée.

Ce plan est le résultat d'un important travail c'est un élément de documentation et de réflexion et il conseille aux membres présents de l'étudier. Des exemplaires leur sont remis et d'autres, supplémentaires, seront incessamment envoyés dans tous les Comités régionaux.

Le Président saisira la Commission des Provinces et la Commission Sportive, pour avis sur le plan. Ces avis seront ensuite soumis au Bureau puis au Comité de Direction qui devra statuer. L'ordre des réunions doit tenir compte de la publication du calendrier fédéral dans le *Bulletin* de Juin, au plus tard. Compte tenu de cette obligation, ces Commissions devront probablement se réunir aux environs du 12 Avril.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Le Centre Sportif de Vichy n'ayant pas la possibilité d'héberger les dirigeants et les athlètes à la Pentecôte, le Championnat devrait être avancé de 15 jours pour pouvoir se dérouler dans cette ville.

Cependant, au cas où la date primitivement prévue devrait être maintenue, le Président est en mesure de proposer une autre ville qui a bien voulu prendre en charge l'organisation de cette compétition.

En définitive, le Championnat aura lieu les 9 et 10 Mai, l'Assemblée Générale se tenant le 11 Mai, à Vichy.

Candidatures des Arbitres pour le Championnat de France. - M. Firmin, Président de la Commission des Arbitres, est d'accord pour que les candidatures soient déposées à l'avance. Il va se pencher sur ce problème.

CULTURE PHYSIQUE. - Le Président explique qu'il s'agit de créer ou non une Fédération séparée.

A M. Tournier qui confirme qu'il est opposé à la création d'une Fédération « rivale », M. Favrou objecte que ce n'est nullement son intention. Il précise que ce serait une Fédération « différente » et explique les raisons qui l'ont amené à prendre cette résolution.

M. Tournier souligne que cette question ne regarde pas la Fédération. M. Favrou lui répond qu'étant donné qu'il en a pris l'initiative et que, d'autre part, étant Vice-président, il tenait absolument à en prévenir au préalable les membres du Comité de Direction.

Après une discussion à laquelle prennent part divers orateurs, il est entendu que la F.F.H.C. accepte le principe de signer un protocole d'accords avec la Fédération Culturiste sous réserve que les statuts définitifs soient conformes à ceux qui lui ont été soumis.

Un débat s'engage aussi sur l'opportunité de modifier le titre de la Fédération. Il est décidé que, pour l'instant, aucun changement n'y sera apporté.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Problème du Bulletin Fédéral. - Depuis l'application du nouveau système, un nombre considérable d'exemplaires revient à la Fédération. Le Président pense qu'il faudrait éventuellement revoir le mode de distribution.

Sanction. - Le Comité de Direction prend acte de la sanction infligée à l'athlète Garcia par le Comité des Pyrénées.

Licence A.S.S.U. - La proposition de M. Duverger, discutée lors de la réunion du Bureau du 1er Février, est, après un échange d'opinions, acceptée à l'unanimité des votants, mais M. Tournier n'est pas d'accord.

Matches internationaux. - Un match France-Roumanie devant avoir lieu en France, trois offres d'organisation sont soumises au Comité de Direction. M. Asso propose de prendre en charge l'hébergement des équipes de Roumanie et de France pendant trois jours. M. Firmin peut faire de même s'il obtient les crédits nécessaires. Le Centre Omnisports de Faches-Thumesnil pourrait également organiser cette rencontre, mais un complément d'information lui sera demandé.

La décision sera prise dès que toutes les réponses seront parvenues à la F.F.H.C.

Ce match qui devait avoir lieu entre le 8 et le 12 Mai devra être ajourné du fait du changement de date du Championnat de France.

Une lettre sera adressée à la Fédération Roumaine pour l'avertir et lui soumettre une autre période.

Stages de Formation de Cadres. - Des stages ont eu lieu à Wattignies (week- end 1er et 2, 8 et 9, 15 et 16 Février) Montry, Aix, Mâcon et I.N.S. du 3 au 8 Février ainsi que des stages d'enseignants, à l'I.N.S. du 17 au 22 Février et du 24 Février au 1er Mars. Les résultats paraîtront dans le Bulletin de Mai.

Homologation de Nominations d'Arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès- verbaux :

Arbitres Fédéraux. - MM. David (Pyrénées), Ed. Stresser (Alsace), Jacob (Guyenne).

Arbitres Régionaux. - MM. Renoult (Bretagne), Michel Lefèvre (Flandres).

Juré Culturiste. - M. Menon (Lyonnais).

Ordre de la Courtoisie Française. - Il sera demandé aux Comités Régionaux de désigner un athlète répondant aux qualités exigées par « l'Ordre ».

M. Firmin présente déjà un candidat.

Demandes de prêts de barres. - La fabrication ayant dû être suspendue provisoirement en attendant la subvention, il s'ensuit un certain retard dans les livraisons.

M. Moreau, Président du Comité du Poitou, intervient pour préciser qu'il ne peut donner avis favorable aux demandes du Sporting Club de Saint-Georges-de-Didonne et du Lycée de Saintes.

M. Bovi expose qu'il envisage la possibilité de faire des avances aux Comités Régionaux pour acheter du matériel mais sa suggestion ne paraît pas recevoir l'approbation générale et reste à étudier.

Commission Militaire. - M. Bovi s'étant rendu en compagnie du Directeur Technique, en présence de M. Durry, à une réunion de la Commission Militaire explique que le S.I.E.P.S. a établi une méthode d'entraînement propre à tous les sports et qu'il se propose de soumettre à la Fédération celle relative à l'haltérophilie et à la musculation pour examen, observations et avis, avant de la diffuser dans toutes les unités.

Par ailleurs, le rétablissement des Championnats Militaires qu'il a demandé est en bonne voie.

Stages Français. - M. Bovi fait part d'une communication du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qui consigne que les frais de transport relatifs aux stages ne seront pris en charge que dans la proportion de 50 %.

Stages Franco-allemands. - M. Bovi informe que la subvention de l'Office Franco-allemand a été reçue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 14 h 20 est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

(*) La réponse de M. Fouletier donnant son acceptation est parvenue à la Fédération le lundi 10 Mars.

/

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Juniors				
Développé :				
Plumes	Nourry : 96 k 500	Casanova : 97 k 500	16-2-69 à Monaco	MM. Asso, Paléotti, Robert
Records haltérophiles Seniors				
Arraché :				
Mi-Lourds	Paterni : 135 k	Terme : 136 k 500	1-3-69 à Frontignan	MM. Ammar, Dini. Parot
Lourds-Légers	Gourrier : 145 k	Gourrier : 145 k 500	22-2-69 à Saint-Maur	MM. Badia, Dame, Leveler

Résultats de la 2e étape du Prix d'Encouragement Culturiste

disputée le 16 Février 1969

Comité d'Anjou :

Juniors : 1er Méhat, C.C. Nantais : 10.

Seniors : 1er Busson, S.N.O.S. : 19,5 ; 2e Poussier, S.N.O.S. : 14 ; 3e Guéry, C.C. Nantais : 11.

Maillot jaune : Poussier, S.N.O.S. : 27,5.

Comité d'Auvergne :

Juniors : 1er Lesage, Ilets Sp. Montluçonnais : 11,5 ; 2e Barrier, Union Sportive Velay : 9 ; 3e Simonet, U.S.V. : 8.

Maillot jaune : Lesage, I.S.M. : 22,5.

Seniors : 1er Bussière, E.G. Montluçonnais : 13,5.

Maillot jaune : Bussière, E.C.M. : 24.

Comité de Bourgogne

Juniors : 1er Gauthier, Stade Auxerrois : 4.

Maillot jaune : Gauthier, Stade Auxerrois : 12.

Seniors : 1er Billard, Stade Auxerrois : 5.

Maillot jaune : Billard, Stade Auxerrois : 14.

Comité de Champagne : (2e étape : néant)

Juniors : *Maillot jaune* : Débert, A.S. Sainte-Savine : 15.

Seniors : *Maillot jaune* : Pfeffer, C.A. Troyen : 16,5.

Comité de Côte d'Azur : (2e étape néant) :

Juniors : Maillot jaune : Indelicato, H.C. Nice : 11.

Seniors : Maillot jaune : Sansano, C.C.P. Toulon : 19,5.

Comité des Flandres :

Juniors : 1er Verpoort, Halluin : 21,5 ; 2e Lutic : 19 ; 3e Watel, Boulogne : 19.

Seniors : 1er Dhuyvetter, Halluin : 24 ; 2e Blanchard, Calais : 23 ; 3e Pecqueux, Calais : 22.

(1re étape : néant).

Comité de Guyenne :

Juniors : 1er Nuniez, M.O. Floirac : 16.

Maillot jaune : Nuniez, M.O. Floirac : 33,5.

Seniors : 1er Fatica, A.S.P. O.M. : 16,5.

Maillot jaune : Fatica, A.S.P. O.M. : 31.

Comité d'Île-de-France :

Juniors : 1er Snasli, C.A. Mantes-la-Ville : 14,5 ; 2e Bourseaud, C.C. Avon : 8,5 ; 3e Carluer, Clé des Bois : 5,5.

Maillot jaune : Snasli, C.A. Mantes-la-Ville : 29,5.

Seniors : 1er Mahauda, A.S. Vélizy-Villacoublay : 23,5 ; 2e Silva, V.G.A. Saint-Maur : 23 ; 3e Cauvin, A.S.V.V. : 22.

Maillot jaune : Cauvin, A.S. Vélizy-Villacoublay : 41.

Comité du Lyonnais :

Juniors : 1er Chiortano, H.C. Arbresle : 14 ; 2e Dugelay, H.C. Villefranche : 13 ; 3e Lacroix, O.S.C. St-Etienne : 9.

Seniors : 1er Briffouillière, O.H.C. Oyonnax : 19 ; 2e Dune, H.C. Villefranche : 17 ; 3e Geoffray, O.H.C. Oyonnax : 15,5.

Comité de Haute-Normandie :

Seniors : 1er Bertrac, A.C. Havraise : 18.

Comité de Picardie :

Juniors : 1er Ducastel, A.S.U. Montataire : 14.

Maillot jaune : Ducastel, A.S.U. Montataire : 21.

Seniors : 1er Vandenheede, C.H.C. Creillois : 10 ; 2e Cimavilla, C.H.C.C. : 9 ; 3e Diot, C.H.C.C. : 9.

Maillot jaune : Lecareux, H. C. Compiègne : 16.

Comité du Poitou :

Juniors : 1er Rhé, C.H.C. Rochefortais : 15,5 ; 2e Moizeau, I.C. Rochelais : 15,5 ; 3e Tonneau. I.C. Rochelais : 15.

Maillot jaune : Rhé, C.H.C.R. : 27,5.

Seniors : 1er Ragot, I.C. Rochelais : 16,5 ; 2e Gallien, I.C.R. : 15,5 : 3e Girard, I.C.R. : 15.

Maillot jaune : Gallien, I.C.R. : 29.

Comité de Provence :

Juniors : 1er Rizzollo, H.C. Marseille : 20 ; 2e Maurel, A.H.C.C. Aix : 16 ; 3e Rizzollo, H.C. Marseille : 15.

Maillot jaune : Maurel, H.C.C. Aix : 36.

Seniors : 1er Monnerie, A.S. Cadarache : 26,5 ; 2e Marie, C.H.C. Marignane : 24,5 ; 3e Petrucci, H.C. Marseille : 18.

Maillot jaune : Truc, H.C.C. Aix : 41.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1er Kral, J.C. Figeac : 12 ; 2e Caventou, J.C. Figeac : 11 ; 3e Fenouil, J.C. Figeac : 10.

Maillot jaune : Fenouil, J.C. Figeac : 21.

Seniors : 1er Laborie, J.C. Figeac : 14 ; 2e Richen B., J.C. Figeac : 13 ; 3e Reding, J.C.F. : 10.

Maillot jaune : Laborie. J.C. Figeac : 19.

Finale Nationale du Tournoi des Clubs

Division Excellence

- 3 hommes par équipe de club,
- chacun de ces hommes tire sur l'un des trois mouvements olympiques et dispose de trois essais,
- du total ainsi réalisé est soustrait le total des poids de corps.

Telle est, en résumé, la formule actuelle du tournoi des clubs dont la finale des six meilleures équipes françaises (5 en raison du forfait du Club de Montbéliard) avait lieu en soirée le 15 Mars dernier dans le magnifique ensemble sportif de Maisons-Alfort.

Parmi les quinze athlètes présentés devant un public.., dont l'effectif n'atteint pas celui des concurrents.., des performances de valeur sont attendues des Champions Steiner et Rollin de l'Association Sportive de la Préfecture de Police, de Terme de l'Athlétic Club Montpelliérain. Comme la victoire ne semble pas pouvoir échapper à l'équipe parisienne de l'Association Sportive de la Préfecture de Police, la lutte entre les équipes de Montpellier, Faches-Thumesnil, Montrouge et Nogent-le-Rotrou est observée avec intérêt.

Las, dès le développé, la compétition traîne en longueur en effet, par un hasard exceptionnel, tous les concurrents, en raison de leur poids de corps, de leur valeur sont d'un niveau très différent et chacun doit tenter successivement ses quatre essais. Nous voyons ainsi les quatre essais du Plume Gouin (Nogent-le-Rotrou) qui termine à 85 k, puis de l'ancien champion de France des Légers, Sanchez (Montpellier) qui, courageusement, malgré ses trente-huit ans, remplace un camarade de club défaillant, puis du Moyen Mangeant (Stade Municipal de Montrouge) qui, sans aucun entraînement depuis le début de la saison, ne peut trouver son équilibre et reste sur un premier essai de 100 k. Le Moyen Mallet (Thumesnil) tire lui aussi seul et après deux échecs avec 120 k, termine avec une bonne performance de 125 k. Enfin, le Mi-Lourd Rollin (A.S. Préfecture de Police) effectue une belle démonstration avec 125, 130, 135 k avant d'échouer avec 137 k 500.

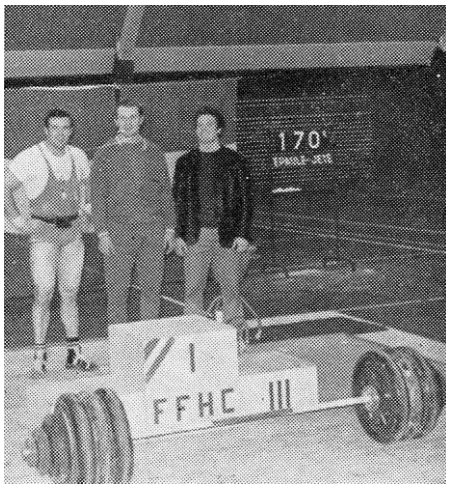

L'Équipe de l'A.S.P.P., vainqueur de la Finale du Tournoi des Clubs. De gauche à droite STEINER, VILLEJOUBERT, ROLLIN.

Le niveau d'ensemble des performances est bon dans le deuxième mouvement et quatre des cinq concurrents sont d'une valeur très voisine, ce qui permet l'intercalation de leurs essais. Le Léger De Jouvencel (Stade Municipal de Montrouge) termine le premier avec un excellent arraché de 100 k suivi bientôt par Plot (Nogent-le-Rotrou) qui, malgré de sérieux, ennuis articulaires réussit 105 k. Le Lourd-Léger de la police, Villejoubert suit de près avec 107 k 500 ainsi que le Mi-Lourd, Saint-Martory (Thumesnil) avec 110 k.

Le recordman de l'arraché des catégories Moyen et Mi-Lourd, Aimé Terme démarre alors avec 20 k de plus soit 130 k. Son mouvement paraît extrêmement aisé, le fléchissement des genoux au cours de la chute du corps étant loin d'être complet ! Cela nous promet, sans aucun doute, quelques belles tentatives contre les records. En effet, Terme, après un beau mouvement avec 135 k tente 137 k 500 afin d'améliorer son propre record des Mi-Lourds qu'il avait porté récemment à 136 k 500. C'est un nouveau succès, peut-être un peu moins parfait que les précédents car l'un des bras s'est légèrement fléchi pendant le relèvement mais le mouvement et le record sont très valables. Non content de cette magnifique performance, Terme tire ensuite 140 k et réussit le plus beau, le plus magnifique mouvement de la soirée dans un style irréprochable... 140 k avec quelque 2 k seulement de plus que la limite des Moyens, voilà qui classe notre compatriote dans le peloton de tête des meilleurs arracheurs mondiaux, le record d'Europe des Moyens étant toujours détenu par Kurentsov avec 142 k 500. Encore un petit effort de 3 k à gagner pour 2 k a perdre ! - et le record deviendra français.

A l'épaulé-jeté, les dirigeants de clubs s'affairent dans leurs calculs car il suffit parfois de quelques centaines de grammes pour gagner une ou deux places au classement par équipe. Letourneur, poids Moyen de Nogent-le-Rotrou et Caesemaeker, poids Léger de Faches-Thumesnil, terminent avec 135 k pour atteindre respectivement avec les performances de leurs coéquipiers les totaux de 325 k et 370 k soit, une fois faite la déduction des poids de corps, 119 k 700 et 142 k 400. Delpuech (Montpellier) et Rachel (Stade Municipal de Montrouge) jettent tous deux 150 k, épaulent 160 k en vue d'améliorer leur classement mais manquent le jeté : Montrouge atteint ainsi 350 k soit 123 k 700 tandis que Montpellier totalise 382 k 500 soit 133 k 700.

Steiner (A.S. Préfecture de Police) bien qu'il n'ait pas encore retrouvé la grande forme, parachève le succès assez facile de son équipe avec 170 k pour atteindre le total de 412 k 500 soit 156 k 400.

Le Club de Faches-Thumesnil se classe donc 2e devant l'Athlétic Club Montpelliérain, le Stade Municipal de Montrouge et l'A.S. de Nogent-le-Rotrou.

Le nombre relativement important d'équipes qui ont participé, cette année, à ce tournoi des clubs, prouve l'intérêt de telles compétitions même si, par la suite, la formule en est modifiée. L'esprit de club existe et a trouvé ainsi des occasions de se manifester, de se renforcer.

Georges LAMBERT,
Professeur d'E.P.S.,
Entraîneur National.

Nos joies, nos peines…

Naissances

Le Club Athlétique de Saint-Priest nous prie d'annoncer la naissance de Sandrina Sudour et de Nadine Saint-Cyr, filles de Pierre Sudour et de Jackie Saint-Cyr qui, pendant de nombreuses années, ont défendu avec honneur les couleurs de leur club.

Nos sincères félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux bébés.

Mariages

Le Comité d'Alsace nous fait part du mariage de trois de ses athlètes :

- Jean-Louis Vonthron, haltérophile de la Société Athlétique de Colmar avec Mlle Séraphine Capo-Chichi,

- Alphonse Jung, du Club Hanau 66, avec Mlle Agnès Steiner, cousine de l'International Fred Steiner,

- Ernest Walter, de l'A.S.P.T.T. de Strasbourg, avec Mlle Lucienne Dolt.

Tous nos vœux de bonheur à ces sympathiques jeunes mariés.

Nécrologie

M. Jules Dejonghe, Trésorier du Comité des Flandres, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

En cette pénible circonstance, nous présentons à M. Dejonghe, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

OFFRE D'EMPLOI

Le Secrétariat Fédéral recherche un Secrétaire ayant des connaissances en matière de comptabilité, apte à assurer, en partie, le travail administratif du Directeur Technique et la tenue des livres du Trésorier Fédéral. - Faire parvenir les candidatures et références à M. le Président de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc. Paris (2e).

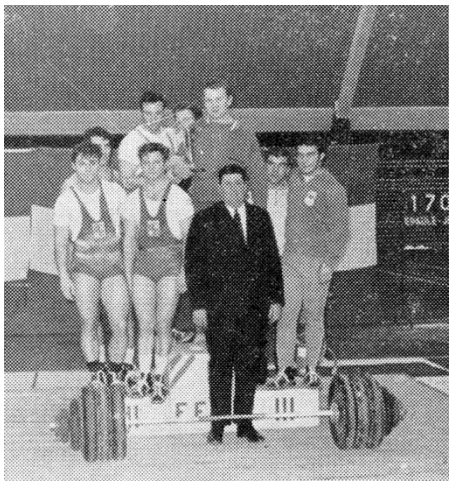

Les trois premières Équipes de la Finale du Tournoi des Clubs, Division Excellence.

A gauche : le C.O.S. Fâches. Thumesnil, au centre : l'A.S.P.P., à droite : l'Athlétic Club Montpelliérain.

R. LPZ. 2012 (2019)

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU TOURNOI DES CLUBS

Disputée le 15 Mars 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Développé deux bras	Arraché deux bras	Epaulé jeté	Total	Perfor-mances nettes
DIVISION EXCELLENCE à Maisons-Alfort						
1er : A.S. Préfecture de Police						
ROLLIN	82,9	137,500				
VILLEJOUBERT	86,6		107,500			
STEINER	90,4			170, -		
					412,500	153,500
2e : C.O.S. Faches-Thumesnil						
MALLET	77,4	125, -				
SAINT-MARTORY	81,9		110, -			
CAESEMAEKER	68,2			135, -		
					370, -	142,500
3e : Athlétic Club Montpelliérain						
SANCHEZ	68,1	92,500				
TERME	77,1		140, -			
DELPUECH	103,5			150, -		
					382,500	133,800
4e : Stade Municipal de Montrouge						
MANGEANT	72,9	100, -				
DE JOUVENCEL	67,5		100, -			
RACHEL	85,9			150, -		
					350, -	123,700
5e : A.S. Saint-Jean Nogent-le-Rotrou						
GOUIN	55,8	85, -				
PLOT	76,3		105, -			
LETOURNEUR	73,1			135, -		
					325, -	119,800
DIVISION HONNEUR à Beauvais						
1er : Club Haltérophile de Lunéville						
BEEKHUIZEN	57,1	90, -				
MARCHAL	58,6		90, -			
ROUCHEL	68, -			135, -		
					315, -	131,300
2e : Amiens Sporting Club						
FIRMIN	86,8	107,500				
HORUS	67, -		90, -			
MAIER	75,7			162,500		
					360, -	130,500
3e : Union Haltérophile Vichyssoise						
MORAND	67,2	97,500				
BECK	67,3		107,500			
THONIER	71,2			130, -		
					335, -	129,300
4e : Société de Gymnastique, Tir et P.M. d'Angers						
BOURDET	77,8	112,500				
LEBREC	66,6		95, -			
LEGUY	59,4			125, -		
					332,500	128,700
5e : Sporting Club Tête de Cheval - Loos						
BAUVIN	65,2	92,500				
SCHERPEREEL	83, -		97,500			
LÉVECQ	105,4			175, -		
					365, -	111,400
6e : Maison des Jeunes de Chambéry						
TOUR	79,3	0, -				
CHEVALIER	76,5		95, -			
ZAGO	82,5			140, -		
					232,500	- 5,8

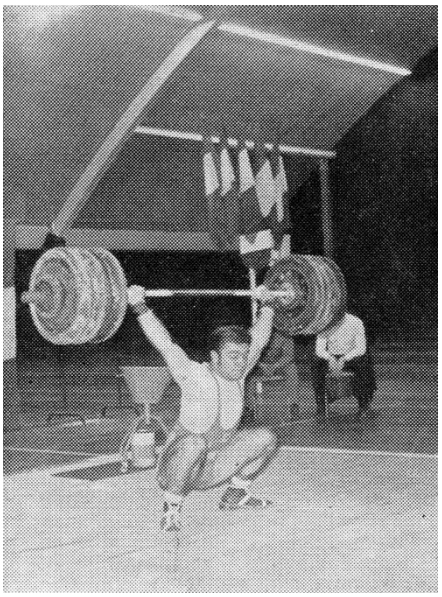

Un nouvel exploit de TERME : 140 k à bout de bras, arrachés dans un style irréprochable, nouveau record de France, catégorie Mi-Lourds.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France 3e série par équipes

1er : U.S. Métro : Mingella, Debureaux. Ricoul, Samson, Ehlé = 1.350 k.

2e : S.C. Neuilly : Rochard, Curty, Leduc, Colinet, Ghoumari = 1.295 k.

3e : Courbevoie Sports : Navaro, Paineau, Giuliani, Choukroun, Soudé = 1.287 k 500.

4e : S.A. Montmartroise : Bretagne, Legros, Bresson, Ruffinel, Marchal = 1.285 k.

5e : E.S. Viry-Châtillon : Gaurat, Jamesse, Rigaud, Gros, Grimault = 1.260 k.

***

Rencontre Amicale Orléanais - Île-de-France

à Tours, le dimanche 23 Mars 1969

Malgré une défection de dernière minute pour l'Île-de-France (Coq), la première rencontre amicale Orléanais - Île-de-France a pu se dérouler comme prévu grâce à la compréhension et à la sportivité du Comité organisateur.

Les performances officielles des équipiers de l'Orléanais ont influencé le choix et la composition de notre formation, ceci, de manière à équilibrer la rencontre et offrir à certains athlètes la possibilité de défendre nos couleurs.

Si je m'en réfère aux bruits de couloir, l'organisation n'a présenté aucune faille puisque nos hôtes avaient même prévu une réception officielle à l'Hôtel de Ville. Cette épreuve s'est donc déroulée sur 6 hommes (moins coq) au total soulevé par l'équipe.

Les résultats ci-après permettent de constater combien la lutte fut dure.

Nous sommes heureux de notre victoire et nos félicitations vont conjointement aux deux équipes pour leur excellent comportement.

Le C.T.R.

/

Résultats

	Orléanais	Île-de-France
	Kilos	Kilos
Plumes :		
Blaireau :	292,500 - Courtois :	270
Légers :		
Belleville :	312,500 - Faucher :	300
Moyens :		
Letourneur :	350 - Kaminski :	212,500 (0 à E.-J.)
Mi-Lourds :		
Tisseur :	320 - Lestavel :	340
Lourds-Légers :		
Tornetto :	310 - Decugnières :	410
Lourds :		
Millet :	302,500 - Léon :	372,500
	1.887,500	1.905

(*suite page* 16)

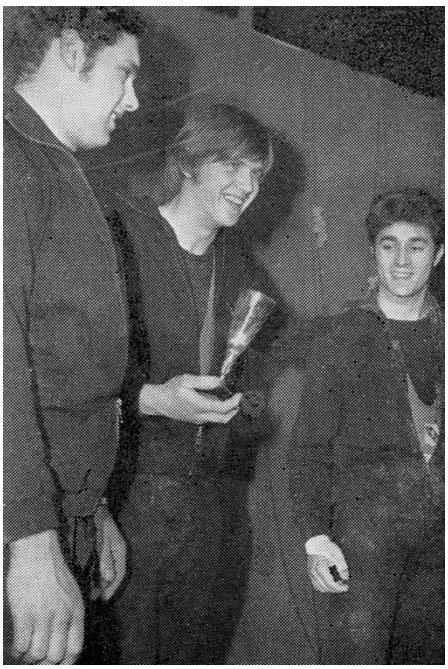

Des jeunes qui promettent : BAILLET, PICARD et HUGHES - sociétaires du Stade Auxerrois - souriants après leur victoire facile dans la Division « Juniors » au Tournoi des Clubs.

Noms des concurrents	Poids de corps	Développé deux bras	Arraché deux bras	Epaulé jeté	Total	Performances nettes
DIVISION PROMOTION à Strasbourg						
1er : Sporting Club Navis Grenoble						
GOMEZ	81,7	120, -				
DURAND	70,6		105, -			
GIRAUD	77,1			140, -		
					365, -	135,600
2e : Société Athlétique d'Enghien						
FOURRIER Yves	60,8	110, -				
COURTOIS	61,3		85, -			
FOURRIER J.-Cl.	68,1			135, -		
					330, -	130,800
3e : Cercle Culturiste Saint-Médard-en-Jalles						
DUPAU	64,4	100, -				
SAYNAC	70, -		92,500, -			
CAZEAUX	92,6			165, -		
					357,500	130,500
4e : A.S. Électricité de Lille						
THIEFFRY	69,4	105, -				
DEMONSEL	90, -		125, -			
DUTHILLEUX	90,5			135, -		
					365, -	115,100
5e : Stade Porte Normande Vernon						
CARLIER	80, -	95, -				
RENAUD A.	78,1		107,500			
RENAUD B.	86,1			120, -		
					322,500	78,300
6e : A.S. Monaco						
CASANOVA	59, -	0, -				
GROSSO	79,6		102,500			
LEENS	73,5			125, -		
					227,500	15,400
DIVISION JUNIORS à Auxerre						
1er : Stade Auxerrois						
BAILLET	82,1	120, -				
PICARD Alain	78,2		107,500			
HUGUES	63,9			115, -		
					342,500	118,200
2e : Vaillante de Saint-Quentin						
ERMACORA	55,3	80, -				
LENAIN	66,1		90, -			
RZEPKA	59,1			95, -		
					265, -	84,500
3e : Société Haltérophile et Culturiste Haguenau						
ANTONI	66,1	87,500				
MEYER	61, -		70, -			
WALT	66,5			110, -		
					267,500	74,900
4e : Club Sportif d'Alençon						
RUIZ	57,4	60, -				
CORNEILLET	51,3		65, -			
VÉRINE	69,7			97,500		
					222,500	44,100
5e : Stade Olympique de Calais						
MELCKMANS	64,1	77,500				
TILLIER	72,2		0, -			
LUTIC	59,4			100, -		
					177,500	-17,200

Classement National du Prix Fédéral de Printemps

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 8 et 9 Mars 1969

JUNIORS

Poids Coqs

1.	COZERET (53,3) Sporting Club de Neuilly	252,500
2.	ERMACORA (54,2) La Vaillante de St-Quentin	247,500
3.	CORNEILLET (51,4) Club Sportif d'Alençon	212,500

Poids Plumes

1.	CASANOVA (59,2) A.S. Monaco	287,500
2.	LESAGE (59,4) Ilets Sports Montluçonnais	285, -
3.	BUATOIS (57,9) A.S.P.T.T. Nancy	260, -
4.	SCHMITT (58,2) Soc. Athlétique Colmarienne	257,500
5.	LUTIC (59,3) Stade Olympique de Calais	250, -
6.	DIACRE (58,7) A.S. Gournaisienne	240, -
7.	RZEPKA (59,3) La Vaillante de St-Quentin	230, -

Poids Légers

1.	DELVALLEZ (66) A.S.P.T.T. Lille	295, -
2.	GALLAND (64,5) Union Sportive Dijonnaise	290, -
3.	DELVALLEZ (65,4) A.S.P.T.T. Lille	287,500
4.	GRICOURT (65,9) Amiens Sporting Club	282,500
5.	RECCHIA (66,9) A.S. Montferrandaise	280, -
6.	HUGUES (63,9) Stade Auxerrois	277,500
7.	PICHON (64,6) Club Sportif Cheminots du Mans	267,500
8.	LENAIN (66,3) La Vaillante de St-Quentin	265, -
9.	LEBRAS (64,8) Stade Porte Normande Vernon	250, -

Poids Moyens

1.	COUSSIN (75) Etoile Sportive Tavel	340, -
2.	WINCKEL (73,5) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	305, -
3.	COFFIN (73,4) La Montluçonnaise	290, -

Poids Mi-Lourds

1.	PICART A. (79) Stade Auxerrois	330, -
2.	RUIZ (76) Olympique Grande-Synthe	322,500
3.	DEMOND (81,4) Haltér. Club Villefranche/Saône	302,500

Poids Lourds-Légers

1.	CONUS (88,2) Stade Auxerrois	345, -
2.	BAILLET (83,5) Stade Auxerrois	332,500

SENIORS

Poids Coqs

1.	MOREAU (52) Electr. Club Omnisp. St. Afrique	260, -
2.	GRONGNARD (55,5) Athlétic Club Melunais	260, -
3.	COUVRAND (55,8) Nantes Étudiants Club	255, -
4.	DESFEUILLET (56) Haltéro Culturiste Lyonnais	240, -
5.	CURETTI (51,6) A.S. Monaco	235, -
6.	BERNAVER (55,7) Soc. Athlétique Colmarienne	220, -
7.	LEMONNIER (54,6) A.S. Gournaisienne	200, -

Poids Plumes

1.	BERRUYER (59,6) Union Gymn. Athlét. Péageoise	282,500
2.	MV (56,1) Stade Municipal de Montrouge	275, -
3.	REGERAT (59) La Montluçonnaise	267,500
4.	ANDRÉ (59,1) U.S. Cheminots Marseille	267,500
5.	DIGNAN A. (56,9) Union Athlétique Tarbaise	265, -
6.	NIVAULT (59,1) Athlét. Club Maisons-Alfort	262,500
7.	ALFONSO (58,5) Soc. Athlét. Montmartroise	260, -
8.	HERAULT (59,1) Club Amat. Instit. Cult. Rochelais	237,500

Poids Légers

1.	ROUCHEL (67) Club Haltérophile Lunéville	322,500
2.	AUBRY (66,4) Cercle Haltérophile Reyland Nancy	317,500
3.	BELLEVILLE (67,1) Étudiants Club Orléanais	315, -
4.	MORAND (67,2) Union Haltér. Vichyssoise	312,500
3.	POVER (67,5) Maison Jeunes Monnaie Romans	307,500
6.	NOURRY (62,3) La Vaillante de St-Quentin	305, -
7.	PEIGNOT (67,3) Stade Municipal Montrouge	305, -
8.	LAMBERT (67,5) Alliance Sportive Ste-Savine	302,500
9.	LACROIX (65,6) Club Sportif Alençon	300, -
10.	LEBREC (67,1) Soc. Gymnastique Angers	300, -
11.	HORUS (67,4) Amiens Sporting Club	297,500
12.	BOUREAU (61,2) Union Sportive Tours	295, -
13.	DOMBES (65,4) Jeune France Bourgoin-Jallieu	295, -
14.	BORTOT (67,5) Sporting Club Navis Grenoble	295, -
15.	GRIT (66,8) Stade Croisicais	292,500
16.	SPIGA A. (66,8) L'Omanaise	290, -
17.	DUPAU (64,1) Cercle Cultur. St-Médard-en-Jalles	285, -
18.	SQUINQUEL (65,8) Soc. Athlétique Montmartroise	285, -
19.	PAULETTE (67,5) Cercle Cult. Halt. Bas-Berry	285, -
20.	LOISEAU (65,5) La Française de Besançon	282,500
21.	DOUET (63,3) Club Sportif d'Alençon	280, -
22.	BORNEQUE (65) Cercle Haltér. Reyland Nancy	277,500
23.	SAVOY (62,5) Maison Jeunes Chambéry	257,500

Poids Moyens

1.	LAMBERT G. (74,8) U.S. Municipale de Gagny	332,500
2.	DUPREY (75) A.S.P.O. Midi Bordeaux	330, -
3.	DUFAYS (69,9) Club des Lutteurs Sparnaciens	327,500
4.	DE JOUVENCEL (67.8) Stade Munic, de Montrouge	325, -
5.	GROS ABADIE (74,8) Haltér. Club du Comminges	325, -
8.	MAUBERT (68,8) Stade Olympique de Calais	320, -
7.	MOLLE (72,9) Cercle des Sports d'Homécourt	320, -
8.	CAILTON (75) Union Haltérophile Vichyssoise	320, -
9.	TISSEUR (75) Club Halt. Cult. Châteauroux	315, -
10.	MACAREZ (72,6) Soc. Athlétique Montmartroise	312,500
11.	JACOBY (73,2) Soc. Gymnastique d'Angers	310, -
12.	NEPPEL (74.2) Haltérophile Club Douaisien	310, -
13.	BULLY (72,8) Stade Municipal de Montrouge	302,500
14.	TREFOUEL (73,6) Maison Jeunesse Région Elbeuf	300, -
15.	CHAUBET (74,3) A.S. Municipale de Nîmes	300, -
16.	LE GLOANEC (70,2) Stade Munic, de Montrouge	292,500

Poids Mi-Lourds

1.	PAQUET (82,5) La Montluçonnaise	352,500
2.	KAMINSKI (76) Paris Université Club	345, -
3.	WOJCIK (77) A.S. Jovicienne	345, -
4.	MULLER (79,4) Soc. Athlétique Montmartroise	345, -
5.	COSTEDOAT (77,9) Soc. Athlétique Montmartroise	340, -
6.	JACQUET (79) U.S. Métro Transports	337,500
7.	SCHERPEREEL (82,5) Sport. Cl. Tête Cheval Loos	337,500
8.	CALCOEN (78,8) Olympique Grande-Synthe	335, -
9.	GIRAUD (76,2) Sporting Club Navis Grenoble	332,500
10.	POLOTTI (80,5) A.S. Montferrandaise	332,500
11.	SMOLAREK (79,8) Nantes Étudiants Club	330, -
12.	POLIAS (80) Halt. Club Port-St-Louis-du-Rhône	330, -
13.	BONNEAU (81) A.S. Culturelle Vélizy-Villacoublay	330, -
14.	PICHEROT (79,1) Maison Jeunesse Région Elbeuf	327,500
15.	DUDORET (81,4) Maison Jeunes Chambéry	327,500
16.	DEUDE (77,9) Sporting Club Navis Grenoble	315, -
17.	LECAREUX (82,1) Haltérophile Club Compiégnois	312,500
18.	DOREY (82,5) Athlétic Club Châlonnais	312,500
19.	GAUFFRETEAU (79,7) Cl. Sp. Artist. Châtellerault	310, -
20.	YOTNDA (77) A.S. Montferrandaise	305, -
21.	CARNAT (80,5) Soc. Gymnastique Angers	305, -
22.	MYAUX (81,7) Haltérophile Club Compiégnois	305, -
23.	FISCHER (79) A.S.P.T.T. Nancy	300, -
24.	ZIDARIC (77,9) Cercle Michelet Orléans	290, -
25.	CARLIER (80,7) Stade Porte Normande Vernon	290, -

Poids Lourds-Légers

1.	VILLEJOUBERT (87,1) A.S. Préfecture de Police	370, -
2.	PERELMANN (89,9) Sporting Club de Neuilly	360, -
3.	LAREE (84,2) Évreux Athlétic Club	350, -
4.	PECQUEUX (87,9) Stade Olympique de Calais	335, -
5.	LESIEUR (89) Club Lutteurs Sparnaciens	332,500
6.	COUTANT (85,8) Soc. Gymnastique d'Angers	330, -
7.	LANG (89,5) Club Haltérophile Lunéville	325, -
8.	CIBRON (88,4) Nantes Étudiants Club	320, -
9.	BERNARD (88) Cercle Michelet Orléans	310, -
10.	DOTTO (88) École Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies	302,500

Poids Lourds

1.	BESNIER (107) Sporting Club de Neuilly	395, -
2.	DULOQUIN (108) Club Culturiste de Reims	387,500
3.	CAPDEVILLE (94,5) Sporting Club de Neuilly	375, -
4.	LEFEVRE (111) Sporting Club de Neuilly	375, -
5.	LEON (103) U.S. Métro Transports	370, -
6.	SPANO (91) U.S. Cheminots Marseille	365, -
7.	HABIERA (95,6) A.S. Usinor Montataire	355, -
8.	CARITEY (91,7) Union Mâconnaise	345, -
9.	SIMONET (102) Évreux Athlétic Club	335, -

ÉTRANGERS

Poids Plumes

1.	LIMANNI (60) A.S. Jovicienne	270, -
2.	SILVA (59,1) V.G.A. Saint-Maur	260, -

Poids Mi-Lourds

1.	ZANDER (81) Union Sportive Toul	337,500

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL DE PRINTEMPS

disputée à Lunel, Amiens et Vernon, le 29 Mars 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
JUNIORS						
Poids Coqs						
1. ERMACORA	56 k	Vaillante Saint-Quentin	80, -	70, -	100, -	250 k
2. COZERET	54 k 100	Sporting Club Neuilly	72,500	75, -	100, -	247 k 500
Poids Plumes						
1. BUATOIS	57 k 500	A.S.P.T.T. Nancy	82,500	75, -	100, -	257 k 500
2. LESAGE	58 k 100	Ilets Sports Montluçon	77,500	70, -	95, -	242 k 500
3. LUTIC	58 k 300	Stade Olymp. Calais	67,500	72,500	95, -	235 k
N. Cl. CASANOVA	58 k 500	A.S. Monaco	0, -	—	—	—
Poids Légers						
1. DELVALLEZ Daniel	66 k	A.S.P.T.T. Lille	105, -	82,500	115, -	302 k 500
2. GALLAND	65 k 100	U.S. Dijonnaise	85, -	82,500	125, -	292 k 500
3. DELVALLEZ Didier	67 k 500	A.S.P.T.T. Lille	90, -	87,500	112,500	290 k
4. HUGUES	63 k 600	Stade Auxerrois	85, -	82,500	110, -	277 k 500
5. GRICOURT	65 k	Amiens Sport. Club	77,500	85, -	105, -	267 k 500
Poids Moyens						
1. WINCKEL	71 k 800	Soc. Gymn. Pfaffenhoffen	95, -	82,500	112,500	290 k
2. COFFIN	72 k 700	La Montluçonnaise	82,500	85, -	112,500	280 k
Poids Mi-Lourds						
1. RUIZ	76 k 300	Olympique Grande-Synthe	100, -	105, -	127,500	332 k 500
2. PICART	77 k 500	Stade Auxerrois	90, -	105, -	130, -	325 k
Poids Lourds-Légers						
1. CONUS	88 k 100	Stade Auxerrois	102,500	87,500	132,500	322 k 500
SENIORS						
Poids Coqs						
1. MOREAU	52 k	Electr. Cl. Omnisports	77,500	75, -	102,500	255 k
2. GRONGNARD	54 k 900	Athl. Club Melunais	75, -	80, -	100, -	255 k
Poids Plumes						
1. BERRUYER	59 k 100	U.G.A. Péageoise	85, -	90, -	117,500	292 k 500
2. REGERAT	59 k500	La Montluçonnaise	85, -	72,500	102,500	260 k
Poids Légers						
1. ROUCHEL	67 k 500	C.H. Lunéville	105, -	105, -	130, -	340 k
2. BELLEVILLE	67 k 200	Et. C. Orléanais	95, -	90, -	115, -	300 k
3. AUBRY	64 k 800	C.H. Reyland	95, -	85, -	115, -	295 k
Poids Moyens						
1. LAMBERT G	74 k 900	U.S. Gagny	92,500	102,500	130, -	325 k
N. Cl. DUPREY	75 k	A.S.P.O.M. Bordeaux	0, -	—	—	—
Poids Mi-Lourds						
1. WOJCIK	76 k	A.S. Jovicienne	107,500	102,500	132,500	342 k 500
2. KAMINSKI	73 k 500	Paris Univers. C.	110, -	100, -	125, -	335 k
N. Cl. PAQUET	82 k 100	La Montluçonnaise	0, -	—	—	—
Poids Lourds-Légers						
1. VILLEJOUBERT	86 k 500	A.S.P. Police	122,500	110, -	135, -	367 k 500
2. PERELMANN	90 k	Sporting Cl. Neuilly	105, -	100, -	145, -	350 k
3. LAREE	85 k 100	Évreux Athl. C.	112,500	100, -	135, -	347 k 500
Poids Lourds						
1. BESNIER	106 k 500	Sporting CL Neuilly	125, -	117,500	142,500	385 k
2. DULOQUIN	108 k 500	Club Cult. Reims	137,500	102,500	135, -	375 k
3. CAPDEVILLE	95 k	Sporting Cl. Neuilly	110, -	110, -	140, -	360 k

AVIS

La Fédération Algérienne d'Haltérophilie souhaite faire encadrer par un technicien français deux stages de trois semaines à Alger en Juin et en Juillet ou Août 1969.

Les frais de déplacement par avion et l'hébergement sont assurés par le Ministère des Affaires Étrangères.

Les Entraîneurs Fédéraux du 2e ou du 3e degré qui seraient intéressés sont priés d'adresser leur demande au siège fédéral le plus tôt possible.

(suite de la page 13*)*

Flandres - Île-de-France
Équipes « A »

Ce fut cette fois aux équipes premières de s'affronter dans la Salle Municipale de Marquette. Le résultat fut identique au match des équipes B, soit 5 victoires pour l'Île-de-France, à 2 pour les Flandres, handicapées une nouvelle fois par des forfaits.

Quoi qu'il en soit, le public fut ravi des performances réalisées. En ce qui concerne notre Comité, deux records de France et cinq records d'Île-de-France furent améliorés.

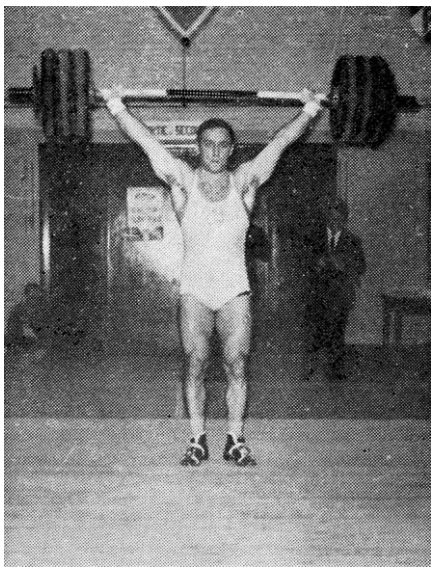

147 k 500 : nouveau record de France de l'arraché, catégorie Poids Lourds-Légers, réalisé par GOURRIER.

Gourrier qui battit avec 147 k 500 et 190 k les records de France et d'Île-de-France à l'arraché et à l'épaulé-jeté, Steiner, les records d'Île-de-France du développé et du total avec 155 k et 462 k 500, My, le record d'Île-de-France du total avec 277 k 500.

Nous remercions tous nos amis nordistes en bloc, de crainte d'en oublier, pour l'ambiance amicale qu'ils surent créer et les athlètes d'Île-de-France pour leur esprit d'équipe.

Résultats

Coqs. - 1. Meurat (F.), 90 + 95 + 105 = 290 - 2. My (I.-de-F.), 85 + 82,5 + 110 = 277,500.

Plumes. - 1. Fulla (I.-de-F.), 95 + 80 + 115 = 290 - 2. Joye (F.), 70 + 75 + 95 = 240.

Légers. - 1. Caesemaeker (F.), 110 + 95 + 135 = 340 - 2. Muller (I.-de-F.), 110 + 100 + 127,5 = 337,500.

Moyens. - 1. Barroy (I.-de-F.), 117,5 + 112,5 + 150 = 380 - 2. (F.), pas de Moyen.

Mi-Lourds. - 1. Rollin (I.-de-F.), 125 + 120 + 155 = 400 - 2. Hennuyer (F.), 117,5 + 117,5 + 145 = 380.

Lourds-Légers. - 1. Gourrier (I.-de- F.), 150 + 147,5 + 190 = 487,5 - 2. Demonsel (F.), 135 + 120 + 155 = 410.

Lourds. - 1. Steiner (I.-de-F.), 155 + 132,5 + 175 = 462,5 - 2. Lévecq (F.), 142,5 + 132,5 + 0 = Éliminé.

R. TOURNIER.

- Société de Groupages Routiers sur toute la France.
- Service rapide de livraisons à domicile.
- Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S. A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone industrielle

14 bis, rue Montgolfier - 93 - Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

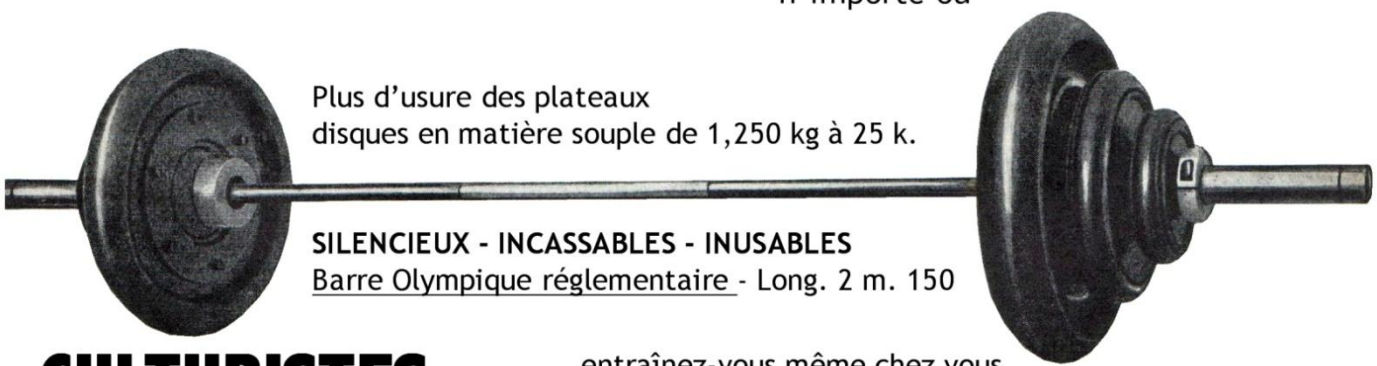

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

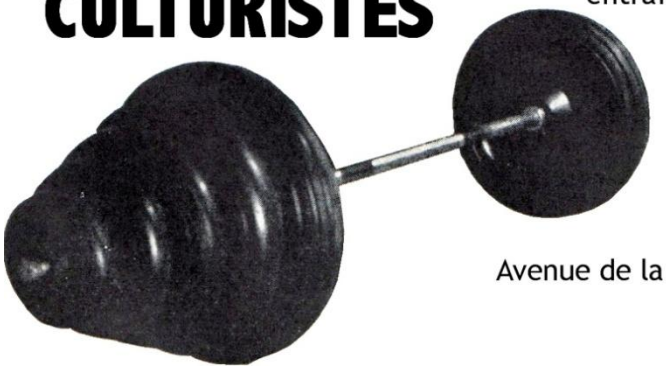

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 254

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Mai
1969

Le numéro : 1 F

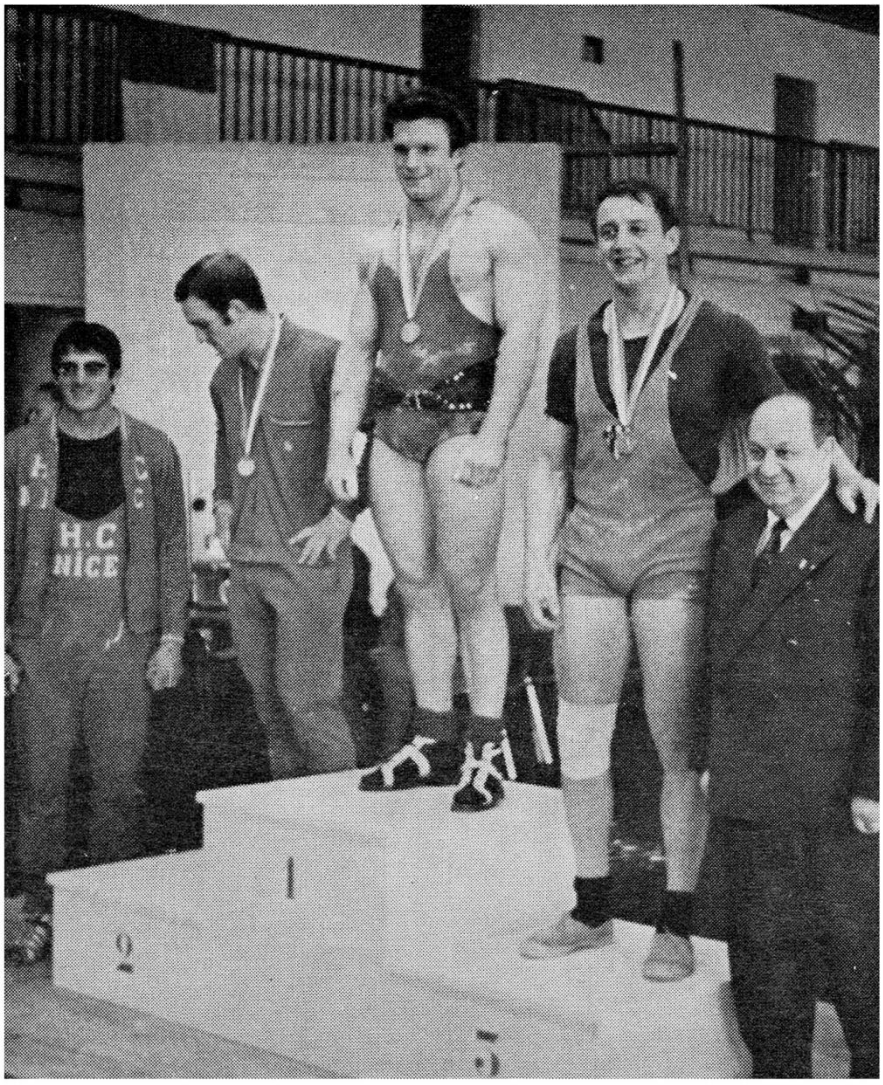

Document original : Raymond Lopez

Continent Sports

MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président ..... 3 et 4

Compétitions fédérales saison sportive 1969-70 .....4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11

Dans nos Comités Régionaux 11

Nouvelles Internationales..... 11

Classement général du Championnat de France .....12 et 13

Ce que vous devez savoir :

Compétitions Internationales : Stages franco-allemands ..... 13 et 14

France - Grande-Bretagne de Force Culturiste 15

Classement général du Premier Pas Athlétique ..... 15, 21 et 22

Un très bel arraché en flexion par G. LAMBERT ..... 16 et 17

Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Juniors et Seniors ..... 18 et 19

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 19 Avril 1969 ..... 20 et 21

Classement général du Critérium national athlétique de Printemps ..... 22 et 23

Nos Joies, nos Peines 23

Compte rendu de stages ..... 23 et 24

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^er^ Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^e^)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Trois hommes contents :

HOUIN, LOPEZ, le Vice-président ASSO,
un autre qui paraît mûrir une revanche : AUBER,
entourent ROLLIN qui a bien gagné sa médaille de Champion de France.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 2^e^ trimestre 1969.

Le mot du Président

Le Comité de Direction, siégeant à Vichy le 11 Mai 1969, a adopté le plan quadriennal qui lui a été soumis par le Bureau Fédéral et a décidé de sa mise en application à partir du 1er Octobre prochain.

Ce plan ne pouvant être publié qu'au mois de Juin, il m'a paru urgent de porter à la connaissance de chacun le règlement des compétitions fédérales de la prochaine saison sportive, que vous trouverez dans le présent numéro, et de vous exposer l'orientation qu'il est envisagé de donner à la politique fédérale, telle que je l'ai présentée à l'Assemblée Générale.

PRÉSENTATION

DU PLAN QUADRIENNAL

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour la première fois depuis sa fondation, la F.F.H.C. est assurée que ses organes de gestion - Comités Directeurs de la fédération et des régions - fonctionneront désormais pendant quatre ans au moins.

Cette stabilité est la condition essentielle d'une politique efficace. Pour être fructueuse, il faut, de plus, que celle-ci soit tracée pour la durée du mandat des élus fédéraux et régionaux.

Définition des objectifs, détermination des moyens doivent résulter d'un programme d'action d'une égale durée. C'est à quoi prétend le plan quadriennal qui est proposé.

Avant d'en indiquer les grandes lignes, il convient de préciser les raisons pour lesquelles le plan déborde, d'une année, sur la durée du mandat de ceux qui auront à en décider et à le mettre en application.

Les Fédérations dirigeantes sont délégataires du Ministre chargé d'élaborer la politique sportive de l'État. Elles ont donc pour mission de la mettre en œuvre au moyen de l'aide que leur fournit l'administration de tutelle.

Après Mexico, la Direction de l'Éducation Physique et des Sports a imprimé à la doctrine sportive une orientation précise : accentuation des efforts au profit de la masse. Cette doctrine est celle que nous voulions préconiser. Il nous est donc facile d'en prévoir l'application.

Eu conséquence, peu après l'élection pour quatre ans du Comité de Direction, son Président, votre serviteur, dépositaire du pouvoir fédéral, et le Directeur Technique, responsable des plans d'expansion de l'Haltérophilie, se sont mis à l'étude d'un plan d'action.

Un avant-projet a été diffusé dans les provinces, en deux documents, le 10 et le 27 Mars. La Commission sportive et la Commission des provinces, réunies le 12 Avril, ont formulé des observations qui ont été examinées le 19 Avril par le Bureau Fédéral. Le projet qui en est résulté a été soumis, le 30 Avril à tous ceux qui sont concernés, avant qu'une décision définitive du Comité de Direction le mette en application le 1er Octobre 1969.

A cette date, la durée du mandat des élus fédéraux et régionaux ne sera plus que de trois ans. Pourquoi, alors, un plan quadriennal et non pas triennal ?

Parce que les Comités de Direction des Fédérations sont élus à partir du début d'une année civile et que notre saison sportive est à cheval sur deux années civiles.

En d'autres termes, parce que l'équipe qui sera élue fin 1972 n'entrera en fonction que le 11, Janvier 1973 et qu'à cette date la saison sportive 1972-1973 sera en plein déroulement Il nous appartient donc de prévoir la réglementation de la dite saison 1972-1973 car la nouvelle équipe ne pourra matériellement pas modifier profondément le calendrier en cours de saison.

C'est donc parce que nous pensons que nous ne pouvons nous permettre d'envisager de perdre une année dans la tâche à entreprendre, qui est énorme, et qu'il faut, dans une action soutenue de vaste envergure, une unité de temps assez longue pour que le programme de cette action permette d'avancer suffisamment loin après sa mise en œuvre.

C'est encore parce que nous pensons également qu'en matière de structure d'administration et d'animation et en matière de prospection de masse, les objectifs primaires ne pourront être atteints dans l'année qui marquera la fin du mandat résultant de l'Assemblée Générale du 8 Décembre 1968.

Voilà pourquoi le plan est quadriennal.

L'objectif majeur du plan est l'augmentation massive du nombre des pratiquants haltérophiles.

Deux actions fondamentales sont dirigées vers ce but capital pour l'avenir de l'haltérophilie.

La première consiste à intervenir dans les activités physiques et sportives obligatoires des jeunes, celles auxquelles ils sont soumis dans les établissements d'enseignement et dans les corps de troupe. Pour agir dans ces deux secteurs, l'Haltérophilie dispose d'un atout incomparable : l'utilité que reconnaissent aujourd'hui les praticiens du sport de transférer les techniques d'entraînement de notre spécialité aux techniques de préparation à la compétition, dans toutes les disciplines olympiques. Ce transfert, c'est la musculation.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de l'haltérophilie telle qu'elle se pratique dans les compétitions mais des procédés de préparation foncière de nos athlètes, dépouillés des règles d'arbitrage et d'une partie des principes techniques.

Ce qui importe c'est de faire profiter la masse des adolescents de ce que notre discipline, rationnellement adaptée, est la seule à offrir d'abord dans la correction des graves déficiences physiologiques de la plupart des jeunes, ensuite dans la préparation athlétique des sportifs.

Il est désormais peu contestable que les programmes scolaires feront une place de plus en plus large aux activités physiques et à l'initiation sportive des quelque huit millions de garçons qui sont à l'École ou à la Faculté.

Par ailleurs la nouvelle doctrine du sport militaire qui sera mise en application à partir de 1970 va concerner un demi-million de jeunes dans les corps de troupe.

M. Figer, Inspecteur principal pédagogique de la Jeunesse et des Sports, délégué de l'inspection pédagogique auprès de la F.F.H.C., et le Colonel Coumetou du Service Interarmées de l'entraînement physique et sportif doivent participer cet après-midi à la réunion du Comité Directeur. Ils souligneront eux-mêmes l'importance de la coopération très étroite qui doit désormais marquer les rapports avec les services administratifs qu'ils représentent.

La F.F.H.C. deviendra l'une des grandes fédérations françaises si elle sait se donner une dimension plus large et une mission d'assistance à la communauté sportive.

Tel est l'objectif ambitieux que le plan se propose d'approcher, sinon d'atteindre en 1973.

En résumé, il faut que tous ceux qui, dans les rangs fédéraux, se sentent responsables de l'éducation de notre jeunesse, soient persuadés de cette vérité : c'est à l'extérieur de nos clubs que se fera ou ne se fera pas la promotion de l'Haltérophilie.

Il n'en reste pas moins vrai, cependant, que l'action qu'il nous revient d'engager dans nos clubs conditionnera en grande partie le succès de celle que nous devons entreprendre au dehors.

L'objectif à atteindre d'ici 4 ans est clair : donner l'esprit de compétition aux garçons qui ont déjà une licence à la F.F.H.C. ou qui la prendront, car c'est dans le goût ardent de la lutte que se forge l'idéal de dépassement que le sport porte en lui.

Les calendriers des compétitions fédérales doivent, par conséquent, jusqu'en 1973, donner la priorité aux épreuves de masse réservées aux jeunes, aux débutants. Certes, nos meilleurs athlètes ne sauraient être laissés dans l'oubli, mais ce n'est pas à eux qu'il faut réserver l'essentiel des énergies et des moyens. L'ascension de l'élite nationale vers le sommet de la hiérarchie mondiale sera l'œuvre prioritaire de ceux qui seront élus en 1972. Il revient à ceux qui ont à appliquer le plan actuel, d'ensemencer le terrain, de faire lever le grain pour que leurs successeurs récoltent les moissons glorieuses que donnera le blé, qu'eux mêmes n'auront vu peut-être qu'en herbe.

La politique fédérale axée sur l'intéressement des jeunes à la compétition suppose donc :

- que les compétitions inscrites dans les deux calendriers précédents : le Mini et le Maxi-Palmarès soient développées au maximum et suivant la même formule que celle des autres compétitions (éliminatoires et finales) ;
- que six épreuves au moins soient réservées, dans la saison sportive, aux athlètes non classés et aux athlètes de 4e série et cinq épreuves aux athlètes de 3e série ;
- que les compétitions par équipes soient développées et conçues pour en faire des épreuves de masse, simples, courtes et efficaces du point de vue pédagogique, c'est-à-dire en permettant aux clubs d'engager au Tournoi des clubs trois équipes de 4 athlètes, sur l'arraché et l'épaulé-jeté, dont au moins un Junior dans 2 des trois équipes ainsi qu'en imposant au moins 3 Juniors dans l'équipe des Comités engagée au Championnat des Comités, et en opposant les deux meilleures équipes régionales à des équipes étrangères ;
- que des Tournois par catégorie soient confiés à des Comités ou à des Clubs qui présenteront leurs athlètes d'élite face aux haltérophiles français de classe internationale et mondiale et, éventuellement, à des vedettes étrangères.

Cependant, une telle politique ne peut être fructueuse qu'autant que les Comités régionaux et les Clubs sont en mesure de l'appliquer à leurs besoins propres, et suivant des modalités conformes à leurs moyens d'action.

Ce sera donc une nécessité pour la Fédération d'aménager ses structures de direction de façon que les décisions soient prises le plus près possible du lieu où l'on a les éléments pour juger.

Ce qui va importer, en définitive, c'est la volonté de libérer l'initiative, de faire confiance aux animateurs à tous les niveaux.

En conséquence, les antennes les plus éloignées doivent avoir des responsabilités réelles et les responsables de ces antennes doivent pouvoir jouer une partie propre, donc être l'équivalent des dirigeants fédéraux.

L'application de ce système de gestion moderne implique que, dès la saison sportive 1969-1970 :

les Comités régionaux établissent a leur convenance, le calendrier des compétitions fédérales ouvertes aux athlètes non classés et de 4e série, qu'ils les organisent suivant la formule qui leur convient le mieux et en règlent tous les frais dans les limites qu'ils arrêtent eux-mêmes, qu'ils décident du nombre des finalistes s'il y a lieu et des conditions techniques de leur qualification ;

- que les compétitions réservées aux athlètes de et 2e séries soient, de même, décidées, organisées, financées par les Comités régionaux au sein d'organismes de liaison au niveau des groupes inter-Comités et des zones intergroupes ;
- que les trésoriers des Comités gèrent leur budget, approvisionné notamment par la Fédération, sans avoir à rendre compte immédiatement des dépenses ;
- que les conseillers techniques, qui sont des agents de coordination des zones, aient toute latitude pour assurer leur tâche ;
- que les stages de formation de cadres soient décentralisés au maximum.

En conclusion, les responsables régionaux auront intérêt à faire lever de nouvelles forces vives pour les aider dans les tâches accrues, mais nécessaires, qui les attendent dans l'œuvre exaltante de promotion de l'haltérophilie.

La décentralisation, pièce maîtresse de la participation est l'outil indispensable qui doit forger le succès. Mais la décentralisation a des règles strictes qui nous apprennent spécialement qu'elle n'est effective que si une responsabilité proportionnelle au pouvoir de décision dont chacun dispose est supportée à tous les niveaux en toute connaissance des risques qu'implique l'exercice de la responsabilité sincèrement acceptée.

C'est pourquoi, malgré toutes les difficultés rencontrées, que je connais, et qu'il sera nécessaire de surmonter, il faudra favoriser l'accès aux responsabilités de très jeunes dirigeants enthousiastes et capables. Les vocations ne manquent pas. Les découvrir, les exploiter, c'est affaire d'intelligence, de cœur et surtout de dévouement, ce dont, j'en suis persuadé, vous tous ne manquez pas.

Je terminerai mon « Mot », par deux informations.

1) Le règlement des compétitions fédérales de la prochaine saison sportive constitue la matière essentielle de ce numéro du Bulletin Fédéral. Certaines de ses dispositions sont à mettre en application au plus tard au mois de Juillet. Ce sont celles qui prescrivent aux Comités Régionaux, aux Comités-pilotes des groupes inter-Comités et des zones intergroupes, d'établir, chacun en ce qui le concerne, le calendrier des compétitions du premier trimestre, au moins, de la saison 1969-1970, et de l'adresser aussitôt au Secrétariat fédéral.

En effet, aux termes des articles 47 à 49 et 51 à 53 des règlements généraux, le Trésorier fédéral doit adresser aux Comités Régionaux ou aux Comités-pilotes, un mois au moins avant le 1er Octobre 1969, l'avis de crédit les informant de la subvention qui sera mise à leur disposition pour la saison, ainsi que la partie de cette subvention destinée aux compétitions du premier trimestre dont ils auront eux- mêmes fixé les dates et les conditions techniques.

Les Présidents des Comités-pilotes des groupes et des zones ont donc intérêt à provoquer, le plus tôt possible, la réunion des Conseils de régence prévue aux articles 5 et 11, dans les conditions fixées aux articles 8 et 14 (frais de déplacement).

2) Les compétitions internationales de la saison en cours font l'objet d'une information publiée dans ce numéro du bulletin par le Directeur Technique National.

La sévère limitation des crédits que la F.F.H.C. peut réserver aux compétitions internationales, oblige à prendre des mesures qui font appel au concoure financier des Comités, des Clubs et de « supporters » éventuels.

Je suis, que chacun en soit convaincu, absolument navré d'avoir dû prendre de telles dispositions concernant les épreuves de sélection, le déplacement de l'équipe de France à Varsovie, l'organisation de matches qui doivent avoir lieu en France.

On peut espérer que les activités internationales qui, chaque année, composeront cette partie importante du Plan Quadriennal, recevront un support financier beaucoup plus large.

C. Bovi.

Compétitions Fédérales

Saison sportive 1969-1970

Chapitre I : **Règlements généraux**

I - *Calendrier des compétitions.*

Observations préliminaires :

1. La saison sportive 1969-1970 commence le 11, Octobre 1969 et se termine le 30 Septembre 1970.

2. Le calendrier des compétitions fédérales commence le 4 Octobre 1969 et se termine le 21 Juin 1970. Néanmoins, ainsi qu'il résulte de l'article 15 ci- après, ces deux dates peuvent être déplacées pour certaines compétitions. Les neuf mois de la durée effective du calendrier fédéral sont divisés en trois trimestres qui prennent fin respectivement le 31 Décembre 1969, le 31 Mars 1970 et le 30 Juin 1970. Cette division répond aux nécessités de l'organisation des compétitions, telle qu'elle est réglementée au présent chapitre.

3. Les dates des compétitions fédérales, portées au calendrier ci-après correspondent aux deux derniers jours de la semaine. Il est toutefois vivement recommandé aux organes responsables de l'organisation des compétitions fédérales, de faire tenir le maximum d'épreuves le samedi, ou même les autres jours de la semaine, de façon à libérer les dimanches.

Le découpage géographique des comités régionaux et départementaux, la décentralisation des épreuves, par leur tenue simultanée en des lieux différents sont des pratiques à encourager et à développer, à charge aux comités de regrouper les résultats des épreuves.

4. Dans la présente réglementation, le terme « compétition » désigne les concours énumérés au chapitre II qui édicte les règlements propres à chacun d'eux ; le terme « épreuve » désigne les parties successives de ces concours, soit les éliminatoires et les finales.

5. Les comités régionaux d'Outre-mer sont soumis aux seules dispositions techniques des présents règlements.

Calendrier saisonnier (voir page 5).

II. *Constitution des Comités Régionaux, des Groupes Inter-Comités et des Zones Intergroupes.*

ARTICLE PREMIER. - Vingt-trois Comités Régionaux métropolitains correspondant chacun à une académie, dix Groupes Inter-Comités et trois Zones Intergroupes sont constitués ainsi qu'il résulte du tableau ci-après dans lequel les Comités- pilotes des Groupes Inter-Comités sont portés en caractères italiques.

Une décision prochaine du Bureau Fédéral dé-

ZONE NORD-OUEST	ZONE NORD-EST	ZONE SUD
Picardie } groupe Flandres } nord	*Champagne* } groupe Bourgogne } nord-est	*Pyrénées* Limousin } groupe Guyenne } sud-ouest
Hte-Normandie } groupe Bse Normandie } nord-ouest	*Alsace* } groupe Lorraine } est	*Languedoc* Dauphiné- } groupe Savoie } sud
Île-de-France } groupe Orléanais } centre	*Lyonnais* Auvergne } groupe Franche-Comté } centre-est	*Provence* } groupe Côte d'Azur } sud-est
Anjou Bretagne } groupe Poitou } ouest		

signera les Comités-pilotes des Zones Intergroupes.

III. - *Attribution des Comités Régionaux*.

ARTICLE 2. - Les attributions des Comités Régionaux sont celles qui sont édictées par les articles 15, 17, 35, 39, 40, 41, 43, 45 ci-dessous.

IV. - *Attributions des Comités-pilotes des Groupes Inter-Comités.*

ARTICLE 3. - Les attributions des Comités-pilotes des Groupes Inter-Comités sont celles qui sont édictées par les articles 15, 36, 41, 43, 54 et 58 ci-dessous.

ARTICLE 4. - Le rôle essentiel desdits Comités-pilotes dont découlent leurs attributions étant d'assurer la liaison des activités des Comités Régionaux qui composent les Groupes Inter-Comités, un organe de liaison est constitué au siège régional des Comités-pilotes : le Conseil de régence Inter-Comités.

ARTICLE 5. - Les Conseils de régence Inter-Comités sont composés comme suit :

- le président, faisant office de président du Conseil de régence, le secrétaire et le trésorier du Comité-pilote, ou leurs représentants ;
- deux membres du Comité de Direction du ou des Comités Régionaux rattachés audit Comité-pilote ;
- deux entraîneurs fédéraux, non membres d'un Comité de Direction régional ;
- le conseiller technique régional du Comité-pilote.

ARTICLE 6. - Les attributions des Conseils de régence Inter-Comités sont celles qui résultent des articles 15, 39, 40 et 45 ci-dessous.

ARTICLE 7. - L'agent de liaison du groupe Inter-Comités est le conseiller technique régional du Comité-pilote. Ses auxiliaires sont, à cet égard, les entraîneurs fédéraux du troisième degré qui, pour l'assister, peuvent être invités par l'agent de liaison à accomplir des missions à l'extérieur de leur Comité départemental.

ARTICLE 8. - Les Conseils de régence Inter-Comités fonctionnent sous la responsabilité de leur président et du conseiller technique régional du Comité-pilote.

Ils disposent d'un budget de fonctionnement qui est alimenté notamment :

- par une cotisation des Comités composant les Groupes, dans la mesure de leur possibilité contributive par une partie de la subvention fédérale attribuée au Comité-pilote aux termes de l'article 48 ci-dessous.

V. - *Attributions des Comités-pilotes des Zones Intergroupes.*

ARTICLE 9. - Les attributions des Comités-pilotes des Zones Intergroupes sont celles qui sont édictées par les articles 15, 37, 41, 43, 54 et 58 ci-dessous.

ARTICLE 10. - Le rôle essentiel desdits Comités dont découlent leurs attributions étant d'assurer la coordination des activités des Comités-pilotes des Groupes Inter-Comités, un organe de coordination est constitué au siège régional desdits Comités-pilotes des zones le Conseil de régence Inter-groupes.

ARTICLE 11. - Les Conseils de régence Inter-groupes sont composés comme suit :

- le président, faisant office de président du Conseil de régence, le secrétaire et le trésorier du Comité-pilote, ou leurs représentants ;
- un membre du Comité de Direction des Comités Régionaux relevant de la zone considérée ;
- deux entraîneurs fédéraux, non membres d'un Comité de Direction régional ;
- le conseiller technique régional du Comité-pilote de la zone.

ARTICLE 12. - Les attributions des Conseils de régence Intergroupes sont celles qui résultent des articles 15, 39, 40 et 45 ci-dessous.

ARTICLE 13. - L'agent de coordination de la zone intergroupes est le conseiller technique régional du Comité-pilote de la dite zone. Ses auxiliaires sont, à cet égard, les agents de liaison qui, pour l'assister, reçoivent du Directeur Technique National, par son intermédiaire, les instructions nécessaires à l'accomplissement de missions à l'extérieur de leur académie d'affectation.

Dates	Dénomination des compétitions	Admission	Degré et dimension de l'épreuve
4-5/10	Prix d'Encouragement d'Automne	non classés et 4e série	épreuve unique comité
25-26/10	Prix Inter-Comités d'Automne	3e série	éliminatoires comité
8-9/11	Tournoi des Clubs	maxim. : 3 éq. de 4 par club	1res éliminatoires comité
22-23/11	Prix Inter-Comités d'Automne	3e série	finales groupe
29-30/11	1) **Prix Fédér. et Critér. Nation.**	1re série + Cl. Nationale	éliminatoires comité
	2) Prix Régional d'Automne	non classés et 4e série	épreuve unique comité
6-7/12	**Prix Athlétique d'Encouragement**	jusqu'à 3e série et 2e Degré	épreuve unique comité
12-13-14/12	Tournoi par catégories	Cl. Internation. et Mondiales	territoire
20-21/12	1) **Prix Fédér. et Critér. Nation.**	1re série + Cl. Nationale	finale territoire
	2) Prix d'Encouragement d'Hiver	non classés et 4e série	épreuve unique comité
10-11/1	Tournoi des Clubs	Clubs	2mes éliminatoires
17-18/1	Épreuve de classement en 2e sér.	3e série	épreuve unique comité
31/1-1/2	Prix Régional d'Hiver	non classés et 4- série	épreuve unique comité
14-15/2	**Tournoi des Clubs**	Clubs	3mes éliminatoires
28/2-1/3	Critérium Athlétique	2e série et 1er Degré	épreuve unique comité
7/8-3	Prix Inter-Comités de Printemps	3e série	éliminatoires comité
14/15-3	Prix d'Encouragem. de Printemps	non classés et 4e série	épreuve unique
4-5/4	1**) Championnat de France**	1re série + 3 classes	éliminatoires comité
	2) Épreuve de clasement en 1re sér.	2e série	épreuve unique comité
18-19/4	1) **Tournoi des Clubs**	Clubs	finale territoire
	2) Prix Inter-Comités de Printemps	3e série	finale groupe
25-26/4	Prix Intergroupes	2e série	éliminatoires comité
3-4/5	**Championnat de France**	3 classes	finale territoire
9-10/5	Championnat Athlétique National	3 classes Degrés national et international	éliminatoires
24-25/5	1) **Championnat des Comités**	Comités	finale territoire
	2) Prix Régional de Printemps	non classés et 4e série	épreuve unique comité
6-7/6	Prix Intergroupes	2e série	finales zone
13-14/6	Championnat Athlétique National		finale territoire
20-21/6	**Championnat des Comités**	Comités	rencontre France-Allemagne
	Mini Palmarès	Benjamin I	Club
	Maxi Palmarès	Benjamin II	Club

ARTICLE 14. Les Conseils de régence Intergroupes fonctionnent sous la responsabilité de leur président et du conseiller technique régional du Comité-pilote de la zone.

Ils disposent d'un budget de fonctionnement qui est alimenté notamment par une cotisation des Comités-pilotes composant la zone dans la mesure de leurs possibilités contributives, par une partie de la subvention fédérale attribuée au Comité-pilote de la zone, aux termes de l'article 49 ci-dessous.

VI. - *Dates des compétitions comportant ou non une finale nationale.*

ARTICLE 15. - Seules les épreuves (éliminatoires et finales) des compétitions comportant une finale nationale, marquées dans le calendrier en caractères gras, ont lieu obligatoirement aux dates indiquées. Les épreuves des autres compétitions ont lieu soit aux dates indiquées, soit aux dates fixées par :

– les Comités Régionaux en ce qui concerne les compétitions ne comportant qu'une épreuve unique régionale ou comportant une finale régionale ;
– les Conseils de régence Inter-Comités, en ce qui concerne les compétitions comportant une épreuve Inter-Comités ;
– les Conseils de régence Intergroupes, en ce qui concerne les compétitions comportant une épreuve Intergroupes.

VII. - *Publication au Bulletin fédéral du classement des participants aux compétitions.*

ARTICLE 16. - Un classement national des athlètes ayant participé aux compétitions fédérales est établi par le secrétariat fédéral et publié dans le Bulletin fédéral, d'après les performances réalisées soit à l'épreuve unique, soit aux éliminatoires.

ARTICLE 17. - La publication au Bulletin fédéral intervient trimestriellement elle concerne les épreuves qui ont eu lieu au cours des trois mois précédant les mois de Janvier, Avril et Juillet. En conséquence, seuls les résultats des éliminatoires des compétitions comportant une finale nationale doivent être envoyés par les secrétaires des Comités Régionaux dans les cinq jours suivants au secrétariat fédéral. Lesdits résultats sont exploités tant pour le classement national que pour les sélections aux finales. Les résultats des éliminatoires des compétitions ne comportant pas de finale nationale sont envoyés soit à mesure des épreuves organisées à la convenance des Comités ou des Conseils de régence, soit, après regroupement, à la fin des mois de Décembre, Mars et Juin. Lesdits résultats ainsi que ceux des finales régionales, inter-comités ou intergroupes sont exploités pour la publication du classement national et des résultats techniques des finales.

VIII. - *Règlement technique des compétitions.*

ARTICLE 18. - Les règlements de la Fédération Haltérophile Internationale, en ce qu'ils résultent notamment des décisions du Congrès de Mexico, sont applicables dans leurs dispositions non contraires au règlement édicté par les articles 18 à 27 suivants et au règlement propre à chacune des compétitions fédérales édicté au chapitre II.

ARTICLE 19. - Sauf en ce qui concerne le Mini-Palmarès et le Maxi-Palmarès, les catégories de concurrents sont les suivantes :

Mouches :	jusqu'à 52 k.
Coqs :	jusqu'à 56 k.
Plumes :	de 56 à 60 k.
Légers :	de 60 à 67 k 500.
Moyens :	de 67 k 500 à 75 k.
Mi-Lourds :	de 75 k à 82 k 500.
Lourds-Légers :	de 82 k 500 à 90 k.
Lourds :	de 90 k à 110 k.
Super-Lourds :	au-dessus de 110 k.

ARTICLE 20. - Les athlètes ne peuvent se présenter à l'une des épreuves d'une compétition donnée dans une catégorie différente de celle dans laquelle ils se sont présentés aux épreuves précédentes.

ARTICLE 21. - Le pesage des concurrents a lieu une heure avant le commencement de l'épreuve de chacune des catégories.

Les athlètes sont pesés nus.

Les athlètes qui ne se présentent pas au pesage sont exclus de l'épreuve.

ARTICLE 22. - Sauf dispositions particulières relatives aux compétitions par équipes, le vainqueur est, dans chaque catégorie, le concurrent qui, selon le nombre et la nature des exercices imposés, a réalisé :

– la performance la plus élevée sur un exercice ;
– ou le total le plus élevé de deux exercices ;
– ou le total olympique le plus élevé ;
– ou le plus grand nombre de points.

Le « zéro » est éliminatoire dans les compétitions individuelles. Dans 1es compétitions par équipes, le « zéro » n'est pas éliminatoire les performances des exercices réussis sont comptées dans le total de l'équipe.

ARTICLE 23. - Les concurrents doivent présenter au pesage :

– la licence fédérale de la saison sportive en cours, sauf dispositions contraires de l'article 61 ci-dessous ;
– un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'haltérophilie délivré moins de trois mois avant la première épreuve de la compétition.

A défaut de ces deux pièces, les athlètes peuvent être exclus de la compétition.

Les mineurs ne sont admis à concourir que s'ils produisent le consentement écrit de leurs parents ou de leurs tuteurs.

ARTICLE 24. - Sauf dispositions contraires édictées par un règlement particulier, l'âge minimum pour se présenter aux compétitions est quinze ans révolus.

ARTICLE 25. - La date de naissance des Juniors doit être indiquée sur les feuilles de match afin que soit établi un classement distinct des concurrents Juniors et des concurrents Seniors.

ARTICLE 26. - Sont Juniors les athlètes qui n'ont pas vingt ans révolus au jour de la première épreuve de la compétition.

Les Juniors atteignant vingt ans, soit entre l'épreuve éliminatoire et l'épreuve finale, soit entre une épreuve éliminatoire et la ou les épreuves éliminatoires suivantes, ne peuvent participer à l'épreuve suivante dans la catégorie Junior. Toutefois, ils peuvent participer dans la catégorie Senior, s'ils ont réalisé une performance les qualifiant dans cette catégorie.

ARTICLE 27. - Si, lors de la sélection en vue d'une épreuve finale dont le nombre de participants est fixé ainsi qu'il est dit à l'article 40, à trois par catégorie, le total de vingt-sept n'est pas atteint, le nombre des concurrents des catégories suffisamment pourvues peut être porté à cinq, à concurrence de vingt-sept au total, à condition d'avoir réalisé le minimum exigé.

Il en est de même en ce qui concerne les finales dont le nombre des participants est fixé à quatre par catégorie, mais à concurrence de trente-six au total, et ainsi de suite.

IX. - *Exercices imposés aux compétitions fédérales.*

ARTICLE 28. - Les exercices imposés aux athlètes de plus de quinze ans, participant aux compétitions fédérales sont les suivants :

1) Compétitions ne comportant que des exercices olympiques (développé, arraché, épaulé-jeté).

®

Compétitions individuelles			**Compétitions par équipe**
Athlètes JUNIORS et SENIORS			**Athlètes JUNIORS et SENIORS**
Non classés	4eme et 3me séries	2e et 1re séries et classes	Tournoi des Clubs et Championnat des Comités
Arraché	Arraché Épaulé-jeté	Développé Arraché Épaulé-jeté	Arraché Épaulé-jeté

®

Compétitions ne comportant pas d'exercices olympiques : (développé couché, flexion de jambes).

Athlètes JUNIORS et SENIORS
Toutes séries, classes et degrés
Développé couché
Flexion de jambes

X. - Classification des athlètes d'après leurs performances.

ARTICLE 29. Les performances minima, réalisées dans quelque épreuve que ce soit, d'accès aux séries, degrés et classes de la classification fédérale des athlètes de plus de quinze ans sont les suivantes, sous réserve que les performances réalisées dans des épreuves non fédérales soient mentionnées dans un procès-verbal annexé à la feuille de match

1) Compétitions ne comportant que des exercices olympiques (développé, arraché, épaulé-jeté).

Minima d'accès aux séries et classes

JUNIORS

	4e série	3e série	2e série	1re série		Cl. Nationale		Cl. Internationale		
	arraché	arraché + ép-jeté	arraché + ép-jeté	arraché + ép-jeté	3 mouv.	arraché + ép-jeté	3 mouv.	arraché + ép-jeté	3 mouv.	
Mouche	37,5	105	120	140	205	160	235	180	265	Mouche
Coq	42,5	112,5	130	150	220	170	252,5	192,5	282,5	Coq
Plume	45	122,5	140	160	235	182,5	267,5	205	302,5	Plume
Léger	50	135	155	177,5	260	202,5	297,5	227,5	335	Léger
Moyen	55	145	165	190	277,5	217,5	317,5	245	360	Moyen
Mi-Lourd	60	152,5	172,5	200	295	227,5	335	257,5	380	Mi-Lourd
Lourd-Lég.	62,5	160	180	210	307,5	240	352,5	270	397,5	Lourd-Lég.
Lourd	67,5	167,5	187,5	220	325	252,5	370	285	417,5	Lourd
Super-Lourd	70	172,5	195	227,5	335	260	382,5	295	432,5	Super-Lourd

SENIORS

	4e série	3e série	2e série	1re série		Cl. Nationale		Cl. Internationale		Cl. Mond.
	arraché	arraché + ép-jeté	arraché + ép-jeté	arraché + ép-jeté	3 mouv.	arraché + ép-jeté	3 mouv.	arraché + ép-jeté	3 mouv.	3 mouv.
Mouche	50	135	150	165	242,5	180	235	195	285	317,5
Coq	55	145	160	177,5	260	192,5	282,5	207,5	305	340
Plume	60	155	170	190	277,5	205	302,5	2020	325	365
Léger	65	172,5	190	210	307,5	227,5	335	245	360	402,5
Moyen	70	185	205	225	330	245	360	262,5	387,5	432,5
Mi-Lourd	75	195	215	235	347,5	257,5	380	277,5	407,5	455
Lourd-Lég.	77,5	205	225	247,5	365	270	397,5	290	427,5	477,5
Lourd	82,5	215	235	260	385	285	417,5	305	450	500
Super-Lourd	85	222,5	245	270	397,5	295	432,5	315	465	517,5

XI. - Arbitrage.

ARTICLE 30. - Les arbitres internationaux et les arbitres fédéraux sont juges de n'importe quelle compétition fédérale.

ARTICLE 31. - En l'absence d'arbitres fédéraux, les arbitres régionaux peuvent être juges de compétitions fédérales ne comportant pas de finale nationale.

ARTICLE 32. - Peuvent être juges :

- les entraîneurs fédéraux du 1er degré, des compétitions ouvertes aux athlètes de 4me série au plus ;
- les entraîneurs fédéraux du 2e degré, des compétitions ouvertes aux athlètes de 3me série au plus ;
- les entraîneurs fédéraux du 3me degré, des compétitions ouvertes aux athlètes de 2me série au plus.

ARTICLE 33. - L'arbitrage unique est autorisé pour les compétitions ne comportant pas de finale nationale.

XII. - *Récompenses.*

ARTICLE 34. - Une décision ultérieure du Bureau Fédéral édictera la réglementation de la délivrance des récompenses.

XIII. - *Organisation des compétitions.*

ARTICLE 35. - Aux Comités Régionaux incombe la responsabilité de l'organisation des épreuves uniques régionales, des éliminatoires quelles qu'elles soient et des finales régionales, sauf ce qui est dit à l'article 36 ci-dessous.

ARTICLE 36. - Aux Comités-pilotes des Groupes Inter-Comités incombe la responsabilité de l'organisation des éliminatoires Inter-Comités du Tournoi des Clubs et des Finales Inter-Comités.

ARTICLE 37. - Aux Comités-pilotes des Zones Intergroupes incombe la responsabilité de l'organisation des Finales Intergroupes.

ARTICLE 38. - Au Bureau Fédéral incombe la responsabilité de l'organisation des finales nationales.

ARTICLE 39. L'organisation générale des épreuves désignées aux articles 35 à 38 ci-dessus comporte notamment :

2) **Compétitions ne comportant pas d'exercices olympiques : (développé couché, flexion de jambes).**

Catégories	2e Degré		1er Degré		Degré Nation		Degré Internat.	
	Juniors	Seniors	Juniors	Seniors	Juniors	Seniors	Juniors	Seniors
Mouches	130	160	160	190	190	220	220	250
Coqs	150	180	180	210	210	240	240	270
Plumes	170	200	200	230	230	260	260	290
Légers	190	220	220	250	250	280	280	310
Moyens	210	240	240	270	270	300	300	330
Mi-Lourds	230	260	260	290	290	320	320	350
Lourds-Lég.	250	280	280	310	310	340	340	370
Lourds	270	300	300	330	330	360	360	390
Super-Lourds	290	320	320	350	350	380	380	410

- le rassemblement des résultats des éliminatoires, la sélection des athlètes appelés en finale, la convocation des participants : athlètes, arbitres, etc. ;
- le payement des indemnités de déplacement et d'hébergement d'après le barème édicté à l'article 42 ci-dessous, suivant les taux fixés par les Comités Régionaux, par les Conseils de régence Inter-Comités et Intergroupes ou bien par le Bureau Fédéral, selon que les épreuves en cause sont de niveau régional, inter-comités, intergroupes ou national ;
- le payement des frais de l'organisation matérielle des épreuves ;
- l'octroi des récompenses aux athlètes.

XIV. - *Qualification aux finales.*

ARTICLE 40. Sous réserves des dispositions de l'article 27 ci-dessus, le nombre des athlètes sélectionnés aux finales des compétitions ainsi que le nombre des équipes sélectionnées aux éliminatoires régionales inter-comités du Tournoi des Clubs et aux finales du Tournoi des Clubs et du Championnat des Comités, sont arrêtés :

- par les Comités Régionaux, en ce qui concerne les compétitions régionales ;
- par les Conseils de régence Inter-Comités en ce qui concerne les compétitions Inter-Comités ;
- par les Conseils de régence Intergroupes en ce qui concerne les compétitions Intergroupes ;
- par le Bureau Fédéral en ce qui concerne les compétitions nationales.

Sauf dispositions contraires, édictées au Chapitre II : Règlements particuliers, les athlètes qualifiés devront avoir réalisé aux Éliminatoires des compétitions individuelles une performance de la série ou de la classe à laquelle est ouverte la compétition en cause.

XV. - *Règlements des frais d'organisation des compétitions.*

ARTICLE 41. - Les frais de déplacement des athlètes et des arbitres, de leur hébergement au lieu des épreuves sont réglés par les trésoriers des Comités Régionaux, par les trésoriers des Comités-pilotes des Groupes Inter-Comités, par les trésoriers des Comités-pilotes des Zones Intergroupes, par le trésorier fédéral, selon que lesdites épreuves sont de niveau régional, inter-comités, intergroupes ou national.

ARTICLE 42. - Le taux de payement des frais mentionnés à l'article 41 ci-dessus ne peut être inférieur ni supérieur à ceux du tableau ci-après :

Distance maximale entre le Club participant et le lieu de la compétition, en km aller et retour	**Déplacement par km**		**Hébergement**	
	Taux inférieur F	Taux supérieur F	Taux inférieur F	Taux supérieur F
de 0 à 200	0,05	0,12	0	0
de 201 à 400	0,05	0,12	15	30
de 401 à 700	0,05	0,12	25	50
de 701 à 1 000	0,05	0,12	35	65
plus de 1 000	0,05	0,12	50	80

L'HALTÉROPHILE MODERNE

24e ANNÉE - N° 254

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France ..... **10 F**
Étranger ..... **15 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

ARTICLE 43. - Les frais de location, de chauffage, d'éclairage de la salle de compétition et la publicité sont réglés par les trésoriers des Comités Régionaux, par les trésoriers des Comités-pilotes des groupes, par les trésoriers des Comités- pilotes des zones, par le trésorier fédéral, selon que les épreuves subventionnées sont de niveau régional, inter-comités, intergroupes ou national.

Les recettes restent acquises aux trésoreries qui ont supporté les frais ci-dessus.

ARTICLE 44. Le montant du payement des frais mentionnés à l'article 43 ci-dessus est acquitté sur production des pièces justificatives de la dépense après approbation préalable du devis soumis au trésorier chargé du règlement, si celui-ci a informé de cette nécessité le Comité ou le Club responsable de l'organisation matérielle de l'épreuve.

ARTICLE 45. - Les Comités Régionaux, les Conseils de régence Inter-Comités et Intergroupes, le Bureau Fédéral décident souverainement chacun en ce qui le concerne des épreuves qui font l'objet du payement des frais mentionnés aux articles 42 et 43 ci-dessus.

ARTICLE 46. - Le Bureau Fédéral peut, en ce qui concerne l'exercice des attributions prévues aux articles 38 et 45 ci-dessus, déléguer ses pouvoirs à un Conseil de régence national composé :

- du président, faisant office de président dudit Conseil et d'un membre de la Commission Sportive Fédérale
- du trésorier fédéral ;
- de deux membres de la Commission des Provinces ;
- de deux entraîneurs fédéraux non membres d'un Comité directeur d'un Comité régional quelconque ;
- du Directeur Technique National.

XVI. -*Approvisionnement des trésoreries.*

ARTICLE 47. - Les trésoriers des Comités Régionaux reçoivent du trésorier fédéral un mois au moins avant le 1er Octobre 1969, un avis de crédit les informant de la subvention qui sera mise à leur disposition pour toute la durée de la saison sportive 1969-1970 et relative aux compétitions dont l'organisation leur incombe, aux termes de l'article 35 ci-dessus.

Ladite subvention est égale au moins aux frais de déplacement et d'hébergement des athlètes et des arbitres réglementaires qui ont participé aux finales des compétitions fédérales ouvertes aux athlètes non classés et de 4e série, de la saison sportive 1968-1969.

ARTICLE 48. - De même, les trésoriers des Comités-pilotes des Groupes Inter- Comités reçoivent un avis de crédit les informant de la subvention qui sera mise à leur disposition pour toute la durée de la saison sportive 1969-1970, et relative aux compétitions dont l'organisation leur incombe, aux termes de l'article 36 ci- dessus.

Ladite subvention est égale au moins aux frais de déplacement et d'hébergement :

1) des athlètes et des arbitres réglementaires qui ont participé aux finales des compétitions fédérales ouvertes aux athlètes de 3e série, de la saison sportive 1968-1969 ;
2) des équipes de club et des arbitres qui ont participé aux éliminatoires inter- comités du Tournoi des Clubs, de la saison sportive 1968-1969.

ARTICLE 49. - De même encore, les trésoriers des Comités-pilotes des zones intergroupes reçoivent un avis de crédit les informant de la subvention qui sera mise à leur disposition pour toute la durée de la saison sportive 1969-1970, et relative aux compétitions dont l'organisation leur incombe, aux termes de l'article 37 ci-dessus. Ladite subvention est égale au moins aux frais de déplacement et d'hébergement des athlètes et des arbitres réglementaires qui ont participé aux finales des compétitions fédérales ouvertes aux athlètes de 3me série, de la saison sportive 1968-1969.

ARTICLE 50. Les subventions dont sont informés au plus tard le 1er Septembre 1969 les trésoriers concernés par les avis de crédit mentionnés aux articles 47, 48 et 49 ci-dessus, sont prélevées sur la masse budgétaire accordée, au titre de ses compétitions fédérales, à la Fédération pour l'année civile 1969.

Lesdites subventions peuvent donc être accrues ou diminuées au cours de la saison sportive 1969-1970 selon que le montant de la masse budgétaire relative à l'année civile 1970 sera supérieur ou inférieur à celui de l'année 1969 qui sert de base de calcul aux dites subventions.

Les avis de crédit mentionnés aux articles 35 à 37 ci-dessus, sont établis sous la forme d'un état de référence du modèle ci-après.

Avis du crédit attribué au Comité X par référence à la participation numérique et au coût des épreuves subventionnées par la Fédération, de la saison écoulée (Exemple) :

Dénomination des Epreuves (Finales)	ATHLETES			ARBITRES			TOTAL	
	Nombre	Déplacement	Hébergement	Nombre	Déplacement	Hébergement	Nombre	Frais
Prix Régional Automne.....	11	860	220	1	48	20	12	548
Prix Régional Printemps	11	302	340	2	63	40	19	745
Prix Inter-Comités Automne	7	549	210	0	0	0	7	759
Prix Int.-Comités Printemps.....	8	669	240	1	34	30	9	973
Eliminatoires Inter-Comités du Tournoi des Clubs.....	48	2807	1020	0	0	0	48	3887
Prix Inter-Groupes.....	2	321	100	1	166	50	3	637

ARTICLE 51. - Le Trésorier Fédéral envoie au trésorier de chacun des vingt-trois Comités métropolitains l'avis de crédit qui concerne lesdits Comités. Dès qu'il a reçu le calendrier établi par chacun des Comités Régionaux, il met à la disposition de leur trésorier la subvention prévue à l'article 47 ci-dessus égale au moins au total des frais de déplacement et d'hébergement relatifs aux Prix Régionaux d'Automne et de Printemps, figurant sur l'avis de crédit. Toutefois, la subvention en question ne peut être supérieure au coût estimé des compétitions ouvertes aux athlètes non classés et de 4e série, figurant au calendrier régional du premier trimestre de la saison sportive.

ARTICLE 52. - Le trésorier fédéral envoie au trésorier de chacun des dix Comités-pilotes des Groupes Inter-Comités un exemplaire des avis de crédit adressés au trésorier des Comités qui composent lesdits Groupes.

Dès qu'il a reçu le calendrier établi par les Conseils de régence Inter-Comités, il met à la disposition du trésorier desdits Comités-pilotes la subvention prévue à l'article 48 ci-dessus égale au moins au total des frais de déplacement et d'hébergement relatifs aux Prix Inter-Comités d'Automne et de Printemps et aux Éliminatoires Inter-Comités du Tournoi des Clubs, figurant sur l'avis de crédit. Toutefois, la subvention en question ne peut être supérieure au coût estimé des compétitions ouvertes aux athlètes de 3e série, figurant au Calendrier Inter-Comités du premier trimestre de la saison sportive.

ARTICLE 53. - Le trésorier fédéral envoie au trésorier de chacun des Comités- pilotes des trois Zones Intergroupes, un exemplaire des avis de crédit adressés au trésorier des Comités qui composent lesdites Zones.

Dès qu'il a reçu le calendrier établi par les Conseils de régence Intergroupes, il met à la disposition du trésorier desdits Comités-pilotes la subvention prévue à l'article 49 ci-dessus, égale au moins au total des frais de déplacement et d'hébergement relatifs au Prix Intergroupes figurant sur l'avis de crédit.

XVII. - *Contrôle de la gestion de la subvention fédérale.*

ARTICLE 54. - Les états liquidatifs (du modèle présenté en annexe) des dépenses que les trésoriers des Comités Régionaux, des Comités-pilotes des Groupes, des Comités-pilotes des Zones, établissent à l'occasion des épreuves dont ils règlent les frais au moyen de la subvention fédérale, sont groupés et transmis au trésorier de la Fédération suffisamment tôt avant la fin de chaque trimestre de la saison sportive.

ARTICLE 55. - Le trésorier fédéral vérifie lesdits états liquidatifs en les rapprochant des résultats techniques des épreuves subventionnées, qui sont envoyés, sous la forme de feuilles de match, au secrétariat fédéral, comme il est dit à l'article 17 ci-dessus. Si la gestion des subventions accordées au titre du trimestre écoulé est jugée saine, l'approvisionnement est aussitôt assuré pour le trimestre suivant, selon les besoins des trésoreries régionales et des trésoreries des Comités- pilotes des Groupes et des Zones, qui résultent des calendriers régionaux, inter- comités et intergroupes.

ARTICLE 56. - Une vérification générale est faite par le trésorier fédéral après réception des états liquidatifs afférents au dernier trimestre de la saison sportive 1969-1970.

Si la gestion des subventions accordées au cours de ladite saison est jugée saine et conforme à la politique fédérale qui est exprimée, en matière de compétitions, dans le calendrier publié dans la présente réglementation et dans le Plan Quadriennal, les résultats obtenus du point de vue de la participation numérique aux compétitions fédérales constituent la base de calcul de la subvention à attribuer pour la saison suivante, selon le taux moyen résultant du barème de l'article 42 ci- dessus.

Dans le cas contraire, des mesures sont prises qui se traduisent notamment dans des restrictions apportées à la subvention de la saison sportive.

ARTICLE 57. Le résultat de la vérification de la gestion des subventions accordées au cours de la saison sportive écoulée, aux Comités Régionaux, aux Comités-pilotes des Groupes et des Zones est publié au Bulletin Fédéral.

ARTICLE 58. - Au cas où la vérification de la gestion de la subvention d'un trimestre fait apparaître une insuffisance d'approvisionnement d'un Comité Régional, ou bien d'un Comité-pilote de Groupe ou de Zone, qui n'a pu assurer, aux taux minimum, le payement des indemnités réglementaires prévues à l'article 42 ci- dessus, aux participants des compétitions subventionnées, par suite d'une participation supérieure à celle qui avait été raisonnablement prévue, le trésorier fédéral réajuste en conséquence la subvention du trimestre écoulé dans la mesure que lui permettent les disponibilités de la trésorerie fédérale.

S'il résulte de la vérification générale que la subvention attribuée pour toute la saison sportive 1969-1970 à un trésorier de Comité Régional, de Comité-pilote de Groupe ou de Zone, n'a pas été utilisée entièrement à la fin de ladite saison, le solde est laissé au crédit du trésorier en cause comme à valoir sur la subvention de la saison suivante.

XVIII. - *Publication mensuelle du Calendrier des compétitions fédérales.*

ARTICLE 59. - Dans le Bulletin Fédéral est publié chaque mois, à partir du mois de Septembre 1969, le calendrier des compétitions (éliminatoires et finales, s'il y a lieu) des deux mois suivants. Ce calendrier comporte :

– les dates, lieux et horaires des épreuves ;

– le rappel des règlements essentiels qui s'appliquent à ces épreuves.

ARTICLE 60. - Pour permettre la publication des informations mentionnées à l'article précédent, les instances responsables de l'organisation des compétitions doivent faire connaître suffisamment tôt au secrétariat fédéral les éléments de ces informations, sans préjudice de celles qui sont publiées dans les bulletins régionaux.

Chapitre II : **Règlements particuliers**

Observations préliminaires.

Les règlements qui font l'objet du présent chapitre édictent certaines conditions particulières de l'organisation des compétitions fédérales. Ils déterminent donc les limites dans lesquelles les caractéristiques propres à chacune desdites compétitions peuvent être définies par les instances habilitées : Comités Régionaux, Conseils de régence, Bureau Fédéral, sous réserves pour celles-ci, de surcroît, de tenir compte des caractéristiques communes à toutes les compétitions et des conditions générales définies au Chapitre I.

En conséquence, la date des épreuves des compétitions ne comportant pas de finale nationale, le nombre des athlètes qualifiés aux finales qui sont à décider par lesdites instances, ainsi que la nature des exercices imposés et le niveau de la performance exigée pour accéder aux finales qui sont arrêtés par les règlements généraux ne font pas l'objet des règlements particuliers.

1° COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

A. - *Compétitions ne comportant que des exercices olympiques :*

I. *Prix d'Encouragement d'Automne.*
Prix Régional d'Automne.
Prix d'Encouragement d'Hiver.
Prix Régional d'Hiver.
Prix d'Encouragement de Printemps.
Prix Régional de Printemps.

ARTICLE 61. - Ces six compétitions comportent une seule épreuve régionale, elles sont réservées aux athlètes non classés et aux athlètes de 4e série, les uns et les autres peuvent y participer conjointement sous réserve que soit respectée la nature des exercices imposés aux premiers et aux seconds aux termes de l'article 28 ci-dessus.

Par dérogation aux dispositions de l'article 23 ci-dessus, la licence A.S.S.U. permet à son titulaire de participer aux dites compétitions sans être titulaire de la licence fédérale.

ARTICLE 62. - Les Comités Régionaux peuvent substituer aux six compétitions ci-dessus toutes autres compétitions, sous quelque forme que ce soit, qui leur paraissent mieux convenir à leurs intérêts ou objectifs, à condition que six épreuves au moins soient inscrites dans leurs Calendriers au profit des athlètes non classés et de 4e série.

ARTICLE 63. - En plus du classement prévu à l'article 17 ci-dessus, un classement national des clubs ayant engagé des athlètes dans quelqu'une des compétitions réservées aux athlètes de 4e série au plus, est établi à la fin de la saison sportive par les soins du Comité du Lyonnais.

Le règlement dudit classement, proposé par ledit Comité, sera publié au Bulletin Fédéral avant l'ouverture de la saison.

II.- *Prix Inter-Comités d'Automne.*
- Prix Inter-Comités de Printemps.
- Épreuve de classement en 2e série.

ARTICLE 64. - Ces deux compétitions sont réservées aux athlètes de 2e série. La première comporte des éliminatoires régionales et des finales intergroupes (zones). La seconde ne comporte qu'une seule épreuve régionale.

III. - *Prix Intergroupes.*
- Épreuve de classement en 1re série.

ARTICLE 65. - Ces deux compétitions sont réservées aux athlètes de 2e série. La première comporte des éliminatoires régionales et des finales intergroupes (zones). La seconde ne comporte qu'une seule épreuve régionale.

IV. - *Prix Fédéral.*

ARTICLE 66. - Cette compétition est réservée aux athlètes de 1re série. Elle comporte des éliminatoires régionales, les 29 ou 30 Novembre 1969 et une finale nationale déconcentrée, les 20 ou 21 Décembre 1969.

V. - *Critérium National.*

ARTICLE 67. - Cette compétition est réservée aux athlètes de classe nationale. Elle comporte des éliminatoires régionales, les 29 ou 30 Novembre 1969 et une finale nationale déconcentrée, les 20 et 21 Décembre 1969.

VI. - *Championnat de France.*

ARTICLE 68. - Cette compétition est réservée aux athlètes de 1re série et des trois classes. Elle comporte des éliminatoires régionales les 4 ou 5 Avril 1970 et une finale nationale entre le 2 et le 4 Mai 1970.

Ne peuvent toutefois être qualifiés pour la finale que les athlètes ayant réalisé aux éliminatoires une performance de classe nationale au moins.

VII. - *Tournoi par catégories*.

ARTICLE 69. - Cette compétition est réservée aux athlètes de classe internationale au moins. Elle ne comporte qu'une épreuve nationale déconcentrée les 12, 13 ou 14 Décembre 1969.

ARTICLE 70. La déconcentration est déterminée par les offres présentées à la Commission Sportive Fédérale par les Comités Régionaux et Départementaux ou par les clubs qui se chargent, à leurs frais, de l'organisation générale de l'épreuve.

ARTICLE 71. - Les Comités Régionaux, Départementaux, les Clubs ne peuvent organiser le Tournoi qu'à concurrence de deux catégories au maximum, chacun en ce qui le concerne.

ARTICLE 72. - Des athlètes étrangers peuvent participer à cette compétition. Si tel est le cas dans une ou plusieurs catégories, la compétition prend le nom de « Tournoi International » de la catégorie ou des catégories où sont invités les athlètes étrangers.

ARTICLE 73. - Par dérogation aux dispositions des articles 39 et 45 ci-dessus, les taux de remboursement aux participants des frais de déplacement et d'hébergement, réglementés par l'article 42 ci-dessus, dont la charge incombe aux Comités ou aux Clubs organisateurs, doivent être portés à la connaissance desdits participants par la Commission Sportive Fédérale, en même temps que leur est adressée soit la décision de qualification, soit l'invitation s'il s'agit d'athlètes étrangers.

ARTICLE 74. - Les taux réglementaires de remboursement aux participants, édictés par l'article 42, ne sont pas applicables aux étrangers.

ARTICLE 75. - Tous les athlètes de la classe internationale ne sont pas automatiquement sélectionnés pour participer au Tournoi. La sélection des athlètes de classe internationale est arrêtée par la Commission Sportive Fédérale sur proposition des Comités ou des Clubs organisateurs.

B) *Compétitions ne comportant pas d'exercices olympiques*

VIII. - *Mini-Palmarès.*

ARTICLE 76. - Cette compétition comporte quatre épreuves uniques régionales. Elle est réservée aux « Benjamins », âgés de plus de douze ans et de moins de quatorze ans.

ARTICLE 77. - Les Comités Régionaux peuvent substituer aux quatre épreuves uniques toutes autres compétitions, sous quelque forme que ce soit, qui leur paraissent mieux convenir à leurs intérêts, à condition que quatre épreuves au moins soient réservées aux athlètes mentionnés à l'article 76 ci-dessus.

ARTICLE 78. - En plus du classement prévu à l'article 17 (Chapitre I) un classement national des Clubs ayant engagé des athlètes dans quelqu'une des quatre épreuves du Mini-Palmarès, est établi à la fin de la saison sportive.

Le règlement dudit classement sera publié au Bulletin Fédéral avant l'ouverture de la saison sportive.

ARTICLE 79. - Les catégories de concurrents sont les suivantes :

- *Moustiques* : ..... moins de 48 k.
- *Mouches* : ..... de 48 à 52 k.
- *Coqs* : ..... de 52 à 56 k.
- *Plumes* :..... de 56 à 60 k.
- *Légers* :..... de 60 à 67 k 500.
- *Moyens* : ..... de 67 k 500 à 75 k.
- *Lourds* : ..... plus de 75 k.

ARTICLE 80. - Le Mini-Palmarès comporte les exercices suivants :

1) Développé couché (règlement des épreuves culturistes, le dos devant rester en contact avec le banc, à plat, pendant l'exécution du mouvement).

2) Détente verticale : pieds à plat sur le sol, en position debout. L'athlète étend un bras et touche le mur gradué en centimètres le plus haut possible la hauteur atteinte est enregistrée.

Sans course d'élan, sans sursaut préalable, l'athlète saute et touche le mur le plus haut possible d'une seule main. La hauteur atteinte est enregistrée.

Le résultat est la différence entre les deux hauteurs.

3) Rowing debout : position debout, mains en pronation, tête et dos appuyés à un mur, talons écartés du mur de vingt-cinq centimètres au maximum, barre appuyée sur les cuisses, les bras restant tendus. Le dos restant en contact avec le mur, la barre est amenée à hauteur du menton, sans aucun élan.

L'athlète a droit à trois essais par exercice la progression du premier et du troisième exercice n'est pas réglementée.

ARTICLE 81. - Les résultats doivent figurer sur une feuille de match établie comme suit :

MINI-PALMARÈS - ÉPREUVE DU CLUB :
ou COMITE :

Nom	Date de Naissance	Poids de corps	Développé couché	Détente verticale	Rowing debout	Total
/	/	/	/	/	/	/

IX. - *Maxi-Palmarès.*

ARTICLE 82. - Cette compétition comporte quatre épreuves uniques régionales. Elle est réservée aux « Benjamins » âgés de plus de treize ans et de moins de quatorze ans.

Toutefois, les athlètes âgés de plus de treize ans et de moins de quatorze ans ne peuvent participer au Maxi-Palmarès qu'à condition d'avoir participé au Mini-Palmarès.

ARTICLE 83. - Les Comités Régionaux peuvent substituer aux quatre épreuves uniques toutes autres compétitions, sous quelque forme que ce soit, qui leur paraissent mieux convenir à leurs intérêts, à condition que quatre épreuves au moins soient réservées aux athlètes mentionnés à l'article 82 ci-dessus.

ARTICLE 84. - En plus du classement prévu à l'article 17 (Chapitre I) un classement national des Clubs ayant engagé des athlètes dans quelqu'une des quatre épreuves du Maxi-Palmarès, est établi à la fin de la saison sportive.

Le règlement dudit classement sera publié au Bulletin Fédéral avant l'ouverture de la saison sportive.

ARTICLE 85. - Les catégories de concurrents sont celles édictées à l'article 79 ci- dessus.

ARTICLE 86. - Le Maxi-Palmarès comporte les exercices suivants :

1) Développé assis, banc incliné à 45 degrés (règlement du développé couché) ;
2) Saut en longueur sans élan : (règlement des épreuves culturistes) ; le résultat apprécié en centimètres, est affecté du coefficient 0,5.

3) Tractions à la barre fixe : (règlement des épreuves culturistes) ; le nombre de tractions est affecté du coefficient 8.
4) Epaulé libre : (règlement de l'épaulé du développé olympique). L'athlète a droit à trois essais pour les exercices 1, 2 et 4 ; la progression des exercices 1 et 4 n'est pas réglementée.

ARTICLE 87. Les résultats doivent figurer sur une feuille de match établie comme suit :

MAXI-PALMARÈS - ÉPREUVE :
DU CLUB :
ou COMITE :

Nom	Date de naissance	Poids de corps	Développé assis	Saut en longueur cm x 0,5	Tractions répétitions x 8	Épaulé	Total
/	/	/	/	/	/	/	/

X. - *Prix Athlétique d'Encouragement.*

ARTICLE 88. - Cette compétition comporte une seule épreuve régionale. Elle est réservée aux athlètes classés en 3e série, au plus, de la classification fédérale édictée à l'article 28, 1°, ci-dessus, et aux athlètes classés en 2e degré, au plus, de la classification fédérale édictée à l'article 28, 20, ci-dessus.

XI. - *Critérium Athlétique.*

ARTICLE 89. - Cette compétition comporte une seule épreuve régionale. Elle est réservée aux athlètes classés en 2e série de la classification fédérale édictée à l'article 28, 10, ci-dessus, et aux athlètes classés en 1er degré de la classification fédérale édictée à l'article 28, 2°, ci-dessus.

XII. -*Championnat Athlétique National.*

ARTICLE 90. - Cette compétition comporte des éliminatoires régionales, les 9 et 10 Mai 1970, et une finale nationale, les 13 ou 14 Juin 1970. Elle est réservée aux athlètes des trois classes de la classification fédérale édictée à l'article 28, 10, ci-dessus, et aux athlètes des degrés national et international de la classification fédérale édictée à l'article 28, 21, ci-dessus.

2° COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPE

XIII. - *Tournoi des Clubs.*

ARTICLE 91. - Cette compétition comporte deux éliminatoires régionales, un éliminatoire inter-comité les 14 ou 15 Février 1970 et une finale nationale les 11 ou 12 Avril 1970. Elle est ouverte à tous les Clubs. Ils peuvent engager trois équipes.

ARTICLE 92. Les équipes de Club sont composées de quatre athlètes, deux comprenant obligatoirement un Junior, une autre ne comprenant que des Juniors.

Un Junior engagé dans une des deux équipes pouvant comprendre des Seniors ne peut, à une épreuve suivante, être engagé dans l'autre de ces deux équipes ou dans celle comprenant exclusivement des Juniors.

ARTICLE 93. - Un étranger peut être admis dans chaque équipe de club s'il est licencié au club depuis la saison sportive précédente.

ARTICLE 94. - Les équipes qualifiées pour participer à la finale sont réparties, d'après les résultats des éliminatoires inter-comités, dans quatre divisions

Excellence. Honneur, Promotion, Junior.

La finale est déconcentrée par division.

ARTICLE 95. - La performance de l'équipe est la différence entre la somme des performances individuelles aux deux exercices et le double de la somme des poids de corps.

XIV. - *Championnat des Comités.*

ARTICLE 96. - Cette compétition comporte un éliminatoire inter-comité et une finale nationale les 24 ou 25 Mai 1970. Elle est ouverte à tous les Comités Régionaux qui ne peuvent engager qu'une équipe.

ARTICLE 97. - Les équipes de Comités Régionaux sont composées de sept athlètes dont trois Juniors au moins représentant les sept catégories réglementaires de la saison sportive 1968-1969.

ARTICLE 98. - L'éliminatoire inter-comité doit avoir lieu, au plus tard quatre semaines avant la finale, à la charge des Comités participants. Toutefois, les Conseils de régence inter-comités peuvent remplacer cette épreuve par la composition des équipes régionales relevant du groupe dont ils assurent la liaison.

La composition desdites équipes, qui appartient à chaque Comité Régional, est obtenue en désignant nominativement les athlètes des sept catégories et en indiquant pour chacun la performance retenue pour sa désignation, qui devra avoir été réalisée à une épreuve du calendrier fédéral depuis le début de la saison sportive en cours.

Le secrétariat fédéral doit être informé de la composition des équipes régionales par les Comités qui ont adopté cette formule quatre semaines avant la finale.

ARTICLE 99. - L'option prise entre les deux formules ci-dessus de sélection est définitive. Toutefois, la composition des équipes appelées à la finale peut être modifiée quelle que soit la formule de sélection retenue.

ARTICLE 100. Les équipes qualifiées pour participer à la finale sont, à l'issue des sélections, réparties dans trois divisions : Excellence, Honneur, Promotion. La finale est déconcentrée par division.

ARTICLE 101. La performance de l'équipe est la somme des performances individuelles aux deux exercices.

L'article 93 est applicable au Championnat des Comités.

XV. - *Championnat franco-allemand des Régions.*

ARTICLE 102. - Cette compétition comporte une seule épreuve les 20 ou 21 Juin 1970. Elle est réservée aux deux meilleures équipes régionales, finalistes du Championnat des Comités.

ARTICLE 103. - Ces deux équipes rencontrent les deux meilleures équipes régionales d'Allemagne Fédérale à l'occasion de deux stages franco- allemands, l'un ayant lieu en France, l'autre en Allemagne.

ARTICLE 104. - La performance des équipes est le nombre de victoires emportées sur les sept catégories.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France Juniors et Seniors 1re Série

Disputé à Montrouge et au Stade Charléty, le Championnat débuta mal. My, blessé, tirant au-dessous de ses possibilités et Fulla souffrant, s'abstenant au dernier moment. Il se termina mieux : Cozeret battit les records d'Île-de-France de l'épaulé-jeté et du total, Barroy celui de l'épaulé-jeté et Ledroit le record de France et d'Île-de-France du développé. D'autres athlètes améliorèrent également leurs performances personnelles et nous eûmes de beaux duels en Lourds-Légers et en Lourds.

Résultats

JUNIORS

Poids Coqs : 1er Cozeret (S.C. Neuilly) : 255. - *Poids Plumes* : 1er Franzil (Rueil A.C.) : 247,5. - *Poids Légers* : 1er Faucher (Rueil A.C.) 297,5. - *Poids Mi-Lourds* : 1er Lestavel (S.A. Montmartroise) : 350.

SENIORS

Poids Coqs : 1er My (S.M. Montrouge) 270. - *Poids Légers* : 1er Ledroit (V.G.A. St-Maur) : 360 ; 2e Fourrier Y. (S.A. Enghien) : 340 ; 3e Fourrier J-C. (S.A. Enghien) : 327,5 ; 4e Dulice (V.G.A. St-Maur) : 322,5 ; 5e Peignot (S.M. Montrouge) 310. - *Poids Moyens* : 1er Barroy (U.S. Métro) : 400 ; 2e Deschaintres D. (S.C- Neuilly) : 345 : 3e Macarez (S.A. Montmartr.) : 335. - *Poids Mi-Lourds* : 1er Rollin (A.S.P.P.) : 422,5 : 2e Jacquet (U.S. Métro) : 347,5. - *Poids Lourds- Légers* : 1er Gourrier (V.G.A. St-Maur) : 465 ; 2e Steiner (A.S.P.P.) : 457,5 ; 3e Decugnières (S.A. Montmartroise) : 417,5 ; 4e Villejoubert (A.S.P.P.) : 370 ; 5e Pérelman (S.C. Neuilly) : 350. - *Poids Lourds* : 1er Besnier (S.C. Neuilly) : 395 ; 2e Chambard (A.S.C. Vélizy-Villacoublay) : 392,5.

Coupe d'Île-de-France 1re par équipes :

(7 hommes : 535 k)

1er : *S.A. Montmartroise :* Alfonso, Macarez, Costedoat, Bretagne, Muller, Lestavel, Decugnières = 2'277 k 5.

2e : *S.C. Neuilly* : Cozeret, Pugnat, Guémard, Duchamp, Piette, Deschaintres D., Pérelman = 2'087 k 5.

Non classé : *V.G.A. Saint-Maur* : Silva, Rigaud, Bouscaillou, Dulice, Gourrier, Lagardère = équipe incomplète.

■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■◆■

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Moyens. - Développé : 140 k par Yuri Filimonov (U.R.S.S.), le 5 Février 1969, à Iaroslavl.

Poids Mi-Lourds. - Total Olympique 145 + 130 + 170 = 445 k par Vladimir Komisarov (U.R.S.S.), le 28 Novembre 1968 à Riga.

Classement général du Championnat de France

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 19 et 20 Avril 1969

JUNIORS

Poids Coqs (minima 225 k)

1.	BUATOIS (56) A.S.P.T.T. Nancy	257,500
2.	COZERET (54,3) Sporting Club de Neuilly	255, -
3.	ERMACORA (56) La Vaillante de Saint-Quentin	250, -
4.	BELEN (55,1) Maison des Jeunes de Lunel	247,500
5.	VALETTE (56) Sporting Club Saint-Amandois	242,500
6.	APPARUIT (55,8) Comité Chemin Bas Nîmes	225, -

Poids Plumes (minima 245 k)

1.	CASANOVA (58,3) A.S. Monaco	275, -
2.	SCHMITT (58,6) Société Athlétique Colmarienne	270, -
3.	VANAUTRYVER (59,2) Centre Athlét. Maubeugeois	267,500
4.	LESAGE (60) Ilets Sports Montluçonnais	255, -
5.	DIACRE (59,1) A.S. Gournaisienne	252,500
6.	FRANZIL (58,4) Rueil Athlétic Club	247,500

Poids Légers (minima 275 k)

1.	ROIG (67,2) A.S. Sétoise Multisports	315, -
2.	DELVALLEZ Daniel (67,5) A.S.P.T.T. Lille	310, -
3.	SAYNAC (67,4) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	300, -
4.	FAUCHER (67,5) Rueil Athlétic Club	297,500
5.	DELVALLEZ Didier (67,2) A.S.P.T.T. Lille	292,500
6.	BULGARIDHES (66) Haltérophile Club de Nice	285, -
7.	ROSTAING (67,4) La Gauloise de Vaise	277,500
8.	MAUREL (65) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	275, -
9.	WALT (66,3) Société Halt, et Cult. Haguenau	275, -
10.	MELIN (67,1) Union Sportive de Toul	275, -

Poids Moyens (minima 290 k)

1.	LARDIN (74,5) Indépendante de Vaulx-en-Velin	342,500
2.	COUSSIN (75) Etoile Sportive de Tavel	332,500
3.	CELICOURT (70,9) Judo Club Perpignan	315, -
4.	LELAIDIER (73,4) La Gauloise de Montbéliard	295, -
5.	DESPECHE (74,3) Union Athlétique Tarbaise	292,500

Poids Mi-Lourds (minima 305 k)

1.	WILCZEWSKI (80,4) Stade Sainte-barbe	365, -
2.	LESTAVEL (82,3) Société Athlétique Montmartroise	350, -
3.	DELMAS (81,6) Judo Club Perpignan	345, -
4.	RUIZ (76,5) Olympique Grande-Synthe	325, -
5.	DEMON (81,7) Haltérophile Club Villefranche	307,500
6.	CADARS (81,1) Physic Haltéro Club	305, -

Poids Lourds-Légers (minima 320 k)

1.	CONUS (89,3) Stade Auxerrois	337,500
2.	BAILLET (83,4) Stade Auxerrois	325, -

Poids Lourds (minima 335 k)

1.	DELOBEL (102,1) L'Audomaroise	345, -
2.	DATTENY (102,6) Union Haubourdinoise	340, -

SENIORS

Poids Coqs (minima 270 k)

1.	MEURAT (55,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	300, -
2.	DECONNINCK (55,6) C.O.S. Faches-Thumesnil	277,500
3.	MY (54,8) Stade Municipal de Montrouge	270, -
4.	BEEKHUIZEN (56) Club Haltérophile de Lunéville	270, -

Poids Plumes (minima 290 k)

1.	LEGUY (59,9) Société Gymnastique d'Angers	310, -
2.	BOUREAU (60) U.S. Tours	310, -
3.	EYRAUD (58,9) A.S. Cheminots de Vénissieux	297,500
4.	LOTIN (60) C.O.S. Faches-Thumesnil	292,500

Poids Légers (minima 320 k)

1.	LEDROIT (67,5) Vie au Grand Air de Saint-Maur	360, -
2.	TAURAN (67,5) La Gauloise de Montbéliard	350, -
3.	ROUCHEL (67) Club Haltérophile de Lunéville	345, -
4.	FOURRIER Y. (67,2) Société Athlétique d'Enghien	340, -
5.	CAESEMAEKER (67,4) C.O.S. Faches-Thumesnil	337,500
6.	FOURRIER J.-C. (66,6) Société Athlétique d'Enghien	327,500
7.	FROCRAIN (67,3) Nantes Étudiants Club	327,500
8.	DULICE (66,5) Vie au Grand Air de Saint-Maur	322,500
9.	BELLEVILLE (67) Étudiants Club Orléanais	322,500
10.	BECK (67,3) Union Haltérophile Vichyssoise	322,500
11.	MASSIANI (67) U.S. Cheminots de Marseille	320, -

Poids Moyens (minima 340 k)

1.	MAIER (74,7) Amiens Sporting Club	415, -
2.	TERME (75) Athlétic Club Montpelliérain	400, -
3.	BARROY (75) U.S. Métro Transports	400, -
4.	TRUDEL (73,5) A.S.P.T.T. Lille	380, -
5.	LETOURNEUR (73,1) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	370, -
6.	MALLET (74,3) C.O.S. Faches-Thumesnil	370, -
7.	COMBET (75) Haltérophile Club Lyonnais	365, -
8.	FAYARD (75) U.S. Crestoise	352,500

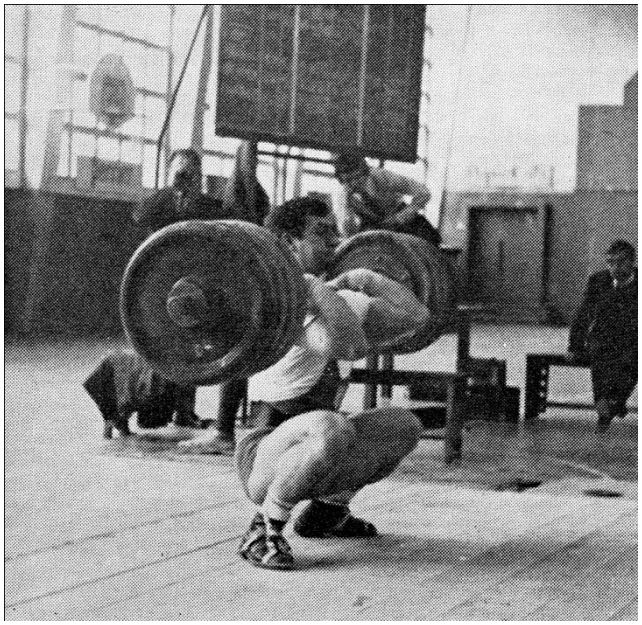

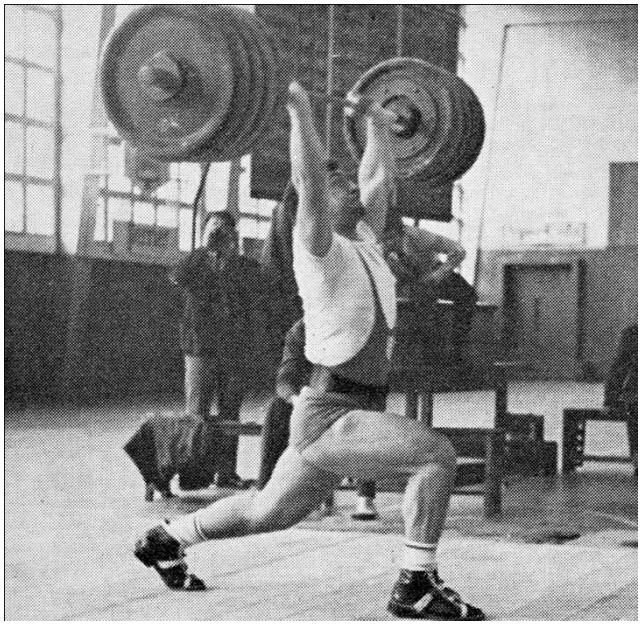

Un bel épaulé-jeté du Lourd-Léger DECUGNIÈRES (Société Athlétique Montmartroise), lors des Éliminatoires du Championnat de France. La barre est, ici, chargée à 165 k mais l'athlète réussira ensuite 170 k.

9.	ZENSEN (74,3) U.S. Petite-Rosselle	350, -
10.	COHEN (74,7) U.S. Cheminots de Marseille	347,500
11.	THONIER (71,7) Union Haltérophile Vichyssoise	345, -
12.	DESCHAINTRES (72,8) Sporting Club de Neuilly	345, -
13.	ADJOUTE (75) City Club Marseille	345, -
14.	BEDETTI (74,8) Club Sportif Artist. Châtellerault	342,500
15.	BRUNET (73,3) Espér., et Etoile Réunies Carpentras	340, -
16.	RENAULT A. (74,9) Stade Porte Normande Vernon	340, -

Poids Mi-Lourds (minima 355 k)

1.	ROLLIN (82,2) A.S. Préfecture de Police	422,500
2.	LOPEZ (82,4) Haltérophile Club de Nice	405, -
3.	AUBER (79,8) Stade Porte Normande Vernon	400, -
4.	HOUIN (81,5) Union Sportive Toul	395, -
5.	HENNUYER (82,5) A.S.P.T.T. Lille	392,500
6.	ZAGO (82,5) Maison des Jeunes Chambéry	380, -
7.	WOJCIK (77,5) A.S. Jovicienne	360, -
8.	MAST (80,2) Les Bleus de Bar	357,500

Poids Lourds-Légers (minima 370 k)

1.	GOURRIER (88,9) Vie au Grand Air Saint-Maur	465, -
2.	STEINER (89,7) A.S. Préfecture de Police	457,500
3.	CAZEAUX (90) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	420, -
4.	DECUGNIÈRES (89,5) Société Athlét. Montmartroise	417,500
5.	GOUBAYON (88,6) Cercle Haltér., du Pays d'Olmes	387,500
6.	DUPUIS (84,7) Amie. Anc. Élèves de Montdidier	377,500
7.	VILLEJOUBERT (86,5) A.S. Préfecture de Police	370, -

Poids Lourds (minima 395 k)

1.	FOULETIER (106,3) La Française de Lyon	490, -
2.	MICHON (108) Club Culturiste de Reims	455, -
3.	LÉVECQ (107) Sport. Club Tête de Cheval Loos	450, -
4.	REMY (110,5) Haltérophile Club de Nice	430, -
5.	SEGONZAC (112) A.S.P.O. Midi Bordeaux	420, -
6.	DELPUECH (106,3) Athlétic Club Montpelliérain	417,500
7.	BESNIER (108,4) Sporting Club de Neuilly	395, -

Ce que vous devez savoir

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

(Saison sportive 1968-1969)

Trois matches internationaux - et peut- être six - auront lieu avant la fin de la saison sportive en cours qui sera clôturée par les Championnats d'Europe et du Monde.

Matches France - Allemagne Fédérale

1. France- *Allemagne A* à Fribourg, le 28 Juin ;
2. France- *Allemagne Espoirs* à Asloch, le 5 Juillet (concurrents âgés de moins de vingt ans au 1er Janvier 1969)
3. France- *Allemagne « B »* à Vichy, le 31 Juillet.

Ces trois matches sont organisés à l'occasion de stages franco- allemands, le premier du 23 Juin au 2 Juillet à Fribourg, le deuxième du 30 Juin au 9 Juillet à Steinbach, le troisième du 28 Juillet au 6 Août à Vichy.

Les athlètes français sélectionnés dans les équipes « A », Espoirs et « B » doivent en principe suivre l'un des trois stages. Toutefois, ceux qui ne pourraient se libérer, pendant dix jours, de leurs obligations professionnelles, et qui en justifieront, pourront être autorisés à ne rejoindre leurs co-équipiers que la veille de la compétition et à regagner leur domicile le surlendemain.

La Commission Sportive a décidé d'établir les sélections en tenant compte, en premier lieu, des performances réalisées au Championnat de France (éliminatoire et finale ou bien l'une ou l'autre, selon le cas).

Sont donc présélectionnés :

France - Allemagne « A »

C.	Meurat	300	+	300
P.	Leguy	310	+	320
L.	Tauran	350	+	362,5
M.	Maier	415	+	420
M.-L.	Rollin	422,5	+	430
L.-L.	Gourrier	465	+	467,5
L.	Fouletier	490	+	495

France - Allemagne Espoirs

C.	Buatois	257,5	+	260
P.	Vanautryver	267,5	+	280
L.	Delvallez	310	+	315
M.	Coussin	332,5	+	335
M.-L.	Wilczewski	365	+	370
L.-L.	Baillet	327,5	+	342,5
L.	Delpuech (*)	417,5		

France - Allemagne « B »

C.	Beekhuizen	270	-+	280
P.	Boureau	310	+	310
L.	Ledroit	360	+	0
M.	Terme	400	+	400
M.-L.	Auber	400	+	420
L.-L.	Steiner	457,5	+	0
L.	Lévecq	450	+	477,5

(*) Delpuech, né le 13 Janvier 1949, n'a pas été sélectionné à la Finale Seniors.

Les athlètes ci-dessus ont été informés individuellement de leur présélection.

L'engagement d'une équipe dans une rencontre internationale commande, toutefois, de présenter les athlètes qui ont la meilleure condition au jour-même de l'épreuve, qui ne sont pas nécessairement ceux ayant réalisé la plus haute performance à une compétition antérieure de plusieurs semaines.

Celle-ci ne peut servir que de test pré sélectif, en gardant néanmoins sa valeur de repère, et la qualification définitive doit tenir compte d'éléments d'appréciation intervenant à une date la plus proche possible de la rencontre internationale.

Il faut donc permettre à des concurrents susceptibles de se trouver, le 28 Juin, le 5 Juillet, le 31 Juillet, dans une meilleure condition que celle des présélectionnés, de démontrer que leur prétention à figurer dans l'équipe nationale où ils briguent une place, est fondée sur une plus grande probabilité de supériorité sur l'adversaire.

En conséquence, les athlètes présélectionnés d'après les résultats du Championnat de France ont été avertis que, sont autorisés à provoquer avec eux une rencontre destinée à servir d'épreuve définitive de sélection, les concurrents suivants :

France - Allemagne « A »

C.	Deconninck	277,5	+	275
	Beekhuizen			
P.	Boureau			
	Eyraud	297,5	+	307,5
	Nourry	0		
L.	Ledroit			
M.	Terme			
	Barroy	400	+	397,5
M.-L.	Auber			
L.-L.	Cazeaux	420	+	442,5
	Steiner			
L.	Lévecq			
	Michon	455	+	470

France - Allemagne Espoirs

C.	Cozeret	255	+	255
	Ermacora	250	+	250
P.	Casanova	275	+	280
	Schmitt	270	+ 257,5	
L.	Roig	315	+	312,5
	Faucher	297,5	+	305
M.	Renault (*)	340		
	Lardin	342,5	+	322,5
M.-L.	Lestavel	350	+	355
	Delmas	345	+	0
L.-L.	Conus	332,5	+	337,5
L.	Delobel	345	+	345
	Datteny	340	+	340

France - Allemagne B

C.	Deconninck			
	My	270	+	272,5
P.	Eyraud			
	Nourry			
L.	Rouchel	345	+	340
M.	Barroy			
M.-L.	Lopez	405	+	380
	Houin	395	+	400
L.-L.	Cazeaux			
L.	Michon			

(*) Renault, né le 20 Février 1949, n'a pas été sélectionné à la Finale Seniors.

Les épreuves de sélection doivent avoir lieu :

– les 14 ou 15 Juin, pour le match u 28 Juin ;
– les 21 ou 22 Juin, pour le match du 5 Juillet ;
– les 19 ou 20 Juillet, pour le match du 31 Juillet.

Les athlètes autorisés à provoquer une rencontre avec les présélectionnés ont été prévenus qu'il leur appartient d'en informer ceux avec qui ils désirent se mesurer, dans les cinq jours suivant la réception de la lettre du Directeur Technique, qui leur a été adressée le 20 Mai, avec accusé de réception.

Les athlètes présélectionnés peuvent exiger que la rencontre ait lieu dans leur Club, le déplacement étant alors supporté par leurs concurrents.

Dans tous les cas, les frais de déplacement restent à la charge des Clubs concernés par les épreuves de sélection.

Il est demandé aux Clubs organisateurs de prendre à leurs frais l'hébergement des concurrents pendant quarante-huit heures dont la journée qui précède le test.

Chaque concurrent peut être accompagné d'un arbitre fédéral, l'arbitrage unique étant autorisé d'accord-parties.

Les résultats des épreuves de sélection doivent parvenir au Secrétariat fédéral dans les quatre jours suivants.

Au cas où les athlètes présélectionnés ne répondraient pas, dans les dix jours, favorablement à la demande de rencontre que leur auraient adressée les « challengers » autorisés, ceux-ci sont en mesure d'effectuer, dans leur Club, un test de sélection sous le contrôle d'un arbitre fédéral au moins, de leur Comité. Il sera tenu compte de la performance réalisée à cette occasion pour établir les sélections définitives.

Les parties concernées ont intérêt à faire recommander leur correspondance par les Services postaux.

Matches France- Roumanie

Un protocole d'échanges sportifs entre des haltérophiles français et des haltérophiles roumains, conclu le 12 Février 1969, prévoyait deux matches en 1969 :

– *France - Roumanie* « A », en France, entre le 8 et le 12 Mai ;

– *Club Steava* de Bucarest - *Sélection de l'Armée Française*, en France, entre le 31 Juillet et le 4 Août.

La Fédération roumaine n'ayant pas répondu à la lettre de la Fédération française du 13 Mars 1969, lui proposant de reporter le premier match entre le 5 et le 9 Juin, par suite de la modification de la date du Championnat de France, décidée par le Comité Directeur le 8 Mars, mais ayant, entre temps, proposé, de son côté, de faire tenir la rencontre- revanche des équipes A le 17 Août à Constantza (non prévue au protocole franco- roumain ni à son annexe budgétaire) un complément de précisions a été demandé sur l'exécution dudit protocole.

La F.F.H.C. s'efforce de maintenir les deux matches prévus initialement.

Match France - Grande-Bretagne

La F.F.H.C. a été sollicitée par la B.A.W.L.A. pour organiser en France un match-revanche, à la suite de celui qui a eu lieu à Leeds en 1968, qui serait réservé aux Juniors.

Les Anglais, limités quant aux moyens financiers relatifs au déplacement de leur équipe, subordonnent la conclusion de ce match à son implantation dans une ville aussi proche que possible de Boulogne ou de Paris, le voyage devant être effectué par voie maritime ou aérienne selon la ville retenue par la Fédération française.

La trésorerie fédérale ne pouvant assumer les frais, même partiellement, de cette manifestation (déplacement de l'équipe française, hébergement des deux équipes et de leurs accompagnateurs, organisation matérielle) la F.F.H.C. ne pourra répondre à la proposition de la B.A.W.L.A. que si un Comité ou un Club était disposé à en supporter les frais, la recette lui étant, bien entendu, acquise.

***

Championnats d'Europe et du Monde 1969

Les Championnats d'Europe et du Monde auront lieu à Varsovie du 22 au 30 Septembre. Neuf catégories figureront au programme.

Quatre haltérophiles français pourront y participer (certaines catégories pouvant être représentées par deux concurrents), à condition d'avoir réalisé une performance au moins égale aux minima ci- après :

Mouches :	300 k	*Mi-Lourds* :	445 k
Coqs :	332 k 5	*Lourds- Légers* :	465 k
Plumes :	357 k 5	*Lourds* :	490 k
Légers :	390 k	*Super-Lourds* :	510 k
Moyens :	422 k 5		

Stages Franco-allemands

Six stages franco-allemands doivent avoir lieu du mois de Juin au mois de Septembre.

Implantation	Dates	Admission
Fribourg.....	23- 6/ 2- 7	7 athlètes participant au match France - Allemagne A - 13 Juniors 2e série (Zone Sud) + 5 cadres dont Lambert, Gerber, Bonhoure, Terme.
Steinbach.....	30- 6/ 9- 7	7 athlètes participant au match France - Allemagne Espoirs - 13 Juniors 1re série (Zone Sud) + 5 cadres dont Taillefer, Marchal, Michon, Maier.
Vichy	28- 7/ 6- 8	7 athlètes participant au match France - Allemagne B - 13 Juniors 2e série (Zone Nord- Ouest) + 5 cadres dont Maier.
Mèze..... (près Montpellier)	11- 8/20- 8	20 Benjamins ayant subi les Mini ou Maxi-Palmarès (Zone Nord-Ouest) + 5 cadres dont Taillefer, Maier, Michon.
Mèze.....	21- 8/30- 8	20 Benjamins ayant subi les Mini ou Maxi-Palmarès (Zone Nord-est) + 5 cadres dont Taillefer, Noiriel.
Hennef.....	25- 8/ 3- 9	20 Juniors 2e et 1re séries (Zone Nord-est) + 5 cadres dont Combet.

Le recrutement pour chacun de ces stages étant au niveau d'une zone intergroupes, les Clubs et les Comités composant les zones indiquées dans le tableau ci-dessus pour chaque stage doivent faire parvenir les demandes d'admission de leurs athlètes, selon la classification précisée, à :

M. Roger Gerber, 40, Le Clos-la-Rose, 13 - Marseille (13e) - Zone Sud.

M. Rolf Maier, 52, rue Watteau, 80 - Amiens - Zone Nord-ouest.

M. Jean Michon, 20, rue Hector-Berlioz, 51 - Reims - Zone Nord-est.

Ces trois Conseillers Techniques sont chargés des sélections et des opérations de regroupement, de mise en route des stagiaires et des cadres, en liaison avec le Directeur Technique.

Les demandes d'admission doivent leur parvenir au plus tard quinze jours avant l'ouverture des stages.

Claude TAILLEFER

Ces performances devront avoir été réalisées à l'épreuve unique de sélection que le Président du Comité Régional du Languedoc s'est proposé d'organiser, à faible altitude, dans un rayon de 150 km de Font-Romeu.

Un stage de présélection aura lieu à Font-Romeu du 18 Août au 5 Septembre, auquel pourront être admis les meilleurs des athlètes ayant participé aux matches France - Allemagne.

Un stage de préparation groupera, à partir du 7 Septembre, ceux des athlètes sélectionnés qui auront la possibilité de le suivre.

Deux athlètes, voire trois, pourront compléter l'équipe de France si les disponibilités de la trésorerie fédérale le permettent.

Cette éventualité dépend en grande partie de la réalisation du projet de déplacer, à leurs frais, une quarantaine au moins de supporters (voir information « Voyage organisé à Varsovie », dans le présent bulletin).

Cette initiative du Président de la Fédération permettrait, en effet, d'assurer à moindre frais, au moins en partie, le déplacement de l'équipe française qui ira à Varsovie.

A défaut, les supporters qui désireraient assister aux Championnat d'Europe et du Monde, en se rendant à Varsovie au moyen de leur voiture personnelle, seraient dédommagés par la Fédération de leurs frais de voyage s'ils acceptaient d'assurer le transport de plusieurs athlètes sélectionnés. L'économie ainsi réalisée permettrait de porter sans doute à sept, peut-être à huit participants l'équipe de France.

Les personnes susceptibles d'être intéressées par cette formule sont priées de se mettre le plus tôt possible en rapport avec le Secrétariat Général de la F.F.H.C., étant entendu que les athlètes sélectionnés qu'elles transporteront devront arriver à Varsovie quatre jours au moins avant leur engagement à la compétition. Les visas d'entrée en Pologne et de transit par les pays traversés seront obtenus par la Fédération, ainsi que les autorisations de sortie de devises. Le trajet de l'itinéraire emprunté à l'aller et au retour devra donc être indiqué, en même temps que l'offre de transporter des athlètes sera adressée au Secrétariat Fédéral.

Claude TAILLEFER.
Directeur Technique National.

VOYAGE ORGANISE DE DEUX SEMAINES A VARSOVIE

(Championnats d'Europe et du Monde)

Le Président de la Fédération s'est informé des possibilités d'organiser un séjour de supporters de l'Équipe de France aux Championnats d'Europe et du Monde, à Varsovie, du 19 au 30 Septembre 1969.

Les propositions reçues du Service des voyages de l'Équipe sont les suivantes :

– Voyage de Paris à Varsovie et retour, en autocar Pullman de 50 places départ : le 17 Septembre, retour : le 2 Octobre.
– Séjour dans un hôtel, en pension complète (chambres à deux lits ou à un lit, avec bain), visite de Varsovie avec guide-interprète.

Le prix global par personne est de 990 F, pour un minimum de 40 personnes.

Les formalités consulaires devant être entreprises suffisamment tôt, le projet de déplacer, aux conditions prévues, une quarantaine de supporters sera donc définitivement arrêté ou abandonné le 30 Juin.

Les personnes intéressées sont donc priées de se faire connaître dès que possible.

France - Grande-Bretagne de Force Culturiste

Magnifique démonstration des athlètes britanniques

par **Claude FAVROU**

Personne ne se faisait d'illusions avant cc match France-Grande-Bretagne dont le magnifique Palais des Sports de Maisons- Alfort a été le théâtre.

Avant la rencontre, le forfait de Michel Ledroit, blessé, décevait ceux qui espéraient en lui, l'estimant capable d'éviter un résultat totalement négatif à l'équipe de France. Nous savons tous maintenant que sa participation n'aurait absolument rien changé quant au score.

Peut-être Geymond si la maladie ne l'avait pas obligé à déclarer forfait lui aussi ? Le Poids Lourd anglais Kershaw n'a réalisé qu'un petit total de 407 k 500 (180 + 227,5). Évidemment, l'on peut croire que le Britannique se serait montré plus prudent au squat s'il avait, eu un adversaire à vaincre. Toutefois, il a échoué très nettement à ce mouvement avec 260 k !

Kershaw ne valait vraisemblablement pas plus de 430 k à Maisons-Alfort, ce qu'un Geymond en petite forme peut aisément réaliser.

Quant aux 4 autres Britanniques, ils étaient hors de portée des Français.

Le Poids Léger Shaw, après un magnifique développé-couché à 147,500 enthousiasmait l'assistance avec une flexion de jambes à 217,500. Évidemment, le méritant Fernandes, remplaçant Michel Ledroit, était débordé.

En Moyens, Hubert Ornème ne pouvait espérer faire mieux que de bien figurer face à Ron Collins qui battait le record de Grande-Bretagne du développé-couché avec. 160 k. Le Britannique, avec 217,500 au squat, totalisait 377 k 500.

Par contre, en Mi-Lourds, Marc Lechertier, toujours aussi ardent, apportait un prix de consolation à l'équipe de France avec un développé-couché à 185 k, nouveau record national (exactement 185 k 300). Cette performance de Lechertier constitue l'exploit du match au développé-couché. Elle lui permettait de distancer son adversaire Bob Mémery de 20 k. Ce fut insuffisant, Mémery réussissant 227,500 au squat alors que le Français restait à 205 k. Marc était battu par la marge très étroite de 2 k 500. Il ne convient pas d'accorder une importance illusoire à la courte victoire de l'Anglais car il est probable qu'il aurait fait preuve d'une plus grande sagesse à la flexion de jambes en ne demandant pas 245 k à son second essai si le résultat de son match avait été en cause. Il n'en reste pas moins que Lechertier aura été encore une fois notre meilleur représentant.

Enfin, dans la catégorie des Lourds- Légers, John Pegler nous a émerveillés. Ce magnifique athlète, récent vainqueur d'un Concours Culturiste, remarquable haltérophile (450 k au total olympique) déchaîna les applaudissements avec un splendide squat à 275 k, exploit d'autant plus significatif que le Champion britannique n'accuse pas plus de 85 k sur la bascule.

Évidemment, notre compatriote Novak restait très loin de son adversaire bien que s'appropriant le record de la flexion de jambes avec 212 k 500. D'autant plus que Pegler ayant réalisé 185 k au couché, totalisait 460 k !

Lourde défaite donc pour notre équipe de France, mais une défaite ne mettant pas en cause l'intérêt d'une telle rencontre. En effet, pour l'immédiat, cet, intérêt réside essentiellement dans le fait qu'il influence l'orientation de la discipline culturiste tendant à se « sportiviser » de plus en plus par le truchement de telles rencontres. Par ailleurs, nos athlètes s'aguerrissent au contact des Champions étrangers, les barrières psychologiques reculent. La faiblesse de nos athlètes est toute relative. Seule, la progression des performances constitue un critère valable. N'oublions pas qu'il n'y a guère plus de 3 ans, les records de France ne dépassaient pas 165 k au développé-couché et 180 k à 190 k à la flexion !

Par ailleurs, il convient de souligner le succès de ce match sur le plan de la propagande.

De nombreux observateurs avaient pris place parmi le public. Tous, sans exception, ont été subjugués par la qualité sportive du match, mais aussi par l'organisation protocolaire. Pour ces gens-là, les compétitions culturistes prennent, désormais une autre dimension.

Nous devons dire combien nous sommes redevables à la Municipalité et aux responsables sportifs de Maisons-Alfort. D'abord, leur immense et magnifique salle si bien équipée s'est magnifiquement prêtée à l'organisation générale. Parfaitement décorée aux couleurs françaises et britanniques, la salle situait l'importance de l'événement, confirmait son caractère international. Rien ne manquait au protocole pour assurer le prestige de la manifestation, depuis les hymnes nationaux jusqu'au traditionnel échange des fanions.

Nous remercions chaleureusement M. le Maire, ses adjoints et toutes les personnes qui ont contribué à assurer le succès de ce France - Grande-Bretagne 1969.

Merci également à ce sympathique public de connaisseurs dont l'enthousiasme nous a tellement fait plaisir.

Résultats techniques

	Développé couche		Flexions de jambes		TOTAL
Poids Légers :					
Shaw (G.-B)	147,5	+	217,5	=	365
Fernandes (F.)	130	+	160	=	290
Poids Moyens :					
Collins (G.-B.)	160	+	217,5	=	377,5
Ornème (F.)	137,5	+	205	=	342,5
Poids Mi-Lourds :					
Mémery (G.-B.)	165	+	227,5	=	392,5
Lechertier (F.)	185	+	205	=	390
Poids Lourds-Légers :					
Pegler (G.-B.)	185	+	275	=	460
Nowak (F.)	155	+	212,5	=	367,5
Poids Lourds :					
Kershaw (G.-B.)	180	+	227,5	=	407,5

Classement général du Premier Pas athlétique 1968-69

JUNIORS

1.	LEVEQUE, C.H.C. Rochefortais	154
2.	FÉVRIER, C.H.C. Rochefortais	152
3.	DEGRYSE, Union Haubourdinoise	144,5
4.	HAOUSSINE, A.C. Havraise	137,5
5.	TILLIER, S.O. Calais	135,5
6.	LUTIC, S.O. Calais	130
7.	TIRANTE, C.H.C. Oyonnax	128,5
8.	LEDEUIL M., I.C. Rochelais	122,5
9.	COUROYER, A.C. Havraise	116,5
10.	LEDEUIL J.-C., I.C. Rochelais	108
11.	BOUCHET, I.C. Rochelais	96,5
12.	DUPONCHEL, S.O. Calais	95
13.	NGUYEN, S.O. Calais	87,5
14.	LAGASSE, Alliance Sainte-Savine	85,5
15.	CREPAT, O.S.C. Saint-Etienne	84,5
16.	RAQUET, Union Halluinoise	81,5
17.	HUYGEBAERT, Union Halluinoise	81,5
18.	BOOMS, C.H.C. Oyonnax	80
18.	SANGOUARD, U.S. Crestoise	80
20.	CAQUINEAU, I.C. Rochelais	79,5
20.	VERHEU, Union Halluinoise	79,5
20.	BOUSSERY, Union Halluinoise	79,5
23.	FRANCESCHI, A.A. Ajaccio	79
24.	COLOMBET, U.S. Crestoise	78
24.	PEN, A.S.U. Montataire	78
26.	BERMEJO. Union Halluinoise	77
27.	BERNHARDT, H.C. Soissons	75
27.	SALINE, A.A. Ajaccio	75
29.	VERT.ET. S.O. Calais	74
30.	CHIORTANO, H.C. Arbresle	72,5
31.	LELIEVRE, A.C. Havraise	72
32.	GENDRON, I.C. Rochelais	70
33.	LEFEBVRE, S.O. Calais	69
33.	CHAUDIER, U.S. Crestoise	69
33.	DELY, Union Halluinoise	69
36.	POITRIMOL, Alliance Sainte-Savine	66
36.	DESTREZ, Stade Olympique Calais	66
38.	ZANOT, C.H.C. Creil	65,5
39.	HOUDRE, Union Sportive du Velay	64,5
40.	DUTHEIL, I.C. Rochelais	61
41.	VEYRAC, Union Sportive du Velay	60,5
42.	MORET, A.A. Ajaccio	58,5
43.	BERTRAND, I.C. Rochelais	58
43.	BOULANGER, Stade Olympique Calais	58
45.	ROUSSEAU, I.C. Rochelais	55,5
45.	LEROUX, C.H.C. Creil	54
47.	EUDELINE, A.C. Havraise	53,5
48.	WOZNIACK. C.H.C. Creil	52,5
49.	FERNANDEZ, I.C. Rochelais	51,5
50.	BLUMEREAU, I.C. Rochelais	51
51.	TRONCHET, Amiens Sporting Club	50,5
52.	POURTIER, O.S.C. Saint-Etienne	46
52.	HUYSSEUNE, C.A. Lensois	46

(Suite page 21)

Un très bel épaulé en flexion

Par un total de 400 k réalisé au cours des dernières éliminatoires du Championnat de France, le Poids Moyeu Michel Barroy (U.S.M.T.) s'est brusquement hissé au rang d'espoir national. Second des Championnats de France 1968 avec un total de 370 k, il a donc réussi, en moins d'un an, une magnifique progression de 30 k et les 400 k récemment atteints ne constituent pas un plafond infranchissable : si l'on considère ses meilleures performances par mouvement, il atteindrait, en effet, avec 130, 125 et 160 k une performance de bonne valeur internationale.

Cette progression, Barroy la doit à un travail acharné et régulier en compagnie des quatre autres éducateurs sportifs qui préparent avec lui depuis le mois de Novembre dernier leur diplôme de conseiller sportif. Les conditions actuelles d'entraînement sont donc très favorables et doivent se prolonger jusqu'à la fin de la saison 1969-1970 qui marquera la fin de ses études à l'I.N.S. Nous sommes donc assurés de voir cet athlète robuste, équilibré, sérieux, franchir de nouvelles étapes d'autant mieux qu'il commence à contrôler le « trac » qui, le jour de la compétition, lui faisait perdre une partie de ses moyens.

Pour réussir les 400 k, chacun sait qu'il faut, entre autres choses, s'entraîner sérieusement, mais chacun sait aussi qu'il faut posséder une excellente technique afin de tirer le meilleur parti de ses qualités propres. Les photos jointes à ces lignes illustrent si bien cette vérité qu'il me sera presque impossible de formuler quelques critiques en commentant ce magnifique essai de Barroy avec 157 k 500.

Photos 1 et 2 :

- les bras sont tendus, les épaules basses et le dos plat ;
- la barre se déplace lentement en frôlant les tibias ;
- la tête de l'athlète est dans le prolongement du corps.

Cette dernière position est très personnelle et permet à l'athlète de trouver, quelles que soient les conditions d'éclairement, un point d'appui normal sur le plateau pendant la première partie du tirage mais elle risque de troubler le contrôle de l'équilibre au cours du mouvement par le déplacement important et rapide de la tête et de ses centres d'équilibration.

Photos 3 et 4 :

L'engagement des genoux en avant de la barre est ici parfaitement illustré la barre entre en contact avec les cuisses au-dessus des rotules, glisse sur les quadriceps pendant que les genoux se fléchissent légèrement et que le dos se redresse. Les talons restent en contact avec le sol, les épaules sont toujours basses et les bras tendus.

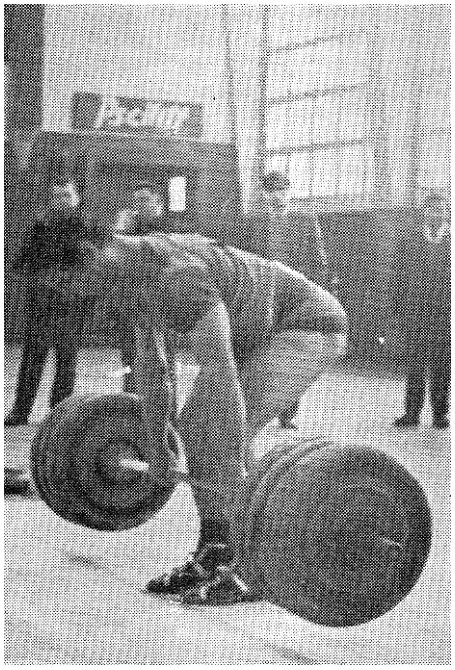

1

2

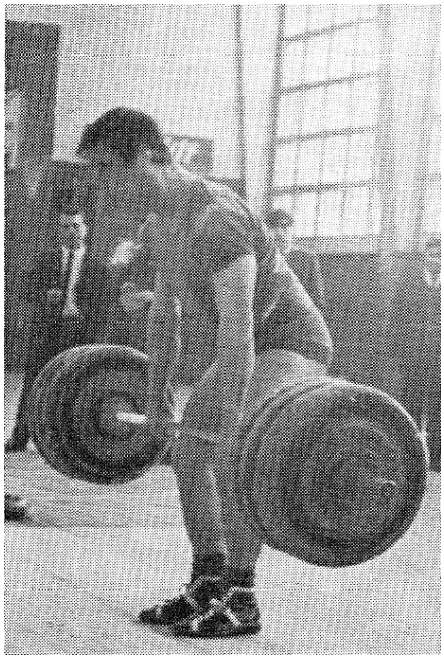

3

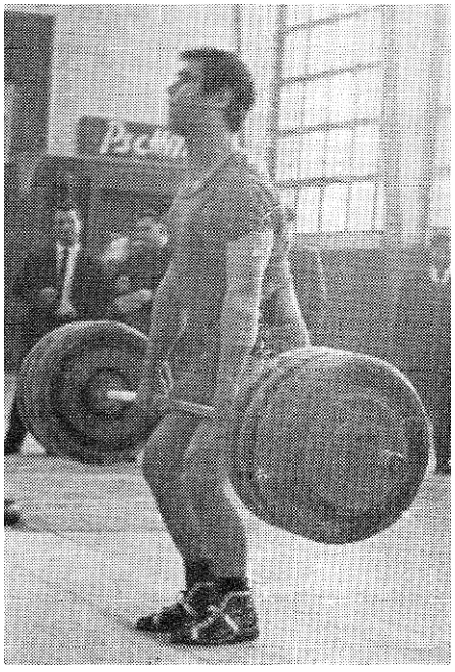

4

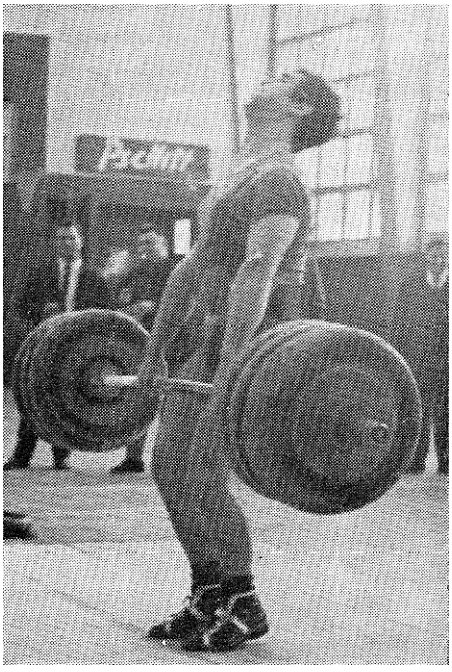

5

Photos 5 et 6 :

– les chevilles, les genoux et le dos s'étendent simultanément et communiquent à la charge une vive accélération. Notons que le dos dépasse nettement le plan vertical ;
– les épaules commencent ici à se hausser et poursuivront ce mouvement pendant la première partie de la chute sous la barre ;
– les bras sont restés absolument tendus.

Photos 7 et 8 :

L'athlète tombe sous la barre :

– les bras et les épaules tirent énergiquement vers le haut et l'inclinaison du buste favorise cette traction ;
– les genoux se fléchissent, les pieds se décollent du sol afin de ne pas freiner la chute et s'écartent légèrement latéralement.

Photos 9 et 10 :

– les pieds reprennent contact avec le sol et amortissent la chute ;
– les coudes s'engagent sous la barre.

►

Photo 11 :

C'est une position fléchie parfaite - pieds bien à plat sur le sol - genoux complètement fléchis - dos bien plat ;

– coudes très engagés vers l'avant.

Voilà donc une très belle série de photos qui mérite d'être affichée dans les salles d'entraînement.

G. LAMBERT,
Entraîneur National

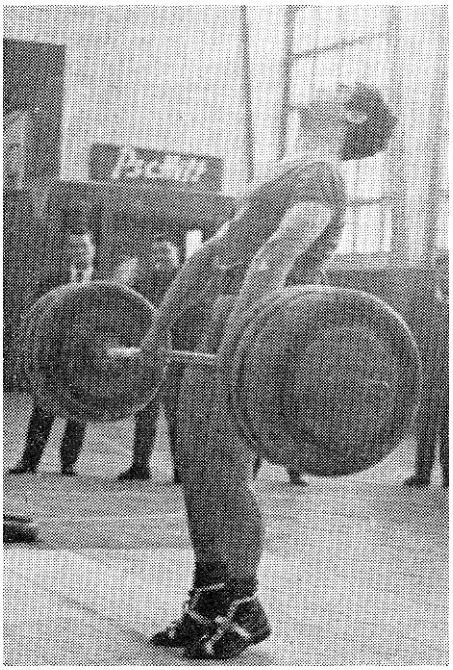

6

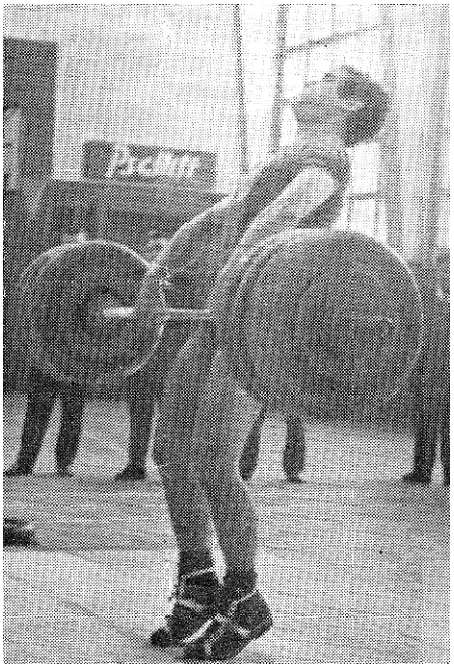

7

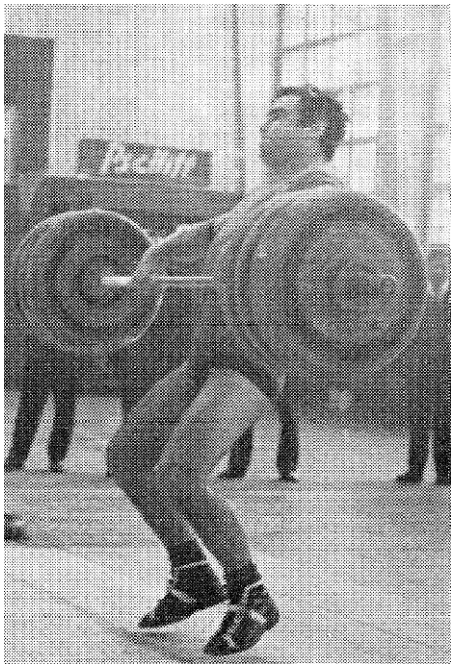

8

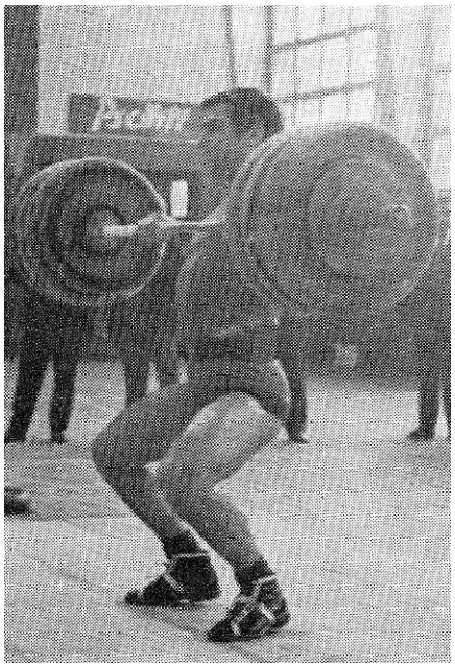

9

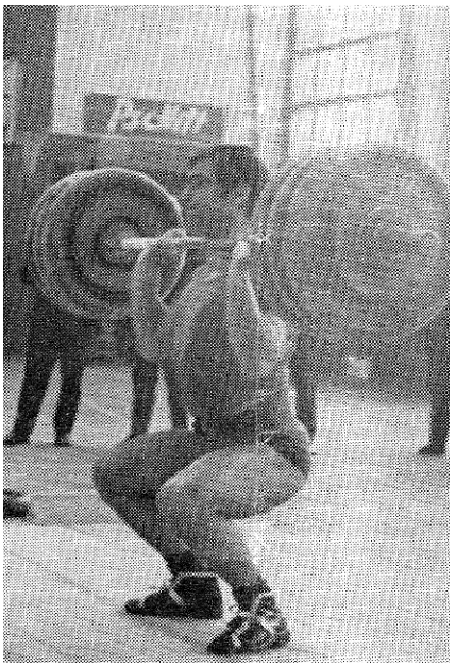

10

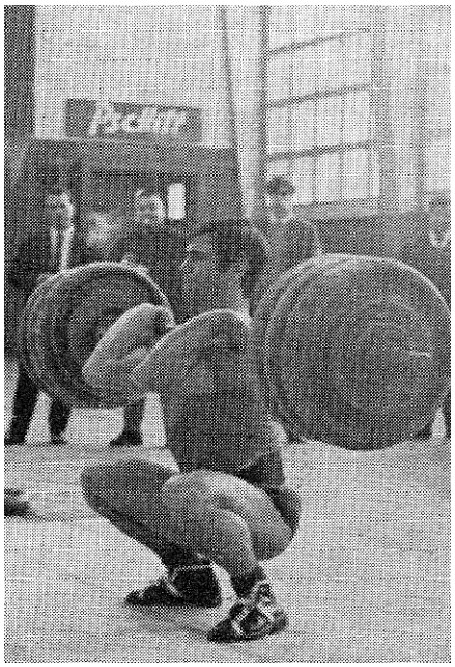

11

Résultats techniques de la Finale du Championnat de France1969

disputée les 10 et 11 Mai 1969 au Palais du Lac à Vichy

JUNIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. BUATOIS	55 k 900	A.S.P.T.T. Nancy	80, -	80, -	100, -	260 k
2. COZERET	54 k 700	Sporting Club de Neuilly	70, -	80, -	105, -	255 k
3. ERMACORA	55 k 900	Vaillante Saint-Quentin	80, -	70, -	100, -	250 k
4. VALETTE	55 k 600	Sport. Club St-Amandois	75, -	75, -	97,500	247 k 500
N. cl. BELEN	54 k	M.J.C. Lunel	0, -	–	–	–
Poids Plumes						
1. VANAUTRYVE	59 k	Centre Athl. Maubeugeois	90, -	80, -	110, -	280 k
2. CASANOVA	80 k	A.S. Monaco	87,500	82,500	110, -	280 k
3. SCHMITT	58 k 700	Société Athl. Colmarienne	85, -	72,500	100, -	257 k 500
4. LESAGE	59 k 800	Ilets Sp. Montluçonnais	80, -	75, -	102,500	257 k 500
5. DIACRE	59 k 400	A.S. Gournaisienne	77,500	70, -	92,500	240 k
Poids Légers						
1. DELVALLEZ Daniel	67 k 300	A.S.P.T.T. Lille	102,500	90, -	122,500	315 k
2. ROIG	66 k 800	ASSOC. Sétoise Multisports	97,500	92,500	122,500	312 k 500
3. FAUCHER	67 k 100	Rueil Athlétic Club	87,500	97,500	120, -	305 k
4. SAYNAC	60 k 800	Cercle Cultur. St-Médard	90, -	92,500	115, -	297 k 500
Poids Moyens						
1. COUSSIN	73 k 300	Etoile Sportive Tavel	100, -	107,500	127,500	335 k
2. LARDIN	73 k 500	Indépend. Vaulx-en-Velin	102,500	100, -	120, -	322 k 500
3. DESPECHE	74 k300	Union Athl. Tarbaise	85, -	92,500	115, -	292 k 500
4. LELAIDIER	74 k 800	Gauloise Montbéliard	90, -	87,500	115, -	292 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. WILCZEWSKI	78 k 200	Stade Ste-Barbe Gd-Combe	115, -	110, -	145, -	370 k
2. LESTAVEL	80 k 700	Soc. Athl. Montmartroise	115, -	110, -	130, -	355 k
3. RUIZ	77 k 900	Olympique Gde-Synthe	100, -	105, -	130, -	335 k
4. DEMON	80 k 900	Halt. Club Villefranche	102,500	90, -	122,500	315 k
N. cl. DELMAS	81 k 300	Judo Club Perpignan	112,500	100, -	0, -	–
Poids Lourds-Légers						
1. BAILLET	84 k 700	Stade Auxerrois	115, -	97,500	130, -	342 k 500
2. CONUS	88 k 200	Stade Auxerrois	102,500	97,500	137,500	337 k 500
Poids Lourds						
1. DELOBEL	100 k	L'Audomaroise	115, -	100, -	130, -	345 k
2. DATTENY	103 k 800	Union Haubourdinoise	110, -	100, -	130, -	340 k

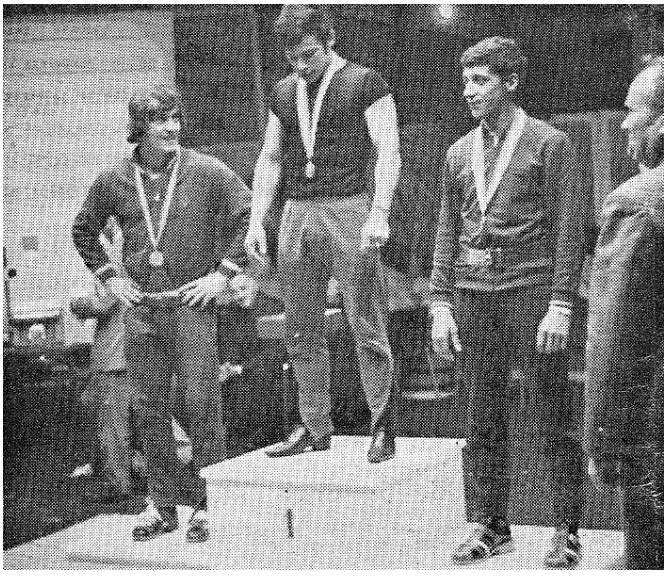

Le podium des « Plume » Juniors VANAUTRYVE contemple sa médaille de Champion de France, que vient de lui remettre le Président de la Fédération, sous le regard amusé de CASANOVA qui ne lui a concédé le titre national qu'au bénéfice du poids de corps.

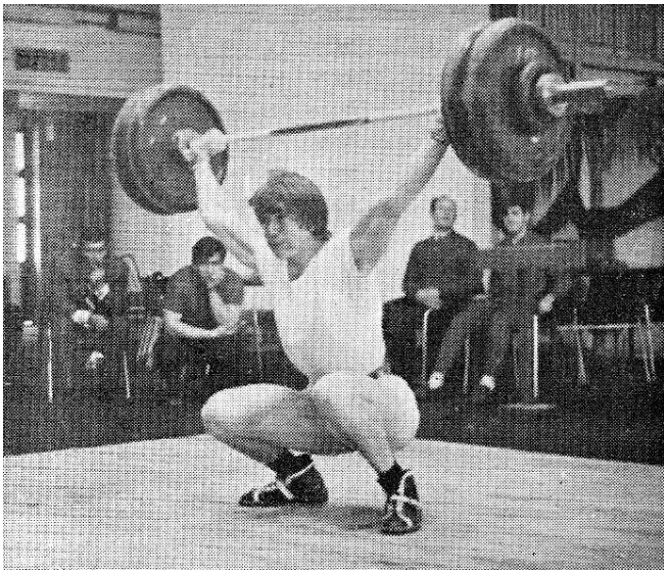

WILCZEWSKI,
qui a fait preuve de beaucoup de courage, remporte le titre des Mi-Lourds Juniors avec la très belle performance de 370 k.
/

Résultats techniques de la Finale du Championnat de France1969

disputée les 10 et 11 Mai 1969 au Palais du Lac à Vichy

SENIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MEURAT	55 k 600	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	95, -	95, -	110, -	300 k
2. BEEKHUIZEN	55 k 900	Cl. Haltér. Lunéville	90, -	80, -	110, -	280 k
3. DECONNINCK	55 k 300	C.O.S. Faches-Thumesnil	90, -	80, -	105, -	275 k
4. MY	54 k 300	Stade Municip. Montrouge	85, -	82,500	105, -	272 k 500
Poids Plumes						
1. LEGUY	59 k 700	Soc. Gymnastique Angers	102,500	90, -	127,500	320 k
2. BOUREAU	59 k 400	U.S. Tours	102,500	85, -	122,500	310 k
3. EYRAUD	59 k 200	A.S. Cheminots Vénissieux	90, -	95, -	122,500	307 k 500
Poids Légers						
1. TAURAN	67 k 200	Gauloise Montbéliard	115, -	107,500	140, -	362 k 500
2. ROUCHEL	67 k	Cl. Haltér. Lunéville	107,500	102,500	130, -	340 k
N. cl. LEDROIT	66 k 900	V.G.A. Saint-Maur	110, -	102,500	0, -	–
Poids Moyens						
1. MAIER	73 k 600	Amiens Sporting Club	140, -	122,500	157,500	420 k
2. TERME	73 k 800	Athl. Cl. Montpelliérain	122,500	132,500	145, -	400 k
3. BARROY	74 k 400	U.S. Métro Transports	120, -	125, -	152,500	397 k 500
4. TRUDEL	74 k 700	A.S.P.T.T. Lille	122,500	112,500	145, -	380 k
Poids Mi-Lourds						
1. ROLLIN	82 k 200	A.S. Préfecture Police	137,500	127,500	165, -	430 k
2. AUBER	79 k 500	Stade Porte Normande	140, -	125, -	155, -	420 k
3. HOUIN	81 k 900	U.S. Toul	127,500	122,500	150, -	400 k
4. LOPEZ	81 k 600	Haltérophile Cl. Nice	125, -	115, -	140, -	380 k
Poids Lourds-Légers						
1. GOURRIER	87 k 900	V.G.A. Saint-Maur	145, -	145, -	177,500	467 k 500
2. CAZEAUX	89 k 700	Cercle Cultur. St-Médard	150, -	130, -	162,500	442 k500
3. DECUGNIÈRES	88 k 700	Soc. Athl. Montmartroise	125, -	120, -	160, -	405 k
N. cl. STEINER	88 k 300	A.S. Préfecture Police	157,500	132,500	0, -	–
Poids Lourds						
1. FOULETIER	109 k 600	Française de Lyon	162,500	145, -	187,500	495 k
2. LÉVECQ	100 k 900	Sporting Cl. Tête Cheval	155, -	137,500	185, -	477 k 500
3. MICHON	106 k 700	Club Cult. Reims	150, -	145, -	175, -	470 k

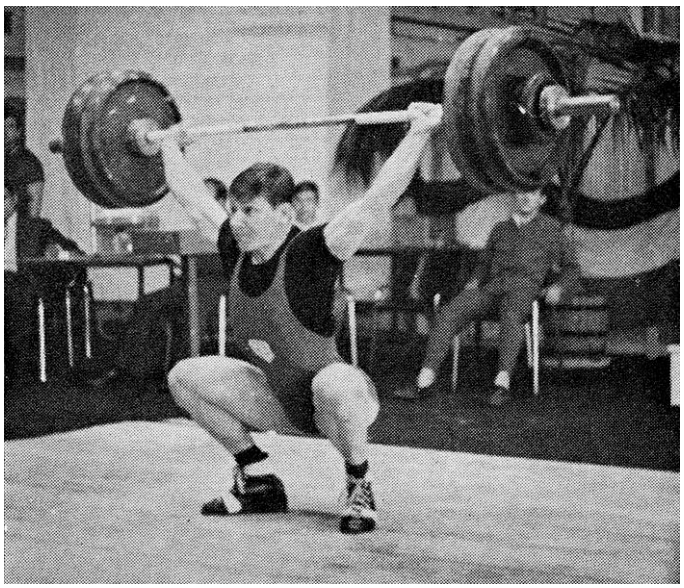

Le Champion de France des « Plumes » Seniors, LEGUY, qui aura magnifiquement payé sa victoire de durs sacrifices.

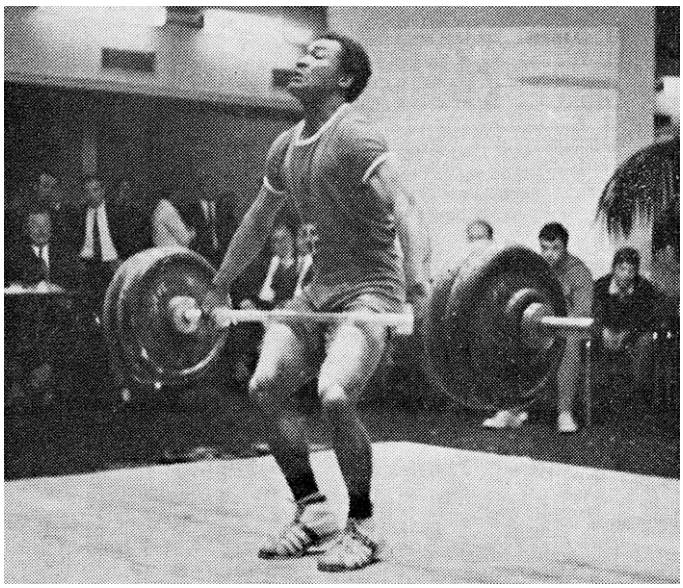

TAURAN, Gauloise de Montbéliard, va arracher 100 k à son premier titre national Senior, au favori LEDROIT, malchanceux à l'épaulé-jeté.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 19 Avril 1969

Présents : M.M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Baillet, R. Duverger, G. Firmin, R. Gourhand, L. Guillier, J.-P. Mangin, B. Moulin.

Assistaient à la réunion : MM. C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. J. Asso, J. Dame, C. Favrou, R. Keraudren, M. Stresser.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 784 - Union Sportive Luzienne à St-Jean-de-Luz (Guyenne).
- ✓ N° 3 785 - Club Omnisports Nord-Aviation à Chatillon-sous-Bagneux (Île-de-France).
- ✓ N° 3 786 - Association des Pugilistes Catalans à Perpignan (Languedoc).
- ✓ N° 3787 - Club Héraclès à Pont de l'Etoile (Provence).
- ✓ N° 3 788 - Cercle Saint-Georges à Courthézon (Provence).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France Haltérophiles et Culturistes Seniors (Tableau annexé au présent procès-verbal).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE.- Ces manifestations se dérouleront les 9, 10 et 11 Mai 1969, au Palais du Lac (Centre International de Séjour) à Vichy.

❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑

Assemblée Générale. - Sur proposition de M. Bovi, le Bureau estime nécessaire de nommer une commission de vérification des pouvoirs à l'Assemblée Générale.

Sont désignés pour remplir ces fonctions : M. Gourhand, Président de la Commission des Provinces, et M. Moulin. Deux autres personnes seront choisies sur place par M. Gourhand.

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 11 Mai, à 9 h du matin et sera suivie l'après-midi, d'un Comité de Direction.

Championnat de France. - Le Directeur Technique préconise d'attendre les résultats des Éliminatoires pour fixer l'ordre de passage des catégories. La décision sera donc prise par la Commission Sportive restreinte.

Cependant, il est établi que les séances se dérouleront le vendredi 9 Mai, après- midi et soirée et le samedi 10 Mai, matin, après-midi et soirée.

Une réunion de la Commission des Arbitres se tiendra le vendredi 9 Mai, à 9 h du matin.

Vœux. - Seule, l'Union Sportive de Toul ayant présenté un vœu, celui-ci est étudié par le Bureau et sera soumis à l'Assemblée Générale.

PLAN QUADRIENNAL. - Après avoir pris connaissance des avis des Commissions Sportive et des Provinces, ainsi que des avis divers adressés à la Fédération et, notamment, par le Comité d'Île-de-France, le Calendrier est accepté tel qu'il a été présenté, à l'exception de la date des éliminatoires du Championnat de France qui été jugée trop éloignée de la Finale et été reportée aux 4 et 5 Avril.

Une date a été retenue pour le Tournoi par catégories qui aura lieu les 13 et 14 Décembre.

La création d'une catégorie « Cadets » est décidée, en principe, mais la mise en application est reportée à la saison sportive 1970-1971.

Il est proposé dans l'avant-projet d'accorder à tous les Comités, au titre de la saison sportive, une subvention nécessaire à l'organisation des compétitions, à charge pour les trésoriers régionaux d'en rendre compte à la fin de ladite saison.

Il est jugé préférable de n'accorder aux Comités Régionaux qu'une subvention de démarrage pour le premier trimestre de la saison, à répéter pour les deux autres trimestres, après vérification de son utilisation.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Diplômes - Médailles. - Certains membres du Bureau demandent que les médailles accordées aux trois premiers Juniors et Seniors du Championnat de France soient montées sur un ruban tricolore et qu'à l'avenir des diplômes soient décernés aux non classés, 4e et 3e séries.

Cette proposition est retenue.

Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports. - Le Président donne connaissance d'une lettre, en date du 3 Avril, convoquant les Présidents des Fédérations Nationales à une réunion à l'Institut National des Sports, sous la présidence de M. Comiti, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, et en présence du Colonel Crespin, Directeur de l'Éducation Physique et des Sports.

Homologation de nominations d'arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux et, après contrôle des procès-verbaux.

Arbitres Fédéraux. - MM. Favrou (Poitou), Delahaye (Bourgogne), Siegel (Alsace).

Arbitres Régionaux. - MM. Grangenois, Béroard, Lange, Doré (La Martinique), Bisiaux (Flandres), Malley (Pyrénées), Coret (Champagne).

Arbitres Internationaux. - La F.H.I. a homologué la nomination au titre d'arbitre international de 1re catégorie de M.M. Parot et Pichon qui ont subi avec succès les épreuves de cet examen lors des Championnats d'Allemagne à Oberhausen et leur a fait parvenir la carte à laquelle ils ont droit.

Délégation de Pouvoirs. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, en date du 9 Avril 1969, informant que, dans le cadre de la réforme sportive actuelle introduite par l'arrêté du 19 Juin 1967, la délégation ministérielle de pouvoirs est accordée aux Fédérations Sportives dirigeantes jusqu'au 31 Décembre 1972 (Arrêté du 31 Mars 1969).

Formation de Cadres. - Le Directeur Technique donne lecture des résultats des différents stages régionaux qui ont eu lieu, au cours du premier trimestre, dans plusieurs académies.

Constitution de Comités Départementaux. - La constitution des Comités Départementaux de Paris, de Seine-Saint- Denis et de l'Oise sera homologuée après accord des Comités Régionaux d'Île-de-France et de Picardie. Une lettre leur sera adressée dans ce sens.

Lettres du Comité Olympique Français soumettant un projet en vue de l'organisation des Jeux de France et des Jeux Européens.

Le Bureau donne son accord à ces propositions et il sera répondu affirmativement au Comité Olympique Français.

Comité National des Sports. - Le Président fait part des décisions nouvelles qui ont été prises lors de l'Assemblée Générale du C.N.S. du 19 Mars par suite de la modification des statuts.

M. Jean Dame pouvant se présenter individuellement, la candidature de M. Duverger sera proposée en tant que membre du Conseil d'Administration.

Match France- Roumanie. - Des pourparlers sont en cours pour savoir si le match se déroulera en France ou en Roumanie comme il est demandé par cette Fédération.

Ordre de la Courtoisie Française. - L'athlète Delpuech, de l'Athlétic Club Montpelliérain, a été désigné pour recevoir cette distinction.

Récompenses fédérales et internationales. - Les Présidents de Comités seront invités à faire parvenir à la Fédération une liste des personnes et des récompenses qui leur ont été décernées à quelque titre que ce soit, afin qu'un fichier puisse être tenu à jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 14 h 30 est levée à 18 h 45.

Le Secrétaire Général — L. GUILLIER.
Le Président, — C. BOVI

❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑

ERRATUM

Sur la légende de la photo de couverture du n° 253 d'Avril 1969, il convient de lire 190 k et non 150 k pour la performance de Pierre Gourrier à l'épaulé-jeté. *(Corrigé : R. LPZ)*

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records haltérophiles Seniors				
Développé				
Mouches	Moreau : 75 k	Moreau : 77 k 500	9- 3-69, Carmaux	MM. Garrabet, Dini, Laffargue
Arraché				
Mi-Lourds.....	Terme : 136 k 500	Terme : 138 k	15- 3-69, Maisons-Alfort	MM. Houte, Samblant, Leveler
	Terme : 138 k	Terme : 140 k	15- 3-69, Maisons-Alfort	MM. Houte, Samblant, Leveler
Lourds-Légers	Gourrier : 145 k 500	Gourrier : 147 k 500	22- 3-69, Marquette-Lille	MM. Meese, Leveler, Caesemacker
Épaulé-jeté				
Mouches	Moreau : 105 k	Moreau : 108 k	9- 3-69, Carmaux	MM. Garrabet, Dini, Laffargue
Lourds-Légers	Steiner : 187 k 500	Gourrier : 190 k	22- 3-69, Marquette-Lille	MM. Meese, Leveler, Caesemacker
Total Olympique				
Mouches	Moreau : 252 k 500	Moreau : 260 k 77,5 + 75 + 107,5	9- 3-69, Carmaux	MM. Garrabet, Dini, Laffargue
Records culturistes Seniors				
Développé couché				
Légers.....	Denivet : 136 k 500	Denivet : 140 k	23- 3-69, Paris	M. Rigaud
Moyens	Briffouillière : 152 k 500	Briffouillière : 156 k	16- 2-69, l'Arbresle	M. Trentinella
Mi-Lourds.....	Lechertier : 180 k	Lechertier : 183 k	12- 4-69, Maisons-Alfort	M. Leveler
Flexion sur jambes				
Lourds-Légers	Reine : 210k	Nowak : 212 k 500	12- 4-69, Maisons-Alfort	M. Leveler

Classement général du Premier Pas athlétique 1968-69

JUNIORS

(*Suite de la page* 15)

52.	SIMONET, Union Sportive du Velay	45
52.	ROUSSEAU, E.G. Lilloise	45
52.	SABAH, A.S.M. Sète	45
57.	VIALA, A.C. Montpellier	44
57.	NEUSY, C.A. Lensois	44
59.	FAURE, I.C. Rochelais	43,5
59.	GARCIA, Alliance Sainte-Savine	43,5
61.	BUISINE, Union Haubourdinoise	43
62.	BURGEOT, I.C. Rochelais	42,5
63.	GEILLER Patrick, Alliance Sainte-Savine	42
64.	CASTEL, Saint-Nazaire O.S.	41,5
66.	TONNEAU, I.C. Rochelais	41
65.	MAJCKRZAK, G.A. Lensois	41
65.	WEISS, C.H.G. Creil	41
68.	OLMEDA, Française de Lyon	40,5
69.	GAGNE, M.J.C. Lunel	40
69.	DUMURET, H.C. Compiègne	40
69.	BARRIER, Union Sportive du Velay	40
69.	TAVIGNOT, H.G. Compiègne	40
73.	VANDROT. Union Haubourdinoise	39
73.	DERMEUHEM, L'Audomaroise	39
73.	BLANQUART, Stade Olympique Calais	39
73.	TOQUEBIAU, Clermont-Sports	39
77.	GEILLER Patrick, Alliance Sainte Savine	38
77.	MILNER, G.A. Lensois	38
77.	LEDUC, Union Haubourdinoise	38
77.	ARNIHAC, A.C. Montpellier	38
77.	MARTIGNY, H.C. Soissons	38
77.	DUCASTEL, A.S.U. Montataire	38
83.	WERTZ, Alliance Sainte-Savine	37
83.	FOUREZ, Stade Héninois	37
85.	GEILLER Guy, Alliance Sainte-Savine	36,5
85.	VILLE, C.C.G. Marseille	36,5
87.	ROSTAING R., H.C. Villefranche	36
88.	BALAGUER, Union Sportive du Velay	35
88.	BACUET, Alliance Sainte-Savine	35
88.	FAURE, Union Sportive Crestoise	35
88.	SAILLY, Stade Olympique Calais	35
88.	SPY, Stade Olympique Calais	35
93.	MARBŒUF, I.C. Rochelais	34
93.	DELPUECH, Amiens Sporting Club	34
93.	ARNIHAC Philippe, A.C. Montpellier	34
93.	DELEMAR, E.G. Lilloise	34
93.	RENAUX, A.C. Havraise	34
93.	ROBIN, Gauloise de Vaise	34
99.	BARRIER, Union Sportive du Velay	33,5
99.	DELALANDE, I.C. Rochelais	33,5
101.	MORVAN, Stade Olympique Calais	33
101.	THÉVENET, H.C. Villefranche	33
101.	PRINGNAY, E.G. Lilloise	33
104.	AOUSTIN, Saint-Nazaire O.S.	32,5
104.	PECOUD, Française de Lyon	32,5
104.	GALAND, Amiens Sporting Club	32,5
107.	PASCAL, C.C.C. Marseille	32
108.	WATTEUW, E.G. Lilloise	31
109.	SAMMARCO, C.A. Lensois	30,5
110.	PRUVOST, L'Audomaroise	30
111.	SCHOPPE, I.G. Rochelais	29,5
112.	DHENIN, E.G. Lilloise	29
112.	MOUQUET, E.G. Lilloise	29
114.	RINTAUD, Saint-Nazaire O.S.	28,5
115.	RIERA, H.C. Marseille	28
116.	BETTE, L'Audomaroise	27
116.	POULY, Stade Olympique Calais	27
118.	ROSTAING A., H.C. Villefranche	26,5
119.	MARAIS. A.C. Montpellier	25
120.	LATIEZE, J.C. Figeac	24,5
121.	CHAUVEAU, I.C. Rochelais	24
121.	RICHEN, J.C. Figeac	24
121.	SUPPLY, A.C. Montpellier	24
121.	DONATELLIS, H.C. Arbresle	24
125.	VERZELE, C.A. Lensois	23
125.	CRESPEAU, I.C. Rochelais	23
127.	BONACHE, C.C.P.H. Châlons	22
127.	FRECHIN, C.C.P.H. Châlons	22
129.	ANDRIEUX, M.J.C. Lunel	19
129.	BERNARD, Amiens Sporting Club	19
131.	ACOSTA, C.C.P.H. Châlons	18,5
132.	DECOMBE, C.H.C. Oyonnax	13,5
133.	SAILLY, A.C. Havraise	12,5
134.	MACALUSO, M.J.C. Lunel	12
135.	LUIS, J.C. Figeac	9

SENIORS

1.	LHOMEL, S.O. Calais	130
2.	CHUPEAU, C.H.C. Rochefortais	126
3.	LEMERCIER, A.C. Havraise	124,5
4.	BAZAUD, A.C. Havraise	124
5.	LAURENT, Saint-Nazaire O.S.	115,5
6.	PYTEL, A.C. Havraise	112
7.	VANAUTIGUE, C.A. Maubeuge	107
8.	DAVIDAS, A.C. Havraise	106

9.	LAHOUSSE, Union Halluinoise	98,5
10.	MAHE, Saint-Nazaire O.S.	96
11.	NAHMANI, Gauloise de Vaise	95
12.	BETH, C.A. Maubeuge	94
13.	SIMART, C.H. Troyen	92
14.	LECOMTE, H.C. Soissons	91,5
14.	DEBARGE, Union Haubourdinoise	91,5
14.	SORET, C.A. Maubeuge	91,5
17.	CALLEWART, Union Haubourdinoise	90,5
18.	CIANFARINI, A.A. Ajaccio	87
19.	MARTHON, H.C. Soissons	86
20.	LEBEL, Saint-Nazaire O.S.	83
20.	LAUREAU, C.H.C. Oyonnax	83
22.	MAROSELLI, A.A. Ajaccio	80
23.	ADAM, Alliance Sainte-Savine	79
24.	CHAMBEAU, Union Halluinoise	76
25.	DELAUNAY, C.H. Troyen	73
26.	MOIROUD, H.C. Arbresle	71
27.	PELLETIER, Cercle Culturiste Nantais	70,5
28.	ROMEZ-CUILLEZ, C.H.C. Rochefortais	70
29.	DESCARNONCLE, Alliance Sainte Savine	68,5
30.	HUGONNET, C.H.C. Oyonnax	68
30.	PERRIN, I.C. Rochelais	68
32.	AVOND, U.S. Crestoise	66
32.	JOANNY, A.S.P.O.M. Bordeaux	66
34.	POIVRE, C.H.C. Oyonnax	61
35.	SERPAGGI, C.C.C. Marseille	57,5
36.	SANSANO, C.C.P.H. Toulon	55
37.	PÉTRUCCI, H.C. Marseille	50,5
37.	FEUILLET, H.C. Soissons	50,5
39.	BRAMARD, C.H.C. Oyonnax	50
40.	RIBBENS, C.A. Maubeuge	49,5
41.	FASQUEL, S.O. Calais	49
42.	GARCIA, Alliance Sainte-Savine	48,5
43.	STERIOTI, H.C. Marseille	46
43.	GARCIA, C.A. Mantes-la-Ville	46
43.	MANFREDI, C.C.P.H. Toulon	46
46.	BORDERIE, A.C. Montpellier	44,5
47.	BEN AISSA, E.C. Lille	44
47.	FARRUGIA, S.O. Calais	44
47.	BONMAIRE, Clé des Bois	44
50.	VILA, A.C. Montpellier	43,5
51.	SIMONEAUX, Stade Héninois	43
51.	HENNIART, Olympique Avesnois	43
51.	DUQUESNOY, I.C. Rochelais	43
54.	HRYCEWICZ, C.A. Maubeuge	42
55.	CARENZO, C.C.P.H. Châlons	41
55.	CERONI, Saint-Nazaire O.S.	41
55.	BALP, Clermont Sports	41
55.	DUCLOS, A.C. Havraise	41
55.	HIVERT, O.S. Hyérois	41
60.	FAVENTIN, Gauloise de Vaise	40
60.	GAREZUK, C.A. Mantes-la-Ville	40
62.	GOMIS, C.A. Mantes-la-Ville	39
62.	MEZRAI, Française de Lyon	39
64.	LUCAS, A.C. Havraise	38,5
65.	DHAMOUNE, E.C. Lille	38
65.	RICORD, C.C.P.H. Toulon	38
67.	QUEREEL, A.C. Havraise	37,5
68.	HENNACHE, C.A. Lensois	37
68.	OLMEDO, Française de Lyon	37
68.	PRUVOST, A.S. Louvroil	37
68.	AMAR, C.A. Maubeuge	37
68.	CARBUCCIA, H.C. Marseille	37
73.	BRUYNEL, A.S.P.T.T. Lille	35,5
74.	FATICA, A.S.P.O.M. Bordeaux	35
74.	DESIGAUD, H.C. Villefranche	35
74.	BOUIBEB, C.A. Maubeuge	35
77.	JANNUCI, C.A. Lagarde	34,5
77.	AURAY, Gauloise de Vaise	34,5
79.	MACHMIENSKI, C.A. Lensois	34
79.	HASSAPIS, Française de Lyon	34
79.	DISANTE, Française de Lyon	34
82.	VANDEN-HEEDE, C.H.C. Creil	33
83.	BRUYNEELS J.-P., A.S.P.T.T. Lille	32,5
83.	TALON, A.S.P.T.T. Lille	32,5
83.	SCOUFLER, C.A. Maubeuge	32
83.	DIEUDONNÉ, A.C. Montpellier	32
87.	RICHARD, C.A. Maubeuge	31
87.	LEPOULTIER, A.C. Havraise	31
89.	TRIGANO, A.C.M. (Languedoc)	30
89.	BEN ALLAH, C.A. Maubeuge	30
91.	BOST, Gauloise de Vaise	29
91.	BRISSY, C.A. Maubeuge	29
91.	PAOLETTI, A.A. Ajaccio	29
91.	DIOT, C.H.C. Creil	29
95.	PROVENCE, L'Audomaroise	27
95.	CASIER, A.S.P.T.T. Lille	27
97.	BECK, A.S.P.O.M. Bordeaux	25
97.	TALNEAU, C.C. Nantais	25
99.	SORIEUL, A.C. Havraise	24,5
100.	GUERY, C.C. Nantais	24
101.	HAUTOIS, H.C. Soissons	23,5
102.	GALILEI, H.C. Arbresle	23
103.	PECOUD, Française de Lyon	20
103.	PUISSANT, A.S. Louvroil	20
105.	COCHIN, C.C. Nantais	14

Classement général du Critérium National Athlétique de Printemps

disputé le 23 Mars 1969

JUNIORS

1.	DATTENY (104), Union Haubourdinoise	29,5
2.	MICHEL (72,9), Clé des Bois	27
3.	BARON (75), Union Haubourdinoise	26,5
4.	DUBUS (78,9) I.C. Rochelais	25,5
5.	LELUCH (73) C.H.C. Parisien	24
6.	GRIMONPREZ (77,7), Union Halluinoise	24
7.	VANAUTRYVE (58,7) C.A. Maubeuge	23
8.	CASTANEIRA (68,5), A.S.P.O. Midi	23
9.	VERPOORT (74,2), Union Halluinoise	22
10.	PALOS (69), C.A. d'Athis-Mons	21
11.	CLAYETTE (64,3), Ass. Sportive Soignolles-en-Brie	19
12.	LUTIC (59,6), S.O. Calais	18,5
13.	MAUREL A. (?), H.C.C. Aix	18
14.	RHE (74,7), C.H.C. Rochefortais	16,5
15.	JULIEN (55,9), A.S. Vélizy-Villacoublay	16
16.	TONNEAU (67,5), I.C. Rochelais	16
17.	DUCASTEL (73,2), A.S.U. Montataire	16
18.	AGION (55,9), A.H.C. Rochelaise	15,5
19.	DEGRYSE (70,1), Union Haubourdinoise	15
20.	HUMBERT (71) I.C. Rochelais	15
21.	TAVIGNOT (72), H.C. Compiègne	15
22.	LAPRÈLE (66,5), I.C. Rochelais	14,5
23.	MAUREL J.-P. (?), H.C.C. Aix	14
24.	BERNHARDT (66,9), H.C. Soissons	13,5
25.	COIFFARD (52,2), Ailes Sportives Bougenais-Rézé	13
26.	ROUHET (86), A.S. Montferrandaise	13
27.	CAILLAUD (53,3), A.H.C. Rochelaise	12
28.	AUBRY (58), Club Culturiste d'Avon	12
29.	BRUYNEELS (59,7), A.S.P.T.T. Lille	12
30.	MEHAT (67,3), Cercle Culturiste Nantais	12
31.	BOURDASSOL (69), I.C. Rochelais	10
32.	ZANOT (84,5), C.H.C. Creillois	10
33.	PENTECÔTE (76,1), A.H.C. Rochelaise	9,5
34.	ROSA (?), A.H.C. Manosque	9
35.	TORNIOR (?), A.H.C. Manosque	8
36.	PECHON (72,8), A.S.P.T.T. Lille	7
37.	DUMURET (73,2), H.C. Compiègne	7
38.	CANESSE (83,1), A.G. Louvroil	6
39.	MACRA (83,8), H.C. Compiègne	5
40.	PIED-NOIR (?), A.H.C. Manosque	5
41.	BLANC (?), A.H.C. Manosque	5
42.	GUERY (80,2), Cercle Culturiste Nantais	4
43.	GROSSE (75), Cercle Culturiste Nancy	1

SENIORS

1.	FERNANDES (67,5), Courbevoie Sports	33
2.	DENIVET (67), Club Sportif Meaux	32
3.	PIQUET (66,8), Electric Club Montluçonnais	31
4.	PLOYARD (67,5), Union Haubourdinoise	31
5.	FANGOUSE (74,9), Clé des Bois	31
6.	BELLENGER (72,6), Clé des Bois	30,5
7.	TALBOT (82,3), A.C. Havraise	30,5
8.	AMSELLEM (74,8), U.S. Biarritz	29
9.	ROUILLE (65,9), I.C. Rochelais	28,5
10.	BLANCHARD (75), S.O. Calais	28

11.	BOUDOYAN (89), M.J. Gerland	28
12.	SEGONZAC (111), A.S.P.O. Midi Bordeaux	28
13.	CARETTE (67,25), Union Haubourdinoise	27,5
14.	HOET (67,35), Union Halluinoise	27,5
15.	MAHAUDA (55,8), A.S.C. Vélizy-Villacoublay	27
16.	DUBOIS (67,1), H.C. Lyon	27
17.	VERHOLLE (73,2), Union Halluinoise	27
18.	NICOLAS (65,3), I.C. Rochelais	26,5
19.	VASSELIN (74,3), A.C. Havraise	26,5
20.	FROMENTAUX (66,8), Club Cultur. Argouvillois	26
21.	MAUBERT (67,1), S.O. Calais	25
22.	DHUYVETTER (67,2), Union Halluinoise	25
23.	CHOUKROUN (67,3), Courbevoie Sports	25
24.	BOILON (67,4), A.S. Montferrandaise	25
25.	ATTAL (73,6), I.C. Rochelais	25
26.	VESCHAMBRES (82), Courbevoie Sports	25
27.	FANECK (57,5), H.C. Compiègne	24,5
28.	BERINGUER (Plume), A.H.C. Manosque	24
29.	SILVA (60), V.G.A. Saint-Maur	24
30.	ROCH (64), A.S. Montferrandaise	24
31.	LECOLLEN (68,2), Maison des Jeunes Elbeuf	24
32.	LEONARDINI (70,4), U.S. Velay	24
33.	LAPORTE (59,9), Monrepos Olympique Floirac	23
34.	CANTENYS (74,3), I.C. Rochelais	22,5
35.	LAVOINE (66,5), Clé des Bois	22
36.	CHASSAING (70,2), E.C. Montluçonnaise	22
37.	MARTINELLI (72,6), Maison des Jeunes Elbeuf	22
38.	TRUC (Moyen), H.C.C. Aix	22
39.	CASIER (85), A.S.P.T.T. Lille	22
40.	THIVENT (Léger), H.C.C. Aix	21,5
41.	MERIGUET (73), Gauloise de Vaise	21,5
42.	SANDON (82), H.C. Oyonnax	21,5
43.	MENARD (65,2), I.C. Rochelais	21
44.	LAUREAU (65,5), H.C. Oyonnax	21
45.	ESTOURNET (73,9), A.C. Havraise	21
46.	TEXIER (79,7), Clé des Bois	21
47.	ORTUNO (Mi-Lourd), H.C.C. Aix	21
48.	LARGINIERE (59,5), A.S.P.O Midi Bordeaux	20,5
49.	VIAENE (73,6), A.S.P.T.T. Lille	20
50.	DUPREY (76,5). A.S.P.O. Midi Bordeaux	20
51.	LHOMEL (55,8), S.O. Calais	19,5
52.	DUFOUR (65,5), Gauloise de Vaise	19,5
53.	GRANIER (Plume), H.C.C. Aix	19
54.	GARCIA (66,7), A.S. Sport. Mantes-la-Ville	19
55.	BUSSON (66,35), Saint-Nazaire O.S.	18,5
56.	DIETRICH(56), Cercle Culturiste Nancy	18
57.	BRUYNEL (58), A.S.P.T.T. Lille	18
58.	DEMANES (59,45), C.C. Saint-Médard	18
59.	NAVARRO (69), A.S. Montferrandaise	18
60.	RAGOT (72,1), I.C. Rochelais	18
61.	UZAN (Mi-Lourd), H.C. Marseille	18
62.	LEBOUCQ (65,5), Club Culturiste Avon	17
63.	FOUCAUD (68,6), A.S.P.O. Midi Bordeaux	17
64.	DREYER (72,6), Maison des Jeunes Elbeuf	17
65.	FATICA (73,6), A.S.P.O. Midi Bordeaux	17
66.	SEILER (79,3), Club Culturiste Argouvillois	16
67.	GALLIEN (53,3), I.C. Rochelais	15,5
68.	SORET (67,5), C.A. Maubeuge	15,5
69.	MIELLET (59,9), A.S.P.T.T. Lille	15
70.	LEGRAND (65,4), C.A. Nantais	15
71.	GRIT (69,7), Stade Croisicais	15
72.	RADER (77,7), C.A. Maubeuge	15
73.	ROMAN (Mi-Lourd), H.C.C. Aix	14,5
74.	PICHEROT (80,7), Maison des Jeunes Elbeuf	14
75.	LECAREUX (82,4), H.C. Compiègne	14
76.	LEBEL (62), Saint-Nazaire 0.S.	13
77.	JUTON (67), C.C. Nantais	13
78.	GUERY J.-C. (78,2), C.C. Nantais	12,5
79.	DRAVET (Mi-Lourd), H.C.C. Aix	12
80.	TRANCART (53,2), Maison des Jeunes Elbeuf	11
81.	PRUVOST (64,9), A.G. Louvroil	11
82.	PRÉVOST (70), C.C. Nancy	10,5
83.	PELLETIER (72). C.C. Nantais	10,5
84.	FOUCHER (58), Maison des Jeunes Elbeuf	10
85.	PATOCCO (72,5), C.C. Nancy	10
86.	BERNARD (78,6), C.C. Nantais	10
87.	CLÉMENT (78,8), Stade Croisicais	10
88.	PUISSANT (85,2), A.G. Louvroil	10
89.	AUFRERE (Plumes), H.C.C. Aix	9
90.	TALAN (57,5), A.S.P.T.T. Lille	8,5
91.	TALNEAU (72,3), C.C. Nantais	8
92.	LELAN (75,4), Stade Croisicais	8
93.	HANSMETYGER (81,7), C.A. Nantais	8
94.	ARMAND (Mi-Lourd), M.J.C. Avignon	8
95.	DOUILLARD (62,8), C.C. Nantais	7,5
96.	CHOW-YIN-PAON (65,2), C.A. Nantais	7
97.	CONRARD (75), C.C. Nancy	7
98.	PECHONO (74), C.A. Nantais	6,5
99.	TURPIN (81,5), C.A. Nantais	5
100.	BRETAGNE (Moyens), A.H.C. Manosque	3
101.	VANDESMAL (71,9), Union Halluinoise	1
102.	COCHIN (79,6), C.C. Nantais	0

Nos joies nos peines

Mariage

L'Association Sportive des P.T.T. de Strasbourg nous fait part du mariage de Gilbert Kolb avec Mlle Brigitte Weil.

Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple.

Naissances

Nous apprenons la naissance de David, fils de l'Haltérophile et secrétaire du Club haltérophile de Charleville-Mézières, Jean-Loup Dupuis,

et de Nathalie Fougeret, fille de Guy Fougeret, le sympathique Haltérophile du Royan Océan Club.

Le Sergent-chef d'Aviation Léon Bucher, Entraîneur Fédéral du 3e degré, vient de nous faire savoir qu'il est l'heureux papa d'un petit Patrice.

Nos compliments aux heureux parents et vœux de bonheur aux bébés.

Nécrologie

Gilbert Mehlinger, Entraîneur de l'Union Sportive de Petite-Rosselle vient d'avoir la douleur de perdre le petit Patrick âgé de quelques jours.

En cette pénible circonstance, nous lui présentons, ainsi qu'à Mme Mehlinger, nos plus sincères condoléances.

Distinction

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être décernée à l'athlète Mana du Stade Municipal de Montrouge et tous ceux qui le connaissent se réjouiront que cette distinction lui ait été attribuée.

COMPTE RENDU DE STAGES

TOULOUSE-LESPINET

du 5 au 10 Avril 1969

Le samedi matin 5 Avril, 12 athlètes étaient réunis au Centre d'Accueil du C.R.E.P.S. de Toulouse-Lespinet, 3 absents en raison des changements successifs de la date de début de stage (initialement prévu le 4, puis le 7 et enfin le 5 Avril). Plus 2 candidats auditeurs libres pour les 3 jours du week-end pascal. La salle de musculation n'étant point pourvue en matériel haltérophile, c'est encore notre C.T.R. qui apporta barres, disques, plancher, bascule... etc. Les stagiaires étaient venus dans le but de se perfectionner (technique haltérophile, et administration de clubs). Notre secrétaire général, M. Garrabet était tout désigné pour les cours administratifs. Au cours des différents mouvements techniques exécutés journellement, nous eûmes la joie d'assister à la chute de deux records pyrénéens Juniors Mi-Lourds par le Carmausin Cadars qui arracha 103 k (ancien record : 100 k par lui-même) et qui réussit également 156 k 500 en flexion sur jambes (ancien record : 155 k par Bégué).

Parallèlement au stage de perfectionnement des athlètes, notre C.T.R. avait inclus des cours dans son programme, afin que certains stagiaires puissent se présenter à l'examen de fin de stage (du brevet d'entraîneur fédéral du 1er degré). Voici la moyenne des notes obtenues :

MM. Despèche : 14^4 ; Fenouil : 8^1 ; Lagarrigue : 14^4 ; Marty : 11^2 ; Cambon : 12^2 ; Chanut : 10^3 ; Reding : 10^2.

La tenue d'ensemble de nos stagiaires fut, comme à l'accoutumée toujours irréprochable. Le soleil fit son apparition en fin de stage (les 2 derniers jours). Mais nos rudes athlètes firent tous les jours leur footing sous la direction éclairée de leur camarade Santer. Les épreuves physiques, 60 m plat, lancer de poids, et gymnastique au sol furent accomplies en plein air sur le stade. L'ensemble des exécutants étaient passablement fatigués en fin de semaine ; saine fatigue due à un programme judicieusement établi, et au fait d'être au grand air dans le cadre majestueux du Pare du château de Lespinet, ce qui, pour beaucoup d'entre eux, les changeait de l'air vicié des usines. A l'issue de ce stage, visite de M. Coret, notre Président, qui supervisa les examens. Très bon stage et vivement l'an prochain.., que l'on recommence.

Signé : GARRABET,

Secrétaire général
du Comité des Pyrénées.

***

3mes ET 4mes SÉRIES
AU C.R.E.P.S. DE VOIRON
du 4 au 8 Avril 1969

Par une belle matinée printanière, les Haltérophiles du Comité Dauphiné-Savoie se sont retrouvés pour suivre un stage de perfectionnement.

Agréablement surpris de nous trouver devant un château construit au milieu d'un parc magnifique, notre Conseiller Technique, M. Bonhoure nous accueille dans ce lieu enchanteur.

Après les salutations d'usage avec nos camarades des clubs représentés : Maison des Jeunes de Chambéry, Sporting Club Navis, Union gymnique et athlétique Péageoise, Union Sportive Crestoise, J.-F. Bourgoin, Maison des Jeunes de Romans, Haltérophile Club de Grenoble, le stage est ouvert par M. Chautard. Directeur du Centre.

Ensuite, nous prenons connaissance du programme établi par notre Conseiller Technique.

Il comprend trois parties :

– techniques haltérophiles ;
– amélioration des qualités physiques ;
– organisation - règlements - arbitrage.

Tout cela judicieusement réparti de façon à ce que les cours en salle nous laissent le temps de récupérer des efforts faits sur le stade et dans le gymnase.

L'ambiance de franche camaraderie s'affirme de jour en jour, et les rapports avec toutes les personnes appartenant au personnel - et malgré une réduction de celui-ci due aux vacances de Pâques - sont remarquables en tous points.

Le soir, après les efforts de la journée et un peu courbatus, le foyer nous accueille et la télévision, les jeux de cartes ou de dames délassent les stagiaires.

C'est avec plaisir que nous ferons de nouveaux stages de ce genre. Nous avons beaucoup appris, mais nous avons compris aussi tout ce qui reste à faire pour devenir un grand champion.

Les stagiaires

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

ATHLÉTIQUE ET CULTURISTE

Samedi 28 Juin 1969

au Club Amateur de l'institut Culturiste Rochelais

Boulevard Winston-Churchill

La Rochelle

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

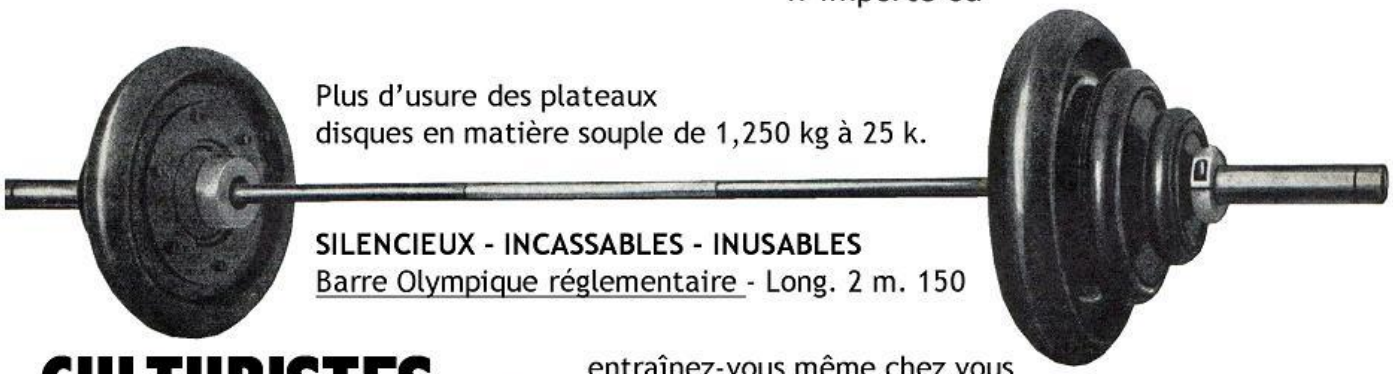

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

CODIVENTES

40, rue de Bellevue - 78560 PORT - MARLY

© RLPZ (2019)

N° 255

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Juin-Juillet

1969

Le numéro : 1,50 F

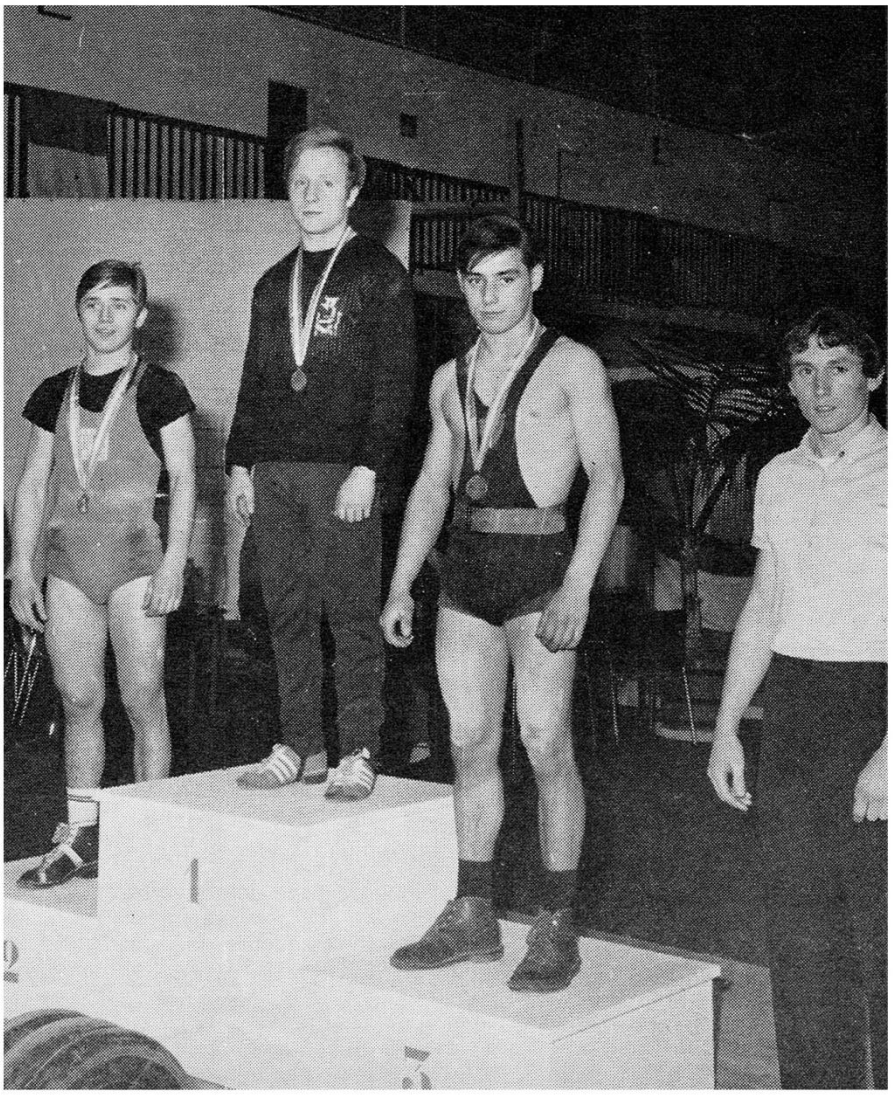

Document original : Raymond Lopez

Continent Sports

MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président 3

Compétitions internationales ..... 3 et 4

Ce que vous devez savoir :
— Recrutement des Conseillers Techniques..... 4
— Centre d'Enseignement des jeunes athlètes 5
— Reclassification des athlètes..... 5
— Avis important aux Clubs 5

Championnat de France 1969, par G. LAMBERT ..... 6 et 7

Nos Joies, nos Peines 8

Stages de formation de cadres de la F.F.H.C. ..... 8 et 9

Mutuelle Nationale des Sports..... 9

Nouvelles internationales 9

Avis important 9

Classement national du Prix Inter-Comités .....10 et 11

Procès-verbal de l'Assemblée générale.....12 et 13

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction et des Présidents de Comités Régionaux .....13 et 14

Rapport d'activités 1968 .....15 et 16

Classement National des Clubs..... 17

Compte rendu de stages 17

Dans nos Comités Régionaux.....17 et 18

Haltérophilie, Éducation physique et musculation (suite).....18 et 19

Maison de convalescence et de repos de Boisseron 19

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Les vainqueurs de la catégorie
Poids Coqs Juniors du Championnat de France :

1er BUATOIS,
2^{e} COZERET,
3^{e} ERMACORA,
4^{e} VALETTE.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 3^{e} trimestre 1969.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous avons été contraints de retarder la parution de notre Bulletin du mois de Juin en raison des indications importantes, pour le déroulement de la fin de la saison, qui devaient y figurer. De ce fait, à la veille des vacances, il ne sera pas possible à notre imprimeur de sortir un numéro au mois de Juillet. C'est la raison pour laquelle nous avons dû bloquer ces deux mois ensemble.

Je pense que nos lecteurs ne nous en tiendront pas rigueur car, depuis le début de la saison, pour assurer la bonne information de tous, plusieurs revues - normalement composées de 16 pages - en comprenaient 24 (N° 248 de Novembre 1968 ; N 254 de Mai 1969) voire 28 (N° 250 de Janvier 1969).

Je vous ai entretenu, dans mon « Mot » précédent, des grandes lignes du Plan Quadriennal qui prendra effet au 1er Octobre prochain.

L'un des objectifs de ce Plan est la décentralisation. Je sais que certains Comités se sont émus de l'importance du travail qui va leur échoir et je les comprends. C'est pour cela que de nouvelles dispositions, destinées à leur faciliter la tâche, sont envisagées.

Déjà, la désignation comme Comités- pilotes des Comités privilégiés disposant d'un Conseiller Technique Régional et la nomination d'agents de liaison et de coordination a, dans son ensemble, donné satisfaction.

Mais ce n'est toutefois pas encore suffisant. C'est ce qui nous a amené à proposer à la prochaine réunion du Comité de Direction la nomination de trois responsables de Zone, qui seront en quelque sorte des adjoints au Directeur Technique National et qui assumeront, à leur échelon, une partie de ses responsabilités. L'avantage de cette mesure est que, ne dépendant plus d'une Académie, ils auront toute latitude pour se déplacer à l'intérieur de la Zone dont ils auront la charge, ce qui leur permettra de remplir pleinement leur rôle d'agent de coordination. Les Comités Régionaux auront ainsi des contacts personnels et plus fréquents avec ces agents, ce qui me semble de nature à rendre beaucoup plus efficace leur action. Les Comités ne devront pas, d'autre part, hésiter, si besoin est, à faire appel à leurs services.

Une autre option essentielle de ce plan est l'introduction de la musculation à l'école.

Pour ce faire, une action a été engagée auprès de l'A.S.S.U. sous la forme d'un projet de réforme des compétitions organisées par cette Association.

Parallèlement, les enseignements sportifs qui ont participé aux trois stages organisés, cette année, à leur intention et qui se sont déclarés favorables à cette orientation et décidés à nous apporter leur concours, se verront doter, par l'intermédiaire du Conseiller Technique de leur région, grâce à un crédit spécial alloué par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et à un effort consenti sur notre propre budget, d'un matériel spécialement adapté aux adolescents, et qui est actuellement à l'étude.

Je crois, par ailleurs, devoir attirer l'attention des Présidents des Comités Régionaux et de Clubs, sur la nécessité de prévoir sans plus attendre les dispositions qu'il y a lieu de prendre en vue de l'organisation du Tournoi par catégories qui est inscrit au calendrier des compétitions fédérales les 12, 13 et 14 Décembre 1969.

Le Plan Quadriennal propose cette formule nouvelle de compétitions ; les Règlements particuliers des compétitions fédérales de la saison sportive 1969-1970, publiés dans le *Bulletin Fédéral* précédent, édictent les dispositions qui s'appliquent au Tournoi des Clubs (articles 69 à 75).

Les Comités ou les Clubs qui seraient disposés à organiser cette compétition, dans une ou deux catégories, sont donc invités à présenter leur offre à la Commission Sportive.

Au cas où, de plus, ils souhaiteraient inviter un athlète étranger qui serait opposé aux Français dans la ou les catégories qui les intéressent, les Comités ou les Clubs devraient le signaler par la même occasion.

Les contacts que le Directeur Technique National doit avoir prochainement avec les dirigeants de la Fédération Allemande d'Haltérophilie, ceux qui pourront être établis avec d'autres fédérations, au cours du Championnat du Monde, ou, auparavant, par correspondance, offriront l'occasion de formuler les invitations envisagées.

Il ne faut pas oublier non plus, enfin, que le calendrier des compétitions fédérales 1969-1970 comporte cinq finales nationales, dont les frais d'organisation relèvent de la trésorerie fédérale mais dont l'implantation et la tenue doivent être assurées par les Comités.

Ceux-ci ont, avant les vacances d'été, à établir leur calendrier, en ce qui concerne les épreuves des compétitions fédérales qui les regardent entièrement, soit en tant que comité-pilote (groupe ou zone) ou en tant que comité rattaché à un comité-pilote et à transmettre ce calendrier - sans que, pour celles-ci, il soit indispensable de préciser dès maintenant l'implantation exacte, la date devant, par contre, être obligatoirement indiquée, - au trésorier fédéral, pour recevoir la subvention correspondante avant le 1er Septembre 1969. Ils voudront bien, de plus, prévoir l'implantation et la tenue des finales nationales, soit dans une ou plusieurs catégories, pour les compétitions individuelles, soit dans une ou plusieurs divisions, pour les compétitions par équipe.

Je citerai le Comité de Provence - jamais en retard - qui a déjà fait savoir qu'il souhaitait organiser le Tournoi par catégories (Lourds-Légers), le Prix Fédéral et le Critérium National (Lourds-Légers et Lourds) et le Championnat de France. C'est là faire preuve de diligence et d'esprit de coopération, qui mérite d'être souligné.

Je terminerai en souhaitant que chacun puisse profiter de cette période d'accalmie pour se consacrer à sa famille, hélas, bien souvent négligée par tous, athlètes et dirigeants, pour l'amour de notre sport. Bonnes vacances

C. BOVI.

Compétitions Internationales

Il paraît utile d'éclairer les informations données dans le Bulletin fédéral du mois de Mai, au sujet des compétitions internationales de la saison sportive en cours, par les précisions qu'ont fait apparaître, depuis un mois, quelques éléments nouveaux.

France - Allemagne « A », le 28 Juin à Fribourg.

Sur les sept athlètes présélectionnés, quatre disputeront le match. La composition de l'équipe est donc arrêtée comme suit :

Coqs : Beekhuizen, en remplacement de Meurat, lequel a motivé son désistement par le regret d'un certain esprit d'équipe disparu et par des engagements antérieurs ;

Plumes : Leguy ;

Légers : Tauran ;

Moyens : Terme, en remplacement de Maier qui se consacre actuellement à mettre en place les moyens d'action qu'il aura à utiliser prochainement en tant que délégué du Directeur Technique dans la zone nord-ouest

Mi-Lourds : Rollin qui a confirmé sa qualification à l'issue de l'épreuve définitive de sélection qui l'opposait, le 14 Juin à Auber ;

Lourds-Légers : Cazeaux, en remplacement de Gourrier, celui-ci ayant préféré, d'après son « conseiller » Fulla, prendre part à un match de son club, à Prague, qui l'opposerait à un adversaire à la mesure de sa condition physique actuelle. De plus, sans avoir jusque-là informé la Fédération de son indisponibilité pour les rencontres internationales du calendrier fédéral, on peut se demander si, par son refus notifié le 26 Mai, Gourrier n'a pas plutôt voulu manifester son désappointement à la suite de l'impossibilité de la Fédération de lui accorder, au Centre d'Enseignement de l'I.N.S., une bourse d'études supérieure à celle qui lui avait été accordée au taux maximum et qu'il jugeait insuffisante. ;

Lourds : Fouletier.

France-Allemagne Espoirs, le 5 Juillet à Asloch.

Les sept athlètes présélectionnés, ont reçu, le 18 Juin, la confirmation de leur qualification définitive. Ce sont : Buatois, Schmidt, Delvallez, Coussin, Wilczewski, Baillet et Delpuech.

France - Allemagne « B », le 31 Juillet à Vichy.

Les qualifications définitives de Rouchel, Barroy, Auber, Steiner et Lévecq sont d'ores et déjà arrêtées. Celles des catégories Coqs et Plumes restent à établir.

France - Roumanie.

La Fédération Roumaine avait été invitée à participer au match France - Allemagne « B » qui aurait été transformée en un tournoi triangulaire « B ». Une lettre reçue le 20 Juin a accédé seulement à la proposition de la F.F.H.C. de faire participer les meilleurs haltérophiles roumains au Tournoi par catégories des 13 et 14 Décembre.

France - Grande-Bretagne Junior.

L'appel lancé le mois dernier aux Comités et aux Clubs a été entendu par un club bourguignon très dynamique qui va s'efforcer de trouver une aide financière locale. Affaire à suivre.

Championnats d'Europe et du Monde.

Une trentaine d'athlètes ont été retenus pour suivre le stage national, servant également de préparation à la sélection aux Championnats d'Europe et du Monde, qui aura lieu à Font-Romeu du 18 Août au 5 Septembre.

Il leur a été demandé :

– de confirmer leur inscription à ce stage ;
– de faire savoir s'ils sont disposés à subir l'épreuve de sélection du 6 Septembre, au cas où ils seraient convoqués, sans avoir suivi le stage du 18 Août au 5 Septembre ;
– de faire connaître s'ils sont en mesure de suivre le stage réservé aux sélectionnés pour Varsovie, au cas où ils y seraient admissibles.

Le Bureau Fédéral, réuni le 14 Juin, a par ailleurs retenu le principe de faire assurer, sauf dispositions exceptionnelles, le déplacement Paris - Varsovie et retour des athlètes qualifiés, au moyen de quatre voitures personnelles, au maximum, de supporters.

Sitôt obtenus les renseignements complémentaires demandés à un office de Varsovie sur les prix en pension complète d'hôtel, les supporters retenus parmi ceux qui se seront fait connaître avant le 30 Juin, seront informés des conditions de leur déplacement pris en charge par le budget fédéral.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National

Ce Que Vous Devez Savoir

RECRUTEMENT

DE CONSEILLERS TECHNIQUES

Dans le Bulletin Fédéral n° 251 (Février 1969) a été publié un avis de recrutement, au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs de l'I.N.S., de stagiaires qui à l'issue d'une scolarité de deux années, seront nommés Conseillers Techniques d'Haltérophilie et de Musculation.

Il est indiqué que l'arrêté ministériel décidant de l'ouverture du prochain concours d'admission au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs, n'étant pas encore pris, des précisions seraient données ultérieurement à ceux qui auraient manifesté leur intention de se porter candidat.

Les compressions budgétaires dont a été affectée la Direction de l'Éducation Physique et des Sports ont laissé en suspens la décision devant fixer la date du concours et le nombre de places réservées aux Fédérations dirigeantes, ainsi que les modalités de constitution des dossiers d'inscription à déposer par les candidats.

Le concours vient d'être reporté au mois de Septembre.

Quatre candidats possibles se sont fait connaître jusqu'à présent. Ils ont reçu récemment les indications susceptibles de leur être données ainsi qu'une première documentation destinée à leur faciliter la préparation à l'épreuve écrite que doit compter le concours de 1969.

Le nombre des candidatures parvenues à ce jour au Siège Fédéral est insuffisant. En effet, compte tenu des probabilités d'échec aux épreuves d'admission au stage de l'I.N.S., la F.F.H.C. risque de ne pas être en mesure de pourvoir le contingent qu'il est envisagé de lui accorder, ce qui retarderait l'affectation de Conseillers Techniques aux Comités Régionaux qui en sont dépourvus.

Afin d'informer du mieux possible tous les lecteurs du Bulletin Fédéral, les indications, données dans le numéro 251 du mois de Février 1969, sont rappelées et des précisions supplémentaires sont données ci-après.

Le concours comporte trois épreuves :

– une épreuve écrite de technique sportive, permettant de juger de la culture générale du candidat et de ses connaissances relatives au sport choisi par lui (coefficient : 1) ;
– une épreuve de tests, permettant de noter le candidat pour moitié sur sa personnalité et pour moitié sur son intelligence (coefficient : 1) ;
– une épreuve pratique de démonstration suivie d'une discussion se rapportant au sport choisi par le candidat (coefficient : 1).

Toute note égale ou inférieure à 6 est éliminatoire.

Seuls sont autorisés à faire acte de candidature :

1. les maîtres auxiliaires ou agents contractuels ayant assuré pendant 5 ans au moins un enseignement d'E.P.S. dans les services du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports ;
2. les titulaires du brevet d'État d'Éducation Physique et Sportive, non recrutés par 1'État, ayant exercé des fonctions liées à ce titre pendant quatre ans au moins ;
3. les personnes pouvant justifier dans un sport individuel :
   – ou d'un titre de champion de France,
   – ou de trois sélections comme International
4. les personnes pouvant justifier de l'exercice, pendant deux saisons au moins, des fonctions d'entraîneur, ou d'arbitre.

Les candidats devront être âgés de vingt-trois ans au moins et de quarante ans au plus au 1er Janvier 1970, et avoir satisfait à leurs obligations militaires.

A la fin de la première année, les stagiaires subissent les épreuves de la première partie du diplôme de Conseiller Sportif.

A l'issue de la scolarité, et à condition qu'ils aient obtenu le diplôme de Conseiller Sportif, les stagiaires sont affectés à un Service Académique de la Jeunesse et des Sports en tant que Conseiller Technique de Musculation et d'Haltérophilie, suivant les priorités établies par la F.F.H.C.

Les stagiaires sont logés et nourris à leurs frais, à l'I.N.S., pendant la durée de leur scolarité, soit deux fois neuf mois (255 F par mois). Ils perçoivent une indemnité compensatrice de perte de salaire, égale au salaire perçu avant leur admission au C.F.E.S. mais qui ne peut toutefois être supérieure à 11.600 F par an, les allocations familiales étant versées en sus.

Les Conseillers Techniques sont nommés sur un poste d'agent contractuel des cadres techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports, sur la base d'une rémunération correspondant à l'un des trois premiers échelons de la deuxième catégorie desdits cadres, en considération des notes obtenues à l'examen de fin de scolarité et des diplômes subsidiaires.

Selon qu'il s'agit du premier, du second ou du troisième échelon, ceux-ci affectés respectivement des indices bruts 265, 305, 345, la rémunération de base est actuellement, de 1.112 F, 1.120 F, 1.365 F par mois.

Des indemnités complémentaires peuvent s'ajouter au traitement qui sont très variables (2.000 F par an, en moyenne, pour un C.T.R. nouvellement nommé) et susceptibles d'augmentations progressives.

La deuxième catégorie des cadres techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports, dont il a été fait mention ci- dessus, comprend onze échelons, le dernier correspondant à l'indice de rémunération 635, soit 2.436 F par mois.

Compte tenu de la qualité de leurs services, les Conseillers Techniques peuvent, sous certaines conditions, être admis en première catégorie après cinq ans d'ancienneté dans la deuxième catégorie. La première catégorie culmine à l'indice de rémunération 785, soit 3.070 F par mois.

Le dernier échelon de chaque catégorie est atteint après une moyenne de 26 ans de service (23 au choix préférentiel, 29 à l'ancienneté).

Le congé annuel rémunéré est de trente jours consécutifs.

Le Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports, sous l'autorité duquel est placé le Conseiller Technique, établit l'emploi du temps de celui-ci en tenant compte des priorités, des propositions de l'intéressé et en répartissant la part d'activité qui concerne les différents secteurs de l'Académie.

Le Conseiller Technique joue un rôle de premier plan au sein du Comité Régional de la Fédération, qui se traduit par l'application du plan d'action élaboré par le Directeur Technique National. Il est avant tout un éducateur itinérant de haute qualification, investi en permanence d'un rôle capital de liaison entre les services extérieurs du Ministère de la Jeunesse et des Sports et les cellules régionales et locales de sa Fédération.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National

ADDITIF

Des précisions sur le recrutement de Conseillers Techniques ont été obtenues, après rédaction de l'article ci-dessus, au cours d'une réunion d'informations qui s'est tenue le 20 Juin à la Direction de l'Éducation Physique et des Sports.

Cinq places ont été accordées à la F.F.H.C. au titre de la scolarité 1969-1971, au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs. Le concours d'entrée aura lieu à l'Institut National des Sports du 6 au 11 Octobre. Les dossiers d'inscription au concours seront reçus par les Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports jusqu'au 6 Août.

Les candidats intéressés devront, le plus tôt possible, se mettre en rapport avec le Directeur Technique National qui leur fera parvenir les indications nécessaires à la constitution de leur dossier d'inscription, ainsi que la documentation préparatoire à l'épreuve écrite du concours.

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES JEUNES ATHLÈTES à L'I.N.S.

La F.F.H.C. vient d'être informée de l'attribution pour l'année 1969-1970, d'un certain nombre de bourses destinées à des haltérophiles méritants considérés comme espoirs nationaux olympiques.

En conséquence, l'I.N.S. pourra recevoir en internat des haltérophiles de haut niveau sportif poursuivant des études dans un établissement de leur choix.

Pour me permettre de présenter le plus tôt possible les demandes des athlètes dont l'admission paraîtra souhaitable, les intéressés devront, dans les dix jours suivant la réception du prochain numéro du Bulletin fédéral, me faire parvenir un questionnaire du modèle ci-joint.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National

Questionnaire (1)

NOM..... Prénoms .....
Date et lieu de naissance .....
Domicile des parents.....
Situation de famille .....
Profession des parents.....
- Père.....
- Mère .....
Spécialité sportive.....
Principaux résultats et classement national .....
.....
Association sportive.....
Ligue Régionale.....

L'athlète est-il susceptible d'être rangé dans l'une des catégories suivantes ? :

1. *Universitaire* (préciser les études poursuivies actuellement et l'Établissement fréquenté - Examens ou certificats préparés en 1968-1969) ; .....
2. *Scolaire* (classe et section pour l'année en cours - langues étrangères - établissement fréquenté - pour l'enseignement technique, préciser la spécialité) ; .....
3. *Préparation aux carrières de l'E.P.S.*
   Section préparée :
   - Maîtrise : M1 - M2.
   - Professorat : P1 - P2 - P3.
4. *Professionnelle.*

a) Si l'athlète travaille actuellement, préciser :

Son niveau scolaire : .....
Sa qualification et sa spécialité professionnelle : ....
Son salaire : .....
Le nom et l'adresse de son employeur :.....

b) Si l'athlète a terminé sa scolarité mais ne travaille pas encore, indiquer son niveau scolaire el la formation professionnelle qu'il souhaiterait recevoir :

Vœux formulés :

Par les parents.....
Par les dirigeants sportifs .....

(1) Ce questionnaire n'est pas limitatif. Il vous appartient d'y ajouter tous les éclaircissements utiles. Pour préparer l'avenir, il est souhaitable que le présent questionnaire suscite des réponses concernant tous les métiers envisagés par les « Espoirs ».

/

RECLASSIFICATION DES ATHLÈTES

Pour leur permettre de contrôler l'accès aux compétitions fédérales, certains Comités Régionaux ont fait valoir la nécessité de rétablir la classification des athlètes d'après le barème des minima d'accès aux séries ou aux degrés et aux classes qui résulte de l'article 29 des règlements généraux des compétitions fédérales de la saison Sportive 1969-70 (*Bulletin fédéral* n° 254).

Le secrétariat fédéral a commandé vingt mille fiches d'un nouveau modèle (format 21 X 29) adapté à la classification d'après la nature et le nombre des exercices (olympiques on non olympiques) imposés aux athlètes suivant la compétition qui leur est réservée. Une place est, de plus, prévue pour l'indication des stages qu'ils auront suivis.

Un lot correspondant à l'effectif estimé des athlètes participant aux compétitions fédérales sera envoyé à chaque président de Comité avant l'ouverture de la saison.

De plus, la somme des fiches des Comités relevant d'une zone intergroupes déterminera le nombre de celles qui devant composer les fichiers tenus par les agents de coordination des trois zones en question seront, en même temps, envoyées à ces derniers.

Un fichier national sera, enfin, reconstitué au siège fédéral.

Le secrétariat fédéral ne peut, toutefois, reconstituer les fiches individuelles en rétablissant la classification des athlètes d'après le barème qui entrera en vigueur au 1er Octobre 1969, en ce qui concerne ceux des 4e, 3e, et 2e séries.

La nature et le nombre des exercices imposés dans les compétitions réservées aux haltérophiles de ces trois séries, étant désormais différents de la nature et du nombre des exercices d'après lesquels a été établie leur classification, la correspondance ne peut être obtenue.

Il serait possible sans doute, de réajuster, au fichier fédéral, les fiches des athlètes dont la meilleure performance au total olympique les classe au moins en 1re série.

C'est ainsi qu'un athlète junior catégorie « Moyens », crédité de 285 k qui le classent en 3e série, serait reclassé en 1re série. C'est ainsi qu'un athlète senior catégorie « Moyens », crédité de 357 k 500 qui le classent en classe nationale, serait reclassé en 1re série. Mais un Senior de la même catégorie, classé en 1re série avec 315 k ne pourrait être ni maintenu en 1re série ni reclassé dans une série inférieure dont la classification n'est plus établie sur les trois exercices olympiques.

Il conviendrait alors de prévoir au profit des athlètes de l'espèce une disposition transitoire comme celle qui, aux termes de l'article 30 des Règlements des compétitions de la saison 1968-69, a prévu que « les athlètes précédemment classés d'après le total des trois exercices conservent leur classement ». Et de rendre applicable cette disposition à ceux des 4e, 3e et 2e séries qui ne sont pas susceptibles de reclassement.

Il en résulterait, au total, qu'un nombre te-ès restreint de fiches d'athlètes seraient réajustées, l'opération n'aboutissant qu'au rétablissement de quelques dizaines de fiches d'athlètes de classe nationale au minimum.

Il semble préférable de laisser subsister la classification existante, le réajustement se faisant à mesure de l'engagement des athlètes aux compétitions qui leur sont réservées.

Il convient de rappeler que le barème applicable au 1er Octobre 1969 permet la classification des athlètes, non seulement d'après une performance réalisée à une compétition individuelle sur un, deux ou trois exercices mais aussi d'après celle qui est réalisée aux deux compétitions par équipe, sur l'arraché et l'épaulé-jeté, sauf, toutefois, pour la 4e série et pour la classe mondiale.

Ces épreuves prévues dans le calendrier, aux dates, facultatives, des 4 et 5 Octobre, 25 et 26 Octobre, 22 et 23 Novembre, et obligatoires, les 29 et 30 Novembre, pour quatre compétitions individuelles réservées aux athlètes non classés et de 4e série, de 3e série, de 1re série et de classe nationale, permettront, dans les deux premiers mois de la saison, avec le Tournoi des Clubs dont le premier tour est prévu les 8 et 9 Novembre, de réajuster les fichiers régionaux, intergroupes et national.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National

***

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Après quelques mois d'expérience, il est apparu très nettement que le système de distribution du Bulletin Fédéral à tous les licenciés, mis en application le 1er Octobre 1969, n'était pas viable sous cette forme.

En effet, les adresses des licenciés figurant sur les bordereaux transmis au Secrétariat Fédéral sont bien souvent erronées, quelquefois incomplètes ou illisibles. C'est par centaines que se chiffrent chaque mois les bulletins en retour. Outre un travail important auquel ne peut faire face le Secrétariat, cet état de chose augmente considérablement les frais : 1 cliché nous est facturé 0 F 90, 1 changement d'adresse 1 F 10, ce qui, pour chaque adresse fausse au départ, nous coûte 2 F.

Il n'est, bien entendu, pas question de supprimer aux licenciés l'avantage dont ils bénéficient depuis le début de la saison, seul le mode de distribution devra être modifié.

Le Bureau Fédéral, réuni le 14 Juin, s donc, pour ce faire, adopté le projet qui lui était soumis à savoir :

- Les Clubs devront indiquer, à l'emplacement réservé à cet effet, sur les bordereaux d'un modèle nouveau qui leur sera adressé, le nom et l'adresse d'un responsable qui recevra tous les bulletins destinés à ses licenciés, à charge pour lui de les remettre aux intéressés.
- Sur chaque bordereau devra figurer, à un emplacement qui sera également prévu, le nombre de licenciés qui y sont portés.

Il suffira donc, chaque mois, d'augmenter le nombre de numéros à expédier au responsable du Club au prorata des nouveaux licenciés.

Ce système réduira considérablement les frais et tous les licenciés seront assurés de recevoir, dans les délais, le Bulletin auquel ils ont droit.

***

ERRATUM

Calendrier des Compétitions fédérales

L'article 15 des règlements généraux (bulletin fédéral n° 254) dispose que « seules les épreuves .....aux dates indiquées ».

Dans le calendrier saisonnier, le Prix Athlétique d'Encouragement (6-7/12) est marqué en caractères gras, et le Championnat Athlétique National (9-10/5 et 13-14/6) est marqué en caractères ordinaires).

C'est le contraire qu'il convient de retenir, puisque des deux compétitions, seule, la seconde comporte une finale nationale.

Haltérophile Moderne n° 255 (06-07-1969)

Championnats de France 1969

les 9 et 10 Mai à Vichy

En cette année post-olympique, il était prévisible que les sélectionnés des Jeux Olympiques ne réaliseraient pas de grandes performances, mais si aucun record ne fut battu à ces Championnats 1969, les premières places furent généralement très disputées et l'ensemble des résultats atteignit un excellent niveau.

Les Juniors des catégories Coqs, Légers et Mi-Lourds ouvrent ces Championnats le vendredi après-midi dans une salle du Palais du Lac de Vichy parfaitement installée et décorée mais dont les gradins sont presque aussi parfaitement vides de spectateurs.

Le Nancéen Buatois dont la technique s'améliore - insuffisamment pourtant à mon gré - l'emporte dans la catégorie des Coqs grâce surtout à un développé de 80 k. Il est tenu en échec dans les mouvements de détente par Cozeret (Neuilly) qui, meilleur technicien, arrache autant que lui - 80 k - et jette 5 k de plus avec 105 k avant de manquer nettement 110 k dans un ultime effort pour décrocher le titre. Ces deux jeunes atteignent respectivement 260 et 255 k tandis qu'Ermacora et Valette suivent de près avec 250 et 247 k 500. Bonne remontée donc du niveau de cette catégorie... Mais tous ces garçons resteront-ils Coqs ?, Valette en particulier, dont la taille est déjà celle d'un poids Léger, n'y a pas intérêt.

Chez les Légers, Faucher (Rueil) réalise la performance la plus impressionnante de ces Championnats Juniors avec un arraché en demi-flexion de 97 k 500. Hélas, Faucher, malgré une excellente technique de tirage, ne sait pas se fléchir sous les charges et sera dominé par Roig (Sète) et Delvallez (Lille) qui, avec 97 k 500 et 102 k 500 au développé ont déjà pris 15 et 20 k d'avance sur lui. Roig reprend 2 k 500 à Delvallez à l'arraché, jette la même charge que lui - 122 k 500 - mais manque de justesse une barre de match de 125 k. Delvallez est champion de France avec le bon total de 315 k devant Roig : 312 k 500, Faucher : 305 k et Saynac : 297 k 500.

Avec 370 k, Wilczewski réalise la meilleure performance de ces Championnats Juniors et bien qu'il ne pèse que 78 k, remporte aisément le titre de la catégorie Mi-Lourd malgré la sérieuse opposition, dans les deux premiers mouvements, du puissant athlète de la S.A.M. Lestavel : les deux hommes poussent également 115 k, arrachent 110 k mais plus complet, bien que d'apparence plus frêle, Wilczewski est nettement plus fort au jeté : il tient parfaitement 145 k à son 2^{me} essai alors que Lestavel manque 137 k 500 et 140 k après un premier essai à 130 k. Avec ces deux garçons, on attendait beaucoup du Perpignanais Delmas qui manque complètement son championnat, frisant le zéro au développé avec 112 k 500, ne réussissant qu'un seul essai - 100 k à l'arraché - et manquant ensuite ses trois essais au jeté avec 135 k. Ruiz (Grande- Synthe) se classe 3^{e} avec 335 k devant Demon : 4^{e} avec 315 k.

En soirée, les treize sélectionnés Juniors des quatre autres catégories se présentent sous un parfait éclairage de ring mais devant un public toujours aussi maigre.

En Plume, la lutte est sévère entre le Monégasque Casanova et le Maubeugeois Vanautryver. Tous deux parviennent au même total à l'issue des deux premiers mouvements avec respectivement : 87,500 et 82,500,... 90 et 80 k. Ils jettent ensuite également 110 k à leur 3^{e} essai et réalisent ainsi le même total : 280 k. Vanautryver plus léger, l'emporte donc. C'est un athlète très solide, énergique mais dont les qualités sont encore desservies par une technique assez frustre. Nécessité pour lui d'assister à plusieurs stages de perfectionnement, s'il veut encore accentuer sa progression. Belle lutte également entre Schmitt et Lesage qui, avec 257 k 500 se classent 3^{e} et 4^{e} devant Diacre : 5^{e} avec 240 k.

La catégorie des Poids Moyens est surtout marquée par les arrachés de Coussin (Tavel) qui, avec 100 - 105 et 107 k 500 réalise une magnifique série dans un style en flexion impeccable. Avec 100 k au développé et 127 k 500 au jeté (1er essai) il remporte aisément le titre devant Lardin qui, manquant totalement de réussite, ne réalise qu'un seul essai par mouvement pour atteindre 322 k 500. Despèche et Lelaidier suivent avec 292 k 500 et se classent respectivement 3^{e} et 4^{e}.

En Lourd-Léger, les Auxerrois Baillet et Conus, seuls qualifiés de cette catégorie se partagent les deux premières places avec 342 k 500 et 337 k 500 tandis qu'en Lourd, Delobel l'emporte devant Datteny avec 345 k contre 340 k.

De ces championnats Juniors, nous pouvons retenir la bonne progression des catégories Coqs et Plumes par rapport à l'année 1968 et le bon niveau d'ensemble atteint par les catégories Légers, Moyens et Mi-Lourds. Aucune performance de valeur internationale n'a été réalisée mais les âpres bagarres qui ont émaillé ces Championnats pour obtenir une première, une deuxième ou une troisième place permettent d'affirmer que nos Juniors sont animés par un bel esprit de compétition.

Le samedi 10 Mai, dès 9 h du matin, les Coqs et les Mi-Lourds Seniors entrent en lice. Face aux Coqs Deconninck, My et Beekhuizen, Meurat n'a aucun mal à s'imposer avec 95 - 95 - 110 k. A ses troisièmes essais, il tente les records du développé avec 101 k 500 et de l'arraché avec 100 k 500, mais sans succès. Victime ensuite d'une contracture, il manque 117 k 500 au jeté... total : 300 k, chiffre qui reste assez loin de ses actuelles possibilités. Derrière Meurat, la lutte est vive entre les trois autres concurrents. Beekhuizen et Deconninck atteignent le même total - 190 k - à l'issue des deux premiers mouvements tandis que My n'a que 2 k 500 de retard. Les trois hommes tentent 110 k au jeté à leur 2^{e} ou 3^{e} essai, mais, seul, Beekhuizen tient cette charge et s'attribue donc la 2^{e} place avec un total de 280 k devant Deconninck 275 k et My 272 k 500.

En Mi-Lourd, le tenant du titre Auber retrouve son challenger du Championnat de 1968, Rollin. Les deux hommes sont en forme et bien décidés à se battre. Auber prend un léger avantage au développé avec 140 k contre 137 k 500 mais le reperd à l'arraché avec 125 k contre 127 k 500, meilleure performance personnelle de Rollin. Plus lourd qu'Auber, Rollin décide de démarrer avec 2 k 500 de plus que celui-ci : 157 k 500 contre 155. Auber épaule ensuite 2 fois 162 k 500 mais manque à chaque fois le jeté. Rollin consolide son titre de champion de France en jetant 165 k, avant de manquer 167 k 500. Total : 430 k contre 420 k. Les deux hommes ont amélioré leurs performances de l'année précédente, mais Auber a sans doute été moins favorisé depuis que, libéré du service militaire, il a quitté le Bataillon de Joinville.

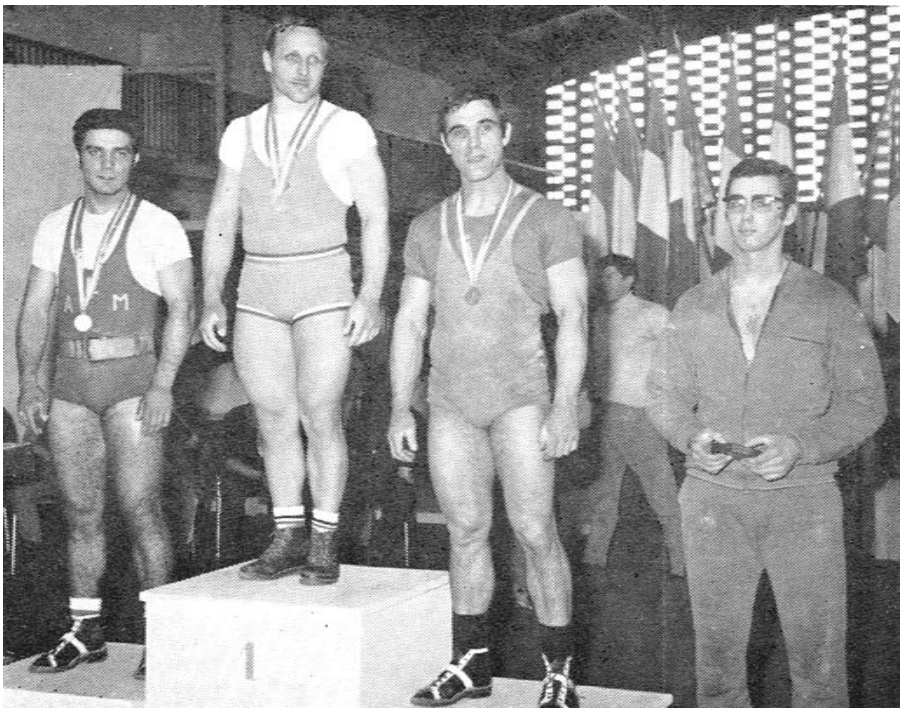

MAIER, Champion de France des « Moyens » entouré de TERME, 2^{e}, BARROY, 3^{e} et TRUDEL, 4^{e}.

Derrière ces deux hommes, Houin, après une assez longue éclipse due à une grave lésion du genou, réalise une bonne performance avec 400 k devançant nettement Lopez qui, avec 380 k, reste assez loin de son total de 405 k réalisé aux éliminatoires.

Au début de l'après-midi, les Plumes, Moyens et Mi-Lourds prennent possession du plateau.

En l'absence de Nourry - zéro aux éliminatoires - le Plume Leguy remporte aisément le titre. Peu savent les durs sacrifices dont il a payé sa préparation au Championnat. Il réalise 102 k 500 au développé, 90 k à l'arraché - après avoir frisé le zéro - et 127 k 500 au jeté. Il fait ensuite une belle tentative contre le record de France avec 131 k 500, épaule parfaitement cette charge mais ne peut malheureusement tenir le jeté. Total : 320 k, soit quelque 10 k de moins que ce qu'il vaut actuellement. Belle bagarre pour la 2e place entre Boureau (Tours) et Eyraud (Vénissieux). Les deux hommes n'ont que 2 k 500 d'écart après les deux premiers mouvements mais Boureau conserve cet avantage avec 122 k 500 au jeté, Eyraud manquant une barre de match de 125 k. Total : 310 k et 307 k 500.

En Moyen, on espérait que Terme et Barroy pousseraient Maier dans ses derniers retranchements. En fait, ce dernier n'a aucune difficulté à s'imposer. Dès le développé, il prend un énorme avantage avec 140 k contre 122 k 500, pour Terme et 120 k pour Barroy, ce dernier restant sur son premier essai. A l'arraché, Terme est égal à lui-même, c'est-à-dire excellent avec un très bel essai à 132 k 500 dominant Barroy (125 k) et Maier (122 k 500), ces deux derniers réussissant pourtant parfaitement leurs trois essais.

Déception au jeté pour Terme qui reste à 145 k, manquant deux fois 150 k et pour Barroy qui, lui aussi, ne peut mieux faire qu'un premier essai avec 152 k 500, pourtant très facilement épaulés. Maier s'affirme donc encore et toujours le meilleur avec 157 k 500 et un total de 420 k. Terme est second avec 400 k devant Barroy : 397 k 500. Bonne performance également de Trudel qui, bien qu'assez nettement distancé, atteint pourtant avec 380 k un total de classe internationale.

En Lourd, notre « toubib » Fouletier s'impose assez facilement, mais depuis qu'il a ouvert un cabinet à Vénissieux, il ne dispose plus des mêmes loisirs pour s'entraîner et sa technique s'est dégradée. Très puissant cependant, il pousse 162 k 500, dans un style heurté et peu efficace tandis que Lévecq et Michon s'accrochent avec, respectivement, 155 k et 150 k. A l'arraché, Michon fait une belle démonstration de ses talents avec 137 k 500, 142 k 500 et 145 k pour terminer avec la même charge que Fouletier, tandis que Lévecq réussit lui aussi une belle série avec 130, 135 et 137 k 500.

Après ces deux premiers mouvements, Fouletier a conservé 12 k 500 d'avance sur Michon et porté celle-ci à 15 k sur Lévecq. Sachant Lévecq très fort au jeté, Michon, après un premier essai à 175 k, attend son adversaire - lequel jette 185 k à son premier essai - et tente en vain 187 k 500 ne pouvant se relever de la position fléchie. Fouletier jette cette même charge à son 2e essai mais manque ensuite 192 k 500. Dans un dernier effort, Lévecq tente crânement sa chance avec 202 k 500..., hélas, s'il parvient bien à amener cette charge sur les clavicules, il ne peut se relever.

Fouletier est donc vainqueur avec 495 k devant Lévecq 477 k 500 et Michon 470 k.

Dernière séance de ces Championnats, ce même samedi en soirée avec les Légers et les Lourds-Légers.

Ledroit est favori des Légers devant Tauran et Rouchel. Mais voilà qu'il a oublié ses chaussures habituelles !... Complètement désorienté, il reste sur un premier essai de 110 k alors qu'il avait récemment poussé 125 k. Tauran prend la tête du classement avec 115 k (3e essai) et malgré un essai manqué de 105 k

Rouchel plus connu comme lauréat des Championnats de France dans la catégorie des Plumes, prouve que le gain de poids de corps lui a été profitable en Poussant 107 k 500. Il arrache ensuite 102 k 500 (1er essai), même charge que le 3e essai de Ledroit mais manque ensuite 107 k 500. Tauran gagne encore 5 k sur ses adversaires avec cette charge et voit, avec quelque 10 k d'avance, la victoire se préciser.

Rouchel termine le jeté avec 130 k pour totaliser 340 k avant de manquer 135 k tandis que Ledroit, toujours aussi instable avec ses chaussures d'emprunt, manque un premier jeté de 140 k. Tauran manque cette charge une première fois mais dans un très bel effort, réussit à la tenir à son 3e essai. Ledroit épaule ensuite 145 k puis 150 k, mais manque hélas, tous ses jetés. Tauran remporte donc le titre avec 362 k 500. C'est une très belle victoire pour ce jeune Réunionnais qui, depuis sa libération du Bataillon de Joinville, il y a quelques mois, travaille durement dans une usine. En Lourds-Légers, le match au sommet Gourrier - Steiner a bien lieu comme attendu, mais les deux hommes ne sont pas au mieux de leur condition physique. Steiner domine le développé avec 157 k 500 contre 145 k pour Gourrier alors que le Bordelais Cazeaux réussit une très belle série pour atteindre 150 k.

Steiner frise le zéro à l'arraché avec 132 k 500 et permet ainsi à Gourrier de le rattraper : ce dernier réussit en effet un magnifique essai à 145 k tandis que Cazeaux, en grande forme, arrache 130 k avant de manquer de justesse 135 k.

Le jeté doit départager le duo Steiner - Gourrier et commencent alors les surenchères dans les coulisses. Les deux hommes décident enfin de démarrer à 177 k 500 et ils manquent leur jeté ! Au 2e essai, Gourrier réussit, mais Steiner échoue encore. Plus lourd que Gourrier, Steiner tente encore sa chance avec 180 k, mais l'effort de relèvement est tel qu'il reste sans ressources pour le jeté. Gourrier a gagné avec 467 k 500. Il tente encore 192 k 500 mais le cœur n'y est Plus.

Cazeaux bénéficie du zéro de Steiner et se classe avec 442 k 500. Ce total est évidemment bon mais Cazeaux pouvait espérer 10 k à 15 k de mieux s'il n'avait été victime d'une crampe dans la cuisse lors du 3e mouvement. Decugnières, sans doute écœuré de ne pouvoir se battre avec Cazeaux - trop en forme à son gré - ne réalise avec 405 k qu'un total indigne de lui. C'est un garçon extrêmement solide et qui, à mon sens, possède autant de qualités physiques que les autres concurrents de cette catégorie.

L'échec de Steiner et de Ledroit au cours de ces compétitions, les abstentions ou même l'élimination d'un grand nombre d'athlètes pendant l'épreuve sélective tels que Fougeret en Coqs, Nourry et Fulla en Plumes, Fourrier et Muller en Légers, Séry en Mi-Lourd, Demonsel en Lourd-Léger, Rémy en Lourd n'ont pas contribué à donner à ces championnats tout l'éclat que l'on pouvait en attendre. De plus, les sélectionnés des Jeux Olympiques sont restés très au-dessous de leurs performances maxima.

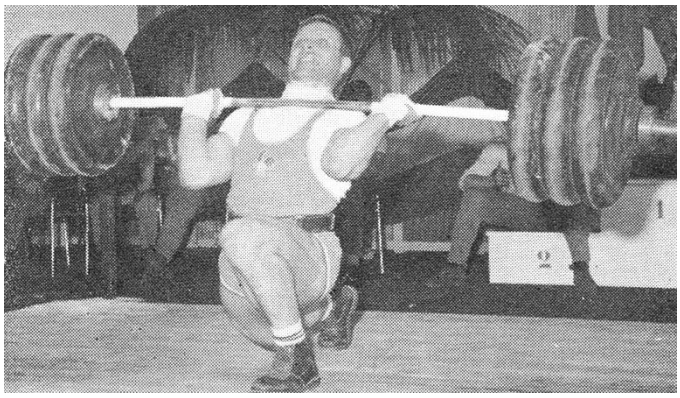

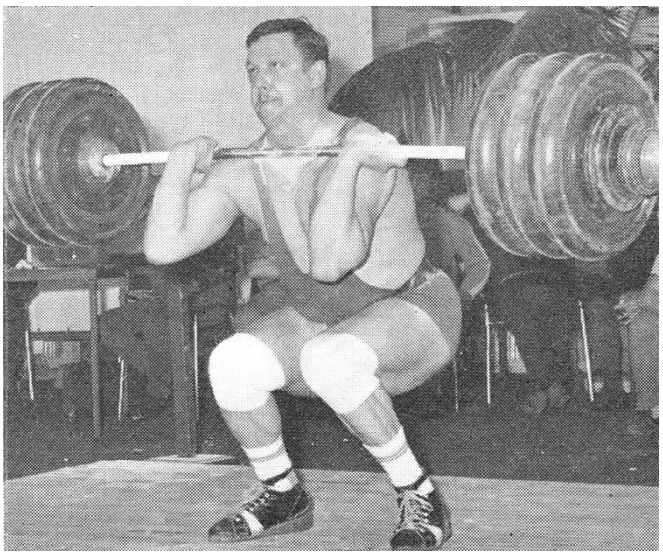

MAIER (ci-dessus)

et LÉVECQ (à droite)

dans un épaulé-jeté, lors du Championnat de France.

La moyenne des chiffres enregistrée est comparable à celle de l'année 1968, et nous savons que lorsque la progression s'arrête, elle s'accompagne inévitablement d'une régression de notre position sur le plan international.

Le bilan de ces championnats n'est, bien sûr, pas complètement négatif, la progression de quelques athlètes tels Beekhuizen en Coq, Leguy et Boureau en Plume, Tauran et Rouchel en Léger, Barroy et Trudel en Moyen, Rollin et Houin en Mi-Lourd, Cazeaux en Lourd-Léger vient heureusement pallier aux nombreuses défaillances citées plus haut. De plus, on ne saurait traduire celles-ci par la volonté d'un retrait définitif des athlètes en cause et pour terminer sur une note plus optimiste, n'est-il pas reconnu qu'un échec peut être considéré comme le meilleur et le plus efficace des stimulants ?

Georges LAMBERT,
Professeur d'E.P.S.,
Entraîneur National.

Nos joies, nos peines…

Naissances

Nous apprenons avec plaisir la naissance de :

- Laurent, fils de Gérard Picavet, entraîneur du Club de Courbevoie-Sports,
- Olivier, fils de Michel Ledroit de la V.G.A. St-Maur, Champion de France 1968,
- Raphaël, fils de l'haltérophile Georges Jung du Club de Hanau,
- Frank, fils de M. Victor Lavigne, Secrétaire de l'Haltérophile Club de Nice, Vice-président du Comité des Alpes-Maritimes.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et vœux de bonheur aux bébés.

Mariage

Nous apprenons le mariage de Gérard Chorques, fils de M. Édouard Chorques, Président du Comité de Champagne, avec Mlle Rolande Anglade.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur à ces jeunes époux.

Nécrologie

La Section Haltérophile de l'Amicale Sportive Électricité de Lille nous fait part du décès, survenu accidentellement, le 21 Mai de Daniel Dejonckèere, âgé de 18 ans,

... et de Robert Crétin, membre de la section haltérophile, ancien champion des Flandres, Poids Plumes, décédé à l'âge de 58 ans.

Nous apprenons le décès de Mme Maubert, mère de Roland Maubert, athlète et entraîneur de la section haltérophile du Stade Olympique de Calais

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ces familles si éprouvées.

Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

I.N.S. du 3 au 8 Février 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

CAZEAUX Gérard	Club Culturiste Saint-Médard-en-Jalles
DIACRE	Association Sportive Gournaisienne
LECOLLEN Michel	Maison des Jeunes de la Région d'Elbeuf
PICHEROT	Maison des Jeunes de la Région d'Elbeuf
GRIHAULT André	Athlétic Club Servannais
DENIS Jean-Pierre	Association Sportive Gournaisienne
LEHIR	Maison des Jeunes de Duclair
LEGUY Serge	Société de Gymnastique d'Angers

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

CHATALOVA Nicolas	Saint-Michel Sports Marquette
FROCRAIN Jean	Nantes Étudiants Club
DOTTO	A.S. École des Métiers Soissons-Cuffies
MAUBERT	Stade Olympique de Calais
MARION Pierre	Société de Gymnastique d'Angers
POTIER Daniel	Société de Gymnastique d'Angers
MANSUY Michel	Club Olympique Municipal d'Étampes
BESSELY Victor	Société Athlétique Montmartroise

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré

DEMONSEL Jean-Louis	A.S. Électricité de Lille
BEDETTI	Club Sportif Artistique Châtellerault

C.R.E.P.S. de Montry du 3 au 8 Février 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

BARGE Patrick	Étudiants Club Orléanais
DULICE	Vie au Grand Air de Saint-Maur
GAURAT	Entente Sportive Viry-Châtillon
DUBOS	AS. Simca Poissy
PEHAU	Entente Sportive Viry-Châtillon
BAUDET	Sporting Club du Val d'Oise
AHRWEILLER	U.S. Métropolitaine des Transports
AVRIL	Judo Club 55 Paris
LENFANT	Club Culturiste Avonnais

C.R.E.P.S. de Mâcon du 3 au 8 Février 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

PAUTOT Gilbert	La Gauloise de Montbéliard
MICOLLET Christian	Indépendante Vaulx-en-Velin
DEMEYÈRE Gérald	Centre Omnisports Faches-Thumesnil
DUFAYS Joël	Club Lutteurs Sparnaciens
BOUREAU Jean-Marie	Union Sportive de Tours
TAURAN Alexis	Française de Montbéliard
DUPAU Alain	Cercle Culturiste Saint-Médard
GRICOURT Yannick	Amiens Sporting Club
GOUIN Jacques	Ass. Sportive Saint-Jean Nogent-le-Rotrou
MARGALLE Jean-Pierre	Amicale des Anciens Élèves de Montdidier
TORNETTO Michel	Cercle Michelet Orléans
PIERRET Jean-Claude	École Métiers Soissons-Cuffies
BATIFOL Jacky	Ring Chartrain

C.R.E.P.S. de Mâcon du 3 au 8 Février 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

NOURRY Gil-Jean	La Vaillante de Saint-Quentin
DULOQUIN Daniel	Club Culturiste Reims
HABIERA Jean-Marie	Association Sportive Usinor Montataire

C.R.E.P.S. de Mâcon du 3 au 8 Février 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré

DUPUIS Serge	Amicale des Anciens Élèves de Montdidier

C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence du 3 au 8 Février 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

COUSSIN Yves	Etoile Sportive de Tavel
GARCIA Alfred	Club Athlétique La Garde
APPARUIT Jean-Marc	A.S. Municipale Nîmes
SANCHEZ Maurice	Athlétic Club Montpelliérain
BLANC Michel	Etoile Sportive de Tavel
RAMPAL	Centre Culturiste des Chartreux
SALIDU Albert	Boxing Club Briviste
MARTIN Bernard	Stade Sainte-barbe (Grand-Combe)
DUCOURTIOUX	Amicale Saint-Louis
SALIDU Noël	Boxing Club Briviste
MALLEY Jean	Amicale Saint-Louis
HOYER	Club Halt, et Cult. Toulousain

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

FLORIDIA Vincent	Haltérophile Club Gardannais
SEGONZAC Jean-Pierre	A.S. Préparation Olympique Midi Bordeaux
DIGNAN Pierre	Union Athlétique Tarbaise
MOLINA Régis	Avenir Sportif de Bédarrides

Stages de week-end à Lyon du 4, 5 Janvier, 1er, 2 Février et 1er, 2 Mars 1960

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

EYRAUD Joannès	Association Sportive des Cheminots Vénissieux
DESCHAMPS Pierre	La Française de Lyon
BREMOL Christian	Amicale Laïque de Roanne
ROCHAT Robert	Gauloise de Vaise
VENTURINI Jean	Association Sportive des Cheminots Vénissieux
CARASCOSA Daniel	Haltérophile Club de Villefranche
NERI Paul	Haltérophile Club Arbreslois
DESFEUILLET Marcel	Haltérophile Club de Lyon

C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence du 10 au 15 Mars 1969

Consolidation 1er degré

MONNERIE André	A.S.C.E.A. Cadarache

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

PIETRI	A.S.C.E.A. Cadarache
ORTUNO François	Haltéro Club Culturiste Aix-en-Provence
CHAPIN Jean-Pierre	Club Héraclès
TEYSSIER Denis	M.J.C. Avignon
DRAVET Jacques	Haltérophile Club Aix-en-Provence
PRAT Robert	Haltérophile Club de Marseille
TARDIVEL Lucien	Haltérophile Club de Marseille
FANUCCI Antoine	Haltérophile Club de Marseille
RIZZOLLO Roland	Haltérophile Club de Marseille

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

ADJOUTE Elie	City Club Marseille

Stages week-end successifs à Nantes du 22 Février au 3 Mars 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

SMOLAREK Daniel	Nantes Étudiants Club
COUVRAND Henri	Nantes Étudiants Club
LE RIDEAU Guy	C.A. Nantais
TURPIN Guy	C.A. Nantais

C.R.E.P.S. de Toulouse du 5 au 10 Avril 1969

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

DESPECHE Gérard	Union Athlétique Tarbaise
LAGARRIGUE Michel	Physic Club Caussadais
CAMBON Jean-Louis	A.S. Decazeville
MARTY Guy	A.S. Decazeville
CHANUT Jean-Marie	Judo Club Perpignan
READING Émile	Judo Club Figeac

MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS

La Mutuelle Nationale des Sports - 45, rue de Clichy - Paris (9e) - nous fait savoir qu'elle déplore de ne compter que très peu de souscriptions supplémentaires pour l'obtention de prestations complémentaires sous forme d'indemnités journalières pour les salariés pouvant justifier d'une perte de salaire.

Nous demandons aux clubs d'inciter leurs licenciés à souscrire à cette garantie complémentaire dont le tarif est le suivant :

								cotisation annuelle
Indemnité	journalière de	8 F	à partir	du 5e jour	sans	dépasser	300 j.	6 F
»	»	10 F	»	»	»	»	»	7 F 50
»	»	15 F	»	»	»	»	»	11 F 25
»	»	20 F	»	»	»	»	»	15 F
»	»	25F	»	»	»	»	»	22F50

Ces prestations sont attribuées aux accidentés au cours d'activités sportives et du trajet.

A L'ATTENTION DE TOUS LES LICENCIÉS

La Mutuelle Nationale des Sports nous informe qu'à partir du 1er Juillet 1969, le montant da l'assurance sera porté de 3 F 10 à 3 F 60.

AVIS AUX CLUBS

Un Club Tchécoslovaque souhaiterait organiser des rencontres amicales avec des Clubs français.

Les Clubs intéressés par cette offre peuvent se mettre en rapport avec M. Biciste Frontisek - Manager Football coach - Prague 6 - Armady 34 - (Tchécoslovaquie).

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Coqs. - Développé : 110 k 500 par Hiroshi Ono (Japon) le 10 Avril 1969 à Tokyo.

Poids Plumes. - Arraché : 115 k par Masao Kato (Japon) le 10 Avril 1969 à Tokyo. - Epaulé et Jeté : 147 k 500 par Masao Kato (Japon) le 10 Avril 1969 à Tokyo. - Total Olympique : 110 + 115 + 142,500 = 367 k 500 par Masao Kato (Japon) le 10 Avril 1969 à Tokyo.

Poids Légers. - Développé : 135 k par Nasrola Dehnavi (Iran) le 15 Avril 1969 à Kiev. - Epaulé et Jeté : 155 k par Nasrola Dehnavi (Iran) le 15 Avril 1969 à Kiev. - Total Olympique : 135 + 120 + 155 = 410 k par Nasrola Dehnavi (Iran) le 15 Avril 1969 à Kiev.

Poids Moyens. - Arraché : 133 k par Etsuko Mitsuishi (Japon) le 10 Avril 1969 à Tokyo.

Poids Mi-Lourds. - Total Olympique : 140 + 135 + 172,500 = 447 k 500 par Viatcheslav Komisarov (U.R.S.S.) le 24 Avril 1969 à Erevan.

Poids Lourds-Légers. - Arraché : 145 k 500 par Rainer Dorrzapf (Allemagne de l'Ouest) le 8 Mars 1969 à Ludwigshafen.

Total Olympique : 152,500 + 145 + 177,500 = 475 k par Rainer Dorrzapf (Allemagne de l'Ouest) le 29 Mars 1969 5 Oberhausen.

Nouveaux Records du Monde Seniors

Poids Lourds-Légers. - Epaulé et Jeté : 199 k par Frank Capsouras (États-Unis) le 12 Avril 1969 à York.

Nouveaux Records du Monde et d'Europe

Poids Lourds-Légers. - Développé : 176 k 500 par Kaarlo Kangasniémi (Finlande) le 9 Mars 1969 à Riihimäki. - Arraché : 158 k 500 par Kaarlo Kangasniémi (Finlande) le 9 Mars 1969 à Riihimäki.

AVIS IMPORTANTS

***

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1968-69 (part revenant à la Fédération : 5,30 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1969-70 à la F.F.H.C., soit 50 F, conformément à la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les Clubs qui ne régulariseront pas leur situation en temps voulu seront rayés des contrôles de la F.F.H.C. et leurs athlètes ne pourront prendre part à ses compétitions.

Classement National du Prix Inter-Comités

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

les 10 et 11 Mai 1969

JUNIORS

Poids Coqs

1.	CHAVIGNY J.-C. (51,8) Étudiants Club Orléanais	210, -
2.	PANDARD (52,4) Union Sportive Tours	205, -
3.	MAGNARD (56) La Montluçonnaise	205, -
4.	SANDRAT (56) M.J. Monnaie Romans	205, -
5.	NORMANDIN (53,9) Club Haltérophile Rochelais	202,500
6.	DEVREESE (55,5) St-Michel Sports Marquette	202,500
7.	CANTONNET (55,9) Ent. Chaumont. Athl. Chemin.	195, -
8.	CORNEGLIO (53,6) U.S. Toul	192,500
9.	LAMARQUE (55) A.S. École Métiers Ste-Tulle	192,500
10.	CLÉMENT (56) A.S. École Métiers Ste-Tulle	187,500
11.	CARNOY (48) U.S. Dijonnaise	150, -
12.	WOLF (53) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	142,500
13.	LANG (54,7) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	140, -

Poids Plumes

1.	CIANTAR(58,4) Gard Club Omnisports	227,500
2.	ANBRY (57,4) M.J. Puisserguier	222,500
3.	BILLIN (58,5) C.S. Cheminots St-Pol	222,500
4.	RZEPKA (59,4) Vaillante St-Quentin	220, -
5.	LOHR (59,6) Soc. Hall. Cult. Haguenau	215, -
6.	DEVAUX (60) Amie. Anciens Élèves Montdidier	212,500
7.	JUNG (58,4) U.S. Petite-Rosselle	205, -
8.	GUILLE (59) Racing Athlétic Cheminots Nantes	205, -
9.	GOBAIN (59,6) Club Halt. Rochelais	205, -
10.	FAUCOMPRE F. (57,5) A.S.P.T.T. Lille	202,500
11.	BERNARD (59,2) U.S. Toul	195, -
12.	BLUET (59,3) Maison Jeunes Région Elbeuf	187,500
13.	KETERS (59,1) C.S. Cheminots St-Pol	185, -
14.	AUBERTIN (58,5) Ent. Chaumontaise Athl. Chemin	180, -
15.	STRESSER (58) Club Halt. Cult. Haguenau	175, -
16.	LANDMANN (57,1) M.J.C. Strasbourg Meinau	170, -

Poids Légers

1.	PASSEMARD (63,7) Sporting Club Dijonnais	275, -
2.	DELVAS (67) Comité Chemin Bas Nîmes	262,500
3.	CHAVIGNY R. (64) Étudiants Club Orléanais	257,500
4.	MASSON (66,9) Ent. Chaum. Athlétic Cheminots	257,500
5.	LEDUC (65,6) Sporting Club Neuilly	250, -
6.	LONGCHAMP (67,4) M.J.C. Strasbourg Meinau	250, -
7.	LUTIC (60,8) Stade Olympique Calais	247,500
8.	LACHENAL (66,8) Vaillante St-Quentin	245, -
9.	ARNAULT (63,3) Club Sport. Art. Châtellerault	240, -
10.	MELKMANS (64,1) Stade Olympique de Calais	240, -
11.	COZERET M. (64,6) Sporting Club Neuilly	240, -
12.	MILLET (66,5) U.S. Toul	237,500
13.	BATICLE (65,7) Amie. Anc. Élèves Montdidier	235, -
14.	PIERRE (66) A.S. École Métiers Ste-Tulle	235, -
15.	DENIMAL (67,5) Olympique Grande-Synthe	235, -
16.	GIMENO (67) Nantes Étudiants Club	232,500
17.	ANTZ (63,6) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	210, -
18.	GOETZ (66) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	200, -
19.	BOOS (66,7) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	192,500
20.	ANTONI (60,7) Soc. Halt. Cult. Haguenau	155, -

Poids Moyens

1.	NIOCHE (71,6) Étudiants Club Orléanais	285, -
2.	MOUCHEL (69) A.S. École Métiers Ste-Tulle	282,500
3.	FUSIL (72,5) Jeune France Mézières	280, -
4.	ROSTAING (69) Gauloise de Vaise	275, -
5.	CAISSE (74,4) Sporting Club Dijon	275, -
6.	MELIN (68,5) U.S. Toul	272,500
7.	BORDG (73) M.J.C. Cavaillon	272,500
8.	ANTONI (67,7) Soc. Halt. Cult. Haguenau	270, -
9.	SOSOLIC (73,2) L'Omanaise	270, -
10.	TILLIER (74,8) Stade Olympique Calais	270, -
11.	VANDEVRAYE (75) A.S.P.T.T. Lille	270, -
12.	CAMTUEL (70,5) Soc. Athl. Enghien	267,500
13.	MARGALLE (74,6) Amie. Anc. Élèves Montdidier	267,500
14.	SOUVERAIN (71,3) Alliance Sportive Ste-Savine	262,500
15.	PARE (71,3) Athl. Club Montpellier	260, -
16.	ROHR (72,4) Olympique Grande-Synthe	257,500
17.	YAÏCH (75) Athl. Club Montpelliérain	255, -
18.	BATIFOL (69,1) Ring Chartrain	252,500
19.	MAHE (74) Évreux Athl. Club	252,500
20.	GAILLARD (72) Cercle Halt. Troyen	247,500
21.	PECHON (73,5) A.S.P.T.T. Lille	247,500
22.	WUEST (72,8) A.S.P.T.T. Strasbourg	232,500
23.	LEFROU (69) Club Sportif Alençon	227,500
24.	CHAIX (69) Avenir Sportif Bédarrides	225, -
25.	DURBANO (71) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	225, -
26.	CHORQUES Guy (70) Club C.P. Halt. Chalons-sur-M.	220, -
27.	PIAIA (68,3) Strasbourg Étudiants Club	217,500
28.	RIERA (73,5) Halt. Club Marseille	210, -
29.	BENCHETRIT (73) Halt. Club Marseille	190, -
30.	BASTIEN (72,5) Energie Haguenau	185, -
31.	ANDRETT (70,4) Soc. Halt. Cult. Haguenau	167,500

Poids Mi-Lourds

1.	LACOURT (81,5) U.S. Toul	295, -
2.	BERNARD (82,5) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	277,500
3.	HENRY (80,5) Club C.P. Chalons.sur.Marne	270, -
4.	SZYP (80,5) Cercle Halt. Troyen	265, -
5.	BETZLER (78) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	262,500
6.	WIENER (81,9) Club Athl. Lorientais	255, -
7.	SCHMITT (78,9) Soc. Halt. Cult. Haguenau	232,500

Poids Lourds-Légers

1.	DUMAS (89) A.S. Cheminots Béziers	295, -
2.	SETTLER (84) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	240, -
3.	VIGHI (86,6) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen	167,500

Poids Lourds

1.	BERETTI (102,5) A.S. Cultur. Vélizy-Villacoublay	325, -
2.	FAUCOMPRE J.-P. (93,5) A.S.P.T.T. Lille	290, -
3.	GRAIN (97,3) M.J. Région Elbeuf	285, -

SENIORS

Poids Coqs (minima 202 k 500)

1.	THOMAS (56) A.S.P.T.T. Strasbourg	230, -
2.	ASSENS1 (51,5) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	225, -
3.	ROUSSEL (55,6) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	222,500
4.	BERNAY (56) Stade Porte Normande Vernon	210, -

Poids Plumes (minima 222 k 500)

1.	THIMONIER (60) Gauloise de Vaise	270, -
2.	DUPOUX (60) Etoile des Bormettes	247,500
3.	BRUYNEEL (57,8) A.S.P.T.T. Lille	237,500
4.	MIELLET (59,2) A.S.P.T.T. Lille	237,500
5.	MOLL (57) Strasbourg Étudiants Club	230, -
6.	FOUCHER (57) M.J. Région Elbeuf	222,500

Poids Légers (minima 252 k 500)

1.	PICARD Y. (67,5) Stade Auxerrois	290, -
2.	NIVAULT (61,4) Athl. Club Munic. Maisons-Alfort	285, -
3.	LAURENDEAU (66,8) Club Sportif Alençon	272,500
4.	GAURAT (61,2) Entente Sport. Viry-Châtillon	270, -
5.	LEVRERO (66) A.S. Cheminots Vénissieux	270, -
6.	DUPUIT (65) Club Cult. Reims	262,500
7.	CASTOR (67) U.S. Cheminots Marseille	262,500
8.	RIGOT (67,2) A.S. St-Jean Nogent-le-Rotrou	262,500
9.	BULIDON (66.5) Omnisports Hyérois	260, -
10.	KUNTZER (64,8) U.S. Petite-Rosselle	257,500
11.	JACQUELIN (65,6) U.S. Dijonnaise	257,500
12.	VOLCONENLO (64,7) L'Omanaise	252,500

Poids Moyens (minima 267 k 500)

1.	BEZIC (73,6) Soc. Gymn. Angers	297,500
2.	GRIT (70,2) Stade Croisicais	292,500
3.	AUX (72,4) Strasbourg Étudiants Club	287,500
4.	MORAND (74,8) Cercle Athl. Meulanais	285, -
5.	COLINET (72,5) Sporting Club Neuilly	282,500
6.	GEAY (72,8) Union Halt. Vichyssoise	282,500
7.	TUYARET (73) Union Athl. Tarbaise	282,500
8.	EHLE (74) U.S. Métro Transports	282,500
9.	SAMSON (74,2) U.S. Métro Transports	282,500
10.	PAULETTE (67,9) Club Halt. Cult. Bas-Berry	280, -
11.	LEGUY (69,4) Foyer Laïque Éduc. Perman. Denée	280, -

12.	HUBERT (72,5) C.A. Rosendaël	280, -
13.	HOFFMANN (73,4) U.S. Petite-Rosselle	277,500
14.	JAMESSE (68) Ent. Sport. Viry-Châtillon	275, -
15.	STACCHINI (69,4) La Montluçonnaise	275, -
16.	SERKIZ (70) Cercle Halt. Troyen	275, -
17.	CARION (73) A.S. Mantaise	275, -
18.	GONCALVES (68,4) Halt. Cult. Club Arbreslois	272,500
19.	BORDES (69,1) Union Athl. Tarbaise	270, -
20.	PAINEAU (73) Courbevoie Sports	270, -
21.	CARENZO (75) Club C.P. Châlons-sur-Marne	270, -
22.	VERCAIGNE (71,5) Vaillante St-Quentin	267,500
23.	MARCHAIS (72,9) U.S. Tours	267,500
24.	OHLMANN (75) Soc. Halt. Cult. Haguenau	267,500

Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500)

1.	CARLIER (81,1) Stade Porte Normande Vernon	300, -
2.	CLÉMENT (78,5) Stade Croisicais	297,500
3.	DEMENGEOT (80,5) U.S. Toul	295, -
4.	DANJOU (80,6) Olymp. Grande-Synthe	292,500
5.	SANTER (75,5) Club Olymp. Villeneuve-Ablon	287,500
6.	BOYER (76) U.S. Ste-Tulle	287,500
7.	FORMICA (77) Halt. Club Nice	285, -
8.	VINCENT (81,6) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	285, -
9.	CASIER (82,5) A.S.P.T.T. Lille	282,500

Poids Lourds-Légers (minima 295 k)

1.	BERNARD (89,9) Cercle Michelet Orléans	335, -
2.	VENTURINI (84,8) A.S. Cheminots Vénissieux	315, -
3.	REMY (83) Union Athl. Tarbaise	310, -
4.	DIONNAU (84,2) Sporting Club Neuilly	305, -
5.	BANWARTH (87,7) A.S.P.T.T. Strasbourg	302,500
6.	CHAMPIOT F. (85,5) Cercle Cult. Halt. Châteauroux	300, -
7.	CAZALIS (89) Athl. Club Frontignan	300, -
8.	DOTTO (90) A.S. Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	300, -
9.	FISCHER (82,8) A.S.P.T.T. Nancy	297,500
10.	VANSTAPEN (82,7) M.J. Région Elbeuf	295, -
11.	DECHOZ (87,3) Cercle Halt. Troyen	295, -
12.	DALBELLO (87,5) Cercle Athl. Meulanais	295, -

Poids Lourds (minima 305 k)

1.	LEBRETON (98,4) Sporting Club Neuilly	335, -
2.	MILLET (91,5) Étudiants Club Orléanais	320, -
3.	MESSY (95) A.S. Cheminots Vénissieux	305, -

ÉTRANGER

SENIORS

Poids Mi-Lourds

	GHOUMARI (81,6) Sporting Club Neuilly	295, -

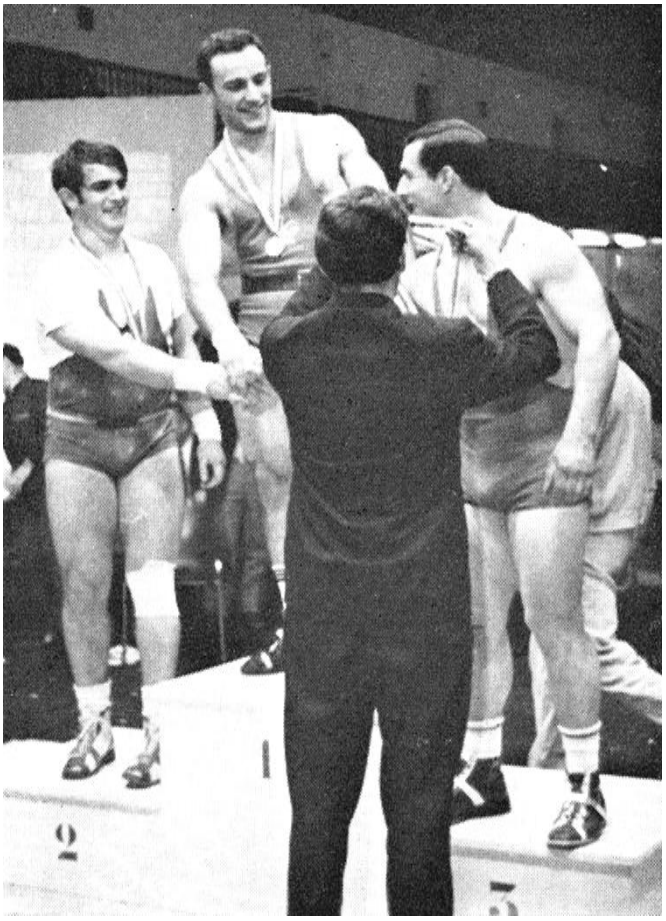

M. DURRY, Délégué du Ministère de la Jeunesse et des Sports, récompense les vainqueurs de la catégorie Lourds-Légers

1er GOURRIER, 2e CAZEAUX, 3e DECUGNIÈRES.

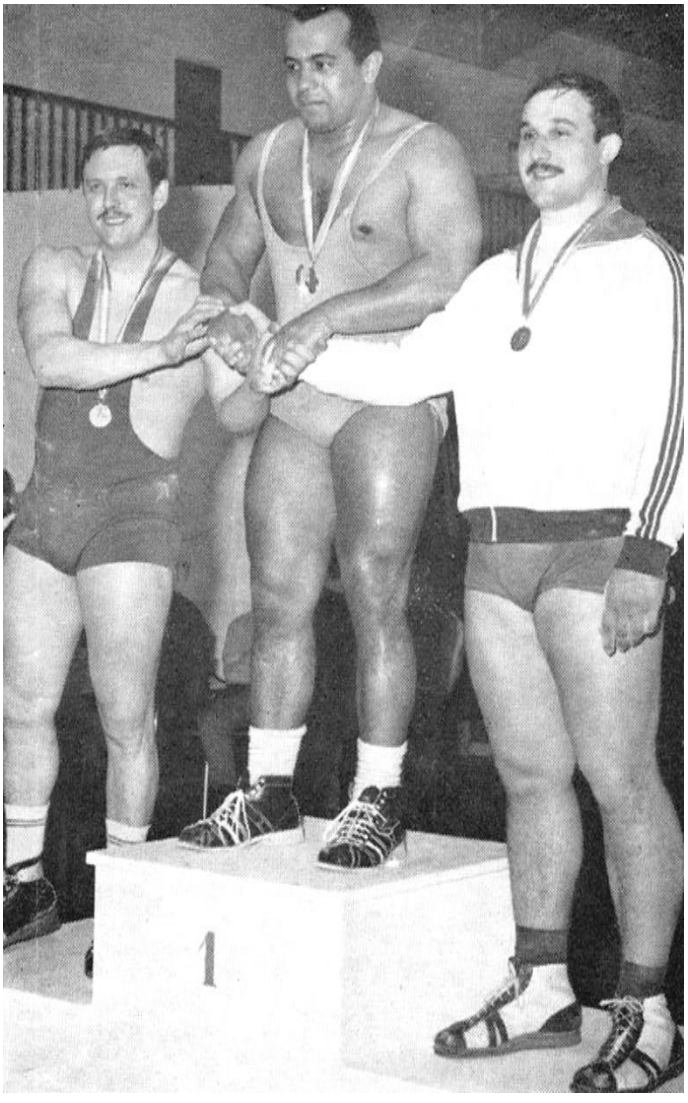

A droite, le podium des Lourds,

1er FOULETIER, 2e LÉVECQ, 3e MICHON.

/

Partie *Officielle*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le dimanche 11 Mai 1969, au Palais du Lac, à Vichy

L'Assemblée Générale débute par la vérification des pouvoirs des délégués présents des clubs.

Ensuite, en application de l'article 12 des statuts, les voix des associations non représentées sont réparties entre les délégués présents de chaque Comité Régional, afin qu'ils puissent les exprimer.

Après quelques paroles de bienvenue, M. Bovi constate que c'est la quatrième fois ,en dix-huit mois, qu'il préside des réunions groupant les représentants des clubs de la Fédération et que c'est toujours avec plaisir qu'ils les retrouve.

Il ajoute que, si de ce fait, il y a peu a dire sur le passé, il n'en est pas de même pour l'avenir, ayant l'intention de les mettre au courant du plan d'action qui vient d'être élaboré.

En parlant avec les uns et les autres, il s'est rendu compte que les délégués sont satisfaits des conditions d'hébergement au Centre International de Séjour de Vichy. Il remercie la Municipalité de Vichy qui a permis cette réalisation ainsi que M. Furon, Administrateur du Centre, pour son sympathique accueil.

Puis il passe la parole à M. Durry.

Après les émotions occasionnées par les compétitions, M. Durry exprime sa satisfaction de se retrouver parmi les délégués pour les séances de travail qui vont suivre.

Il pense qu'après le prologue un peu insolite souhaité par M. Tournier, il n'y a plus à revenir sur les différends qui ont opposé certains dirigeants de la Fédération.

Il précise que la Direction de l'Éducation Physique et des Sports s'est penchée sur tous les problèmes de la « Famille haltérophile ». MM. Auber et Tournier ont été reçus une première fois, en sa présence, par le Colonel Crespin puis une seconde, au cours d'une réunion à laquelle ont pris part également : MM. Bovi, Grospeillet, Cheminaud, Taillefer, et où les problèmes en suspens ont été évoqués.

Il ajoute que le Directeur des Sports a tenu à venir personnellement au siège de la Fédération, afin de se rendre compte des conditions de travail et d'étudier le plan d'action qui doit orienter l'haltérophilie pour les années à venir.

M. Durry souligne ensuite qu'il a noté deux directions importantes se dégageant du plan quadriennal

– d'une part, la pratique du sport à l'école. Car c'est là ce qui doit seul permettre de résoudre le problème du sport français. Il fait remarquer à ce sujet le succès des stages d'enseignants qui ont eu lieu pendant les vacances de Pâques ;
– d'autre part, la place que les techniques haltérophiles et de musculation sont appelées à se faire dans l'Armée.

Il relate l'entrevue qu'il a eue au Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports avec le Colonel Leborgne lorsqu'il a assisté avec M. Bovi et M. Taillefer à la première réunion de la Commission Militaire d'Haltérophilie.

Il en résulte que le S.I.E.P.S. est très intéressé par les perspectives de stages de militaires qui seraient formés à ces techniques.

M. Durry conclut en souhaitant un heureux déroulement des travaux qui vont commencer. Son vœu ? Que les efforts de tous conduisent au succès de l'Haltérophilie Française.

M. Bovi remercie M. Durry de l'appui qu'il a bien voulu lui donner à chaque fois qu'il a eu recours à lui.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA F.F.H.C. POUR L'ANNÉE 1968 *(annexé au registre des procès-verbaux).* - Le Secrétaire Général rappelle que le rapport d'activités a été envoyé dans tous les clubs et se propose de répondre aux dirigeants qui voudraient des informations complémentaires.

M. Tournier intervient pour dire qu'il a relevé des erreurs dans les statistiques relatives au nombre de participants dans certaines compétitions.

M. Guillier reconnaît que la formule des compétitions n'étant pas la même que l'année précédente, la comparaison n'est pas valable et il est d'accord pour ne pas faire figurer de proportions.

RAPPORT FINANCIER. - M. Duverger fait un rapide bilan de la situation financière dont un exemplaire a été remis à tous les délégués afin qu'ils en prennent connaissance.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES (annexé au registre des procès-verbaux). - Après avoir donné lecture du rapport signé de M. Rabjeau et de lui- même, M. Collardey conseille aux délégués de bien suivre les instructions qui vont paraître dans le *Bulletin fédéral* concernant les états financiers qu'ils auront à faire parvenir à la Fédération.

M. Bovi fait remarquer que le budget étant de plus en plus important devient, de ce fait, plus difficile à gérer il est donc nécessaire qu'un contrôle strict des dépenses soit opéré.

Par ailleurs, les décomptes qui parviennent au secrétariat ne sont pas toujours exacts et si l'on veut appliquer les nouvelles dispositions, le trésorier sera obligé d'être sévère et de retourner les états qui ne seront pas remplis correctement, car c'est un travail considérable.

Le rapport du Trésorier et celui des Contrôleurs aux Comptes sont ensuite adoptés à l'unanimité.

Comme promis, M. Bovi en vient alors au plan quadriennal, tout en précisant qu'il n'appartient pas à l'assemblée générale d'en décider mais que certaines observations pourront être utiles aux membres présents du Comité de Direction.

Il considère que ce plan est réalisable parce que, pour la première fois depuis sa fondation, la Fédération est assurée que ses organes de gestion fonctionneront pendant quatre ans, ce qui est la condition essentielle d'une politique efficace.

M. Bovi fait alors une présentation du plan (présentation dont le texte a été cité intégralement dans « Le Mot du Président » du mois de Mai).

Puis il donne un aperçu du fonctionnement des compétitions et annonce que les épreuves plastiques sont supprimées mais qu'il est réservé quatre journées aux épreuves athlétiques de force.

Avant de passer aux élections, M. Bovi tient à remplir une mission très agréable et remet la Médaille d'Or à M. Baucheron. Fondateur de l'Haltérophile Club de Vichy, la Médaille d'Argent à M. Righi, Secrétaire du Comité d'Auvergne, la Médaille de Bronze à M. Morand, Président de l'Haltérophile Club de Vichy.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Un poste vacant : celui de M. Rabjeau, démissionnaire.

Candidat nouveau : M. Leveler.

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, M. Leveler est élu à l'unanimité.

Le mandat de M. Collardey est reconduit pour un an.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIES. - Un seul vœu : de l'Union Sportive de Toul.

Que les finales de compétitions fédérales interrégionales et intergroupes soient arbitrées par trois arbitres (si possible fédéraux) de différents Comités Régionaux et que le Comité Régional organisateur de telles finales prévoie un certain nombre d'arbitres, même régionaux, pour pourvoir au remplacement d'arbitres désignés qui seraient absents ou défaillants au dernier moment.

Que les arbitres officiants, désignés ou non, lors d'une compétition soient tenus d'exercer leurs fonctions d'un bout à l'autre de la compétition, afin qu'on ne voie plus des rencontres arbitrées passagèrement à trois et se terminant avec un seul arbitre ou, inversement, certains arbitres quittant la compétition avant la fin de celle-ci.

Seules les finales sont arbitrées par trois arbitres fédéraux. Il serait souhaitable que les compétitions fédérales interrégionales et intergroupes le soient aussi mais, d'une part, les arbitres sont très pris dans leurs comités respectifs, d'autre part, il est indispensable de limiter au maximum les frais de déplacement, la Fédération ne pouvant en prendre qu'un seul en charge.

Les organisateurs ont toute latitude pour prévoir des arbitres en réserve lorsqu'ils en ont la possibilité.

Après avoir donné cette réponse qu'il considère comme la première partie du vœu, M. Firmin développe la seconde relative aux obligations des arbitres et invite tous les dirigeants à' se reporter au Bulletin fédéral N° 244 de Mai 1968 dans lequel elles sont consignées.

M. Savonnière lui fait valoir que bien des arbitres ne respectent pas le règlement.

M. Firmin lui répond que le Comité organisateur doit prévoir le nombre d'arbitres nécessaires et imposer une discipline.

ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION. - Trois candidats se sont présentés : MM. Parot, Proton, Zeller.

Après un vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Nombre de voix : 306 - Suffrages exprimés : 303 - Bulletins nuls : 3.

Est élu : M. Parot : 158 voix.

Ont obtenu : M. Proton : 94 voix - M. Zeller : 51 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 30 est levée n 11 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Informations diverses

Puisque le temps le permet, le Président tient à profiter de la présence d'un grand nombre de délégués pour leur faire part de certaines informations.

- Il fait une mise au point au sujet d'un article paru dans « l'Équipe » et précise qu'une seule invitation, au nom de Jean-Paul Fouletier est parvenue à la Fédération pour le Grand Prix de l'Amitié qui avait lieu à Kiev du 13 au 17 Avril, et que Gourrier n'y était pas invité.

- Il demande ensuite aux lecteurs de « l'Haltérophile Moderne » de rectifier la performance indiquée dans la légende de la page de couverture du numéro d'Avril qui doit paraître incessamment, concernant Gourrier qui a réalisé 190 k à l'épaulé-jeté et non 150 k comme il lui est attribué par suite d'une erreur d'imprimerie.

- M. Bovi donne un aperçu des compétitions internationales de l'année 1969.

Elles sont peu nombreuses et se résument, à part le Championnat du Monde à Varsovie, à des rencontres avec l'Allemagne de l'Ouest dans le cadre des échanges franco-allemands et une rencontre France - Roumanie dans le cadre des échanges culturels franco-roumains. Il pourrait éventuellement y avoir une rencontre Grande-Bretagne - France Espoirs, si un Club ou un Comité Régional prenait les frais d'organisation à sa charge.

Avant de terminer, M. Bovi donne connaissance d'un projet à l'étude, relatif à l'organisation d'un voyage en groupe à Varsovie à l'occasion du Championnat du Monde.

***

Rapport des Commissaires aux comptes

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée Générale du 8 Décembre 1968, les soussignés se sont rendus au Siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1968 :

Compte général :

Recettes	F 416.179,98	
Dépenses	F 370.863,02	
Soit un solde créditeur de.....	F	45.316,96

Compte préparation olympique :

Recettes	F 336.734,23	
Dépenses	F 263.481,48	
Soit un solde créditeur de.....	F	73.252,75

Situation résumée :

Le total des comptes ci-dessus fait ressortir :

Total des Rec.	F 752.914,21	
Total des Dép.	F 634 344,50	
Soit un solde créditeur de.....	F	118.569,71

Contrôle financier :

La comparaison de ce solde créditeur de 118 569,71 F avec le total des trois soldes des comptes : Banque, Compte Chèques Postaux et Caisse, a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui se traduit, en résumé, de la façon suivante :

En caisse	F	226,05
En banque	F	8.317,94
Compte courant postal	F	110.025,72
	F	**118.569**,71

Soldes créditeurs :

Compte général	F	45.316,96
Compte olympique	F	73.252,75
	F	**118.569**,71

En conclusion, la situation financière qui vous est soumise par le Trésorier est conforme aux livres qui nous ont été présentés et nous vous proposons d'approuver les comptes de l'année 1968.

Les Commissaires aux Comptes,
L. COLLARDEY. M. RABJEAU

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION et des PRÉSIDENTS de COMITES RÉGIONAUX

le 11 Mai 1969, à Vichy

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., J. Asso, R. Baillet, J. Bertholet, J.-P. Burucoa, R. Coret, J. Dame, C. Destrac, R. Duverger, C. Favrou. R. Gerber, R. Gourhand, L. Guillier, R. Keraudren, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, P. Parot, G. Souchet, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. R. Tournier (Île-de-France), E. Chorques (Champagne), Di-Césare (Lorraine), R. Zeller (Picardie), J. Zidaric (Orléanais).

MM. C. Taillefer. Directeur Technique National, G. Lambert. Entraîneur National.

Excusés : MM. Ammar (raison de santé), Fanguiaire (malade), Firmin (convenance personnelle).

En ouvrant la séance, M. Bovi salue la venue de M. Gerber qui a été élu au Comité de Direction en tant que sportif éminent et regrette l'absence de M. Lévecq qui a dû repartir avec les dirigeants et athlètes des Flandres.

Il félicite M. Parot que l'Assemblée Générale vient d'élire en remplacement de M. Leveler.

Puis il souligne la présence de M. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et du Colonel Coumétou, Délégué du Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports

Il présente les excuses de M. Figer, Inspecteur Principal Pédagogique de l'Académie de Rennes, qui n'a pu se libérer pour assister à ce Comité de Direction.

Il passe ensuite la parole à M. Durry.

En souhaitant que les travaux du Comité de Direction se déroulent dans une atmosphère sereine, M. Durry rappelle ce qu'il a dit à l'Assemblée Générale, à savoir que deux directions importantes se dégagent du plan quadriennal : l'intensification de l'haltérophilie dans les programmes sportifs de l'armée et de l'école, ce qui explique la présence du Colonel Coumétou qui assistera également au Colloque des C.T.R. ainsi que M. Figer.

Il explique à cc sujet, notamment, que les inspecteurs principaux pédagogiques se sont répartis entre eux une tâche très importante afin de suivre les diverses « familles » de sports. En ce qui concerne l'haltérophilie, cette mission est dévolue à M. Figer qui a montré, dans ses rapports avec le Directeur Technique National son désir de voir cette spécialité pénétrer dans les activités physiques scolaires par l'intermédiaire des enseignants.

M. Durry laisse au Colonel Coumétou le soin de faire connaître la nouvelle conception de l'orientation du sport aux armées mais il admet comme évident que si l'école est une base de départ, l'armée en est le relais qui doit permettre à tous la connaissance du sport. Que ce soit sous forme de musculation ou sous forme haltérophile, une action profitable s'ouvre donc à la F.F.H.C.

En conclusion, il lui semble que ce Comité de Direction s'ouvre sous d'heureux auspices.

Le procès-verbal du Comité de Direction du 8 Mars est adopté à l'unanimité.

M. Jean Dame manifeste son étonnement au sujet de la candidature de M. Duverger au Conseil d'Administration du Comité National des Sports s'étant excusé de ne pouvoir être présent a la réunion du Bureau qui a pris cette décision, il n'a pu se présenter mais, occupant cette fonction depuis 35 ans, il ne pense pas avoir démérité et demande à M. Duverger de se désister en sa faveur.

M. Duverger n'est pas d'accord, estimant qu'il est délégué par la Fédération et que M. Jean Dame peut, s'il le veut, en sa qualité de membre sortant du C.N.S., se présenter à titre personnel.

M. Bovi propose de clore cette discussion par un vote à bulletins secrets qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 19.

M. Jean Dame : 11 voix ; M. Duverger 7 voix - 1 bulletin nul.

Notification sera donc faite au C.N.S., bien que la date de clôture des candidatures soit expirée.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT. - Une seule candidature s'étant manifestée, celle de M. Bertholet, celui-ci est élu à l'unanimité moins une abstention.

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux et après contrôle des procès-verbaux :

Arbitres fédéraux. - MM. Jahan (Anjou), L. Chaix, R. Tardivel, A. Monnerie, A. Fanguiaire (Provence), Y. Arnaud, J. Tarable (Côte d'Azur).

Arbitres régionaux. - MM. Climaque (Anjou), Soulard (Poitou).

Juré culturiste. - M. Déo (Pyrénées).

PLAN QUADRIENNAL - CALENDRIER. - La parole est donnée au Colonel Coumétou qui exprime sa satisfaction de se trouver parmi les dirigeants haltérophiles et fait remarquer que la Fédération haltérophile a été la première à répondre à l'appel lancé par le Colonel Leborgne à l'occasion de la Commission Nationale d'haltérophilie.

Il précise que le rôle des Commissions militaires a été prévu par un arrêté ministériel qui stipule l'établissement d'un protocole entre le Ministère des Armées et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Il expose que la mission de ces commissions est de traiter tous les problèmes concernant les sports dans les armées, en liaison avec les représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il en vient alors au point le plus important de sa présence à cette réunion : faire connaître la nouvelle doctrine d'enseignement sportif et physique dans les armées qui a pu voir le jour grâce à l'impulsion du Colonel Leborgne.

Il fait un rapide résumé du mémento diffusé à cet effet qui comprend trois volumes et dont un paragraphe est réservé à l'haltérophilie, une place importante y étant faite à la musculation.

Le Colonel Coumétou dit ensuite tout l'intérêt de faire participer les techniciens d'haltérophilie à la formation des cadres sportifs de l'Armée, notamment à l'occasion des stages de moniteurs qui sont organisés à l'École Interarmées des Sports de Fontainebleau.

M. Bovi remercie le Colonel de son exposé qui va éclairer les dirigeants sur les relations de la F.F.H.C. avec le Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports. Il a voulu de cette façon sensibiliser leur attention.

Il insiste, par ailleurs, sur la formation des Commissions Régionales Militaires et demande aux dirigeants régionaux d'y participer activement.

Le Président tient, d'autre part, à souligner l'effort fait par la Fédération, pendant les vacances de Pâques, en organisant des stages d'enseignants sportifs qui ont suscité un très grand intérêt il souhaite que cet effort puisse être continué.

Le Directeur Technique invite les Présidents de Comités Régionaux à mettre leur matériel à la disposition des enseignants sportifs pendant les heures de classe, ce qui ne contrariera pas l'entraînement des licenciés et souhaite que cette mesure entre en application dès la prochaine rentrée scolaire.

M. Bovi rapporte qu'il a rappelé au Colonel Crespin la nécessité d'inclure une salle d'haltérophilie ou de musculation dans les projets-types des gymnases il lui a également souligné l'insuffisance de nos salles en matériel de musculation.

D'autre part, lors de la réunion des Présidents de Fédérations à l'Institut National des Sports, le Ministre a parlé de son intention de faire utiliser à plein temps les installations sportives.

Calendrier 1969-70. - M. Bovi rappelle que le Bureau fédéral n'a pas retenu les modifications au calendrier proposées par le Comité d'Île-de-France.

M. Tournier profite de l'occasion qui lui est donnée pour exposer son point de vue à ce sujet.

Le Directeur Technique fait un bref résumé du système des compétitions et précise que la ligne générale est la décentralisation. Afin de permettre un bon déroulement des compétitions de la prochaine saison sportive, il rappelle que les calendriers régionaux doivent parvenir au secrétariat fédéral avant le mois d'Août.

Après un échange de vues, deux dates sont modifiées :

- le Prix d'Encouragement se disputera les 14 ou 15 Mars au lieu du 30 ;
- le Tournoi des Clubs, les 18 ou 19 Avril au lieu des 11 et 12, initialement prévus.

Le Plan quadriennal, les Règlements particuliers et le Calendrier sont alors adoptés à l'unanimité des membres présents.

CULTURE PHYSIQUE. - M. Favrou constate avec regret que la réunion qu'il a organisée le matin, concernant le projet de réorganisation de la discipline culturiste n'a pas obtenu un grand succès de participation.

Cependant, d'après les sondages, une dizaine de comités et une centaine de clubs y sont favorables.

Il préfère néanmoins surseoir à cette création, étant donné les divergences d'opinions qu'il a constatées. Certains préconisent d'étoffer le programme non olympique et de laisser aux athlètes voulant faire des poses plastiques, la possibilité de s'inscrire dans une autre Fédération.

En définitive, M. Favrou se propose de reprendre contact avec les intéressés le plus rapidement possible, avant de prendre une décision. En attendant, il demande de maintenir le *statu quo*.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - M. Moulin déplore le manque de compétitions pour l'élite et se propose d'organiser un match France - Italie mais M. Bovi, tout en souscrivant à cette proposition, lui fait certaines recommandations car il n'est pas possible, actuellement, d'envisager un match retour.

M. Gerber souhaiterait que l'organisation du Championnat de France soit proposée un an à l'avance et qu'elle soit donnée à la ville qui offrirait les conditions les plus avantageuses.

M. Baillet cite le cas du Club second des éliminatoires du Tournoi des Clubs qui, par suite du forfait de dernière heure d'un athlète a privé toute l'équipe de sa participation à la finale, enlevant par-là même beaucoup d'intérêt à la compétition. Il déplore que, dans ce cas, des sanctions ne soient pas prises.

La question est à étudier.

Siège social. - M. Bovi expose les difficultés créées par le manque de place, étant donné l'intensification du travail. Il demande au Comité de Direction l'autorisation de transférer le siège social dans un plus grand local et de pouvoir faire un emprunt, si nécessaire.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Bulletin fédéral. - Le système de distribution dont il a été parlé dans les réunions précédentes est à l'étude et une décision pourra certainement être prise sous peu. Il est envisagé d'adresser tous les exemplaires aux clubs, un seul responsable se chargeant de la répartition.

Le Comité de Direction donne au Bureau le pouvoir d'en étudier les modalités d'application.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 14 h 30 est levée à 18 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
		Records haltérophiles Seniors		
Développé à deux bras :				
Mouche.....	Moreau : 77 k 500	Moreau : 80 k	20- 4-69 St-Afrique	MM. Nollet, Dini, Laffargue
Léger.....	Muller : 123 k	Ledroit : 125 k	19- 4-69 Montrouge	MM. Bazire, Durr, Fiolle
Arraché à deux bras :				
Mouche.....	Moreau : 72 k 500	Moreau : 75 k 500	20- 4-69, St-Afrique	MM. Nollet, Dini, Laffargue
		Records culturistes Seniors		
Développé couché :				
Lourd	Geymond : 175 k	Geymond : 177 k 500	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
	Geymond : 177 k 500	Geymond : 182 k	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
Flexion sur jambes :				
Moyen	Gauffreteau : 178 k	Caclin : 184 k	24- 4-69 Nancy	M. Schmaltz
Lourds-Lég	Nowak : 212 k 500	Nowak : 215 k	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
Lourd	Corazza : 215 k 500	Geymond : 255 k	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
Lourd	Geymond : 255 k	Geymond : 264 k 500	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
Total des deux mouvements :				
Lourd	Geymond : 427 k 500	Geymond : 437 k 500 (182,5 + 255)	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
Lourd	Geymond : 437 k 500	Geymond : 447 k 500 (182,5 + 265)	4- 5-69 Paris	M. Rigaud
		Records culturistes Juniors		
Total des deux mouvements :				
Moyen	Dioux : 297 k 500	Michel : 302 k 500 (132,5 + 170)	1- 5-69 Paris	M. Rigaud
Moyen	Michel : 302 k 500	Michel : 305 k (132,5 + 172,5)	4- 5-69 Paris	M. Rigaud

/

Rapport d'activités pour 1968

Monsieur le Président,

Comme je l'avais fait lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Lyon, en Décembre 1968, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance le compte rendu des activités fédérales mais, cette fois, il s'agit de l'année 1968.

Cependant, il est dans mes intentions de l'abréger, notre *Bulletin Fédéral* ayant fait état d'une façon très complète de ces activités, tant sportives qu'administratives, mais je vais reprendre ces faits dans leur ordre chronologique.

Le 7 Janvier, éliminatoires du Prix Inter-Zones de 2e série auxquelles participent 53 Juniors et 81 Seniors.

Le 14 Janvier, 2e tour à l'échelon Comités de la Coupe de France des Clubs.

Le 28 Janvier, Finales Nord et Sud du Prix Inter-Zones de série. De la Finale Nord, disputée à Maisons-Alfort, on retiendra la performance du Lourd Junior : Chala : 382 k 500. 39 athlètes participent à cette épreuve.

A Vénissieux, Zone Sud, 33 athlètes seulement sont sélectionnés à noter la performance du Poids Lourd Junior Benza : 355 k.

Le 11 Février, 3e Tour de la Coupe de France des Clubs à laquelle chacun dispute âprement sa qualification.

Le 3 Mars, Finale de cette compétition, organisée par B. Renault à Vernon. La Vie au Grand Air de Saint-Maur gagne devant l'Amiens Sporting Club, second grâce à Rolf Maier qui réalise 167 k 500 à l'épaulé-jeté. Lors de cette spectaculaire finale, Lévecq approche les 200 k en établissant le record de France : 199 k 500 à l'épaulé-jeté.

Le même jour, épreuve de classement en 3e série dans les Comités.

Le 17 Mars, épreuve de classement en 2re série.

Le 24 Mars, épreuve de classement en 1re série.

Le 7 Avril, Éliminatoires régionales du Prix Fédéral de Printemps réservées aux 1re séries : 30 Juniors et 52 Seniors entrent en lice dans cette épreuve.

Le 21 Avril, Premier Tour de la Coupe de France des Comités.

Le 5 Mai, Éliminatoires du Championnat de France et Finale Nationale du Prix Fédéral de Printemps.

Par suite des événements de Mai, le Calendrier Fédéral est interrompu et le Championnat de France est reporté au 29 Juin. Il se dispute au Palais des Sports et de la Jeunesse de Charenton et est placé sous le signe de la sélection olympique. Maier remporte son 11e titre avec 430 k, meilleure performance de ce Championnat. Gourrier et Steiner se livrent une lutte serrée en Lourds-Légers et le premier l'emporte avec 467 k 500. Fouletier approche les 500 k (497 k 500) devant Lévecq qui épaule 205 k sans les jeter.

Les autres vainqueurs furent : Meurat, Fulla, Ledroit et le jeune Auber devant Rollin au poids de corps.

Le 21 Septembre se déroule à Notre-Dame-de-Gravenchon, la Finale de la Coupe de France des Comités qui n'a pu avoir lieu en Juin, du fait du report du Championnat de France pour les raisons citées plus haut.

En Division Excellence, l'Alsace l'emporte devant l'Île-de-France et le Lyonnais, tandis que les Flandres gagnent la Division Honneur à Marignane. Dans cette belle Finale, Ledroit bat le record de France de l'épaulé-jeté avec 147 k 500.

Le 6 Octobre, la nouvelle saison haltérophile débute par le Premier Pas d'Automne qui remporte un vif succès : 237 Juniors et 185 Seniors s'y présentent.

Le 20 Octobre, Éliminatoires du Tournoi des Clubs.

Le 27 Octobre, Éliminatoires du Prix Régional d'Automne auxquelles participent 295 Juniors et 333 Seniors.

Le 3 Novembre, Éliminatoires du Prix Fédéral d'Automne 1re série on dénombre 21 Juniors et 69 Seniors.

Le 10 Novembre, Finale du Prix Régional d'Automne 4e série, dans les Comités Régionaux elle groupe 195 Juniors et 170 Seniors.

Le 17 Novembre, dans les Comités, éliminatoires du Tournoi des Clubs.

Le 24 Novembre, Épreuves de classement en 3e série et Prix Inter-Comités d'Automne : 93 Juniors et 241 Seniors.

Le 30 Novembre : Finale du Prix Fédéral d'Automne disputée à Montpellier, Toulouse et Soissons. On retiendra la performance de Nourry de St-Quentin, vainqueur en catégorie Poids Plumes Seniors avec 305 k.

Le 15 Décembre, à l'échelon du groupe, Finale du Prix Inter-Comités d'Automne 3e série.

Enfin, le 22 Décembre, avec les Éliminatoires du Critérium National réservées aux 1re série, classes nationale et internationale, les épreuves haltérophiles sont terminées. On note une participation sensiblement égale à celle de l'année précédente : 40 Juniors et 98 Seniors contre 42 et 93.

Quant au Calendrier Culturiste, il fut particulièrement chargé.

La saison débute le 21 Janvier par le Critérium National Athlétique qui rassemble 85 Juniors et 142 Seniors dans les Comités Régionaux. Léonardi de l'Union Sportive du Velay et Carreras, de l'A.S. P.O. Midi de Bordeaux, obtiennent le titre, chacun dans sa catégorie.

Le 4 Février, deuxième tour du Premier Pas Athlétique, disputé dans 14 Comités.

Le 18 Février, première session de Brevets Culturistes, dans les Clubs.

Le 10 Mars, Éliminatoires du Challenge des Clubs Culturistes et le 31, Finale de cette épreuve disputée à la Mairie de Saint- Maur, devant un public de connaisseurs. Le Club Haltérophile et Culturiste Parisien l'emporte pour la troisième fois consécutive grâce à Lechertier, Ornème et Meyssain.

Le 12 Mai, Éliminatoires des Championnats Culturiste et Athlétique. Autre conséquence des événements de Mai, les Finales prévues pour le 30 Juin doivent être reportées au 20 Juillet. Elles se disputent à Vernon avec comme principaux vainqueurs du Championnat Athlétique, en Juniors : Dubus de l'Institut Culturiste Rochelais, 322 k 500 et, surtout, en Seniors le Mi-Lourd Lechertier avec 380 k.

Au Championnat Culturiste, le titre revient en Seniors à Meyère pour la catégorie au-dessous de 1 m 68, tandis que Reine l'emporte encore cette année de justesse, devant Vasseaux dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68.

Après la période des vacances, la saison reprend avec les épreuves de classement en séries.

Le 13 Octobre, 86 Juniors et 146 Seniors participent au Grand Palmarès.

Le 20 Octobre, première étape du Premier Pas Athlétique. 10 Comités organisent cette épreuve.

Le 3 Novembre, premier tour du Prix d'Encouragement.

Le 1er Décembre, les Culturistes de première série entrent en lice pour le Critérium Athlétique d'Automne : 30 Juniors et 70 Seniors y prennent part.

Le 22 Décembre, le Club Haltérophile et Culturiste Parisien remporte une nouvelle fois le Challenge National des Clubs Culturistes devant l'Union Haubourdinoise.

Le 29 Décembre, deuxième session de Brevets Athlétiques, qui remporte un vif succès.

Comme les Haltérophiles, les Culturistes ont répondu avec enthousiasme au Calendrier préparé par Claude Favrou et la Commission Culturiste. Ils ont fait du bon travail.

Comme l'année précédente, l'activité haltérophile internationale fut réduite. Elle débute par une réunion de sélection disputée à Loos, à la Salle des Sports du Foyer Culturel, épreuve permettant de désigner l'équipe qui rencontrera la Grande-Bretagne.

Le 10 Mars, à Londres, le match a lieu suivant la formule adoptée, c'est-à-dire : catégories Coqs, Plumes, Légers, Moyens, compétition normale pour les trois autres catégories lourdes un mouvement par athlète et addition des charges réussies pour un seul total. Formule spectaculaire et peu lassante pour les téléspectateurs. La France remporte le match par quatre à un grâce aux victoires de Meurat, Muller, Maier, et le trio Paterni, Steiner, Lévecq.

Avant le Championnat de France qui, comme indiqué plus haut dut être reporté, cinq haltérophiles français prennent part au Championnat d'Europe du 19 au 25 Juin, à Leningrad.

Leur préparation eut à souffrir de la fermeture de l'Institut National des Sports au mois de Mai. Pour pallier cette carence, la Fédération organise, avec l'aide de Bernard Renault, un stage à Vernon et le Directeur Technique peut reprendre ses troupes en main. Maier et Fouletier se classent 5e ; ce dernier, avec 512 k 500, établit un nouveau record de France. Gourrier : 6me, Steiner : 8me, Lévecq : 10me.

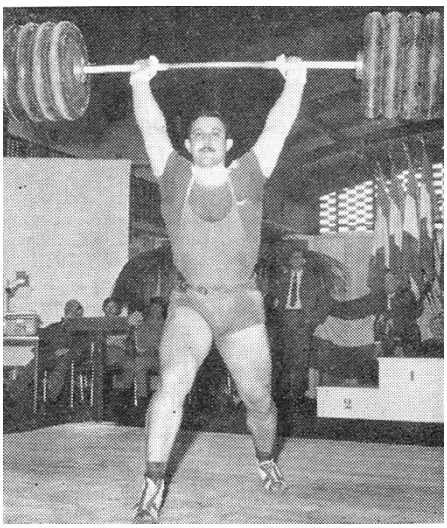

MICHON, 3e du Championnat de France catégorie Poids Lourds.

Puis une équipe de France A est constituée qui rencontre celle d'Allemagne à Font-Romeu, le 24 Juillet, devant un nombreux public de sportifs en stages préolympiques. La France l'emporte par quatre victoires à trois, grâce aux belles performances de Fougeret, Terme et, surtout, Steiner et Fouletier qui pulvérisent les records et également, la belle exhibition de Gourrier (470 k).

A la suite des nombreuses démarches effectuées au cours de l'année au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, le Président et le Directeur Technique obtiennent cinq places pour les Jeux de Mexico cependant, la priorité est donnée aux jeunes.

Les résultats furent malheureux, hormis la 9e place du vétéran Maier, toujours égal à lui-même (425 k), malgré de gros ennuis familiaux, et la 10e place du jeune Gourrier qui a besoin de s'aguerrir dans les grandes compétitions. Steiner est victime, malgré une très bonne forme, de l'arbitrage sévère du développé quant à Fouletier, il perd, sur blessure au poignet, une 6e ou 7e place qu'il méritait.

Pour les « Espoirs », le match France - Italie se déroule à Jœuf, dans la Salle des Sports, le 24 Novembre. La France privée de Buatois, absent du Championnat de France qui constituait la réunion de sélection, est défaite par quatre à trois, après un match très disputé.

Cette année, les Culturistes disputent leur premier match sur les mouvements de force. Il se déroule à Bristol, le 18 Mai et voit la victoire des Britanniques par quatre à zéro. Il faut souligner la création de cette épreuve très intéressante et qui a permis à nos athlètes de mesurer le chemin à parcourir dans cette discipline, surtout en flexions sur les jambes où nos représentants furent dominés.

Au cours de l'année, 22 records culturistes Juniors et 31 records Seniors furent battus.

En Haltérophilie, 5 records Juniors et 43 Seniors sont à noter.

Il est intéressant de signaler la progression des records et des performances. Steiner passe de 450 k à 487 k 500 et bat 11 records de France ; Fouletier de 502 k 500 à 525 k, s'octroie 9 records

Gourrier de 430 k à 477 k 500 en améliore 7 et Lévecq de 452 k 500 à 492 k 500, 4 records dont celui de l'épaulé-jeté avec 200 k.

Chez les Juniors, Delpuech porte à 140 k le record de l'arraché et à 427 k 500 celui du total, en catégorie Poids Lourds.

Le nombre des Clubs affiliés en 1968 et celui de nos licenciés sont sensiblement les mêmes qu'en 1967.

Des Comités Départementaux se sont également constitués dont ceux de l'Aisne, des Alpes-Maritimes, du Pas-de-Calais et de la Haute-Garonne.

Avec le développement et la décentralisation des compétitions, le besoin d'arbitres se fait de plus en plus sentir. Le Comité de Direction a homologué la nomination de 29 arbitres régionaux, 8 arbitres fédéraux, 4 arbitres internationaux et 9 jurés culturistes. De plus, les diplômés entraîneurs ont le droit d'arbitrer des épreuves régionales, sous certaines conditions.

7 stages d'entraîneurs ont rassemblé, à l'Institut National des Sports, à Strasbourg, à Toulouse, à Font-Romeu, à Bordeaux et Aix-en-Provence plus de 120 personnes.

Du 11 au 18 Avril, un stage rassemble des universitaires à Vichy.

118 athlètes participèrent aux nombreux stages d'athlètes ou de perfectionnement qui se tinrent respectivement à Wattignies, Nancy, Vichy et Font-Romeu.

Il faut y ajouter les stages de week-end organisés par les C.T.R. dans leurs Comités.

8 stages franco-allemands sont également à mentionner. Ils eurent lieu à Hennef du 22 au 30 Juin : 22 stagiaires ; Dinard du 24 juin au 2 juillet : 34 stagiaires et un second du 3 au 11 juillet : 35 stagiaires ; Munich du 29 Juin au 7 Juillet : 40 stagiaires ; Vichy du 10 au 18 juillet : 20 stagiaires ; Font-Romeu du 20 au 28 Juillet : 36 stagiaires et, à la même date, Steinbach : 20 stagiaires ; Kassel du 25 au 31 Août : 26 stagiaires.

Le Président et l'Entraîneur National se rendirent au Colloque des Techniciens des Fédérations Danubiennes à Fribourg du 18 au 20 Avril.

L'aide aux clubs s'est poursuivie et a même été augmentée, ainsi que celle accordée aux associations de l'A.S.S.U., ce qui est une excellente chose car c'est à l'école que doit commencer le recrutement. Mais le rythme n'a pu être maintenu en fin d'année par manque de matériel et la fabrication ne sera reprise qu'avec les crédits de la saison suivante.

Grâce au concours du Ministère, le Centre Sportif de Vichy et le Lycée Climatique de Font-Romeu ont pu être équipés, ce qui permettra le déroulement de stages ultérieurement.

Trois salles de musculation créées par les chefs de services départementaux de la Jeunesse et des Sports de Montpellier, Grenoble et Rouen ont été équipées en matériel technique par la Fédération afin que les trois conseillers techniques mis en place le 15 Septembre 1968, MM. Terme, Bonhoure et Schimmel exercent leurs attributions en matière de musculation au profit des athlètes de toutes les disciplines.

Comme prévu précédemment, le service du Bulletin fédéral a été assuré à tous les licenciés à partir du 1er Octobre. La formule idéale ne semble pas avoir été trouvée et il est envisagé de la revoir pour la prochaine saison.

Sur le plan administratif, il faut signaler l'assemblée générale extraordinaire qui eut lieu à l'issue du Championnat de France à Charenton afin d'adopter les statuts et les mettre en conformité de l'arrêté ministériel du 19 juin 1967.

Le quorum n'étant pas atteint, une deuxième assemblée se réunit à Mâcon le 8 Septembre dans la salle de l'Union Mâconnaise, mise à la disposition de la Fédération par M. Gouet, Président du Comité de Bourgogne. Les statuts furent adoptés par 149 voix contre 74 sur 224 suffrages exprimés.

L'assemblée générale ordinaire ne put avoir lieu qu'en fin d'année - le 8 Décembre - à Lyon. Elle siégea salle de la Mutualité que M. Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, avait obtenue à cette intention.

Le nouveau Comité de Direction fut élu pour quatre ans. A l'issue du scrutin qui souleva des commentaires passionnés, M. Leveler, régulièrement élu, donna sa démission qu'il confirma par lettre.

Parmi les membres dont le mandat n'a pu être renouvelé, il me faut remercier de dévoués serviteurs du sport haltérophile dont nous gardons tous un excellent souvenir.

Je remercie également MM. Gouet et Gourhand qui se sont occupés de nous procurer des salles lors de nos assemblées générales.

Il faut retenir aussi le Protocole d'Accords avec la F.S.G.T. qui fut signé à l'issue du Championnat de France et qui permet aux athlètes de cette Fédération de participer à nos épreuves fédérales lorsque ses clubs nous ont demandé leur affiliation.

Nous avons, malheureusement à déplorer des décès parmi nos nombreux amis et athlètes haltérophiles : Eugène Rychter du Club Athlétique de Calais, Philippe Kieger du Club de Brumath, Serge Belle de la Française de Besançon, Henri Ohm et Louis Vasseur, deux anciens Champions, François Perez ex-Président du Club Athlétique de Saint-Priest, Jules Meese, vice-président du Comité des Flandres.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Mais c'est sur une note plus optimiste que je voudrais terminer.

Qu'il me soit donc permis de remercier tous les dirigeants de clubs et de comités à qui est demandé un très grand dévouement et qui accomplissent bien souvent des tâches obscures pour préparer l'haltérophilie de demain ; les arbitres qui sont de plus en plus mis à contribution ; notre Président qui, comme je l'ai déjà dit, bien que n'étant pas sur place et malgré ses occupations absorbantes donne le maximum de son temps à la Fédération et fait l'impossible pour que chacun soit satisfait, M. Duverger qui passe de nombreuses heures au siège fédéral pour tenir la comptabilité, le Directeur Technique et l'Entraîneur National qui remplissent leurs fonctions avec beaucoup de conscience, Pierre Fulla pour son action à la Télévision et dans la Presse et nos secrétaires qui ont à cœur de faire, dans des conditions pas toujours favorables, un travail qui devient de plus en plus conséquent.

Le Secrétaire
L. GUILLIER.

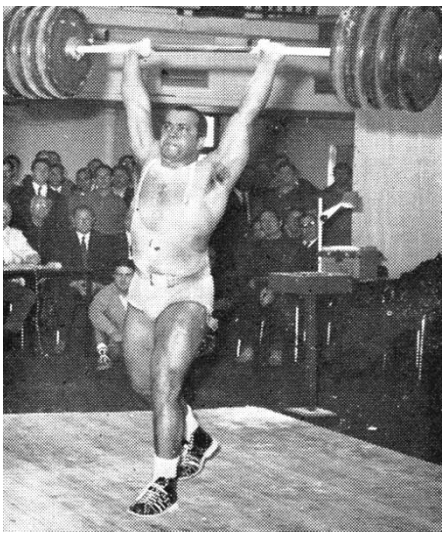

FOULETIER,

vainqueur attendu de la catégorie des Poids Lourds, au Championnat de France.

Classement National des Clubs

d'après les résultats des Éliminatoires et de la Finale du Tournoi des Clubs

JUNIORS

Meilleur Club de France :
Stade Auxerrois

1.	Stade Auxerrois	114
2.	Vaillante de St-Quentin	82,1
3.	Soc. Halt, et Cult. Haguenau	72,2
4.	Club Sportif d'Alençon	54,7
5.	Stade Olympique de Calais	26

SENIORS

Meilleur Club de France :
A.S. Préfecture de Police

1.	A.S. Préfecture de Police	149,3
2.	C.O.S. Faches-Thumesnil	141,5
3.	Athlétic Club Montpelliérain.....	137,4
4.	Union Haltérophile Vichyssoise.....	129,9
5.	Soc., de Gymnastique d'Angers.....	129,5
6.	Stade Municipal de Montrouge	128,3
7.	Amiens Sporting Club.....	127,6
8.	Cercle Haltérophile Lunéville.....	127,5
9.	Sporting Club Navis Grenoble.....	125,8
10.	Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	125,3
11.	Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles.....	123,1
12.	Société Athlétique d'Enghien.....	122,9
13.	A.S. Électricité de Lille	117
14.	Sporting Club Tête Cheval Loos	115,4
15.	Stade Porte Normande Vernon.....	97,4
16.	Association Sportive Monaco.....	67,4
17.	Maison des Jeunes Chambéry.....	58,2

COMPTE RENDU DE STAGES

STAGE INTERRÉGIONAL

DE FORMATION DE CADRES

du 5 au 10 Mai 1969
au C.R.E.P.S. de Strasbourg

Cadres :

– NOIRIEL Roland, *Conseiller Technique Régional ;*
– BEECKUIZEN *Christian, Entraîneur Fédéral.*

Le C.R.E.P.S. de Strasbourg est situé à la périphérie de la ville. Derrière un austère portail s'étend un magnifique cadre de verdure d'où surgissent stades, piscine, gymnases, terrains de sports, etc.

Le 5 Mai, le soleil était au rendez-vous des stagiaires qui prirent possession du bâtiment Schweizer.

La présence de notre C.T.R. laissait déjà prévoir l'ambiance sympathique du stage. Puis ce fut M. le Censeur qui nous fit la présentation de son établissement. Après quoi, ce fut le premier cours sur la réglementation des épreuves fédérales. La sonnerie nous annonça la fin de la matinée et l'appel au repas de midi. Le réfectoire était commun aux élèves - professeurs du C.R.E.P.S. et aux stagiaires. La nourriture, très appréciée de tous les stagiaires enchanta plus particulièrement les Poids Mi-Lourds et Lourds-Légers.

Les épreuves physiques, pratiques et théoriques comptant pour l'examen s'étalèrent tout au long du stage.

La détente du soir consista pour certains en une promenade, pour d'autres ce furent les cartes, le bowling, la télévision, etc. Qualifié pour les Championnats de Francs à Vichy, notre entraîneur Beeckuizen dut nous quitter avant la fin du stage non sans de nombreux encouragements.

Pour faire disparaître nos courbatures, nous nous retrouvâmes tous le vendredi soir au sauna. La fin de la journée et du stage se termina dans un petit restaurant du Centre de la ville, où furent appréciées les diverses spécialités de la région. La bonne humeur générale décida plus d'un à se retrouver au cours d'un prochain stage.

Deux stagiaires Haut-rhinois :
Alain POINSIGNON,
Antoine PATIERNO.

STAGE D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX
DU 1er DEGRÉ EN 2 PÉRIODES

des 17 et 18 Mai et du 1er au 5 Juin 1969
à Voiron

Du 1er au 5 Juin s'est déroulé dans le verdoyant et accueillant C.R.E.P.S. de Voiron, un stage de formation d'entraîneurs du 1er degré.

... Huit stagiaires du Comité du Dauphiné-Savoie, y ont pris part avec beaucoup de plaisir.

Jean Bonhoure, Conseiller Technique Départemental, sut très intelligemment doser le travail et la détente, rendant à tous ce stage très agréable.

Le matin, après un copieux petit déjeuner et une séance d'assouplissement sur le stade, nous nous rendions au gymnase pour travailler la pédagogie et la technique haltérophile. L'après-midi fut plus particulièrement consacrée à étudier les règlements et droits du sportif - éléments essentiels à tout entraîneur - et à travailler l'épreuve de gymnastique au programme de l'examen. Ceci n'allant pas toujours sans mal car, pour certains, faire une roue ou un poirier, n'était pas une mince affaire.

C'est donc dans une ambiance très sympathique que s'est déroulé ce stage. Il a permis à tous de renouer des liens d'amitié, et constituera pour tous un excellent souvenir. Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Bertholet, Président du Comité du Dauphiné-Savoie, venu nous prodiguer ses encouragements.

Nous remercions le dévoué personnel du C.R.E.P.S. et surtout M. Bonhoure qui, avec beaucoup d'enthousiasme et de gentillesse s'est efforcé de nous communiquer ses connaissances et de faire de nous des entraîneurs valables.

Les Stagiaires.

En compagnie du Conseiller Technique Régional NOIRIEL (à droite), les stagiaires au C.R.E.P.S. de Strasbourg.

Dans nos
COMITÉS
RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Finale de la Coupe d'Île-de-France des Clubs par équipes de 3 hommes

1re Division (Excellence)

1er *Stade Municipal de Montrouge :* (Mangeant, De Jouvencel, Rachel). - *S.A. Enghien et A.S.P.P.* : forfaits.

2e Division (Honneur)

1er *S.C. Neuilly* : (Deschaintres D., Cozeret J.-C., Pérelman). - 2e *E.S. Viry-Châtillon* : (Gaurat. Jamesse, Caucigh). 3e *P.U.C.* : (Kaminski, Jacoby, Piquemal).

3e Division (Promotion)

1er *Rueil A.C.* : (Reignoux, Faucher, Alvarez). - *S.C.P.O. et U.S.M.T.* : forfaits.

4e Division

1er *Courbevoie Sports* : (Soudé, Paineau, Guilliani). - 2e *A.S.C.E.M. Le Bourget* : (Cascarino, Noël, Chamois). - 3e *C.M.S. Pantin* : (Pontello, Aner F., Aner).

***

Championnat d'Île-de-France par équipes

Coqs. - 1er Wittmann (V.G.A.) : 230 - 2e Pace (P.U.C.) : 222,5 - 3e Salem (S.A.M.) : 195 - 4e Desmaret (S.A.E.) : 192,5.

Plumes. - 1er Fulla (V.G.A.) : 290 - 2e Alfonso (V.G.A.) : 272,5 - 3e Courtois (S.A.E.) : 272,5 - 4e Piquemal (P.U.C.) : 260.

Légers. - 1er Fourrier J.-C. (S.A.E.) : 320 - 2e Dulice V.G.A.) : 315 - 3e Bordet (P.U.C.) : 280 - 4e Turolla (S.A.M.) : 240.

Moyens. - 1er Kaminski (P.U.C.) : 345 - 2e Fourrier Y. (S.A.E.) : 330 - 3e Macarez (S.A.M.) : 307,5.

Mi-Lourds. - 1er Lestavel (S.A.M.) : 342,5 - 2e Jacoby (P.U.C.) : 295 - 3e Poncet (S.A.E.) : 272,5.

Lourds-Légers. - 1er Decugnières (S.A.M.) : 412,5 - 2e Lagneau M. (S.A.E.) : 325 - 3e Parageau (P.U.C.) : 282,5.

Lourds. - 1er Cosson (S.A.E.) : 345 - 2e Grandu (S.A.M.) : 330 - 3e Bertrand (P.U.C.) : 312,5.

Classement : 1er S.A. Montmartroise : 2.100 k - 2e S.A. Enghien : 2.057 k 5 - 3e P.U.C. : 1.997 k 5.

La V.G.A. incomplète a été éliminée.

/

Haltérophilie, Éducation Physique et Musculation

(suite des articles publiés en Avril)

LA MUSCULATION DES LANCEURS

par M. RIVET,
Entraîneur National.

Rapporteur : M. CABANEL.

Les lanceurs, reposent sur d'anciennes traditions chargées de gloire et de légendes, le poids venant du jet de la pierre lourde des anciens, le disque de compétition grecque dérivé du lancement du bouclier dont le premier record remonte à trente siècles, le javelot, réminiscence d'une arme de chasse et de guerre, le marteau forgé par des vulcains celtes.

A travers les siècles, l'homme en même temps qu'il améliorait sa vitesse, sa résistance ou sa détente, a été tenté d'accroître sa force naturelle.

Pourtant, il se trouve que très longtemps, la France s'est tenue en dehors des courants d'évolution des lanceurs.

On dut attendre les années 55 - 60 avant d'admettre que cette insigne faiblesse ne tenait ni à un manque de gabarit, ni à un défaut d'enthousiasme, il ne fallait qu'un minimum de réflexion pour que la vérité éclatât au grand jour.

Longtemps décriée, méconnue, la musculation, grâce à la compétence d'athlètes avertis, fit son entrée en France ; on apprit alors que la technique n'était rien sans la force et qu'il convenait d'abord de se bâtir des jambes et des bras solides plutôt que de confondre vitesse et précipitation dans le cercle.

Voici les différents points qui intéressent les lanceurs :

1) l'angle de départ (environ 45°) ;
2) l'énergie cinétique impartie à l'engin (vitesse x masse) ;
3) la hauteur d'envol dépend de la taille de l'athlète ;
4) dans l'entraînement, il y a la recherche systématique de la prise de poids de corps.

La vitesse dépend :

- de la longueur du chemin d'application de la force ;
- de la plus grande quantité de force possible dans le plus court laps de temps.

La vitesse de réaction peut être améliorée surtout chez les jeunes (environ 18 à 20 %).

La connaissance de la technique peut également améliorer la vitesse en commençant un geste donné par anticipation.

La force transmise au sol est restituée par réaction.

La souplesse de la cheville est primordiale pour une extension finale maximum, de même pour le tronc, la ceinture scapulaire et la cage thoracique.

Exemple d'une séance de musculation pour un débutant de 13 à 14 ans, qui manque de coordination et de moyens musculaires.

Renforcement musculaire pour la force et la prise de poids.

- *Épaule et cage thoracique* : avec haltères courts : écartés latéraux debout ou couché ou rotations dans un sens et dans l'autre - 3 à 4 séries de 10 répétitions.
- Tronc : abdominaux flexion de buste, jambes fléchies par séries de 10 répétitions.
- Lombaires : isométrie en position allongée sur le ventre, maintenir la position horizontale de 3 à 6 secondes.

Exercices fondamentaux pour tous les Lanceurs

	Arraché	Epaulé	Jeté	Développé debout	Développé couché	Développé incliné	Écartés	Pull over	Flexion jambes
Poids.....	+	+	+	15 %	60 %	25 %	+		+
Disque.....	+	+	+		90 %	5 %	+		+
Javelot.....	+	+	+					+	+
Marteau.....	+	+							+

Programme annuel de préparation pour un Lanceur de Poids

<table>
<tr><th>Oct.</th><th>Nov.</th><th>Déc.</th><th>Janv.</th><th>Févr.</th><th>Mars</th><th>Avril</th><th>Mai</th><th>Juin</th><th>Juil.</th><th>Août</th><th>Sept.</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Repos relatif</td><td colspan="5">Entraînement hivernal.
Acquisition de la force.
Musculation générale.
Travail lourd en séries.
3 entraînem. par semaine.
5 séries de 5 répétitions.</td><td colspan="2">Pré-compétition.
Dynamisme.
Musculation.
3 entraînements par semaine.
Recherche performance maxi.</td><td colspan="5">Compétition entretien :
2 entraînements musculation par semaine.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Gammes</td><td colspan="2">Triplés</td><td colspan="2">Lancer le poids
3 fois
par semaine.</td><td colspan="5">Lancer le poids :
une fois par semaine.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Montantes</td><td colspan="2">Doubles.
simple une fois par semaine.</td><td colspan="2">Musculation :
charger jusqu'au maxi. Musculation :
charger jusqu'au maxi.</td><td colspan="5">Musculation :
charger jusqu'au maxi.</td></tr>
</table>

R. LPZ 2012 (2019)

– Cuisses flexions sur une jambe de 3 séries de 5 répétitions pour progresser jusqu'à 3 séries de 10 répétitions.

Ces performances équivalent à 3 séries de 6 à 8 répétitions avec 80 k en flexion complète pour un garçon de 60 k.

Ensuite, apprentissage des mouvements haltérophiles : prendre une charge que l'athlète pourra répéter 10 fois.

– arraché et épaulé, puis ensuite jeté. Ces trois mouvements se feront d'abord debout, apprendre ensuite la technique - 5 séries de 5 répétitions. Veiller à la bonne position de la colonne vertébrale ;
– développé couché - 5 séries de 5 répétitions ;
– flexions de jambes complètes - 5 séries de 5 à 8 répétitions.

Terminer par des exercices d'assouplissement.

Les signes + déterminent les mouvements dominants.

Les pourcentages expriment la quantité de travail réalisé sur chacun des exercices.

L'arraché est un exercice plus spécifique pour les lanceurs de javelot et de marteau.

Le lanceur de poids travaillera le développé en prise serrée.

Le lanceur de disque prendra une prise large.

Le seul problème pour un lanceur de poids est de prendre de la force, encore de la force d'où musculation tout en conservant le dynamisme.

/

Maison de convalescence, de repos et de retraite, des accidentés et vieux du sport

(Château de Boisseron)

La Maison de Retraite créée par l'Association nationale des Membres du Mérite sportif, des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, le Comité National des Sports et la Mutuelle Nationale des Sports, est ouverte à tous les sportifs pour y passer leur convalescence ou pour s'y reposer.

Elle accueille également les vieux du sport qui peuvent, dans un cadre magnifique, y passer une retraite paisible.

Les demandes d'admission (voir composition du dossier) doivent être adressées à la Commission de Gestion, Château de Boisseron, 54 - Boisseron.

Cette Maison qui a été inaugurée le 8 Septembre 1968 par M. Comiti, ministre de la Jeunesse et des Sports, est une Fondation de l'Association Nationale des Membres du Mérite sportif et des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, avec le concours du Comité National des Sports et de la Mutuelle Nationale des Sports.

Installé dans une ancienne résidence seigneuriale aménagée avec tout le confort moderne, et entouré d'un parc de 6 hectares aux arbres centenaires, l'établissement offre le calme reposant de la pleine campagne.

Par ailleurs, desservi par des services d'autocar et une ligne de chemin de fer, il a l'avantage d'être à proximité (une demi-heure) des deux grandes villes animées et sportives que sont Montpellier et Nîmes.

Le château de Boisseron peut recevoir 60 pensionnaires répartis en deux sections, à savoir : une section RETRAITE et une section REPOS.

CONDITIONS D'ADMISSION

I. *Section Retraite*

A) *Admission à titre permanent*.

ARTICLE PREMIER. - La Maison de Retraite de Boisseron (Fondation A.N.M.E.S.P. - C.N.S. - M.N.S.) est destinée à recevoir, en principe, les Médaillés sportifs âgés au minimum de 60 ans, ayant bien servi la cause du sport de compétition, soit comme pratiquant, soit comme éducateur soit comme dirigeant au sein d'un groupement affilié à une Fédération sportive pendant 15 ans, au minimum. Pourront être admis les ménages des Médaillés sportifs sous réserve qu'il ne sera occupé qu'une chambre par ménage.

ART. 2. - Les admissions sont prononcées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité national de la Maison après enquête par le Comité départemental de l'A.N.M.E.S.P., avis de la Fédération à laquelle appartient ou a appartenu l'intéressé, et compte tenu de sa situation familiale et matérielle et de l'importance des services rendus par lui à la cause du sport.

ART. 3. - Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire général de 1'A.N.M.E.S.P. et du Comité national de la Maison de Repos et de Retraite des Accidentés et des Vieux du Sport.

Elles doivent contenir :

1. Tous les renseignements utiles sur la carrière sportive du postulant :
   a) Sports pratiqués ou dirigés ;
   b) Compétitions nationales et, éventuellement, internationales, auxquelles le postulant a participé ;
   c) Ou fonctions remplies comme éducateur ou comme dirigeant, au sein d'un club affilié à une Fédération sportive française ou à une Ligue régionale fédérale.
2. Les pièces suivantes :
   a) Bulletin de naissance ;
   b) Une déclaration datée et signée par le postulant indiquant d'une manière détaillée et précise les moyens actuels d'existence et faisant ressortir le montant total de ses ressources ;
   c) La copie certifiée conforme de la dernière déclaration de revenus à l'Inspecteur des Contributions directes ;
   d) Un certificat médical délivré par le médecin indiquant que le postulant n'a pas de maladie contagieuse ;
   e) Un extrait du casier judiciaire.

ART. 4. - Le prix de la pension est fixé par le Conseil d'Administration. Des remises partielles peuvent être accordées par le Conseil lorsqu'il est établi que les ressources personnelles d'un pensionnaire ne sont pas suffisantes pour payer la totalité.

ART. 5. - Les chambres sont meublées par l'Association, toutefois les pensionnaires peuvent demander l'autorisation d'apporter, un meuble.

B) *Admission à titre temporaire*.

Dans la limite des places disponibles, des pensionnaires pourront être admis pour un séjour de un à plusieurs mois seul ou avec leur épouse, sans autre condition que d'appartenir ou d'avoir appartenu à une Fédération sportive et d'adhérer à 1'A.N.M.E.S.P. à titre de membre actif ou honoraire.

Prix de pension. - Le prix de la pension journalière a été fixé pour l'année 1968-1969 à 25 F.

Le candidat est prié de faire connaître :

a) S'il s'engage à en payer intégralement le montant ;
b) Dans la négative, la somme qu'il est prêt à verser mensuellement, compte tenu que celle-ci ne peut être inférieure à 70 % des ressources dont il dispose.

II. - *Section Convalescence et Repos*

Gérée par la M.N.S. Agréée (Décret du 9 Mars 1966) par la Caisse Régionale de la S.S. Roussillon-Languedoc.

Indications : Convalescence et Repos. Séquelles d'accident sportif, de maladie ou surmenage. Rééducation motrice et fonctionnelle. Gymnastique médicale et physiothérapie.

Contre-indications : Psychopathies, maladies contagieuses, tuberculose. Jeunes filles ou femmes - jeunes hommes de moins de 17 ans. Impotences entraînant l'assistance d'une tierce personne. Q.I. déficients. Cardiopathies et Grabataires.

Tout malade se présentant à l'Établissement avec un état relevant des contre - indications, sera immédiatement hospitalisé ou renvoyé à son domicile.

Les admissions sont prononcées par la Commission de Gestion, après réception du *dossier complet*, comprenant :

– la fiche de renseignements administratifs ;
– la fiche médicale ;
– une photo d'identité récente ;
– (le cas échéant) un certificat d'appartenance à une Mutuelle autre que la M.N.S.

Convocations. - Celles-ci sont adressées par l'intendant gestionnaire, en temps utile, mais seulement lorsqu'il est en possession de la prise en charge d'un mois minimum délivrée par la Sécurité Sociale pour l'Établissement, à son tarif et selon les modalités de couverture définies ci-dessus.

Prix de journée. - Il est tout compris.

Susceptible de varier, même en cours de séjour, il correspond toujours au tarif de responsabilité fixé par la Sécurité Sociale, actuellement à F 35,50.

Il doit être entièrement couvert par :

– ou la S.S. à 100 %,
– ou la S.S. à 80 % et une mutuelle complémentaire,
– ou la S.S. à 80 % et par l'intéressé (pour la charge totale des 20 % restant),
– ou par l'intéressé lui-même, pour la totalité, au cas où il n'est pas assujetti à un régime de prévoyance quelconque et n'adhère pas à une Mutuelle.

Les adhérents de la M.N.S. peuvent, sur demande motivée, obtenir une participation plus ou moins importante de cette dernière.

Trousseau, objets personnels. - Le linge de maison, de toilette, de table (sauf pochette de serviette de table à apporter) est fourni par l'Établissement.

Le linge personnel doit être marqué aux initiales de l'intéressé.

Documents. - Il est indispensable d'apporter en communication : les radiographies, les résultats d'examens ou analyses qui peuvent être utiles à la première visite médicale.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

24e ANNÉE - N° 255

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France ..... **15 F**
Étranger ..... **20 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

XXIIIme CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE
XXVIIIme CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE
du 20 au 28 Septembre 1969
à Varsovie

20	Septembre :	Catégorie :	Poids	Mouches
21	—	—	Poids	Coqs
22	—	—	Poids	Plumes
23	—	—	Poids	Légers
24	—	—	Poids	Moyens
25	—	—	Poids	Mi-Lourds
26	—	—	Poids	Lourds-Légers
27	—	—	Poids	Lourds
28	—	—	Poids	Super-Lourds

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

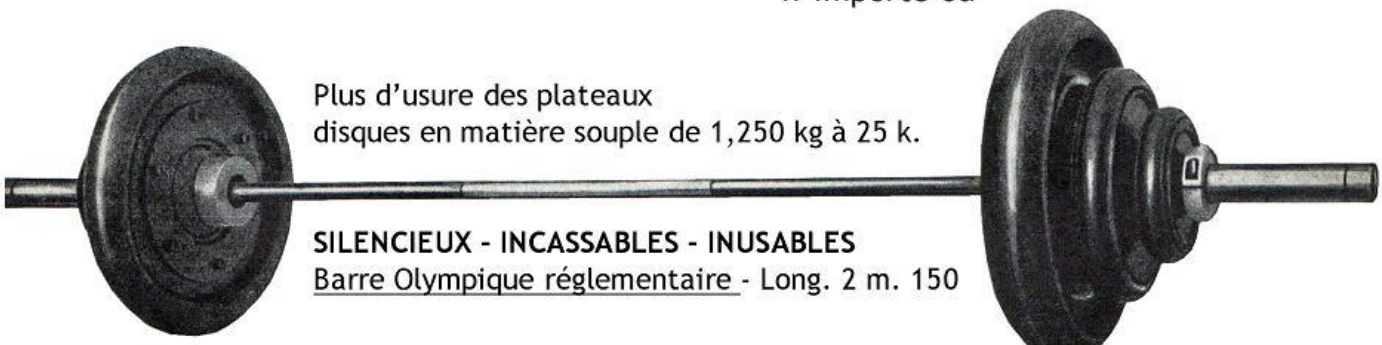

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

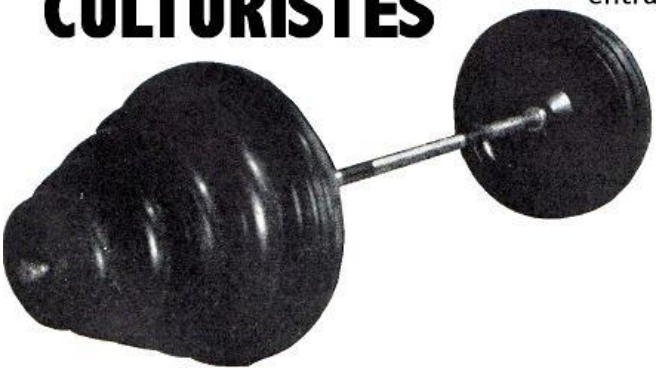

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

DOCUMENTATION SUR DEMANDE
CODIVENTES
40, rue de Bellevue - 78560 PORT - MARLY

© RLPZ (2019)

N° 256

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Août-Septembre
1969

Le numéro : 1,50 F

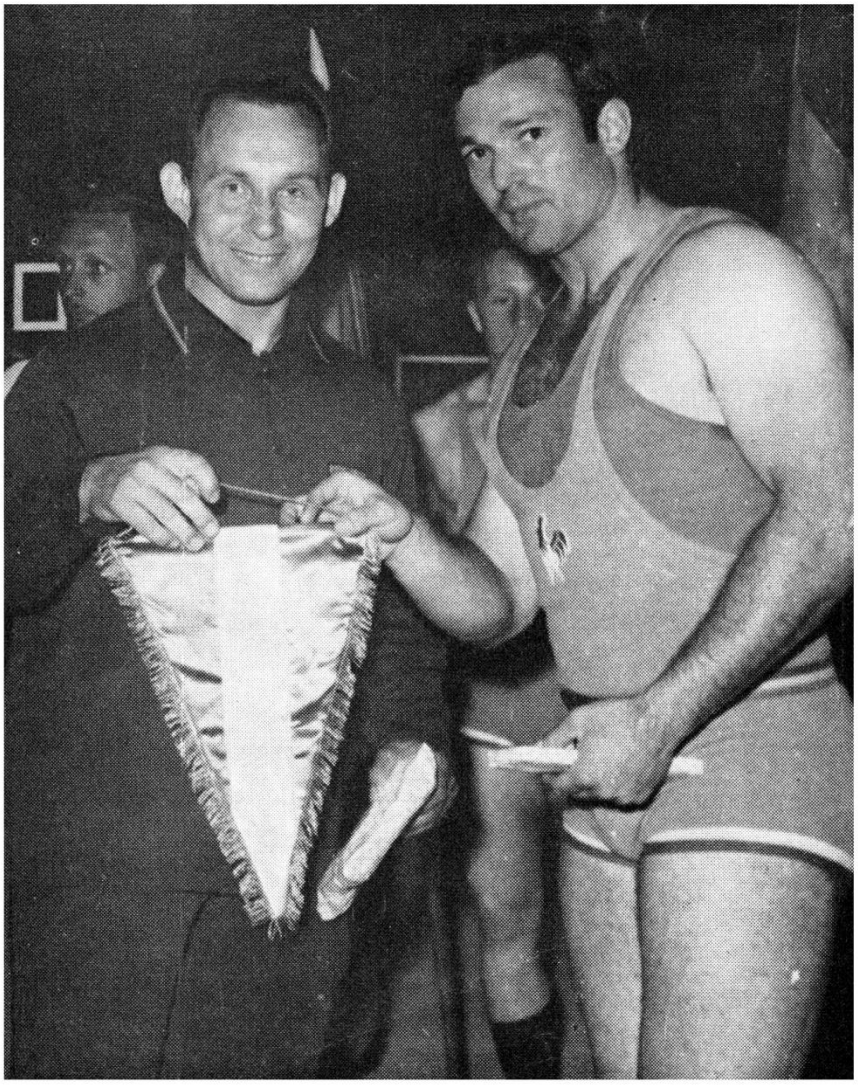

Document original : Marcel Doumergue

Continent Sports

MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

SOMMAIRE

Le Mot du Président..... 3

L'Haltérophilie française dans les activités sportives de demain..... 3, 4 et 5

Financement des compétitions fédérales, par R. Duverger..... 6 et 7

Nos Joies, nos Peines..... 7

Deux Comités à l'avant-garde de l'action, par C. Taillefer..... 7

Deux beaux arrachés en flexion, par G. Lambert..... 8 et 9

Le Match France - Allemagne « A » et Résultats techniques..... 10

Le Match France - Allemagne « Espoirs » et Résultats techniques..... 11

Calendrier des implantations..... 12, 13 et 14

Classement National du Championnat des Comités..... 15 et 16

Stages de Formation des Cadres F.F.H.C. ..... 15 et 16

Ce que vous devez savoir : accord M.N.S. - F.F.H.C. ..... 16 et 17

Résultats du Match France - Allemagne « B » 17

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 14 Juin 1969..... 18 et 19

Stages franco-allemands 19

Résultats techniques de la Finale du Prix Inter-Comités de Printemps .. 20

Dans nos Comités Régionaux ..... 20 et 21

Classement général du Championnat de France Athlétique ..... 21, 22 et 23

Les Championnats de France Athlétique et Culturiste, par P. Rigaud 23

Résultats techniques du Championnat de France Culturiste 24

Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Athlétique 25

Nouvelles Internationales 26

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^er^ Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^e^)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

STEINER, l'air grave, remet à l'entraîneur allemand le fanion de l'Équipe de France. Au cours de ce match - disputé à Vichy - il se comporta brillamment en prenant le meilleur sur son adversaire allemand et en portant à 167 k 500 son record de France du développé.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 3^e^ trimestre 1969.

Le mot du Président

Les vacances sont maintenant presque terminées et nous allons nous retrouver avec de grandes tâches à accomplir et de nombreux problèmes à résoudre.

Je dois dire d'ailleurs, que si la majorité des activités fédérales était en sommeil, il est quand même des athlètes et des dirigeants qui ont été à la tâche : ceux qui ont participé et encadré les six stages franco-allemands qui se sont tenus aux mois de Juillet et Août ainsi que nos athlètes des équipes A, Espoirs et B qui, souvent au prix de grands sacrifices, ont pris part à trois rencontres France - Allemagne ; qu'ils en soient ici remerciés.

La nouvelle saison va tout d'abord voir le transfert de notre siège social. Il m'a été donné, en effet, précédemment, de vous entretenir de ce projet qui, au moment où vous lirez ces lignes sera devenu réalité.

Cette nouvelle saison verra aussi la mise en application du plan quadriennal dont l'abondance des matières urgentes à faire figurer dans le bulletin n 255 n'a pas permis la publication et dont vous pourrez prendre connaissance dans le présent numéro.

J'ai déjà eu l'occasion d'attirer votre attention sur ses options principales. Vous avez pu noter quelques changements par rapport à l'année dernière mais d'une portée limitée.

Il est bien évident que tout cela ne se passera pas sans heurts, des opposants à ce Plan s'étant déjà manifestés, mais toute innovation rencontre des adhésions et des critiques.

Je pense qu'il ne vous a pas échappé que ce plan laisse une grande latitude aux Comités puisque, à l'exception des finales nationales, aucune date n'est imposée.

Les Comités qui se sont conformés aux directives reçues doivent maintenant être en possession de leur avis de crédit. Les autres avis de crédit seront adressés au fur et à mesure de la réception des calendriers des Comités.

Je souhaiterais que chacun soit rassuré, le Plan étant établi - après quelques tâtonnements - il y a tout lieu de croire que nous n'aurons pas à y apporter de modifications importantes dans l'avenir. Il est en effet nécessaire que s'instaure une continuité dans le programme fédéral de façon à permettre une parfaite assimilation, par tous, des règlements.

Je terminerai enfin en formant des vœux pour que nos athlètes, qui participent actuellement au Championnat du Monde, obtiennent des résultats satisfaisants. Compte tenu du manque de confrontations internationales au cours de la précédente saison, nous ne pourrions leur tenir rigueur si leur comportement n'était pas aussi brillant que nous le souhaiterions Nous savons, malgré tout, qu'ils se sont préparés avec sérieux et qu'ils mettront tout leur cœur à défendre nos couleurs.

C. BOVI.

L'Haltérophilie Française
dans les activités sportives de demain

Plan d'action quadriennal de la F.F.H.C.

(1er Octobre 1969 - 30 Septembre 1973)

Chapitre I : **Actions fondamentales**

I. - **Action à l'extérieur de la Fédération.**

On peut estimer à 8.000.000 le nombre des garçons qui sont soumis à des activités physiques et sportives obligatoires, presque tous dans des Établissements d'enseignement. A côté de cette masse, on recense un peu plus de 8.000 membres actifs dans les clubs de la F.F.H.C. et moins de la moitié s'y adonnent probablement à un entraînement convenable. Le rapport est donc à peu près de 1 à 1.000. Cette proposition suffit à montrer où se trouve le secteur d'intervention vitale pour l'haltérophilie : en dehors de la F.F.H.C., à l'école.

L'action à engager doit consister principalement :

— à informer les instituteurs des bienfaits d'une culture physique rationnelle, en vue de son intégration dans les activités physiques et les jeux dirigés des élèves de 12 à 14 ans, dont ont la charge les maîtres les plus réceptifs à l'idée de sport ;

— à développer l'expérience engagée cette année, de recyclage des professeurs et maîtres d'Éducation Physique et de Sport dans des stages fédéraux de formation de cadres. A la prolonger en coordonnant les initiatives de ces enseignants et, au besoin, en mettant à leur disposition les installations des clubs fédéraux et en leur fournissant du matériel ;

— à établir des relations étroites, fréquentes avec l'A.S.S.U. : les enseignants d'E.P.S. dans les associations sportives des collèges ou lycées, les secrétaires régionaux en, vue de faire appliquer le programme de compétitions A.S.S.U. dont le système vient d'être réformé en fonction des compétitions fédérales ;

— à réserver des stages de formation de cadres (régionaux, interrégionaux, et nationaux) aux officiers des sports et aux moniteurs de l'Armée, en accord avec les autorités militaires responsables.

II - **Action à l'intérieur de la Fédération.**

Quoi qu'il en soit de l'énorme disproportion entre les scolaires non licenciés dans les clubs de la F.F.H.C. et ceux qui le sont, la Fédération a la responsabilité directe, immédiate de quelques milliers de garçons qui, à des degrés divers, ont pris goût à l'haltérophilie.

Les quatre prochains calendriers des compétitions fédérales sont à examiner conjointement, formant une unité de programmes saisonniers qui est inscrite dans une perspective d'évolution, à la recherche d'un système définitif. Néanmoins, la saison 1969-1970 appelle une attention particulière qui sera attirée, ci-après, par des précisions particulières.

A. - COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES.

A) *Athlètes de moins de quinze ans et Espoirs régionaux*

Deux actions capitales, prioritaires doivent déterminer l'avenir de l'Haltérophilie :

- l'intensification de la prospection des jeunes adolescents ;
- la multiplication des épreuves de masse.

La première action s'exprime par la généralisation des deux compétitions réservées aux « Benjamins » : le Mini-Palmarès et le Maxi-Palmarès, parfaitement adaptés au bâti des jeunes adolescents.

Ces épreuves uniques, à répéter au moins quatre fois dans la saison sont laissées à l'initiative des clubs. Elles devront cependant, dès que les effectifs engagés le permettront dans les Comités, prendre la forme d'une compétition à deux niveaux sélectifs : éliminatoires et finales. De telles initiatives seront encouragées et aidées par la Fédération.

La seconde action se traduit :

1) dans l'organisation de six épreuves au minimum pour les débutants et les athlètes de 4me série. Il s'agit dans le calendrier 1969-1970 d'épreuves uniques. Toutefois, une suggestion du Comité du Lyonnais est à signaler :

- substituer à ces six épreuves trois compétitions comportant chacune des éliminatoires et des finales régionales à la charge du Comité, et qui pourraient prendre le nom d'un champion du terroir : Prix Henri Ferrari, dans le Languedoc, Challenge Roger François dans le Dauphiné - Savoie, etc.
- établir en plus du classement national individuel un classement national des clubs ayant participé à ces trois compétitions, suivant le barème suivant :

par catégorie :

Juniors :
5 points au 1er, 3 au 2e, 2 au 3e.

Seniors :
2 points au 1er, 1 au 2e.

De plus, les Comités établiraient chacun, en ce qui le concerne, un classement par club suivant le même barème.

Il est suggéré de compléter ce barème par une cotation Cadets : 8 points au 1er, 6 au 2e, 5 au 3e. Ainsi serait amorcée la mise en pratique de la création d'une catégorie d'âge supplémentaire (cadets de 15 à 17 ans) décidée en principe par le Bureau Fédéral à partir de la saison 1970-1971

2) dans l'organisation de cinq épreuves au minimum pour les athlètes de 3e série.

Une épreuve de classement en 2e série figure au calendrier 1969-1970 ainsi que deux compétitions comportant des éliminatoires et, au niveau du groupe interrégional des finales à grande capacité de sélection.

Une proposition du Comité de l'Île-de-France est à signaler : substituer à l'épreuve de classement en 2e série, peu attrayante, une troisième compétition : le challenge des Espoirs Régionaux, comportant des éliminatoires et des finales inter-Comités, à la charge des Comités d'un même groupe. Un support publicitaire, aussi minime soit-il, pourrait être obtenu d'une firme régionale en donnant à la compétition le nom de la marque commerciale challenge Peugeot ou Michelin ou Rodhiacéta pour le groupe Centre-Est, etc.

Un classement par club pourrait compléter cette compétition, comme pour les débutants et les athlètes de 4e série. *Mesure complémentaire aux actions ci-dessus :*

Il avait paru opportun dans l'étude de l'avant-projet du plan, d'étendre progressivement à des séries supérieures, la suppression du développé expérimentée cette saison dans les compétitions des Débutants et de 4e série. De manière à ne l'imposer, à compter de 1972, aux Juniors, qu'à partir de la 1re série et aux Seniors de la 2e série.

Le Bureau Fédéral, entérinant les avis des commissions de Lyon, a retenu pour la prochaine saison l'Arraché pour les Débutants et l'Arraché et l'Epaulé - Jeté pour les athlètes de 4e et de 3e série, tant Juniors que Seniors.

En conséquence, ainsi que pour d'autres raisons : élévation régulière des performances mondiales, notamment, un nouveau barème des performances d'accès aux séries de classement a été établi.

B) *Athlètes de* 2e *et de* 1re *séries*

a) Athlètes de 2e série : cinq épreuves sont proposées à partir de la saison 1971-1972, dont une épreuve de classement en 1re série et deux compétitions comportant des éliminatoires et des finales.

Les finales des deux dernières saisons sont envisagées à l'échelon de la zone intergroupes (4 zones au lieu de 3) ou bien du groupe inter-comités. Si les efforts en faveur des Débutants et des « Benjamins » sont fructueux dans les deux prochaines années, les finales devront en effet être au niveau du groupe (comme pour la 3e série) de façon qu'elles absorbent un nombre bien plus important de sélectionnés.

Une seule compétition complétée par une épreuve de classement est proposée jusqu'à la saison 1971-1972. Un support publicitaire est là aussi à rechercher.

b) Athlètes de 1re série : l'objectif prioritaire du plan est l'augmentation de la masse pratiquante, à la base de la pyramide des effectifs. Donc, les compétitions fédérales réservées aux Espoirs Nationaux et à l'élite nationale sont secondaires par rapport aux buts à atteindre avant 1974. Partant, moins d'énergies et de crédits sont à leur réserver, et plus aux autres.

Le développement des compétitions par équipe devant permettre à ces athlètes d'y participer plus activement a conduit à supprimer l'une des deux compétitions individuelles (Prix Fédéral) à partir de la saison 1971-1972. Malheureusement, la quasi-certitude de disposer l'an prochain d'un budget au mieux égal à celui de cette année entraîne la suppression du Prix Fédéral de Printemps pour la saison 1969-1970.

C) *Athlètes des trois classes* :

Les mêmes motifs ont prévalu dans l'établissement des quatre prochains calendriers des compétitions de l'élite nationale.

Le Critérium, désormais ouvert aux seuls athlètes de classe nationale, serait supprimé à partir de la saison 1971-1972, le Championnat de France, en trois paliers sélectifs (éliminatoires, challenge national, finale), commençant à la mi-décembre et se terminant en février pour faire plus de place, dans la saison, aux compétitions par équipes qui se développeraient au cours des quatre derniers mois du calendrier, ainsi qu'aux compétitions propres aux Comités.

Cependant, le Championnat de France 1969-1970 est limité à deux épreuves pour des raisons budgétaires.

Il convient par ailleurs de faire remarquer la concomitance des épreuves du Prix Fédéral et du Critérium National, en dépit des inconvénients, éprouvés en 1967 : l'impossibilité d'un athlète de 1re série de participer au Critérium, s'il s'est élevé dans la classe nationale à l'occasion du Prix Fédéral.

La réduction au maximum du nombre des week-ends, ramené de 36 à 23 - y compris les quatre épreuves de culture physique - sur les 40 que comportera la saison 1969-1970, avait paru prévaloir sur toutes autres considérations.

A noter que le nombre de 23, égal à celui des calendriers antérieurs à 1967 doit s'abaisser à 19 à la fin du plan quadriennal.

Une formule nouvelle de compétition est envisagée au profit des athlètes des trois classes : le Tournoi par catégorie. Elle consiste à confier à la charge d'un comité ou d'un club l'organisation d'une rencontre de l'élite nationale d'une ou de deux catégories. Des « vedettes » étrangères peuvent y être invitées. Une date est prévue au calendrier 1969-1970 : 13 et 14 Décembre 1969. Plusieurs pourront l'être dans les calendriers suivants.

Il est important enfin de préciser qu'à partir de la saison 1969-1970, neuf catégories sont retenues, les deux catégories décidées au Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile de Mexico s'ajoutant aux sept autres.

B. - COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES.

Deux principes de base président à la détermination des quatre prochains programmes annuels des compétitions fédérales :

1) accentuation des épreuves visant à attirer à l'haltérophilie, puis à les y intéresser, les garçons qui, de 12 à 15 ans, entrent dans la période pubertaire qui conditionnera leur comportement à l'égard du sport.

Ce principe est traduit dans les propositions ci-dessus concernant les épreuves individuelles réservées aux athlètes de moins de 15 ans et aux Espoirs régionaux

2) développement des épreuves permettant aux clubs, aux comités, de faire valoir les résultats de leurs équipes engagées dans les compétitions auprès des instances dont ils dépendent à un titre quelconque : conseils municipaux et généraux, service de la Jeunesse et des Sports.

Ce principe est exprimé dans les propositions ci-dessous.

Tournoi des Clubs.

La formule technique adoptée depuis deux ans présente un avantage certain : compétition brève, peu éprouvante pour l'athlète qui n'a pas à « faire le poids ».

La proposition tendant à imposer aux athlètes l'arraché et l'épaulé-jeté, en trois essais, altère à peine l'avantage de la brièveté (six essais au lieu de quatre).

Celle qui tend à constituer des équipes de quatre athlètes au lieu de trois, est sans doute de nature à accentuer un peu plus la différence quant à la durée de l'épreuve.

Cette différence est cependant atténuée par une sélection plus limitée du nombre des équipes : quatre, par division aux éliminatoires inter-comités, trois, par division, à la finale nationale, pour la saison 1969-1970, mais avec élévation progressive jusqu'à six, à chacune de ces deux épreuves pour la saison 1972-1973.

Par contre, l'option que peut prendre chacun des trois co-équipiers entre les trois mouvements olympiques est l'inconvénient majeur de la formule actuelle qui est trop sélective.

La limitation à trois athlètes par équipe ne constitue pas, par ailleurs la meilleure représentativité du club engagé, eu égard à l'esprit de cette compétition soit la nécessité d'en faire une épreuve de masse. Quatre athlètes paraissent, momentanément du moins, être le nombre optimum.

La suggestion faite par les deux commissions qui ont siégé le 12 Avril est excellente : imposer au moins un Junior.

La réglementation arrêtée par le Bureau Fédéral comporte donc l'obligation aux clubs d'engager dans leur équipe « fanion » quatre athlètes dont un Junior au moins. Deux autres équipes peuvent représenter le club au Tournoi, l'une étant obligatoirement composée comme la première, l'autre étant, comme cette année, composée exclusivement de Juniors.

Il est entendu qu'un Junior engagé dans l'équipe « fanion » ne peut, à une épreuve suivante, être engagé dans l'équipe seconde, si celle-là a été éliminée, ou même dans l'équipe Junior.

Enfin, les éliminatoires inter-Comités et la finale nationale sont maintenues dans quatre divisions : Excellence, Honneur, Promotion, Junior et la performance de l'équipe est la différence entre la somme des performances individuelles aux deux mouvements et le double de la somme des poids de corps.

Championnat des Comités :

L'inclusion d'un Junior dans deux des trois équipes que peuvent engager les clubs, a été également proposé, et de trois Juniors au moins, dans l'équipe unique des Comités.

Le Bureau Fédéral a approuvé cette suggestion qui constitue un précieux stimulant dans cette action primordiale du Plan : intéresser les jeunes.

Cette innovation est accompagnée d'une modification de la formule de sélection des équipes régionales à la finale nationale.

Les Présidents des Commissions inter-comités (voir ci-après page 5, 2° les comités), qui sont les présidents des comités-pilotes des groupes interrégionaux, font savoir à la Fédération, en adressant le calendrier de leur groupe (voir ci-après page 5, 3° l'avis de crédit...), laquelle des deux formules suivantes a adopté ladite Commission

1. éliminatoires, à une date fixée, entre les équipes des comités du groupe, organisées à la charge des comités participants ;
2. composition des équipes régionales du groupe par la désignation nominative des athlètes de chaque catégorie, en précisant pour chacun la performance retenue pour sa désignation, qui devra avoir été réalisée à une épreuve du calendrier fédéral depuis le début de la saison en cours.

Il est entendu :

- que l'option prise entre ces deux formules est définitive ;
- que la composition de l'équipe, résultant de l'une des deux formules, peut être modifiée jusqu'à la finale, à laquelle elle est appelée, en cas de sélection.

Enfin, l'internationalisation du tournoi des clubs et du Championnat des Comités est envisagée, de manière à tenter d'engager, à la fin du Plan Quadriennal, un Tournoi des clubs européens et un Championnat d'Europe des Régions.

Cette entreprise doit être engagée dès la saison 1969-1970 par des matches entre quatre des six équipes finalistes du Championnat des Comités et quatre équipes régionales allemandes. Elle est subordonnée à la possibilité d'utiliser les stages franco-allemands.

C. - AUTRES ÉPREUVES.

Quoi qu'il soit décidé au sujet du transfert de la responsabilité des activités non haltérophiles à un organisme autonome, le calendrier des compétitions de la Fédération - qui devrait s'appeler désormais Fédération Française d'Haltérophilie, et mieux encore Fédération Française d'Haltérophilie et de Musculation pour être en accord avec ses nouveaux statuts - doit être complété par des épreuves comprenant des exercices non olympiques.

Le Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile a, en effet, ajouté aux trois exercices reconnus dans ses statuts : (développé, arraché, épaulé-jeté) le développé couché, la flexion des jambes et le soulevé de terre.

Le Bureau Fédéral a donc décidé d'ajouter au calendrier 1969-1970 de l'avant-projet du Plan, trois compétitions sur deux exercices : développé-couché et flexion de jambes.

M. Favrou propose :

1. Le Prix d'Encouragement Athlétique les 6 ou 7-12 1969 ;
2. Le Critérium National Athlétique les 28-2 - 1-3 1970
3. Le Championnat de France Athlétique : éliminatoires les 19-4 ou 10-5, finales les 10-5 ou 14-6.

Bien entendu, aucun concours plastique ne figure au calendrier.

Chapitre II : **Adaptation des structures de la Fédération au Plan Quadriennal.**

A. - OBJECTIF A ATTEINDRE AVANT 1973 :

« Le club est la cellule de base de l'organisation sportive ». C'est sur cette affirmation indiscutée qu'est axée la réorganisation de la F.F.H.C. Engagée depuis deux ans, il va falloir, dès la prochaine saison, l'intensifier et l'accélérer, de manière que le prochain plan d'action, qui sera mis en application le 1er Octobre 1973, s'engage sur les bases suivantes :

1) Les clubs sont administrés suivant un système de cogestion, associant dirigeants élus, entraîneurs et athlètes, semblable à celui des « républiques des sports ».

Ils gèrent un budget alimenté notamment :

- par la moitié de la partie de la licence sportive non réservée à l'assurance et au bulletin fédéral,
- par les recettes des manifestations sportives qu'ils organisent,
- par la quote-part qui leur revient sur les crédits d'équipement mis à la disposition des comités par la Fédération.

2) Les Comités élaborent et appliquent le programme des activités propres à leur région, en matière de compétition, de stage, de coopération avec l'Enseignement, conformément aux directives du comité de Direction qui rend compte à l'Assemblée générale annuelle de l'application du Plan.

C'est ainsi, notamment, qu'ils organisent et financent les compétitions comportant un classement national qui sont du niveau régional. De plus, ils supportent les frais relatifs à la participation de leurs athlètes aux épreuves d'un niveau autre que la région.

Ils prennent part, en y envoyant deux représentants :

— aux réunions de la commission inter-comités qui fixe les implantations, les dates et les dispositions financières des compétitions (éliminatoires et finales) inter-comités ;

— aux réunions de la commission intergroupes qui fixe les implantations, les dates et les dispositions financières des compétitions intergroupes.

Ils gèrent un budget alimenté, notamment :

— par la moitié de la partie de la licence sportive non réservée à l'assurance et au bulletin fédéral ;

— par les recettes des manifestations sportives qu'ils organisent ;

— par la subvention de participation aux compétitions fédérales et par la quote-part qui leur revient sur les crédits d'équipement, qui sont mises à leur disposition par la Fédération.

Ils rendent compte de la gestion de leur trésorerie par un bilan annuel de fin de saison au trésorier fédéral.

3) Le Comité de Direction, essentiellement le Président libéré d'innombrables tâches secondaires, se consacre à l'essentiel de sa mission : définir les objectifs et en contrôler l'approche, élaborer les politiques et en surveiller l'exécution.

La Fédération est l'arbitre devant qui doivent être produits les comptes du Comité en ce qu'ils expriment l'activité régionale qui est financée par la Trésorerie fédérale.

Le contrôle s'effectue au plus tard, à la fin de la saison sportive. Si la gestion est jugée saine, si l'activité du Comité est conforme à la politique fédérale, une subvention est attribuée avant l'ouverture de la saison suivante. Dans le cas contraire, des restrictions sont prononcées dans la subvention.

Cette subvention au Comité est déterminée :

— d'après les dépenses qu'au cours de la saison écoulée, le Comité a engagées pour participer aux compétitions fédérales et suivant le barème fédéral ;

— suivant un critère officiel de répartition des crédits d'équipement que la Fédération a obtenus pour l'année civile en cours.

Les décisions du Comité Directeur, relatives à l'aide fédérale aux Comités, sont publiées dans le *Bulletin fédéral.*

B. - CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME EXPOSÉ CI-DESSUS.

L'exercice du pouvoir fédéral, tel qu'il résulte du système exposé ci-dessus, procède à la fois de l'idée-force de « management » ensemble des règles modernes de gestion et des principes fondamentaux de la participation. C'est donc tout ensemble la décentralisation et à la régionalisation, pièces maîtresses de la société future, tant il est avéré aujourd'hui que la direction centralisée constitue une mauvaise méthode d'administration.

C'est une nécessité pour la F.F.H.C. de s'adapter aux impératifs de la gestion moderne, donc de prévoir une procédure de décentralisation progressive, dont l'aboutissement est le système envisagé ci-avant, auquel il semble bien qu'il faut parvenir en quatre ans.

Si, en effet, le Plan ne devait, en définitive atteindre qu'un de ses objectifs, c'est celui-là qu'il ne faudrait pas manquer.

C. - PROCÉDURE D'APPROCHE DE LA DÉCENTRALISATION.

Il est donc prévu par saison, un processus d'élargissement progressif de la décentralisation.

Toutefois, en ce qui regarde la saison 1969-1970, les correctifs suivants sont apportés :

1) les commissions chargées de déterminer le barème des dépenses relatives aux compétitions fédérales sont complétées comme il est dit plus haut (commissions inter-comités et intergroupes). A la commission nationale sont adjoints deux présidents de comités régionaux ;

2) le barème des dépenses minimales est complété par un barème des dépenses maximales : celui qui est en vigueur cette saison. Ce qui implique que les commissions ci-dessus devront décider entre un plancher et un plafond réglementaires ;

3) l'avis de crédit, est envoyé avant l'ouverture de la saison, aux comités, et une copie est adressée, en ce qui les concerne, aux présidents des comités-pilotes des groupes inter-comités et des zones inter-comités.

Il est suivi du versement, à chacun des 23 comités, aux 10 comités-pilotes des groupes, aux 3 comités-pilotes des zones, non pas du crédit correspondant aux compétitions fédérales de toute la saison, telles qu'elles résultent du calendrier officiel, mais du crédit correspondant aux compétitions du premier trimestre de la saison, telles qu'elles résultent respectivement des calendriers régionaux, inter- comités et intergroupes, établis et transmis à la Fédération avant le mois d'Août 1969.

Il convient à ce sujet de rappeler la disposition selon laquelle seules, les épreuves des compétitions comportant une finale nationale doivent se tenir aux dates du calendrier fédéral (sauf les deux premières éliminatoires du Tournoi des Clubs). Les autres sont laissées à la convenance des comités, sauf à eux à s'entendre par groupe ou par zone pour les compétitions inter-comités et intergroupes.

Les résultats des compétitions fédérales, quelles qu'elles soient, sont publiés dans le *Bulletin Fédéral* de Janvier, Avril et Juillet.

A signaler également que la composition des groupes est inchangée par rapport à cette saison et que les comités-pilotes restent les mêmes. Les trois zones ont également le même découpage mais il est possible que deux des comités-pilotes soient différents. Une décision interviendra très prochainement ;

4) les états liquidatifs des dépenses que les trésoriers régionaux, inter-comités et intergroupes ont à établir après chaque épreuve qu'ils financent, doivent être groupés et transmis au trésorier fédéral, suffisamment tôt avant la fin du premier trimestre (et ensuite deuxième) de façon qu'après vérification, les crédits nécessaires aux compétitions du trimestre suivant soient envoyés aux trésoriers concernés.

Il peut sembler, d'après ces règles de contrôle financier, que soient perdus de vue les principes et l'esprit même de la décentralisation dont la règle d'or tient dans ce précepte : ce qui importe, c'est la volonté de libérer l'initiative, de faire confiance à l'homme, à tous les niveaux.

En fait, il s'agit moins d'un contrôle - en aucun cas motivé par la méfiance - que de l'apprentissage par les trésoriers régionaux de l'autonomie de la gestion financière à laquelle aucune pratique ne les a familiarisés jusqu'ici.

Ces sujétions devront être écartées au plus tôt et si possible dès l'année prochaine, afin que le système fixé pour 1973 soit réellement mis en place à la fin du Plan.

Les responsables régionaux auront donc intérêt à faire lever de nouvelles forces vives pour les aider dans les tâches accrues mais nécessaires qui les attendent. Des Comités, la Provence notamment, sont déjà parvenus à susciter l'adhésion de jeunes animateurs ou entraîneurs. Ces exemples sont à développer.

Il serait bon du reste que les Présidents des comités régionaux qui assisteront à Vichy à la réunion du Comité de Direction soient accompagnés de leur trésorier. Ils pourraient y être informés des dispositions qui les concerneront dès le 1er Octobre 1969.

En définitive, tous ceux qui se sentent concernés, à un niveau quelconque, doivent être convaincus de cette vérité les décisions les meilleures, celles qui sont à la fois chargées de qualité et chargées d'adhésion, sont celles qui sont prises le plus près possible du lieu où l'on a les éléments pour juger. Et de cette vérité qui complète la précédente la décentralisation n'est effective que si une responsabilité proportionnelle au pouvoir de décision dont chacun dispose est supportée à tous les niveaux, en toute connaissance des mesures qu'implique l'exercice de la responsabilité sincèrement acceptée.

Financement des Compétitions Fédérales

Dans le Bulletin Fédéral N° 254 (Mai 1969), le Président a présenté l'exposé des motifs du Plan Quadriennal. Il y a indiqué, notamment, que « les antennes les plus éloignées doivent avoir des responsabilités réelles et les responsables de ces antennes doivent pouvoir jouer une partie propre, donc être l'équivalent des dirigeants fédéraux ».

Il a ajouté que ce système de gestion implique, dès la saison sportive 1969-1970 que :

— « les Comités régionaux établissent à leur convenance le calendrier des compétitions fédérales ouvertes aux athlètes non classés et de 4me série, qu'ils les organisent suivant la formule qui leur convient le mieux et en règlent tous les frais dans les limites qu'ils arrêtent eux-mêmes, qu'ils décident du nombre des finalistes s'il y a lieu et des conditions techniques de leur qualification ;

— « les compétitions réservées aux athlètes de 3e et de 2e séries soient, de même, décidées, organisées, financées par les Comités régionaux au sein d'organismes de liaison (Conseils de Régence) au niveau des groupes inter-comités et des zones intergroupes ;

— « les trésoriers des Comités gèrent leur budget, approvisionné notamment par la Fédération, sans avoir à rendre compte immédiatement des dépenses ».

Les articles 47 à 53 des Règlements des compétitions fédérales traitent, en conséquence, de l'approvisionnement des trésoreries des Comités régionaux, des Comités-pilotes des groupes et des zones.

Les trésoriers régionaux ont donc reçu récemment un avis les informant de la subvention fédérale qu'ils pourront utiliser, sans la dépasser (sauf cas exceptionnels) et dont il devra être justifié au plus tard en fin d'exercice (articles 54 à 59).

En contrepartie, il sera seulement demandé que six épreuves au moins au profit des athlètes non classés et de 4e série aient été organisées au cours de la saison.

De même, les trésoriers des dix Comités-pilotes des groupes inter-comités ont reçu un avis les informant de la subvention qu'ils devront réserver au paiement des frais (déplacement, hébergement, organisation) des finales des deux compétitions ouvertes aux athlètes de 3e série et aux éliminatoires inter-comités du Tournoi des Clubs.

Il sera enfin procédé pareillement à destination des trésoriers des trois Comités-pilotes des zones intergroupes, en ce qui concerne les finales de la compétition réservée aux athlètes de 2e série.

Pour l'instant, treize Comités régionaux ont fait parvenir au Secrétariat fédéral leur calendrier régional de la saison 1969-1970. Ce sont les Comités de Provence, Champagne, Côte d'Azur, ... Guyenne, Basse-Normandie, Orléanais, Picardie, Lyonnais, Pyrénées, Auvergne, Bretagne, Lorraine et Alsace.

Après vérification de l'inscription dans les calendriers des six épreuves qui sont imposées au profit des athlètes non classés et de 4e série, je verserai aux trésoriers de ces Comités la subvention indiquée dans l'avis de crédit qu'ils ont reçu, suivant les modalités prévues à l'article 51 des Règlements.

De même, six Comités-pilotes de groupes interrégionaux ont fait parvenir leur calendrier inter-Comités. Ce sont les Comités-pilotes de Picardie, du Lyonnais, de l'Anjou, de la Provence, des Pyrénées et de l'Alsace. Ils recevront la subvention qui leur revient au début du mois d'Octobre.

J'ai cru bon de faire publier ci-après, les avis de crédit envoyés d'une part aux vingt-trois Comités régionaux, d'autre part aux dix Comités-pilotes de groupes.

On remarquera, en ce qui concerne les premiers, que la subvention correspond au coût des deux Prix Régionaux (Automne et Printemps) de la saison écoulée, tel qu'il résulte des états liquidatifs établis par les Comités régionaux. Il y a été ajouté, à titre tout à fait exceptionnel, une somme de 300 F pour frais d'organisation, qui peut servir notamment aux Comités pour se faire représenter, comme il est prévu aux articles 5 et 11 des Règlements, aux Conseils de Régence inter-comités et intergroupes, dont la réunion sera indispensable, peu après l'ouverture de la saison sportive, pour mettre en œuvre les décisions qui leur reviennent aux termes des articles 6 et 12.

Je ne me cache pas que le fonctionnement de ces nouvelles instances de direction va poser des difficultés, les dirigeants régionaux n'étant pas familiarisés avec les principes de la gestion décentralisée qui est la marque essentielle du Plan Quadriennal.

La mise en marche du système sera probablement cahoteuse mais ce qui importe est de se lancer en avant, même si, au début, c'est en clopinant. Le mouvement se démontre en marchant.

R. DUVERGER.

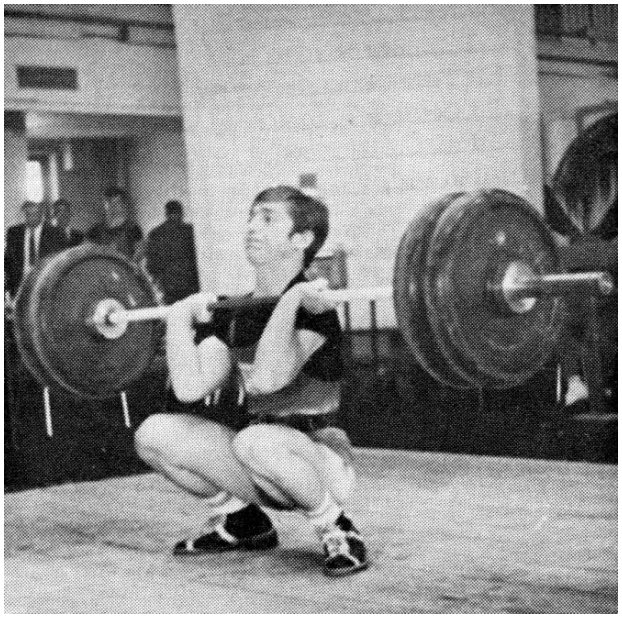

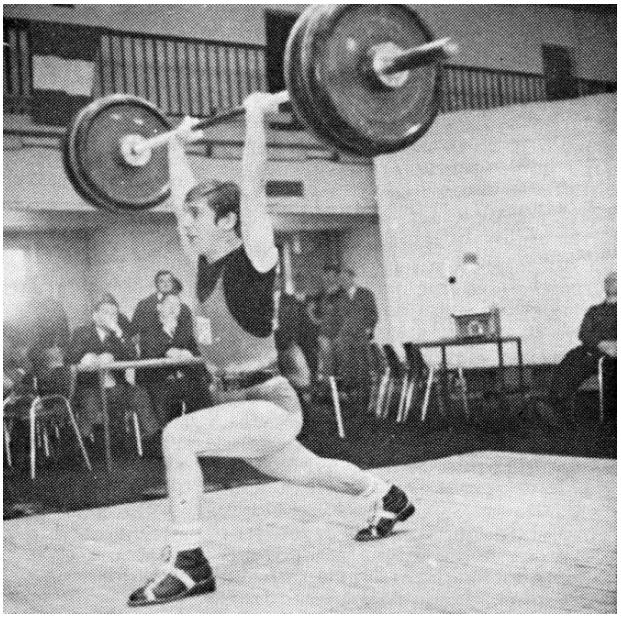

Dernières images du Championnat de France Haltérophile

Le Poids Coq Junior COZERET, du Sporting Club de Neuilly, dans un épaulé-jeté, lors du Championnat de France 1969, où il se classa second.

ÉTAT DES AVIS DE CRÉDIT
ADRESSES AUX PRÉSIDENTS
DES COMITES RÉGIONAUX

COMITES	MONTANT
Alsace	1.805
Anjou	1.150
Auvergne	1.015
Bourgogne	600
Bretagne	425
Champagne	1.220
Côte d'Azur	900
Dauphiné - Savoie	2.030
Flandres	2.380
Franche-Comté	460
Guyenne	400
Île-de-France	1.910
Languedoc	670
Limousin	300
Lorraine	800
Lyonnais	1.130
Basse-Normandie	550
Haute-Normandie	490
Orléanais	1.560
Picardie	970
Poitou	300
Provence	1.930
Pyrénées	2.130

ÉTAT DES AVIS DE CRÉDIT
ADRESSES AUX COMITES PILOTES
DE GROUPES INTERRÉGIONAUX

GROUPES	MONTANT
Ouest	2.335
Nord-Ouest	2.497
Centre-Est	4.645
Sud-est	4.670
Sud	4.645
Sud-ouest	3.185
Nord-est	3.970
Est	3.940
Centre	3.485
Nord	652

Nos joies, nos peines…

Naissance

Laurence et Florine ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère François, fils de M. Kermanach, arbitre régional, licencié au Club Sportif d'Alençon.

Nos félicitations aux parents et vœux de bonheur au bébé.

Mariages

Nous apprenons le mariage de l'haltérophile Jean-Louis Mauchamp, du Club Athlétique de Saint-Priest, avec Mlle Jocelyne Mortier,

... de l'ex-recordman de France Poids Léger Junior, Roland Fourdinier, de l'Haltérophile Club de Boulogne, avec Mlle Marie- France Gibsen,

... et du sympathique athlète du Club des Lutteurs Sparnaciens Joël Dufays, ex-champion de France Poids Léger Junior, avec Mlle Nicole Chaisemartin.

Nous présentons tous nos voeux de bonheur à ces jeunes époux.

Deux Comités à l'avant-garde de l'action

Dans le cadre du Plan Quadriennal, le Comité Directeur de la Fédération a approuvé le 11 Mai le projet de créer, à partir de la saison 1969-1970, un Challenge destiné à récompenser les Clubs qui auront fait un effort de recrutement et d'intéressement des jeunes débutants à l'haltérophilie.

Le Bureau Fédéral a, le 14 Juin 1969, décidé de la formule de classement des Clubs et des conditions de participation à ce Challenge dont l'initiative revient au Comité Régional du Lyonnais à qui ont été confiées les modalités d'exécution.

Le bulletin régional de ce Comité, paru au mois de Juillet, comporte la décision de ses dirigeants concernant ce Challenge. Elle est reproduite ci-dessous :

Challenge du recrutement

Ce Challenge est destiné à récompenser les Clubs qui font un recrutement actif dans le but d'augmenter la masse des pratiquants haltérophiles.

ARTICLE PREMIER. - Le classement des Clubs sera effectué en fin de saison suivant les résultats des 5 épreuves individuelles réservées aux débutants :

- Finale du Prix Régional d'Automne, 4e série - Prix Jean-Paul Fouletier.
- Finale du Prix Régional d'Hiver, 4e série - Prix Anam Constantinian.
- Finale du Prix Régional de Printemps, 4e série - Prix Charles Rigoulot.
- Finales d'Automne et de Printemps du Mini et Maxi-Palmarès.

ART. 2. - Le classement des Clubs sera effectué suivant le barème ci-dessous :

CADET (Mini et Maxi-Palmarès) :

le	1er	:	8	points
	2e	:	6	»
	3e	:	5	»

JUNIORS (4e série) :

le	1er	:	5	points
	2e	:	3	»
	3e	:	2	»

SENIORS (4e série) :

le	1er	:	5	points
	2e	:	3	»

ART. 3. - Le Club ayant obtenu le plus grand nombre de points ainsi que les suivants en fonction des possibilités recevra une récompense et sera déclaré : « *Meilleur Club recruteur de l'année* ».

ART. 4. - Les Éliminatoires des Mini et Maxi-Palmarès auront lieu à la convenance des Clubs. Les résultats devant parvenir 3 semaines avant les Finales fixées

— en Automne, le 22 Novembre ;
— au Printemps, le 1er Mars.

***

Par ailleurs, il m'a paru intéressant de reproduire ci-après, le procès-verbal de la réunion du Conseil de Régence du Groupe Centre-Est, réunion provoquée par M. Gourhand en sa qualité de Président du Comité-pilote du Lyonnais, de l'Auvergne et de la Franche-Comté.

C'est, à ma connaissance, la première réunion du Conseil de Régence interrégional qui ait pris certaines des dispositions indispensables à l'engagement de la saison sportive 1969-1970, ainsi qu'il est prévu au chapitre I des Règlements généraux des compétitions.

Au total, un bel exemple de dynamisme et d'organisation de la part d'un Comité Régional.

Autre exemple remarquable de vitalité, et aussi de compréhension des problèmes fondamentaux de l'haltérophilie, celui que donne un Comité départemental le Comité de la Moselle.

Œuvrant en étroite collaboration avec le C.T.R. de Strasbourg, ses dirigeants ont établi un plan d'action, en liaison avec le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports de qui MM. Valente, Mehlinger et Zensen ont su, par leur dévouement inlassable, attirer l'attention bienveillante et donc une aide précieuse. L'Inspecteur Départemental Forestier est sans doute le seul - hélas ! - en France qui eut proposé de créer un poste de Conseiller Technique Départemental auquel un candidat valable n'a pu encore être proposé !

Le Plan d'action 1969-1970 de la Moselle mérite d'être signalé à l'attention de tous.

SAISON 1969-1970

Plan d'action du Comité de la Moselle

1) *Pour les Clubs et Écoles haltérophiles de la Moselle* :

- Mise sur pied d'un Challenge du nombre ;
- Organisation d'un Championnat de Moselle - Individuel - (en tenant compte de la participation des étrangers) ;
- Organisation d'un tournoi « Mini et Maxi-Palmarès » pour les moins de 15 ans.
- Organisation d'un Challenge Inter Écoles.

2) *Pour le recrutement* :

Insister auprès du Club de Montois pour la création d'une école d'haltérophilie dans leur secteur (accord donné par le Club).

- Organiser des journées d'information dans ce secteur ;
- Organisation de journées d'information pour animateurs de Clubs avec la participation d'un représentant du Service Départemental de la Jeunesse et aux Sports (Trésorier, Secrétaire, Président) ;
- Demander aux Clubs de faire des journées d'information dans les lycées, collèges et C.E.G. de leur secteur, mettre éventuellement leur salle et leur matériel ainsi que leur moniteur à la disposition des scolaires (Voir Plan Quadriennal de la F.F.H.C.).

3) *Stages* :

- Un stage d'initiation pour les moins de 16 ans (Implantation éventuelle à l'école d'haltérophilie de Marbach) ;
- Un stage de perfectionnement pour Juniors (16 à 20 ans) (Implantation éventuelle au Palais des Sports de Metz) ;
- Un stage de perfectionnement pour les Seniors (Implantation éventuelle à Montois-la-Montagne).

En conclusion, je ne manquerai pas d'exhorter les Comités régionaux, et départementaux à s'inspirer des deux exemples que je viens de citer.

C. TAILLEFER.

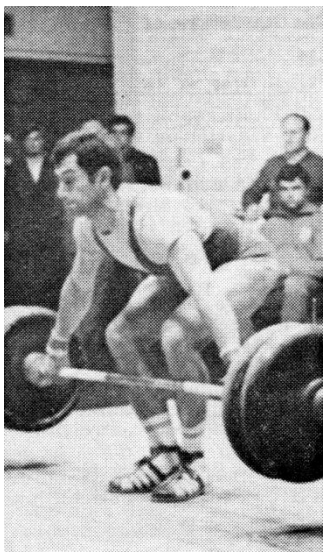
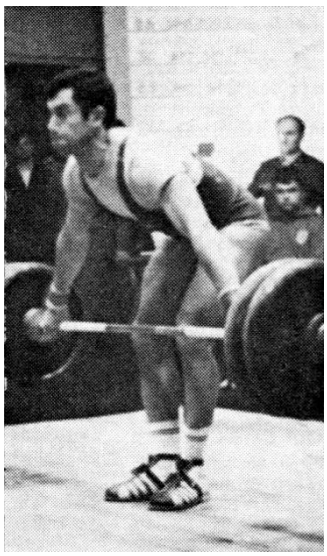
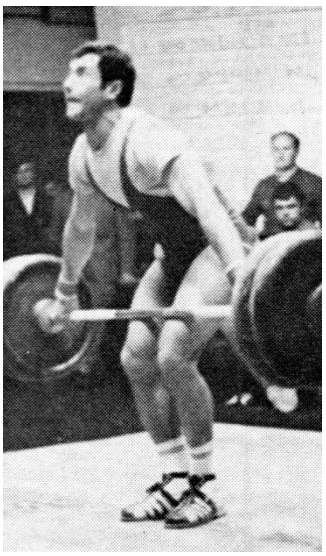
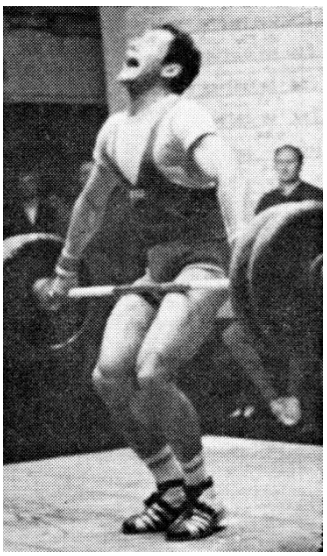

1 **2** **3** **4**

Deux beaux arrachés en flexion

COUSSIN (photos du haut)

CAZEAUX (photos du bas)

par Georges LAMBERT

Entraîneur National

Lors des derniers Championnats de France, Coussin, champion de France Junior des Moyens et Cazeaux 2me de la catégorie Lourd-Léger ont réalisé d'excellentes performances à l'arraché, le premier avec 107 k 500, le second avec 130 k. Depuis ces Championnats, Cazeaux a largement amélioré son record personnel, le portant à 140 k au cours d'une rencontre inter-comité puis du match France - Allemagne.

Ces deux garçons possèdent une bonne technique comme en témoignent les photos

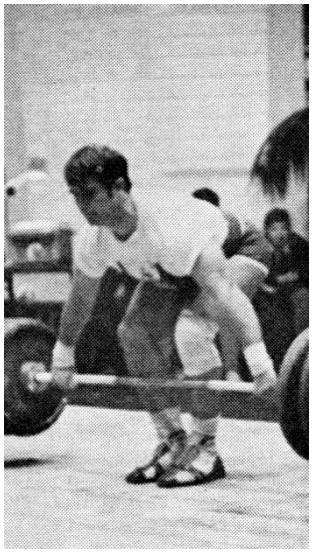
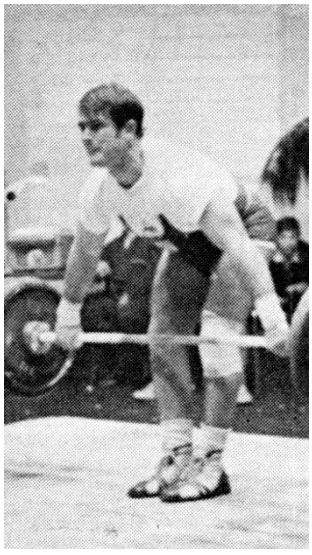
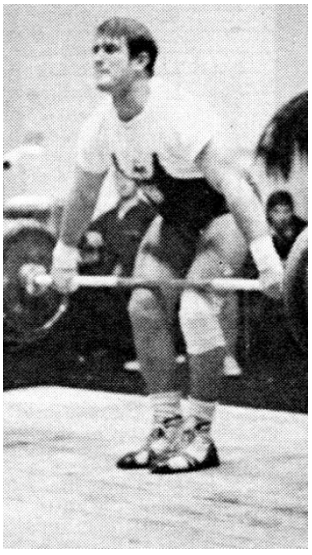

1 **2** **3** **4**

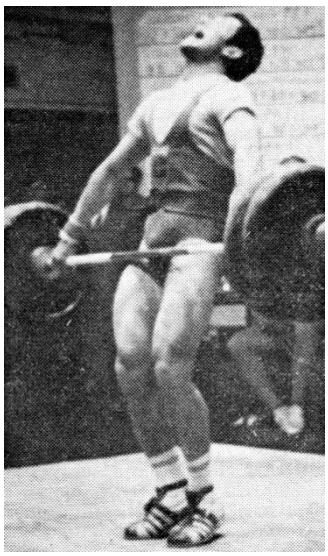
5

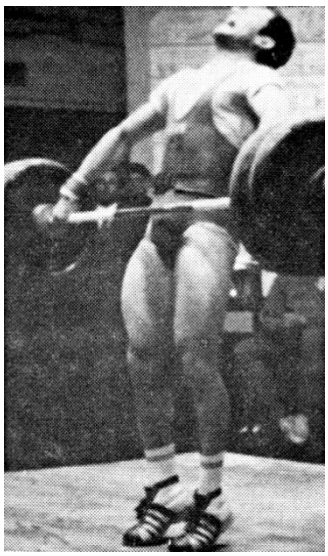
6

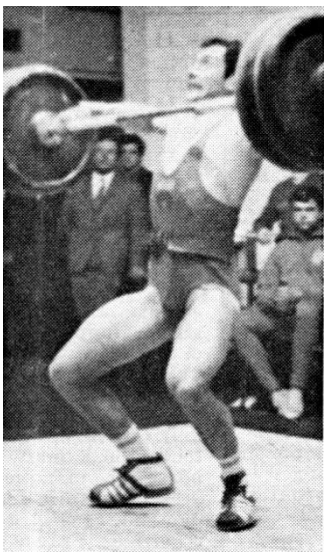
7

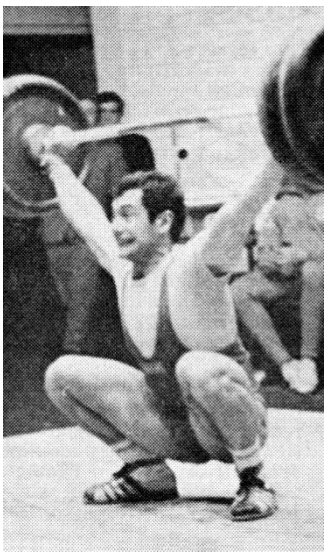
8

... illustrant ces pages et une étude comparative des différentes positions, va nous permettre de déterminer les points plus ou moins forts de chacun.

En 1 et 2, les genoux de Cazeaux sont plus redressés que ceux de Coussin et cette position détermine pour la suite du mouvement un engagement moins accentué des genoux en avant de la barre (voir 3 et 4). Un bon point donc pour Coussin.

***

En 4 et 5, Coussin a déjà légèrement fléchi ses bras alors que Cazeaux a conservé les siens parfaitement tendus. De plus, Coussin est un peu trop tôt en appui sur la plante des pieds.

En 6, par contre, l'extension de Coussin est meilleure, le buste est un peu plus incliné vers l'arrière et surtout l'extension de ses chevilles est plus nette.

En 7, les deux positions sont à peu près identiques alors qu'en flexion complète (8) Coussin est plus efficace car plus fléchi.

Que peut-on conclure de cette rapide étude ?, que ces deux athlètes possèdent une solide technique encore sensiblement améliorable Cazeaux en freinant le soulevé de terre initial afin de mieux contrôler le degré de flexion de ses genoux, Coussin en conservant mieux encore ses bras tendus jusqu'à la fin de l'extension du corps, la traction énergique des bras ne devant intervenir qu'à partir de cette extension complète du corps.

R. LPZ 2012 (2019)

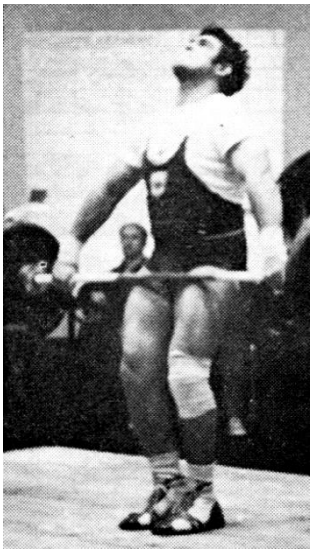
5

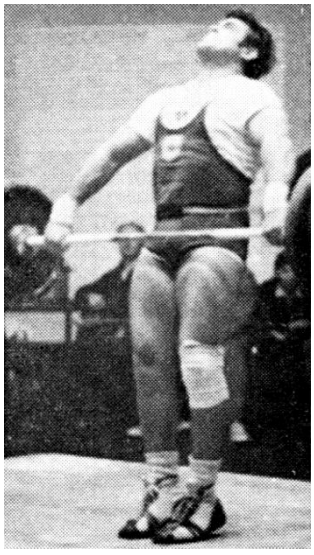
6

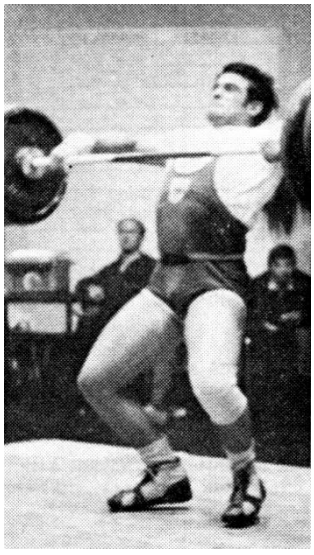
7

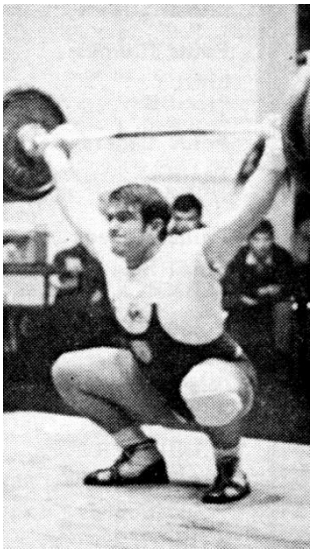
8

Le Match France-Allemagne « A »

à Lörrach, le 28 Juin 1969

Le magnifique gymnase de Lörrach, charmante petite ville allemande voisine des frontières française et suisse, accueille le samedi 28 Juin en soirée les équipes nationales française et allemande.

Si l'équipe de France déplore les abstentions des champions de France Meurat, Maier, Gourrier, l'équipe d'Allemagne est, elle aussi, amputée de quatre de ses leaders avec Rauscher en Plume, Klishe en Léger - il tirera dans la catégorie supérieure - Dornshafpt, nouveau recordman junior avec 477 k 500 en Lourd-Léger et Mang, le phénoménal Poids Lourd junior classé 5me aux Jeux Olympiques avec 525 k.

Ces multiples forfaits équilibrent cette rencontre et au vu des résultats antérieurs, nous sommes certains de remporter deux victoires - en Plume et en Léger - tandis que les cinq autres rencontres devraient être très disputées.

En Coq, Beekhuizen, record des championnats avec 280 k paraît capable de tenir tête à Nekwer dont le record personnel est de 277 k 500. Hélas, paralysé par le trac, Beekhuizen ne peut mieux faire qu'un seul essai par mouvement. Il est nettement battu avec 257 k 500 contre 277 k 500.

En Plume, Leguy prend 17 k 500 d'avance au développé après une excellente série - 95 - 100 - 102,500 -, assure sa victoire avec des barres de départ très légères pour lui, tentant ensuite des barres beaucoup plus lourdes mais sans succès. Total : 305 k contre 285 k pour l'Allemand Pilquer.

Bien que récemment blessé au genou à la suite d'une chute, le nouveau champion de France des Légers, Tauran, se montre très courageux et assure lui aussi une nette victoire avec 345 k contre 330 k pour l'Allemand Spitz.

A partir de la catégorie des Moyens, la chance ne nous sourit plus. Bien que le champion d'Allemagne Huser soit éliminé pour n'avoir pas réussi à atteindre la limite de la catégorie, il est remplacé par le sélectionné olympique Klishe qui semble avoir définitivement abandonné la catégorie des Légers pour celle des Moyens il pèse maintenant 74 k 200.

C'est un athlète extrêmement puissant au développé, il pousse 130 - 135 - 137,500 et prend ainsi 20 k d'avance sur Terme qui se voit refuser par deux fois 122 k 500. Klishe arrache ensuite 117 k 500 et le sachant capable de jeter 160 k, Terme doit réussir des barres très lourdes. Terme tente 130 k mais freine sa chute sous la barre et manque ce premier essai. Il arrache ensuite facilement cette charge et demande 137 k 500, tentative contre le record de France. Deux incidents regrettables viennent alors troubler sa concentration :

– il doit, une première fois, s'arrêter au moment où il se dirige vers la barre car nous constatons une erreur de chargement,

– la sonnerie marquant la fin des trois minutes réglementaires se déclenche au moment où il prend position sur la barre et les Allemands veulent annuler cet essai !

Nous protestons car l'erreur de chargement est cause de son retard.., les Allemands en conviennent.

Terme tire alors magnifiquement sur cette charge, l'amène à bout de bras, commence à se relever, fait quelques pas en position demi-fléchie pour rétablir son équilibre mais hélas ne peut tenir la barre

Terme est désormais battu ; les deux hommes jettent 150 k, tentent ensuite 155 k mais seul l'Allemand tient cette charge au 3me essai.

Klishe remporte donc la 2e victoire allemande avec 410 k contre 397 k 500 pour Terme. Hors compétition, Klishe épaule 163 k 500 - tentative de record - mais manque le jeté.

Avec Rollin en Mi-Lourd, nous conservons encore quelque espoir..., mais hélas !, notre compatriote est surmené, sans ressort il reste sur un premier essai à 132 k 500 au développé alors que son adversaire, Kucera, réussit tous ses essais et porte le record d'Allemagne à 155 k 500.

Rollin est donc déjà battu et tente ensuite vainement et par trois fois 115 k à l'arraché. Avec 122 k 500 dans ce mouvement et 160 k au jeté, Kucera améliore alors le record d'Allemagne du total olympique avec 437 k 500.

Hors compétition, l'Allemand Rolzer réalise 170 k 500 au jeté - nouveau record - et totalise 435 k..., voilà donc un rude adversaire pour Auber en vue du prochain match France - Allemagne B qui aura lieu à Vichy le 30 Juillet prochain. Nouvelle catastrophe en Lourd-Léger avec Cazeaux ! Il pousse 140 k à son premier essai mais le mouvement est refusé. Il propulse encore cette charge à bout de bras, mais par deux fois se déséquilibre. Cazeaux prouve ensuite qu'il est en gros progrès en réussissant ses trois essais à l'arraché avec 130 - 135 - 140 k puis en épaulant 175 k. Le zéro de Cazeaux nous prive d'une victoire possible car l'Allemand Beinhoffer avec 147 k 500 - 137 k 500 et 165 k totalise 450 k. Hors compétition, le Belge Van Lerberghe fait une belle démonstration de ses talents et réalise avec 150 k - 137 k 500 et 172 k 500 l'excellent total de 460 k.

En Lourd, Fouletier est opposé au solide Eurasien Wu. Au poids de 114 k, ce dernier pousse 177

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
NEGWER	55 k 800	Allemagne	90, -	82,500	105, -	277 k 500
BEEKHUIZEN	55 k 600	France	82,500	75, -	100, -	257 k 500
Poids Plumes						
LEGUY	59 k 900	France	102,500	85, -	117,500	305 k
PILGER	59 k 800	Allemagne	85, -	85, -	110, -	280 k
Poids Légers						
TAURAN	67 k 200	France	112,500	97,500	135, -	345 k
SPITZ	64 k 700	Allemagne	100, -	100, -	130, -	330 k
Poids Moyens						
KLICHE	74 k 200	Allemagne	137,500	117,500	155, -	410 k
TERME	74 k 500	France	117,500	130, -	150, -	397 k 500
Poids Mi-Lourds						
KULERA	82 k 200	Allemagne	155, -	122,500	160, -	437 k 500
ROLLIN	82 k 500	France	132,500	0, -	—	—
Poids Lourds- Légers						
BEINHOFFER	89 k 900	Allemagne	147,500	137,500	165, -	450 k
CAZEAUX	89 k 700	France	0, -	—	—	—
Poids Lourds						
WU	113 k 900	Allemagne	185, -	145, -	185, -	515 k
FOULETIER	106 k 900	France	160, -	145, -	185, -	490 k

k 500 - 182 k 500 et 185 k prenant 25 k d'avance à notre compatriote, lequel doit s'y reprendre à trois fois pour réussir 160 k. Hors compétition, le vice-champion olympique Serge Reding fait une exhibition très appréciée par le public allemand en poussant 197 k 500 à son 2e essai, mais en manquant 202 k 500.

Dans les mouvements de détente, les trois hommes ne peuvent mieux faire qu'un seul essai par mouvement avec 142 k 500 pour Reding, 145 k pour Wu et Fouletier à l'arraché, avec 185 k pour Wu et Fouletier, 200 k pour Reding à l'épaulé-jeté. Reding fait ensuite une belle tentative avec 215 k mais manque l'épaulé de justesse.

Notre compatriote est donc battu de 25 k - 490 k contre 515 k - bien qu'il ait fait jeu égal avec son adversaire dans les mouvements de détente.

Il peut certes arguer la différence de poids et de catégorie mais Wu nous a affirmé qu'il serait à la limite de la catégorie des Lourds au prochain championnat du Monde... une belle occasion de revanche se présentera donc à Fouletier et cette perspective le poussera, je l'espère, à s'entraîner très sérieusement pendant les mois d'été.

Le résultat final de 5 à 2 est évidemment très sévère pour notre équipe d'autant plus sévère qu'au vu des résultats et sans même changer les éléments constituant cette équipe, nous pouvions inverser ce score.

Une conclusion s'impose donc nos garçons ont besoin de s'aguerrir à de telles rencontres afin qu'en territoire étranger, après un déplacement plus ou moins long, et férus de la responsabilité de représenter leur pays, ils soient capables de rééditer leurs performances habituelles.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

France - Allemagne « Espoirs »

à Hasloch, le 6 Juillet 1969

Étant en stage à Steinbach, c'est après un petit voyage de 80 km que notre équipe arrive à Hasloch (à quelque 20 km au sud de Mannheim).

A 18 heures très précises, les organisateurs commencent la pesée. Mais un athlète manque à l'appel et non des moindres, le Poids Lourd Rudolph Mang. Celui-ci, très décontracté, se présente alors que les deux équipes se trouvent sur le plateau au moment de l'exécution des hymnes nationaux et l'échange des drapeaux. Il est 20 h 20 et comme prévoit le règlement, Mang ayant laissé passer l'heure de la pesée, est exclu de la compétition. C'est donc avec une victoire pour l'équipe de France que commence le match.

L'organisation qui, pendant tout le match laissa un peu à désirer, a prévu deux plateaux : Coqs, Plumes, Légers, Moyens, puis Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds.

C'est donc par les matches Buatois - Scheverman, Schmidt - Gramlich, Delvallez - Wegel, Coussin - Popiolek que débute la rencontre.

Chez les Coqs, le Nancéen Buatois domine nettement son adversaire avec 265 k contre 240 k. Le Français paraît des plus décontractés comme il l'a été pendant les jours précédents. S'il prenait ces rencontres plus au sérieux, il pourrait faire beaucoup mieux. Félicitations quand même à ce jeune Espoir qui va être incorporé au Bataillon de Joinville quelques jours plus tard.

En Poids Plume, le très volontaire Schmidt de Colmar, pour sa première sélection, s'offre le luxe de battre le Munichois Gramlich, lequel, il faut le dire, remplace au pied levé un camarade qui a accusé un excédent de poids à la pesée. Il gagne au développé avec 90 k avant d'échouer (trop de précipitation), à 92 k 500, le Munichois ne réussissant que 75 k mais il fait jeu égal avec Schmidt aux deux mouvements de détente, c'est donc une victoire supplémentaire qui s'ajoute à nos couleurs : Schmidt 265 k contre 252 k 500 à Gramlich.

En Poids Léger, le Lillois Delvallez fait un très beau match contre Wegel. Au premier mouvement, très volontaire et très bien en technique, il développe 107 k 500 contre 90 k à son adversaire. .A l'arraché, les deux font jeu égal à 90 k. A l'épaulé-jeté, le Français réussit 117 k 500 et réalise 315 k, ce qui lui permet de battre son adversaire qui est resté sur sa première barre 120 k et réalise au total 300 k.

Le Poids Moyen Coussin de Tavel (Languedoc) puissant par ses membres inférieurs, aborde sa première sélection internationale par trop de nervosité et un manque de confiance. Après un duel très acharné, il doit s'incliner devant son adversaire Popiolek. Mais Coussin laisse entrevoir de réelles possibilités dans les deux mouvements de détente et plus particulièrement à l'arraché. C'est avec un total de 335 k contre 347 k 500 que Coussin termine ce premier plateau.

Les matches Wilczewski - Schmidt en Mi-Lourd, Baillet - Greiner en Lourd-Léger et Delpuech - Mang (tirant hors compétition) en Poids Lourd, ouvrent la deuxième partie de la rencontre avec, en supplément, le Perpignanais Delmas, malchanceux au dernier Championnat de France qui est autorisé à participer hors compétition.

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. BUATOIS.....	55 k 400	France	85, -	77,500	102,500	265 k
2. SCHEVERMAN	55 k 300	Allemagne	80, -	67,500	92,500	240 k
Poids Plumes						
1. SCHMIDT.....	58 k 900	France	90, -	75, -	100, -	265 k
2. GRAMLICH	59 k 700	Allemagne	75, -	77,500	100, -	252 k 500
Poids Légers						
1. DELVALLEZ.....	66 k 700	France	107,500	90, -	117,500	315 k
2. WEGEL	67 k	Allemagne	90, -	90, -	120, -	300 k
Poids Moyens						
1. POPIOLEK.....	72 k 100	Allemagne	110, -	102,500	135, -	347 k 500
2. COUSSIN	73 k 500	France	100, -	105, -	130, -	335 k
Poids Mi-Lourds						
1. SCHMIDT.....	75 k 100	Allemagne	105, -	120, -	145, -	370 k
2. WILCZEWSKI	77 k 100	France	115, -	105, -	140, -	360 k
Poids Lourds-Légers						
1. BAILLET	84 k 400	France	115, -	100, -	130, -	345 k
2. GREINER	82 k 900	Allemagne	107,500	100, -	130, -	337 k 500
Poids Lourds						
1. DELPUECH	103 k 900	France	110, -	100, -	130, -	340 k

Organisation administrative et règlement financier			
assurés par	{	*	Le Comité Régional.
		**	Le Conseil de Régence Inter-comités.
		***	Le Conseil de Régence Intergroupes.
		****	Le Secrétariat Fédéral.

CALENDRIER DES

COMPÉTITIONS	Degré De l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et classes appelées	ZONE NORD-EST							ZONE NORD-OUEST	
				GROUPE NORD-EST		GROUPE EST		GROUPE CENTRE-EST			GROUPE NORD	
				CHAMPAGNE	BOURGOGNE	ALSACE	LORRAINE	LYONNAIS	AUVERGNE	FRANCHE-COMTÉ	PICARDIE	FLANDRES
PRIX D'ENCOURAGEMENT D'AUTOMNE	Unique	Comité	Non classés et 4e série	4 ou 5 Octobre 1969 Dans les clubs (adresser résultats au Comité)	5 Oct. 1969 Mulhouse Sélestat Strasbourg Haguenau		4 ou 5 Oct. 1969	15 Nov. 1966 à 19 h	19 Oct. 1969 MONTLUÇON		4 Oct. 1969 à 20 h Somme à Moislains Aisne à Soissons-Cuff. Oise à Compiègne	
PRIX INTER-COMITES D'AUTOMNE	Élimina-toires	* Comité	3e série	25 Oct. 1969 à 20h 30 ZONE NORD Alliance Sportive Ste Savine / SUD Cl. Cult de Reims Lieux et adresses à préciser	19 Oct. 1969 Thann Pfaffenhoffen Adresses et heure à préciser		25 ou 26 Oct. 1969		26 Oct. 1969 Heure et adresse à préciser		25 Oct. 1969 à 20 h Somme à Amiens Aisne à Soissons Cuff. Oise à Noyon	
TOURNOI DES CLUBS	1re Élimina-toires	* Comité	Maxi-mum : 3 équipes de 4 par club	8 Nov. 1969 à 20 h 30 ZONE NORD Troyes Omni-sports / SUD Cl. Halt, et Cult. Sedanais Lieux et adresses à préciser / Adresses et heure à préciser	9 Nov. 1960 Haguenau Strasbourg Sélestat Mulhouse Adresses et heure à préciser		8 ou 9 Nov. 1969		9 Nov. 1969 Heure et adresse à préciser VICHY		8 NOV. 1969 à 20 h Somme à Montdidier Aisne à Saint-Quentin Oise à Creil	
PRIX INTER-COMITES D'AUTOMNE	Finale	** GROUPE	3e série	23 Novembre 1969 THANN Adresses et heure à préciser		JŒUF		23 Novembre 1969 à 14 h Haltéro Culturiste Lyonnais Lyon Adresse à préciser			22 Novembre 1969 à 20 h Gymnase Jean-Moulin Route de Compiègne à Soissons	
1) PRIX FÉDÉRAL ET CRITÉRIUM NATIONAL	Élimina-toire	* Comité	1re série + Classe Nationale	29 Nov. 1969 à 20 h 30 Club des Lutteurs Sparnaciens Lieux et adresses à préciser	30 Nov. 1969 Adresse et heure à préciser Pfaffenhoffen		29 ou 30 Nov. 1969	29 Novembre 1969 à 19 h U.S. Cheminots de Vénissieux Lieu et adresse à préciser	30 Nov. 1969 Heure et adresse à préciser CLERMONT-FERRAND		29 Nov. 1969 à 20 h Salle M.-Guendelin Route d'Amiens à Beauvais	
2) PRIX RÉGIONAL D'AUTOMNE	Élimina-toire	* Comité	Non classés et 4e série	29 Nov. 1969 Dans les clubs (Adresser résultats au Comité)	30 Nov. 1969 Mulhouse Sélestat Strasbourg Haguenau Adresses et heure à préciser		29 ou 30 Nov. 1969	29 Novembre 1969 à 19 h Gauloise de Vaise Lieu et adresse à préciser			30 Nov. 1969 à 15 h Salle des Sports Albert Camus à Creil	
PRIX ATHLÉTIQUE D'ENCOURAGEMENT	Unique	* Comité	Jusqu'à 3e série et 2e degré	6 ou 7 Déc. 1969 Dans les clubs Adresser résultats à M. ROBERT, rue Lenoir 51 - REIMS			6 ou 7 Déc. 1969		30 Nov. 1969 Heure et adresse à préciser CLERMONT-FERRAND		6 Déc. 1969 à 20 h. Somme Oise / à COMPIÈGNE Aisne / à Soissons	
TOURNOI PAR CATÉGORIES	Unique	*** Territoire	Classes Classes Interna tionale et Mondiale	JŒUF								
1) PRIX FÉDÉRAL ET CRITÉRIUM NATIONAL	Finale	**** Territoire	1re série + Classe Nationale	JŒUF			RIOM				21 Décembre 1969 à 15 h Salle des Sports Albert-Camus à CREIL Catégories demandées : Lourds-Légers, Plumes	
2) PRIX D'ENCOURAGEMENT D'HIVER	Unique	* Comité	Non cl. et 4e série	20 ou 21 Déc. 1969 Dans les clubs (Adresser résultats au Comité)			20 ou 21 Déc. 1969				13 Déc. 1969 Somme à Moislains Aisne à Soissons Oise à Beauvais	

Les implantations portées en italique, concernant finale du Prix Inter-Comités d'Automne, la Finale du Prix Fédéral et du Critérium National ainsi que le Tournoi par catégories correspondent aux demandes d'organisation présentées à la Fédération, mais ne sont pas définitives.

IMPLANTATIONS

Prière faire parvenir les renseignements manquants au Secrétariat Fédéral dans les meilleurs délais.

ZONE NORD-OUEST

GROUPE NORD-OUEST

Hte-NORMANDIE

Il appartiendra aux instances habilitées, selon la dimension de l'épreuve, d'en décider.

B-NORMANDIE

5 Oct. 1969

CONDE-sur-NOIREAU

26 Oct. 1969

Heure et adresse à préciser

LE MANS

9 Nov. 1969

Heure et adresse à préciser

DOMFRONT

30 Nov. 1969

Heure et adresse à préciser

ALENÇON

30 Nov. 1969

Heure et adresse à préciser

COLOMBELLES

7 Déc. 1969

Heure et adresse à préciser

LE MANS

21 Déc. 1969

Heure et adresse à préciser

SAINT LO

GROUPE CENTRE

ÎLE DE FRANCE

ORLÉANAIS

5 Oct. 1969

ZONE

NORD	SUD
Chartres	Gym. Mun. Château-roux

26 Oct. 1969

Étudiants Cl. Orléanais
R. Émile Vignat
Orléans

16 Nov. 1969

ZONE

NORD	SUD
Cercle Michel R des écoles Orléans	Issoudun Adresses et heure à préciser

30 Nov. 1969

U.S. Tours
Stade Tonellé
Heure à préciser

7 Déc. 1969

Heure à préciser

Et. Club Orléanais

Rue E. Vignat, Orléans

21 Déc. 1969

ZONE

NORD	SUD
DREUX Adresse et heure	A.S.P.O. TOURS Rue J. Guesde heure
À préciser	

GROUPE OUEST

ANJOU

BRETAGNE

5 Oct. 1969

Dans les Clubs

Adresser résultats
Au Comité

26 Oct. 1969 à 10 h.

Saint-Servan

Brest

Adresses à préciser

9 Nov. 1969 à 10 h.

Fougères
Brest
Lorient

23 Novembre 1969 à 14 h. 30

Pesée à 13 h. 30

Salle de la Société de Gymnastique d'Angers
Rue d'Assas - ANGERS

30 Nov. 1969 à 14 h. 30

Rennes

Adresse à préciser

29 Nov. 1969 à 21 h.

La Reu

Adresse à préciser

7 Déc. 1969.

Dans les Clubs

(Adresser résultats au Comité)

21 Déc. 1969.

Dans les Clubs

(Adresser résultats au Comité)

POITOU

ZONE NORD-EST

GROUPE SUD-OUEST

PYRÉNÉES

4 ou 5 Oct. 1969

Dans les Clubs

Adresser résultats
Au Comité

25 ou 26 Oct. 1969

Dans les Clubs

Adresser résultats
Au Comité

25 ou 26 Oct. 1969

Dans les Clubs

Adresser résultats
Au Comité

29 ou 30 Nov. 1969

Dans les Clubs

(Adresser résultats au Comité)

6 ou 7 Déc. 1969

Dans les Clubs

(Adresser résultats au Comité)

20 ou 21 Déc. 1969

Dans les Clubs

(Adresser résultats au Comité)

LIMOUSIN

GUYENNE

5 Oct. 1969 à 9 h. 30

Jeunes
Saint Augustin

Bordeaux

26 Oct. 1969 à 9 h. 30

Club Culturiste
St Médard en Jalles

Lieu à préciser

9 Nov. 1969 à 15 h.

Union Athlétique Cubzacaise

Lieu et adresse à préciser

Adresse, date, heure à préciser

BORDEAUX

30 Nov. 1969 à 21 h.

ASP OM
Bordeaux

Lieu et adresse à préciser

MONTAUBAN

29 Nov. 1969 à 21 h.

ASP OM
Bordeaux

Lieu et adresse à préciser

7 Déc. 1969 à 9 h. 30

Club Culturiste
St Médard-en-Jalles
Lieu et adresse à préciser

21 Décembre 1969 à 14 h 30 :

Salle Armand Coidelle - Rue Lafayette à NANTES

Catégories demandées : Légers et Moyens.

21 Déc. 1969 à 9 h. 30

Union Athl. Cubzacaise

Lieu et adresse à préciser

GROUPE SUD

LANGUEDOC

DAUPH.-SAVOIE

GROUPE SUD-EST

PROVENCE

4 Oct. 1969

Cavaillon
Bédarrides
Marignane
Sainte-Tulle
Marseille

25 Oct. 1969

Cavaillon
Marignane
Marseille

8 Nov. 1969

Carpentras
Marignane
Avignon
Aix en Provence
Marseille

23 Novembre 1969 :

Adresse et heure à préciser

À HYÈRES

29 Nov. 1969 à 21 h.

Plumes, Moyens, Lourd-Légers, Lourds à Tour d'Aigue
Mouches, Coqs, Légers, Mi-Lourds à Avignon

29 Nov. 1969

Cavaillon
Courthezon
Salon de Provence
Manosque
Marseille

6 Déc. 1969

Arles
Orange
Marignane
Cadarache
Marseille

13 Décembre 1969

Salle de la Société de Gymnastique d'Angers
Rue d'Assas - ANGERS

21 Décembre 1969

à NÎMES

Catégories demandées : Légers et Mi-Lourds, Coqs ou Mouches.

20 Déc. 1969

Avignon
Carpentras
Marignane
Sainte-Tulle
Marseille

CÔTE D'AZUR

3 Oct. 1969
Pour Monaco
5 Oct. 1969

Var : a Garde
Alp. Mar : Nice
Corse : Ajaccio
Adresses et heures
À préciser

25 ou 26 Oct. 1969
Pour Monaco
5 Oct. 1969

Var : Les Bormettes
Alp. Mar : Nice
Principauté : Monaco
Corse : Ajaccio
Adresses et heures
À préciser

25 ou 26 Oct. 1969
Pour Monaco
5 Oct. 1969

Var : Le Crau
Alp. Mar : Cannes
Principauté : Monaco
Corse : Ajaccio
Adresses dates et heures
À préciser

25 ou 26 Oct. 1969
Pour Monaco
5 Oct. 1969

Adresses et heures
À préciser

MONACO

25 ou 30 Nov. 1969

Var : Le Beausset
Alp. Mar : Nice
Corse : Ajaccio
Adresses dates et heures
À préciser

6 ou 7 Déc. 1969

Dans les Clubs

Lourds-Légers ou Lourds à MARSEILLE ou MARIGNANE

Lourds-Légers ou Lourds à MARSEILLE ou MARIGNANE

20 ou 21 Déc. 1969

Var : Saint-Tropez
Alpes-Marit. : Cannes
Corse : Ajaccio
Adresses dates et heures
À préciser

Année
1969
Archives

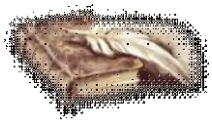

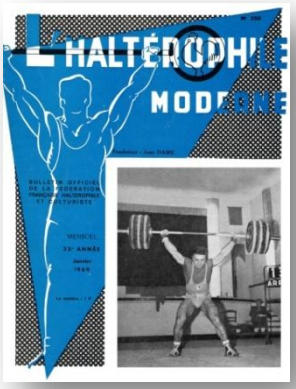

©*R. LPZ* :
2012
(2019)

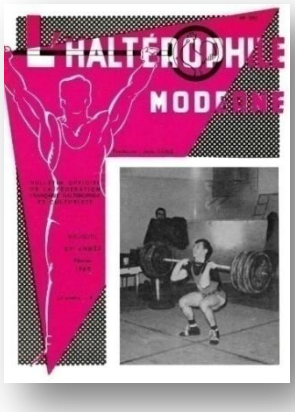

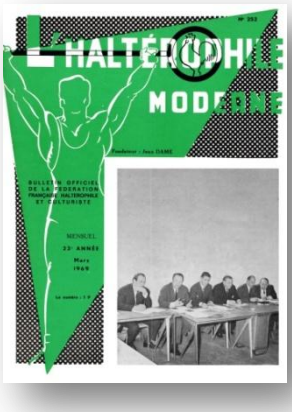

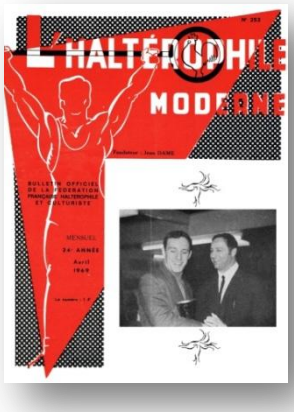

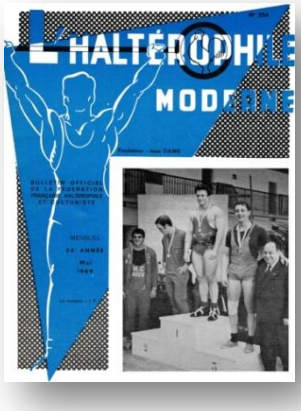

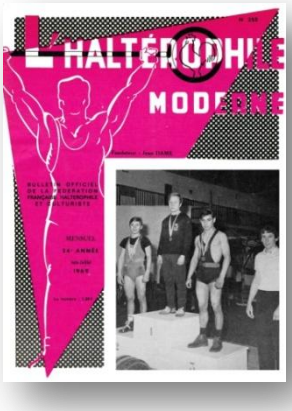

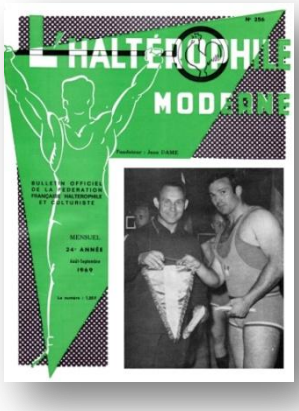

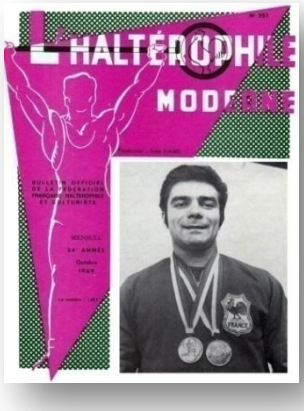

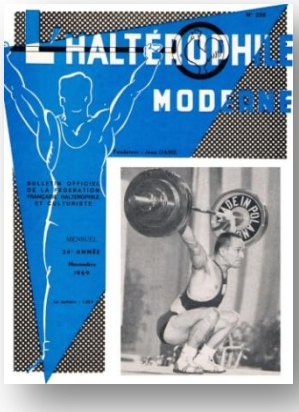

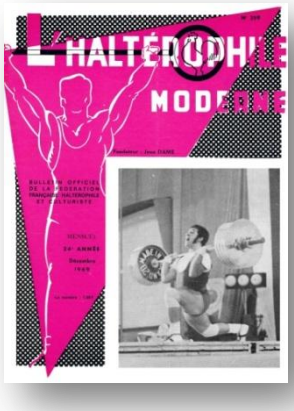

CLASSEMENT NATIONAL DU CHAMPIONNAT DES COMITES

d'après les résultats des éliminatoires du Championnat de France disputées dans tes Comités Régionaux le 20 Avril 1969

Division « EXCELLENCE »

Noms	Poids de corps	Performances Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
1er *Île-de-France* (1re *équipe*)				
MY	54 k 800	75	110	185 k
PIQUEMAL		82,500	105	187 k 500
LEDROIT	67 k 500	95	140	235 k
BARROY	75 k	120	157,500	277 k 500
ROLLIN	82 k 200	125	160	285 k
GOURRIER	88 k	140	175	315 k
BESNIER	108 k 400	120	147,500	267 k 500
				1.752 k 500
2e *FLANDRES* (1re *équipe*)				
MEURAT	55 k 500	95	115	210 k
LOTIN	60 k	82,500	115	197 k 500
CAESEMAEKER	67 k 500	97,500	132,500	230 k
TRUDEL	73 k 500	112,500	145	257 k 500
HENNUYER	82 k 500	117,500	155	272 k 500
AMET	88 k	112,500	140	252 k 500
LÉVECQ	107 k	125	175	300 k
				1.720 k
1er *Île-de-France* (2e *équipe*)				
COZERET (*Junior*)	54 k 300	77,500	102,500	180
FRANZIL (*Junior*)	58 k 400	77,500	97,500	175
FOURRIER Y.	67 k 200	100	130	230
DESCHAINTRES D.	72 k 800	100	130	230
LESTAVEL (*Jun.*)	82 k 300	107,500	132,500	240
STEINER	89 k 700	135	170	305
CHAMBARD	94 k 600	110	147,500	257 k 500
				1.617 k 500

Division « HONNEUR »

1er *LORRAINE* (1re *équipe*)				
BEEKHUIZEN	56 k	80	105	185 k
BURTE	59 k	80	100	180 k
ROUCHEL	67 k	105	132,500	237 k 500
TROLONG	73 k 700	102,500	130	232 k 500
HOUIN	77 k 500	117,500	147,500	265 k
MATHIEU	85 k 500	100	142,500	242 k 500
MEHLINGER	97 k	100	130	230 k
				1.572 k 500
2e *FLANDRES* (2e *équipe*)				
DECONNINCK	55 k 600	80	105	185 k
VANAUTRYVER (*Jun.*)	59 k 200	75	102,500	177 k 500
MAUBERT	67 k	97,500	120	217 k 500
MALLET	74 k 300	107,500	135	242 k 500
CHATALOVA	80 k	105	130	935 k
DUTHILLEUX	89 k 900	105	140	245 k
HERMAIN	92 k	105	140	245 k
				1.547 k 500
3e *PICARDIE*				
ERMACORA (*Junior*)	56 k	70	97,500	167 k 500
RZEPKA	59 k 700	65	92,500	157 k 500
HORUS	67 k 300	90	115	205 k
MATER	74 k 300	122,500	152,500	285 k
MYAUX	80 k 200	92,500	117,500	210 k
DUPUIS	84 k 700	107,500	147,500	255 k
HABIERA	95 k 900	112,500	135	247 k 500
				1.527 k 500

Le Champion de France Gérard Wilczewski du Club de la Grand-Combe (Languedoc) ouvre le second plateau. Dans le premier mouvement, Wilczewski, par une technique parfaite, réussit 115 k et se voit refuser 117 k 500 pour léger temps d'arrêt.

Son adversaire développe 105 k. Mais attention à l'arraché ! Schmidt détient le record d'Allemagne Junior en Poids Moyen avec 127 k 500. Dans ce mouvement, le Français, mal concentré, est obligé de faire trois tentatives pour réussir 105 k. Là, s'envolent quelques espoirs pour le match des Mi-Lourds et pour la réussite d'un total record de Wilczewski. Schmidt demande 120 k en première barre et dé- montre une assurance et une technique parfaites. Cet athlète néanmoins manque par deux fois 125 k assez nettement. A l'épaulé-jeté où le Français réussit 140 k et manque au verrouillage 150 k, le match est joué, car l'Allemand réussit ses deux premières barres de 140 et 145 k avant de manquer de très peu 150 k. Total : 370 k pour Schmidt qui gagne le match contre 360 k à Wilczewski. Félicitations à ces deux athlètes qui sont à revoir dans quelques années en Seniors.

Vient la catégorie des Lourds-Légers. Le Junior Baillet se voit opposé à Greiner. Dans le premier mouvement, Baillet réussit 115 k à son deuxième essai et manque son troisième à 120 k. Greiner réussit 107 k 500 et manque 112 k 500 à sa troisième tentative. A l'arraché, les deux athlètes réussissent 100 k. A l'épaulé et jeté, après un bel effort dans le style en fente, le Français réussit 130 k ; total : 345 k. Greiner manque sa première barre à 130 k, la réussit k son second essai et prend la barre de match chargée à 137 k 500 mais ne peut la verrouiller ; total : 337 k 500. Très belle victoire pour Baillet qui est félicité par son père, arrivé tout exprès d'Auxerre une heure plus tôt.

Enfin, les Poids Lourds : et là, coup de chapeau au capitaine de l'équipe de France, car ayant eu un accident de voiture quelques jours avant le match (fracture du nez et plusieurs hématomes au visage et aux jambes), Delpuech a tenu à honorer sa sélection. Ne tentant qu'un essai par mouvement, arrachant et épaulant debout, le grand Languedocien, grimaçant de douleur, ne réalise qu'un faible total : 340 k. C'est alors à Mang de tirer, mais hors compétition, 19 ans, recordman du monde Junior et finaliste des Jeux Olympiques de Mexico. Pour le premier mouvement, il réussit respectivement 160 - 170 et 175 k dans un style des plus corrects mais assez loin de son maximum. A l'arraché, première barre à 130 k (debout) puis 135 k et 140 k. A l'épaulé-jeté, il ne tire que sur 175 et 185 k. C'est donc au petit trot que l'Allemand a parcouru le match : il n'en totalise pas moins un excellent 500 k.

N'oublions pas le jeune Perpignanais Alain Delmas qui, au poids de corps de 85 k fait une grosse impression par sa puissance — mais quelle technique : horrible ! Il réalise un très bon total de 355 k.

Sûrement un athlète à suivre et à ne pas manquer...

En définitive, c'est donc par 5 victoires à 2 que se solde le match de l'équipe de France Espoirs. Elle mérite de vives félicitations, par sa foi, son esprit, sa cohésion et sa hargne à se battre jusqu'à la dernière barre.

Un stagiaire,
G. CAZEAUX.

Noms	Poids de corps	Performances Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Division « PROMOTION »				
1er *LORRAINE* (2e *équipe*)				
BUATOIS (Junior).....	56 k	72,500	100	172 k 500
BOUKO	59 k 200	80	97,500	177 k 500
AUBRY	64 k 400	90	115	205 k
ZENSEN	74 k 300	100	130	230 k
WOJCIK	81 k 500	117,500	147,500	265 k
PEZZULA.....	83 k 600	100	132,500	232 k 500
LANG	91 k	102,500	125	227 k 500
				1.510 k
2e *CHAMPAGNE*				
ROUSSEL.....	55 k 100	60	85	145 k
WHITE	58 k	85	110	195 k
LAMBERT	67 k 500	87,500	115	202 k 500
DUFAYS	70 k 200	90	122,500	212 k 500
HENRY (Junior)	80 k 500	100	120	220 k
LESIEUR.....	89 k 500	90	120	210 k
MICHON	108 k	137,500	170	307 k 500
				1.492 k 500
3e *GUYENNE*				
AUFRÈRE (Junior).....	51 k 700	50	70	120
BOINOT (Junior).....	59 k 800	65	90	155
SAYNAC D. (Junior).....	67 k 400	87,500	115	202 k 500
FATICA.....	70 k 600	75	107,500	182 k 500
CAZEAUX	75 k 800	92,500	122,500	215
SEGONZAC	90 k	125	160	285
AUFRÈRE (Junior).....	112 k	117,500	160	277 k 500
				1.437 k 500

Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

Amiens du 21 au 26 Avril et du 28 Avril au 3 Mai 1969
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er *degré*

HORUS Michel..... Amiens Sporting Club
LEROUX Patrick..... Club Haltérophile et Culturiste Creillois
RZEPKA Stany..... Vaillante de Saint-Quentin
ERMACORA Bruno..... Vaillante de Saint-Quentin

Lyon du 12 au 13 Avril, 3 et 4 Mai et 17 au 18 Mai 1969
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er *degré*

IGOLEN Jacques ..... Halt. Culturiste Club Arbreslois
LAVAL Bernard ..... Haltérophile Club Villefranche
MESSY Pierre..... A.S. Cheminots de Vénissieux
MARIAT Jean-Paul ..... Indépendante Vaulx-en-Velin
MICHEL Lucien ..... Halt. Culturiste Club Arbreslois
REMY Alain..... Alouette des Gaules
SANDON Pierre ..... Club Halt., et Culturiste Oyonnaxien
BREVET Jean-Paul ..... Club Halt., et Culturiste Oyonnaxien

C.R.E.P.S. de Voiron les 17 et 18 Mai et du 18 au 5 Juin 1969
Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er *degré*

FAYARD Charles..... Union Sportive Crestoise
PEROLO Albert..... Entente Sportive Saint-Martin-d'Hères
CHEVALLIER Pierre..... Maison des Jeunes Chambéry
GIRAUD Jean-Claude ..... Sporting Club Navis Grenoble
PICCA Albert ..... Maison des Jeunes Bourgoin-Jallieu
ZAGO Pierre..... Maison des Jeunes Chambéry
DUDORET André ..... Maison des Jeunes Chambéry
PAULEAU Yves..... Haltérophile Club Grenoblois

///

Ce Que Vous Devez Savoir

MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS

Année 1969-1970

ACCORD n° 14
entre :

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste
et
La Mutuelle Nationale des Sports

La Mutuelle Nationale des Sports, Société de Secours Mutuels des Sportifs, garantit dans le cadre de ses statuts et règlements, pour l'année, 1969-1970, par l'intermédiaire de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris (2me), tous les licenciés (pratiquants et dirigeants) de cette dernière.

INDIVIDUELLE.

I. — **Activités garanties :**

Toutes les activités ressortant de la pratique des Poids et Haltères et de la Culture Physique, tant au cours des Entraînements ou Compétitions qu'au cours des déplacements pour se rendre aux lieux d'exercice de ces activités et en revenir par la voie normale directe.

II. — **Prestations :**

1) *Remboursement des frais* médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (ces derniers limités à 90 jours) :

— *Assurés sociaux* (bénéficiaires) et adhérents de régime de prévoyance similaire, en complément des prestations services et jusqu'à concurrence de 100 % du tarif de la Sécurité Sociale,

— Non Assurés sociaux, ou organismes similaires, jusqu'à concurrence de 200 % du tarif de la Sécurité Sociale.

2) *Incapacité Permanente :*

Capital libératoire ..... F 40.000,
ou Rente annuelle ..... F 2.400,
suivant le degré d'invalidité sans franchise).

3) *Décès :*

Indemnité de ..... F 20.000,
... aux ayants-droit.

4) *Trajet :*

Mêmes indemnités et prestations pour les accidents survenant au cours des déplacements - aller et retour - pour se rendre aux lieux d'exercice des activités et en revenir par la voie directe (Art. 415 - I du Code de la S.S.).

En aucun cas, une indemnité journalière n'est attribuée aux blesses qui n'ont pas cotisé spécialement à cet effet. (Cf. paragraphe VII « Prestations Complémentaires »).

III. — **Cotisation unitaire :**

F. 3,10 par licencié.

IV. — **Étendue de la garantie :**

La garantie s'étend aux territoires métropolitains et d'Outre-mer, ainsi qu'à l'étranger. Cette garantie fait l'objet d'une Convention d'assistance réciproque avec la « Mutualidad Général Deportiva » pour l'Espagne et avec la « Sportass » en ce qui concerne l'Italie (Cf. Circulaire annexe).

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE - ALLEMAGNE « B »

disputé à Vichy le 31 Juillet 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. SCHMIDT.....	59 k	Allemagne	75, -	80, -	110, -	265 k
2. BUATOIS	55 k 900	France	85, -	77,500	100, -	262 k 500
Poids Plumes						
1. FASOLIN.....	61 k 900	Allemagne	70, -	70, -	90, -	230 k
N. cl. NOURRY	59 k 700	France	0, -	—	—	—
Poids Légers						
1. ROUCHEL.....	67 k 400	France	107,500	107,500	130, -	345 k
2. ASMUS.....	66 k 600	Allemagne	90, -	80, -	115, -	285 k
Poids Moyens						
1. BARROY	74 k 600	France	130, -	120, -	150, -	400 k
2. PIETSCH	74 k 600	Allemagne	110, -	90, -	115, -	315 k
Poids Mi-Lourds						
N. cl. AUBER	80 k 500	France	142,500	122,500	0, -	0 k
N. cl. LANGE	82 k	Allemagne	105, -	Blessé	—	—
Poids Lourds-Légers						
1. STEINER	90 k	France	167,500	137,500	180, -	485 k
2. MEHNKE	84 k 200	Allemagne	115, -	107,500	135, -	357 k 500
Poids Lourds						
1. MICHON	108 k	France	135, -	130, -	165, -	430 k
2. STRUARMAV.....	92 k 700	Allemagne	135, -	110, -	140, -	385 k

V. - **Responsabilité civile :**

En application des dispositions des arrêtés ministériels des 5 Mai et 6 Juillet 1962, la M.N.S. procure automatiquement aux Dirigeants de la Fédération, des Ligues Régionales ou Comités Régionaux, Départementaux, des Sociétés et aux Clubs ou Sections (dans le cas des Clubs omnisports), une garantie en responsabilité civile (engagée en vertu des articles 1.382 à 1.386 du Code Civil) auprès d'une Compagnie d'Assurances, dans les limites suivantes :

Police n° 194.979 :

Dégâts corporels ... sans limite de somme ;

Dégâts matériels ... F 1.000.000.

La garantie ci-dessus ne sera acquise à l'étranger que dans la mesure où un même sinistre en territoire français aurait été pris en charge par les assureurs.

VI. - **Départ et fin de garantie :**

– du 1er Octobre 1969 au 30 Septembre 1970.

La garantie est liée à la période de validité de la licence. Par la suite, cette garantie est automatiquement reconduite, sous réserve du renouvellement de la licence dans le premier mois de la nouvelle saison.

VII. - **Prestations complémentaires :**

Les adhérents qui désirent recevoir des Prestations complémentaires *en cas de perte de salaires (ou primes)*, doivent verser une cotisation supplémentaire dont l'effet se termine avec la validité de la licence, (même en cas de versement tardif dans la saison) mais cet effet n'est jamais rétroactif et part du lendemain du versement de ladite cotisation.

Pour une cotisation supplémentaire de :

F 6,00 — 7,50 — 11,25 — 15,00 — 22,50

... il sera perçu, à partir du jour et sans dépasser 300 jours, une indemnité journalière (à concurrence de la perte subie) de :

F 8,00 — 10,00 — 15,00 — 20,00 — 25,00

... (pendant la durée de l'hospitalisation et jusqu'à 90 jours, quand la M.N.S. participe aux frais engagés, l'indemnité est retenue à due concurrence de cette participation).

Cette cotisation supplémentaire facultative sera versée directement à la M.N.S. (C.C.P. Paris 840-71) à l'appui d'un bordereau établi en double exemplaire, sur lequel le nom de chaque cotisant sera précédé de son n° de licence ou du n° de papillon de renouvellement valable pour la saison en cours.

Le n° d'enregistrement du bordereau devra figurer également sur les déclarations d'accidents au côté du n° de licence.

VIII. - **Extension de la garantie individuelle :**

Les adhérents qui désirent se garantir pour des activités classées en catégorie supérieure, devront demander une extension de garantie pour la catégorie choisie, en créditant le C.C.P. Paris 840-71 de la différence entre le montant (A.S. ou N.A.S.) de la nouvelle cotisation en série C (éventuellement majorée de la surprime en R.C.) et celui de la cotisation par l'intermédiaire de la licence.

Ce versement confirmera l'envoi d'un bordereau établi en deux exemplaires. (Cf. dernier alinéa du paragraphe précédent).

SÉRIE D. - Les adhérents qui désireraient bénéficier des prestations de la série D devront utiliser le même processus.

IX. - **Organisation administrative :**

ADHÉSIONS. - La Fédération adressera à la M.N.S. au fur et à mesure de la délivrance ou du renouvellement des licences, toutes les semaines, au début de saison puis tous les quinze jours et enfin tous les mois, un exemplaire des bordereaux de licences sur lequel sera portée la date de départ de la garantie.

RÈGLEMENT DES COTISATIONS.

La DÉCLARATION D'ACCIDENT établie sur formulaire vert, devra être adressée à la M.N.S. dans les cinq jours. Elle devra préciser le n° de licence de l'année en cours (éventuellement complété par le n° de bordereau pour Indemnité Journalière et / ou extension de garantie) et être certifiée conforme par un dirigeant responsable.

RESPONSABILITÉ CIVILE. - Tout accident pouvant mettre en cause la R.C. du licencié ou de ses dirigeants, doit faire l'objet d'un Rapport circonstancié dans les cinq jours.

PROTHÈSE. - Le bris et la perte ne sont pas remboursés.

ACCORD M.N.S. - U.N.C.C.M. - En application de cet Accord, les adhérents et bénéficiaires d'une Caisse Chirurgicale Mutualiste, dont la blessure doit faire l'objet d'un épisode chirurgical, doivent s'informer auprès de ladite Caisse si elle accepte de prendre en charge cet accident sportif - ou à servir de caisse apéritrice - en signalant que licencié F.F. Haltérophile et Culturiste, sous le n° : ....., ils sont également membres de la M.N.S. laquelle est alertée par ailleurs.

Le nom de la C.C.M. et le n° d'adhésion doivent, en conséquence, figurer sur la déclaration adressée à la M.N.S.

Paris, le 20 *Août* 1969.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 14 Juin 1969

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Baillet, J. Bertholet, R. Duverger, C. Favrou, L. Guillier, B. Moulin, M. Stresser.

Excusés : MM. J. Asso, J. Dame, G. Firmin, R. Gourhand.

Assistait à la réunion : M. C. Taillefer, Directeur Technique National.

M. Bovi donne lecture de la lettre de démission du Comité de Direction et du Bureau de M. Cavalli. Le Bureau en prend acte.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du club suivant :

- ✓ N° 3 789 - Union Athlétique Valentinoise (Dauphiné-Savoie).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France haltérophiles et culturistes (Tableau annexé au présent procès-verbal).

Puis, M. Bovi informe les membres présents qu'il a demandé à M. Baillet - en sa qualité de chef d'un important service de comptabilité - de venir au siège fédéral pour regarder les divers registres comptables et étudier une formule en rapport avec les nouvelles dispositions financières qui prendront effet la saison prochaine.

M. Baillet s'est acquitté de cette tâche le matin même.

DÉTERMINATION DES MODALITÉS D'APPLICATION DES ARTICLES 1, 34 *ET* 63 *DES RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES DE LA SAISON* 1969-1970.

Article 1. - Les trois comités-pilotes désignés sont : la Provence, la Champagne, la Picardie, le Ministère étant d'accord pour nommer trois responsables de zone, ainsi que le précise le « Mot du Président ». Il est décidé de proposer MM. Gerber, Maier et Michon.

M. Bovi ajoute qu'il a obtenu que ces responsables soient remplacés dans leur académie par trois autres conseillers techniques régionaux.

Article 34. - Les diplômes attribués aux athlètes non classés (Benjamins, Juniors et Seniors) 4^{e}, 3^{e} séries et 2^{e} degré seront transmis aux comités régionaux qui les rempliront eux-mêmes et les distribueront.

Des médailles seront remises à partir de la 2^{e} série et du 1er degré.

Article 63. - La proposition du Comité du Lyonnais, relative au classement national des clubs ayant engagé des athlètes dans quelqu'une des compétitions réservées aux athlètes de 4^{e} série est adoptée.

Le barème en est le suivant :

- Juniors : 5 points au 1er, 3 au 2^{e}, 2 au 3^{e}.
- Seniors : 2 points au 1er, 1 au 2^{e}.
- Cadets : 8 points au 1er, 6 au 2^{e}, 5 au 3^{e}.

En ce qui concerne cette dernière catégorie, dont la création a été décidée par le Bureau fédéral du 19 Avril, elle ne sera mise en application qu'à compter de la saison 1970-1971.

Le Comité Lyonnais sera invité à donner un nom à ce classement qui pourrait être un Challenge ; il pourrait également lui attribuer le nom d'une firme susceptible de lui fournir des récompenses.

Pour que ce classement puisse être appliqué avec plus de facilité, il est prévu, dans les prochaines feuilles de match, une colonne pour les dates de naissance.

Le modèle des états liquidatifs sera étudié par les responsables intéressés.

AMÉNAGEMENT DU SYSTÈME EN VIGUEUR DU SERVICE DU BULLETIN FÉDÉRAL ET MONTANT DE LA LICENCE. - La solution envisagée précédemment est adoptée par le Bureau. Un responsable devra être désigné dans chaque club auquel seront adressés tous les bulletins destinés aux licenciés, à charge pour lui de les remettre aux intéressés.

Le Bureau examine ensuite un réajustement du prix de la licence qui pourrait passer à 12 F ou à 15 F, l'augmentation étant partagée par moitié entre la Fédération - pour le Bulletin Fédéral - et les Comités Régionaux. Ceux-ci seront consultés pour avis et leurs réponses soumises au Comité de Direction pour décision.

Les consultations devront se faire par lettre afin de ne pas retarder l'application de ce projet, le Comité de Direction ne devant se réunir qu'en Octobre.

COTISATION DES CLUBS. - De nombreux clubs omettent de payer leur cotisation fédérale dans les délais imposés en conséquence, le Bureau estime nécessaire d'être plus sévère à ce sujet.

CULTURE PHYSIQUE. - M. Favrou fait un compte rendu de la réunion de Culture Physique qui a eu lieu le 7 Juin. Il considère que le calendrier fédéral ne laisse pas une assez grande place aux épreuves athlétiques et voudrait que des amendements y soient apportés.

M. Bovi regrette de ne pouvoir faire davantage.

Comme certains comités régionaux étoffent leur calendrier haltérophile, ils peuvent de même étoffer leur calendrier culturiste avec l'accord de la Fédération, par l'intermédiaire de la Commission de Culture Physique.

Il pourra être fait un classement national et un résumé des résultats pourra être publié dans le *Bulletin fédéral.*

CHAMPIONNAT DU MONDE. - Le Directeur Technique National envisage la possibilité d'envoyer quatre à sept hommes au Championnat du Monde mais la décision n'interviendra qu'à l'issue de l'épreuve unique de sélection qui aura lieu le 6 Septembre.

Le Bureau a envisagé la possibilité d'un déplacement des athlètes en voitures particulières avec des supporters.

MATCHES INTERNATIONAUX. - Trois matches sont prévus, à l'occasion de stages, dans le cadre des accords franco- allemands :

- Le 28 Juin, France - Allemagne « A » à Fribourg ;
- Le 5 Juillet, France - Allemagne Espoirs, à Steinbach ;
- Le 31 Juillet, France - Allemagne « B », à Vichy.

Les arbitres seront désignés sur proposition de M. Firmin, Président de la Commission d'Arbitrage.

Le Président sera représenté à Fribourg par M. Parot qui sera sur place; à Steinbach par M. Stresser qui doit donner confirmation et à Vichy par M. Gourhand, s'il peut effectuer ce déplacement.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Siège social. - Le Président annonce qu'à la suite de démarches faites par M. Guillier, il est allé visiter un local qui paraît convenir aux besoins de la Fédération.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
		Records haltérophiles Seniors		
Arraché :				
Lourd-Léger	Gourrier : 147 k 500	Gourrier : 150 k	24- 5-69 Saint-Maur	MM. Billard, Leveler, Pfeiffer
		Records culturistes Juniors		
Flexion sur jambes :				
Léger	Maurel : 160 k	Maurel : 165 k	4- 5-69 Aix-en-Provence	M. Ammar
		Records culturistes Seniors		
Développé couché :				
Légers	Denivet : 140 k	Ployard : 141 k	26- 4-69 Lille	M. Merveille
	Ployard : 141 k	Denivet : 145 k	18- 5-69 Melun	MM. Rigaud, Rech
Moyen	Briffouillière : 156 k	Amsellem : 157 k 500	4- 5-69 Bordeaux	M. Burucoa

Homologation de nomination d'arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des comités régionaux et après contrôle des procès-verbaux :

Arbitre fédéral : M. Van Wattrelos (Flandres).

Arbitre régional : M. Vanneron (Bourgogne).

Récompenses au Championnat de France Athlétique. - Suite à la demande de M. Favrou, le Bureau accorde pour cette compétition les mêmes médailles que celles qui sont données aux haltérophiles.

Stages. - Le Directeur Technique fait un résumé des stages de formation de cadres qui ont eu lieu à Amiens, Lyon et Voiron. Les résultats paraîtront dans le Bulletin fédéral d'Août-Septembre.

Bulletin fédéral. - Le prix de l'abonnement annuel passera à 15 F pour les non licenciés. Il sera porté à 20 F pour l'étranger.

Demandes de prêt de barres. - Le Bureau donne avis favorable aux demandes ci-après qui seront satisfaites dès que le matériel en cours de fabrication aura été livré :

- Maison des Jeunes et de la Culture d'Andlau (Alsace).
- Maison des Jeunes et de la Culture de Lauterbourg (Alsace).
- Maison des Jeunes et de la Culture de Strasbourg-Meinau (Alsace).
- Stade Auxerrois (Bourgogne).
- Omnisports Hyérois (Côte d'Azur).
- Athlétic Club Saint-Vallier (Dauphiné-Savoie).
- Sporting Club du Val d'Oise (Île-de-France).
- Club Culturiste Argonvillois (Île-de-France).
- Ring Villepinte Vert-Galant (Île-de-France).
- Haltérophile Club Marseillanais (Languedoc).
- A.S. École Forest. Meymac (Limousin).
- Maison des Jeunes et de la Culture de Cavaillon (Provence).
- A.S. École Saint-Jean, Bagnols-sur-Cèze (Languedoc).
- A.S. Lycée Mixte de Castelnaudary (Languedoc).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait commencé à 14 h 30 est levée à 18 h 40.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Stages Franco ~ Allemands

FRIBOURG
du 22 Juin au 2 Juillet

1969

Ce stage réservé aux athlètes et cadres de la zone sud, a permis à 21 stagiaires, sous la direction de Roger Gerber, agent de liaison de la zone sud, et encadré par les Conseillers Techniques Terme, Bonhoure et l'entraîneur Lopez, de mieux se connaître pendant cette période de 10 jours vécue en commun.

Tous ces athlètes venant du Languedoc, de la Provence, de la Côte d'Azur et du Dauphiné-Savoie ont pu côtoyer à plein temps les champions français dont certains ont suivi le stage pendant toute sa durée ; d'autres comme Fouletier et Tauran ne purent se libérer de leurs activités professionnelles que la veille du match France - Allemagne A qui s'est disputé à Hasloch.

Après un voyage assez mouvementé, nos amis allemands nous attendaient en gare de Fribourg pour nous conduire à la base de séjour « Olympiahauss ».

C'est dans ce centre régional d'E.P.S. que nous allions passer quelques jours ensemble frappés tout d'abord par l'activité débordante qui régnait sur les stades et dans les gymnases, provoquée par l'évolution du sport dans cette région.

Les installations sportives servent à plein temps et du matin au soir c'est le défilé des générations sur celles-ci. Les enfants de dix ans et moins sont initiés devant nous au saut en hauteur, les futurs cadres allemands travaillent les disciplines qui feront d'eux des professeurs d'E.P.S. comme le font les sportifs français dans nos C.R.E.P.S., mais ce qui étonne le plus, c'est de voir le nombre important de gens qui ont terminé une carrière sportive ou non, venir jouer au Football, au Basket-ball et au Volley-ball pour se détendre et garder plus longtemps leur jeunesse.

Les mères de famille ne sont pas oubliées dans ce système sportif et c'est sous la conduite de la monitrice et au rythme de l'électrophone qu'elles exécutent des pas de danse dans la joie et la bonne humeur.

En ce qui concerne le stage haltérophile proprement dit, il faut signaler que si les stades et les gymnases ne manquent pas dans ce centre, la salle d'haltérophilie et de musculation, malgré un matériel convenable qui l'équipait n'était pas assez grande pour recevoir cinquante stagiaires prévus et il a fallu tout de suite s'organiser pour occuper celle-ci sans se gêner mutuellement.

Il a donc été décidé entre les responsables français et allemands que la salle serait occupée par les premiers l'après-midi et par les seconds la matinée.

Pendant les quatre premiers jours du stage, la pluie n'a pas cessé de tomber sur Fribourg venant perturber notre programme établi comme suit :

Matin : stade et sports collectifs.

Après-midi : haltérophilie - excursions.

Le mauvais temps nous poussait le plus souvent dans les salles qui n'étaient pas toujours libres et où il fallait attendre que les cours donnés par les professeurs allemands soient terminés pour prendre possession de l'endroit.

Deux équipes de Football étaient formées par Gerber et Bonhoure qui mettaient un point d'honneur à emmener leur équipe à la victoire.

Les jours suivants furent plus favorables et c'est en extérieur que s'affrontaient les équipes dont les composants se rappelleront les matches disputés avec acharnement mais toujours dans la correction.

Invités à participer à une excursion en Forêt Noire, organisée par les dirigeants allemands, nous n'avons malheureusement pu apprécier la beauté de cette région renommée car le temps gris et pluvieux s'était installé pour toute la journée sur celle-ci.

Le 28 Juin, jour du match France - Allemagne A, un car amenait les équipes et les stagiaires à Hasloch, localité où eut lieu la rencontre.

Malgré l'ambiance qu'allaient créer les stagiaires qui avaient travaillé à la confection de banderoles pour encourager les Coqs, l'équipe allemande solide et bien préparée allait infliger une défaite aux Français relâchés après les Championnats de France : (4 à 2).

Ce stage terminé le 2 Juillet a vécu une ambiance formidable entretenue par des stagiaires corrects et pleins de gentillesse, et si le temps et le manque d'installation haltérophile a quelque peu perturbé les activités physiques, ils emporteront avec eux la joie d'avoir connu les champions français qu'ils rêvent d'égaler et des athlètes allemands de grande valeur.

La cuisine allemande fut excellente et les athlètes durent faire preuve de beaucoup de sagesse pour se maintenir dans leur catégorie.

Une lacune vient malheureusement diminuer la valeur de ces stages franco-allemands. La non connaissance des deux langues pour la majorité des stagiaires met une barrière qu'il est difficile de franchir malgré les efforts et la bonne volonté de tous.

Le rapprochement et les contacts humains qui sont si bénéfiques aux stagiaires parlant la même langue deviennent pratiquement inexistants entre les Allemands et les Français.

J. BONHOURE.

***

SOISSONS

du 19 au 28 Août 1969

Après un sympathique accueil le 19 Août à la gare de Soissons, 18 Français et 18 Allemands se retrouvèrent à l'école de l'E.D.F. où M. Zeller, Président du comité de Picardie et Chef des services administratifs, nous fit visiter les diverses installations du centre d'apprentissage des futurs agents de l'E.D.F.

Si le temps ne fut pas clément, c'est pourtant dans une atmosphère de franche amitié que débuta le stage.

L'emploi du temps fait par le C.T.R. D. Combet et l'entraîneur Laval en plein accord avec les stagiaires, nous réserve des journées bien remplies où alternent footing, haltérophilie, discussions, jeux de plein air, le magnifique parc boisé s'y prête d'ailleurs parfaitement.

M. Weber, de l'Office Franco-allemand, qui nous rendit visite le deuxième jour, montra un grand intérêt pour notre sport et quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'il prit part à notre footing quotidien.

L'amitié franco-allemande se développa encore davantage lors des deux sorties, l'une consacrée à la visite touristique de Paris, l'autre qui nous permit d'apprécier à sa juste valeur le célèbre champagne.

C'est par un match amical que se termina ce stage qui laissa tous les stagiaires dans l'espoir de se retrouver au cours d'un prochain stage dans le même esprit de rapprochement et d'amitié entre nos deux pays.

Les stagiaires.

Résultats Techniques de la Finale du Prix Inter-Comités de Printemps, disputée par Groupes de Comités

les 31 Mai et 1er Juin

GROUPE NORD (Picardie, Flandres) :

JUNIORS. -Poids Moyens : 1) Margalle (74,5), Amicale Anciens Élèves de Montdidier : 270 k.

SENIORS. - Poids Plumes : 1) Miel- let (59,9), A.S.P.T.T. Lille : 240 k - *Poids Moyens* : 1) Vercaigne (72), Vaillante de St-Quentin : 272 k 500 - *Poids Mi-Lourds* : 1) Casier (82,5), A.S.P.T.T. Lille : 280 k.

GROUPE CENTRE (Île-de-France, Orléanais)

JUNIORS. - Poids Légers : 1) Leduc (64,8), Sporting Club Neuilly 260 k - 2) Chavigny R. (64,7), Étudiants Club Orléanais : 257 k 500 - 3) Cozeret (63,4), Sporting Club Neuilly : 240 k.

SENIORS. - Poids Coqs : 1) Chavigny J.-C. (53), Étudiants Club Orléanais : 215 k - 2) Pandard (53,7), U.S. Tours : 205 k - *Poids Légers* : 1) Rigot (67), Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou : 265 k - *Poids Moyens* : 1) Nioche (71,5), Étudiants Club Orléanais : 282 k 500 - 2) Camtuel (70,7) Société Athlétique Enghien : 270 k.

GROUPE OUEST (Anjou, Poitou) :

JUNIORS. - Poids Coqs : 1) Normandin (55,5), Cl. Halt. Rochelais : 205 k - *Poids Plumes* : 1) Gobain (59,3), Club Halt. Rochelais : 207 k 500 - 2) Guille (59,6), Racing Athl. Cheminots Nantes : 205 k - *Poids Légers* : 1) Gimeno (67,4) Nantes Étudiants Club : 227 k 500 - 2) Bluteau (66,5), Athlétic Club Trélazéen : 217 k 500.

SENIORS. - Poids Mi-Lourds : 1) Clément (79,7), Stade Croisicais : 295 k.

GROUPE NORD-EST (Bourgogne) :

JUNIORS. - Poids Légers : 1) Passemard (64,4), Sport. Club Dijon : 280 k - *Poids Moyens* : 1) Caisse A. (73,5), Sporting Club Dijon : 285 k.

SENIORS. - Poids Légers : 1) Picard Y. (67,3), Stade Auxerrois : 272 k 500.

GROUPE EST (Alsace, Lorraine) :

JUNIORS. - Poids Coqs : 1) Corneglio (53,1), U.S. Toul : 190 k - *Poids Plumes* : 1) Lohr (58,4), Soc. Halt., et Cult. Haguenau : 207 k 500 - 2) Bernard (59,9), U.S. Toul : 202 k 500 - *Poids Légers* : 1) Millet (65,5), U.S. Toul : 245 k - 2) Lonchamp (67), M.J.C. Meinau : 242 k 500 - *Poids Moyens* : 1) Melin (67,8), U.S. Toul : 277 k 500 - 2) Antoni (67,6), Soc. Halt, et Cult. Haguenau : 267 k 500 - 3) Wuest (71,8), A.S.P.T.T. Strasbourg : 212 k 500 - *Poids Mi-Lourds* : 1) Lacourt (80,7), U.S. Toul : 302 k 500 - 2) Betzler (78,9), Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenhoffen : 252 k 500.

SENIORS. - Poids Coqs : 1) Thomas (56), A.S.P.T.T. Strasbourg : 217 k 500. - *Poids Mi-Lourds* : 1) Demengeot (80), U.S. Toul : 295 k.

GROUPE CENTRE-EST (Lyonnais, Franche-Comté, Auvergne) :

JUNIORS. - Poids Coqs : 1) Magnard (55,7), La Montluçonnaise : 192 k 500 - *Poids Moyens* : 1) Rostaing (68,1), Gauloise de Vaise : 280 k - 2) Sosolic (72,6), L'Omanaise : 272 k 500.

SENIORS. - Poids Légers : 1) Levrero (64,8), A. S. Cheminots Vénissieux : 270 k - 2) Volconenko (64,7), L'Ornanaise : 265 k - *Poids Moyens* : 1) Geay (73,9), Union Halt. Vichyssoise : 285 k - 2) Gonçalvès (67,8), Halt. Cult. Club Arbreslois : 277 k 500 - 3) Stacchini (68,6), La Montluçonnaise : 272 k 500 - *Poids Lourds-Légers* : 1) Venturini (84,3), A. S. Cheminots Vénissieux : 312 k 500.

GROUPE SUD - OUEST (Pyrénées, Guyenne) :

SENIORS. - Poids Plumes : 1) Demanes (59,6), Club Cult. St-Médard-en-Jalles : 225 k.

GROUPE SUD - EST (Provence, Côte d'Azur) :

JUNIORS. - Poids Coqs : 1) Lamarque (54,2), A.S. École Métiers Ste-Tulle : 182 k 500 - *Poids Légers* : 1) Pierre (65), A.S. Ec. Métiers Ste-Tulle : 232 k 500 - *Poids Moyens* : 1) Bordg (71,1), M.J.C. Cavaillon : 282 k 500 - 2) Mouchel (69,1), A.S. École Métiers Ste-Tulle : 270 k.

SENIORS. - Poids Coqs : 1) Assensi (51,5), A.S. Traminots Alpes-Maritimes : 225 k - *Poids Plumes* : 1) Dupoux (59,1), Etoile des Bormettes : 240 k - *Poids Légers* : 1) Bulidon (66,5), Omnisports Hyérois : 255 k - *Poids Mi- Lourds* : 1) Vincent (81), A.S. Traminots Alpes-Maritimes : 297 k 500.

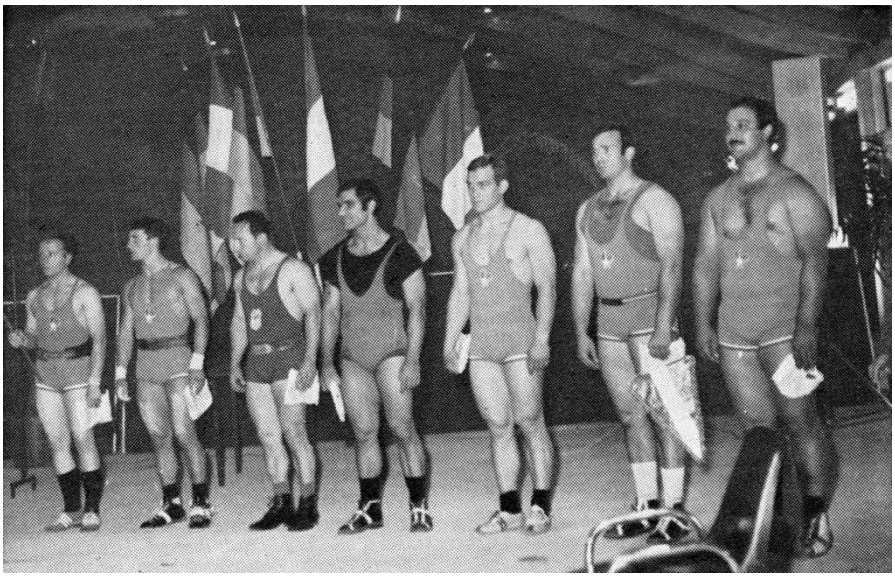

Présentation de l'Équipe de France au Match France Allemagne B à Vichy BUATOIS, NOURRY, ROUCHEL, BARROY, AUBER, STEINER, MICHON (de gauche à droite).

Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Records d'Île-de-France au 30 Juin 1969

Juniors :

Développé

Poids Mouches : Cozeret J.-C. : 70 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 77,5 - *Poids Plumes* : Squinquel : 80 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 105 - *Poids Moyens* : Dioux : 100 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 128,500 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 117,500 - *Poids Lourds* : Beretti : 116.

Arraché

Poids Mouches : Cozeret J.-C. : 77,500 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 80 - *Poids Plumes* : Squinquel : 77,500 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 100 - *Poids Moyens* : Kaminski : 102,500 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 126 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 110 - *Poids Lourds* : Chala : 115.

Epaulé -Jeté

Poids Mouches. - Cozeret J.-C. : 97,500 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 105 - *Poids Plumes* : Squinquel : 105 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 140 - *Poids Moyens* : Fourrier J.-C. : 132,500 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 159,500 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 147,500 - *Poids Lourds* : Chala : 160,500.

Total olympique

Poids Mouches : Cozeret J.-C. : 245 - *Poids Coqs* : Cozeret J.-C. : 260 - *Poids Plumes* : Squinquel : 262,500 - *Poids Légers* : Fourrier J.-C. : 345 - *Poids Moyens* : Fourrier J.-C. : 325 - *Poids Mi-Lourds* : Gourrier : 400 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 367,500 - *Poids Lourds* : Chala : 382,500.

Seniors :

Développé

Poids Mouches : Desmaret : 67,500 - *Poids Coqs* : My : 90 - *Poids Plumes* : Fulla : 115 *Poids Légers* : Ledroit : 125 - *Poids Moyens* : Mangeant : 130 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 152,500 - *Poids Lourds-Légers* : Steiner : 165 - *Poids Lourds* : Steiner : 155 - *Poids Super-Lourds* : Lefèvre : 127,500.

Arraché

Poids Mouches : Wittmann : 70 - *Poids Coqs* : My : 85 - *Poids Plumes* : Henry : 96,500 - *Poids Légers* : Muller : 110 - *Poids Moyens* : Terme : 135 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 135 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 150 - *Poids Lourds* : Steiner : 140 - *Poids Super-Lourds* : Beer : 112,500.

Epaulé - Jeté

Poids Mouches : Wittmann : 87,500 - *Poids Coqs* : My : 112,500 - *Poids Plumes* : Fulla : 130,500 - *Poids Légers* : Ledroit : 147,500 - *Poids Moyens* : Barroy : 160 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 171,500 - *Poids Lourds-Légers* : Gourrier : 190 - *Poids Lourds* : Steiner : 175 - *Poids Super-Lourds* : Beer : 152,500.

Total olympique

Poids Mouches : Wittmann : 222,500 - *Poids Coqs* : My : 277,500 - *Poids Plumes* : Fulla : 327,500 - *Poids Légers* : Muller : 362,500 - *Poids Moyens* : Terme : 412,50 - *Poids Mi-Lourds* : Paterni : 450 - *Poids Lourds-Légers* : Steiner : 487,500 - *Poids Lourds* : Steiner : 462,500 - *Poids Super-Lourds* : Beer : 382,500.

***

COMITE DU LYONNAIS

Résultats des Championnats du Lyonnais par équipes
Saison 1968-1969

CHALLENGE MASPOLI

Catégorie « EXCELLENCE »

1er Indépendante de Vaulx-en-Velin : 14 points. - 2e Haltéro Culturiste Lyonnais : 12 points. - 3e O.S.C. St-Etienne : 11 points. - 4e A.S. Cheminots Vénissieux : 11 points. - 5e C.H.C. Oyonnax : 10 points. - 6e H.C. Villefranche : 9 points. - 7e Française de Lyon : 9 points. - 8e Gauloise de Vaise : 5 points.

CHALLENGE DUTRIÈVE

Catégorie « HONNEUR »

1er Am. Laïque Roanne : 12 points. - 2e H.C.C. Arbresle : 11 points. - 3e Gauloise de Vaise 2 : 10 points. - 4e O.S.C. St-Etienne 2 : 9 points. - 5e H. C. Villefranche 2 : 8 points. - 6e Soc. E.P. Cours : 7 points. - 7e S.O.C. Givors : 5 points.

COUPE GELATIER

Catégorie « PROMOTION »

1er H.C.C. Arbresle 2 : 10 points. - 2e C.H.C. Oyonnax 2 : 8 points. - 3e Ind. Vaulx-en-Velin 2 : 8 points. - 4e A.S. Pérollière : 8 points. - 5e H.C. Villefranche 3 : 6 points. - 6e M.J. Montuel : 5 points.

Champions du Lyonnais individuels
« Saison 1968-1969 »

Juniors :

4e série

Poids Léger : Rostaing, Gauloise de Vaise : 180. - *Poids Mi-Lourd* : Demond, H.C. Villefranche : 195. - *Poids Lourd-Léger* : Kellaris, Française de Lyon : 192,500.

3e série

Poids Léger : Rostaing, Gauloise de Vaise : 262,500. - *Poids Mi-Lourd* : Demond, H.C. Villefranche : 282,500.

2e série

Poids Moyen : Giroud, Gauloise de Vaise : 295.

1re série

Poids Moyen : Lardin, md. Vaulx-en- Velin : 342,500.

Seniors :

4e série

Poids Coq : Geoffray, C.H.C. Oyonnaxien : 145. - *Poids Léger* : Gonçalvès, H.C.C. Arbreslois : 185. - *Poids Moyen* : Igolen, H.C.C. Arbreslois : 180.

3e série

Poids Coq : Luis, A.S.C. Vénissieux : 225. - *Poids Plume* : Thimonier, Gauloise de Vaise : 255. - *Poids Léger* : Levrero, A.S.C. Vénissieux : 270. - *Poids Moyen* : Caradot, H.C.C. Arbreslois : 280. - *Poids Mi-Lourd* : Tchandian, H.C. Lyonnais : 285. - *Poids Lourd-Léger* : Venturini, A.S.C. Vénissieux : 312,500.

2e série

Poids Coq : Vialeron, A.L. Roanne : 225. - *Poids Plume* : Moinel, Gauloise de Vaise : 255. - *Poids Léger* : Hacherelle, Gaul., de Vaise : 275. - *Poids Moyen* : Brenol, A.L. Roanne : 312,500. - *Poids Mi-Lourd* : Sève, H.C. Lyonnais : 307,500. - *Poids Lourd-Léger* : Peyraud, Franç., de Lyon : 335.

1re série

Poids Coq : Desfeuillet, H.C. Lyonnais : 250. - *Poids Plume* : Eyraud, A.S. Chem. Vénissieux : 297,500. - *Poids Moyen* : Combet, H.C. Lyonnais : 365. - *Poids Lourd* : Fouletier, Française de Lyon : 490.

Classement du Championnat de France Athlétique

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 4 Mai 1969

JUNIORS

Poids Coqs

1.	SANDRAT (56) M.J. La Monnaie	197,500
2.	NEUSY (52,2) C.A. Lens	195, -
3.	MAGNARD (55,6) La Montluçonnaise	195, -
4.	AGION (55,7) A.H.C. Rochelaise	185, -
5.	CAILLAUD (53,8) A.H.C. Rochelaise	182,500
6.	LEVEQUE (55,6) C.H.C. Rochefortais	175, -
7.	COIFFARD (51,8) A.S.B.R.	170, -
8.	LOVERA (52) H.C.C. Aix	167,500
9.	CORNEILLET (51,3) C.S. Alençon	165, -
10.	SAINT-GEORGES (54,7) Audomaroise	165, -
11.	PARDO (56) C.H.C. Marseillan	162,500
12.	EYROUX (54,7) H.C.C. Aix	150, -
13.	BLAIS (45,3) Le Mans	135, -
14.	FORTOUL (56) H.C.C. Aix	135, -
15.	MARECHAL (52,8) H.C.C. Aix	125, -
16.	BOURGUIGNON (55,5) A. Saint-Vallier	100, -

Poids Plumes

1.	VANAUTRYVER (59) C.A. Maubeuge	247,500
2.	DUBOIS (60) H.C. Lyon	240, -
3.	FÉVRIER (59,8) C.H.C. Rochefortais	205, -
4.	CASANOVA (58,7) A.S. Monaco	200, -
5.	CATINELLA (59) H.C. Grenoble	187,500
6.	TAOUTAOUI (58,8) Grande-Synthe	185, -
7.	BRUYNEEL (59,4) A.S.P.T.T. Lille	185, -
8.	BOLLWEIN (58,2) C.H.C.S. (Champagne)	177,500
9.	BANCEL (59,9) C.H.T. (Champagne)	177,500
10.	CONFAIS (57) Rouen	175, -
11.	JACQUOT (59) A. Sainte-Savine	170, -
12.	SIGNORET (60) M.J.C. Avignon	165, -
13.	TSORMINA (59) A.S. Cheminots Sétois	160, -
14.	DROUIN (59,4) C.S. Alençon	160, -
15.	BESLIN (56,7) Elbeuf	155, -
16.	FARRE (59,9) C.A. Annonay	152,500
17.	CONFAIS Cl. (56,8) Rouen	150, -
18.	FAIT (58,1) H.C.C. Aix	130, -
19.	FORTE (58,6) H.C.C. Aix	115, -

Poids Légers

1.	DELVALLEZ (67,5) A.S.P.T.T. Lille	260, -
2.	MAUREL (66,2) H.C.C. Aix	250, -
3.	CLAYETTE (63,4) A.S.C. Soignolles	235, -
4.	DURAND (66) A.S.P.O.M. Bordeaux	230, -
5.	LAPRÈLE (67) I.C. Rochelais	227,500
6.	CHIORTANO (64,5) H.C. Arbresle	215, -
7.	AZZI (67) E.S. Tavel	215, -
8.	BOUTIN (65) C.A. Nantais	212,500
9.	MEHAT (67,4) C.C. Nantais	212,500
10.	LUTIC (60,1) S.O. Calais	205, -
11.	PICHON (65,1) Le Mans	205, -
12.	MELAS (62) A.S. Ch. Sétois	200, -
13.	LOMER (63) E.S. Tavel	197,500
14.	PARE (67) A.C. Montpellier	197,500
15.	RAT (62,3) C.O. Arles	195, -
16.	VIDAL (66) M.J.C. Lunel	195, -
17.	MELKMANS (64,4) S.O. Calais	192,500
18.	COSTA (65,6) C.O. Arles	192,500
19.	TOTH (66,7) S.C. Navis	185, -
20.	FANGET (65,4) C.A. Annonay	182,500
21.	VIGNOL (64) C.H.C.S. (Champagne)	177,500
22.	FORETS (65,1) C.S. Alençon	170, -
23.	NOGUÈS (65,2) A.S.B.R. (Anjou)	170, -
24.	LEFROU (61) C.S. Alençon	167,500
25.	YAYAHOUI (62,4) C.H.C.S. (Champagne)	167,500
26.	GENDRON (65) I.C. Rochelais	167,500
27.	LECOQ (64,7) C.S. Alençon	165, -
28.	SERRANO (64.2) A. Saint-Vallier	160, -
29.	TRIBOTTE (62,7) C.S. Alençon	155, -
30.	BOUQUARZE (65) H.C.C. Aix	155, -
31.	AUBRY (61,7) C.S. Alençon	150, -
32.	LECLERC (63,3) C.S. Alençon	145, -
33.	EXGUESIER (66,2) H.C.C. Aix	142,500
34.	BERTRAND (64,2) I.C. Rochelais	137,500

Poids Moyens

1.	MICHEL (73,7) Clé des Bois	305, -
2.	GRIMONPREZ (75) Union Halluinoise	295, -
3.	LELOUCH (73,7) C.H.C. Parisien	290, -
4.	VERPOORT (74,9) Union Halluinoise	272,500
5.	VANDEVRAYE (75) A.S.P.T.T. Lille	262,500
6.	COUSSIN (74) E.S. Tavel	260, -
7.	CASTANEIRA (70) A.S.P.O.M. Bordeaux	250, -
8.	HUMBERT (73,1) L.C. Rochelais	250, -
9.	GALZY (71) O.C. Agde	242,500
10.	MAUREL J.-P. (73) H.C.C. Aix	242,500
11.	DEGRYSSE (70,5) Union Haubourdinoise	240, -
12.	WATTEL (74) H.C. Boulogne	240, -
13.	RHÉ (75) C.H.C. Rochefortais	240, -
14.	TAVIGNOT (71) H.C. Compiègne	237,500
15.	VIALA (69) A.C. Montpellier	235, -
16.	NERI (71,2) H.C. Arbresle	232,500
17.	SOUVERAIN (71,3) A. Sainte-Savine	230, -
18.	COULOMB (72) A.C. Montpellier	225, -
19.	TONNEAU (68,2) I.C. Rochelais	220, -
20.	LEFROU (68,5) C.S. Alençon	220, -
21.	VADOT (69,6) H.C. Grenoble	220, -
22.	BOURDASSOL (69,7) I.C. Rochelais	220, -
23.	BERNHARDT (69) H.C. Soissons	215, -
24.	SIMONNET (71) U.S. Velay	215, -
25.	PARE (70) A.C. Montpellier	210, -
26.	SOLLIER (71,5) S.C. Navis	210, -
27.	PEALLAT (70,6) A. Saint-Vallier	205, -
28.	CLÉMENT (74) C.H.C. Marseillan	205, -
29.	COLANGE (74,8) Club des Lutteurs Sparnaciens	200, -
30.	BOUCHET (69,7) I.C. Rochelais	197,500
31.	MARTIGNY (74) H.C. Soissons	197,500
32.	ROUSSEAU (69,2) J.C. Rochelais	195, -
33.	GILOUPE (69,4) Le Mans	190, -
34.	DUBOIS (75) Club des Lutteurs Sparnaciens	187,500
35.	FERNANDEZ (72,5) I.C. Rochelais	185, -
36.	FOULARD (69) Le Mans	177,500
37.	BURGEOT (74,2) I.C. Rochelais	177,500
38.	TORAL (75) C.H.C. Marseillan	177,500
39.	MANTELIN (70,5) C.A. Annonay	175, -
40.	GROSSE (75) C.C. Nancéien	170, -
41.	RENESSON (75) C.S. Alençon	165, -
42.	CROISE (70,1) C.S. Alençon	145, -

Poids Mi-Lourds

1.	MÉRIC (79) C.A. Dracénois	235, -
2.	BAYLE (80) C.H.C. Marseillan	230, -
3.	PENTECÔTE (76,4) A.H.C. Rochelaise	222,500
4.	DUGELAY (75,6) H.C. Villefranche	212,500
5.	CARON (77) C.H. Troyes	160, -
6.	ESNAULT (77,7) C.S. Alençon	250, -

Poids Lourds-Légers

1.	VILLE (89,5) C.C. Marseille	265, -
2.	FIGUIÈRE (89,5) H.C.C. Toulon	220, -
3.	GUION (86) H.C.C. Toulon	217,500

Poids Lourds

1.	DATTENY (105) Union Haubourdinoise	365, -
2.	DAUDRUY (98,5) H.C. Boulogne	280, -
3.	SAILLY (103) S.O. Calais	275, -
4.	GRAIN (97,5) Elbeuf	245, -
5.	NIETO (99,1) H.C. Grenoble	240, -
6.	LIZANA (90,4) S.C. Navis	235, -

SENIOR

Poids Coqs

1.	MAHAUDA (55,7) A.S. Vélizy-Villacoublay	240, -
2.	MAHROUB (40,25) A.S. Monaco	232,500
3.	SERPAGGI (55,6) C.C. Marseille	230, -
4.	GRONGNARD (55,9) A.C. Melun	230, -
5.	BIM (55,8) A.C. Melun	225, -
6.	BERINGUER (55,4) E.P. Manosque	220, -
7.	LHOMEL (55,5) S.O. Calais	202,500
8.	MAURICE (55) S.C. Navis	200, -
9.	DESFEUILLET (56) H.C. Lyon	197,500
10.	PROVENCE (55,5) L'Audomaroise	187,500
11.	GALLIEN (53,9) I.C. Rochelais	182,500
12.	DIETRICH (56) C.C. Nancéien	180, -
13.	JONQUILLE (53,9) A.S.P.O.M. Bordeaux	175, -
14.	BRUYNEEL (55,9) A.S.P.T.T. Lille	175, -
15.	BALLOUT (49,2) I.C. Rochelais	162,500
16.	TRANQUART (?) Elbeuf	157,500

Poids Plumes

1.	FANECH (57) H.C. Compiègne	245, -
2.	SILVA (58,6) V.G.A. Saint-Maur	245, -
3.	FAYARD (59,7) H.C. Villefranche	240, -
4.	BOUSQUET (58,6) A.S. Montferrandaise	235, -
5.	LARGINIERE (59,7) A.S.P.O.M. Bordeaux	230, -
6.	THIMONIER (60) Gauloise de Vaise	227,500
7.	LAPORTE (59,1) M.O.F. (Guyenne)	222.500
8.	GARNIER (59,9) H.C.C. Aix	212,500
9.	GIRARD (59,5) I.C. Rochelais	205, -
10.	DUPOUX (60) E.S. Bormettes	205, -
11.	DEGDAK (59) A. Sainte-Savine	200, -
12.	CESARI (59,6) H.C.C. Aix	195, -
13.	DENIVET (59,4) C.S. Meaux	190, -
14.	MIELLET (59,7) A.S.P.T.T. Lille	185, -
15.	MORINIERE (59,4) C.A. Choletais	182,500
16.	FOUCHER (?) Elbeuf	180, -

Poids Légers

1.	DENIVET (67,5) C.S. Meaux	307,500
2.	PLOYARD (67,2) Union Haubourdinoise	305, -
3.	PIQUET (67) E.C. Montluçonnais	300, -
3.	FERNANDEZ (67) Courbevoie Sports	300, -
5.	ROUILLE (65,7) I.C. Rochelais	290, -
6.	NICOLAS (67,4) I.C. Rochelais	282,500
7.	HOET (67,2) Union Halluinoise	280, -
8.	FROMENTEAU (67,3) C.C. Argonvillois	275, -
9.	PINAT (65,2) H.C. Villefranche	272,500
10.	IMPIERI (67) A.S. Ch. Sétois	270, -
11.	CHOUKROUN (67,3) Courbevoie Sports	270, -
12.	DUBOIS (67,5) H.C. Lyon	270, -
13.	LAMBERT (67,5) A.S. Sainte-Savine	265, -
14.	THIVENT (67,5) M.J.C. Avignon	257,500
15.	LAVOINE (67) Clé des Bois	255, -
15.	PALOS (67) C.C.H. Athis	255, -
17.	HOTE (67) E.S. Tavel	252,500
18.	ROCH (63) AS. Montferrandaise	247,500
19.	MENARD (65,3) I.C. Rochelais	245, -
20.	FOUCAUD (67,1) A.S.P.O.M. Bordeaux	240, -
21.	CHARALAMBOS (64,8) H.C. Villefranche	237,500
22.	BERRUYER (61,4) U.G.A.P. Bourg-de-Péage	235, -
23.	LEGRAND (66,8) C.A. Nantais	232,500
24.	MOREAU (67,2) C.A. Nantais	230, -
25.	GARCIA (65,8) A.S. Mantes-la-Ville	230, -
26.	MESPOULET (67) C.O. Agde	230, -
27.	LACROIX (66,3) C.S. Alençon	227,500
28.	DEO (63) C.A. Fontaines	225, -
29.	RODRIGUEZ (66) M.J.C. Narbonne	225, -
30.	ALONSO (66,5) O.S. Hyérois	220, -
31.	HABARY (67) A.S. Sainte-Savine	212,500
32.	BERBÉRIS (65) C.H.C.S. (Champagne)	210, -
33.	BARCOS (65,8) A.S.P.O.M. Bordeaux	210, -
34.	BULIDON (66,5) O.S. Hyérois	210, -
35.	NICOLLE (?) Rouen	210, -
36.	YUNG (67) C.C. Nancéien	205, -
37.	DANOY (62) C.O. Arles	202,500
38.	RUIZ (62,9) C.C. Marseille	200, -
39.	BERMOUGA (63) C.S. Alençon	200, -
40.	MEZERETTE (63,5) Le Mans	195, -
41.	MONNIER (65) C.S. Alençon	195, -
42.	JOANNY (67,1) A.S.P.O.M. Bordeaux	190, -
43.	OBERSON (63,8) M.J.C. Avignon	185, -
44.	PRÉVOST (67,2) C.C. Nancéien	185, -
45.	HAUTOIS (67,5) H.C. Soissons	180, -
46.	PERRIN (62,6) I.C. Rochelais	165, -
47.	DESSOUTTER (61) H.C.C. Aix	115, -

Poids Moyens

1.	BELLENGER (73,2) Clé des Bols	327,500
2.	LEDROIT (69) V.G.A. Saint-Maur	322,500
3.	FANGOUSE (74) Clé des Bois	315, -
4.	BARON (74,9) Union Haubourdinoise	312,500
5.	VERHOLLE (74) Union Halluinoise	300, -
6.	LEONARDINI (70,6) U.S. Velay	295, -
7.	LERUS (74,2) C.H.C. Parisien	295, -
8.	PERONI (75) C.O. Agde	295, -
9.	BLANCHARD (74,5) S.O. Calais	292,500
10.	DIOUX (71,2) A.C. Melun	290, -
11.	VASSELIN (?) A.C. Havraise	287,500
12.	MANGIN (71,5) Club des Lutteurs Sparnaciens	285, -
13.	ATTAL (74,8) I.C. Rochelais	285, -
14.	GOANACH (71) A.S. Montferrandaise	280, -
15.	LECOLLEN (?) Elbeuf	280, -
16.	CARETTE (68,8) Union Haubourdinoise	277,500
17.	VILLAGRASSE (73,8) A.S.P.T.T. Vienne	277,500
18.	MARTIN (71) A.S. Montferrandaise	275, -
19.	BORNE (75) C.H.C. Parisien	275, -
20.	CHASSAING (71.2) E.C. Montluçonnaise	270, -
21.	MERIGUET (73,5) Gauloise de Vaise	270, -
22.	VIANE (74,6) A.S.P.T.T. Lille	270, -
23.	CALGOEN (75) 0. Grande-Synthe	265, -
24.	CANTENYS (74) I.C. Rochelais	260, -

25.	BORDAS (67,8) S.C. Châtillon	255, -
26.	ESTOURNET (?) A.C. Havraise	255, -
27.	SERKIZ (71) C.H. Troyes	252,500
28.	BAZIN (72,5) H.C. Oyonnax	250, -
29.	FATICA (75) A.S.P.O.M. Bordeaux	250, -
30.	BOIRON (70) U.S. Velay	247,500
31.	VIDAL (72) A.C. Montpellier	245, -
32.	RAGOT (73,2) I.C. Rochelais	245, -
33.	THOUMINE (74,4) C.S. Alençon	240, -
34.	NAWROT (73,5) A.H.C. Rochelaise	237,500
35.	LAMOUREUX (70) H.C. Soissons	232,500
36.	SPRINGA (73) Clé des Bois	230, -
37.	DEPAULE (70) C.H.C. Marseillan	220, -
38.	BORRAS (73,7) C.A. Saint-Priest	220, -
39.	CASSAGNABERE (73,9) U.S. Biarritz	220, -
40.	DUQUESNOY (75) I.C. Rochelais	220, -
41.	PRUVOST (68,9) A.S.G. Louvral	212,500
42.	PELLETIER (71) C.C. Nantais	210, -
43.	PEDRONO (74) C.A. Nantais	210, -
44.	LAVILLE (69) C.A. Lens	205, -
45.	TALNEAU (72,6) C.C. Nantais	205, -
46.	MOIRAUD (74,8) H.C. Arbresle	205, -
47.	THOMAS (75) C.H.C. Marseillan	200, -
48.	THIERRY (72,5) C.H.R. (Lorraine)	195, -
49.	SCARZELLO (70) O.S. Hyérois	192,500
50.	ROUX (68,2) H.C.C. Toulon	190, -
51.	LECOQ (72,9) C.S. Alençon	180, -
52.	SCARZELLO Ch. (69) O.S. Hyérois	175,500
53.	BECK (68,9) A.S.P.O.M. Bordeaux	167,500

Poids Mi-Lourds

1.	LECHERTIER (79,6) C.H.C. Parisien	375, -
2.	ORNEME (78,) C.H.C. Parisien	352,500
3.	AMSELLEM (75,6) U.S. Biarritz	322,500
4.	VELY (81,2) Club des Lutteurs Sparnaciens	322,500
5.	CASIER (82,5) A.S.P.T.T. Lille	320, -
6.	VESCHAMBRES (81,6) Courbevoie Sports	305, -
7.	HIVERT (80) O.S. Hyérois	292,500
8.	TERME (77) A.C. Montpellier	290, -
9.	TEXIER (80,2) Clé des Bois	290, -
10.	ORTUNO (81) H.C.C. Aix	290, -
11.	COCO (76,9) C.A. Lens	285, -
12.	MASSOUF (80,7) C.A. Lens	285, -
13.	GARNIER (79,2) H.C. Villefranche	282,500
14.	CONTE (79,4) S.C. Châtillon	280, -
15.	BAUDON (82,4) C.C. Nancéien	275, -
16.	VINCENT (79,2) Club des Lutteurs Sparnaciens	272,500
17.	MALOUM (77) A.C. Montpellier	267,500
18.	GUERY (78) C.C. Nantais	267,500
19.	HEBERT-PRUDHOMME (77,5) U.G.A.P.	265, -
20.	GUILLARD (80) E.S. Tavel	265, -
21.	LECAREUX (80,5) H.C. Compiègne	265, -
22.	KASSAPIAN (81,9) C.S. Argonvillois	260, -
23.	CABRERA (81) H.C.C. Aix	257,500
24.	MÉRIC (79) C.A. Dracénois	250, -
25.	MOREAU (80,9) A.H.C. Rochelaise	250, -
26.	DUNE (81,8) H.C. Villefranche	250, -
27.	HAUGARD (80) C.A. Nantais	242,500
28.	BERNARD (78) C.A. Nantais	240, -
29.	TEYSSIER (78) M.J.C. Avignon	232,500
30.	ARMAND (78) M.J.C. Avignon	230, -
31.	DELAPERRELLE (79,4) C.S. Alençon	230, -
32.	BARATANGE (80,1) I.C. Rochelais	225, -
33.	BLANC (77) E.S. Tavel	220, -
34.	ZLOTOROWIECZ (78,3) C.H.C.S. (Champagne)	220, -
35.	MARTHON (78) H.C. Soissons	210, -
36.	LEVY (79,4) A.H.C. Rochelaise	210, -

Poids Lourds-Légers

1.	NOWAK (89,4) Stade Sainte-barbe	365, -
2.	REINE (89,9) H.C. Grenoble	360, -
3.	MONNERIE (89,4) Cadarache	342,500
4.	BROUT1N (90) Union Haubourdinoise	335, -
5.	PECQUEUX (88) S.O. Calais	300, -
6.	VAN STAPPEN (?) Elbeuf	300, -
7.	GUILLIANI (84,2) Courbevoie Sports	290, -
8.	SCHWARTZ (88) A.C. Ch. Béziers	285, -
9.	DANJOU (88,8) 0. Grande-Synthe	265, -
10.	HAMER (88,9) A.S. Sainte-Savine	265, -
11.	NANDIN (85,7) A.S.E. (Flandres)	262,500
12.	PALAT (84) A.S.C. Sète	260, -
13.	LESTRADE (83,5) H.C. Arbresle	255, -
14.	PUISSANT (86,7) A.S. Louvral	250, -
15.	ANDREUCCI (87,8) Gauloise de Vaise	247,500
16.	SUNERC (85) O.C. Agde	225, -

Poids Lourds

1.	GEYMOND (98,4) C.H.C. Parisien	447,500
2.	CORAZZA (123,7) C.A. Lens	370, -
3.	DELPUECH (108) A.C. Montpellier	340, -
4.	MIRECOURT (100) A.S.P.O.M. Bordeaux	307,500
5.	FREMEAUX (94,3) Club des Lutteurs Sparnaciens	305, -
6.	RYCHTER (94) S.O. Calais	270, -
7.	CURTET (94,7) Gauloise de Vaise	267,500

Les Championnats de France Athlétique et Culturiste

La Rochelle, le 28 Juin 1969

Organisés dans le Gymnase Municipal des Sports de la ville de La Rochelle, par M. Favrou, ces Championnats réunirent les 23 meilleurs athlètes en beauté plastique et les deux meilleurs athlètes dans chacune des catégories Juniors et Seniors pour les épreuves du développé couché et de la flexion sur jambes. Certains concurrents eurent le talent d'être sélectionnés à la fois pour la Finale plastique et pour le Championnat athlétique : Reine, Lechertier et Ployard. Il est encourageant de pouvoir annoncer la chute de quatre records de France au cours des épreuves de force : le Junior Poids Plume Dubois (H.C. Lyonnais) réalisa 146 k à la flexion sur jambes, tandis que le Junior Poids Lourd Datteny (Union Haubourdinoise) réalisait un total de 367 k 500, avec 225 k à la flexion sur jambes et 142 k 500 au développé-couché. En Lourds-Légers Seniors, le record d'Alain Drufin (Étudiants Club Orléanais) était égalé par Alex Nowak qui réalisa le total de 372 k 500. Chez les Mi-Lourds, Ornème manqua de fort peu le record de cette catégorie à la flexion sur jambes ; il tenta 217 k 500 mais échoua d'un rien. Ledroit et Lechertier reconduisirent leur titre pour la quatrième année consécutive. Le Poids Lourd Senior Geymond (C.H.C. Parisien) et Corazza (C.A. Lensois), sélectionnés lors des éliminatoires du 4 Mai, déclarèrent forfait ; notons tout de même le total réalisé ce jour-là par Geymond à l'Institut National des Sports : 447 k 500.

Dans la Finale plastique, victoires sans problèmes pour Rhé (C.H.C. Rochefortais) Junior grande taille et Castaneira (A.S. P.O. Midi), Junior petite taille, mais les titres seniors furent plus difficiles à décerner. Le concours se déroula en deux parties l'une, l'après-midi, présentation des athlètes par catégories, puis individuellement, notés face, dos, profil, soigneusement comparés les uns par rapport aux autres, afin d'éviter toute espèce d'erreur de classement ; cette partie était notée sur 20 points. Le soir eut lieu la présentation des poses libres, notée sur 10 points. A l'issue de cette épreuve, le Parisien Jean Texier (Clé des Bois) l'emportait d'un petit demi-point sur Reine, deux fois Champion de France, tandis que Guy Lavoine devançait Leonardini et Lamouche, en catégorie petites tailles, sans convaincre tout le monde.

Le classement des athlètes est rendu difficile par l'élévation générale du niveau de développement musculaire des athlètes, ce qui doit nous réjouir.

Les vainqueurs ne sont plus des exceptions.

Pierre RIGAUD.

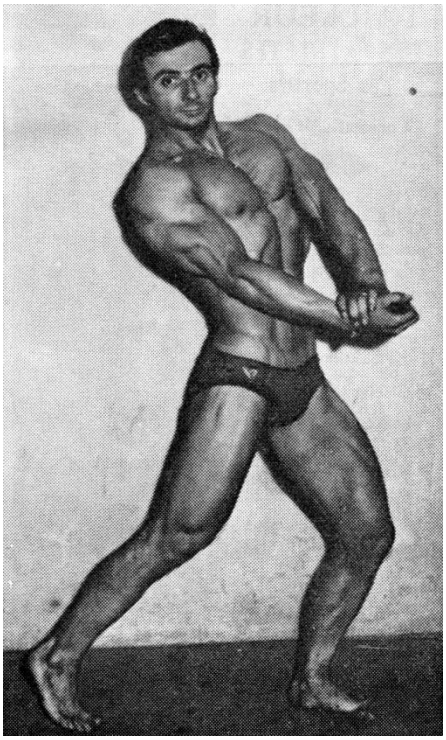

Guy LAVOINE, vainqueur du Championnat de France culturiste Seniors, catégorie au-dessous de 1 m 68.

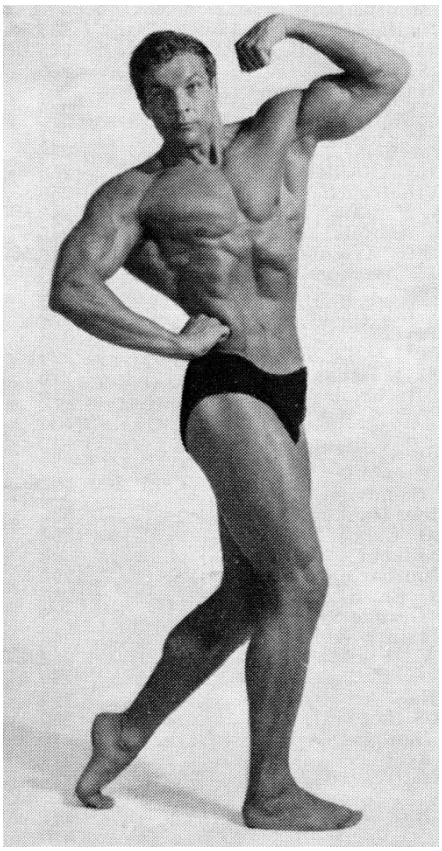

Jean TEXIER, Champion de France Culturiste Seniors, catégorie au-dessus de 1 m 68.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

RÉSULTATS TECHNIQUES
DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1969

La Rochelle le 28 Juin 1969

Noms des concurrents	CLUBS	Total en points
JUNIORS		
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 70 :		
1. CASTANEIRA	A.S.P.O.M. Bordeaux	75, -
2. BARON	Union Haubourdinoise	69, -
3. CLAYETTE	A.S. Soignolles	63, -
4. VADOT	H.C. Grenoble	61, -
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 70 :		
1. RHÉ	C.H.C. Rochefortais	73, -
2. MEHAT	C.C. Nantais	69,50
3. DUGELAY.....	H.C. Villefranche	59,50
SENIORS		
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 :		
1. LAVOINE	Clé des Bois	79,75
2. LEONARDINI	U.S. du Velay	78,50
3. LAMOUCHE	Clé des Bois	78, -
4. ATTAL	I.C. Rochelais	75,50
5. AMSELLEM	U.S. Biarritz	72,50
6. PLOYARD	Union Haubourdinoise	70,25
7. BOSCARINO	Stade Héninois	69,50
7. SERPAGGI.....	C.C. Marseille	69,50
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68 :		
1. TEXIER.....	Clé des Bois	81,75
2. REINE	H.C. Grenoble	81,25
3. BROUTIN	Union Haubourdinoise	75,75
3. LECHERTIER	C.H.C. Parisien	75,75
5. GUILLARD	E.S. Tavel	68,25
6. CANTENYS	I.C. Rochelais	67, -
7. BAUDON	C.C. Nancy	66,50
8. CASSAGNABERE	U.S. Biarritz	61,25

◁▷

AVIS IMPORTANT

Prix de l'assurance

Contrairement à ce qui a été annoncé, la Mutuelle Nationale des Sports a maintenu le prix ancien de sa cotisation, c'est-à-dire : 3 F 10.

Rectificatif

Par suite d'une erreur, le record de France Culturiste du Poids Moyen Gadin 184 k en flexion sur jambes, paru dans le Bulletin fédéral N° 255, a été porté en Seniors.

Il y a lieu de le rétablir en Juniors.

◁▷

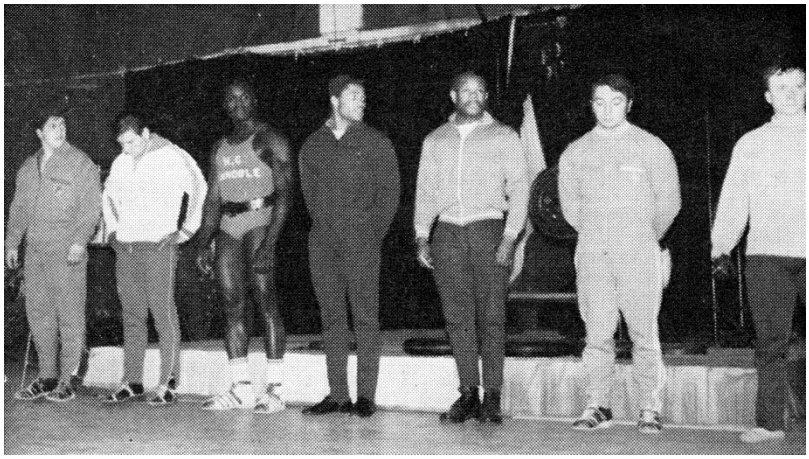

Championnat de France Athlétique :
DATTENY, NOWAK, REINE, ORNEME, LECHERTIER, LEDROIT, BELLENGER
(de gauche à droite).

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs
« à présent style effilé »
★
à Polyclète
le génie de sculpter le Doryphore
et à Malian
l'art d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES
DRAPERIES
AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE
SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE
ARTISANALE
COSTUMES
PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 600 F 00
★
G. MALIAN
33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE 1969

La Rochelle le 28 Juin 1969

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé couché	Flexion sur jambes	Total
JUNIORS					
Poids Coqs					
1. NEUSY	52 k	C.A. Lensois	82,500	120, -	202 k 500
2. SANDRAT	54 k 800	M.J. La Monnaie	72,500	125, -	197 k 500
Poids Plumes					
1. DUBOIS	59 k 500	H.C. Lyonnais	97,500	145, -	242 k 500
Poids Légers					
1. DELVALLEZ	66 k 800	A.S.P.T.T. Lille	97,500	155, -	252 k 500
Poids Moyens					
1. GRIMONPREZ	74 k 200	Union Halluinoise	120, -	165, -	285 k
2. VERPOORT	73 k 100	Union Halluinoise	105, -	160, -	265 k
Poids Mi-Lourds					
1. MÉRIC	79 k 500	C.A. Dracénois	112,500	145, -	257 k 500
2. BAYLE	78 k 800	C.H.C. Marseillan	102,500	135, -	237 k 500
Poids Lourds					
1. DATTENY	105 k 900	Union Haubourdinoise	142,500	225, -	367 k 500
2. DAUDRUY	96 k 300	H.C. Boulogne	105, -	145, -	250 k
SENIORS					
Poids Coqs					
1. MAHAUDA	54 k 600	A.S. Vélizy-Villacoublay	105, -	130, -	235 k
2. SERPAGGI	55 k	C.C. Marseille	105, -	120, -	225 k
Poids Plumes					
1. FANECH	57 k 200	H.C. Compiègne	105, -	140, -	245 k
2. FAYARD	58 k 700	H.C. Villefranche	97,500	135, -	232 k 500
Poids Légers					
1. DENIVET	66 k 500	C.S. Meaux	142,500	160, -	302 k 500
2. PLOYARD	67 k 250	Union Haubourdinoise	132,500	150, -	292 k 500
Poids Moyens					
1. LEDROIT	69 k 400	V.G.A. Saint-Maur	132,500	190, -	322 k 500
2. BELLENGER	73 k 100	Clé des Bois	127,500	185, -	312 k 500
Poids Mi-Lourds					
1. LECHERTIER	79 k 600	C.H.C. Parisien	170, -	205, -	375 k
2. ORNEME	79 k 600	C.H.C. Parisien	145, -	210, -	355 k
Poids Lourds-Légers					
1. NOWAK	89 k 600	Stade Sainte-barbe	160, -	215, -	375 k
2. REINE	89 k 600	H.C. Grenoble	152,500	200, -	352 k 500

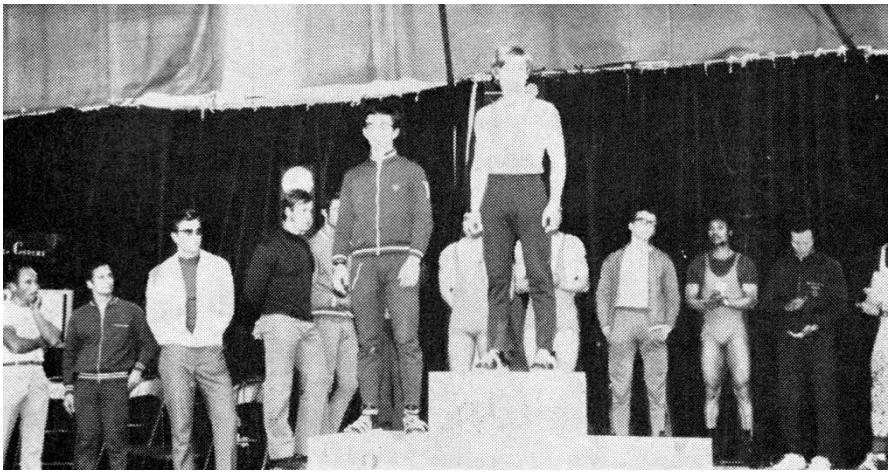

Vue d'ensemble des concurrents Juniors et Seniors (Petites catégories), au Championnat de France Athlétique.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1969-70 à la F.F.H.C., soit 50 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

***

Les Clubs qui ne régulariseront pas leur situation en temps voulu seront rayés des contrôles de la F.F.H.C. et leurs athlètes ne pourront prendre part à ses compétitions.

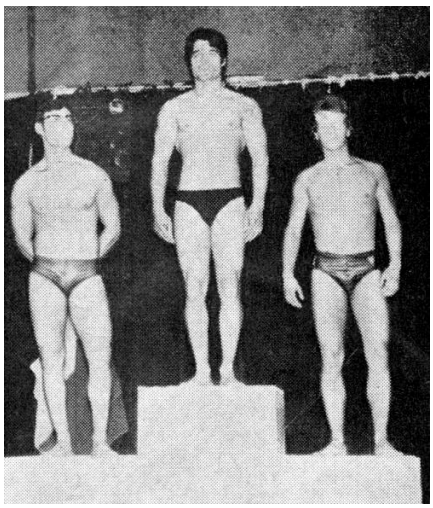

**Championnat de France culturiste.
Les vainqueurs Juniors,
catégorie au-dessous de 1 m 70 :
1er CASTANEIRA, 2e BARON, 3e CLAYETTE.**

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde

Juniors

Poids Mouches. - *Développé* : 96 k par Shozo Ohno (Japon), le 4 Juillet 1969 à Akita.

Poids Plumes. - *Epaulé et Jeté* : 150 k par Masao Kato (Japon), le 4 Juillet 1969 à Akita.

Total olympique : 115 + 115 + 147,500 = 377 k 500 par Masao Kato (Japon), le 11 Mai 1969 à Tokyo.

Poids Légers. - *Arraché à deux bras* : 122 k 500 par Fumihiro Okamura (Japon), le 4 Juillet 1969 à Akita.

Arraché à deux bras : 123 k par Mohamed Trabulsi (Liban), le 29 Juillet 1969 à Beyrouth.

Nouveaux Records du Monde

Seniors

Poids Plumes. - *Développé* : 131 k par Mladen Kuchev (Bulgarie), le 13 Juillet 1969 à Sofia.

Poids Mi-Lourds. - *Développé* : 170 k.

Total olympique : 170 + 137,500 + 182,500 = 490 k par Arnold Golubovich (U.R.S.S.), le 8 Juillet 1969 à Kiev.

Poids Lourds. - *Développé* : 188 k 500 par Nikolaï Mironenko (U.R.S.S.), le 10 Juillet 1969 à Kiev.

Arraché : 157 k 500 par Robert Bednarski (U.S.A.), le 15 Juin 1969 à Chicago ; 158 k par Kaarlo Kangasniémi (Finlande), le 26 Juillet 1969 à Pori.

Epaulé et Jeté : 211 k 500 - *Total olympique* : 180 + 155 + 210 = 545 k par Robert Bednarski (U.S.A.), le 15 Juin 1969 à Chicago.

Nouveaux Records du Monde et d'Europe

Poids Mouches. - *Développé :* 111 k - Total olympique : 110 + 95 + 125 = 330 k par Vladislav Krishishin (U.R.S.S.), le 14 Mai 1969 à Rostov.

Poids Coqs. - *Développé* : 125 k par Imre Foldi (Hongrie), le 21 Juin 1969 à Budapest.

Poids Moyens. - *Développé* : 161 k 500 par Viktor Kurentsov (U.R.S.S.), le 16 Mai 1969 à Rostov.

Poids Mi-Lourds. - *Développé* : 168 k 500 par Nikolaï Khoroshaev (U.R.S.S.), le 18 Juin 1969 à Kharkov.

Poids Lourds-Légers. - *Développé* : 177 k 500 - *Arraché* : 160 k 500 - *Total olympique* : 177,500 + 160 + 190 = 527 k 500 par Kaarlo Kangasniémi (Finlande), le 18 Mai 1969 à Pori.

Poids Lourds. - *Arraché* : 156 k 500 par Vladimir Khrulkov (U.R.S.S.), le 24 Mai 1969 à Leningrad.

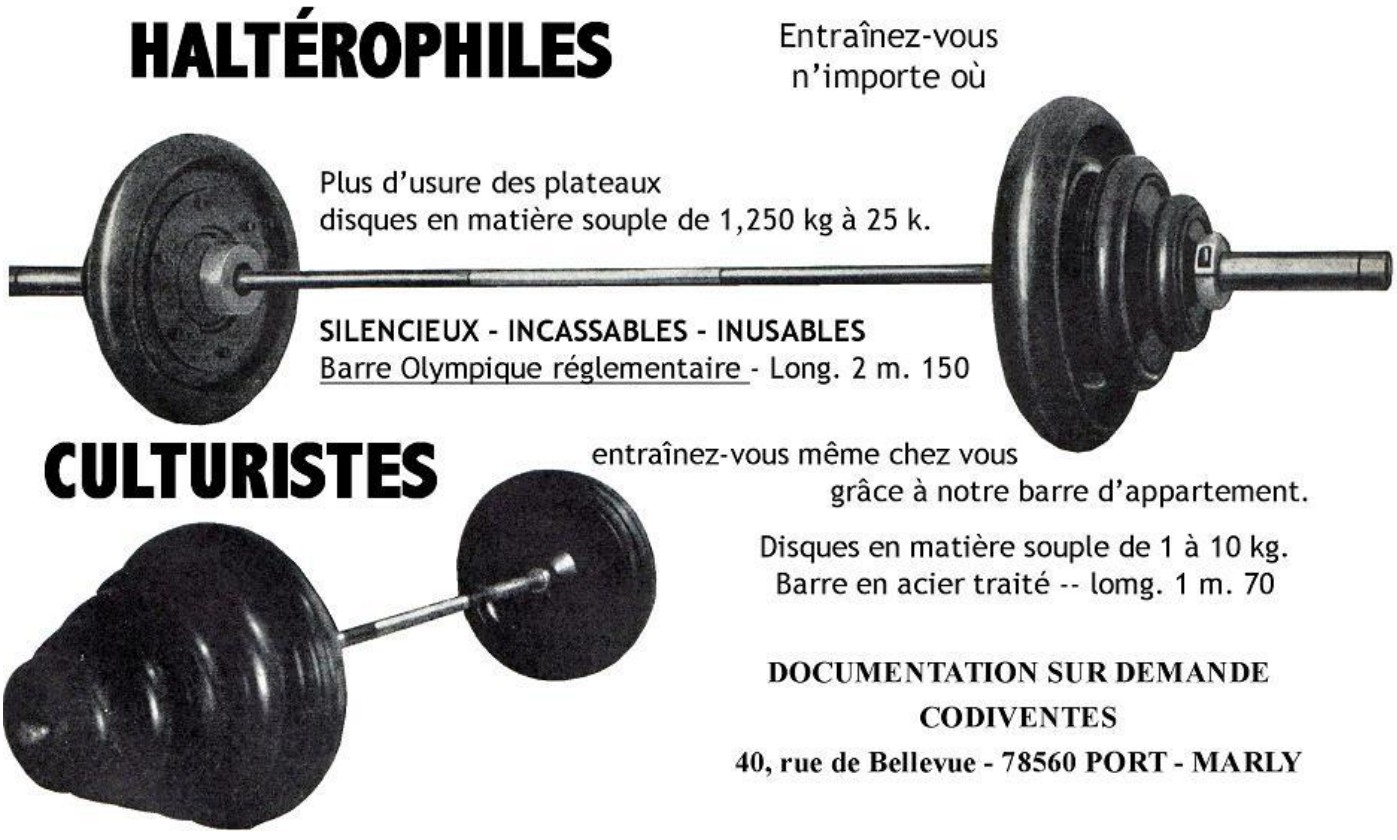

© RLPZ (2019)

N° 257

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

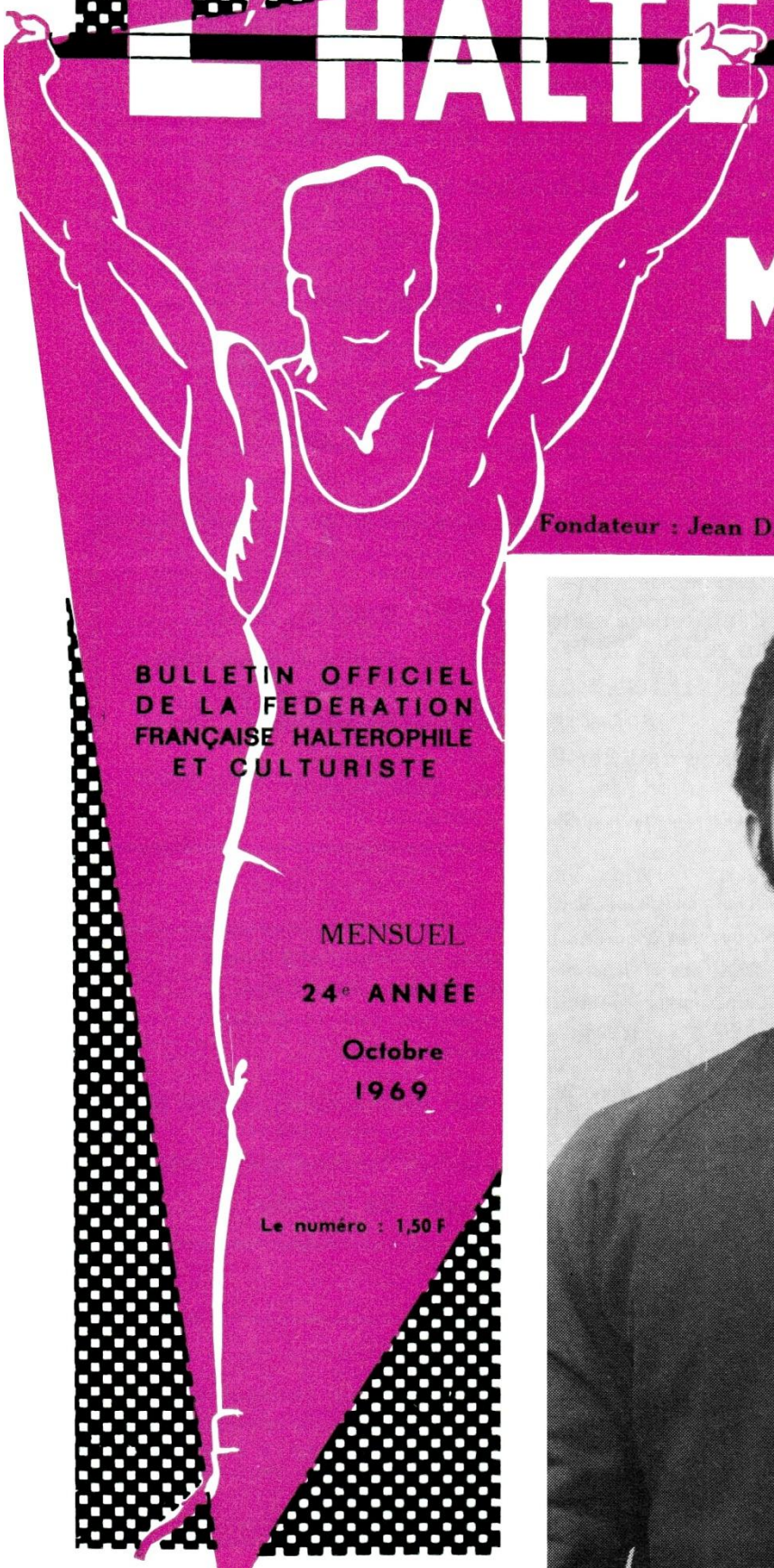

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Octobre
1969

Le numéro : 1,50 F

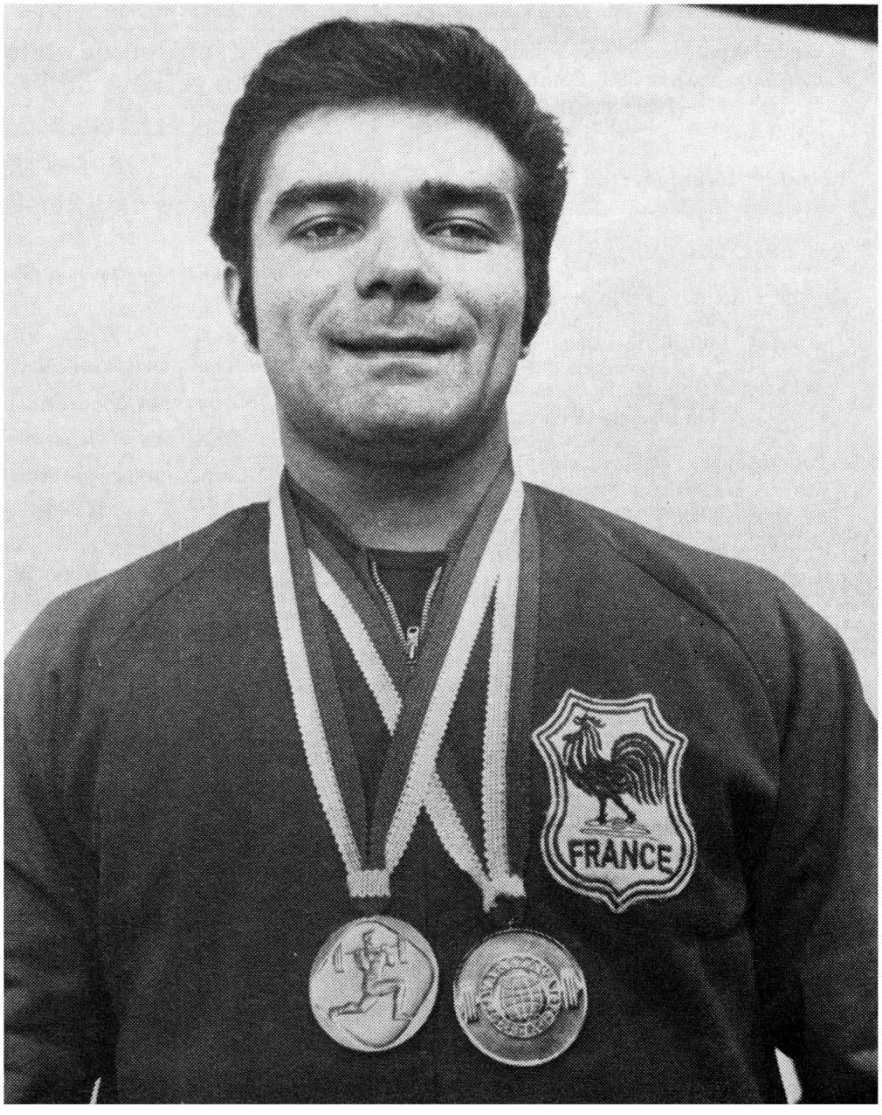

Document original : Raymond Lopez

Continent Sports

MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président 3

Les Championnats du Monde et d'Europe, par MM. Combet, Michon, Nowak, Lambert et Bonhoure ..... 3, 4, 5, 6 et 7

Résultats techniques du Championnat du Monde 1969 ..... 8, 9 et 10

Nos Joies, nos Peines..... 10

Ce que vous devez savoir :
Compétitions Internationales 11

Recomposition des fichiers de classification des athlètes 11

Programme et règlements des compétitions A.S.S.U. de musculation et d'haltérophilie..... 11, 12, 13, 14 et 15

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 13 Septembre 1969 ..... 15 et 16

Classement National du Premier Pas de Printemps 17

Résultats techniques du Championnat d'Europe ..... 18 et 19

Composition du Bureau Provisoire de la Fédération Européenne Haltérophile 19

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C ..... 19 et 20

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^er^ Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^e^)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Aimé TERME

arbore fièrement les deux médailles d'or de l'arraché, conquises au Championnat du Monde et au Championnat d'Europe, grâce à l'excellente performance qu'il a réalisée : 140 k, nouveau record de France. (Ancien record : 137 k par lui-même).

(Photo L'Humanité)

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris Le Directeur de la Publication : C Bovi

Dépôt légal : 4^e^ trimestre 1969.

Le mot du Président

Nous avons été, dans cet immense Palais des Sports Torwar de Varsovie - où se disputaient les Championnats du Monde et d'Europe - en ce jour du 24 Septembre, à 19 h 30, une quinzaine de Français à écouter plus religieusement que d'autres les deux « Marseillaise » qui accompagnaient la montée du drapeau tricolore sacrant notre Poids Moyen, Aimé Terme, Champion du Monde et Champion d'Europe de l'arraché.

Ce moment que nous avons vécu, la gorge serrée, les yeux embués, nous ne sommes pas prêts de l'oublier.

Que notre valeureux champion soit ici félicité pour son courage, sa combativité, et remercié pour cette grande satisfaction qu'il a donnée à tous les haltérophiles français.

A noter également la performance de notre Poids Lourd Jean-Paul Fouletier qui, sans avoir la possibilité de se préparer aussi longuement que l'exige une compétition de ce haut niveau, obtint, toujours à l'arraché, une médaille de bronze au Championnat d'Europe.

La prestation de nos autres représentants fut plus modeste. Ils sont restés très en dessous de leurs performances habituelles mais un Championnat du Monde est quelque chose de très impressionnant et il est bien évident que le manque de compétitions internationales se fait, à ce moment-là, cruellement sentir. Nous ne saurions les tenir pour responsables de leur manque de réussite, les uns et les autres ayant, de toute façon, donné le meilleur d'eux-mêmes.

Ces Championnats nous ont apporté d'autres joies : le chaleureux accueil des organisateurs polonais, la sympathie manifestée à notre égard par les membres de toutes les Fédérations Étrangères, et l'ovation faite à Terme au cours de la cérémonie de remise des médailles par le public du Palais Torwar sont autant de marques d'amitié qui nous sont allées droit au cœur et nous ont prouvé que la France jouissait toujours d'une estime particulière auprès de nos amis étrangers.

Si les résultats enregistrés ne sont pas exactement ceux que nous aurions souhaités, nous avons quand même noté ce que nous espérons être un renouveau, qui s'était d'ailleurs amorcé en 1968 avec la médaille d'argent obtenue par Gourrier au Championnat d'Europe de Leningrad et qui ne devrait être que le prélude à des succès plus flatteurs.

En effet, si, depuis quelques temps, nous avons sciemment négligé notre élite, c'est que nous avions de grandes tâches à accomplir et qu'il nous a fallu faire un choix. Nous nous sommes donc préoccupés de ce qui nous a paru prioritaire : une action en faveur de la masse. Maintenant que cette organisation est en place, nous allons nous attacher à faire porter nos efforts vers notre élite. Si nous voulons que nos athlètes brillent dans les grandes confrontations, il faut les aguerrir en leur proposant les compétitions internationales indispensables.

Mon plus prochain objectif sera donc d'obtenir les concours nécessaires à l'aboutissement de ce programme.

Le Congrès annuel de la F.H.I., qui se tient traditionnellement en même temps que le Championnat du Monde n'a pris aucune décision importante. Seule, la Commission Technique a apporté quelques modifications qui ne nous ont pas encore été communiquées et dont il vous sera donné connaissance prochainement.

Je terminerai en vous faisant part de la création d'une Fédération Européenne d'Haltérophilie qui a adopté des statuts provisoires et formé un Bureau également provisoire - dont vous trouverez la composition en page 19 - au sein duquel trois places ont été obtenues par la France en plus de la Présidence d'Honneur : un poste de Vice-président, un poste de Membre de la Commission Technique et un poste de Membre de la Commission Médicale.

En conclusion, j'impression générale au retour de ces Championnats est satisfaisante et permet d'espérer, qu'avec le concours de tous, l'Haltérophilie française reprendra petit à petit sa véritable place.

C. BOVI

Les Championnats du Monde et d'Europe 1969

POIDS MOUCHES ET COQS
par **Daniel COMBET**

165 athlètes venus à Varsovie de tous les horizons devaient pendant neuf jours, se livrer à des luttes profondes. Mais revenons au premier jour où, après le défilé de drapeaux des nations participantes, le président de la F.H.I.M. Johnson déclare ouverts les vingt-troisièmes Championnats du Monde et les vingt-huitièmes Championnats d'Europe.

Catégorie Poids mouches : Pour la première fois la nouvelle catégorie des Poids Mouches permet aux athlètes de moins de 52 k de prendre part à la compétition, 17 athlètes sont engagés parmi lesquels d'anciens Poids Coqs, comme le Hongrois Nagy et le Polonais Szoktysek.

Avec un tel poids de corps, nous nous attendions à des performances peu élevées, voire modestes. Ce scepticisme ne dura guère. Dès le premier mouvement. Kriszcziszin (U.R.S.S.) prend la tête avec un magnifique développé à 112 k 500. En quatrième essai, il bat son propre record du monde avec 113 kg. Holczreiter (Hongrie) prend la 2me place avec un premier essai à ... 110 k. Il tente ensuite vainement 115 k. Smietanin (U.R.S.S.), Szoctysek et Smalcerz (Pologne) suivent avec 105 k. Pour la première fois également dans un Championnat du Monde, une courte cérémonie de remise de médailles récompense les trois premiers de chaque mouvement.

L'arraché vient modifier quelque peu le classement. Avec 97 k 500, Kriszcziszin (U.R.S.S.) est toujours en tête avec 210 k. Son compatriote Smietanin reprend de précieux kilos avec 102 k 500 (record du monde) et totalise 207 k 500. Szoktysek (Pologne) avec 100 k vient en 3me position avec un total de 205 k.

Horikoshi (Japon) bat lui aussi le record du monde avec 102 k 500 mais le mouvement ne peut être homologué, l'athlète étant trop lourd.

Kriszcziszin termine l'épaulé-jeté avec 127 k 500 pour totaliser 337 k 500, nouveau record du Monde.

Smietanin rejoint ce total avec 130 k au 2me essai (record du Monde) mais, plus lourd que son compatriote, il tente 132 k 500. Une erreur de chronomètre fait croire au public que les trois minutes sont écoulées. C'est dans un vacarme assourdissant que le pauvre Smietanin épaule 132 k 500 mais rate le jeté.

Szoktysek follement encouragé par son public après avoir réussi 130 k (2me essai) tente à son tour la première place avec 135 kg. Très bel épaulé mais handicapé par une raideur des épaules, rate le jeté. Total : 335 k.

Trois Poids Mouches au-dessus du précédent record du Monde et le titre au plus petit : Kriszcziszin : 1 m 45.

Catégorie Poids Coqs : Dans la série du matin qui réunit la moitié des concurrents, Morair (Bulgarie) réalise le meilleur total avec 317 k 500 devant Mc Kenzi (Grande-Bretagne) : 315 k. Le dernier : Mc Niven (Grande-Bretagne) réalise 282 k 500.

L'après-midi, vers 17 heures, 7 Poids Coqs s'alignent pour la présentation. Les trois médaillés olympiques : Nassiri (Iran), Foldi (Hongrie) et Trebicky (Pologne) sont présents. Aucun représentant de l'U.R.S.S. ne participe dans cette catégorie.

Dès le développé, Foldi égale son propre record du monde avec 125 k., dans un style très correct et prend la tête devant Nassiri en gros progrès dans ce mouvement : 120 k. Baez (Porto Rico) : 115 k (1er essai) et Trebicky : 112 k 500, Kirov (Bulgarie) semble bien loin avec 107 k 500.

Avec 105 kg à l'arraché, Foldi accentue son avance et réalise 230 k. au total des deux premiers mouvements.

Trebicky réussit ses trois essais: 100 105 et 107 k 500 et, plus léger que Nassiri resté à son premier essai : 100 k - 220 au total - vient en seconde position avec 220 kg.

Kirov (Bulgarie) : 210 k conserve le bénéfice du poids de corps devant Baez (Porto Rico) : 210 k et Ono (Japon) : 210 k également. Stupéfaction à l'épaulé jeté où successivement Baez et Trebicky, avec 132 k 500 et Foldi, avec 135 k, ratent tous leurs jetés et se trouvent éliminés.

Nassiri sans plus aucune opposition assure son titre avec un premier essai stupéfiant de facilité 140 k.

150 k 500 demandés, tentative de Nassiri contre son propre record du Monde au jeté et celui du total.

Après une longue concentration et de nombreux appels à... « Ali ! » Mohamed Nassiri épaule trois fois (un essai supplémentaire lui est accordé) en moins de 10 minutes cette charge avec une aisance qui en dit long sur sa puissance de cuisses. Mais malheureusement, le jeté ne peut être maintenu.

Kirov prend une deuxième place inespérée avec 347 k 500 - 12 k 500 de progression sur son total de Mexico. Troisième : Ono (Japon) : 342 k 500.

Je cède la plume (pour les Plumes) à mes collègues de voyage, pour la suite de ces Championnats du Monde et d'Europe, fertiles en rebondissements.

POIDS PLUMES
par **Jean MICHON**

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère... »

Ce lundi, 17 Poids Plumes montent à l'attaque de la réputation de Miyake. Mais au fait, duquel ? Le plus jeune ou le plus vieux ? Yoschinobu ou Yoschiyoki ? Voilà un problème difficile à résoudre, tant ils se ressemblent physiquement et tant leur comportement au plateau et dans la vie est identique. De toute façon, le plus vieux restant à la maison, avait délégué son frère pour entretenir le flambeau familial.

C'est chose faite maintenant, mais ce ne fut pas sans mal. Pourtant, sa gentillesse et son « éternel » sourire, nous font penser qu'il est arrivé et reparti sans que rien n'ait pu le rendre soucieux ou glorieux.

Dès le développé, le Bulgare Koutchev, recordman du monde en puissance, pousse 130 k dans un style étonnant d'efficacité et recueille trois lampes blanches à chaque apparition. Cela lui vaudra deux médailles d'or et les applaudissements du public. Il précède Miyake 125 k - moins styliste mais plus puissant - et Wojnovski (Pologne) avec 122 k 500 que la presse Polonaise donne comme favori. Pour l'Europe, la médaille de bronze revient au Hongrois Benedek avec 120 k.

Le Polonais Nowak et le Russe Shanidze, assez malchanceux, prennent un retard qui s'avérera insurmontable.

La moitié seulement des développés seront accordés par les arbitres, et malgré cela 8 concurrents ont poussé 115 k et plus.

A l'arraché, la médaille d'or revient de haute lutte à un second plan : le jeune Japonais Kato qui réussit magnifiquement 105 k, 112 k 500 puis 117 k 500. Il est à noter que, contrairement aux habitudes, Kato tire plus à l'européenne qu'à la japonaise (position des pieds et des genoux, réception). Il précède Miyake, Shanidze et Benedek, tous trois avec 115 k au second essai et tous trois ont manqué 117 k 500 au dernier. Le Bulgare Koutchev ne rend presque rien de son avance au développé, puisqu'il termine avec 112 k 500 ses trois essais étant bons. Avec 6 essais bons sur 6, il semble vouloir contrôler le match. Nowak, peut-être déçu par son développé, manque de combativité et reste à 110 k augmentant ainsi son retard.

Ainsi donc, après les deux premiers mouvements, nous avons encore 6 hommes en lice pour les trois médailles :

Koutchev : 242 k 500 précède Miyake : 240 k - bon épauleur -, Benedek : 235 k, - moins brillant - ; Shanidze - très bon jeteur - ; Nowak : 227 k 500 qui devra se surpasser et Becker qui peut étonner.

Avant leur passage au plateau, nous sentons déjà que le vieux record de Berger va de nouveau se trouver en danger.

Koutchev, moins brillant que dans les deux mouvements précédents, réussit ses trois essais : 135, 140 et 142 k 500 et termine ainsi avec 385 k. C'est très bon, mais ses adversaires ont maintenant un bon point de repaire. Miyake, le premier, prend 145 k au second essai et les réussissant, totalise 385 k. Il est plus léger que Koutchev et prend la tête. Sa tentative à 147 k 500 sera malheureuse au jeté. Le Russe Shanidze, après avoir assuré la 3e place avec 150 k - total 380 k - tente 155 k pour la victoire suprême (au poids de corps sur les deux ci-dessus). L'épaulé est relativement aisé, mais le jeté, légèrement en avant, ne pourra être maintenu. Benedek doit s'y prendre à deux fois pour lever 140 k et totalise 375 k. Avec 150 k, il prendrait la seconde place : la barre est verrouillée, la remontée laborieuse empêche toute tentative de jeté. Il reste quatrième.

Nowak, une nouvelle fois, ne sera pas le meilleur. 145 k au premier essai : c'est facile ! Il demande alors 155 k pour prendre la 3e place. Deux fois, il épaule cette charge, deux fois il remonte difficilement et deux fois il échoue de justesse au jeté.

Il est cinquième et amer devant son public. Kato prend la sixième place avec 147 k 500, et tente 152 k 500. L'épaulé est bon et le jeté raté d'un cheveu.

Deux hommes vont impressionner dans ce mouvement : deux Asiatiques. L'Indonésien Kascham qui réalise 142 k 500 et tente 147 k 500, mais surtout le Coréen Chum qui part à son premier essai avec 145 k, manque deux fois 150 k au jeté après un épaulé aisé : tout ceci avec un arraché à 95 k.

Six hommes ont tiré sur le record du Monde de Berger ; depuis quatre ans, à chaque championnat, il risque de tomber, mais une fois encore il nous faudra attendre la prochaine fois.

POIDS LEGERS
par **Jean MICHON**

« Impérial Baszanowski »

1969 est un bicentenaire pour le « petit caporal », c'est aussi le sacre du plus élégant, du plus sain, du plus viril haltérophile de ces dernières années.

Dès le départ, il annonce la couleur : il est plus puissant que précédemment et développe bien 140 k. Parti à 130 k à l'arraché, il s'y prend à deux fois pour « stabiliser » 135 k, avant de battre aussitôt après le record du monde avec 136 k. Pour conclure, il nous présente trois bons essais au jeté : 162 k 500, 167 k 500 et 170 k 500 - nouveau record du monde. Total olympique : 445 k -nouveau record du Monde.

Trois magnifiques records du Monde, un nouveau titre mondial et européen, 8 médailles : Baszanowski a bien rempli son contrat, et le public, connaisseur, ne s'y est pas trompé en lui accordant de multiples bans et en chantant « qu'il vive encore 100 ans parmi nous ». Il s'est comporté comme toujours, avec la même apparence de simplicité que dément une imperceptible grimace de la commissure droite de la bouche ; avec le même sourire rapide après l'effort; avec la même foulée légère vers ses amis en coulisse. Jamais avec lui, le chronomètre n'atteint les deux minutes : il sait ce qu'il doit faire, ce qu'il peut faire ; il se prépare bien avec Robuschi en coulisse et dès qu'il apparaît par les tentures, le public assiste à un spectacle bien joué, bien réglé et beau ! Et pourtant, quelle force morale lui a-t-il fallu pour rejoindre ses amis en préparation à Zakopane trois mois après avoir enterré son épouse. Mais aussi quelle race, quelle fierté pour ne rien en laisser paraître. Quel amour de son sport pour assister tous les jours aux efforts des autres ! C'est un professionnel diront certains ! Possible, mais je préfère ce « maître ouvrier » à un tout autre « bricoleur amateur ». Bravo Baszanowski ! Puisses-tu un jour, être vu en France par tous nos jeunes, nos dirigeants et nos champions.

Et les autres, direz-vous ? Ils furent à l'image de leur maître et cela donna lieu à de belles empoignades.

Le second sera le Hongrois Bagocs avec 135, 127,500 et 167,500 (trois essais bons au jeté). Total : 430 k. Il nous laisse entrevoir 440 k pour l'année prochaine, mais cela sera-t-il suffisant pour battre le troisième aujourd'hui, le jeune Polonais Kaczmarek qui, avec 425 k est en dessous de sa valeur réelle ?

Trois hommes ont développé 140 k : les deux Polonais et l'Iranien Dehnavi, un junior qui promet ! Il battra le record du Monde Junior du total avec 415 k et prendra la 5e place. Bagocs et Fitzi (Roumanie) ont poussé 135 k : ce dernier qui espérait dans ce mouvement une médaille, ne continuera pas le match.

A l'arraché, derrière Baszanowski, on relève le Tchèque Heckel, admirable avec 130 k, Bagocs avec 127 k 500 et trois hommes à 125 k : Kaczmarek, Ono du Japon, et Trabulsi, un junior libanais (encore un) qui améliore ici le record du monde des moins de vingt ans.

Baszanowski : 170 k 500 et Bagocs : 167 k 500 dominent à l'épaulé-jeté et trois hommes suivent avec 160 k : Kaczmarek (malchanceux avec 165 k), Heckel et Ono, très volontaires. Un Ono qui n'est pas de la famille du champion du monde de Gymnastique, mais qui, sur le plateau, avant d'arracher 125 k époustoufla le public. Faisant des tirages extensions à vide, il termina 3e pal' un saut périlleux arrière tendu et de pleins pieds.

Sur les sept Légers terminant à plus de 400 k, nous féliciterons notre sympathique ami italien Silvino, qui concrétise ici les efforts de la Fédération Italienne. Un regret : l'élimination d'un Jalayer en petite forme dès l'arraché.

Six records du monde (3 Juniors et 3 Seniors) : nous avions passé une excellente journée.

POIDS MOYENS
par **Alex NOWAK**

Les Français présents à Varsovie attendaient avec impatience cette catégorie, car notre représentant Aimé Terme avait montré à l'entraînement une forme certaine, arrachant 137 k 500 doublant 117 k 500 au développé, doublant 152 k 500 à l'épaulé et au jeté. Notre attente ne fut pas déçue.

Après que l'Iranien Hassam ait fait zéro au développé avec 115 k, Terme apparaît sur le plateau. Il propulse 117 k 500 au 1er essai vers l'avant et ne peut tenir sa barre. Il réalise ensuite 117 k 500 et 122 k 500 assez facilement. Parmi les favoris, Kurentsov pousse 152 k 500 au 3e essai. Le Norvégien Jensen, 142 k 500. Le Finlandais Mursu obtient ses trois essais avec l37 k 500, 142 k 500 et 145 k.

L'arraché nous réserve les plus grosses émotions. Le public est étonné de voir notre représentant Aimé Terme commencer le dernier dans ce mouvement soit 132 k 500 qu'il réalise assez facilement ; il tire ensuite sur 137 k 500, barre que Kurentsov vient de rater. Il est alors premier dans ce mouvement. Mais Kurentsov passe à 137 k 500 à nouveau et réussit sa tentative. Il prend ainsi la 1ere place au poids de corps. Terme demande alors 140 k. Après une rapide et intense concentration, Aimé Terme se penche sur la barre, assure sa prise et arrache cette charge dans un style parfait.

La salle croule sous les applaudissements. Un court instant passe. Le speaker annonce 145 k 500, record du monde sur la barre pour Aimé Terme. Un murmure d'étonnement parcourt l'assistance. Terme arrive sur le plateau, le public applaudit. D'un pas décidé, l'athlète s'approche de la barre et tire. Terme va-t-il être le premier Français, depuis Paterni, à établir un nouveau record du monde ? Pendant un court instant, l'incertitude plane, car la barre arrive à bout de bras, mais retombe lourdement sur le sol. Il manquait quelques millimètres pour que la barre soit réalisée. Le public applaudit à tout rompre et on procède à la remise des médailles pour ce mouvement. Sur le podium, Terme a droit à un ban de la part des spectateurs. La Marseillaise se fait entendre par deux fois.

Le classement après les deux premiers mouvements est le suivant : 1er Kurentsov : 290 k, 2e Mursu : 272 k 500, 3e Jensen : 270 k, 4e Sunami (Japon) : 265 k : 5e Szarwas (Hongrie) : 265 k, 6e Terme : 262 k 500.

Malheureusement, Aimé Terme n'est pas aussi fort à l'épaulé-jeté qu'à l'arraché. Il commence à 150 k épaulés debout. Ensuite, 157 k 500 épaulés mais non jetés, réussis au 3e essai. Il totalise ainsi 420 k, ce qui lui donne la 8e place au classement du Championnat du Monde et la 7e place au Championnat d'Europe. Terme réalise ainsi 5 k de plus que sa meilleure performance de la saison, obtenue au match de sélection à Thuir avec 415 k. A l'épaulé-jeté, maître Kurentsov tire 177 k 500, après 172 k 500 avec un échec à 182 k 500. Il totalise 467 k 500 et prend la 1re place au total. Un Szarwas étonnant jette 175 k, épaule 180 et rate le jeté de peu pour totaliser 440 k et obtenir la 2e place. Le Finlandais Mursu avec 165 k et 2 échecs à 170 k totalise 437 k 500 et prend la 3e place.

Cette catégorie nous a valu avec Aimé Terme la plus grande satisfaction de ces championnats, tant du point de vue des médailles acquises à l'arraché que de son comportement sur le plateau. Kurentsov fit preuve d'une certaine méforme mais il relevait de maladie paraît-il. Mursu est 3e à 20 k de son meilleur total. Dans l'ensemble, les performances enregistrées chez les Moyens ne sont pas exceptionnelles malgré l'apparition de talents nouveaux tels que : Mursu, Jensen, Szarwas.

POIDS MI-LOURDS
par **Georges LAMBERT**

Vainqueur de la « série du matin » avec 450 k, l'Allemand Kucera espère obtenir une médaille dans le premier mouvement avec ses 155 k... Mais les charges levées par le « plateau des champions » sont très lourdes : 8 hommes sur 11 tirent sur 150 k. 5 sur155 k !

L'ex-Poids Moyen hongrois Bakos et le Soviétique Sielitsky réussissent tous deux une belle série avec 150, 155 et 160 k, mais alors que le Soviétique, champion olympique, semble s'être quelque peu sous-estimé tant l'exécution de ses mouvements paraît rapide et aisée, le hongrois exécute trois véritables jetés sans fente et recueille, malgré cela, l'approbation des arbitres !

Deux autres hommes commencent leurs essais à 155 k : le Suédois Bettenbourg encore inconnu dans les compétitions internationales et l'ex-Poids Moyen américain Knipp. L'Américain dont la taille ne dépasse guère 1 m 60 est une véritable boule de muscles alors que le Suédois est grand : plus de 1 m 75 et roule de larges épaules sur un torse impressionnant... ses jambes, par contre, paraissent relativement frêles. Les deux hommes poussent les 155 k, l'Américain au 1er essai, le Suédois au second et demandent 162 k 500... Bon. La barre est alors chargée à 170 k 500 - 500 g de plus que le record du monde pour le 3e essai de Knipp : après un bel épaulé en flexion, Knipp, seul concurrent à ne pas utiliser de temps de ressort, se place en position cambrée, se redresse après la claque, propulse la charge un peu vers l'avant, réussit cependant à la pousser à bout de bras mais perd l'équilibre. Après ce prodigieux effort Knipp, toujours souriant, salue le public enthousiasmé, Bettenbourg fait également une tentative sur cette charge record au cours d'un 4e essai... mais l'épaulé en flexion est tellement pénible qu'il paraît douteux qu'un 2e effort puisse ensuite être tenté. A l'étonnement de tous. Bettenbourg pousse cependant cette charge à bout de bras mais ne peut se redresser d'une position cambrée très accentuée et laisse tomber la barre derrière lui.

Derrière ces quatre hommes, le Japonais Ohuchi réussit ses trois essais pour atteindre 152 k 500 tandis que l'enfant du pays Ozimek frise le zéro avec 150 k.

Le 2e mouvement est largement dominé par le Japonais Ohuchi qui, rappelons-le, est encore détenteur du record du monde de la catégorie inférieure avec 145 k et fut celui des Mi-Lourds avec 150 k alors qu'il ne pesait guère que 75 k 100 ! Ohuchi démarre très haut - 145 k mais manque son premier essai. Il réussit ensuite cette charge dans un style très coulé, sans heurt, presque sans changement de rythme... 3e essai : 152 k 500, soit 2 k de plus que le record du monde détenu par le Soviétique Belaiev. Toujours calme, maître de lui, presque souriant, Ohuchi tire magnifiquement cette charge dans un style en flexion parfaitement contrôlé et recueille les applaudissements du public enthousiasmé. Cette performance permet donc à Ohuchi de décrocher la médaille d'or, d'améliorer le record du monde, mais aussi et surtout de prendre la tête du classement avec 305 k. Il devance le Hongrois Bakos de 2 k 500, ce dernier ayant réalisé 142 k 500 à son 2e essai, et le champion olympique Sielitsky de 5 k. Sielitsky pourtant très en forme, mais manquant de réussite n'a pu mieux faire qu'un premier essai à 140 k. La médaille d'argent de ce 2e mouvement revient à Ozimek avec un bel arraché de 145 k, mais ses chances de décrocher le titre sont fortement compromises avec quelque 10 k de retard sur le leader Ohuchi.

Le niveau général de la compétition atteint son plus haut point dans le 3e mouvement car pas moins de sept hommes tirent sur 182 k 500 et cinq sur 187 k 500 !

Ohuchi démarre relativement has avec 175 k, jette ensuite 182 k 500, mais manque 185 k au jeté. Les 487 k 500 réalisés ainsi paraissent insuffisants pour lui assurer le titre et cette première place va subir les assauts de Bakos et de Sielitsky. Dans un style en fente extrêmement impressionnant tant la charge est tirée haut. Bakos réalise successivement 180 et 185 k, il amène ensuite 187 k 500 aux épaules avec une facilité apparente mais ne peut se relever de la fente. Avec 487 k 500, même total qu'Ohuchi, Bakos est cependant battu car il pèse.., 100 g de plus que le Japonais ! La performance qu'il réalise est d'autant plus étonnante que si l'on se reporte au palmarès des Jeux Olympiques de Mexico, on constate une progression de... 47 k 500.

Malgré les excellentes performances réalisées par Ohuchi et Bakos, le titre ne devait pas échapper au Soviétique Sielitsky qui, avec 187 k 500, peut battre ces deux hommes grâce à l'avantage du poids de corps. Las, si après un premier essai à 182 k 500, Sielitsky épaule très facilement ces 187 k 500, il ne peut, à deux reprises, tenir le jeté et doit se contenter d'une « modeste 3e place » avec 482 k 500.

Cette 3e place va d'ailleurs lui être contestée par le Polonais Ozimek qui, ayant assuré une 4e place

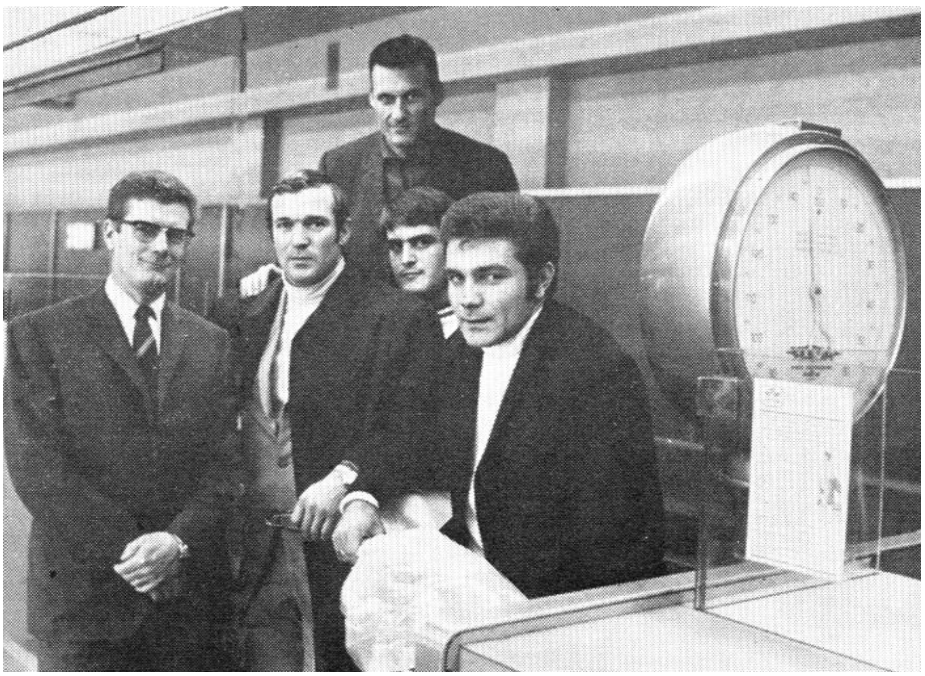

STEINER, CAZEAUX, TERME, à leur retour du Championnat du Monde, accueillis à Orly par le Directeur Technique National M. TAILLEFER et par l'Entraîneur National M. LAMBERT.
(Photo L'Humanité)

avec un premier essai à 180 k (total 475 k), va tenter 190 k sans pouvoir, à chaque tentative, se relever de la position fléchie.

Hors compétition, Sielitsky et Kailajarvi (Joumi) - classé 7e avec 462 k 500 - font une belle tentative contre le record de l'épaulé-jeté avec 191 k. Tous deux épaulent magnifiquement cette charge mais ne peuvent malheureusement tenir le jeté.

Cette compétition des Mi-Lourds nous a offert un spectacle exceptionnel grâce à la lutte Ohuchi, Bakos et Sielitsky. Elle nous a permis également d'enregistrer les étonnantes progressions d'une année sur l'autre, de trois ex-Poids Moyens avec Bakos : 47 k 500, avec Ohuchi 32 k 500 et avec Knipp : 27 k 500. Cette observation nous amène à la conclusion suivante : lorsqu'un athlète, s'entraînant sérieusement, voit sa progression stagner avec quelque 5 à 8 ans de pratique, il doit tenter sa chance dans la catégorie supérieure.

POIDS LOURDS LÉGERS
par **Alex Nowak**

Dans cette catégorie, deux Français sont présents. Gérard Cazeaux tire dans le groupe « A » le matin, Fred Steiner concourt le soir dans le groupe « B ». Dans le groupe « A » se trouve notre ami belge Jean-Pierre Van Lerberghe, dont les barres réalisées à l'entraînement laissent augurer un total intéressant. Un autre haltérophile de valeur, en l'occurrence le Tchèque Orzag, est présent dans ce groupe.

Après la présentation des athlètes, commence le développé. Les barres les plus potables sont réalisées par Orzag avec 155, 160 - 165 k essai -et Van Lerberghe qui pousse 155 k au 3e essai après être passé à 150, bon et 155, essai. Notre représentant : Gérard Cazeaux réussit ses trois tentatives de manière parfaite en réalisant successivement 135, 140 et 145 k.

Nous prévoyons déjà que le match sera serré entre Van Lerberghe et Orzag.

Ce match perd de son intérêt à la suite de l'arraché car Orzag réussit 132,5 en 2e barre après avoir échoué à sa première tentative et rate 137 k 500 en 3e barre. Une leçon d'efficacité et de self-control nous est donnée par Van Lerberghe qui tire successivement et dans un style proche de la perfection : 137,500, 142,500, 145 k. Gérard Cazeaux, quant à lui, est quelque peu trahi par sa technique et n'arrache 130 k qu'à son troisième essai. Donc, après les deux premiers mouvements nous avons : 1er Van Lerberghe 2e avec 300 k, Orzag, 292 k 500 ; un Australien ; Cianco se classe 3e avec 285 k, Gérard Cazeaux est 5e avec 275 k.

Nous pensons la partie gagnée pour Van Lerberghe, mais avec Orzag, il faut, paraît il, être vigilant jusqu'au bout (référence : Serge Reding qui assiste à la compétition à nos côtés). Mais nos craintes sont vaines car Van Lerberghe réalise successivement 170, 175, 180 k pour totaliser 480 k. Il améliore le record de Belgique de l'arraché de 5 k et celui du total de 17 k 500. Orzag, pour sa part, réalise 177 k 500 à l'épaulé-jeté à son premier essai et totalise 470 k pour la 2e place. Cianco, l'Australien est 3e avec 455 k et 170 k à l'épaulé-jeté. Gérard Cazeaux est 4e avec 442 k 500 au total, 162 k 500, 167 k 500 au jeté et 172 k 500 épaulés mais non jetés.

Plusieurs faits ont attiré notre attention au cours de la prestation du groupe dit « des faibles ». Tout d'abord, la progression de Jean-Pierre Van Lerberghe. Ensuite, la musculature de Cianco qui, pour une taille peu élevée possède un torse, des bras et un train inférieur impressionnants. Les barres réussies par Cazeaux sont satisfaisantes compte tenu du fait que ce championnat était sa première compétition de ce niveau. Nous pensons que, avec un peu plus de réussite à l'arraché, il pouvait totaliser 452 k 500 assez facilement. Un bon point donc pour Gérard Cazeaux.

Dans le « groupe « B », la catégorie des « forts », Kangasniémi paraît intouchable. Johansson, le Suédois, est capable de réaliser 530 k (ceci d'après son entraîneur). Pour les places d'honneur, paraissent probables : Toth (Hongrie) dont on connaît la valeur combative. Capsouras des U.S.A., est regardé avec curiosité, tout auréolé de son nouveau record du monde de l'épaulé-jeté à 199 k 500.

Les bras énormes de Grippaldi (U.S.A.) attirent le regard. L'Allemand de l'Est : Karl Arnold risque de créer la surprise car il vient de réaliser 507 k 500 chez lui.

Pour le classement final, il faut compter sur les 480 k de Van Lerberghe. Notre second représentant dans cette catégorie compte bien figurer en compagnie aussi relevée.

Le développé se termine sur quelques barres impressionnantes. Arnold démarre à 170 k et rate deux fois 175 k. Johansson pousse pour sa part 165 k au premier essai et rate deux fois 172 k 500. Kangasniémi réalise ses trois barres : 167,500 - 172,500 - 175 k. Capsouras et Grippaldi restent sur 150 et 157 k 500 respectivement. Toth termine à 160 k.

Notre représentant Steiner manque de réussite. Il développe 150 k au premier essai et obtient 2 lampes rouges pour ses essais suivants à 155 k.

L'arraché nous donne quelque frayeur avec Kangasniémi qui doit s'y reprendre à trois fois avant de réussir 150 k à l'arraché. Celui-ci tire sur 160 k 500, record du monde mais il ne réussit pas sa tentative. Johansson tire 150 k et Toth réalise 145 k. Pour sa part, Steiner réussit 130 et 135 k pour échouer à 140 k.

Après deux mouvements, le classement est donc : 1er Kangasniémi : 325 k, 2e Johansson : 315 k, 3e Arnold : 310 k, 4e Toth : 305 k.

L'épaulé-jeté voit l'élimination de Arnold avec un zéro à 185 k. Kangasniémi réalise 185 k à sa 2e tentative, suivie de 190 k ; il totalise 515 k et gagne la 1ere place du podium. Toth soulève 190 k pour totaliser 195 k et prendre la 3e place. Johansson avec 185 k totalise 500 k et prend la 2e place. Une apparition inattendue : celle de l'Égyptien Bassam qui, après 130 k au développé et 140 k à l'arraché ne croyait pas se trouver en si bonne compagnie.

Il réalise 187 k 500 à l'épaulé-jeté pour prendre la 3e place dans ce mouvement. Il reçoit du public une ovation méritée. Steiner doit s'y reprendre à trois fois pour jeter 175 k et totaliser 460 k pour la 8e place. Van Lerberghe du groupe « des faibles » prend la 4e place du classement.

Cette catégorie nous laisse l'impression d'une certaine stagnation bien compréhensible après les Jeux de Mexico. Les Américains ne sont pas transcendants, c'est le moins que l'on puisse dire. Quant à Steiner, il a réalisé les barres que son comportement à l'entraînement laissait prévoir.

POIDS LOURDS et SUPER LOURDS
par **Jean Bonhoure**

C'est le 27 Septembre qu'entrait en lice la « nouvelle » catégorie des Poids Lourds (90 à 110 k).

Cette catégorie nous intéressait particulièrement puisque sur le plateau du soir, nos deux représentants, Roger Lévecq et Jean-Paul Fouletier allaient « tirer ».

Roger débute avec 150 k au développé. Il n'est pas en grande forme et, réussissant cette charge à son 2e essai, il manque 155 k à sa troisième tentative.

Jean-Paul n'est pas plus heureux dans ce mouvement, le camp des supporters français où se sont ajoutés nos amis belges, retiennent leur souffle quand pour la troisième fois, Fouletier tente 162 k 500 ; un « ouf » de soulagement général souligne sa réussite.

Le Finlandais Lindros a présumé de ses forces et trois échecs l'éliminent de la compétition.

Kangasniémi : 162 k 500 (Finlande), Déal : 165 k (U.S.A.), Wu : 170 k (Allemagne de l'Ouest), Wojcik : 170 k (Pologne), Kraytchev : 172 k 500 (Bulgarie), Regusta : 175 k (Norvège), Talts : 180 k (U.R.S.S.) et Bednarski : 182 k 500 (U. S.A.) développent ces charges qui donnent les résultats suivants :

Championnat du Monde :

Développé :

1er..... Bednarski ;
2e..... Talts ;
3e..... Regusta.

Championnat d'Europe :

1er..... Talts ;
2e..... Regusta ;
3e..... Kraytchev.

Après la remise des récompenses du développé, nous attendons l'arraché avec impatience car nous savons que Fouletier peut bien faire dans ce mouvement ; au cours des derniers entraînements, il a en effet réalisé de bonnes barres.

Lévecq débute avec l30 k puis réussit 135 k. Avec un peu plus de conviction, les 137 k 500 du 3e essai pouvaient être fixés à bout de bras.

Kraytchev, avec 137 k 500, Wojcik et Regusta, avec 140 k, Déal, avec 147 k 500, Fouletier, avec 150 k, Talts et Kangasniémi, avec 155 k, Bednarski, avec 160 k terminent leurs mouvements d'arraché.

Résultats de ce mouvement :

Championnat du Monde :

Arraché :

1er..... Bednarski ;
2e.....Talts ;
3e.....Kangasniémi.

Championnat d'Europe :

1er..... Talts ;
2e..... Kangasniémi ;
3e..... Fouletier.

342 k 500 pour l'Américain, 335 k pour le Russe et 317 k 500 pour le Finlandais au total des deux mouvements, il semble que les trois premières places vont se disputer entre ces athlètes.

A l'épaulé-jeté, la barre est chargée pour le premier essai de Regusta à 177 k 500 qu'il assure à sa deuxième tentative ; la réussite de 185 k au 3e essai lui permet de totaliser 500 k aux 3 mouvements olympiques.

Roger Lévecq réussit 180 k. mais échoue deux fois à 190 k ; 465 k pour Roger qui est loin de son meilleur total de l'an dernier.

Kraytchev prend la même charge de départ, réussit 185 k au 2e essai et manque de peu 190 k. Avec 495 k au total, ce jeune athlète, qui est Junior, bat 4 records du Monde de la catégorie avec 172 k 500, 137 k 500, 185 k et 495 k.

Jean-Paul Fouletier, avec 185 k au premier essai, tire très haut la charge mais déjà son « verrouillage » est mal assuré. Il tente à deux reprises 190 k, sans succès et reste sur son premier essai (total : 497 k 500). Cinq kilos de plus, et il prenait la 4e place du Championnat du Monde. Une pareille occasion ne se reproduira sûrement plus.

Avec 190 k, l'Américain Déal qui se blesse à 197 k 500, totalise 502 k 500.

Il a fallu trois essais à Kangasniémi pour mettre à bout de bras 190 k. Que d'anxiété chez les supporters finlandais ! Avec 507 k 500, place est assurée.

La première place va être très disputée entre l'Américain qui mène de 7 k 500 devant le Russe. Tous deux assurent 200 k.

Bednarski avec 205 k au 2e essai prend une option sur le titre mais c'est mal connaître les ressources de Talts. Et un coup de théâtre va enflammer les 6000 spectateurs de la patinoire de Torwar.

Bednarski demande 207 k 500 pour son deuxième essai et le chronomètre égrène les secondes après l'appel de son nom ; l'entraîneur américain, apprenant que Talts prendra 212 k 500 à son 2e essai, décide de le faire suivre par Bednarski qui se retire du plateau. Le chrono s'arrête alors et repart à zéro pour le Russe qui, magnifiquement, épaule et jette 212 k 500.

Pendant que Bednarski exécute son 3e essai, les dirigeants soviétiques portent réclamation sur l'impasse de l'Américain à 207 k 500. Les deux concurrents sont alors à égalité ; mais Talts est plus léger. Démontrant des possibilités énormes, Bednarski réussit ensuite la même charge que Talts et totalise 555 k.

Il reste un essai à Talts qui ne sera jamais tenté. Le verdict ne sera donné que le lendemain. La foule scande le nom de Bednarski pendant que le jury d'appel délibère.

Le lendemain, après la remise des récompenses, aux Poids Super-Lourds, le classement est le suivant :

Championnat du Monde :

1er ..... Talts ;
2e ..... Bednarski ;
3e ..... Kangasniémi.

Championnat d'Europe :

1er ..... Talts ;
2e ..... Kangasniémi ;
3e ..... Wojcik.

Il est toujours fâcheux surtout en sport de voir un titre gagné par déclassement du premier, Talts sur le podium s'en rendait compte, il n'était pas un champion heureux, et nous sentions un peu d'amertume chez cet athlète volontaire qui aurait, peut-être préféré la 2e place à celle de 1er dans ces circonstances.

Le Règlement prévoit que l'athlète n'a pas le droit de changer la charge pour laquelle il est appelé au plateau après que le chronomètre a été déclenché. Or, à l'appel de Bednarski à 207 k 500, le chrono a fonctionné pendant plus de deux minutes. La décision de lui faire tenter 212 k 500 a donc été communiquée trop tard au secrétaire de la compétition. C'est la règle, mais il faut reconnaître qu'elle est, pour le moins, trop rigide.

SUPER LOURDS

La patinoire est pleine à craquer. Baszanowski est venu voir la lutte qu'allaient livrer les Américains aux russes apparemment intouchables de par la présence de Zhabotinsky.

Le Finlandais Lahdenranta Et le Tchèque Pawlaser commencent à 165 k. Le premier ne peut mieux faire mais le Tchèque pousse 177 k 500 au 3e essai tandis que l'Anglais Perdue développe 167 k 500 et passe près de l'élimination.

L'Allemand de l'Est Rieger réussit 180 k. au 2e essai et en reste là. Mang avec 185 k et Johansson avec 190 k terminent leur premier mouvement.

L'Américain Patera sera éliminé au développé. Zhabotinsky pousse 187 k 500 mais échoue à 195 k, le géant ukrainien est plus flegmatique que jamais. Le Bulgare Atanasov fait une belle série : 180 k,. 190 k, 192 k 500. Batichev termine à 192 k 500 en démontrant une technique impeccable.

195 k est la barre de départ de Dube et de Reding, c'est une formalité toute simple pour les deux athlètes qui récidiveront à 202 k 500, mais personne n'a compris pourquoi s'allument les deux lampes rouges à l'essai du Belge, car le développé était d'une correction parfaite.

Les spectateurs connaisseurs sifflent les arbitres, et le jury d'appel - peut-être sous la pression du public - fait remplacer les deux « fautifs », Dube manque 207 k 500 et Reding pousse la barre à bout de bras, mais il se déséquilibre vers l'arrière juste avant le commandement « à terre ».

Le classement est le suivant :

Championnat du Monde :

1er ..... Reding ;
2e ..... Dube ;
3e ..... Batichev.

Championnat d'Europe :

1er ..... Reding ;
2e ..... Batichev ;
3e ..... Atanasov.

A l'arraché, 135 k pour Atanasov, 145 k pour Johansson et Perdue, 150 k pour Pawlaser, 152 k 500 pour Rieger et Reding, 155 k pour Mang et Lahdenranta, 162 k 500 pour Dube et Zhabotinsky et 165 k pour Batichev qui a, sans doute, l'une des meilleures techniques de ces Championnats.

Championnat du Monde :

1er ..... Batichev ;
2e ..... Dube ;
3e ..... Zhabotinsky.

Championnat d'Europe :

1er ..... Batichev ;
2e ..... Zhabotinsky ;
3e ..... Mang.

Une surprise de taille nous attend alors. Zhabotinsky, prétextant une blessure, se retire de la compétition, préférant sans doute l'abandon à la défaite qu'il pressent.

Après les deux premiers mouvements, le résultat final se précise et le choix des barres sera surtout déterminant pour la 2e place, la première étant assurée, sauf imprévu, à Dube.

Lahdenranta est éliminé de la compétition en manquant ses trois essais.

Le « folklorique Perdue avec 172 k 500, totalise 485 k et Pawlaser, avec 192 k 500 atteint les 520 k.

Mang (et Atanasov font le même total de 535 k avec 195 k au jeté, pour le premier et 197 k 500 pour le second, tandis que Rieger, dans un tirage en fente, réussit 205 k et 537 k 500 aux trois mouvements olympiques.

Dube, avec une sage progression, 205 k, 210 k, 212 k 500, totalise 577 k 500, Reding vise la 2e place et, pour devancer Batichev, tente 215 k. Il les réussit superbement et totalise 570 k. Il reste un essai au Russe qui, à l'abri de toute inquiétude, demande 220 k, mais Batichev ne fait pas plus qu'un soulevé de terre.

Pour l'honneur et contre le record, Reding demande 221 k, la charge est très bien amenée aux épaules mais le dos s'arrondit à l'amorce du relevé, la barre retombe.

C'est quand même l'ovation pour Reding de la part du public polonais et des quelques Français présents. Quand nous l'avons vu monter sur le podium, c'est le même plaisir que pour l'un des nôtres que nous avons ressenti, car la petite délégation belge est bien connue des athlètes français ; ils sont devenus des amis, c'est pour cela que nous avons applaudi de bon cœur les performances de Serge, ce champion qui sait rester d'une gentillesse et d'une simplicité qui le font aimer de tous ceux qui l'approchent.

Résultats de l'épaulé :

Championnat du Monde :

1er ..... Reding ;
2e ..... Batichev ;
3e ..... Dube.

Championnat d'Europe :

1er ..... Reding ;
2e ..... Batichev ;
3e ..... Rieger.

Classement final :

Championnat du Monde :

1er ..... Dube ;
2e ..... Reding ;
3e ..... Batichev.

Championnat d'Europe :

1er ..... Reding ;
2e ..... Batichev ;
3e ..... Rieger.

Ces Championnats du Monde et d'Europe auront été d'un niveau plus élevé que ce que l'on pouvait prévoir, car les Jeux Olympiques encore proches pouvaient laisser craindre un relâchement plus grand de la part des athlètes.

Malgré cela, de nombreux records furent battus et la lutte ardente dans toutes les catégories.

Ces belles journées auront été pour nous, Conseillers Techniques de la F.F.H.C., très enrichissantes.

Elles nous auront permis de côtoyer, pendant toute la durée de ces Championnats, les plus grands champions de notre époque, de les suivre au cours de leur préparation et d'apprécier leur technique.

De voir où en est l'évolution de l'arbitrage sur le plan mondial, dans ce mouvement si discuté qu'est le développé.

C'est avec satisfaction que nous nous sommes aperçus de la valeur de notre technique enseignée par Georges Lambert qui est l'une des premières sinon la meilleure de celles que nous avons pu voir sur le plateau de ces Championnats ; mais une carence existe dans l'entraînement que nous pratiquons, la plupart des athlètes français manquent de force de base par rapport à ceux d'autres nations, il faudra sans tarder travailler, et à tous les échelons, cette qualité première qui est la force, si l'on veut figurer sur le plan mondial, parmi les meilleurs.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE

Disputé à Varsovie du 20 au 28 Septembre 1969

	Nom du concurrent	Poids de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
POIDS MOUCHES : Samedi 20 Septembre 1969.							
1.	Kriszcziszin W.	51 k 300	U.R.S.S.	112,500	97,500	127,500	337,500
2.	Smietanin Wk.	51 k 500	U.R.S.S.	105, -	102,500	130, -	337,500
3.	Szoktysek Walter	51 k 500	Pologne	105, -	100, -	130, -	335, -
4.	Smalcerz Zygmi	51 k 100	Pologne	105, -	95, -	120, -	320, -
5.	Holereiter S.	51 k 700	Hongrie	110, -	90, -	120, -	320, -
6.	Nagy Robert	51 k 900	Hongrie	97,500	95, -	120, -	312,500
7.	Sukhinda C.	51 k 200	Siam	92,500	97,500	120, -	310, -
8.	Horikoshi W.	51 k 500	Japon	90, -	97,500	120, -	307,500
9.	Naseki Mah	52 k	Iran	95, -	95, -	115, -	305, -
10.	Pak Dong Koua	51 k	Corée Nord	95, -	87,500	120, -	302,500
11.	Depthios Charl	51 k 700	Indonésie	90, -	90, -	122,500	302,500
12.	M. Abd El Halim	51 k 600	R.A.U.	90, -	87,500	115, -	292,500
13.	Jan Hortopan	51 k 700	Roumanie	90, -	85, -	110, -	285, -
14.	M. Mustafov	51 k 800	Bulgarie	80, -	87,500	110, -	277,500
15.	Norback Arne	51 k 800	Suède	80, -	77,500	110, -	267,500
N. cl.	Pak Wang	51 k 300	Corée Nord	0, -	—	—	—
N. cl.	Pinkert Rolf	51 k 700	Allemagne Est	85, -	85, -	Blessé	—
POIDS COQS : Dimanche 21 Septembre 1969.							
1.	Nassiri Mahomad	55 k 900	Iran	120, -	100, -	140, -	360
2.	Kirow Atanaz	55 k 700	Bulgarie	107,500	102,500	137,500	347,500
3.	Ono Hiroki	55 k 900	Japon	105, -	105, -	132,500	342,500
4.	Fiat Zorro	55 k 750	Roumanie	107,500	95, -	127,500	330
5.	Norair Norokow	55 k 800	Bulgarie	92,500	100, -	125, -	317,500
6.	Mc Kenzie	55 k 100	Grande-Bretagne	102,500	90, -	122,500	315
7.	Friedmann Zeif	55 k 100	Israël	97,500	92,500	117,500	307,500
8.	Prohl Karel	55 k 400	Tchécoslovaquie	87,500	92,500	120, -	300
9.	Dalchzaw Zul	55 k 900	Mongolie	102,500	80, -	117,500	300
10.	Chan Chung Han	56 k	Corée	95, -	92,500	112,500	300
11.	Mc Niven	55 k 400	Grande-Bretagne	87,500	85, -	110, -	282,500
N. cl.	I. Foldi	55 k 650	Hongrie	125, -	105, -	0, -	—
N. cl.	H. Trebicki	55 k 700	Pologne	112,500	107,500	0, -	—
N. cl.	F. Baez	55 k 800	Porto Rico	115, -	95, -	0, -	—
POIDS PLUMES : Lundi 22 Septembre 1969.							
1.	Miyake Yoschijuki	59 k 100	Japon	125, -	115, -	145, -	385, -
2.	Kuczew Mladyn	59 k 600	Bulgarie	130, -	112,500	142,500	385, -
3.	Szanidze Dymitr	59 k 200	U.R.S.S.	115, -	115, -	150, -	380, -
4.	Benedek Janos	59 k 400	Hongrie	120, -	115, -	145, -	380, -
5.	Nowak Mieczyslaw	59 k 800	Pologne	117,500	110, -	145, -	372,500
6.	Kato Masao	59 k 100	Japon	105, -	117,500	147,500	370, -
7.	Becker Heinz	59 k 600	Allemagne Est	117,500	110, -	135, -	362,500
8.	Pitner Kurt	59 k 900	Autriche	115, -	105, -	140, -	360, -
9.	Kasman Madek	59 k 900	Indonésie	105, -	110, -	142,500	357,500
10.	Li Heung Chin	59 k 400	Corée Nord	105, -	95, -	145, -	345, -
11.	Zander Wolfgang	59 k 600	Allemagne Est	105, -	105, -	135, -	345, -
12.	Tanti P.	59 k 100	Italie	105, -	100, -	137,500	342,500
13.	Lanik A.	59 k 900	Tchécoslovaquie	102,500	107,500	130, -	340, -
14.	Moazi M.	60 k	Iran	100, -	100, -	130, -	330, -
15.	Helebrandt J.	59 k 500	Tchécoslovaquie	105, -	95, -	125, -	325, -
16.	Camejo I.	58 k 300	Cuba	97,500	90, -	127,500	315, -
17.	Lickes H.	59 k 900	Luxembourg	87,500	85, -	105, -	277,500
N. cl.	Suwar	59 k 100	Turquie	0, -	—	—	—
N. cl.	Almau J.	59 k 700	Espagne	100, -	95, -	0, -	—
N. cl.	Wojnowski Jan	59 k 600	Pologne	122,500	0, -	—	—
POIDS LEGERS : Mardi 23 Septembre 1969.							
1.	Baszanowski Waldem	67 k 500	Pologne	140, -	135, -	170, -	445
2.	Bagocs Janos	66 k 700	Hongrie	135, -	127,500	167,500	430
3.	Kaczmarek Zbigniew	67 k 400	Pologne	140, -	125, -	160, -	425
4.	Hekel Ondrej	67 k 100	Tchécoslovaquie	130, -	130, -	162,500	422,500
5.	Dehnavi Nasrola	66 k 500	Iran	140, -	120, -	155, -	415
6.	Ono Yusak	66 k 600	Japon	120, -	125, -	160, -	405
7.	Silwino Anselmo	66 k 800	Italie	122,500	122,500	155, -	400
8.	Legel Walter	66 k 800	Autriche	130, -	110, -	150, -	390
9.	Forstan Rolf	67 k 100	Suède	127,500	112,500	150, -	390
10.	Mateos Franscisco	65 k 500	Espagne	125, -	112,500	150, -	387,500
11.	Trabulsi Mohamed	67 k 500	Liban	110, -	125, -	150, -	385
12.	Bikov Jordan	67 k 400	Bulgarie	115, -	122,500	145, -	382,500
13.	Dittner Erwin	66 k 900	Allemagne Est	120, -	110, -	150, -	380
14.	Bjornsen Schel	67 k 400	Norvège	120, -	115, -	140, -	375
15.	Daschidon Dog Sambe	67 k 200	Mongolie	112,500	102,500	137,500	352,500
16.	Pena Him	66 k 900	Cuba	102,500	97,500	147,500	347,500
17.	Guanche Ignacio	65 k 500	Cuba	95, -	105, -	130, -	330
18.	Misket Sedar	67 k 100	Turquie	95, -	97,500	132,500	325
N. cl.	Fitzi Balas	67 k 400	Roumanie	135, -	Blessé	—	—
N. cl.	Yalayer Parwis	67 k 500	Iran	120, -	0, -	—	—

	Nom du concurrent	Poids de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
POIDS MOYENS : Mercredi 24 Septembre 1969.							
1.	Kurentsov Wiktor	74 k 500	U.R.S.S.	152,500	137,500	177,500	467,500
2.	Gabor Szarwas	74 k 500	Hongrie	130, -	135, -	175, -	440, -
3.	Mursu Juhany	74 k 900	Finlande	145, -	127,500	165, -	437,500
4.	Leif Hensen	74 k 900	Norvège	142,500	132,500	160, -	435, -
5.	Sunami Tanos	74 k 100	Japon	135, -	130, -	165, -	430, -
6.	Kolarik Miroslaw	74 k 700	Tchécoslovaquie	137,500	127,500	160, -	425, -
7.	Kliche Uwel	74 k 100	Allemagne Ouest	140, -	117,500	162,500	420, -
8.	Terme Aimé	74 k 800	France	122,500	140, -	157,500	420, -
8.	Lopez Awel	74 k 800	Cuba	135, -	120, -	165, -	420, -
10.	Daniel Kiawargis	74 k 300	Iran	130, -	127,500	160, -	417,500
11.	Jacowou Kristos	74 k 600	Grèce	135, -	110, -	150, -	395, -
12.	Gomez Tene	75 k	Cuba	130, -	110, -	150, -	390, -
13.	Ford Antony	74 k 700	Grande-Bretagne	117,500	110, -	150, -	377,500
14.	Waterworth John	72 k 800	Autriche	112,500	105, -	135, -	352,500
15.	Dumont Fernand	73 k 100	Luxembourg	110, -	95, -	127,500	332,500
N. cl.	Romano Jozef	74 k 300	Israël	135, -	105, -	0, -	—
N. cl.	Dalsan Dachy	74 k 900	Mongolie	115, -	112,500	0, -	—
N. cl.	Suwar Mahmed	74 k 400	Turquie	117,500	0, -	—	—
N. cl.	Isowitz Fritz	74 k	Autriche	130, -	0, -	—	—
N. cl.	Hasan Jakub	75 k	Syrie	0, -	—	—	—
N. cl.	Lowe Fred	74 k 900	U.S.A.	130, -	127,500	0, -	—
POIDS MI-LOURDS : Jeudi 25 Septembre 1969.							
1.	Ohuchi Masachi	81 k 900	Japon	152,500	152,500	182,500	487,500
2.	Bakos Karol	82 k	Hongrie	160, -	142,500	185, -	487,500
3.	Sielicki Borys	81 k 600	U.R.S.S.	160, -	140, -	182,500	482,500
4.	Ozimek Norbert	82 k	Pologne	150, -	145, -	180, -	475, -
5.	Szary Walery	81 k 500	U.R.S.S.	147,500	142,500	182,500	472,500
6.	Knipp Russel	82 k	U.S.A.	162,500	125, -	177,500	465, -
7.	Kailajarvi Juni	82 k 200	Finlande	147,500	132,500	182,500	462,500
8.	Bettenbourg Hans	82 k 300	Suède	162,500	132,500	162,500	457,500
9.	Kucera Werner	82 k 100	Allemagne Ouest	155, -	125, -	170, -	450, -
10.	Kahara Jarmo	82 k 200	Finlande	145, -	130, -	165, -	440, -
11.	Kluge Georg	82 k 300	Allemagne Est	145, -	127,500	167,500	440, -
12.	Turkato Dino	81 k 200	Italie	150, -	117,500	167,500	435, -
13.	Szopow Atanas	81 k 800	Bulgarie	130, -	125, -	170, -	425, -
14.	Curbello Huan	80k 700	Cuba	140, -	120, -	162,500	422,500
15.	Platzer Reinhold	81 k 700	Autriche	140, -	125, -	155, -	420, -
16.	Zuttermann Tery	81 k 800	Belgique	127,500	127,500	155, -	410, -
17.	Cevir Guna	79 k 500	Turquie	120, -	112,500	155, -	387,500
18.	Aidi Abrahim	80 k 300	Syrie	120, -	115, -	145, -	380, -
N. cl.	Arthur Peter	82 k	Grande-Bretagne	142,500	122,500	0, -	—
N. cl.	Karchut Mike	80 k 800	U.S.A.	140, -	0, -	—	—
N. cl.	Pourdezhan Ibrahim	80 k 200	Iran	140, -	130, -	0, -	—
POIDS LOURDS-LEGERS : Vendredi 26 Septembre 1969.							
1.	Kangasniémi Kaarlo	89 k 300	Finlande	175, -	150, -	190, -	515, -
2.	Johansson Bo	88 k 900	Suède	165, -	150, -	185, -	500, -
3.	Toth Geza	88 k 900	Hongrie	160, -	145, -	190, -	495, -
4.	Van Lerberghe Peter	89 k 600	Belgique	155, -	145, -	180, -	480, -
5.	Grippaldi Filip	89 k 100	U.S.A.	157,500	137,500	180, -	475, -
6.	Kapsouras Franc	89 k 200	U.S.A.	150, -	137,500	185, -	472,500
7.	Orszag Wladyskaw	89 k 600	Tchécoslovaquie	160, -	132,500	177,500	470, -
8.	Steiner Alfred	89 k 200	France	150, -	135, -	175, -	460, -
9.	Bassam Baker	89 k 100	R.A.U.	130, -	140, -	187,500	457,500
10.	Ciancio Nicolas	86 k 200	Autriche	152,500	132,500	170, -	455, -
11.	Cazeaux Gérard	89 k 800	France	145, -	130, -	167,500	442,500
12.	Lisch Helmut	89 k 400	Allemagne Est	140, -	130, -	170, -	440, -
13.	Benawides Juan	87 k 900	Cuba	150, -	125, -	162,500	437,500
14.	Linder Waldemar	89 k 400	Tchécoslovaquie	140, -	122,500	160, -	422,500
15.	Gordillo José	90 k	Espagne	135, -	120, -	160, -	415, -
N. cl.	Roy Aldo	89 k 300	Canada	135, -	127,500	0, -	—
N. cl.	Pekunlu Sadec	89 k 800	Turquie	145, -	135, -	0, -	—
N. cl.	Litsch Rudolf	89 k 100	Autriche	0, -	—	—	—
N. cl.	Karl Arnold	89 k 200	Allemagne Est	170, -	140, -	blessé	—
N. cl.	Nagy Ferenc	89 k 400	Hongrie	145, -	0, -	—	—
POIDS LOURDS : Samedi 27 Septembre 1969.							
1.	Talts Jan	99 k 600	U.R.S.S.	180, -	155, -	212,500	547,500
2.	Bednarski Robert	105 k 600	U.S.A.	182,500	160, -	205, -	547,500
3.	Kangasniémi Kauko	99 k 900	Finlande	162,500	155, -	190, -	507,500
4.	Deal Gary	109 k 400	U.S.A.	165, -	147,500	190, -	502,500
5.	Wojcik Robert	109 k 300	Pologne	170, -	140, -	190, -	500, -
6.	Rekustad Erwin	109 k 500	Norvège	175, -	140, -	185, -	500, -
7.	Fouletier Jean-P.	107 k 600	France	162,500	150, -	185, -	497,500
8.	Krajczew Aleks	106 k	Bulgarie	172,500	137,500	185, -	495, -
9.	Asp Ingwar	105 k 700	Suède	155, -	142,500	187,500	485, -
10.	Lexa Olda	109 k 100	Tchécoslovaquie	167,500	135, -	175, -	477,500
11.	Vezzani Roberto	97 k 500	Italie	160, -	132,500	177,500	470, -
12.	Lévecq Roger	106 k 600	France	150, -	135, -	180, -	465, -

Nom du concurrent	Poids de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
13. Kroll Klaus	107 k 800	Allemagne Est	150, -	140, -	170, -	460, -
14. Chaim Tamer	98 k	Brésil	157,500	125, -	167,500	450, -
15. Martinez Andrès	94 k 700	Cuba	145, -	120, -	172,500	437,500
16. Lachmajaran G.	103 k	Liban	152,500	125, -	160, -	437,500
17. Kanckok Dawid	99 k 500	Grande-Bretagne	135, -	122,500	165, -	422,500
18. Michaelis Geor	101 k 400	Luxembourg	135, -	120, -	160, -	415, -
N. cl. Garcia Orlando	107 k 100	Cuba	0, -	—	—	—
N. cl. Lindros Mauno	109 k 800	Finlande	0, -	—	—	—
N. cl. Wu Ginter	109 k 100	Allemagne Ouest	170, -	0, -	—	—
POIDS SUPER-LOURDS : Dimanche 28 Septembre 1969.						
1. J. Dube	144 k	U.S.A.	202,500	162,500	212,500	577,500
2. S. Reding	122 k 400	Belgique	202,500	152,500	215, -	570, -
3. S. Batiszczew	126 k 200	U.R.S.S.	192,500	165, -	212,500	537,500
4. M. Riger	119 k 300	Allemagne Est	180, -	152,500	205, -	570, -
5. R. Mang	118 k 200	Allemagne Ouest	185, -	155, -	195, -	535, -
6. I. Atanasow	127 k 500	Bulgarie	192,500	135, -	197,500	525, -
7. P. Pawlasek	147 k 100	Tchécoslovaquie	177,500	150, -	192,500	520, -
8. T. Perdue	131 k 100	Grande-Bretagne	167,500	145, -	172,500	485, -
N. cl. K. Lahdenranta	135 k	Finlande	165, -	l55, -	0, -	—
N. cl. L. Zabotynski	161 k 100	U.R.S.S.	187,500	162,500	Blessé	—
N. cl. O. Johansson	119 k 700	Suède	190, -	145, -	0, -	—
N. cl. K. Patera	131 k 500	U.S.A.	0, -	—	—	—

Classement par Nations :

1.	U.R.S.S.	40	points	9.	Belgique	8	points
2.	Pologne	25	»	10.	Suède	5	»
3.	Hongrie	25	»	11.	Tchécoslovaquie	4	»
4.	Japon	22	»	11.	Norvège	4	»
5.	U.S.A.	19	»	13.	Roumanie	3	»
6.	Finlande	15	»	13.	Allemagne de l'Est	3	»
7.	Bulgarie	13	»	15.	Allemagne de l'Ouest	2	»
8.	Iran	9	»	16.	Grande-Bretagne	1	»

Records du Monde battus :

JUNIORS :

Poids Plumes - Arraché : 118 k par Masao Kato (Japon).
Poids Légers -Développé : 140 k par Dehnavi (Iran) - Arraché : 125 k par Trabulsi (Liban).

SENIORS :

Poids Mouches - Développé : 113 k - Total Olympique : 337 k 500 (112,5 + 97,5 + 127,5) par Kriszcziszin (U.R.S.S.).
Poids Légers - Arraché : 136 k - Épaulé et jeté : 170 k 500 - Total Olympique : 445 k (140 + 135 + 170) par Baszanowski (Pologne).
Poids Mi-Lourds - Arraché : 152 k 500 par Ohuchi (Japon).
Poids Lourds - Arraché : 160 k par Bednarski (U.S.A.) - Épaulé et jeté : 212 k 500 par Talts (U.R.S.S.).

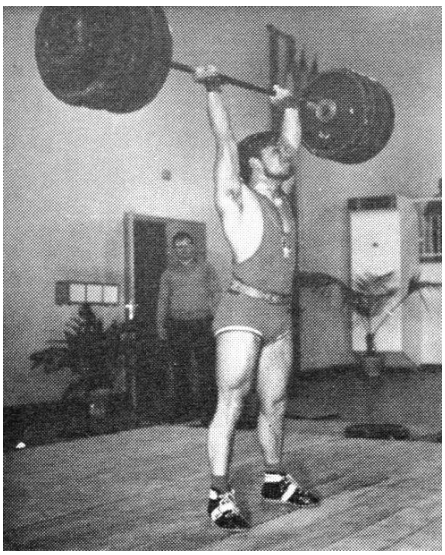

Réunion de sélection a THUIR 112 k 500, nouveau record de France du Développé Poids Légers Juniors que DELVALLEZ vient de reprendre à MULLER qui le détenait depuis 1965, avec 110 k.

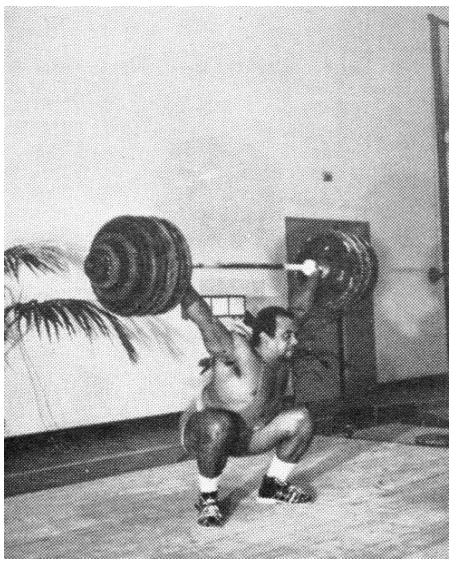

Jean-Paul Fouletier, à court d'entraînement arrache malgré tout 150 k.

Nos Joies, nos peines

Naissances

Nous sommes heureux d'annoncer les naissances de :

- Sandrine Lambert, fille du Trésorier de l'Haltérophile Club de Nice et du Comité Départemental des Alpes-Maritimes.
- Benoît Robert, fils de l'entraîneur de la section haltérophile de la Société Athlétique de Colmar.
- Claire Ros, fille du Vice-président du Club Athlétique de Saint-Priest.
- Philippe Haté, fils du sympathique haltérophile de l'A.S. Augustin Normand, du Havre.

Nos chaleureuses félicitations aux parents et vœux de bonheur aux bébés.

Mariage

La Section haltérophile de l'A.S.P.T.T. de Strasbourg a le plaisir de faire part du mariage de son dévoué Président : M. Lucien Banwarth avec Mlle Sanner.

Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple.

Ce que vous devez savoir

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Le Tournoi par catégories, prévu au calendrier les 12, 13 ou 14 Décembre 1969, est réservé aux athlètes de classe internationale au moins.

Toutefois, les frais qu'entraîne cette compétition : déplacement, hébergement des athlètes et des arbitres, organisation matérielle de l'épreuve, étant à la charge des Comités régionaux ou départementaux, ou bien des clubs à qui le Tournoi est confié à la suite de leurs offres, la sélection des athlètes admis à y participer est arrêtée par la Commission Sportive Fédérale sur proposition desdits Comités ou Clubs organisateurs.

En l'état actuel de la classification du fichier fédéral, sont donc susceptibles d'être sélectionnés les athlètes suivants :

- *Mouches* : néant.
- *Coqs* : Meurat.
- *Plumes* : Fulla, Dumas, Leguy, Boureau.
- *Légers* : Muller, Tauran, Fourrier Y., Ledroit, Blanquie.
- *Moyens* : Maier, Terme, Barroy.
- *Mi-Lourds* : Auber, Rollin.
- *Lourds-Légers* : Steiner, Gourrier, Cazeaux, Demonsel, Decugnières.
- *Lourds* : Fouletier, Lévecq, Michon.
- *Super Lourds* : néant

Les vingt et un athlètes ci-dessus, paraissent en effet, être les seuls à avoir réalisé, au moins une fois, une performance du niveau de la classe internationale, telle qu'elle figure dans le barème en vigueur jusqu'au 1er Octobre 1969 (cf. bulletin fédéral n° 243).

Les règlements généraux des compétitions fédérales disposent toutefois que l'accès à une série ou une classe supérieure peut être obtenue à la suite d'une performance réalisée :

1. aussi bien dans une compétition fédérale individuelle sur un, deux ou trois exercices (Prix d'Encouragement, Prix intergroupes, Critérium National, etc.) que dans une compétition fédérale par équipes, sur les deux exercices imposés : arraché, épaulé-jeté (Tournoi des Clubs, Championnats des Comités) ;

2. aussi bien dans une compétition Fédérale que dans une compétition régionale ou locale, sous réserve que les performances d'accès à une série ou une classe supérieures, réalisées dans une compétition non fédérale soient mentionnées dans un procès-verbal annexé à la feuille de match qui doit être transmise au secrétariat fédéral (article 29 des Règlements généraux ; *bulletin fédéral* n° 254).

La première éliminatoire du Tournoi des Clubs (22 - 23 Novembre), les éliminatoires du Prix Fédéral et du Critérium National (29 - 30 Novembre), ainsi que les épreuves régionales et locales, organisées par les Comités et les Clubs avant la réunion de la Commission Sportive Fédérale qui, le 1er Décembre au plus tard, établira les sélections définitives au Tournoi par catégories, sont donc de nature à permettre à d'autres athlètes, en accédant à la classe internationale, telle qu'elle résulte des barèmes Juniors et Seniors applicables au 1er Octobre 1969, d'être admis à concourir les 12, 13 ou 14 Décembre (cf. bulletin n° 255, page 5).

Il est important enfin de signaler que, conformément à l'article 72 des Règlements particuliers des compétitions fédérales, le Tournoi par catégories pourra prendre le nom de Tournoi International, tout au moins dans les sept catégories classiques.

En effet, deux équipes étrangères dont la plupart des athlètes ont participé aux Championnats du Monde et d'Europe de Varsovie, figureront au Tournoi : celles de Pologne et de Roumanie. Trois haltérophiles belges, dont Van Lerberghe et Reding, y participeront également.

A condition bien entendu que les organisateurs régionaux ou locaux du Tournoi acceptent de prendre en charge l'engagement des athlètes étrangers dans la ou les catégories qu'ils auront choisies, soit le voyage de Paris et retour et l'hébergement pendant trois ou quatre jours. Il est entendu cependant que le déplacement de Paris aux lieux de la compétition et l'hébergement de l'équipe roumaine (sept athlètes et trois dirigeants) pourront être, en partie, assurés par la trésorerie fédérale, cette équipe devant, en plus de sa participation au Tournoi International, rencontrer une équipe française le 17 Décembre à Paris.

A signaler pour conclure qu'à l'heure actuelle (1er Octobre), deux implantations sont prévues par les Comités de Provence : Marignane, et d'Anjou ; Angers, le 13 Décembre à 20 h, et que seul, le Comité de Provence a proposé deux catégories Lourds-Légers ou Lourds.

C. TAILLEFER.

***

RECOMPOSITION DES FICHIERS DE CLASSIFICATION DES ATHLÈTES

Tous les comités ont reçu, au début du mois d'Octobre un lot de fiches d'un nouveau modèle correspondant à l'effectif estimé des athlètes participant aux compétitions fédérales.

De même, la somme des fiches des comités relevant d'une zone intergroupes a servi à composer le lot de celles qui ont été envoyées aux agents de coordination des trois zones (MM. Maier, Michon et Gerber).

Il a été indiqué dans le Bulletin Fédéral n° 255 qu'il a paru préférable de laisser subsister la classification existante, le réajustement se faisant à mesure de l'engagement des athlètes aux compétitions.

La reconstitution du fichier national sera assurée au moyen des renseignements que les trois agents de coordination communiqueront au secrétariat fédéral relativement aux modifications apportées à la classification qui a été mise à jour au 30 Septembre 1969.

Il est donc souhaitable que Maier, Michon et Gerber obtiennent des agents de liaison des groupes interrégionaux de leur zone les renseignements nécessaires d'après les résultats des compétitions (fédérales, régionales ou locales).

Les résultats des compétitions fédérales : épreuves uniques, éliminatoires, finales, organisées par les Comités Régionaux et par les Comités-pilotes des groupes ou des zones sont publiés dans le Bulletin Fédéral en Janvier, Avril et Juillet. Les feuilles de match devraient donc être envoyées aux agents de liaison qui, après les avoir exploitées pour la mise à jour de leur fichier, les transmettraient, aux mêmes fins, aux agents de coordination qui les enverraient au secrétariat fédéral.

Le Secrétaire Général,
L. GUILLIER.

A.S.S.U.

La Commission Centrale d'Haltérophilie de l'A.S.S.U, a adopté, en y introduisant quelques modifications, le projet de réforme du programme et des règlements des compétitions scolaires et universitaires de Musculation et d'Haltérophilie, que lui ont présenté, le 9 Octobre, MM. Duverger, Mangin et Taillefer.

Cette réforme, élaborée dans le cadre du Plan Quadriennal de la F.F.H.C. (actions dans le milieu scolaire) aboutit pour la saison 1969-1970 au programme et aux règlements ci-après.

C. TAILLEFER.

***

PROGRAMME ET RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS A.S.S.U.

DE MUSCULATION ET D'HALTÉROPHILIE

I. -Programme et Règlements généraux

ARTICLE PREMIER. - Les compétitions suivantes sont organisées :

- Le Mini-Palmarès de Musculation et, le Maxi-Palmarès de Musculation ;
- Le Challenge du Nombre ;
- Les Brevets ;
- Le Critérium Régional ;
- Le Championnat d'Académie et le Championnat de France ;
- Le Championnat National par équipes d'Académie.

Ces compétitions sont obligatoires dans les associations de l'A.S.S.U., qui ont obtenu le prêt de barre à disques de la F.F.H.C.

ARTICLE 2. - Sauf pour les Mini et Maxi-Palmarès de Musculation, ainsi que pour le Challenge du Nombre, les concurrents doivent être titulaires d'une licence A.S.S.U., validée pour l'année en cours.

ARTICLE 3. - Les règlements généraux et particuliers de la F.F.H.C. sont applicables aux compétitions ci-dessus, sauf dispositions contraires des présents règlements.

ARTICLE 4. - Les compétitions de Championnat sont organisées dans les catégories Cadets deuxième année, Juniors, Seniors, jusqu'aux Championnats d'Académie inclus :

- le mercredi pour les universitaires.
- le jeudi pour les scolaires.

Toutefois, peuvent être groupés les concurrents à une épreuve régionale, sans distinction des catégories d'âge ou de qualification des élèves et étudiants.

II. -Règlements particuliers

A. Mini et, le Maxi-Palmarès de Musculation.

ARTICLE 5. - Le Mini-Palmarès est réservé aux Cadets 2e année.

Le Maxi-Palmarès est réservé aux Cadets 2me année qui ont déjà participé à une épreuve au moins du Mini-Palmarès.

ARTICLE 6. - Le Mini et le Maxi Palmarès comportent chacun une épreuve unique organisée par les commissions mixtes régionales dans les centres ou au sein des établissements où le nombre des engagés sera de quinze au moins :

- au cours du dernier mois du second trimestre de l'année scolaire pour le Mini Palmarès ;
- au cours du premier mois du troisième trimestre de l'année scolaire pour le Maxi Palmarès.

ARTICLE 7. - Les concurrents sont divisés en sept catégories de poids de corps :

- *Moustiques* moins de 48 k,
- *Mouches* de 48 à 52 k,
- *Coqs* de 52 à 56 k,
- *Plumes* de 56 à 60 k,
- *Légers* de 60 à 67 k 500,
- *Moyens* de 67 k 500 à 75 k,
- *Lourds* au-dessus de 75 k.

ARTICLE 8. - Le Mini Palmarès comporte les exercices suivants :

1) Tirage de bras (prise de mains large).

Cet exercice consiste à amener la barre du sol jusqu'à la position finale : bras tendus au-dessus de la tête, en un mouvement continu, sans que l'engin prenne contact avec le corps de l'exécutant, les jambes pouvant se fléchir après le tirage des bras et l'extension dorsale.

2) Rowing debout.

En position debout, tête et dos appuyés à un mur, talons écartés du mur d'une longueur de pieds au maximum, barre appuyée sur les cuisses, bras tendus, cet exercice consiste à amener la barre à hauteur du menton, sans aucun élan, le dos restant en contact avec le mur.

ARTICLE 9. - L'athlète a droit à trois essais par exercice. La progression est celle du règlement technique des compétitions fédérales de la F.F.H.C.

ARTICLE 10. - Le Maxi Palmarès comporte les exercices suivants :

1) Arraché (règlement technique de la Fédération Haltérophile Internationale) ;
2) Épaulé libre.

Cet exercice consiste à élever la barre et à la poser sur les clavicules, en un mouvement continu, sans que l'engin prenne contact avec le corps de l'exécutant, les jambes pouvant se fléchir après le tirage des bras et l'extension dorsale.

ARTICLE 11. - L'article 9 est applicable au Maxi Palmarès.

ARTICLE 12. - La performance est le total le plus élevé des deux exercices imposés au Mini et au Maxi Palmarès.

ARTICLE 13. - Les résultats des deux compétitions ci-dessus (articles 5 et 6) sont transmis aux secrétaires régionaux qui, le 1er Juin, au plus tard, établissent un classement individuel pour l'Académie.

Les trois meilleurs concurrents de chaque catégorie reçoivent un diplôme.

B. CHALLENGE DU NOMBRE.

ARTICLE 14. - Le Challenge du nombre est ouvert aux Cadets 2e année. Un seul exercice est imposé : l'épaulé-jeté.

ARTICLE 15. - Le classement par Académie s'effectue au quotient : somme des points marqués par les participants divisée par l'effectif de l'établissement (élèves de plus de seize ans).

Trois divisions sont constituées : Excellence, Honneur, Promotion. Les établissements sont placés respectivement et dans un ordre dégressif dans ces divisions. Chacune en comptant au maximum quatre.

Ils reçoivent un diplôme.

ARTICLE 16. - Les participants marquent un, deux ou trois points suivant que la meilleure performance qu'ils ont réalisée est au moins égale aux minima figurant dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Poids de corps	1 point	2 points	3 points
Mouches	moins de 52 k	22 k 500	37 k 500	52 k 500
Coqs	de 52 à 56 k	25 k	42 k 500	57 k 500
Plumes	de 56 à 60 k	27 k 500	45 k	62 k 500
Légers	de 60 à 67 k 500	30 k	50 k	67 k 500
Moyens	de 67 k 500 à 75 k	32 k 500	55 k	72 k 500
Mi-Lourds	de 75 à 82 k 500	35 k	60 k	80 k
Lourds-Légers	de 82 k 500 à 90 k	37 k 500	62 k 500	82 k 500
Lourds	de 90 à 110 k	40 k	67 k 500	87 k 500
Super-Lourds	plus de 110 k	42 k 500	70 k	92 k 500

ARTICLE 17. - Les résultats sont adressés aux secrétaires régionaux A.S.S.U. à une date qui est fixée et indiquée aux associations sportives de façon que les classements régionaux parviennent au siège central un mois avant la fin de l'année scolaire.

ARTICLE 18. - Un classement national est opéré comme il est dit au deuxième alinéa de l'article 15. Une coupe est attribuée de la même façon et aux mêmes conditions.

C. BREVETS.

ARTICLE 19. - Les sessions de passage des brevets sont organisées par les commissions mixtes régionales qui délivrent les diplômes aux lauréats.

ARTICLE 20. - Les brevets sont délivrés aux athlètes qui réussissent la performance minimale indiquée dans le tableau ci-après, dans l'exercice ou dans les exercices imposés pour chacun des brevets.

Catégorie	1er degré épaulé-jeté	2e degré arraché + ép-jeté	3e degré arraché + ép-jeté	4e degré dév, arraché + ép-jeté	Degré supér. dév, arraché, + ép-jeté
Mouches	37,500	82,500	105	192,500	205
Coqs	45	95	112,500	207,500	220
Plumes	47,500	100	125	227,500	235
Légers	57,500	105	135	252,500	260
Moyens	62,500	120	145	267,500	277,500
Mi-Lourds	67,500	135	152,500	282,500	295
Lourds-Lég.	75	140	160	295	307,500
Lourds	77,500	150	167,500	305	325
Super-Lourds	80	170	182,500	312,500	335

ARTICLE 21. - Les résultats sont transmis au secrétaire régional dans la semaine suivante.

D. CRITÉRIUM NATIONAL.

ARTICLE 22. - Le Critérium national est organisé par les commissions mixtes régionales un mois ... avant le Championnat d'Académie, au niveau du district.

Il est ouvert aux athlètes titulaires du brevet du 2e degré, engagés dans les délais réglementaires.

ARTICLE 23. - Deux exercices sont imposés aux participants : l'arraché et l'épaulé-jeté.

ARTICLE 24. - Les résultats de district sont transmis au secrétaire régional de l'A.S.S.U. dans la semaine qui suit la compétition, en vue d'établir la qualification au Championnat d'Académie, comme il est précisé à l'article 27 ci-dessous.

ARTICLE 25. - Un classement régional et un classement national sont établis. Les trois premiers concurrents de chaque catégorie reçoivent un diplôme régional. Les trois premiers du classement national reçoivent une breloque.

A. CHAMPIONNAT D'ACADÉMIE.

ARTICLE 26. - Le Championnat d'Académie est organisé par les Commissions Mixtes Régionales un mois avant le Championnat de France (au plus tard le 26 Février 1970).

ARTICLE 27. - Dans chaque Académie, le Championnat est ouvert aux athlètes qui, au Critérium National, ont réalisé une performance égale au moins à celle qui est nécessaire pour l'obtention du brevet du 2e degré.

ARTICLE 28. - Les qualifications aux Championnats d'Académie, opérées par les secrétaires régionaux d'après les résultats du Critérium Régional sont notifiées par leurs soins aux établissements dont relèvent les athlètes qualifiés.

ARTICLE 29. - Trois exercices sont imposés : le développé, l'arraché et l'épaulé jeté.

ARTICLE 30. - Les résultats régionaux sont transmis au siège central dans la semaine suivant la compétition, en vue des sélections au Championnat de France.

ARTICLE 31. - Le premier concurrent, de chaque catégorie, du classement régional reçoit une breloque.

B. CHAMPIONNAT DE FRANCE.

ARTICLE 32. - Le Championnat de France est organisé les premiers samedi et dimanche des vacances scolaires de Pâques soit les 21 et 22 Mars 1970, en une ville déterminée par la Commission Mixte Nationale, qui de plus, établit les sélections d'après les résultats d'Académie.

ARTICLE 33. - Les concurrents sont répartis en deux divisions : Championnat de France Scolaire et Championnat de France Universitaire.

ARTICLE 34. - Trois exercices sont imposés : le développé, l'arraché, l'épaulé jeté.

ARTICLE 35. - Le premier concurrent, de chaque catégorie, reçoit une médaille suspendue à un ruban tricolore.

ARTICLE 36. - Tous les concurrents perçoivent l'indemnité réglementaire.

C. CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES D'ACADÉMIE.

ARTICLE 37. - D'après les résultats du Championnat d'Académie, un classement national des équipes d'Académie est établi qui tient compte de la somme des meilleures performances dans sept catégories différentes au moins, déduction faite du poids de corps de l'équipe, quelle que soit la division : scolaire ou universitaire.

ARTICLE 38. - Une coupe est attribuée à l'équipe régionale qui a réalisé la meilleure performance nationale.

PRÉPARATION A L'EXAMEN DU DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER SPORTIF

Depuis que m'a été confiée la Direction technique de la F.F.H.C., j'ai constaté que se présentent aux sessions annuelles de l'examen du Diplôme d'État de Conseiller Sportif, première et deuxième parties, quelques haltérophiles, presque tous titulaires d'un brevet d'entraîneur fédéral. Il s'agit de candidats libres, par opposition aux candidats scolarisés, à l'issue d'un concours, au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs, qui suivent à l'I.N.S., en deux années depuis 1968, les cours préparatoires à cet examen qui leur permet d'être recrutés comme agents contractuels des cadres techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports, et comme tels, nommés Conseillers Techniques d'Haltérophilie et de Musculation.

Or, l'imprécision du programme de l'examen tel qu'il est défini par l'arrêté du 10 Mai 1967, l'insuffisance des informations données par les services académiques et départementaux de la Jeunesse et des Sports ne dirigent vers cet examen qu'un très petit nombre de candidats : quatre par exemple, cette année dans l'option « haltérophilie ». De plus, l'absence de toute préparation des candidats libres a jusqu'ici entraîné un déchet considérable aux trois dernières sessions annuelles auxquelles j'ai pris part en qualité d'examinateur.

En ce qui concerne les haltérophiles, presque tous, quand ce n'est pas tous comme en 1969, chutent à l'écrit, ne pouvant de ce fait se présenter à l'oral ni à l'épreuve de pédagogie pratique, pièce maîtresse de l'examen pourtant que nos bons entraîneurs de club devraient affronter sans trop de mal.

J'ai donc décidé de recenser, par la voie du bulletin, tous ceux qui, dans nos clubs, seraient intéressés par l'obtention du Diplôme de Conseiller Sportif. C'est à quoi répond cet article que j'accompagne du dispositif de l'arrêté du 10 Mai 1967.

Je demande aux postulants de me faire parvenir leur *curriculum vitae* et de m'indiquer si une fois en possession de ce Diplôme, ils souhaiteraient être recrutés comme agents contractuels des Cadres techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports et, à ce titre, nommés en qualité de Conseiller technique (régional ou départemental) dans une académie en précisant laquelle et si la désignation de telle académie serait ou non la condition exclusive de leur nomination. Il est bien évident, néanmoins, que celle-ci dépendrait de la création du poste budgétaire correspondant par la Direction de l'Éducation Physique et des Sports.

J'organiserai, dès le mois de Décembre, une préparation par correspondance pour permettre à ceux qui se présenteront à la session de 1970, première partie du Diplôme, en Avril ou Mai, d'affronter l'épreuve écrite dans les meilleures conditions.

Leur participation à l'un au moins, des stages qui se tiendront au cours du premier trimestre de 1970, fera également partie de la préparation.

Des ouvrages, mis en vente dans les librairies spécialisées, seront indispensables aux candidats.

C. TAILLEFER.

ARRÊTÉ DU 10 MAI 1967 (Jeunesse et Sports)

(Vu D. n° 63-435 du 29- 4-1963 ; A. 29- 6-1960 ; A. 27- 2-1961 ; A. 14- 2-1966 ; D. n° 66-64 du 21- 1-1966 ; A. 24- 4-1967).

Objet **: Création du Diplôme d'État de Conseiller sportif.**

ARTICLE PREMIER. - Les dispositions de l'arrêté du 29 Juin 1960 et de l'arrêté du 14 Février 1966 susvisées sont abrogées et remplacées par les suivantes.

ART. 2. - Le diplôme d'État de Conseiller Sportif confère à ses titulaires le droit de dispenser ou de diriger un enseignement sportif se rapportant à des disciplines n'ayant fait l'objet d'aucun brevet d'État spécial d'enseignement.

Il leur ouvre en outre la possibilité d'être recrutés comme agents contractuels des cadres techniques et pédagogiques de la Jeunesse et des Sports dont le statut est défini par le décret susvisé du 29 Avril 1963.

ART. 3. - L'examen du diplôme d'État de Conseiller Sportif comporte deux parties :

1. Pour être admis à se présenter aux épreuves de la première partie, les candidats doivent :

Être âgés de 20 ans au moins au 1er Janvier de l'année de l'examen et remplir l'une des conditions suivantes :

Soit être titulaires du brevet d'État d'éducation physique et sportive et avoir exercé des fonctions liées à ce titre pendant quatre années au moins ;

Soit avoir exercé un enseignement relatif à l'éducation physique ou sportive pendant cinq années au moins comme maître auxiliaire ou comme agent contractuel de l'État ;

Soit justifier : ou d'un titre de Champion de France ou de trois sélections comme international d'un sport individuel (ou de cinq sélections comme international d'un sport collectif).

Ou de l'exercice pendant deux saisons des fonctions d'entraîneur ou de juge ou d'arbitre.

Dans ces trois derniers cas, seules peuvent être prises en considération les attestations délivrées par les présidents des fédérations sportives ayant reçu délégation de pouvoir en vertu de l'ordonnance du 28 Août 1945.

2. Pour être admis à se présenter aux épreuves de la deuxième partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif, les candidats doivent avoir subi avec succès, depuis un an au moins, les épreuves de la première partie et avoir dans l'intervalle soit exercé des fonctions d'éducateur sportif, soit été stagiaires en Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs de l'I.N.S.

Ces conditions ne sont pas exigées des maîtres d'E.P.S. titulaires âgés de vingt cinq ans au moins qui peuvent être admis à se présenter directement aux épreuves de la deuxième partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif.

La même possibilité est admise en faveur des personnes âgées de vingt-cinq ans au moins pouvant justifier de la possession d'au moins deux diplômes et brevet d'État créés en application des lois n° 48-267 et n° 48-269 du 18 Février 1948 (enseignement de l'alpinisme et du ski), n° 55-1563 du 28 Novembre 1955 (enseignement du judo), n° 51-662 du 24 Mai 1951 (enseignement de la natation) et n° 63-807 du 6 Août 1963 réglementant plus généralement la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements ou s'exerce cette profession.

ART. 4. - Pour faire acte de candidature aux épreuves du diplôme d'État de Conseiller Sportif (première ou deuxième partie), les intéressés doivent adresser au Chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports du lieu de leur domicile principal, et ceci deux mois an moins avant la date de l'examen, un dossier comprenant :

1) Une demande d'inscription précisant le sport choisi ;
2) Une note récapitulant dans leur ordre chronologique des fonctions assurées ;
3) Une fiche d'état civil ;
4) Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois ;
5) Un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement du Sport en général et des spécialités sportives choisies en particulier, datant de moins de trois mois ;
6) Les copies certifiées conformes ou les photocopies des titres et justifications prévus à l'article 3 du présent arrêté.

ART. 5. - Les jurys chargés d'examiner les candidats au Diplôme d'État de Conseiller Sportif (première et deuxième parties) sont nommés par le ministre de la Jeunesse et des Sports. Ils sont composés sur les bases suivantes :

– Le Directeur des Sports ou son représentant, Président ;
– Le Directeur de l'Institut National des Sports ou son représentant ;
– Trois membres du corps de l'Inspection de la Jeunesse et des Sports dont un Attaché à l'administration centrale du Ministère de la Jeunesse et des Sports et un Inspecteur principal pédagogique ;
– Deux Conseillers techniques régionaux ;
– Des membres du corps enseignant de l'I.N.S. ou de l'E.N.S.E.P. en fonction des nécessités.

ART. 6. - La première partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif comporte deux épreuves écrites, une épreuve de pédagogie pratique et deux épreuves orales.

Ces épreuves sont notées de 0 à 20, toute note égale ou inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.

1. *ÉPREUVES ÉCRITES*

Ces épreuves comportent :

a) Une rédaction portant sur un sujet relatif au sport, permettant aux candidats de faire valoir leurs connaissances générales et leurs qualités de bon sens et d'expression (durée : trois heures ; coefficient : 1).
b) Une rédaction permettant aux candidats de faire état de connaissances scientifiques et techniques se rapportant au sport (durée : trois heures, coefficient : 2).

A la suite de ces épreuves écrites, sont déclarés admissibles aux épreuves de pédagogie pratique les candidats ayant obtenu un minimum de 30 points sans aucune note éliminatoire.

2. *ÉPREUVE DE PÉDAGOGIE PRATIQUE*

Cette épreuve consiste dans l'organisation et la présentation d'une séance d'entraînement du sport choisi par le candidat, à l'exclusion de tout sport dont l'enseignement est réglementé par un brevet d'État particulier.

Le candidat dispose de quinze minutes pour préparer le plan de sa présentation. Il est jugé sur l'ensemble de ses qualités pédagogiques et de démonstration (coefficient : 3).

3. *ÉPREUVES ORALES*

a) Une interrogation relative à la technique du sport pris comme option par le candidat. Elle

peut être étendue à la tactique s'il s'agit d'un sport collectif (coefficient : 1).

b) Une interrogation relative à l'organisation internationale, nationale ou régionale du sport choisi comme option coefficient : 1).

Pour être déclarés admis à la première partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif, les candidats doivent avoir obtenu un total de 80 points pour l'ensemble des épreuves de l'examen sans aucune note éliminatoire.

ART. 7. - La deuxième partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif comporte des épreuves écrites, des épreuves de pédagogie pratique et des épreuves orales.

Ces épreuves sont notées de 0 à 20. Toute note égale ou inférieure à 7 sur 20 est éliminatoire.

1. *ÉPREUVES ÉCRITES*

Ces épreuves sont au nombre de deux :

a) Une composition portant sur l'organisation générale et la réglementation du sport en France (durée : trois heures ; coefficient : 2).

b) Une composition portant sur les données scientifiques d'anatomie, de physiologie et de psychopédagogie des problèmes de technique sportive (durée : trois heures ; coefficient : 2).

A la suite des épreuves écrites, sont déclarés admissibles aux épreuves de pédagogie pratique les candidats ayant obtenu un minimum de 40 points sans aucune note éliminatoire.

2. *ÉPREUVE DE PÉDAGOGIE PRATIQUE*

Ces épreuves sont au nombre de deux :

a) La première épreuve consiste dans l'organisation et la présentation d'une séance d'entraînement ou de perfectionnement du sport choisi par le candidat à l'exclusion de tout sport dont l'enseignement est réglementé par un brevet d'État particulier.

Le candidat dispose de quinze minutes pour préparer le plan de sa présentation. Il est jugé sur l'ensemble de ses qualités pédagogiques et de démonstration (coefficient : 2).

b) La seconde épreuve consiste dans la critique d'une séance du type inverse de la précédente mais concernant le même sport (séance d'entraînement, si le candidat a eu à présenter lui-même une séance de perfectionnement, ou séance de perfectionnement, si le candidat a eu à présenter lui-même une séance d'entraînement (coefficient : 2).

A la suite des épreuves de pédagogie pratique, sont déclarés admissibles aux épreuves orales les candidats ayant obtenu un minimum de 40 points sans aucune note éliminatoire.

3. *ÉPREUVES ORALES*

Ces épreuves sont au nombre de trois :

a) Une interrogation sur l'histoire générale du sport et sur son organisation internationale (coefficient : 1) ;

b) une interrogation relative à la technique du sport choisi par le candidat (coefficient : 1) ;

c) une interrogation sur la législation et la réglementation des groupements sportifs et de l'enseignement sportif (coefficient : 1).

Pour être déclarés admis à la deuxième partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif, les candidats doivent avoir obtenu un total de 110 points.

ART. 8. - Les dispositions de l'article 7 du présent arrêté relatives aux épreuves de la deuxième partie du Diplôme d'État de Conseiller Sportif ne trouveront leur application que pour la session de 1968.

A titre transitoire, pour la session de 1967, les épreuves de cette deuxième partie seront celles définies par l'arrêté du 29 Juin 1960 susvisé.

ART. 9. - Les tableaux de coefficients et les programmes des épreuves de chacune des deux parties du Diplôme d'État de Conseiller Sportif constituent les annexes du présent arrêté.

ART. 10. - Le Directeur des Sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Sports,

Marceau CRESPIN,

(J .O. du 19 Juin 1967)

ANNEXE

Programme des matières sur lesquelles portent les examens du Diplôme d'État de Conseiller Sportif

Première partie

A. *ÉPREUVES ÉCRITES*

1re épreuve : Connaissances générales relatives au sport (Durée : trois heures ; coefficient : 1).

Elle doit permettre de juger essentiellement le bon sens, l'organisation des idées, la correction de l'expression.

Il s'agit principalement de juger de l'aptitude du candidat à réfléchir, à comprendre et à s'exprimer clairement.

Cette épreuve peut évoquer la place du sport dans un système d'éducation :

- ce qu'il apporte ;
- ce qu'il n'apporte pas ;
- ses dangers ;
- ce qui doit le compléter ;
- ce qui doit le corriger ;
- sa valeur morale et culturelle, son influence sur la formation du caractère ;
- ses relations avec la littérature, les arts (ce qu'il leur a apporté dans le passé, le présent, ce qu'il peut leur apporter) et les œuvres littéraires ou artistiques correspondantes ;
- la collaboration entre l'entraîneur sportif et l'éducateur ou l'animateur culturel, le médecin ;
- sa place dans le monde actuel.

2e épreuve : Connaissances scientifiques et techniques se rapportant au sport (Durée : trois heures ; coefficient : 2).

Les différents styles - caractéristiques - avantages - inconvénients - étude comparée et critique.

Étude scientifique approfondie (comportant des déductions pratiques) du ou des gestes considérés, des points de vue suivants :

- mécanique des corps ou des fluides ;
- balistique ;
- anatomie (rôle et incidence du squelette, des muscles, du système nerveux) ;
- physiologie : rôle et réaction des grandes fonctions en se plaçant aux différents âges (puberté - adolescence - adulte - vétéran) et compte tenu des différences de climat (de régions ou de races) ;
- l'apprentissage et le perfectionnement du geste - progression à suivre - adaptation au sujet des différentes méthodes - procédés pédagogiques - comment assurer le rayonnement de l'entraîneur sur l'athlète ;
- mise en condition physique et entraînement général : diététique - sommeil - activités de compensation - règles particulières au sport considéré ;
- équipement immobilier nécessaire - choix de l'emplacement du terrain - travaux à effectuer - règles de sécurité à observer - entretien ;
- équipement mobile et matériel collectif ou individuel : différents procédés de fabrication - entretien et transports, etc. ;
- l'entraîneur et son rôle ;
- la compétition - réglementation des épreuves - jugement et arbitrage - organisation matérielle des réunions et des épreuves - organisation des championnats coupes ou tournois.

B. *ÉPREUVES DE PÉDAGOGIE PRATIQUE*

Organisation et présentation d'une séance d'entraînement du sport considéré.

Le candidat dispose de 15 minutes pour préparer le plan de sa présentation (coefficient : 3).

Les qualités de démonstrateur seront jugées au cours de cette épreuve mais ne seront considérées, que comme un critère de jugement.

C. *ÉPREUVES ORALES*

1re épreuve : Interrogation sur la technique du sport choisi par le candidat et interrogation sur la tactique s'il s'agit d'un sport collectif (coefficient : 1).

2me épreuve : Interrogation sur l'organisation internationale, nationale ou régionale du sport choisi comme option (coefficient : 1).

- Organismes internationaux intéressés par ce sport - le sport choisi et l'olympisme - la ou les fédérations internationales (organisation, siège, direction et administration, principaux dirigeants, activités) ;
- L'organisation administrative du sport considéré - la fédération dirigeante et ses règlements - les fédérations affinitaires - les ligues, les districts, les clubs : relations des uns et des autres - les directeurs techniques nationaux, les entraîneurs nationaux, les conseillers techniques régionaux - licences, mutations, catégories d'âge - le contrôle médical ;
- L'organisation des réunions - équipement et personnel - jurys - juges et arbitres, comptes rendus des matches - litiges.

Deuxième partie

A. *ÉPREUVES ÉCRITES*

1re épreuve : Organisation et réglementation du sport en France (Durée : trois heures ; coefficient : 2).

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, son organisation ;
- Administration centrale - les services extérieurs et leur fonctionnement - les établissements nationaux el régionaux ;
- Les fédérations, leurs ligues et les districts ainsi que leur fonctionnement ;
- Ordonnance du 28 Août 1945 - la délégation de pouvoirs ;
- Lois, décrets, arrêtés et circulaires réglementant la pratique du sport ;

2e épreuve : Données scientifiques d'anatomie, de physiologie et de psychopédagogie des problèmes de technique sportive (Durée : trois heures ; coefficient : 2).

Le programme est le même que celui de la deuxième épreuve écrite de la première partie du diplôme.

Toutefois, les questions posées feront appel à des connaissances plus précises et plus approfondies en ce qui concerne :

- la mécanique des corps ou des fluides ;
- la balistique ;
- l'anatomie ;
- la physiologie ;
- la psychopédagogie ;
- l'apprentissage et le perfectionnement du geste ;
- la mise en condition physique et l'entraînement général.

En outre, l'effort de présentation et de composition prendra une plus grande place pour la notation des deux épreuves écrites de la seconde partie du diplôme que pour celle des épreuves correspondantes de la première partie.

B. *ÉPREUVES DE PÉDAGOGIE PRATIQUE*

1re épreuve : Organisation et présentation d'une séance d'entraînement.

Le candidat dispose de 15 minutes pour préparer le plan de sa présentation (coefficient : 2).

2e épreuve : Critique d'une séance soit d'entraînement, soit de perfectionnement (coefficient : 2).

C. *ÉPREUVES ORALES*

1re épreuve : Histoire générale du sport et son organisation internationale (coefficient : l).

Les grandes dates et les grandes périodes :

- Fixation progressive des règles ;
- Les hommes qui ont marqué l'histoire du sport ;
- Les différentes méthodes d'éducation physique et sportive ;
- Les fédérations internationales - les Jeux Olympiques - le comité olympique international et les comités olympiques nationaux.

Tableau des coefficients

Épreuves	Première partie	Coeff.	Deuxième partie	Coeff.
Épreuves écrites :	Sujet : Connaissances génér. relatives au sport.....	1	Organisation et réglementation du sport en en France.....	2
	Connaissances scientif. et techniques se rapportant au sport	2	Technique sportive.....	2
Épreuves de pédagogie pratique	Organisation et présentation d'une séance d'entraînement.....	3	Organisation et présentation d'une séance d'entraînement	2
			Critique d'une séance d'entraînement ou perfectionnement.....	2
Épreuves orales	Technique du sport choisi par le candidat.....	1	Histoire du sport et organisation internationale	1
			Technique du sport choisi par le candidat	1
	Organisation internationale, nationale ou régionale du sport choisi par par le candidat.....	1	Législation et réglementation des groupements sportifs et de l'enseignement sportif	1
TOTAL des coefficients		8		11

2e épreuve : Technique du sport choisi par le candidat (coefficient : 1).

L'interrogation portera sur la technique du sport choisi et éventuellement sur la tactique s'il s'agit d'un sport collectif.

Le jury se montrera plus exigeant pour cette épreuve que pour l'épreuve correspondante de la première partie.

3e épreuve : Législation et réglementation des groupements sportifs et de l'enseignement du sport (coefficient : 1).

Ordonnance du 28 Août 1945 et textes constituant le statut du sport français.

Lois décrets, arrêtés et circulaires relatifs à l'alpinisme, au ski, au judo, à la natation et au sauvetage ainsi qu'à la réglementation de tous autres sports découlant de l'application de la loi du 6 Août 1963.

PARTIE OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du BUREAU du 13 Septembre 1969

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Baillet, J. Bertholet, J. Dame. R. Duverger, L. Guillier, B. Moulin.

Excusés : MM. .J. Asso, R. Gourhand, J.-P. Mangin.

Il est probable que plusieurs autres membres du Bureau n'ont pu se déplacer étant donné la grève des chemins de fer.

Assistait à la réunion : M. C. Taillefer, Directeur Technique National.

Il y a lieu d'ajouter le nom de M. Stresser, omis sur la liste des présents de la réunion du 14 Juin 1969.

Le procès-verbal de la réunion du 14 Juin est approuvé sous réserve qu'y soit mentionné, à la demande de M. Duverger, que lui seul n'était pas d'accord pour que le déplacement des athlètes sélectionnés pour le Championnat du Monde à Varsovie se fasse en voitures particulières.

M. Bovi donne les raisons qui avaient motivé l'éventualité d'un départ par ce moyen de transport et précise qu'il a ensuite été décidé que l'équipe voyagerait par avion.

SIEGE SOCIAL - Le Président met ensuite ses collègues au courant de la location récente du nouveau siège social et explique comment cette affaire a pu être réalisée.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs suivants :

- ✓ N° : 3.790 - L'Entente d'Appoigny (Bourgogne) ;
- ✓ N° : 3.791 - Athlétic Club Romanais (Dauphiné-Savoie) ;
- ✓ N° : 3.792 - Association Sportive du Lycée d'État d'Argenteuil (Île-de-France) ;
- ✓ N° : 3.793 - Centre Elect. Sports Arts et Loisirs de Montereau (Île-de-France) ;
- ✓ N° : 3.794 - Union Sportive de Méry-sur-Oise (Île-de-France) ;
- ✓ N° : 3.795 - Alouette des Gaules - Bourg (Lyonnais) ;
- ✓ N° : 3.796 - Association Sportive et Culturelle de Villalier (Languedoc) ;
- ✓ N° : 3.797 - Amicale des Élèves, Anciens Élèves et Amis de l'École Laïque de Lucé (Orléanais) ;
- ✓ N° : 3.798 - Haltérophile Club de Saint-Chamas (Provence).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France haltérophiles et culturistes (Tableau annexé au présent procès-verbal).

CHAMPIONNAT DU MONDE. - Le Président fait un compte rendu du test qui a eu lieu à Thuir en vue de la sélection des athlètes au Championnat du Monde et des modalités de repêchage de trois athlètes.

M. Dame suggère qu'à l'avenir les sélections ne soient pas décidées après un seul test, un athlète, même de grande valeur, étant toujours à la merci d'une défaillance.

CONGRES DE LA FÉDÉRATION HALTÉROPHILE INTERNATIONALE. - Le Président fait part du programme du Congrès et précise que J.-P. Fouletier, profitant de son déplacement en tant qu'athlète, assistera à Varsovie, en sa qualité de médecin, à un symposium scientifique haltérophile dont le thème lui a été soumis pour étude.

FÉDÉRATION EUROPÉENNE. - M. Dame fait savoir qu'il a reçu de l'Allemagne de l'Est un texte qu'il suppose concerner la création d'une Fédération Européenne Haltérophile mais dont la mauvaise impression n'a pas permis la traduction.

M. Duverger s'élève contre cette façon d'agir, estimant que la F.F.H.C., n'a pas à accepter cette proposition, n'avant pas été avisée directement.

M. Bertholet considère que des statuts doivent être élaborés et soumis auparavant aux Fédérations intéressées.

M. Bovi est d'avis que la Fédération Française aurait dû être prévenue par les auteurs de ce projet : il en fera l'observation sur place, et est habilité à prendre les décisions qui s'imposeront.

COMMISSION MÉDICALE. - Le Président a l'intention de constituer une Commission Médicale qui soit effective. Il va donc réunir les docteurs Cohen, Dubois, Durey, Fouletier, Hennuyer, Rondepierre, Toye et, éventuellement, d'autres médecins, à l'Institut National des Sports, au mois d'Octobre, en présence du Dr Périé, Chef du Bureau médical du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Cette réunion aura pour objet de connaître le point de vue du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports sur les buts de la médecine sportive et les moyens qui pourraient être mis à notre disposition pour son application.

LETTRES DES COMITES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DES FLANDRES. - Suite à la lettre du Président du Comité d'Île-de-France, le Bureau prend acte que M. Tournier a parlé, ainsi qu'il le précise, au nom des clubs des Comités des Flandres et d'Île-de-France.

Il est ensuite donné lecture par le Secrétaire Général d'une lettre signée des Présidents des Comités des Flandres et d'Île-de-France.

Sur proposition de M. Bertholet, le Bureau décide de faire parvenir à tous les membres du Comité de Direction et aux Présidents de Comités, copie de la lettre qui vient d'être lue afin qu'ils soient en mesure de l'étudier, et de donner leur avis lors de la prochaine réunion.

CULTURE PHYSIQUE. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Favrou exposant les raisons motivant sa démission si certains aménagements ne sont pas apportés aux compétitions culturistes.

Copie de cette lettre sera également communiquée aux membres du Comité de Direction et aux Présidents des Comités Régionaux pour étude et avis lors de la prochaine réunion.

COMMISSION D'ARBITRAGE. - Les délibérations de la Commission d'Arbitrage tenue à Vichy, le 11 Mai 1969, ont été consignées par M. Firmin et, avant que les nouvelles propositions ne soient soumises au Comité de Direction, une copie en sera expédiée à tous ses membres, ainsi qu'aux Présidents de Comités Régionaux et aux membres de la Commission d'Arbitrage. Il leur sera demandé de faire parvenir leurs observations à la F.F.H.C.

TOURNOI PAR CATÉGORIES ET MACH FRANCE - ROUMANIE. - Le Directeur Technique aimerait que le match France-Roumanie ait lieu à l'occasion du Tournoi par catégories, le 13 Décembre.

Le Président pense que le match France - Roumanie devra avoir lieu à une date différente mais que l'on pourrait profiter de la présence des athlètes roumains en France pour les faire participer au Tournoi par catégories.

Différentes possibilités sont envisagées et, après discussion, il est décidé de prendre contact, au préalable, avec les dirigeants roumains qui seront à Varsovie.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lettre du C.T.R. M. Paterni, - Examen de cette lettre par laquelle M. Paterni fait certaines suggestions d'ordre technique.

CONSTITUTION D'UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL. - Le Bureau homologue la constitution du Comité Départemental du Gard.

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Bureau donne avis favorable aux demandes ci-après qui seront satisfaites dès que le matériel en fabrication aura été livré.

- Vannetaise Athlétic Club (Bretagne) ;
- Athlétic Club Romanais (Dauphiné-Savoie) ;
- A.S. École Normale d'Instituteurs de Strasbourg (Alsace) ;
- A.S. École de Métiers Culture et Loisirs de Toulon (Côte d'Azur).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 14 h 40 est levée à 18 h 40.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
		Records haltérophiles Juniors		
Développé :				
Léger	Muller : 110 k	Delvallez Daniel : 110 k 500	7- 9-69 à Thuir	MM. Comamala, Firmin, Baixas
	Delvallez Daniel : 110 k 500	Delvallez Daniel : 112 k 500	7- 9-69 à Thuir	MM. Comamala, Firmin, Baixas
		Records haltérophiles Seniors		
Développé :				
Lourd-Lég.	Steiner : 165 k	Steiner : 167 k 500	31- 7-69 à Vichy	MM. Parot, Pichon, Schönkock
Arraché :				
Moyen	Terme : 136 k 500	Terme : 137 k	7- 9-69 à Thuir	MM. Comamala, Firmin, Baixas
		Records culturistes Juniors		
Développé couché :				
Lourd	Datteny : 140 k	Datteny : 142 k 500	28- 6-69 à La Rochelle	M. Rigaud
Flexion sur jambes				
Plume	Le Tallec : 143 k 500	Dubois : 146 k	28- 6-69 à La Rochelle	M. Schmaltz
Lourd	Datteny : 220 k 500	Datteny : 225 k	28- 6-69 à La Rochelle	M. Rigaud
Total des deux mouvements :				
Plume	Le Tallec : 225 k	Dubois : 242 k 500	28- 6-69 à La Rochelle	M. Schmaltz
Lourd	Datteny : 360 k 500	Datteny : 367 k 500 (225 + 142,500)	28- 6-69 à La Rochelle	M. Rigaud
		Records culturistes Seniors		
Développé couché :				
Mouche	Non encore battu	Mahroub : 102 k 500	17- 7-69 à Monaco	M. Asso
Moyen	Amsellem : 157 k 500	Briffouillière : 170 k	5- 7-69 à Oyonnax	M. Menon
Flexion sur jambes :				
Mouche	Non encore battu	Mahroub : 150 k	17- 7-69 à Monaco	M. Asso
Total des deux mouvements :				
Mouche	Non encore battu	Mahroub : 252 k 500 (102 ,500 + 150)	17- 7-69 à Monaco	M. Asso

Classement National du Premier Pas de Printemps

Disputé dans les Comités Régionaux les 14 et 15 Juin 1969

JUNIORS

Poids Coqs :

1.	VAVELIN	49	A.P.E.C.A. Sports Réunion	55, -
2.	BOBECHE	55	A.P.E.C.A. Sports Réunion	55, -
3.	PELLETIER	55,8	Cercle Michelet Orléans	55, -
4.	AUGER	50	V.G.A. Saint-Maur	52,5
5.	MICHEL	53	Athl. Club Mun. Maisons-Alfort	52,5
6.	SERRA	55,9	Athlétic Club de la Garde	52,5
7.	GIRAUD	49,2	Athlétic Club de la Garde	50, -
8.	AUFRERE	51,4	Union Athlétique Cubzacaise	50, -
9.	LEMOINE	54,3	Stade Auxerrois	50, -
10.	CORTES	52	Athlétic Club de la Garde	47,5
11.	PIQUES	52,9	Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	47,5
12.	ROUSSEL	54,2	Club Athlétic Lorientais	45, -
13.	BESNARD	55,2	Amiens Sporting Club	45, -
14.	THOMAS	55,4	Club Athlétique Lorientais	45, -
15.	MONTROSE	52,5	Stade Dyonisien Réunion	42,5
16.	GAUTHIER	54,6	Stade Auxerrois	42,5
17.	GIORCELLI	56	Haltérophile Club Nice	42,5
18.	ZORA	47	A.P.E.C.A. Sports Réunion	40, -
19.	RICHARD	53	A.P.E.C.A. Sports Réunion	40, -
20.	CAZANOVA	53,7	Stade Dyonisien Réunion	40, -
21.	LELARGE	48,5	Cercle Michelet Orléans	35, -

Poids Plumes :

1.	BEAUFILS	59	Rueil Athlétic Club	62,5
2.	GUY	59,5	Haltérophile Club Palavasien	60, -
3.	ROUBAU	58,4	Athlétic Club de la Garde	55, -
4.	BROCAIL	58,5	Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	52,5
5.	MORISSON	58,7	Stade Auxerrois	52,5
6.	HEULIN	59,9	Rueil Athlétic Club	52,5
7.	GALLAND	57,7	Amiens Sporting Club	50, -
8.	CORSETTI	59,8	Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	50, -
9.	CONDAMINET	60	Club Léo-Lagr. Colombelles	50, -
9.	BETEILLE	60	Judo Club Figeac	50, -
9.	PITOU	60	A.P.E.C.A. Sports Réunion	50, -
12.	LEKIME	58,8	Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	47,5

Poids Légers :

1.	LUCAS	65	A.P.E.C.A. Sports Réunion	70, -
1.	MARTINEZ	65	Clermont Sports	70, -
3.	GUY	66	Haltérophile Club Palavasien	67,5
4.	TRONCHET	67,3	Amiens Sporting Club	67,5
5.	LE BARH	64,3	Club Athlétique Lorientais	65, -
6.	REBOUL	64,5	Clermont Sports	65, -
6.	GOURDOU	64,5	Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	65, -
8.	MILLET	66,6	Cercle Michelet Orléans	65, -
9.	CAVENTOU	67,5	Judo Club Figeac	65, -
10.	SABATIER	62,1	Elec. Cl. Omnisp. Ste-Afrique	62,5
11.	DIJOUX	62,5	A.P.E.C.A. Sports Réunion	62,5
11.	BENARD	62,5	A.P.E.C.A. Sports Réunion	62,5
13.	AGATHE	63	A.P.E.C.A. Sports Réunion	62,5
14.	CADY	66,3	Stade Dyonisien Réunion	60, -
15.	REMY	67,5	Frontignan Athlétic Club	60, -
16.	BLOUIN	62	Jeun. Laïque Républ. Marmande	57,5
17.	ROUAU	64,6	Stade Auxerrois	57,5
18.	MERLIN	66,4	Athlétic Club de la Garde	57,5
19.	PLONSON	67	Athlétic Club de la Garde	57,5
20.	GARNIER	60,3	Cercle Michelet Orléans	55, -
21.	DEJA	63,9	Club Léo-Lagrange Colombelles	55, -
22.	GAYRAUD	64	Haltér. Club Palavasien	55, -
23.	ROLLAND	67,2	Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	55, -
24.	COMTE	61	Rueil Athlétic Club	52,5
25.	TORTI	63	Club Olymp. Munic. de Bagneux	52,5
26.	GOUSSET	64,2	Évreux Athlétic Club	52,5
27.	GUILLAUME	66,3	CI. Olymp. Mun. de Bagneux	62,5
28.	GENISSEL	67	Évreux Athlétic Club	62,5
29.	HENRY	67,2	V.G.A. Saint-Maur	50, -
30.	COURTAY	66	Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	45, -
31.	CHAPELET	63,3	Rueil Athlétic Club	40, -

Poids Moyens :

1.	BRUN	74,5	Clermont Sports	80, -
2.	LOISON	71,7	Entente Sportive Viry-Châtillon	75, -
3.	MAHIEUX	73,9	Cercle Michelet Orléans	75, -
4.	ROUQUETTE	68,9	CI. Olymp. Mun. Bagneux	70, -
5.	BENEDET	70,6	Jeun, Laïque Républ. Marmande	70, -
6.	GAUTHIER	70,2	Stade Auxerrois	65, -
7.	MARTIGNY	73,3	Haltérophile Club Soissonnais	65, -
8.	BERNARD	74,6	Étudiants Club Orléanais	65, -
9.	FAUCHER C.	69	Rueil Athlétic Club	62,5
10.	HUIN	71,6	Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	62,5
11.	NAPOLITANO	71,5	Frontignan Athlétic Club	60, -
12.	VERMEZ	73,5	Cercle Michelet Orléans	57,5
13.	GIRARDINI	74	Haltérophile Club de Nice	57,5

Poids Mi-Lourds :

1.	WIENER	81,8	Club Athlétique Lorientais	80, -
2.	BODELET	76	Entente Sportive Viry-Châtillon	77,5
3.	FENOUIL	80	Judo Club de Figeac	75, -
4.	PIEDOUE	79,2	Évreux Athlétic Club	70, -

Poids Lourds-Légers :

1.	LARA	86,9	Jeun. Laïque Rép. Marmande	57,5

Poids Lourds :

1.	VOILLARD	91,1	Club Olymp. Munic. Étampes	77,5

SENIORS

Poids Coqs :

1.	D'ASTE-BLANC	55,6	Stade Mun. de Montrouge	60, -
2.	CONTE	54,2	V.G.A. Saint-Maur	57,5
3.	MOREEL	53	Club Athlétique Rosendaël	52,5
4.	MEUSY	56	Centre Athlétique Lensois	47,5

Poids Plumes :

1.	MINGUEZ	59,5	Frontignan Athlétic Club	65, -
2.	DUMONT	59	U.S. Cultur. et Sociale Gonesse	57,5
3.	SCHOTTE	58,5	Club Athlétique Rosendaël	47,5

Poids Légers :

1.	DIBY	65,6	Stade Auxerrois	75, -
2.	CHAMBAUDY	64,3	Haltérophile Club Palavasien	67,5
3.	REDING	67	Judo Club Figeac	67,5
4.	MENANT	66	Club Athlétique Lorientais	65, -
5.	CESARI	67	V.G.A. Saint-Maur	65, -
6.	BOCHET	64	Vannetaise Athlétic Club	55, -
7.	BEBEYREN	65	Jeunesse Laïque Rép. Marmande	52,5
8.	CHRETIEN	62,6	M.J.C. La Guérinière	50, -

Poids Moyens :

1.	SOKOWITZ	75	Centre Athlétique Lensois	85, -
2.	BARRIER	74	Stade Municipal Montrouge	77,5
3.	JEANJEAN	73,6	Haltérophile Club Palavasien	72,5
4.	GAILLAGUET	68,9	Stade Municipal Montrouge	70, -
5.	BAUVRY	70	Centre Athlétique Lensois	70, -
6.	CAPDEQUI	74	Athlétic Club Montpelliérain	70, -
7.	LE BORGNE	68,4	Club Olymp. Mun. Bagneux	70, -
8.	BEAUVERGER	71,1	A.S. Cheminots Béziers	67,5
9.	VANSEVALE	69,5	Club Athlétique Rosendaël	65, -
10.	BODIN	69,2	Union Athlétique Cubzacaise	62,5
11.	NODICQ	71,2	Amiens Sporting Club	62,5
12.	LAMBERT	70	Cercle Michelet Orléans	60, -
12.	LABORIE	70	Judo Club Figeac	60, -
13.	GOUNEL	74,7	Haltérophile Club Nice	55, -
15.	BECK	70,2	A.S.P.O. Midi Bordeaux	50, -

Poids Mi-Lourds :

1.	MAYEUX	82,5	Centre Athlétique Lensois	85, -
2.	PICAUD	78	Vannetaise Athlétic Club	80, -
3.	HERVOUET DES FORGES	75,5	Stade Munic. Montrouge	72,5
4.	BIGEARGEAS	75,6	Stade Munic. Montrouge	72,5
5.	LEVIEUX	79	Rueil Athlétic Club	72,5
6.	BELLOCHE	81	V.G.A. Saint-Maur	67,5
7.	BASSALADE	76,8	Haltérophile Club Palavasien	65, -
8.	FLANET	82,5	Centre Athlétique Lensois	65, -
9.	LEMONNIER	76,9	Athl. Cl. Mun. Maisons-Alf,	62,5
10.	POIRIER	81,7	V.G.A. Saint-Maur	62,5

Poids Lourds-Légers :

1.	JORRY	85,7	Club Olymp. Mun. Bagneux	70, -
2.	THOMAS	82,7	Club Olymp. Mun. Bagneux	60, -
3.	PEYRETTI	90	Vannetaise Athlétic Club	60, -

Poids Lourds :

1.	CORRAZZA	(?)	Centre Athlétique Lensois	90, -
2.	BASSIN	102,4	Stade Auxerrois	77,5
3.	DOROTHE	91,6	Rueil Athlétic Club	75, -
4.	GUENARD	96,2	Cercle Michelet Orléans	60, -

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE

disputé à Varsovie du 20 au 28 Septembre 1969

	Nom du concurrent	Poids de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
POIDS MOUCHES : Samedi 20 Septembre 1969.							
1.	Kriszcziszin W.	51 k 300	U.R.S.S.	112,500	97,500	127,500	337,500
2.	Smietanin Wk.	51 k 500	U.R.S.S.	105, -	102,500	130, -	337,500
3.	Szoktysek Walter	51 k 500	Pologne	105, -	100, -	130, -	335, -
4.	Smalcerz Zygmi	51 k 100	Pologne	105, -	95, -	120, -	320, -
5.	Holereiter S.	51 k 700	Hongrie	110, -	90, -	120, -	320, -
6.	Nagy Robert	51 k 900	Hongrie	97,500	95, -	120, -	312,500
7.	Jan Hortopan	51 k 700	Roumanie	90, -	85, -	110, -	285, -
8.	M. Mustafov	51 k 800	Bulgarie	80, -	87,500	110, -	277,500
9.	Norback Arne	51 k 800	Suède	80, -	77,500	110, -	267,500
POIDS COQS : Dimanche 21 Septembre 1969.							
1.	Kirow Atanaz	55 k 700	Bulgarie	107,500	102,500	137,500	347,500
2.	Fiat Zorro	55 k 750	Roumanie	107,500	95, -	127,500	330
3.	Norair Norokow	55 k 800	Bulgarie	92,500	100, -	125, -	317,500
4.	Mc Kenzie	55 k 100	Grande-Bretagne	102,500	90, -	122,500	315
5.	Prohl Karel	55 k 400	Tchécoslovaquie	87,500	92,500	120, -	300
6.	Mc Niven	55 k 400	Grande-Bretagne	87,500	85, -	110, -	282,500
POIDS PLUMES : Lundi 22 Septembre 1969.							
1.	Kuczew Mladyn	59 k 600	Bulgarie	130, -	112,500	142,500	385, -
2.	Szanidze Dymitr	59 k 200	U.R.S.S.	115, -	115, -	150, -	380, -
3.	Benedek Janos	59 k 400	Hongrie	120, -	115, -	145, -	380, -
4.	Nowak Mieczyslaw	59 k 800	Pologne	117,500	110, -	145, -	372,500
5.	Becker Heinz	59 k 600	Allemagne Est	117,500	110, -	135, -	362,500
6.	Pitner Kurt	59 k 900	Autriche	115, -	105, -	140, -	360, -
7.	Zander Wolfgang	59 k 600	Allemagne Est	105, -	105, -	135, -	345, -
8.	Tanti P.	59 k 100	Italie	105, -	100, -	137,500	342,500
9.	Lanik A.	59 k 900	Tchécoslovaquie	102,500	107,500	130, -	340, -
10.	Helebrandt J.	59 k 500	Tchécoslovaquie	105, -	95, -	125, -	325, -
11.	Lickes H.	59 k 900	Luxembourg	87,500	85, -	105, -	277,500
POIDS LEGERS : Mardi 23 Septembre 1969.							
1.	Baszanowski Waldem	67 k 500	Pologne	140, -	135, -	170, -	445
2.	Bagocs Janos	66 k 700	Hongrie	135, -	127,500	167,500	430
3.	Kaczmarek Zbigniew	67 k 400	Pologne	140, -	125, -	160, -	425
4.	Hekel Ondrej	67 k 100	Tchécoslovaquie	130, -	130, -	162,500	422,500
5.	Silwino Anselmo	66 k 800	Italie	122,500	122,500	155, -	400
6.	Legel Walter	66 k 800	Autriche	130, -	110, -	150, -	390
7.	Forstan Rolf	67 k 100	Suède	127,500	112,500	150, -	390
10.	Mateos Franscisco	65 k 500	Espagne	125, -	112,500	150, -	387,500
9.	Bikov Jordan	67 k 400	Bulgarie	115, -	122,500	145, -	382,500
10.	Dittner Erwin	66 k 900	Allemagne Est	120, -	110, -	150, -	380
11.	Bjornsen Schel	67 k 400	Norvège	120, -	115, -	140, -	375
N. cl.	Fitzi Balas	67 k 400	Roumanie	135, -	Blessé	—	—
POIDS MOYENS : Mercredi 24 Septembre 1969.							
1.	Kurentsov Wiktor	74 k 500	U.R.S.S.	152,500	137,500	177,500	467,500
2.	Gabor Szarwas	74 k 500	Hongrie	130, -	135, -	175, -	440, -
3.	Mursu Juhany	74 k 900	Finlande	145, -	127,500	165, -	437,500
4.	Leif Hensen	74 k 900	Norvège	142,500	132,500	160, -	435, -
6.	Kolarik Miroslaw	74 k 700	Tchécoslovaquie	137,500	127,500	160, -	425, -
6.	Kliche Uwel	74 k 100	Allemagne Ouest	140, -	117,500	162,500	420, -
7.	Terme Aimé	74 k 800	France	122,500	140, -	157,500	420, -
8.	Jacowou Kristos	74 k 600	Grèce	135, -	110, -	150, -	395, -
9.	Ford Antony	74 k 700	Grande-Bretagne	117,500	110, -	150, -	377,500
10.	Waterworth John	72 k 800	Autriche	112,500	105, -	135, -	352,500
11.	Dumont Fernand	73 k 100	Luxembourg	110, -	95, -	127,500	332,500
POIDS MI-LOURDS : Jeudi 25 Septembre 1969.							
1.	Bakos Karol	82 k	Hongrie	160, -	142,500	185, -	487,500
2.	Sielicki Borys	81 k 600	U.R.S.S.	160, -	140, -	182,500	482,500
3.	Ozimek Norbert	82 k	Pologne	150, -	145, -	180, -	475, -
4.	Szary Walery	81 k 500	U.R.S.S.	147,500	142,500	182,500	472,500
5.	Kailajarvi Juni	82 k 200	Finlande	147,500	132,500	182,500	462,500
6.	Bettenbourg Hans	82 k 300	Suède	162,500	132,500	162,500	457,500
7.	Kucera Werner	82 k 100	Allemagne Ouest	155, -	125, -	170, -	450, -
8.	Kahara Jarmo	82 k 200	Finlande	145, -	130, -	165, -	440, -
9.	Kluge Georg	82 k 300	Allemagne Est	145, -	127,500	167,500	440, -
10.	Turkato Dino	81 k 200	Italie	150, -	117,500	167,500	435, -
11.	Szopow Atanas	81 k 800	Bulgarie	130, -	125, -	170, -	425, -
12.	Platzer Reinhold	81 k 700	Autriche	140, -	125, -	155, -	420, -
13.	Zuttermann Tery	81 k 800	Belgique	127,500	127,500	155, -	410, -
14.	Cevir Guna	79 k 500	Turquie	120, -	112,500	155, -	387,500

Nom du concurrent	Poids de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
POIDS LOURDS-LEGERS : Vendredi 26 Septembre 1969.						
1. Kangasniémi Kaarlo	89 k 300	Finlande	175, -	150, -	190, -	515, -
2. Johansson Bo	88 k 900	Suède	165, -	150, -	185, -	500, -
3. Toth Geza	88 k 900	Hongrie	160, -	145, -	190, -	495, -
4. Van Lerberghe Peter	89 k 600	Belgique	155, -	145, -	180, -	480, -
5. Orszag Wladyskaw	89 k 600	Tchécoslovaquie	160, -	132,500	177,500	470, -
6. Steiner Alfred	89 k 200	France	150, -	135, -	175, -	460, -
7. Cazeaux Gérard	89 k 800	France	145, -	130, -	167,500	442,500
8. Lisch Helmut	89 k 400	Allemagne Est	140, -	130, -	170, -	440, -
9. Linder Waldemar	89 k 400	Tchécoslovaquie	140, -	122,500	160, -	422,500
10. Gordillo José	90 k	Espagne	135, -	120, -	160, -	415, -
POIDS LOURDS : Samedi 27 Septembre 1969.						
1. Talts Jan	99 k 600	U.R.S.S.	180, -	155, -	212,500	547,500
2. Kangasniémi Kaarlo	99 k 900	Finlande	162,500	155, -	190, -	507,500
3. Wojcik Robert	109 k 300	Pologne	170, -	140, -	190, -	500, -
4. Rekustad Erwin	109 k 500	Norvège	175, -	140, -	185, -	500, -
5. Fouletier Jean-P.	107 k 600	France	162,500	150, -	185, -	497,500
6. Krajczew Aleks	106 k	Bulgarie	172,500	137,500	185, -	495, -
7. Asp Ingwar	105 k 700	Suède	155, -	142,500	187,500	485, -
8. Lexa Olda	109 k 100	Tchécoslovaquie	167,500	135, -	175, -	477,500
9. Vezzani Roberto	97 k 500	Italie	160, -	132,500	177,500	470, -
10. Lévecq Roger	106 k 600	France	150, -	135, -	180, -	465, -
11. Kroll Klaus	107 k 800	Allemagne Est	150, -	140, -	170, -	460, -
12. Kanckok Dawid	99 k 500	Grande-Bretagne	135, -	122,500	165, -	422,500
13. Michaelis Geor	101 k 400	Luxembourg	135, -	120, -	160, -	415, -
POIDS SUPER-LOURDS : Dimanche 28 Septembre 1969.						
1. S. Reding	122 k 400	Belgique	202,500	152,500	215, -	570, -
2. S. Batiszczew	126 k 200	U.R.S.S.	192,500	165, -	212,500	537,500
3. M. Riger	119 k 300	Allemagne Est	180, -	152,500	205, -	570, -
4. R. Mang	118 k 200	Allemagne Ouest	185, -	155, -	195, -	535, -
5. I. Atanasow	127 k 500	Bulgarie	192,500	135, -	197,500	525, -
6. P. Pawlasek	147 k 100	Tchécoslovaquie	177,500	150, -	192,500	520, -
7. T. Perdue	131 k 100	Grande-Bretagne	167,500	145, -	172,500	485, -
N. cl. L. Zabotynski	161 k 100	U.R.S.S.	187,500	162,500	Blessé	—
N. cl. O. Johansson	119 k 700	Suède	190, -	145, -	0, -	—

Classement par Nations :

1.	U.R.S.S.	44	points	-.	Norvège	6	points
2.	Pologne	29	»	-.	Allemagne de l'Est	6	»
3.	Hongrie	28	»	11.	Tchécoslovaquie	5	»
4.	Bulgarie	21	»	-.	Roumanie	5	»
5.	Finlande.	18	»	13.	Grande-Bretagne	4	»
6.	Belgique	10	»	-.	Allemagne de l'Ouest	4	»
-.	Tchécoslovaquie	10	»	15.	France	3	»
8.	Suède	6	»	16.	Autriche	2	»

Records d'Europe battus :

SENIORS :

Poids Mouches - Développé : 113 k par Kriszcziszin (U.R.S.S.) - Arraché : 102 k 500 par Smietanin (U.R.S.S.) - Épaulé et Jeté : 130 k par Smietanin (U.R.S.S.) - Total Olympique : 337 k 500 (112,5 + 97,5 + 127,5) par Kriszcziszin (U.R.S.S.).
Poids Légers - Arraché : 136 k - Épaulé et jeté : 170 k 500 - Total Olympique : 445 k (140 + 135 + 170) par Baszanowski (Pologne).
Poids Lourds - Épaulé et jeté : 212 k 500 par Talts (U.R.S.S.).

COMPOSITION DU BUREAU PROVISOIRE DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE HALTÉROPHILE

Président :

M. ..... Janusz Przedpelski (*Pologne*).

Président d'honneur :

M. ..... Jean Dame (*France*).

Secrétaire Général :

M. ..... Helmut Atzrodt (*Allem. de l'Est*).

Vice-présidents :

MM. ..... Schodl (*Autriche*).
..... Kaare (*Finlande*).
..... Ajan (*Hongrie*).
..... Miedwiejew (*U.R.S.S.).*
..... Bovi (*France*).

Membres :

MM. ..... Bessara (*Espagne*).
..... Waljew (*Bulgarie*).
..... Frolander (*Suède*).
..... Poula (*U.R.S.S.).*
..... Koeandji (*Turquie*).
..... Baroga (*Roumanie*).

AVIS

Veuillez noter la nouvelle adresse du Siège Fédéral :

51, rue Vivienne

75 - Paris (2me).

Téléphone inchangé : 236 53-60

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

LISTE DES COMITES RÉGIONAUX de la F.F.H.C.

(*Territoire métropolitain*)

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Président : M. Marcel Stresser, 7, rue des Fourmis, 67 - Haguenau.

Comité d'Anjou (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée).

Secrétaire : M. Serge Jahan, 4. Allée de la Mayenne-Plaisance, 44 Nantes.

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Roger Morand, Allée des Ailes. Bat C. 03 - Vichy.

Comité de Bourgogne (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne).

Président : M. Roland Baillet, 25, rue des Mignottes, 89 - Auxerre.

Comité de Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan).

Secrétaire : M. Michel Josseaume, 27, rue Herbert-Clos-Neuf, 35 - Paramé.

Comité de Champagne (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).

Président : M. Édouard Chorques, 5, rue Grande-Étape, 51 - Châlons-sur-Marne.

Comité de Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Corse. Monaco, Var).

Président : M. Joseph Asso, 27, rue Basse - Principauté de Monaco.

Comité Dauphiné - Savoie (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie).

Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers - Grand Châtelet. 38 - Grenoble.

Comité des Flandres (Nord, Pas-de-Calais).

Président : M. Roland Auber, l30 bis, rue Saint-Aubert, 62 - Arras.

Comité de Franche-Comté (Doubs, Hte-Saône, Jura, Territoire de Belfort).

Secrétaire : M. Le Laidier, 46 d, rue du Mont-Bart, 25 - Montbéliard.

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées).

Président : M. Jean Burucoa, 59, avenue Jeanne-d'Arc, 33 - Bègles.

Comité d'Île-de-France (Essonne, Seine, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine et-Marne, Val-de-Marne, Val-d 'Oise, Yvelines).

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier - 93 - Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

Président : M. Raymond Tournier, 12, rue de l'Abbé-Grandjean, 92 – Fontenay aux Roses.

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).

Président : M. Georges Firmin, 14, rue Foch, 34 - Montpellier.

Comité du Limousin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne).

Président : M. Édouard Ratier, 7, rue de Toulouse, 87 - Limoges.

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).

Président : M. Georges Di Césare, 9, rue du Capitaine-Willaume. 54 -Labry.

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône).

Président : M. Roger Gourhand, 101, Grande-Rue de la Croix-Rousse, 69 - Lyon.

Comité de Basse-Normandie (Calvados, Orne, Manche, Sarthe).

Secrétaire : M. Robert Thoumine, rue de Bellevue, 61 - Damigny.

Comité de Haute-Normandie (Eure, Seine-Maritime).

Président : M. Bernard Renault, 14, rue Valentin-Gaumont, 27 – Vernon.

Comité de l'Orléanais (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Loiret).

Secrétaire-Adjoint : M. Francis Champiot, 9/273, rue Michelet, 36 - Châteauroux.

Comité de Picardie (Aisne, Oise, Somme).

Secrétariat du Comité : 5 , rue Watteau, 80 - Amiens.

Comité du Poitou (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne).

Président : M. Robert Moreau, 5, rue de Constantine, 16 - Cognac.

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse).

M. le Président du Comité de Provence, 148, rue Saint-Pierre, 13 - Marseille.

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et Garonne, Hautes-Pyrénées).

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, 31 - Blagnac

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

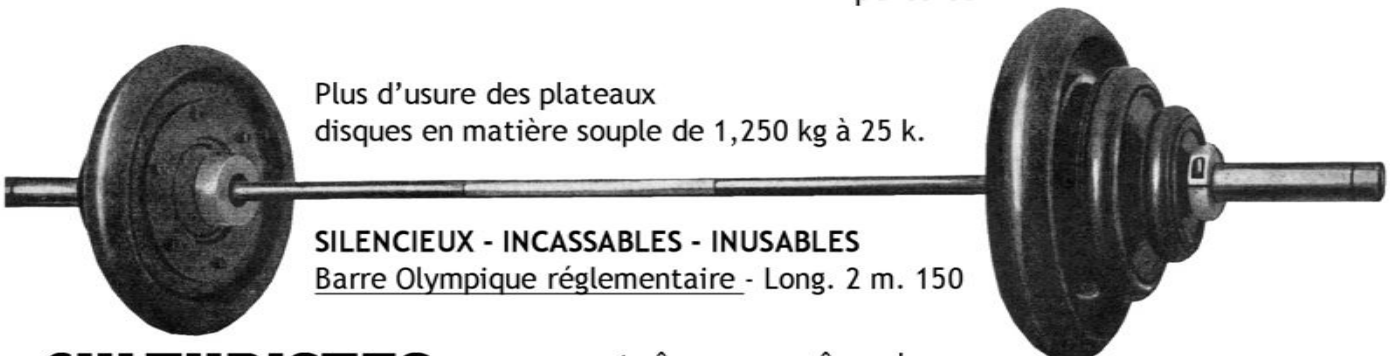

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

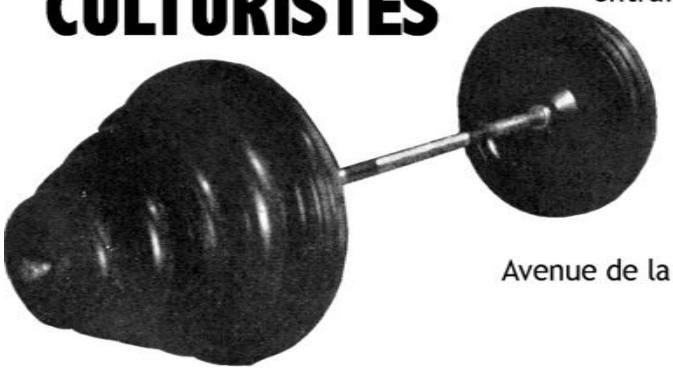

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 258

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Novembre
1969

Le numéro : 1,50 F

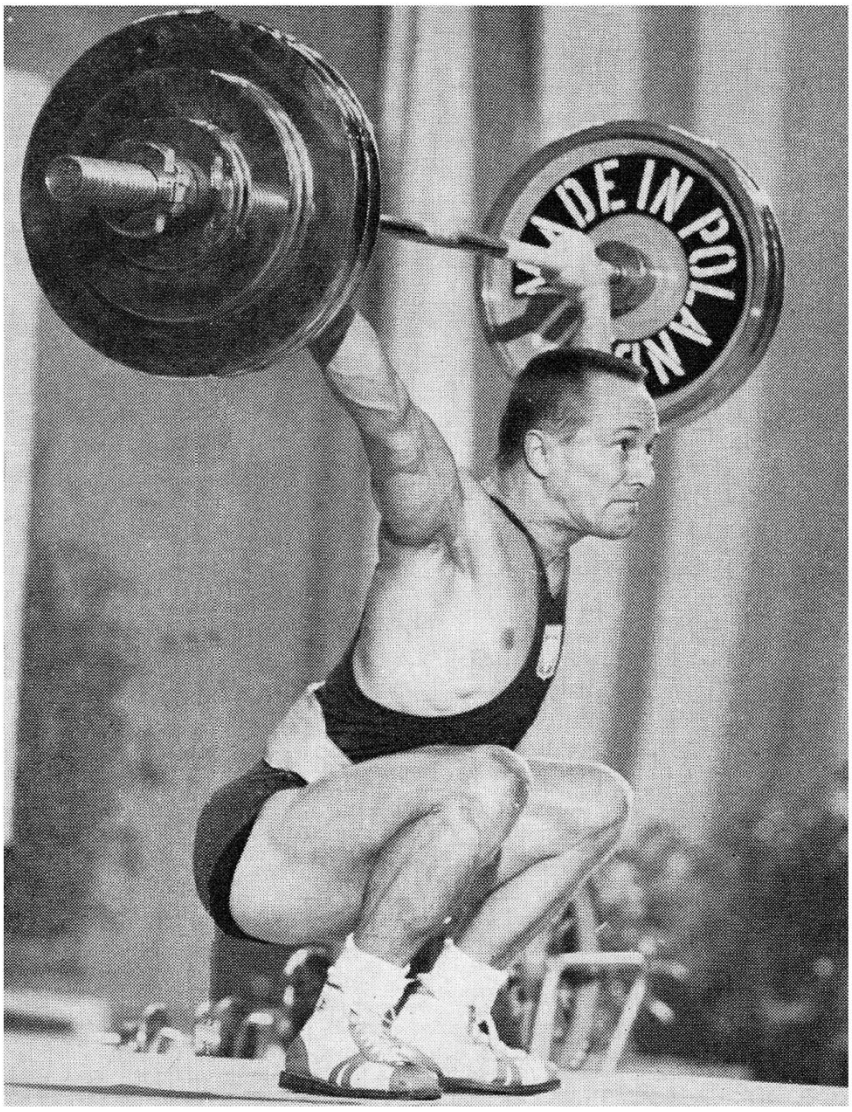

Document original : Raymond Lopez

Continent Sports

MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président 3

Participation des Entraîneurs à l'action fédérale, par C. TAILLEFER ..... 3, 4 et 5

Réflexions sur le Championnat du Monde 1969, par G. LAMBERT ..... 5 et 6

Rappel des Règles et principes de classification 8

Barème des Brevets athlétiques 9

Nos Joies, nos Peines 10

Centre de Vacances sportives par C. TAILLEFER 11

Procès-verbal de la Réunion des Arbitres du 9 Mai 1969 ..... 11 et 12

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction et des Présidents de Comités Régionaux du 18 Octobre 1969..... 12, 13 et 14

Fabrication de mini-barres par C. TAILLEFER..... 14 et15

Coopération avec l'A.S.S.U. par C. TAILLEFER..... 15 et 16

Dans nos Comités Régionaux..... 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^er^ Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^e^)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Le « grand Champion » des Championnats du Monde 1969,
le Polonais BASZANOWSKI,

vainqueur de la catégorie des Poids Légers
et détenteur de trois nouveaux records du Monde :
à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total olympique.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 4^e^ trimestre 1969.

Le mot du Président

Nul ne l'ignore, un malaise s'était installé au sein de notre Fédération depuis plusieurs mois.

J'ai, volontairement, évité d'y faire allusion officiellement pensant que, le temps aidant, les choses se décanteraient et les difficultés s'aplaniraient d'elles-mêmes. Hélas, il n'en fut rien et je décidais que la date du 18 Octobre, retenue pour le Comité de Direction, serait l'occasion d'une grande confrontation.

J'invitais donc à participer à cette réunion tous les Présidents des Comités Régionaux. Le Comité de l'Île-de-France et le Comité des Flandres, en la personne de leurs Présidents : MM. Tournier et Auber, me demandaient une entrevue préalable que je leur accordais de bonne grâce.

Je reçus, le 9 Octobre, au siège de la Fédération MM. Tournier et Auber ainsi que les délégués dont ils avaient souhaité se faire accompagner. A l'issue d'une discussion de plus de quatre heures - qui fut souvent animée, quelquefois rude, mais, je me plais à le préciser, toujours courtoise - une possibilité d'apaisement était en vue. Restait au Comité de Direction à se prononcer.

Le 18 Octobre, donc, après des débats dont vous trouverez la relation dans le procès-verbal de cette réunion, les décisions suivantes, qui devaient rallier l'unanimité, sont prises :

1. **la Commission des Finances était créée et le Comité de Direction acceptait la liste de huit noms présentée par les Comités des Flandres et de l'Île-de-France ;**
2. **la Commission Sportive, telle qu'elle avait été annoncée à compter du 1er Janvier 1969, était élargie. M. Duverger, dont le tiens à souligner ici la sportivité, laissait la Présidence à M. Poulain auquel venaient s'ajouter MM. di César, Herbaux, Paterni et Tournier ;**
3. **l'augmentation de la licence étant motivée par des impératifs financiers sera maintenue ; quant au mode de distribution du Bulletin Fédéral, mis en application à partir du 1er Octobre, il ne peut être question de le modifier pour cette saison mais il n'est pas exclu qu'une prochaine assemblée soit appelée à le revoir.**

Ainsi, cette regrettable affaire - le dirai même ce regrettable malentendu - avait pris fin.

Car enfin, chacune des parties se basait sur des bruits qui, transmis de bouche à oreille, arrivaient déformés, grossis ; chacun alors ressassait ses griefs et restait sur ses positions alors que la preuve est faite qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, il n'était pas tellement difficile de s'entendre.

En fait, si les moyens d'y parvenir apparaissent quelquefois différents, nous œuvrons tous pour la même cause, celle de l'Haltérophilie française, qui nous est chère. Peut-être, après tout, ces dissensions prouvent-elles tout simplement que chacun met toute sa passion et tout son cœur à la promotion de notre sport.

Aucune expérience, fut-elle malheureuse, n'est inutile si l'on sait en tirer les enseignements. Gageons que chacun comprendra que cette unité retrouvée ne doit plus être compromise car c'est tous ensemble seulement que nous pouvons espérer mener à bien les grandes tâches qu'il nous faut accomplir pour nos athlètes de tous niveaux.

Cette question étant réglée une autre était à voir, tout aussi importante, peut- être plus délicate.

M. Favrou m'avait en effet présenté certaines revendications au nom des Culturistes et m'avait informé que, faute d'obtenir satisfaction, il se verrait dans l'obligation de se démettre de toutes les fonctions qu'il occupait à la F.F.H.C.

M. Favrou avait, par ailleurs, diffusé dans les Comités Régionaux, un bulletin culturiste dont le texte de présentation était assez mordant vis-à-vis des haltérophiles et dont certains membres firent état au cours de la réunion.

Je décidais de ne pas m'attarder sur ce dernier point ne voulant voir, dans ces écrits, qu'un moment de mauvaise humeur: ce n'était, après tout, que la riposte à d'autres écrits que les culturistes n'avaient pas, eux non plus, trouvé agréables à leur égard.

M. Favrou avait donc clairement exposé sa position et - était-ce un contretemps de dernière heure, était-ce par discrétion, pour permettre un échange de vue plus libre hors de sa présence - s'était abstenu d'assister à cette réunion.

Cela n'empêcha pas les membres du Comité de Direction de se montrer conciliants et de chercher une solution qui serait acceptable pour les Culturistes.

Je ne sais si nous y sommes parvenus mais je puis attester de la bonne volonté dont tous ont fait preuve pour aplanir au maximum les difficultés

Les Culturistes souhaitent voir étoffer leur calendrier athlétique. Il est bien évident que les épreuves ne sont pas nombreuses mais, malheureusement, les crédits dont nous disposons sont, eux aussi, bien minces. Par ailleurs, notre calendrier ayant dû être réduit, il n'était pas possible de s'en tenir seulement aux épreuves haltérophiles, le nombre des épreuves culturistes devait également être diminué. Quoi qu'il en soit, le calendrier étant maintenant établi pour la saison, il n'est pas possible d'y revenir dans l'immédiat. Toutefois, toute latitude est laissée à la Commission de Culture Physique pour l'organisation de compétitions à l'échelon régional, dont le Bulletin Fédéral publierait un classement national, comme c'est le cas pour plusieurs épreuves haltérophiles.

Ceci est, je pense, un élément positif.

Évidemment, reste le point le plus délicat, les épreuves plastiques, pour lesquelles la F.F.H.C., à son grand regret, ne peut rien faire, la Direction de l'Éducation Physique et des Sports ne l'autorisant pas à distraire le moindre crédit à cet effet.

Mais, cette situation n'est pas nouvelle, il en a toujours été ainsi. De tout temps, il a fallu chercher des concours pour l'organisation de la Finale Culturiste.

Peut-être conviendrait-il simplement, afin de n'être pas pris au dépourvu, de faire appel aux bonnes volontés assez longtemps à l'avance pour permettre de trouver le support financier nécessaire, comme cela se pratique d'ailleurs en haltérophilie cette année où les subventions qui nous sont attribuées ne nous permettent pas d'offrir de matches internationaux à notre élite. Cette formule a même été instaurée pour certaines épreuves fédérales.

Je ne sais, au moment où j'écris ces lignes, quelle sera la réponse de M. Favrou mais nous souhaitons tous, qu'elle soit positive. Ce que nous ne pouvons pas donner aux Culturistes, personne d'autre ne pourra le leur donner et je crois que, là aussi, ce n'est que tous unis que nous pourrons œuvrer pour l'amélioration du sort des Culturistes au sein de notre Fédération.

Je souhaite que cette date du 18 Octobre 1969 soit une grande date : celle d'une réconciliation générale.

Vous trouverez, dans le présent Bulletin, un article intitulé « Centre de Vacances sportives » que je recommande plus particulièrement aux Entraîneurs de Clubs de lire attentivement.

Si le sport est notre souci essentiel, ce qui est normal, le côté humain ne nous échappe pas pour autant.

Aussi, pour répondre aux préoccupations d'un certain nombre de nos athlètes et entraîneurs, lançons-nous cette expérience de centre de vacances sportives qui si j'en luge par les nombreuses demandes de l'espèce qui nous ont été présentées devrait obtenir un grand succès.

C. Bovi.

Participation des Entraîneurs à l'action fédérale

Saint Paul a écrit dans une épître : « *Il faut tuer le vieil homme pour créer l'homme nouveau* ». Le vieil homme, dans les rangs de la F.F.H.C., ce sont les habitudes anciennes faites des conduites sans responsabilités des animateurs régionaux et locaux à qui était pratiquement refusée toute occasion de décider quoi que ce soit dans la réalisation de l'action fédérale.

L'un des objectifs du Plan quadriennal vise au plus large partage possible des responsabilités du Comité Directeur de la Fédération entre les dirigeants des Clubs, de façon qu'avant 1973, sous le contrôle bien sûr du Président Fédéral, ils gèrent, au sein des Comités Régionaux, le budget des compétitions nationales et des stages, préalablement réparti entre les régions, et en consacrent ses ressources aux activités dont ils auront eux-mêmes élaboré le programme dans les assemblées provinciales.

L'apprentissage de ce système d'administration : la décentralisation passe par les Conseils de Régence.

En ce qui concerne les compétitions nationales, de toutes les épreuves du calendrier fédéral, pas une seule ne relève entièrement désormais de l'autorité du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Sur les trente et une, au total, dix-neuf sont directement et quatre indirectement confiées aux Comités Régionaux, pour tout ce qui est de leur organisation : formule technique ; dates, implantations et répartition des épreuves (éliminatoires, finales) centralisation et diffusion des résultats ; détermination du nombre des finalistes, des arbitres

et leur convocation déroulement des épreuves et fixation des barèmes de payement des frais de voyage et d'hébergement des participants.

Les huit épreuves restantes relèvent à la fois de l'autorité régionale et de l'autorité fédérale. Celle-ci décidant des dates seulement.

Les quatre épreuves ci-dessus mentionnées et, à la suite, les huit autres, sont donc organisées en tout par les représentants régionaux des Clubs. Ce sont des dirigeants élus (Présidents, Secrétaires, Trésoriers), des entraîneurs de Clubs obligatoirement non-élus et des techniciens de l'Administration (Conseillers régionaux et Entraîneurs nationaux, Directeur National), qui prennent les décisions indispensables au sein des Conseils de Régence : Conseils inter-Comités, Conseils intergroupes, Conseil National (articles 5, 11 et 46 des Règlements).

La plupart des Comités - par facilité, peut-être - ont maintenu les dates proposées dans le calendrier fédéral (les compétitions réservées aux athlètes de 3e et de 2e série et des dates des troisièmes éliminatoires du Tournoi des Clubs.

Or, à part les dates et les lieux, parfois, rien de ce qui reste à définir pour leur organisation n'a été décidé.

Au moment où est écrit cet article (25 Octobre) bien peu de finales du Prix inter-Comités d'Automne ont des chances de se dérouler convenablement.

C'est pour tenter d'éviter aux athlètes d'être frustrés que le Président de la Fédération vient d'inviter les Présidents des Comités-pilotes des Groupes et des Zones à provoquer d'urgence les Conseils de Régence, et qu'il en a informé les Présidents des autres Comités.

J'ai cru bon de reproduire ci-après les lettres qui ont été envoyées dans les régions et que j'ai fait suivre de prescriptions aux agents de liaison et de coordination.

Les compétitions forment la partie importante des attributions des Conseils de Régence. Mais les stages ne sont pas à négliger. En cette matière, la formation des entraîneurs du 1er degré est confiée désormais aux Comités régionaux et celle des entraîneurs du 2e degré aux groupes de Comités qui forment une zone. De même, le perfectionnement des athlètes, de quelque série ou classe que ce soit, sauf lorsqu'il faut les grouper en vue d'une sélection internationale ou de la préparation aux Championnats d'Europe ou du Monde.

Les agents de coordination des trois Zones ont été requis de formuler avant le 15 Novembre leurs besoins en stages régionaux et interrégionaux, afin que soit demandée à l'Administration la réservation des établissements sportifs aux périodes proposées. Les Conseils de Régence des Groupes et des Zones devaient donc établir leurs projets de calendriers pour 1970. Cela a seulement été fait pour la Zone Sud.

Pour conclure, la décentralisation ne va pas sans la participation ou alors elle s'écarte des principes modernes de gestion.

Ce que propose le Plan quadriennal, c'est de faire confiance à ceux qui, dans notre Fédération, occupant une fonction quelconque à un niveau quelconque de la pyramide, se sentent responsables. Et à tous ceux qui ne demandent qu'à assumer une responsabilité.

A ceux-là, désireux d'être les forces vives de leur Club - et je pense entre autres aux jeunes entraîneurs formés, recyclés depuis deux ans dans les stages - je demande, étant le « patron » de tous les techniciens, de s'intégrer dans les Conseils de Régence. Ils y apprendront la gestion de cette entreprise qu'ils souhaitent prospère : l'haltérophilie française.

C. TAILLEFER.

***

Lettre adressée aux Présidents des Comités-pilotes des groupes Centre-Est, Sud-est, Sud-ouest

Monsieur le Président,

Votre Comité, pilote du Groupe ..... est le seul avec ceux de ..... et de ..., à avoir, à ma connaissance du moins, réuni, conformément aux prescriptions réglementaires, le Conseil de Régence inter-Comités de son groupe.

Il semble toutefois que, seules, les implantations des épreuves qui concernent le groupe et de certaines comportant une finale nationale qui l'intéressent, ont fait l'objet de cette réunion.

D'autres matières relèvent de l'autorité des Conseils de Régence inter-Comités.

Pour vous les remémorer, s'il en est besoin, je crois devoir vous adresser une copie de la lettre que je viens de faire parvenir aux Présidents des sept autres Comités-pilotes inter-Comités qui n'ont pas encore réuni le Conseil de Régence de leur groupe.

Au cas où resteraient à prendre des décisions importantes et urgentes vu la proximité des prochaines compétitions dans le calendrier interrégional que vous avez adressé au secrétariat fédéral, je vous serais obligé de rassembler une nouvelle fois les participants au Conseil de Régence de votre groupe pour que les athlètes devant participer à ces compétitions ne souffrent pas de lacunes dans l'organisation.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C. BOVI.

***

Lettre adressée à tous les Comités-pilotes de groupes sauf Lyonnais, Provence, Pyrénées

Monsieur le Président,

L'abondance et la complexité des sujets débattus lors de la dernière réunion du Comité Directeur de la Fédération, la difficulté d'apporter une solution raisonnable à certains, n'ont pas permis d'évoquer l'un des problèmes importants de la mise en application du Plan quadriennal. Je viens donc vous en entretenir en espérant qu'il retiendra toute votre attention.

La saison sportive 1969-1970 est ouverte depuis le 1er Octobre.

Vous devez savoir qu'en vue d'atteindre l'un des objectifs fondamentaux du Plan quadriennal : la décentralisation des responsabilités du Comité Directeur de la Fédération, les règlements généraux des compétitions fédérales assignent aux Comités-pilotes des groupes inter-Comités des attributions essentielles pour l'organisation de trois épreuves du calendrier national : les finales des Prix inter-Comités d'Automne et de Printemps, les troisièmes éliminatoires du Tournoi des Clubs.

Vous êtes Président du Comité-pilote du Groupe ..... rassemblant les Comités de ..... assisté du Conseiller Technique attaché à votre Comité et qui est l'agent de liaison du groupe (voir articles 3 à 8 des règlements).

L'intervention directe qui vous revient est :

1) *la centralisation des résultats des éliminatoires des Prix inter-Comités d'Automne et de Printemps et des deuxièmes éliminatoires du Tournoi des Clubs, l'établissement des listes de finalistes, la convocation de ces athlètes ou équipes de Clubs et des arbitres ;*
2) *l'envoi à l'agent de coordination de la zone de ces résultats ainsi que de ceux des finales inter-Comités et des troisièmes éliminatoires du Tournoi des Clubs, pour mise à jour du fichier des athlètes ou en vue de leur publication au Bulletin Fédéral ;*
3) *le payement des indemnités de déplacement et d'hébergement aux athlètes participant aux trois épreuves ci-dessus, ainsi qu'aux arbitres (ou entraîneurs du 2e degré faisant office d'arbitre) qui y sont nécessaires, l'arbitrage unique étant autorisé (article 41 des règlements).*

Vous avez, dans ce but, reçu un avis vous informant de la subvention qui doit être utilisée pour assumer le payement de ces indemnités. Vous ne pourrez être crédité de la totalité de cette subvention que lorsque vous aurez fait parvenir au Trésorier Fédéral le compte rendu de la réunion du Conseil de Régence de votre Groupe.

Le Conseil de Régence inter-Comités, composé comme il est dit à l'article 5 des règlements, a pour rôle :

1) *de fixer les dates et les implantations des épreuves énumérées ci-dessus (article 15) ;*
2) *de décider du nombre des athlètes appelés aux finales des Prix inter-Comités d'Automne et de Printemps et du nombre d'équipes de Clubs appelées aux troisièmes éliminatoires du Tournoi des Clubs (article 40) ;*
3) *de fixer les taux des indemnités de déplacement et d'hébergement des athlètes et arbitres, par rapport aux taux minima et maxima réglementaires (article 42).*

Vous comprendrez donc l'urgente nécessité de réunir le Conseil de Régence du Groupe ....., le Prix inter-Comités d'Automne (ayant été prévu le ..... Novembre ou n'ayant même pas encore été prévu) dans le calendrier inter-Comités du Groupe.

Tous les Comités Régionaux qui ont soumis leur calendrier des compétitions fédérales ont reçu, comprise dans la subvention qui leur est attribuée, une somme de 300 F pour leur permettre d'assister aux Conseils de Régence inter-Comités.

M. ..... agent de coordination de la Zone ainsi que MM. Taillefer et Lambert se tiennent à votre disposition pour assister à cette réunion et donner tous les renseignements utiles à l'application du Plan quadriennal. Vous n'aurez qu'à leur faire savoir la date et le lieu de la réunion.

La décentralisation des responsabilités du Comité Directeur de la Fédération devrait aboutir en 1973 à la très large autonomie des Comités Régionaux, telle qu'elle est envisagée au chapitre II du Plan quadriennal (voir Bulletin Fédéral n° 256, page 5). La saison sportive 1969-1970 en est la première mesure d'approche il est donc indispensable qu'elle soit appliquée du mieux possible dans les tout premiers mois de la saison.

Je fais confiance à tous ceux qui sont convaincus de cette vérité : « les décisions les meilleures, celles qui sont à la fois chargées de qualité et chargées d'adhésion, sont celles qui sont prises le plus près possible du lieu où on a les éléments pour juger ».

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C. BOVI.

***

Lettre adressée
à tous les Comités de rattachement
aux Comités-pilotes des groupes

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-jointe la copie d'une lettre que je viens d'adresser au Président du Comité de ....., en sa qualité de Président du Comité-pilote du groupe ;..... .

L'initiative lui revient de réunir le Conseil de Régence inter-Comités du groupe auquel vous appartenez.

Je vous serais obligé de répondre à l'invitation d'y assister qu'il ne manquera pas, sans doute, de vous adresser, et de vous faire accompagner d'un membre du Bureau de votre Comité, et de deux entraîneurs fédéraux non-membres de ce Bureau, ainsi que le prévoit la réglementation de la composition des Conseils de Régence inter-Comités (voir Bulletin fédéral n° 254, page 5).

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C. BOVI.

Lettre adressée
aux Comités-plotes des trois zones

Monsieur le Président,

En qualité de Président du Comité- pilote du groupe, vous avez reçu tout récemment une lettre dans laquelle je vous invite à réunir le plus tôt possible le Conseil de Régence inter-Comités.

Vous êtes également Président du Comité-pilote de la Zone ..... En cette qualité, vous participez plus largement à ta décentralisation des responsabilités du Comité Directeur de la Fédération. Ce qui implique parmi vos attributions essentielles la réunion du Conseil de Régence intergroupes (zone .....).

Il me paraît souhaitable de faire coïncider la réunion du Conseil de Régence intergroupes de la Zone avec celle du Conseil de Régence inter-Comité du groupe ..... Vous pourriez même, si cela est accepté par tous les Présidents régionaux, profiter de leur présence et de celle des représentants réglementaires de leur Comité au Conseil de Régence de la Zone ....., pour faire prendre les décisions concernant les groupes qu'ils constituent.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

C. BOVI.

MATCH FRANCE - ROUMANIE

le 17 Décembre 1969

en soirée

au Gymnase Japy, à Paris

Réflexions sur le Championnat du Monde 1969

Ces Championnats du Monde 1969 nous ont permis de faire un certain nombre d'observations dont les Conseillers techniques et moi-même, avons déjà rendu compte en grande partie dans la relation des compétitions des différentes catégories mais sur lesquelles il me semble nécessaire de revenir afin de leur donner plus de relief.

Après la toute première compétition mondiale des deux nouvelles catégories « *Mouches* » et « *Lourds* » qui, je le rappelle, doivent être mises à l'essai jusqu'aux Championnats du Monde de 1971 avant de décider de leur adoption définitive, une question se pose : les performances réalisées par les « *Mouches* » et par les « *Lourds* » justifient-elles l'allongement considérable de ces Championnats ?

La table de cotation nous donne une réponse à cette question les 337 k 500 réalisés par les deux meilleurs « *Mouches* » valent 355 k en Coqs, or le vainqueur de cette dernière catégorie n'a pas, cette année, dépassé 360 k. Les performances des « *Mouches* » sont donc très valables.

Quant aux « *Lourds* », leurs performances se situent presque exactement entre celles des « *Lourds-Légers* » et celles des « *Super-Lourds* ».

	Lourd Léger	*Lourd*	*Super Lourd*
1er.....	515	547 (555)	577
2e.....	500	547,500	570
3e.....	495	507,500	570
4e.....	480	507,500	537,500
5e.....	475	500	535

La création de ces deux nouvelles catégories paraît donc tout à fait justifiée d'autant plus que le nombre d'athlètes engagés est très semblable à celui des autres catégories.

Ainsi, malgré l'évidente absurdité du système actuel de répartition en catégorie, il semble bien que celui-ci soit définitivement conservé, les records établis constituant l'argument-clé des conservateurs opposés à tout changement basé ou non sur la logique.

Les lecteurs attentifs auront, sans doute, remarqué dans le tableau ci-joint, le chiffre de 555 k placé entre parenthèses il s'agit de la performance effectivement réalisée par le « Lourd » américain Bednarski mais que l'application d'un règlement décidé l'année précédente au Congrès de Mexico ne permet pas de reconnaître.

Ce règlement, quel est-il ? Tout athlète ayant décidé de modifier sa barre de départ ou la progression normale de ses essais suivants - 5 k entre les deux premiers essais, 2 k 500 entre les deuxième et troisième - doit en aviser le speaker avant l'appel de son nom.

Dès qu'un athlète est appelé sur le plateau, il ne peut faire modifier la charge annoncée.

Ce règlement, décidé dans la louable intention de raccourcir la durée des compétitions, est cependant contestable car, lorsqu'un athlète vient de terminer un mouvement, il ne dispose pas toujours d'un temps suffisant pour faire le point, pour s'informer de la progression adoptée par ses adversaires et pour choisir calmement la charge suivante.

De plus, aussi bonne que soit l'organisation, les transmissions entre la salle d'échauffement et le speaker ne peuvent être instantanées. Ainsi, Bednarski a-t-il été la grande victime d'un règlement qui doit être assoupli dans son application il est possible, par exemple, de déduire le temps écoulé - par tranches de 30 secondes entre l'appel de l'athlète sur le plateau et l'annonce de son changement de charge des trois minutes qui lui seraient accordées avec une charge plus lourde.

Ainsi, Bednarski ayant laissé deux minutes s'écouler après l'appel de son nom pour un troisième essai à 207 k 500, avant d'annoncer un changement de charge aurait-il eu encore une minute pour tirer sur les 212 k 500 de son troisième essai !

Ayant contesté un point du règlement, je propose, par contre, l'application en France, de la formule de tirage au sort utilisée aux Championnats du Monde dès la pesée, chaque athlète tire un numéro, la liste des athlètes engagés étant ensuite inscrite sur la feuille de match dans l'ordre des numéros tirés lorsque plusieurs athlètes démarrent à la même charge, leur ordre de passage est déjà déterminé, sans provoquer le moindre retard dans le déroulement de la compétition.

D'autres points du règlement actuel sont encore contestables : la largeur des ceintures est, nous le savons, limitée à 10 cm, or, certains athlètes dépassent la taille de 19 cm alors que d'autres n'atteignent pas 15 cm. La largeur de la ceinture devrait logiquement être proportionnelle à la taille de l'athlète mais afin de simplifier les vérifications préliminaires, nous pourrions proposer les dimensions suivantes :

- *Mouche, Coq, Plume*..... 10 cm
- *Léger, Moyen, Mi-lourd*..... 11 cm
- *Lourd-Léger, Lourd, Super-Lourd*..... 12 cm

La fonction actuelle du jury d'appel peut également être contestée puisque son rôle se borne à contrôler le travail des arbitres sans avoir le pouvoir de casser leur décision : nous avons ainsi vu un Jury d'appel impuissant face à une injustice flagrante dont a été victime notre ami Serge Reding lors de son premier essai à l'épaulé-jeté avec 205 k.

Comme nous l'exposait M. Jean Dame, membre de ce Jury et Président de la Commission technique, chacun des cinq membres de ce Jury pourrait arbitrer en même temps que les trois arbitres, leurs lampes n'étant allumées qu'au cas où une décision des trois arbitres serait jugée contestable par l'un des membres de ce Jury.

Au cours de ces Championnats d'Europe et du Monde, 216 médailles ont été remises aux athlètes classés 1er, 2e ou 3e de leur catégorie sur le total des trois mouvements et sur chacun de ces trois mouvements.

Bien sûr, le nombre de médailles ainsi distribuées peut paraître abusif, mais nous avons eu ainsi la grande joie de voir deux de nos représentants monter sur le podium et aussi celle d'entendre par deux fois notre hymne national. Notre Poids Moyen, Aimé Terme est le principal artisan de ce magnifique succès obtenu à l'arraché après une formidable lutte avec le Hongrois Szarwas et le Soviétique Kurentsov.

Terme a donc battu le record de France de l'arraché avec 140 k pour battre ces deux champions, et s'octroyer deux médailles d'or mais, non content

Serge READING

221 k record du monde toutes catégories,

tel est le formidable exploit qu'a bien failli réussir notre ami belge Serge READING.

Ces images démontrent une excellente technique mais hélas, READING se trouve légèrement déséquilibré vers l'avant en position fléchie.

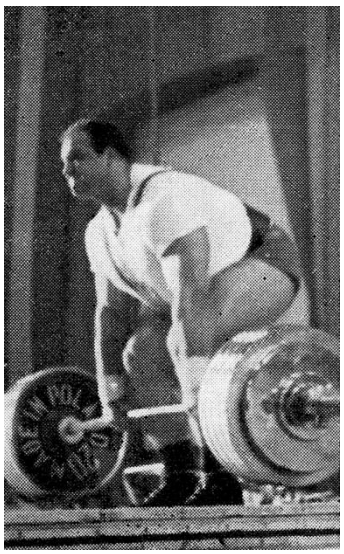

1

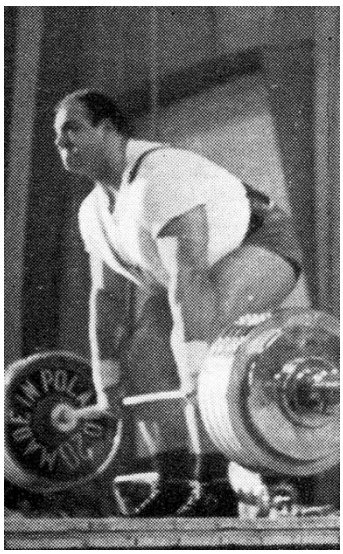

2

► de ce splendide résultat il tentait ensuite crânement sa chance contre le record du monde avec 145 k 500. Cette barre était parfaitement tirée, amenée à bout de bras mais manquée faute d'avoir pu retourner les poignets.., ce n'est évidemment que partie remise, car Terme a maintenant la certitude qu'il est capable de battre ce record. Avec 420 k, soit 5 k de plus que son record personnel établi trois semaines plus tôt au cours du test de sélection, Terme obtient une excellente 8e place pour son premier Championnat du Monde et une 7e place au Championnat d'Europe. Tous les haltérophiles français ont certainement vibré aux exploits de notre compatriote et s'associeront certainement pour le féliciter et l'encourager à persévérer.

Notre Poids Lourd J.-P. Fouletier a, lui aussi, obtenu une médaille à l'arraché - celle de bronze des Championnats d'Europe - mais manqué une magnifique occasion de monter sur le podium pour le total olympique : il lui « suffisait » en effet d'atteindre 510 k pour obtenir la 3e place derrière Talts et Bednarski alors que son record de France est de 525k.

L'installation de son propre cabinet médical aussitôt après les Jeux Olympiques, les préoccupations et le travail que cela lui a apporté sont les causes du ralentissement très net de son entraînement et de la régression de ses performances : mais je crois qu'après cette période de démarrage dans la vie professionnelle, notre « toubib » sera capable de rééditer ses meilleures performances et même de les améliorer.

Les résultats obtenus par nos trois autres représentants : Cazeaux, Steiner et Lévecq sont aussi demeurés assez éloignés des espérances que nous avions fondées sur eux.

L'émotivité, l'importance excessive attachée à cette compétition ou encore une baisse de forme sont les causes principales de leur défaillance, défaillance d'ailleurs toute relative pour Cazeaux qui faisait là ses premiers pas en Championnat du Monde et dont le résultat est, somme toute, assez satisfaisant.

Quant à Steiner et Lévecq, je pense qu'ils devraient essayer de gagner quelques kilos de poids de corps afin d'améliorer leur force. L'importance de cette prise de poids peut les déterminer à changer temporairement ou même définitivement de catégorie. L'amélioration importante de leurs performances contribuera ainsi à leur redonner un moral à toute épreuve et à leur faire envisager les prochaines compétitions avec plus de sérénité.

Nous observons fréquemment dans l'année qui suit les Jeux Olympiques une pause générale de la progression des performances causée soit par le retrait d'athlètes de tout premier plan, soit par le relâchement relatif de l'entraînement de ces athlètes qui, pendant l'année olympique, ont fait de lourds sacrifices pour parvenir aux suprêmes honneurs.

Cette relative stagnation donne plus de relief aux exploits exceptionnels du Poids Léger Baszanowski qui est véritablement « le grand champion » de ces Championnats non seulement pour avoir battu trois records du monde : - 136 k à l'arraché, 170 k 500 à l'épaulé-jeté et 445 k au total olympique - non seulement pour avoir une nouvelle fois décroché le titre de sa catégorie, non seulement pour avoir dépassé à la table d'équivalence les champions des autres catégories mais aussi pour avoir su trouver au fond de lui-même une extraordinaire force de caractère afin de surmonter une terrible épreuve au mois de Juin dernier, nous apprenions par la presse que, victime d'un accident d'automobile, Baszanowski perdait sa charmante épouse.

Ce drame aurait pu mettre le terme à la carrière d'un grand champion mais plus encore qu'un champion, Baszanowski prouve devant cette terrible adversité qu'il possède les qualités, morales et physiques, d'un surhomme.

Malgré une relative baisse de forme, le Poids Moyen soviétique : Kurentsov est le deuxième athlète de ces Championnats avec un total de 467 k 500.

Il reste évidemment assez éloigné de son record du monde : 482 k 500 qui lui eut assuré un avantage de quelque 5 k sur Baszanowski.

Dans le premier mouvement olympique, le développé, la palme revient au Lourd-Léger finlandais Kangasniémi qui, avec 175 k, domine assez nettement trois autres concurrents Kurentsov 152 k 500 en Moyen - Bettembourg et Knipp : 162 k 500 en Mi-Lourds dont les performances sont sensiblement équivalentes. Notre compatriote Terme figure en très bonne place parmi les meilleurs arracheurs de ces Championnats puisqu'il suit Baszanowski, 1er avec 136 k et Ohuchi (Mi-lourd) 2e avec 152 k 500.

Enfin, dans le troisième mouvement, la palme du meilleur jeteur revient encore à Baszanowski qui devance un autre Poids Léger, le Hongrois Bagocs, deuxième avec 167 k 500 et Kurentsov, troisième avec 177 k 500 en Moyen.

Dans ce troisième mouvement, une mention spéciale peut être décernée au Soviétique Talts qui, pour un poids de corps inférieur à 100 k, a battu le record des Lourds avec 212 k 500, performance d'ailleurs égalée par Bednarski mais pour un poids de corps de plus de 105 k.

Les performances d'athlètes Juniors méritent également d'être mises en évidence : je pense au Poids Léger bulgare, Bikov qui atteint 382 k 500 et surtout à l'Iranien Dehnavi (Léger) qui, avec 140 k au développé et 415 k au total olympique, bat deux records du monde Juniors.

Je pense encore au Poids Lourd bulgare Kraishev - 18 ans - qui totalise 495 k et enfin au Super-Lourd allemand Mang, cinquième de sa catégorie avec 535 k.

Voilà bien des performances extraordinaires de la part de jeunes gars n'ayant pas atteint leur vingtième année

J'ai déjà cité dans le compte rendu de la catégorie Mi-Lourds les progressions des ex-Poids Moyens : Bakos, Ohuchi et Knipp qui, d'un Championnat à l'autre, ont respectivement amélioré leur total olympique de 47 k 500, 32 k 500 et 27:k 500, en passant dans la catégorie supérieure.

Talts, lui, a gagné 40 k en prenant 9 à 10 k de poids de corps, l'Allemand Kliche a progressé de 30 k en passant de Léger à Moyen.

Si l'on reprend les résultats des Championnats précédents, on peut trouver des exemples de progression tout aussi spectaculaire ; je pense en particulier à Kangasniémi qui, de 460 k en Mi-lourd, est passé à 527 k 500 et même récemment 530 k en Lourd-Léger. Après de nombreuses années d'entraînement, un athlète qui suit un régime alimentaire et un entraînement approprié peut donc retrouver le chemin du succès. Je livre cette réflexion à certains haltérophiles français, qui manquent de confiance en eux ou redoutent de trouver une trop forte opposition, n'osent pas tenter leur chance dans la catégorie supérieure.

G. LAMBERT.
Professeur d'EPS.,
Entraîneur National.

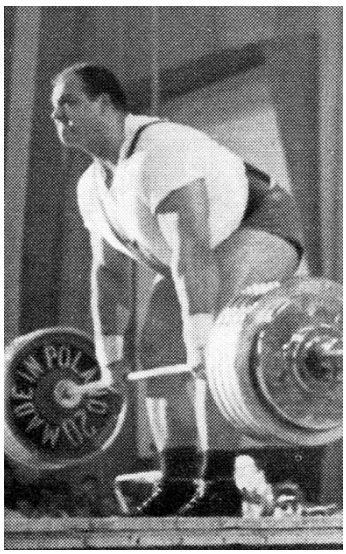

3

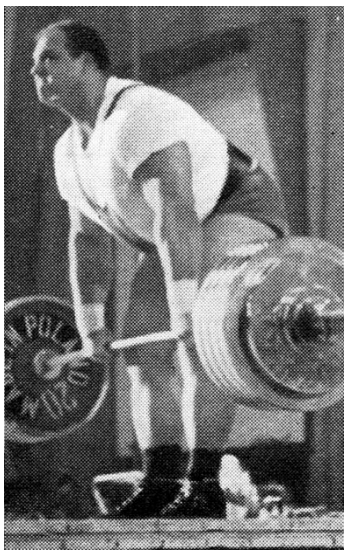

4

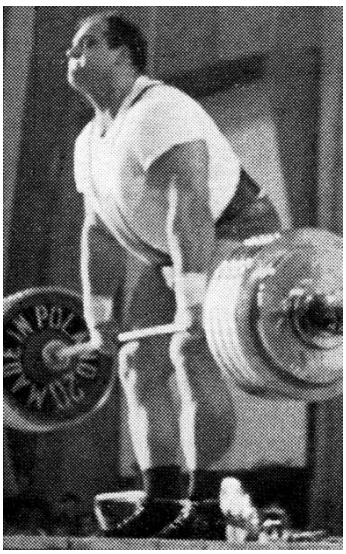

5

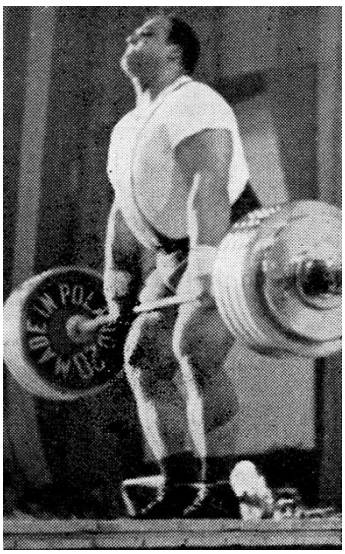

6

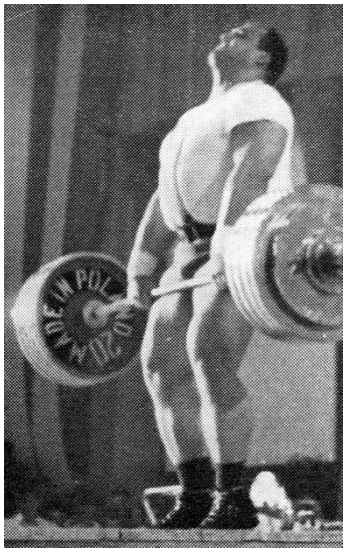

7

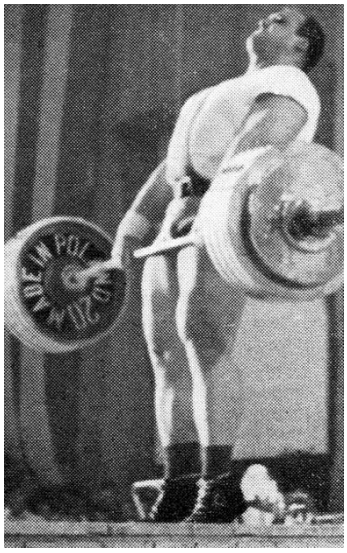

8

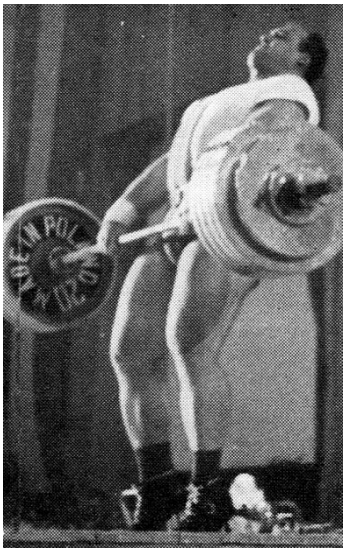

9

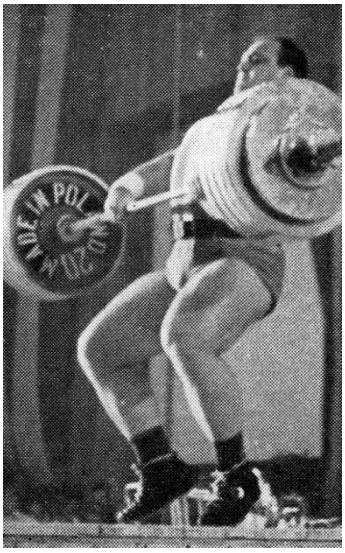

10

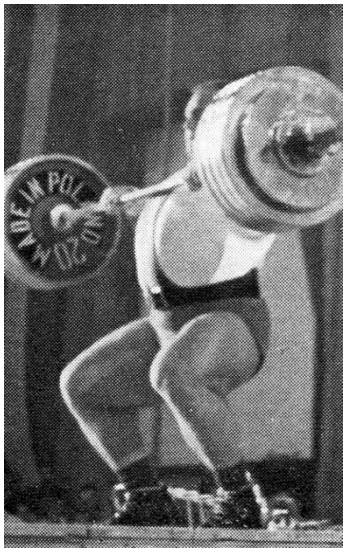

11

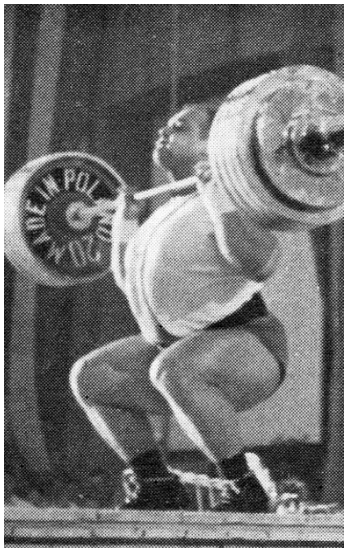

12

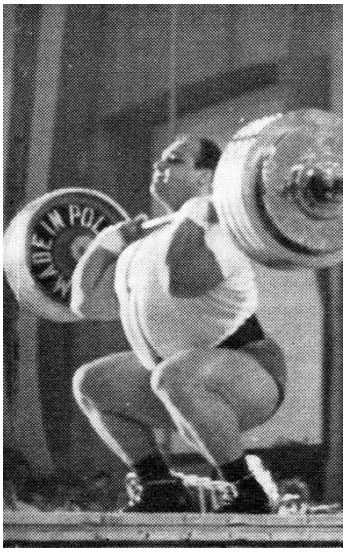

13

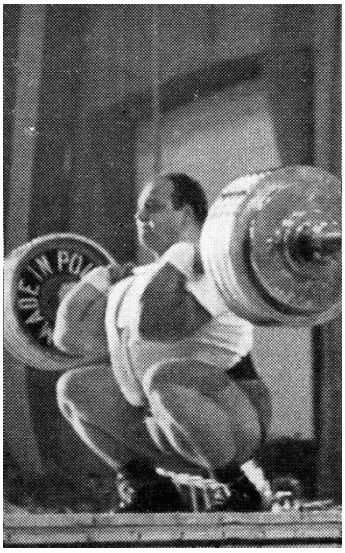

14

NOTA : Le bulletin original comporte 2 pages supplémentaires présentant le calendrier des implantations

RAPPEL DES RÈGLES ET PRINCIPES

CLASSIFICATION DANS LES SÉRIES ET CLASSES

Exercices olympiques :

- développé ;
- arraché ;
- épaulé-jeté.

Les athlètes conservent le bénéfice de la classification acquise au 1er Octobre 1969 d'après les barèmes d'admission en vigueur au cours des saisons sportives précédentes.

Exemples :

1) un Poids Moyen Senior ayant réalisé la saison dernière, 322 k 500 a été classé en 1re série. Il peut participer au Prix Fédéral. Si, à l'une des deux épreuves (éliminatoires, finale), il ne réalise pas 330 k minimum d'accès en 1re série, d'après le barème en vigueur, il sera maintenu en 1re série, à condition que le total partiel de l'arraché et de l'épaulé-jeté soit supérieur à 225 k : minimum d'accès en 1re série sur deux exercices ; ou bien il sera reclassé en 2e série, à condition que le total partiel de l'arraché et de l'épaulé-jeté soit supérieur à 205 k minimum d'accès en 2e série sur deux exercices :
2) un Poids Moyen Senior ayant réalisé la saison dernière 297 k 500, a été classé en 2e série. Il ne peut participer au Prix Fédéral. Sauf si depuis le 1er Octobre 1969, il a réalisé, dans une compétition fédérale, régionale ou locale, soit 225 k au total de l'arraché et de l'épaulé-jeté, soit 330 k au total olympique.

A noter que si un athlète, déjà classé en 1re série, a réalisé, depuis le 1er Octobre 1969, 355 k (inférieurs de 5 k au minimum d'accès à la classe nationale 360 k au total olympique) mais 245 k au total de l'arraché et de l'épaulé-jeté (égal au minimum d'accès à la classe nationale sur ces deux exercices) il est et demeure classé en classe nationale, même si par la suite il n'atteint pas 360 k au total olympique.

Un athlète non classé participant au Prix d'Encouragement et au Prix Régional accède à la série supérieure d'après une performance réalisée sur un seul exercice : l'arraché et un athlète de 4e série participant à ces deux mêmes épreuves accède à la série supérieure d'après une performance réalisée sur deux exercices : l'arraché et l'épaulé-jeté, qu'ils tirent ensemble ou séparément.

Cependant, un débutant, Poids Moyen Junior, est classé en 4e série après avoir réalisé au moins 55 k à l'arraché, s'il n'a participé à l'une de ces épreuves que sur cet exercice. Et il est classé en 3e série après avoir réalisé au moins 145 k au total de l'arraché et de l'épaulé-jeté, s'il a participé sur ces deux exercices.

Il peut, du reste, être également classé en 4e série si, ayant réalisé moins de 145 k, il a néanmoins réalisé 55 k à l'arraché.

Pareillement, un athlète Senior, Poids Moyen, de 4e série est classé en 3e série après avoir réalisé au moins 185 k au total de l'arraché et de l'épaulé-jeté s'il n'a participé que sur ces deux exercices, ou même en 2e série, s'il a réalisé 205 k. Et il peut être classé en 1re série, soit après avoir réalisé 225 k au total de ces deux exercices soit après avoir réalisé 330 k au total olympique.

❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑

TOURNOI DES CLUBS

Chaque club ne peut engager au plus que trois équipes de quatre hommes ; deux équipes doivent comprendre un Junior, la troisième équipe peut être composée exclusivement de Juniors. Mais les trois équipes peuvent n'être composées que de Juniors.

Un Club peut néanmoins n'engager qu'une seule équipe comprenant soit trois Seniors et un Junior, soit quatre Juniors.

Si deux équipes sont engagées, elles peuvent comprendre :

- soit trois Seniors et un Junior chacune ;
- soit l'une trois Seniors et un Junior, l'autre quatre Juniors ;
- soit quatre Juniors chacune.

Ce sont les Comités qui fixent eux-mêmes le nombre d'équipes de club qualifiées aux deuxièmes éliminatoires (régionales) et établissent les sélections.

De même, ce sont les Conseils de Régence inter-Comités qui fixent le nombre d'équipes de club qualifiées aux troisièmes éliminatoires (interrégionales) et établissent les sélections.

***

Chaque athlète participe au Tournoi des Clubs sur l'arraché et l'épaulé-jeté (trois essais pour chacun).

***

La performance de l'équipe est la différence entre la somme des performances individuelles (total des deux exercices) et le double de la somme des poids de corps.

/

❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑

CLASSIFICATION DANS LES DEGRÉS

Exercices non-olympiques :

- développé couché ;
- flexion de jambes.

Une classification intervient pour la première fois en vue de l'admission aux compétitions non-olympiques. Les athlètes ne pourront donc être classés qu'à mesure de leur engagement aux épreuves sur les deux exercices non-olympiques.

Ainsi peuvent être engagés au Prix Athlétique d'Encouragement les athlètes classés au plus en 3e série (classification olympique) et les athlètes non encore classés dans les degrés non-olympiques.

❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑❒❑

BARÈMES DES BREVETS ATHLÉTIQUES

La première session de Brevets Athlétiques est prévue le 28 Décembre 1969.
Tous les candidats âgés de 16 ans minimum sont admis à y participer.
Le Développé derrière la nuque et la flexion des bras sont supprimés.

	Mouches						Coqs					
	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts	5 pts	6 pts	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts	5 pts	6 pts
Épaulé-jeté 1 répétition	22,5	32,5	40	47,5	55	65	27,5	37,5	45	52,5	60	70
Développé - couché 5 répétitions.....	25	35	45	55	70	85	30	40	50	60	75	90
Saut en longueur sans élan	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70
Squat 5 répétitions.....	40	50	60	72,5	87,5	102,5	47,5	57,5	67,5	80	95	110

	Plumes						Légers					
Épaulé-jeté 1 répétition	35	45	52,5	60	67,5	77,5	42,5	52,5	60	67,5	75	85
Développé - couché 5 répétitions.....	35	45	55	65	80	95	40	50	60	70	85	100
Saut en longueur sans élan	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70
Squat 5 répétitions.....	55	65	75	87,5	102,5	117,5	62,5	72,5	82,5	95	110	125

	Moyens						Mi-Lourds					
Épaulé-jeté 1 répétition	50	60	67,5	75	82,5	92,5	57,5	67,5	75	82,5	90	100
Développé - couché 5 répétitions.....	45	55	65	75	90	105	50	60	70	80	95	110
Saut en longueur sans élan	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70
Squat 5 répétitions.....	70	80	90	102,5	117,5	132,5	77,5	87,5	97,5	110	125	140

	Lourds-Légers						Lourds					
Épaulé-jeté 1 répétition	62,5	72,5	80	87,5	95	105	67,5	77,5	85	92,5	100	110
Développé - couché 5 répétitions.....	55	65	75	85	100	115	60	70	80	90	105	120
Saut en longueur sans élan	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70
Squat 5 répétitions.....	85	95	105	117,5	132,5	147,5	92,5	102,5	112,5	125	140	155

	Super-Lourds					
Épaulé-jeté						
1 répétition	75	85	92,5	100	107,5	117,5
Développé - couché....						
5 répétitions.....	65	75	85	95	110	125
Saut en longueur.....						
sans élan	1,80	1,90	2,05	2,30	2,50	2,70
Squat 5 répétitions.....	100	110	120	132,5	147,5	162,5

Minimum de points pour obtenir le :

1er ..... degré»	:	4	points.
2e ..... »	:	8	»
3e ..... »	:	12	»
4e ..... »	:	16	»
5e ..... »	:	20	»
6e ..... »	:	24	»

NOTE. - Ne pas tenir compte de la façon dont les points sont acquis, seul le total obtenu détermine le grade du candidat, lequel peut parfaitement compenser une faiblesse par un point fort. Toutefois, les candidats doivent obligatoirement subir les 4 épreuves pour être brevetés.

PÉNALISATION. - Si un candidat réalise des performances inférieures à celles du 1er degré, il est pénalisé d'un point par fraction de 10 k ou de 10 cm à déduire de son total. Si les performances ne sont inférieures que de 7,5 k, 5 k, 2,5 k ou 5 cm, le candidat n'est pas pénalisé mais marque 0. Un candidat qui marque un 0 absolu en manquant ses 3 essais à l'un des mouvements, est éliminé.

1

2

3

Le Poids Léger HECKEL
(Tchécoslovaquie).
Un tireur en fente qui n'hésite pas
à décoller ses pieds du sol.

Au Championnat du Monde,
au cours de son 2e essai avec 125 k.
Il réussira ensuite 130 k.

***

4

5

Nos joies, nos peines

Naissances

Le Stade Auxerrois est heureux d'annoncer les naissances de :

– Sébastien, fils du sympathique champion de Bourgogne Yves Picard.

– David, fils de son sympathique sociétaire Alain Hugues.

***

Mariages

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Nicole Bertholet, fille du dynamique Président du Comité Dauphiné-Savoie, également Membre du Comité de Direction et Vice-président du Bureau de la F.F.H.C., avec M. Daniel Mollard, équipier premier de l'Équipe de Bourgoin de Rugby.

La bénédiction nuptiale a eu lieu en l'église Saint-Augustin à Grenoble.

Nous sommes heureux de féliciter M. et Mme Bertholet et présentons nos sincères vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Le Stade Auxerrois nous fait part du mariage de Jacqueline Gounot et de Guy Chahory, Entraîneur et Champion de Bourgogne.

Tous nos vœux de bonheur.

***

Nécrologie

Notre Champion de France, le Dr Jean-Paul Fouletier, nous a fait part du décès se son père, survenu à Lyon.

6

7

En cette douloureuse circonstance, nous lui présentons ainsi qu'à sa famille, avec l'assurance de toute notre sympathie, nos plus sincères condoléances.

Un nouveau décès, encore accidentel, vient, à quelques mois d'intervalle, de frapper le Comité de Franche-Comté.

Claude Coste, de l'Indépendante Sportive S.N.C.F. de Pontarlier, Champion de Franche-Comté, vient de trouver la mort dans un accident de la circulation.

A la famille de ce jeune haltérophile, à son Comité, à son Club, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Distinctions

Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 Mai 1969, M. Jean Dame a été élu membre du Conseil d'Administration et vice-président du Comité National des Sports.

Nous sommes heureux de lui présenter nos bien vives félicitations.

Nous avons appris que M. Jacques Nawrot, le sympathique Président du Centre Athlétique Maubeugeois, avait obtenu la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Nos plus sincères félicitations à l'heureux récipiendaire.

Centre de vacances sportives

Bien des entraîneurs de club et des athlètes de valeur ne peuvent être rassemblés comme il le faudrait dans des stages, régionaux et nationaux, parce que, tenus par leurs obligations professionnelles pendant les mois d'intense activité de la saison sportive, ils refusent, bien normalement, de renoncer à leurs vacances pour acquérir le perfectionnement technique qu'ils souhaiteraient sans doute les obligeant à se séparer de leur famille pendant l'été.

Par ailleurs, les établissements sportifs où il est possible d'organiser des stages ne peuvent accueillir les épouses et les enfants de l'entraîneur ou de l'athlète marié. De plus, ces établissements sont rarement situés dans des régions attirantes pour des familles désirant avant tout goûter les joies des vacances.

Quelques C.T.R. me pressaient, depuis plus d'un an, d'étudier les moyens d'utiliser des centres d'accueil où, pour un prix de pension raisonnable, des entraîneurs, des athlètes pourraient passer leur congé tout en recevant le perfectionnement technique utile à leur charge d'animateur ou à leur carrière sportive.

D'autres tâches, plus urgentes, plus importantes m'ont tenu écarté de la prospection à entreprendre. Jusqu'au moment où Roland Noiriel, y ayant séjourné au cours du mois de Juillet de cette année, me signalait l'existence de trois installations sportives de plein air dans l'Île d'Oléron.

Une correspondance échangée avec les organismes responsables m'a conduit à prendre récemment contact avec eux et à visiter les lieux.

En l'état, je suis en mesure d'assurer à une cinquantaine d'entraîneurs et d'athlètes, chargés de famille, ainsi qu'à une quarantaine d'autres, célibataires ou se déplaçant seuls, la possibilité de séjourner à l'Île d'Oléron, entre Juillet et Septembre 1970, pour un prix de pension complète à la journée, variant de 18 à 26 F par personne, selon l'un ou l'autre des trois centres de vacances.

La seule obligation à laquelle seraient tenus les participants est d'assister, pour la période qu'ils choisiraient, cinq fois par semaine, à des cours théoriques et à un entraînement technique, le matin de 9 h à 12 h, sous la direction de Conseillers techniques.

Les trois centres sont :

1. La base nautique de Fort Panorama, à Boyard ville, située en bordure d'une plage et d'une forêt de pins où le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports réserverait du 13 au 31 Juillet cinquante places uniquement pour des familles ; prix de la pension par journée : 18 F.

2. Le Centre d'Accueil de la Fédération des Ouvres Laïques à Bonnemie, situé à 3 k 700 d'une plage, pouvant héberger cinq familles de quatre personnes et trente-cinq célibataires, du 23 Juillet au 15 Septembre ; prix de pension par journée : 18 F.

3. Le Village de Vacances de l'Hermitage, aux Sables-Vigniers, au bord d'une plage et dans une forêt de pins. Douze chambres de quatre lits et une vingtaine de tentes de 1, 2, 3 et 4 lits (tentes de deux ou trois alvéoles, très confortables, équipées, outre des lits, de tables, chaises, armoires et fauteuils « relax ») disponibles du 11, Juillet au 15 Septembre. Prix par personne : 180 F par semaine, en Juillet et 220 F en Août, justifiés par le fait qu'il s'agit d'un établissement privé et par la qualité supérieure de l'hébergement.

Chaque centre est muni de douches chaudes, W.C., lavoirs, lavabos, d'une salle à manger commune et d'une salle et d'un terrain de jeux. De plus, le village de l'Hermitage comporte une cuisine permettant de préparer des repas d'enfants.

Les cours et les entraînements auraient lieu, soit dans un gymnase en cours de construction (40 m x 70 m), situé a Saint-Georges, soit dans un préau d'école (18 m x 9 m) fermé sur trois côtés, situé à Saint-Pierre. Les deux emplacements sont distants au plus de 6 km, des trois centres d'hébergement.

La réservation des places doit être faite avant le 31 Décembre.

Il me faut donc savoir, pour lancer cette formule « Vacances sportives », combien d'entraîneurs, d'athlètes seraient disposés à en profiter.

Il m'est apparu, le temps pressant, qu'un sondage devait être entrepris par la voie du bulletin fédéral. A cette fin, tous ceux qui seraient intéressés sont priés de me faire retour dès que possible du coupon-réponse ci-après, qu'ils détacheront de la page.

C. TAILLEFER

Coupon-réponse

Je soussigné :.....

Adresse personnelle .....

envisage de profiter de la formule VACANCES SPORTIVES à l'Ile d'Oléron pour la période du .....au .....1970, sous réserves de modifications éventuelles des dates.

Je m'y rendrai :
• seul.
• accompagne de mon épouse et de … enfants âgés de …….. ans.

Au cas où par suite d'encombrement, ma réservation ne pourrait être satisfaite à l'un des deux centres d'un prix de 18 F par jour,
d'être hébergé au village de l'Hermitage.
• j'accepte.
• je n'accepte pas.

Date et Signature :

• barrer la mention inutile

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION des ARBITRES

le 9 Mai 1969, à Vichy

La séance est ouverte à 9 h 30 par M. Firmin, sous la présidence d'honneur de M. Jean Dame.

CHOIX DES ARBITRES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE. - Après tirage au sort des arbitres devant officier au cours du Championnat, la question du remboursement des frais de déplacement et de séjour est posée.

Il sera demandé à la Fédération que, dans la mesure du possible, les arbitres désignés puissent bénéficier d'une indemnité.

Si la Fédération prend en charge le déplacement des arbitres, ils devront poser leur candidature six semaines à l'avance. Le tirage au sort sera effectué trois semaines avant le Championnat. Seuls, les arbitres désignés pourront opérer. Trois remplaçants seront également choisis afin de pallier les éventuelles défections.

EXAMEN D'ARBITRE INTERNATIONAL DE 2e CATÉGORIE. - MM. Dejonghe, Paléotti et Samblant sont candidats à l'examen et doivent passer leurs épreuves au cours du Championnat.

Le Jury comprend : MM. Jean Dame, Gustave Pichon et Pierre Parot, arbitres de première catégorie.

REFORME DU RECRUTEMENT, DES EXAMENS ET DES ATTRIBUTIONS DES ARBITRES. - M. Firmin fait le compte rendu de l'enquête qu'il a effectuée afin de recenser les arbitres français. Certains chiffres s'avérant inexacts, il sera procédé à un nouveau recensement pour établir le fichier national.

M. Firmin expose ensuite son projet de réforme.

Ces mesures sont envisagées en vue :

– d'élargir le champ de recrutement des arbitres, en abaissant notamment l'âge minimum et en assouplissant les conditions d'admission à l'examen ;
– d'élever le niveau des épreuves de l'examen (pratique et théorique) afin de créer un corps d'arbitres de valeur ;
– d'unifier les règlements actuels, en particulier les conditions d'âge minimum pour les candidats arbitres ;
– de codifier les examens d'arbitres.

La Commission Nationale d'Arbitrage, consultée par écrit, s'est prononcée, dans son ensemble, en faveur des modifications proposées. Une plus large consultation étant souhaitable, les grandes lignes de ce projet sont débattues.

Après discussions, quelques rectifications sont apportées aux textes et le projet définitif est arrêté il sera soumis au Comité de Direction pour décision.

TENUE DES ARBITRES. - Une tenue identique pour tous les arbitres est recommandée. Elle doit comprendre veston blazer bleu marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate bleue, chaussures noires.

Il serait souhaitable que cette tenue soit obligatoire pour tous les arbitres internationaux désignés pour officier au cours d'un match international, d'un championnat continental et des Jeux Olympiques.

M. Pichon propose un écusson différent suivant les grades. Une étude sera faite dans ce sens.

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX. - Les nouvelles dispositions adoptées au Congrès de Mexico en ce qui concerne les règlements et l'arbitrage, font l'objet de quelques commentaires. II sera tenu compte de ces modifications, notamment du système électrique d'arbitrage, qui doit être placé horizontalement.

PRÉCISIONS RELATIVES AU CONTACT DE LA BARRE SUR LES CUISSES. - Il est rappelé aux arbitres les nouveaux textes réglementant l'épaulé et l'arraché.

Le paragraphe 5 du Règlement International, relatif au mouvement de l'épaulé, précise : « Tout épaulé dans lequel la barre rentrerait en contact avec une partie du corps au-dessus des genoux avant la position définitive aux épaules sera compté essai ».

Par ailleurs, le paragraphe 5 des Règlements Généraux pour tous les mouvements stipule : « Dans tous les arrachés ou les épaulés, si la barre touche les cuisses avec un contact violent ou avec un temps d'arrêt visible, le mouvement devra compter comme essai. Mais, si pendant le tirage, la barre effleure ou glisse légèrement le long des cuisses sans temps d'arrêt, le mouvement ne comptera pas comme essai ».

La Commission estime que, seul, le paragraphe 5 des Règlements Généraux (page 28) doit être pris en considération dans le cas d'un contact plus ou moins marqué de la barre avec les cuisses. L'arbitre est seul juge pour apprécier et évaluer l'importance du contact.

Rappelons que le paragraphe 5 des mouvements incorrects à l'épaulé ne concerne que les contacts éventuels de la barre avec l'abdomen ou le thorax (épaulé en deux temps) avant la position définitive aux épaules.

UTILISATION DE PRODUITS GRAS. - Le Règlement n'interdit pas l'utilisation de produits gras. Les athlètes pourront donc, à leur convenance, s'enduire les cuisses d'un produit facilitant le glissement de la barre. Les chargeurs devront essuyer soigneusement la barre, si nécessaire.

ARBITRAGE DU DÉVELOPPÉ. - Ce problème, comme chaque année, est évoqué. Certains arbitres, au début de la compétition, observant strictement les consignes données, d'autres officiant avec beaucoup plus de souplesse, voire même d'indulgence à la fin du Championnat, il est demandé à tous les arbitres de faire abstraction de toute personnalité, d'appliquer uniformément le règlement, de sanctionner les mouvements incorrects et, en particulier, les impulsions de jambes, l'élévation des talons.

Il est rappelé, d'autre part, que le signal de départ ne doit être donné que si l'athlète a les jambes complètement tendues.

STAGES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT D'ARBITRES. - Une collaboration entre les entraîneurs et les arbitres est indispensable afin de permettre l'enseignement correct de la technique haltérophile tout en tenant compte des impératifs du règlement.

Cette collaboration sera efficace dans la mesure où les entraîneurs et les arbitres pourront discuter leurs conceptions et leurs idées au cours de journées, colloques ou stages. Il sera demandé au Directeur Technique National d'ouvrir les stages de formation d'entraîneurs à quelques arbitres qui désirent se perfectionner, ainsi qu'à ceux qui veulent obtenir un titre d'arbitre d'un niveau supérieur.

Le Président de la Commission
Nationale d'Arbitrage,

G. FIRMIN.

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION et des PRÉSIDENTS des COMITES RÉGIONAUX

le 18 Octobre 1969

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., J. Asso, R. Baillet, J. Bertholet, J.-P. Burucoa, H. Cazeaux, R. Coret. J. Dame, C. Destrac, R. Duverger, A. Fanguiaire, G. Firmin, R. Gerber, R. Gourhand, L. Guillier, R. Lévecq, J.-P. Mangin, R. Moreau, B. Moulin, P. Parot, G. Souchet, M. Stresser.

Assistaient à la réunion : MM. R. Chariot (Bretagne), E. Chorques (Champagne), R. Auber (Flandres), R. Tournier (Île-de-France), E. Ratier (Limousin), G. di Césare (Lorraine), R. Guéméné (Basse-Normandie), B. Renault (Haute-Normandie).

MM. J. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. R. Ammar, R. Keraudren, R. Morand, nouveau Secrétaire du Comité d'Auvergne, en remplacement de M. Righi, décédé récemment.

Le Président présente les condoléances de la Fédération au Comité d'Auvergne et à la famille du disparu.

La séance est ouverte par le Président qui exprime sa satisfaction d'accueillir ses collègues pour la première fois dans les locaux du nouveau siège de la Fédération, beaucoup plus spacieux que les précédents.

Il donne ensuite quelques précisions sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les différentes phases de cette opération.

Le Comité de Direction les approuve et confirme son autorisation de changement de siège social qui est maintenant situé : 51, rue Vivienne à Paris (2e).

M. Durry, tout en souhaitant un cordial bonjour aux membres présents les invite à se mettre rapidement au travail.

Les procès-verbaux des réunions du Comité de Direction du 11 Mai et du Bureau du 13 Septembre sont approuvés à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3799 - Société de Gymnastique d'Ernstein (Alsace) ;
- ✓ N° 3800 - Bauceti Club, Le Bausset (Côte d'Azur) ;
- ✓ N° 3801 - A.S. du Commissariat à l'Énergie Atomique de Pierrelatte (Dauphiné-Savoie) ;
- ✓ N° 3802 - Maison des Jeunes et de la Culture de Morteau (Franche- Comté) ;
- ✓ N° 3803 - Red Star Club de Champigny-sur-Marne (Île-de-France) ;
- ✓ N° 3804 - Centre Haltérophile Universitaire de Nancy (Lorraine) ;
- ✓ N° 3805 - Association Amicale Couronnaise - Petit Couronne (Haute-Normandie) ;
- ✓ N° 3806 - Association Sportive du C.E.T. de St-Maximin (Picardie) ;
- ✓ N° 3807 - Association Sportive C.E.M.A.C.O. à Amiens (Picardie).

Est également homologué le changement de titre du Judo-Club de Figeac qui prend le nom rie Haltéro-Club Figeacois (Pyrénées).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France Haltérophiles (Tableau annexé au présent procès-verbal).

Le record de 490 k au total olympique, réalisé en Lourds-Légers par Pierre Gourrier, lors du cinquantenaire de la V.G.A. ne peut être homologué, en application du règlement sportif, n'ayant pas été battu au cours d'une compétition officielle.

CHAMPIONNATS DU MONDE ET D'EUROPE. - Rappelant les résultats obtenus par les représentants français au cours de ces Championnats, le Président tient à féliciter Aimé Terme à qui sa performance de 140 k à l'arraché - nouveau record de France - a valu deux médailles d'Or (une au Championnat du Monde et une au Championnat d'Europe) et Jean-Paul Fouletier qui a obtenu une médaille de Bronze au Championnat d'Europe dans le même mouvement.

Le Président regrette que les performances de nos haltérophiles aient été inférieures à celles qu'ils font à l'entraînement ainsi qu'il l'a souligné dans « Le Mot » du mois d'Octobre.

CONGRES DE LA FÉDÉRATION HALTÉROPHILE INTERNATIONALE. - Le déroulement de ce Congrès a été quelque peu perturbé par l'absence de M. State, qui subitement pris, de malaises, dut être hospitalisé.

Le Président donne un aperçu des décisions qui y ont été prises dont, entre autres :

- Radiation de l'Afrique du Sud pour non respect des règlements : discrimination raciale en particulier ;
- Calendrier des Championnats du Monde et d'Europe pour les années à venir ;
- Institution de médailles spéciales pour services rendus à la F.H.I.

M. Bovi souligne que trois Médailles d'Or ont été décernées à la France, la première à M. Dame, les suivantes à M. Jules Rosset, premier Président de la F.F.H.C. et à M. Gouleau, ex-Secrétaire Général de la Fédération Internationale.

Le Comité de Direction s'associe au Président pour adresser ses félicitations aux récipiendaires.

- Société de Groupages Routiers sur toute la France.
- Service rapide de livraisons à domicile.
- Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S. A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone industrielle

14 bis, rue Montgolfier - 93 - Rosny-Sous-Bois

Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

MM. Bovi et Dame relatent ensuite les discussions occasionnées par une lettre de M. Barahona, Président de la Fédération Haltérophile Mexicaine, qui demande la refonte complète des statuts de la F.H.I.

Une commission a été formée pour étudier ce projet. Elle se mettra en rapport avec les fédérations nationales, afin de recevoir leurs propositions.

Par ailleurs, le Président indique qu'il a appris - ce qui est confirmé par M. Dame, Vice-président de la F.H.I. - que le Bureau de ladite Fédération a pris de nouvelles décisions concernant :

– Les mouvements de force ; la Commission Médicale et la Commission Technique les ayant reconnus dangereux et anti physiologiques ;
– Les bandages que portent certains athlètes lors des compétitions.

Toutes précisions seront apportées dès confirmation par la F.H.I.

FÉDÉRATION HALTÉROPHILE EUROPÉENNE. - Le Président retrace en quelques mots les origines de la création de cette Fédération dont il a été question lors de la réunion du Bureau du 13 Septembre et explique les conditions dans lesquelles s'est constitué le Bureau provisoire.

M. Bovi est mandaté par le Comité de Direction pour se rendre, le 6 Décembre, à Berlin, où aura lieu la prochaine réunion.

LETTRE DES COMITES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DES FLANDRES. - Tous les membres du Comité de Direction ayant reçu une copie de cette lettre sont à même d'avoir une opinion.

Le Président informe ses collègues qu'il a reçu les représentants de ces deux Comités régionaux le 9 Octobre et que la discussion a duré quatre heures.

Il regrette que le climat qui s'est instauré à la suite de l'Assemblée Générale de Lyon persiste et souhaite qu'il cesse pour le bien de tous et de l'Haltérophilie.

Tout ayant été dit sur cette affaire, il ne veut pas y revenir mais, afin de repartir sur des bases nouvelles à la suite de l'entretien cité ci-dessus, il propose :

1. d'élargir la Commission Sportive et d'y faire entrer MM. Tournier, Paterni, Poulain, Lévecq, di Cesare ;
2. de créer une Commission des Finances composée de MM. Baillet, Poulain, Houte, Dame, Viet (M. Duverger en faisant partie de droit).

La Commission Sportive pourrait se réunir très rapidement pour discuter des questions de calendrier.

M. Tournier, Président du Comité d'Île-de-France, répondant à cette proposition de bonne volonté, veut bien faire un pas en avant mais il précise que d'autres questions restent à régler.

M. Auber, Président du Comité des Flandres, en accord avec le Comité d'Île-de-France, demande d'une part, que M. Houte soit Président de la Commission des Finances et qu'il y soit inclus MM. Dejonghe et Rabjeau, d'autre part, que M. Lévecq soit remplacé à la Commission Sportive par M. Herbaux.

Après une discussion à laquelle prennent part différents orateurs, le Président demande aux intéressés d'exposer de façon précise les points sur lesquels le Comité de Direction aura à prendre position, les délibérations devant être prises à huis clos. Ce sont :

1) qu'il soit tenu compte de leurs propositions en ce qui concerne la Commission des Finances et la Commission Sportive ;
2) que les bruits qui ont couru sur les Comités des Flandres et d'Île-de-France soient déclarés sans fondement ;
3) que le prix du Bulletin et son mode de distribution soient revus.

Pendant la suspension de séance, les membres du Comité de Direction échangent leurs points de vue et, à la reprise, les décisions suivantes sont soumises par M. Bovi aux Comités d'Île-de-France et des Flandres.

- Commission des Finances les huit noms sont acceptés, la Présidence étant confiée à M. Baillet : en voici le rappel :

✓ MM. Baillet, Dame, Duverger, Dejonghe, Houte, Poulain, Rabjeau, Viet.

- Commission Sportive élargie comme annoncée en début de séance, avec M. Herbaux en remplacement de M. Lévecq mais, comme Président M. Poulain, M. Duverger s'étant désisté en sa faveur.

L'effectif complet se compose comme suit : *Président* : M. Poulain ; *Membres* : MM. Baillet, Cazeaux, Coret, Dame, di Césare, Duverger, Favrou, Gerber, Herbaux, Keraudren, Lambert, Moulin, Parot, Paterni, Tournier.

- En ce qui concerne les bruits, on admet que s'il y en a eu contre les uns ou les autres, ils sont dénués de tout fondement.
- Quant au Bulletin Fédéral, on maintient le mode de distribution avec toutefois possibilité de désigner plusieurs personnes chargées de procéder à la répartition dans les clubs. Par la suite, chaque Comité régional sera appelé à étudier éventuellement un autre mode de distribution et cette question sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion ou assemblée.

LICENCE. - Confirmant les résultats de la consultation écrite qui lui avait été faite, le Comité de Direction maintient le prix de la licence à 12 F à partir du début de la saison 1969-1970.

Cette décision est due à la situation budgétaire. A ce sujet, il est précisé que les prévisions faites précédemment ont subi des variations en augmentation, relatives aux conditions économiques.

Après une interruption à 13 heures pour permettre aux délégués d'aller déjeuner, la séance est reprise à 14 h 30. Le Président autorise, avec l'accord du Comité de Direction, les nouveaux membres des Commissions, MM. Dejonghe, Houte, Poulain, Rabjeau, Viet, à y assister.

LETTRE DE M. FAVROU CONCERNANT LA CULTURE PHYSIQUE. - M. Favrou n'assistant pas au Comité de Direction, M. Bovi fait part aux Membres présents d'une communication téléphonique qu'il a eue avec lui et leur donne un compte rendu permettant d'apporter des éclaircissements à la lettre dont ils ont reçu une copie.

Le Président estime qu'il n'est pas possible de changer quoi que ce soit au calendrier fédéral mais qu'il faut laisser aux culturistes la possibilité d'organiser des compétitions régionales, sous l'égide de la Commission de Culture Physique. Quant aux épreuves plastiques, ils doivent les faire à leurs frais. La Fédération ne peut prendre en charge 80 % des frais du Championnat de France Culturiste, étant donné qu'elle ne reçoit aucune subvention et qu'il n'y a aucune recette en contrepartie.

En ce qui concerne la saison en cours, M. Asso s'est proposé pour cette organisation, avec prise en charge des frais. Cela solutionnant le problème pour 1969-70, le Comité de Direction pense que d'autres concours pourront être trouvés pour les saisons ultérieures.

A M. Auber qui paraît surpris des propositions formulées par M. Favrou, croyant qu'il avait démissionné, M. Poulain réplique que l'intérêt de la discussion réside dans la politique de la F.F.H.C. et non dans la démission de l'intéressé.

Le Président précise que, d'après lui - suivant les termes de la lettre de M. Favrou du 29 Août 1969 - sa démission est conditionnelle.

M. Tournier évoque la suppression éventuelle des mouvements de force par la F.H.I. et ses conséquences.

M. Dame lui fait remarquer que la F.H.I. laisse aux fédérations la liberté d'organiser des compétitions athlétiques mais qu'en ce qui concerne les épreuves plastiques, rien n'est changé puisque aucune subvention n'a jamais été accordée à cet effet par la Direction des Sports. Cependant, si on voulait appliquer le règlement international, la Fédération devrait s'appeler Fédération Française Haltérophile.

M. Firmin pense qu'il s'agit de savoir si le calendrier permettra aux Comités Régionaux d'organiser des épreuves, mais qu'il faut normaliser le règlement des compétitions organisées librement.

Le Comité de Direction est d'accord avec le Président et confirme que la Commission de Culture Physique peut établir un programme qui sera soumis aux Comités, liberté leur étant donnée de le suivre ou non. S'ils l'acceptent, ce programme devra obligatoirement se dérouler suivant les règlements établis par la Commission de Culture Physique qui doivent être conformes, en ce qui concerne les mouvements reconnus, à ceux de la Fédération.

Par ailleurs, il est d'accord pour que soient publiés dans le Bulletin Fédéral les résultats athlétiques et culturistes et de prendre en charge les frais d'établissement des classements.

Toutefois, à la demande de M. Rabjeau, une restriction est faite en ce qui concerne les photos de poses plastiques qui ne devront pas figurer dans le Bulletin Fédéral.

M. Duverger n'admet pas certains termes employés par M. Favrou dans le Bulletin Culturiste qu'il vient de publier.

M. Moreau dit que lui-même en a été chagriné mais que M. Favrou à qui il en a fait part lui a avoué avoir agi dans un moment d'énervement, employant les mêmes termes que ceux qui avaient été utilisés à son égard.

Il avait été chargé par le Comité du Poitou d'intervenir dans les débats mais il estime ne pas avoir à le faire, M. Favrou ayant satisfaction. Il est surpris de constater son absence qui, à son avis, est occasionnée par une raison majeure.

COMMISSION D'ARBITRAGE. - M. Firmin expose les buts qui l'ont amené à. revoir la réglementation de l'arbitrage, à savoir :

- Élargir le champ de recrutement ;
- Élever le niveau des examens ;
- Unifier les règlements ;
- Fixer les conditions d'âge minimum pour pouvoir arbitrer.

De la consultation élargie qui vient d'être effectuée émanent différentes propositions dont la principale porte sur l'âge des candidats.

Les grandes lignes des décisions prises par le Comité de Direction sont :

- *Arbitre Régional* : âge fixé à 21 ans.
- *Arbitre Fédéral* s'appellera *arbitre National* ; il devra avoir officié pendant un an en qualité d'arbitre Régional.

Quelques modifications sont également apportées concernant le programme des épreuves et le mode de cotation.

- Élargissement aux C.T.R. et aux C.T.D. des conditions d'examen accordées aux entraîneurs fédéraux du 3e degré.
- *Sanctions* : avertissement aux arbitres après un an d'inactivité, retrait de la carte après deux ans, sur proposition du Comité régional et après consultation de l'intéressé.
- Arbitre International de 2e catégorie deux épreuves pratiques, l'une passée en doublant le chef de plateau, l'autre en qualité de chef de plateau.
- Date de départ des nominations d'arbitres : elle est fixée au jour de passage de l'examen et non à celui de l'homologation.

M. Firmin fait ensuite un bref compte rendu des délibérations de la Commission des Arbitres du 9 Mai, à Vichy.

La question du remboursement des frais de déplacement des arbitres pour le Championnat de France sera revue ultérieurement, suivant les possibilités financières.

Certaines dispositions sont étudiées concernant la pesée au Championnat de France.

Quant à la tenue des arbitres internationaux, il est estimé qu'elle ne peut être rendue obligatoire pour l'instant.

Le règlement intégral sera publié dans le Bulletin fédéral dès que sa rédaction sera terminée.

COMMISSION MÉDICALE. - Le Président fait un compte rendu de cette commission qui s'est réunie le 16 Octobre, à l'Institut National des Sports, en présence du Dr Périé, Chef du Bureau Médical du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Sur dix médecins convoqués, un seul était présent ; plusieurs s'étaient excusés pour différentes raisons, le Dr Fouletier par suite du décès de son père.

M. Bovi propose comme Président de la Commission Médicale le Dr Durey qui est un sportif et qui, de par ses activités médicales sportives, pourra très bien s'occuper de l'haltérophilie.

M. Bovi est d'avis que tous les médecins consultés précédemment fassent partie de la Commission Médicale s'ils le désirent. Ce sont : MM. Cohen, Dubois, Durey, Fouletier, Herbaux, Hennuyer, Laurans, Muller, Rondepierre, Toye.

LICENCE INDIVIDUELLE. - Certains médecins, dont le Comité de Direction souhaiterait vivement utiliser la compétence au sein de la Commission Médicale Fédérale, ne sont peut-être pas licenciés dans un club de la F.F.H.C.

Partant du principe que tous les membres d'une commission doivent être licenciés, M. Bovi suggère qu'une licence individuelle soit instituée à leur intention.

Cette mesure pourra s'étendre aux techniciens, faculté leur étant laissée de choisir entre un club et une licence individuelle.

Ces licences seront délivrées sous contrôle de la Fédération ou des Comités Régionaux. Le Comité de Direction donne son accord.

TOURNOI PAR CATÉGORIES. - Le Tournoi par catégories est fixé au 13 Décembre dans les villes suivantes : Romans Légers et Moyens ; Jœuf : Mi-Lourds et Lourds ; Marignane : Lourds-Légers ; Angers : Plumes, mais pour cette dernière ville, il faut attendre la confirmation.

La catégorie des Poids Coqs ne sera pas représentée.

Deux équipes étrangères : une de Pologne et une de Roumanie, ainsi que trois athlètes belges y participeront.

MATCH INTERNATIONAL. - Le match France - Roumanie aura lieu le 17 Décembre, à Paris.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lettre du Directeur Technique de la Fédération Royale Belge Haltérophile. - Deux athlètes : un Lourd-Léger et un Lourd ainsi qu'un accompagnateur sont invités à participer - tous frais payés - à une compétition organisée le 22 Novembre à Bruxelles.

Pierre Gourrier et Jean-Paul Fouletier seront pressentis. M. Lambert est d'accord pour faire ce déplacement.

Constitution de Comités Départementaux. - Le Comité de Direction homologue la constitution des Comités Départementaux de la Somme et du Val d'Oise.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes ci-après. Les expéditions seront faites dès que les demandes en attente auront été satisfaites.

- Amicale Laïque de Paimpol (Bretagne) ;
- Union Athlét. de Valence (Dauphiné-Savoie) ;
- Indépendante S.N.C.F. de Pontarlier (Franche-Comté) ;
- Association Sportive Culturelle de Villalier (Languedoc) ;
- Amic. St-Louis d'Aubusson (Limousin) ;
- C.E.M.A.C.O. Amiens (Picardie) ;
- Haltérophile Club de Saint-Chamas (Provence).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 45, est levée à 18 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records Haltérophiles Seniors				
Développé :				
Mouches	Moreau : 80 k	Curetti : 80 k 500	5-10-69 à Nice	MM. Asso, Estrosi, Paleotti
Arraché :				
Moyens	Terme : 137 k	Terme 140 k	24- 9-69 à Varsovie	MM. Guenov (*Bulgarie*), Frolander (*Suède*), Apostol (*Roumanie*)

Fabrication de mini-barres Olympiques

De partout, je reçois fréquemment, plus encore au début de chaque saison sportive, des appels pressants que lancent des C.T.R., des entraîneurs de club, des professeurs et maîtres d'E.P.S., devant la situation où ils se trouvent de devoir freiner, limiter, voire abandonner - et c'est plus grave - le fonctionnement ou la création d'écoles de musculation et d'haltérophilie, sous la forme de C.I.S., de C.A.P.S., etc.

Deux raisons sont à chaque fois avancées dans leur demande de secours. L'une est le manque de cadres : entraîneurs suffisamment disponibles pour diriger un entraînement quotidien de plusieurs heures. L'autre est le manque de matériel : plateaux et, surtout, barres.

S'agissant presque toujours de jeunes adolescents, ce sont des barres d'initiation qui font le plus défaut dans l'immédiat, les barres de compétition ne devenant nécessaires que par la suite.

Pour être utilisées efficacement, les barres d'initiation doivent être légères. De ce seul point de vue, on peut en trouver dans le commerce, pour un prix abordable, parmi le matériel de culture physique, mais qui ne répond que très imparfaitement aux nécessités de l'apprentissage technique de l'haltérophilie.

Il m'est apparu, au début de l'année, qu'il était possible de faire fabriquer, à bon prix, un axe creux muni de manchons sur lesquels sont ajustables deux disques en caoutchouc (5 k) de 390 mm de diamètre (roues de brouette) et tous les disques ordinaires des salles d'entraînement. On obtenait ainsi une barre de 15 k, parfaite pour une musculation légère et pour une initiation technique. Avec un axe plein en acier demi-dur, de 80 k de dureté, on obtenait une barre de 20 k. Les deux modèles étaient utilisables aux fins voulues. A condition toutefois d'éviter les chutes de l'engin, à partir d'une charge d'une quarantaine de kilos, et même les impulsions rapides, sèches du jeté avec moins de quatre-vingts kilos, ainsi que l'ont révélé les deux prototypes successivement mis à l'épreuve.

Cette formule aurait donc obligé à recourir presque en même temps à des barres de compétition du type classique.

Un troisième modèle a été étudié, dans l'optique d'une double utilisation : initiation technique et musculation et aussi d'entraînement poussé et compétition.

C'est celui qui est représenté par le plan côté ci-dessous. Il est composé d'un axe, de même résistance que les barres olympiques, mais plus court : 1 800 mm (distance entre les disques : 1 200 mm).

Usiné plus simplement que les barres classiques, il comprend deux manchons de 300 mm (diamètre : 49,5 mm) sur lesquels s'adaptent tous les disques d'usage courant ; il doit peser 12 k 500.

Muni de deux disques en caoutchouc de 390 mm, il forme une barre de 22 k 500.

Les animateurs de clubs fédéraux, d'associations scolaires qui seraient intéressés par des barres d'initiation de l'espèce, et qui auraient la possibilité de faire usiner, dans un atelier, un garage, un collège d'enseignement technique, des axes bruts du modèle mentionné ci-dessus, pourront les obtenir en passant des commandes à la F.F.H.C., moyennant le versement de 70 F, qui les groupera par lots de quarante et les leur fera parvenir.

Une recommandation essentielle est à faire pour l'usinage des axes. La vis du blocage de la frette sur la barre ne doit pas pénétrer de plus de 5 mm, pour éviter les risques de cassure de l'axe en acier traité.17

Des traces circonférentielles peuvent marquer l'emplacement de la prise des mains, ce qui est moins onéreux que le moletage dans l'acier au chrome, manganèse et silicium.

Les bagues et les tubes de manchon peuvent être exécutés en acier ordinaire.

C. TAILLEFER.

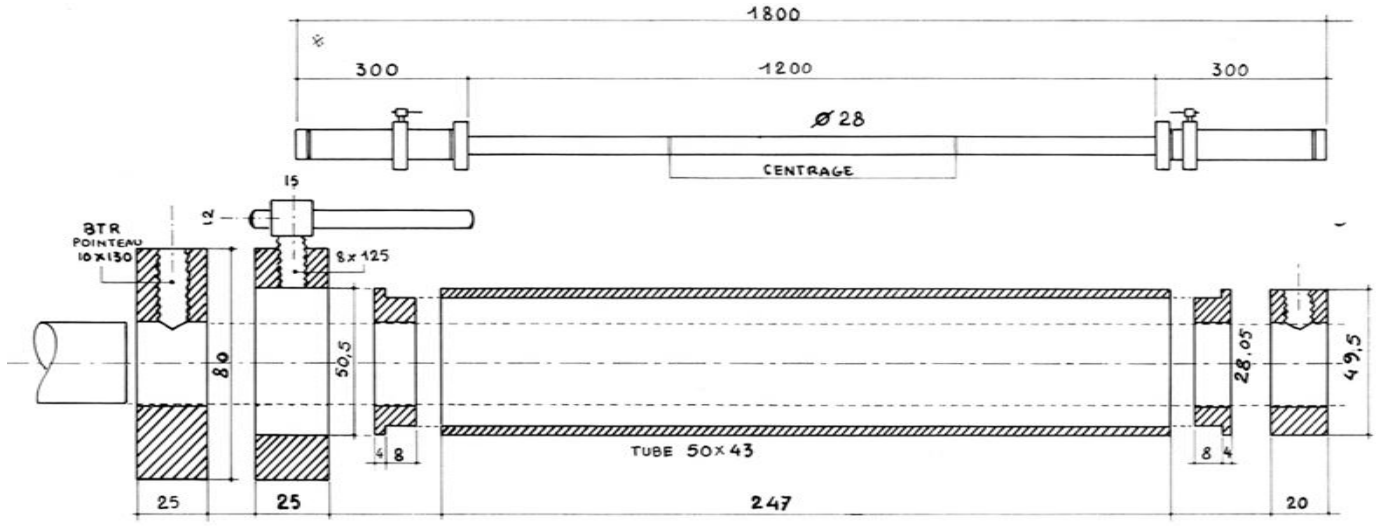

Coopération avec l'A.S.S.U.

Le Bulletin Fédéral du mois dernier a publié le projet, qui venait d'être approuvé par la Commission Nationale de l'A.S.S.U., de la réforme des compétitions de musculation et d'haltérophilie du sport scolaire et universitaire, en conformité du Plan quadriennal de la F.F.H.C.

Depuis, les secrétaires régionaux de l'A.S.S.U. ont reçu de leur direction centrale, le texte définitif des règlements et le calendrier, relatifs à l'année scolaire 1969-1970.

Une meilleure accessibilité, une progression pédagogique plus rationnelle, un intéressement accru des jeunes adolescents, semblent être les marques essentielles de cette réforme.

Par ailleurs, les quelques dizaines de professeurs et maîtres, recyclés à l'I.N.S., en trois stages d'initiation et de perfectionnement en matière de musculation et d'haltérophilie, qui ont manifesté leur intention d'intégrer ces deux activités dans le programme d'éducation physique des scolaires et des universitaires, devraient engager un plus grand nombre de leurs élèves à participer aux compétitions de l'A.S.S.U.

Pour les y aider, la Fédération doit pouvoir très prochainement malgré des retards répétés dans la livraison des axes d'acier spécial mettre à leur disposition des barres d'initiation et de compétition, confectionnées grâce à une subvention particulière.

La conjonction de ces éléments favorables doit, pour produire des effets profitables, être appuyée par les secrétaires régionaux de l'A.S.S.U.

Rares sont les Académies où fonctionnent parfaitement les commissions mixtes régionales de l'A.S.S.U. C'est au sein de ces commissions que dirigeants des Comités de la Fédération et fonctionnaires du sport scolaire et universitaire peuvent faire appliquer le calendrier des compétitions A.S.S.U. dans tous les établissements scolaires où elles sont réalisables.

Le Plan quadriennal préconise une intensification des rapports entre les Présidents de Clubs et de Comités, d'une part, et les secrétaires régionaux de 1'A.S.S.U. d'autre part. Les C.T.R. doivent être les artisans attentifs de cette coopération accrue.

Les animateurs locaux et régionaux de la F.F.H.C. seraient bien venus de mettre à la disposition des enseignants d'E.P.S. désireux d'engager leurs élèves, les installations et le matériel des Clubs au cas où les établissements scolaires ne permettraient pas l'organisation des compétitions A.S.S.U., où même l'apprentissage élémentaire de la technique haltérophile, ne serait-ce qu'une ou deux fois par semaine, que les élèves d'un établissement rapproché pourraient faire sous la conduite de leur professeur d'E.P.S.

Ceux qui comprennent que les huit millions de garçons qui sont soumis à des activités physiques obligatoires dans des établissements scolaires, constituant un réservoir sans égal où nous ne devons pas manquer de puiser, s'efforceront de convaincre les secrétaires régionaux de l'A.S.S.U. et les enseignants de faire participer le plus grand nombre possible de jeunes adolescents aux épreuves de masse désormais inscrites au calendrier A.S.S.U. en provoquant la composition et les réunions, aussi souvent qu'il sera nécessaire, des commissions mixtes régionales.

De plus, la disposition de l'article 61 des Règlements des compétitions fédérales, selon laquelle « la licence A.S.S.U. permet à son titulaire de participer aux compétitions de la F.F.H.C., ouvertes aux athlètes non classés et de 4e série », doit être un précieux stimulant à une coopération plus étroite avec le personnel enseignant.

///

Liste des Secrétaires régionaux de l'A.S.S.U. - 1969-1970

Aix - Marseille : M. Jullian, 6, rue de la Guirlande, Marseille, 2me (13). Tél. : 15.91.20.17.65.

Amiens : M. Prunié, B.P. 32A, 3, boul. Maignan-Larivière, Amiens (80). Tél. : 16.22.92.31.09.

Besançon : M. Chevallier, Rectorat, 10, rue de la Convention, Besançon (25). Tél. : 16.81.83.29.52.

Bordeaux : M. Mangou, 1, Cours du 30-Juillet, Bordeaux (33). Tél. : 15.56.44.40.49.

Caen : M. Françoise, Université, Esplanade de la Paix, Caen (14). Tél. : 16.31.81.57.32 - Poste 448.

Clermont-Ferrand : M. Fabre, B.P. 417, 5, rue Raynaud, Clermont-Ferrand (63). Tél. : 15.73.93.94.35.

Dijon : M. Nubourg, B.P. 406, 19, rue B.-Fremyot, Dijon (21). Tél. : 16.80.32.41.21.

Grenoble : M. Guyon, B.P. 12. 15, rue de la République, Grenoble (38). Tél. : 15.76.44.32.03.

Lille : M. Verriest, 20, rue Saint-Jacques, Lille-Saint-Martin (59). Tél. : 16.20.55.16.11 et 16.20.55.02.81.

Limoges : M. Roussenque, 11 bis, rue Pétiniaud-Beaupeyrat, B. P. 295, Limoges (87). Tél. : 16.55.32.88.18.

Lyon : M. Deshusses, 49, rue Ph-de-la-Salle, Lyon 4me (69). Tél : 15.78.29.87.40.

Montpellier : M. Portal, Octroi de la Pile, rue Charles-Flahault, Montpellier (34). Tél. : 16.67.72.95.42.

Nancy : M. Contal, Rectorat, Case officielle N° 13, rue Ph.-de-Gueldre, Nancy 01 (54). Tél. : 16.28.52.01.65.

Nantes : M. Joint, 13, rue de la Fosse, Nantes (44). Tél. : 16.40.71.59.81.

Nice : M. Feyer, 2, place de la Libération, Nice (06). Tél : 15.93.80.98,73.

Orléans : M. Châtelet, 17, avenue Dauphine, Orléans (45). Tél. : 15.33.87.59.25.

Paris : M. Merceron, 15, rue Soufflot, Paris-5me (75). Tél. : 033.01.67 ou 68.

Poitiers : M. Rouger, B.P. 62. 76, rue des Carmélites, Poitiers (86). Tél. : 16.49.41.22.58.

Reims : M. Monnet, 1, rue Navier, Reims (51). Tél. : 16.26.47.09.47.

Rennes : M. Amiot, Inspection Académique, 4, place Ste-Mélanie, Rennes (35). Tél. : 16.99.30.89.92.

Rouen : M. Casses, Rectorat, Service Académique J et S, Bureau A, 25, rue de Fontenelle, Rouen (76). Tél. : 16.35.71.85.68.

Strasbourg : M. Rougeron, 12, quai Koch, Strasbourg (67). Tél. : 16.88.35.03.37.

Toulouse : M. Vayne, Rectorat, Impasse Saint-Jacques, Toulouse (31). Tél. : 16.61.52.64.61 - Poste 252.

La Guadeloupe : M. Schallon, Maître E.P.S., Lycée Carnot, Pointe-à-Pitre

La Martinique : M. Barclay, B.P. 53, Fort- de-France.

La Réunion : M. Ardon, B.P. 707, rue du Canal-du-Brûlé, Saint-Denis-de-la-Réunion.

La Guyane : M. Cresson, Inspection Académique, Cayenne.

C. TAILLEFER

Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 4e série

Poids Mouches. - 1er Farris (Enghien) : 155.

Poids Coqs. - 1er Marc (Meulan) 217,5 ;2e Ramoune (Montmartroise) 197,5 ; 3e Benni (Maisons-Alfort) 197,5 ; 4e Conte (Maisons-Alfort) 195.

Poids Plumes. - 1er Desforges (Ville-moisson) 207,5 ; 2e Denonfoux (S.C.P.O.) 202,5.

Poids Légers. - 1er Virzi (Maisons-Alfort) 252,5 ; 2e Rigaud (Viry-Châtillon) : 250 ; 3e Le Strat (Massy) 230.

Poids Moyens. - 1er Planet H. (S.C.P.O.) : 272,5 ; 2e Fouquet M. (Simca-Poissy) 272,5 ; 3e Fouquet A. (Réveil) 270 ; 4e Rio (Montereau) : 257,5 ; 5e Bodlet (Viry-Châtillon) 252,5.

Poids Mi-Lourds. - 1er Lebailly (Pantin) 302,5 ; 2e Sanguin (Villeneuve-St Georges) 277,5 ; 3e Peley (Viry-Châtillon) 270 ; 4e Hervouët des Forges (Montrouge) 265.

Poids Lourds-Légers. - 1er Georget (Métro) 330 ; 2e Scepanik (Montmartroise) 285 ; 3e Dumas (Montmartroise) 280 ; 4e Vuschner (Neuilly) 277,5.

Championnat d'Île-de-France 3e série

Poids Coqs. - 1er Bim (Melun) 215 ; 2e Conte (Maisons-Alfort) 190.

Poids Plumes. - 1er Noël J.-L. (A.S.C.E.M. Le Bourget) 225.

Poids Légers. - 1° Gaurat (Viry-Châtillon) 277,5 ; 2e Rigaud (Viry-Châtillon) 270 ; 3e Trèfle (Montrouge) 267,5 ; 4e Le Gras (Montrouge) 257,5.

Poids Moyens. - 1er Poncet (Enghien) 292,5 ; 2e Rohaut (St-Médard) 287,5 ; Morand (Meulan) 287,5 ; 4e Ricoul Cl. (Métro) 280 ; 5e Jamesse (Viry-Châtillon) 272,5.

Poids Mi-Lourds. - 1er Lebailly (Pantin) 302,5.

Poids Lourds. - 1er Sintoni (Viry-Châtillon) 342,5 ; 2e Lecouflet (Neuilly) 337,5 ; 3e. Grandu (Montmartroise) 335 ; 4e Devred (Montrouge) 315.

Poids Super-Lourds. - 1er Pradal (Pantin) 342,5.

***

Cartes du Comité National des Sports

Les Présidents, Secrétaires, Trésoriers, des Comités Régionaux peuvent faire parvenir à la F.F.H.C. la redevance de 5 F nécessaire à la délivrance du millésime 1969, destiné à être apposé sur les cartes de Dirigeant Régional du Comité National des Sports. Il est recommandé de grouper les demandes.

Une photographie est obligatoire pour l'établissement d'une nouvelle carte qui ne pourra être délivrée qu'après retour de celle du prédécesseur.

« L'HALTÉROPHILE MODERNE »

Nouvelle adresse :
51, rue Vivienne - Paris (2e)
Téléphone : 236-53-60

C.C.P. PARIS 130482

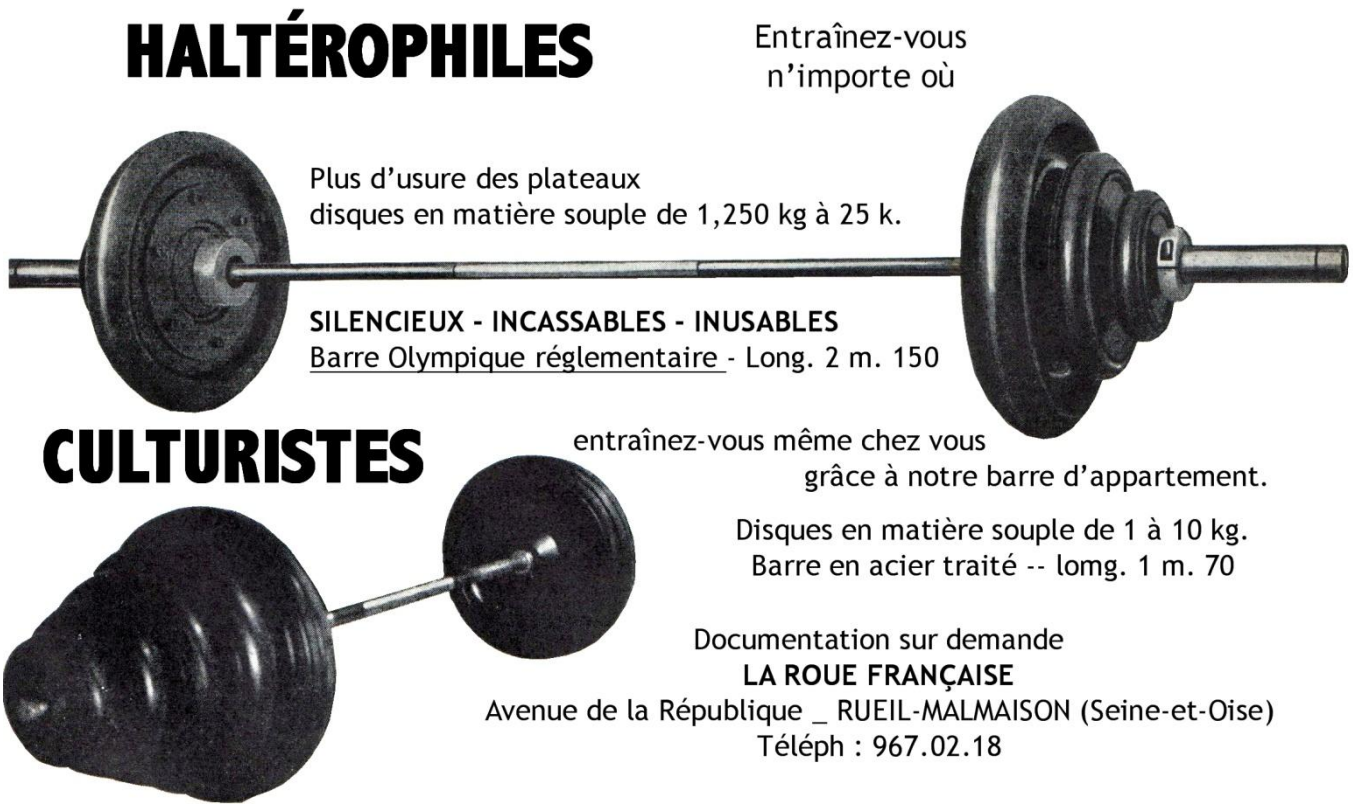

© RLPZ (2019)

N° 259

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

24e ANNÉE

Décembre
1969

Le numéro : 1,50 F

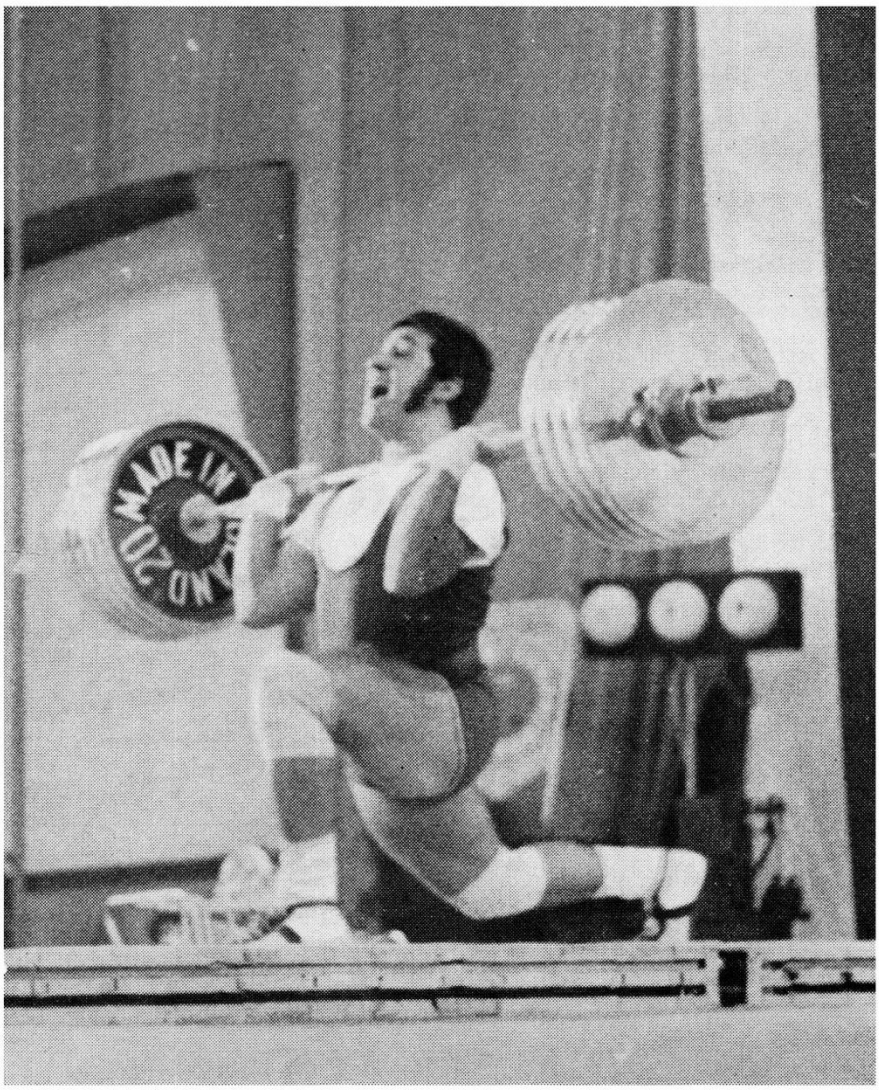

Document original : Raymond Lopez

Continent Sports

MATÉRIEL DE MUSCULATION

PRESSES HORIZONTALES, VERTICALES, INCLINEES, APPAREILS A CONTREPOIDS, BANCS, ESPALIERS, SUPPORTS DE BARRES, BARRES HALTEROPHILES STANDARDS, SPECIALES, DISQUES METAL, CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INITIATION POUR L'ATHLETISME.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets LARGILLIER

11, RUE PASTEUR - BRIE-COMTE-ROBERT - 77

TEL. 405-05-97

SOMMAIRE

●-●

Le Mot du Président 3

Activités Internationales en 1970, par C. TAILLEFER ..... 3 et 4

Comité de Régence Zone Nord-Ouest ..... 4 et 5

Bob Bednarski 6

Écoles de Musculation et d'Haltérophilie ..... 7 et 8

Arbitres de la F.F.H.C. 9

Constitution d'une amicale des Entraîneurs, par C. TAILLEFER 10

Nasrola Dehnavi 11

Plan d'entraînement, par MM. CARNÉ et BEUCLER .....11 et 12

Liste des records de France haltérophiles 13

Nos Joies, nos Peines 13

Dans nos Comités Régionaux 13

Liste des Records du Monde haltérophiles 14

Nouvelles Internationales..... 14

Records Scolaires et Universitaires..... 15

Programme athlétique 15

Liste des Records de France culturistes 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^er^ Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^e^)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Karol BAKOS (Hongrie),

Vice-champion de la catégorie Mi-Lourds.
C'est l'homme qui a réalisé la meilleure progression entre 1968 et 1969.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris Le Directeur de la Publication : C Bovi

Dépôt légal : 4^e^ trimestre 1969.

Le mot du Président

La saison sportive 1969-1970 est commencée. Les nouvelles structures fédérales, peu à peu, se mettent en place. La plupart des Conseils de Régence sont maintenant constitués à la satisfaction de tous.

En effet, les dirigeants des Comités Régionaux, et surtout les Trésoriers, s'étaient émus de l'importance de la tâche qui allait leur incomber et n'étaient guère disposés à prendre place dans ces Conseils.

Puis, petit à petit, la machine s'est mise en route. D'abord les Conseils de Régence Inter - Comités au niveau des Groupes, puis les Conseils de Régence Intergroupes au niveau de la Zone, enfin, le Conseil de Régence National, et les participants, jusque-là mal informés, se sont aperçus que ce système n'était, somme toute, pas si compliqué ; que le travail, s'élaborant en commun, les Trésoriers - s'ils devaient incontestablement fournir un effort supplémentaire - ne portaient pas seuls la responsabilité des décisions qui, au demeurant, étant prises par tous, ne pourraient, par la suite, donner lieu à aucune contestation ; qu'il y avait, en outre, une étroite collaboration entre les Comités et que des bonnes volontés, appartenant à des Comités de la même Zone, se manifestaient, assurant ainsi une meilleure répartition des tâches.

On constatait aussi que ces réunions étaient profitables et enrichissantes Elles furent, pour certains, l'occasion de se mettre d'accord sur quelques points litigieux, pour d'autres, elles permirent de découvrir la possibilité de conclure des rencontres avec des voisins qui leur étaient inconnus et d'entretenir des relations amicales.

Je crois donc qu'il y a là un aspect très positif du plan d'action.

Par ailleurs, pour faciliter encore la tâche des Trésoriers, j'ai décidé que, sans attendre, la totalité du montant des avis de crédit serait adressée tant aux Comités - pilotes qu'aux Comités Régionaux, permettant ainsi une utilisation peut-être plus rationnelle des sommes allouées à chacun et une plus grande autonomie des Comités.

J'espère donc que cette nouvelle année qui commence nous apportera de grandes satisfactions tant dans le domaine sportif que sur le plan administratif.

Je terminerai en adressant à tous, dirigeants, athlètes et techniciens ainsi qu'à leur famille, mes vœux les plus sincères. Que cette année leur apporte tout ce qu'ils peuvent souhaiter. **C. BOVI.**

Activités Internationales en 1970

A. *Calendrier des rencontres -projet.*

Le calendrier des activités internationales de 1970 qui a été soumis à la Direction de l'Éducation Physique et des Sports en vue d'obtenir son support financier, a été conçu à partir de réflexions suggérées

Par l'évaluation des aptitudes d'une vingtaine d'athlètes, soit à atteindre un niveau mondial des plus convenables, soit de réaliser de belles performances internationales au moment où, dans moins de deux ans, s'ouvrira la phase de préparation intensive aux Jeux Olympiques ;

Par la nécessité de combler rapidement les lacunes du système de mise en condition physique, technique, tactique et psychologique de la phalange d'élite et de ses éléments de relève, après un délaissement de trois années consécutif à la priorité donnée à la prospection de masse, à l'intéressement des jeunes ;

Par l'obligation de faire un choix dû aux restrictions budgétaires, entre tous les moyens qui seraient nécessaires pour satisfaire l'ensemble des besoins de la Fédération.

En développant quelque peu ces points de réflexion, on peut faire les remarques suivantes :

3) L'équipe qui a été engagée aux derniers Championnats du Monde figure aux rangs ci-après :

Moyens	:	Terme	:	8e
Lourds-Légers	:	Steiner	:	8e
	:	Cazeaux	:	11e
Lourds	:	Fouletier	:	7e
	:	Lévecq	:	12e

En y ajoutant ceux qui, n'ayant pas été engagés, pour cause de moyens financiers ou de sélection, auraient pu y participer, on obtient le classement suivant, compte tenu de l'affaissement moyen de 3,4 %, constaté à Varsovie, de la meilleure performance de quatre des cinq athlètes ci-dessus :

Légers	:	Tauran	:	12e
Moyens	:	Barroy	:	10e
Mi-Lourds	:	Rollin	:	12e
Lourds-Légers	:	Gourrier	:	6e
Lourds	:	Michon	:	12e

4) On doit constater à propos de cette phalange d'élite :

~ que sa classification moyenne, réelle pour les cinq premiers, virtuelle pour les cinq suivants, reste stable par rapport aux derniers Championnats du Monde (9e en 1969, 10e en 1966) ;
~ que son importance numérique reste à peu près inchangée depuis plusieurs années ;
~ que sa composition s'est presque entièrement renouvelée en trois ans ;
~ que son âge moyen est de 25 ans et 3 mois.

On peut en conclure :

– que l'effectif, stable jusqu'ici, est susceptible de s'accroître dans les prochaines années en raison de l'ascension d'une dizaine d'éléments très jeunes dont les meilleurs ont déjà renouvelé la phalange d'élite ;
– que celle-ci est, dans son ensemble, très perfectible, vu l'âge de ses membres, comme l'est le groupe de relève probable composé de Juniors ou de Seniors de moins de 22 ans ;
– que ces deux groupes manquent, en premier lieu, de l'aguerrissement que donnent de grandes confrontations internationales où plusieurs concurrents sont aux prises dans chaque catégorie en second lieu, de la préparation à ces confrontations que constituent les matches inter-nations ou d'homme à homme, le seul engagé, par catégorie peut développer ses aptitudes combatives en troisième lieu, de rassemblements, aussi souvent que possible, en des stages de courte ou de moyenne durée, encadrés par un Technicien spécialisé et par un médecin et un psychologue très avertis des problèmes sportifs.

3) Après Mexico, la Direction de l'Éducation Physique et des Sports a imprimé à la doctrine sportive une orientation précise accentuation des efforts au profit de la masse. Il s'est trouvé que cette orientation correspondait aux besoins vitaux de la F.F.H.C. Cette conjonction d'intérêts a permis au Président de la Fédération d'obtenir, pour 1969, les moyens - qui ne seront probablement pas réduits en 1970 - propres à accentuer l'effort d'augmentation des effectifs pratiquants. Cela, bien évidemment, au détriment des activités internationales.

Celles-ci ne correspondront pas sans doute au programme qu'il eût été souhaitable de réaliser. Les entretiens préliminaires a la prochaine discussion du budget fédéral de 1970 laissent formellement prévoir que l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement interdit l'octroi des subventions propres, tout à la fois :

- A conclure plusieurs rencontres inter-nations, préparatoires aux deux grandes confrontations de la saison, Championnats d'Europe et Championnats du Monde ;
- A rassembler dans de fréquents stages de perfectionnement (week-ends) tous les athlètes du niveau de la classe nationale Junior au moins ;
- A organiser des stages de 10 à 15 jours, avant toutes les manifestations internationales ;
- A réaliser un système de sélections successives aux deux grands événements du calendrier international ;
- A verser aux employeurs des indemnités compensatrices de salaire (y compris les charges sociales) dont, faute de quoi, peuvent être privés les athlètes participant aux stages et aux compétitions qui leur font interrompre leur travail ;
- A accorder des bourses de perfectionnement sportif aux plus méritants.

Néanmoins, il a été demandé une subvention qui permettrait :

1) Pour les Juniors et les Espoirs (performance minima 1re série en Mouche, Coq, Plume, Super-Lourd et classe nationale Senior en Léger, Moyen, Mi-Lourd, Lourd-Léger, à moins de 22 ans) deux tournois internationaux par catégorie en France, l'un les 4 et 5 juillet, l'autre les 12 et 13 Décembre ;
2) Pour les Seniors de classe internationale au moins, un tournoi international par catégorie, en France, les 19 et 20 Décembre
3) Pour l'élite,
   – le Championnat d'Europe (Hongrie du 20 au 28 Juin), pour neuf participants ayant réalisé au moins une fois au Championnat de France, une performance de la classe internationale Senior ;
   – le Championnat du Monde (États-Unis, du 19 au 27 Septembre) pour un maximum de cinq participants ayant réalisé au moins une fois au test définitif de sélection une performance de la classe mondiale.

Faute de moyens financiers suffisants, la formule du Tournoi International a paru préférable aux matches entre deux équipes pour les raisons que ceux-ci :

– ne permettent guère plus d'un ou deux affrontements réels, en raison de l'infériorité de l'un ou de l'autre des deux adversaires, dans la plupart des catégories ;

– n'engagent qu'un athlète par catégorie, laissant de côté ceux qui approchant le seul sélectionné méritent tout autant d'être éprouvés sur un plateau international.

Néanmoins, trois matches inter-nations ont été inscrits, par la Commission Sportive au calendrier de 1970, en prévision d'une subvention suffisante : France - Grande-Bretagne Juniors les 7 ou 8 Février, en France ; France - Grande-Bretagne « B » en Juin en Angleterre ; France - Italie « A » en Novembre, en France.

Le projet de calendrier ci-dessus a été approuvé par le Bureau Fédéral. Il reste à obtenir les moyens de le réaliser. Après quoi, et dans ce cas, le Comité Directeur aura à se prononcer définitivement sur le calendrier et sur les formules de sélection, préalablement réexaminées par la Commission Sportive, compte tenu des moyens financiers obtenus entre temps. Si satisfaction est obtenue, il devrait intéresser les dix athlètes nommés plus haut et une vingtaine d'autres, pour peu qu'ils accélèrent la progression enregistrée au cours de la saison écoulée, soit : Vanautryver, Casanova, Schmidt, Delvallez, Roig, Faucher, Coussin, Wilcsewski, Lestavel, Delmas, Delpuech, pour ne citer que les plus en vue à ce jour.

Quant aux moyens complémentaires, il est probable que pourront être organisés un stage de présélection au Championnat du Monde (12 stagiaires), et à la suite un stage de préparation à cette compétition pour les sélectionnés d'une durée totale de sept semaines, à Font-Romeu probablement.

Il n'est pas impossible, par ailleurs, que puissent être rassemblés, par groupes de comités, en quelques stages de week-end, les meilleurs éléments et leur entraîneur de club, surtout pour ceux qui ne pourront participer à aucun stage de plus longue durée.

De plus, compte tenu des sélections opérées par les C.T.R. et par les trois agents de coordination de zone, pourront participer, au cours de l'hiver et du printemps, aux six stages de formation de cadres et de perfectionnement d'athlètes inscrits au calendrier fédéral, ceux des meilleurs éléments qui en auront la possibilité.

Enfin, la formule du Centre de Vacances Sportives qui sera tentée pendant l'été prochain à l'Ile d'Oléron, permettra aux Espoirs non admis au stage de Font-Romeu, d'utiliser leur congé pour suivre, à peu de frais, un perfectionnement de haute qualité, en compagnie de leur entraîneur de club.

Mais il sera plus difficile de mettre en œuvre les autres moyens d'assistance : sélections successives, indemnités de perte de salaires, bourses de perfectionnement. Le maximum sera fait à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire qui s'annonce maigre.

Il reste à espérer que pourront quand même être engagés les moyens essentiels pour que la Fédération commence, en 1970, a bien préparer Munich.

C'est l'un des vœux les plus ardents que je forme pour les haltérophiles français à la veille de la Nouvelle Année.

B. *Organisation des rencontres.*

Dans l'improbabilité d'une subvention couvrant les besoins, même prioritaires, du projet de calendrier international, et en vue d'une organisation planifiée suffisamment à l'avance, le Bureau Fédéral, dans sa séance du 6 Décembre, a décidé de lancer, sans plus attendre, un appel aux clubs qui souhaiteraient organiser l'une des cinq rencontres, prévues en 1970, devant se tenir en France (les deux ... Tournois par catégories des Espoirs et le Tournoi par catégories des Seniors France-Grande-Bretagne et France-Italie « A »).

En même temps que les propositions, il devra être indiqué si l'organisateur est assuré de pouvoir obtenir une aide financière extérieure, notamment du Conseil Municipal.

A ce sujet, des précédents montrent que les Conseils Municipaux, prévenus assez tôt, peuvent faire inscrire une aide appréciable dans leur budget sportif. Des démarches de l'espèce, urgentes pour le calendrier international de 1970, sont d'ailleurs conseillées en vue de celui de 1971.

Il y a lieu de préciser toutefois que les deux Tournois des Espoirs devraient se tenir soit en une ville unique (deux ou trois séances) soit en deux ou, au plus, trois villes (une ou deux séances par ville). Dans l'un ou l'autre cas, la compétition devrait ne pas être trop éloignée d'un centre d'accueil (C.R.E.P.S., Auberge de Jeunesse, Foyer des Jeunes Travailleurs, etc.) où seraient hébergés vingt Français et vingt Allemands, pendant une semaine, en profitant d'un stage pris en charge par l'Office Franco-allemand.

Ces deux stages prévus du 3 au 11 juillet et du 11 au 19 Décembre, permettraient d'engager des Allemands et peut-être tous les Français (ces derniers profitant en entier ou en partie du stage) aux deux Tournois des Espoirs, sans frais pour le Club et pour la Fédération.

L'implantation de ces deux stages sera donc fixée en tenant compte des propositions de Clubs quant à l'organisation de ces deux Tournois.

Je demande donc aux C.T.R. des Comités où des Clubs seraient intéressés par cette formule de rechercher des centres d'accueil pour les deux stages franco-allemands, d'une distance du lieu, ou des lieux de la compétition pouvant être couverte en moins de deux heures.

C. TAILLEFER.

COMITE de RÉGENCE ZONE NORD-OUEST

PICARDIE

Président : ZELLER
Secrétaire: DUPUIS
Trésorier : DOTTO

ANJOU néant	**BRETAGNE** LEBERET	**Bsse-NORMANDIE** GUÉMÉNÉ
Hte-NORMANDIE RENAULT	**ORLÉANAIS** ZIDARIC	**POITOU** *néant*
ENTRAINEURS FÉDÉRAUX LICEREAU (Le Mans) GARET (Picardie)	Agent de coordination Rolf MAIER	

CONSEIL de RÉGENCE inter-comités NORD -OUEST

PICARDIE	**Bsse-NORMANDIE**	**Hte-NORMANDIE**	**Entraineurs Féder.**
Président : ZELLER	DOUET	FRANÇOIS	LAREE - HELLOCO
Secrétaire : DUPUIS	TADEN	RENAULT	Agent de liaison
Trésorier : DOTTO			CABANEL

CONSEIL de RÉGENCE inter-comités CENTRE -OUEST

POITOU	**ANJOU**	**BRETAGNE**	**ORLÉANAIS**	**Entraîneurs Féder.**
Président	*néant*	LEBERET	SERRANO	Orléanais - Anjou
SOUCHET		JOSSEAUME	ZIDARIC	Agent de liaison DEMATS

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL DE RÉGENCE
ZONE NORD-OUEST
du 16 Novembre 1969 à Vernon

Le Conseil de Régence Zone Nord-Ouest est constitué des Comités Régionaux suivants :

Anjou - Bretagne - Flandres - Haute-Normandie - Basse-Normandie - Île-de-France - Orléanais - Picardie - Poitou.

Ouverture de la séance à 10 h 30 en présence de M. Taillefer (Directeur Technique National de la F.F.H.C.).

Anjou : Non représenté - Excusé.

Bretagne : Non représenté - Excusé.

Flandres : Non représenté - Non excusé.

Haute-Normandie : MM. Renault, Lemaître, François, Mercier, Legrand.

Basse-Normandie : M. Thoumine.

Île-de-France : Non représenté - Non excusé.

Orléanais : MM. Zidaric, Serrano.

Picardie : M.M. Zeller, Dotto, Garet. Cabanel, Dupuis, Maier.

Poitou : Non représenté - Excusé.

Ordre du jour

1. Constitution du Conseil de Régence de la zone N.-O.
2. Constitution des Conseils de Régence des groupes (inter-comités).
3. Calendrier des différentes compétitions
4. Implantations, barèmes d'indemnisation, sélection, arbitrage, récompenses, etc.
5. Élaboration des prochaines réunions.
6. Questions diverses étudiées en commun.

CONSTITUTION DU CONSEIL DE RÉGENCE DE LA ZONE NORD-OUEST.

Suite à une correspondance adressée à M. Rolf Maier, les Comités régionaux d'Anjou et du Poitou ne présentent aucun candidat pour le Conseil de Récence. En ce qui concerne les compétitions fixées à l'Assemblée Générale de Vichy, ces deux Comités ne font aucune opposition à l'application du calendrier fédéral.

Pour les Comités des Flandres et de l'Île-de-France, suite à diverses conjonctures, ces deux Comités ne voulant pas se soumettre aux décisions de la F.F.H.C., nous déplorons fortement ce comportement étant donné que les décisions prises lors de la réunion du Comité Directeur du 18 Octobre ont été prises en commun.

En conséquence et à l'unanimité, le Conseil de Régence sera constitué sans les Flandres et l'Île-de-France.

Il est à remarquer également l'absence des Conseillers techniques régionaux correspondants, ceux-ci faisant partie de droit du Conseil de Régence inter-comités.

Séance levée à 12 h 45. Reprise de la séance à 14 h 30.

CALENDRIER DES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS.

1° *Finales groupe du Prix inter-comité d'Automne* (3e série).

Le Samedi 22 Novembre à 20 h 30 - Vernon.

2° *3e éliminatoire Tournoi des Clubs.*

- 15 Février 1970	Domfront	(1 division)
- 14 et 15 Févr. 1970	Amiens	(1 division)
- 15 Février 1970	Vernon	(1 division)

Maximum : 6 équipes par Division, implantation des divisions en fonction du nombre de clubs qualifiés par division.

La préférence sera donnée aux comités ayant le plus grand nombre de qualifiés.

La subvention pour cette épreuve est de 5.000 francs.

3° *Prix de Printemps Finales groupes*. 12 Avril : Salle des Sports Jean-Moulin, route de Compiègne.

4° *Finales Prix intergroupes.*

- 6 Juin 1970	Saint-Malo	13 h : pesée ;
- 7 Juin 1970	Rennes	14 h : début Épr.

27 Juniors et 27 Seniors, minima exigé de la 2e série.

Subvention : Après estimation, 40 F par athlète est nécessaire. La distance moyenne est de 500 km remboursement souhaité : 0,10 F le km. Une demande à la F.F.H.C. sera faite par les bons soins de M. Dupuis pour faire réévaluer la subvention qui était prévue (environ 4.000 F), la passer à 5.000 F.

Subventions : Intergroupes Nord-Ouest + Centre-Ouest.

Nord-Ouest :

3.149 F qui se décomposent comme suit :

N.-Ouest	:	2.497
+ Nord	:	652

Centre-Ouest :

Centre	:	3.485
+ Ouest	:	2.335

Ces subventions serviront pour les 3 compétitions suivantes :

1. Prix inter-comités d'Automne.
2. Prix régional de Printemps.
3. Éliminatoire Tournoi des Clubs.

Indemnités kilométriques : Ces indemnités seront calculées sur les distances routières.

Un athlète seul percevra	0,12 du km.
Deux athlètes percevront	0,07 x 2 du km.
Trois athlètes percevront	0,07 x 3 du km, etc.

Hébergement :

Moins de 200 km	=	0 F.
Entre 200 et 400 km	=	20 F.
Plus de 400 km	=	30 F.

Stages : Les clubs intéressés par des stages devront s'adresser :

– Pour le Nord-Ouest à M. Rolf Maier.
– Pour le Centre-Ouest à M. Demats.

La séance est levée à 18 h 30.

Secrétaire de Séance,
LEMAITRE.

– **Le Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste**

– **La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Moderne », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux sincères pour l'année 1970.**

AVIS AUX CLUBS

LES CLUBS QUI PENSENT POUVOIR OBTENIR DES SUBVENTIONS POUR ORGANISER, EN 1970 ET EN 1971, DES MATCHES INTER-NATIONS, SONT PRIES DE FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE A LA F.F.H.C., AINSI QUE LEURS OFFRES DE FINANCEMENT.

Voir détails, rubrique : activités internationales.

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

Bob BEDNARSKI

Champion malheureux, mais enfant chéri du public, Bob BEDNARSKI démontre - sur ces photos, prises au cours de son deuxième essai des Championnats du Monde, avec 205 k - que la technique américaine n'a, aujourd'hui, plus rien à envier à celle des pays européens.

Remarquer la hauteur à laquelle est levée la charge... preuve que l'athlète est encore très loin de ses possibilités maximales.

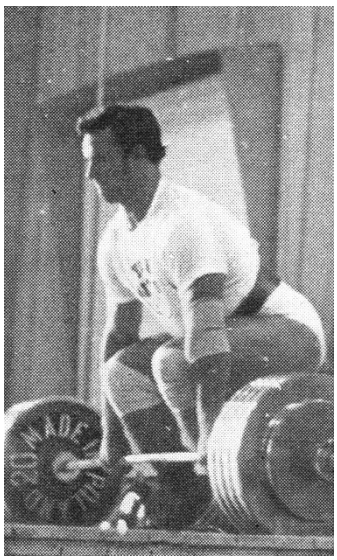

1

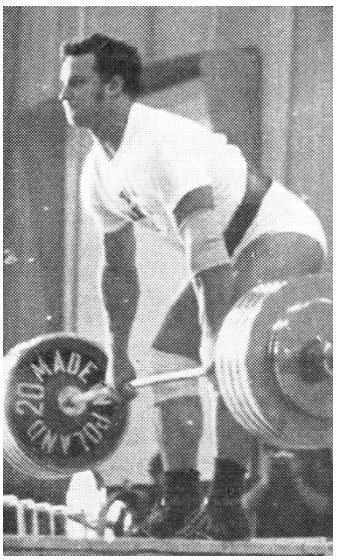

2

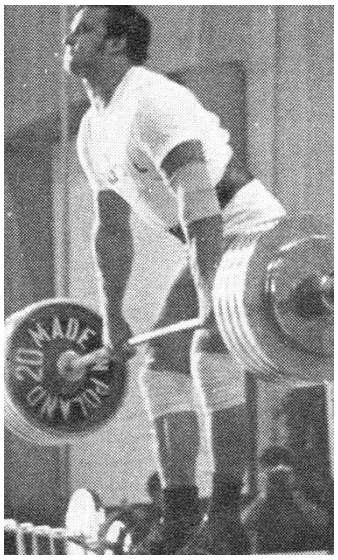

3

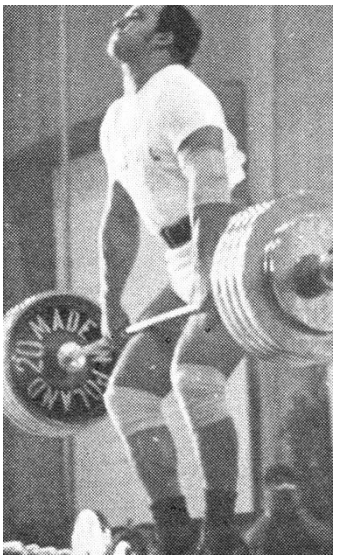

4

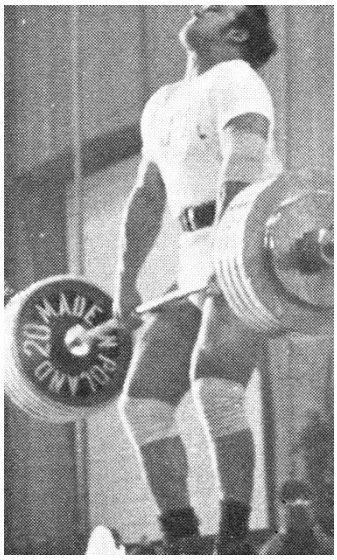

5

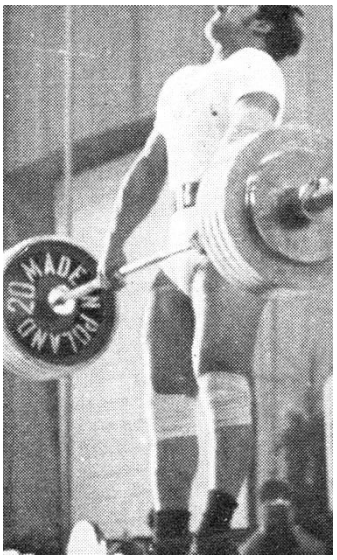

6

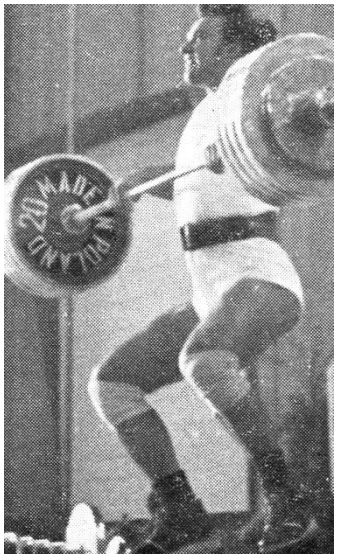

7

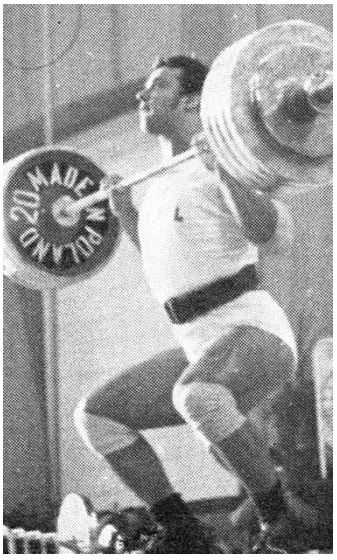

8

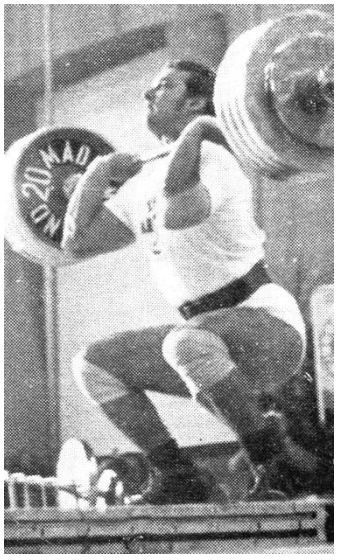

9

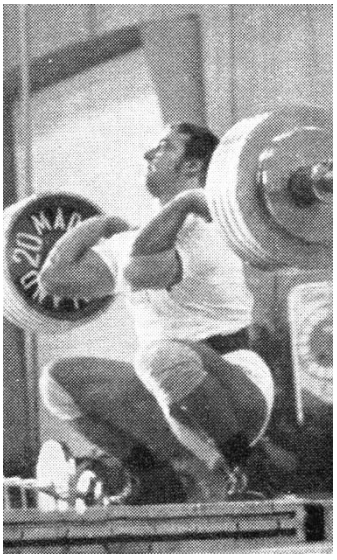

10

Écoles de musculation et d'haltérophilie

Un bel exemple d'initiative et de débrouillardise

Le Bulletin Fédéral paru le mois dernier a publié un article suggérant un moyen - réellement peu onéreux - de compléter l'aide, très insuffisante, hélas, que peut apporter la Fédération aux clubs et aux associations scolaires dont les animateurs sont particulièrement soucieux de créer des écoles de musculation et d'haltérophilie qui nécessitent, avant tout, des barres à la fois légères et très résistantes.

Il résulte d'un récent entretien que j'ai eu avec la direction de la seule aciérie capable, en France, de fournir des axes de barres traités pour éviter le voilage que risque de provoquer une utilisation longuement répétée dans l'entraînement et la compétition, que ses carnets de commande d'aciers spéciaux sont tels que cette firme est obligée de reculer de plusieurs mois la livraison des matériaux à usiner dans les fabriques qui sont ses clients - mêmes les plus importants (commandes par milliers de tonnes).

L'insistance mise à plaider notre cause n'a pu mieux faire que d'obtenir la réduction à quatre mois de la livraison des axes traités qui pourront être envoyés aux clubs se chargeant eux-mêmes de la fabrication des barres d'initiation et de compétition.

L'action, si importante, de prospection massive et d'intéressement des jeunes risque malheureusement, de ce fait, d'être freinée et bien limitée dès la première saison du Plan Quadriennal.

Qui pouvait prévoir que la « surchauffe » de l'économie nationale aurait indirectement un effet si regrettable dans notre plan d'action ?

Mais il est quand même réconfortant de constater que quelques animateurs, exemplaires de dynamisme et de débrouillardise, ont su, sans attendre que leur vienne une aide précaire ou aléatoire, créer, faire fonctionner et même prospérer de ces écoles dont l'haltérophilie a un besoin vital.

J'ai reçu, avant l'été, un rapport d'activités de Roland Noiriel, C.T.R. à Strasbourg. Un chapitre traitait des écoles d'haltérophilie dans les trois départements de son académie. Il me paraît des plus utile de retransmettre ci-après, sans y rien changer, le compte rendu en question.

C'est un exemple remarquable de coopération avec les services de la Jeunesse et des Sports, académie et départements, avec les offices communaux des Sports, avec les directeurs d'établissements scolaires et leurs enseignants d'E.P.S. ; c'est aussi un modèle de travail intelligent entrepris par les animateurs du Comité d'Alsace, des clubs, œuvrant en parfaite intelligence avec leur C.T.R. qui a su être le moteur qui a donné l'impulsion, le mouvement à ce mécanisme très efficace de prospection de masse et d'intéressement des jeunes.

Nul doute, que le Comité d'Alsace ne soit en train de s'assurer, dans quelques années, de belles moissons d'athlètes, après avoir su, en ne comptant que sur soi-même semer une graine aussi précieuse.

Voici donc, sèchement mais très explicitement décrit, le fonctionnement de cette opération de régénération de notre sport.

COMITE D'ALSACE
I. - Implantations des Écoles d'Haltérophilie et de Musculation

ZONE I : STRASBOURG.

École de Kœnigshoffen.

- Entraîneur : STUDER, HELDT.
- Entraînement : lundi de 20 à 22 h.
- Lieu : S.A.K., 55, route des Romains.
- Conditions : dépendant de la S.A.K. non subventionnée.

École de la M.J.C. Meinau.

- Entraîneur : NOIRIEL.
- Entraînement : jeudi de 9 à 11 h.
- Lieu : M.J.C. Meinau, 1, rue de Bourgogne.
- Conditions : dépendant de la M.J.C. non subventionnée.

École de la J.S. Kronenbourg.

- Entraîneur : HENNY.
- Entraînement : lundi, jeudi de 18 à 20 h.
- Lieu : rue d'Allenberg.
- Conditions : matériel : S. Dép.

Centre d'Haltérophilie.

- Entraîneurs : FREY, PY, DUBOURDIEU.
- Entraînement : lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 18 à 20 h.
- Lieu : 6, rue des Balayeurs.
- Conditions : subventionné par S. Dép.

Centre A.S.S.U.

- Entraîneur : ALIX.
- Entraînement : vendredi de 17 à 19 h 30.
- Lieu : 6, rue des Balayeurs.
- Conditions : subventionné par S. Dép.

Enseignement supérieur.

- Entraîneur : EUCAT.
- Entraînement : lundi, de 20 à 21 h, mardi, jeudi, vendredi de 18 à 20 h.
- Lieu : salle Paul-Appel.
- Conditions : dépendant du Service Académique.

C.P.S. A.S.P.T.T. + École.

- Entraîneur : NOIRIEL.
- Entraînement : lundi de 18 à 20 h.
- Lieu : rue de la Charmille, Koenigshoffen.
- Conditions : dépendant de l'A.S.P.T.T. (ouverture Septembre 1969).

Centre F.P.A.

- Entraîneur :
- Entraînement :
- Lieu : C.F.P.A., route du Polygone (projet).
- Conditions :

ZONE II : SÉLESTAT.

M.J.C. Andlau.

- Entraîneur : BADER.
- Entraînement : mardi de 20 à 22 h.
- Lieu : M.J.C.
- Conditions : Matériel : S. Dép.

École d'Ernstein.

- Entraîneur : BOLLEY.
- Entraînement : mercredi, vendredi de 20 à 22 h.
- Lieu : salle de Sport.
- Conditions : Moniteur...

ZONE III : HAGUENAU.

École de la S.H.C.H.

- Entraîneur : WALT.
- Entraînement : mercredi de 18 l 20 h.
- Lieu : salle de la Douane.
- Conditions : dépendant de la S.H.C.H. non subventionnée.

École de Bischwiller.

- Entraîneur : SERY.
- Entraînement : vendredi de 18 à 20 h.
- Lieu : bâtiment de la Gendarmerie, Cité Oberkirch.
- Conditions : subventionnée par Crédit Ec. Halt. Athlètes licenciés à la S.H.C.H.

École de Bouxwiller.

- Entraîneur : WEIBEL.
- Entraînement : mercredi de 20 à 22 h.
- Lieu :
- Conditions : subventionné par Crédit Ec. Halt. + S. Dép. athlètes licenciés à Hanau 66.

École Foyer Oberholtz.

- Entraîneur : FERNANDEZ.
- Entraînement :
- Lieu : Foyer Oberholtz.
- Conditions : matériel : Crédit Ec. Halt. + S. Dép. Athlètes licenciés à Hanau 66.

M.J.C. Lauterbourg.

- Entraîneur : BOULOIS.
- Entraînement : lundi, mardi, mercredi de 18 à 20 h.
- Lieu : rue Principale.
- Conditions : Matériel Ec. Halt. + S. Dép. Moniteur. Ec. Halt.

ZONE IV : MULHOUSE.

École de Wittenheim.

- Entraîneur : ARNOLD.
- Entraînement : jeudi de 17 à 19 h.
- Lieu : Foyer Mine-Fernand.
- Conditions : subventionné par la ville.

École de Mulhouse.

- Entraîneur : LAKERMANCE.
- Entraînement : de 18 à 20 h.
- Lieu : Foyer Altram, 15, rue de Provence.
- Conditions : subventionné par Ec. Halt. + S. Dép.

École A.S.S.U. de Thann.

- Entraîneur : MULLER Pierre.
- Entraînement : jeudi.
- Lieu : C.E.T. Thann.
- Conditions : subventionné par Ec. Halt. + S. Dép.

École de Saint-Louis.

- Entraîneur : MULLER Raymond.
- Entraînement :
- Lieu : Cercle Sportif.
- Conditions : subvention, par Ec. Halt.

École Haltérophile de Colmar.

- Entraîneur : RISSER.
- Entraînement :
- Lieu : salle du Koïfhus.
- Conditions : dépendant de la S.A. Colmarienne.

ZONE V : METZ.

École de La Patrotte.

- Entraîneur : VALENTE.
- Entraînement : lundi, mercredi, vendredi de 18 h 30 à 20 h 30, dimanche de 10 à 12 h.
- Lieu : Gymnase La Patrotte.
- Conditions : subvention, par Ec. Halt.

École de la M.J.C. Queuleu.

- Entraîneur : FLORIMOND.
- Entraînement : mercredi de 18 à 20 h.
- Lieu : M.J.C. Queuleu.
- Conditions : Aide du S. Dép.

École de Magny.

- Entraîneur : MATHIEU.
- Entraînement :
- Lieu : Foyer des Jeun., (en formation).
- Conditions :

ZONE VI : PETITE-ROSSELLE.

École de Marbach.

- Entraîneurs : MEHLINGER, ZENSEN.
- Entraînement : vendredi de 17 à 19 h.
- Lieu : Foyer des Jeunes à Morsbach.
- Conditions : subventionné par Ec. Halt. + S. Dép.

ZONE VII : SAVERNE-PHALSBOURG.

École de Durstel.

- Entraîneur : GROS.
- Entraînement :
- Lieu :
- Conditions : dépendant du Club Intercommunal.

II. - Réglementation des Écoles

Choix des implantations des Écoles.

En fonction des moyens financiers :

- aide du Service Départemental
- aide par la subvention académique
- avoir un moniteur
- escompter une rentabilité de l'École
- avoir un local.

Fonctionnement de l'École.

La durée de fonctionnement de l'École est prévue en principe pour une saison. Au terme de cette saison, cette École doit se transformer en Club. Si cette transformation n'a pas eu lieu mais si l'action est jugée rentable, 1'École peut être prolongée.

Lorsque l'École est créée au sein d'un Club, celle-ci ne pourra être subventionnée qu'une seule saison.

A tout instant, l'École peut être fermée si les résultats ne sont pas satisfaisants.

Rémunération des Cadres.

Elle est fixée à 10 F par séance de 2 heures. Cette somme peut être versée en totalité par le trésorier du Comité d'Alsace qui gère les fonds, soit en partie par le Service Départemental, le trésorier versant le complément. En fin trimestre, le moniteur fait un relevé de ses vacations qu'il envoie au C.T.R. qui transmettra au trésorier pour règlement.

Si le moniteur a touché une indemnité du service départemental, il devra en signaler le montant au C.T.R. afin que celui-ci puisse compléter éventuellement le montant de la vacation.

Le matériel.

Le matériel sera mis à la disposition de l'École dans la mesure de ses besoins.

Dans certains cas, le matériel pourra être fourni par le Service Départemental. Celui-ci peut également allouer une subvention au club patronnant l'École, afin de pourvoir à l'achat de matériel.

Dans d'autres cas, le matériel est prêté par l'Académie (subvention) et le C.T.R. le récupèrera lors de la dissolution de l'École.

Rencontres haltérophiles.

Des tests ou compétitions internes pourront être organisés de même que des rencontres inter-Écoles.

Licences.

Le but de ces Écoles étant le développement de l'Haltérophilie, ainsi que l'augmentation des licenciés, il est nécessaire de faire signer des licences aux athlètes inscrits. L'effectif de l'École sera indiqué en fin de saison au C.T.R. de même qu'un bref compte rendu résumant l'activité de l'École. Ce compte rendu permettra au C.T.R. de rédiger le rapport détaillé sur les Écoles qu'il doit fournir au Service Académique. Il lui permettra également de juger de la rentabilité de l'École. Un rapport très étroit entre le C.T.R. et le Comité est indispensable.

III. - Bilan

SITUATION DES ÉCOLES D'HALTÉROPHILIE EN FIN DE SAISON 1968-1969

I. Fonctionnement des Écoles.

Cette opération lancée il y a 2 ans à la suite de la subvention spéciale accordée par le Service Académique a pris vraiment tournure cette saison.

a) LES ÉCOLES qui avaient été créées dans le but de favoriser le recrutement d'un Club ont continué de fonctionner cette saison, mais sans être subventionnées. Le résultat escompté a été obtenu le Club a progressé.

Exemples : S.A. Koenigshoffen ; S.A. Colmarienne ; S.H.C. Haguenau ; M.J.C. Queuleu ; M.J.C. Meinau.

b) LES ÉCOLES qui avaient été créées dans un secteur susceptible de voir apparaître un nouveau Club ont continué leur activité cette saison sous plusieurs formes :

✓ Les unes restent ÉCOLES subventionnées et dirigent leurs athlètes vers le Club qui les patronne.

Exemple : Marbach.

✓ D'autres ont réussi à former un entraîneur valable qui assure l'entraînement après avoir suivi un stage haltérophile (subvention supprimée).

Exemple : Bischwiller.

✓ D'autres se transforment en Club solidement Structuré, et continuent parallèlement à tenir une ÉCOLE.

Exemples : U.S. Thann ; M.J.C. Andlau ; Altram-Mulhouse.

c) Toute expérience comporte évidemment une partie d'échecs mais ceux-ci ont été peu nombreux.

Exemples : J.S. Kronenbourg ; Montigny-Lès-Metz ; C.E.T. Schiltigheim.

d) Outre ces ÉCOLES qui fonctionnent depuis une ou deux saisons, d'autres ont été créées cette année et leur démarrage est plus rapide car la question est à présent bien au point.

Exemples : École de Bouxwiller ; Foyer Oberholtz ; École de La Patrotte ; M.J.C. Lauterbourg : transformé en Club après 3 mois ; C.I.C. Durstel : transformé en Club après 1 mois ; École de Wittenheim École d'Erstein.

ÉLÉMENTS AYANT FAVORISÉ L'ESSOR DES ÉCOLES D'HALTÉROPHILIE

Subventions.

- Subvention du Service Académique ;
- Aide Financière des Services Départementaux :
  - de la Moselle ;
  - du Bas-Rhin ;
  - du Haut-Rhin.

Les Services Départementaux, ayant pris en charge certains moniteurs, ceci a permis d'ouvrir d'autres Écoles.

Matériel.

Un programme de fabrication de matériel a été lancé cette saison et sa réalisation est parfaite.

Le matériel est fabriqué dans les Lycées et Collèges Techniques.

Chaque Lycée s'est spécialisé dans le matériel de son choix.

Exemples : L.T.N. Meinau ; C.E.T. Schiltigheim ; C.E.T. Saverne ; L.T.E. Thionville

Cette fabrication sera étendue à d'autres Établissements la saison prochaine.

Ainsi la demande en barre est trop importante et ne peut être réalisée dans un seul C.E.T.

Exemple : C.E.T. Schiltigheim a fabriqué 32 barres en une saison.

Moniteurs.

Très bonne volonté des moniteurs, et très bonnes qualifications. Ceux-ci ne sont indemnisés que dans la mesure où ils effectuent des déplacements hors de leur club, depuis cette saison.

Il est agréable de constater que les moniteurs qui ne touchent plus leur indemnité (manque de crédit) effectuent leur travail avec le même entrain.

Stages.

Cette saison, les 4 stages n'ont été remplis pratiquement que par des futurs cadres issus des ÉCOLES haltérophiles.

Rencontres inter-Écoles.

Outre les compétitions fédérales réservées aux débutants un certain nombre de rencontres ont été organisées pour les jeunes des Écoles.

Exemples :

- ✓ Match interne à La Patrotte ; 21 Déc.
- ✓ Match Saint-Louis - Mulhouse : 5 Déc.
- ✓ Brevets Culturistes au Centre Haltéroph.
- ✓ Rencontre Andlau - Erstein à Erstein le 15 Janvier.
- ✓ Championnat des Débutants à Erstein le 7 Janvier.
- ✓ Championnat des Débutants à la S.A.K. (C.R.E.P.S.).
- ✓ 3 démonstrations à la M.J.C. Meinau (débutants).
- ✓ 1 démonstration à la M.J.C. Meinau lors de la fête annuelle (haltérophiles de 8 à 12 ans).
- ✓ Championnat inter-Écoles Moselle à Metz le 2 Mars + Championnat des Mini- et Maxi-Palmarès à Metz avec homologation de records.
- ✓ Attribution de breloques à plusieurs de ces manifestations (offertes par le Service départemental ou par le Service académique (Subv. Ec. Halt.).

Publicité.

Une assez grande publicité a été réservée pour chaque École Haltérophile, dans les journaux.

ÉLÉMENTS AYANT FREINÉ L'ESSOR DES ÉCOLES HALTÉROPHILES

Manque de locaux.

Exemples : Bouxwiller ; Morsbach ; Bischwiller.

Manque de cadres.

Ce problème s'est nettement amélioré, mais demeure encore important en certains endroits.

Exemple : Centre Haltérophile de Strasbourg.

Manque de matériel.

La fabrication ne peut suivre et certaines Écoles attendent leur ouverture faute de matériel.

Exemple : Le L.T. Colmar ouvrira son centre dès que les 4 barres commandées lui seront livrées.

Trésorerie du Comité.

Manque de liaison C.T.R. et Trésorier. La situation devra être réglée d'ici la fin de saison.

Projets pour la saison prochaine.

Ceci sera fonction des subventions accordées.

- Fabrication envisagée à plus grande échelle ;
- Lancement d'une coopérative d'achat ;
- Développement de l'haltérophilie parmi les tous jeunes en prospectant dans le milieu scolaire. Cette action a déjà démarré et à la demande de certains instituteurs. Exemple : Durstel.

Arbitres de la F.F.H.C.

Recrutement - Examens - Attributions

I. - Arbitre Régional.

a) Conditions d'admission à l'examen :

- Être âgé de 21 ans minimum.
- Être Français, jouir de ses droits civils et d'une bonne réputation morale.
- Être licencié dans un club de la F.F.H.C. ou individuellement.
- Être proposé par son club.
- Avoir des connaissances générales en haltérophilie.

b) Examen :

- *Épreuve orale* : Réglementation des épreuves, règlements sportifs, droits et devoirs de l'arbitre, etc.
- *Épreuves pratiques* :
  1) Au cours d'une compétition régionale ou d'une rencontre amicale sur les trois mouvements, le candidat devra arbitrer, en doublant le chef de plateau. Il donne sa décision en montrant au juge arbitre (arbitre national) un disque blanc ou rouge.
  2) Arbitrage, en qualité de chef de plateau, et devant un arbitre national, d'une compétition régionale sur les trois mouvements.

Nota : La deuxième épreuve pratique aura lieu au moins huit jours après la première. Si le candidat n'est pas jugé apte aux fonctions d'arbitre après cette deuxième épreuve, un délai de deux mois devra être respecté pour être admis à se représenter. Toutefois, le résultat de l'épreuve orale et de la première épreuve pratique restera acquis.

Un délai de deux mois sera également nécessaire pour repasser la première épreuve pratique, en cas d'échec.

c) Attributions : Arbitrage des épreuves régionales, rencontres amicales. Tentatives des records régionaux exclusivement.

N.B. : Les arbitres régionaux peuvent participer aux compétitions organisées par la F.F.H.C., sauf à celles qu'ils doivent arbitrer.

d) Entraîneurs : Le titulaire du Brevet d'Entraîneur 2e ou 3e degré ayant obtenu à l'examen de fin de stage une note générale égale ou supérieure à 12/20 est dispensé de l'épreuve orale. Les épreuves pratiques sont obligatoires.

Il a le droit d'arbitrer les compétitions prévues ci-dessus.

Il doit remplir les conditions prévues au paragraphe I. a).

e) Sanctions : Les arbitres régionaux recevront un avertissement après un an d'inactivité. Ils pourront être déchus de leurs fonctions après deux ans d'inactivité, sur proposition de leur comité régional et de la Commission Nationale d'Arbitrage, après consultation des intéressés.

La Commission Nationale d'Arbitrage peut également proposer directement des sanctions.

II. - Arbitre National.

a) Conditions d'admission à l'examen :

- Être âgé de 23 ans minimum ;
- Avoir officié en qualité d'arbitre régional pendant un minimum de un an ;
- Être proposé par le Comité Régional.

b) Examen :

- Les Comités Régionaux sont habilités à organiser l'examen. Le jury doit comprendre trois arbitres nationaux ou internationaux ;
- Épreuve orale (notée sur 20) : Réglementation sportive, exécution des mouvements, organisation des compétitions, mouvements incorrects, droits et devoirs de l'arbitre.

Cette épreuve peut être organisée au cours d'un stage d'arbitres.

- Épreuves pratiques

  1) Au cours d'une compétition régionale sur les trois mouvements, le candidat devra arbitrer au moins 50 essais, en doublant le chef de plateau. Il donnera sa décision en montrant au jury un disque blanc ou rouge. Seuls, les essais terminés seront notés.

Cotation : Un point par « essai » correctement arbitré. La liste des mouvements incorrects figurant sur le règlement international servira de critère pour l'attribution des points. La note sera déterminée en fonction de la moyenne des trois juges.

Ex : $\frac{47 + 45 + 46}{3} = 46$ points.

Le. candidat ayant obtenu au moins 55 points sur l'ensemble des épreuves orales et pratiques sera proposé arbitre national.

Le titre d'arbitre national sera attribué à l'issue de la deuxième épreuve suivante :

1) Arbitrage, en qualité de chef de plateau, d'une compétition régionale sur les trois mouvements. Le candidat sera jugé sur :
   - sa façon de diriger la compétition, d'appliquer les règlements,
   - la netteté et la maîtrise de ses décisions (« claque », signal de reposer la barre, etc.).

Nota : La deuxième épreuve pratique aura lieu au moins huit jours après la première. Si le candidat n'est pas jugé apte aux fonctions d'arbitre après cette deuxième épreuve, un délai de trois mois devra être respecté pour être admis à se représenter. Toutefois, le résultat de l'épreuve orale et de la première épreuve pratique restera acquis.

Un délai de trois mois sera également nécessaire pour repasser la première épreuve pratique en cas d'échec.

c) Attributions : Arbitrage des compétions régionales, nationales et en qualité d'assesseur, aux rencontres inter-nations.

Contrôle des tentatives de records régionaux ou nationaux.

Nota : Les arbitres nationaux ne peuvent plus prendre part, en qualité de concurrents, à des compétitions officielles.

d) Entraîneurs et Conseillers techniques : Les titulaires du Brevet d'Entraîneur 3e degré ayant obtenu à l'examen de fin de stage une note égale ou supérieure à 12/20, et les conseillers techniques régionaux et départementaux, sont dispensés de l'épreuve orale.

Les épreuves pratiques sont obligatoires. Le titre d'Arbitre National sera accordé au candidat ayant obtenu au moins 40 points à la première épreuve pratique et après avoir arbitré correctement une compétition nationale sur les trois mouvements.

Les entraîneurs et les conseillers techniques, candidats aux fonctions d'arbitre, devront réunir les conditions prévues au paragraphe 2 a et aux paragraphes 1 et 2 des épreuves pratiques.

e) Sanctions : Les arbitres nationaux recevront un avertissement après un an d'inactivité. Ils pourront être déchus de leurs fonctions après deux ans d'inactivité, sur proposition de leur comité régional et de la Commission Nationale d'Arbitrage, après consultation des intéressés.

La Commission Nationale d'Arbitrage peut également proposer directement des sanctions.

III. - Arbitre International de 2e Catégorie.

a) Conditions d'admission à l'examen :

- Avoir pratiqué l'haltérophilie.
- Être arbitre national depuis 3 ans, minimum.
- Être proposé par la F.F.H.C.

b) Examen :

- La F.F.H.C. est habilitée à organiser l'examen.
- La Commission d'examen est formée de trois arbitres internationaux de ou de 1re catégorie.
- Les membres du Jury devront être séparés afin de ne pas communiquer entre eux.

Épreuves pratique :

1) Au cours d'une épreuve nationale ou d'un match inter-nations, le candidat devra arbitrer 50 mouvements, en doublant le chef de plateau. Il donnera sa décision en montrant au Jury un disque blanc ou rouge. Seuls, les essais terminés seront notés. Une précision de 90 % est nécessaire pour être proposé aux fonctions d'arbitre international de 2e catégorie.

2) Ce titre d'arbitre international sera accordé au candidat qui aura satisfait à l'épreuve pratique suivante :

Arbitrage en qualité de chef de plateau, d'une finale nationale ou d'un match inter-nations.

Cette 2e épreuve ne sera pas notée en fonction des décisions données et du jugement visuel. L'appréciation des examinateurs tiendra compte des qualités pratiques du candidat arbitre (rappel des signaux : « claque », « à terre ») et de l'appréciation générale des règlements au cours de la compétition.

En cas d'échec, à l'une de ces deux épreuves, un délai de six mois devra être respecté pour être admis à se représenter.

Toutefois, si le candidat échoue à la deuxième épreuve, il n'aura pas à subir à nouveau la première épreuve.

c) Attributions :

- Arbitrage des rencontres régionales, nationales ou internationales.
- Contrôle des tentatives de records nationaux et mondiaux.

IV - ARBITRE INTERNATIONAL DE 1re CATÉGORIE.

a) Conditions d'admission à l'examen :

- Avoir pratiqué l'haltérophilie.
- Être arbitre international de 2me catégorie depuis deux ans.
- Être proposé par la F.F.H.C.

b) Examen :

- La Commission d'examen est formée de trois arbitres de la catégorie 1.
- Les candidats peuvent subir l'examen aux Championnats de France, ou matches internationaux. Ils peuvent éventuellement, après accord de la F.F.H.C., se présenter devant un jury étranger.
- *Épreuve pratique* : Arbitrage en qualité de chef de plateau de 100 « mouvements terminés ».
- Une précision de 90 % est nécessaire pour obtenir la promotion en catégorie 1.
- En cas d'échec, un délai de six mois devra être respecté pour se représenter.

c) Attributions :

- Arbitrage des Championnats Nationaux, Continentaux, Championnats du Monde, Jeux Olympiques.
- Membre du Jury d'appel international.

Constitution d'une Amicale des Entraîneurs

Vers la fin de 1968, l'idée a été lancée entre quelques Conseillers Techniques, Entraîneurs de Clubs, Animateurs régionaux et moi-même de constituer une amicale des techniciens de la F.F.H.C.

Depuis, quelques Comités Régionaux ont donné corps à ce projet, et de mon côté, je me suis renseigné auprès de diverses fédérations qui ont depuis quelques années rassemblé leurs entraîneurs dans des amicales dont tout le monde reconnaît les bienfaits de leur fonctionnement. J'en ai notamment retenu une qui édite une très belle revue mensuelle dans laquelle j'ai constaté, entre des chroniques techniques, médicales, voire philosophiques, une formule d'expression qui m'a paru tout à fait remarquable : sorte de tribune libre où des sociétaires disent ce qu'ils pensent a propos de tout ce qui touche leur sport.

En raccourci, l'Amicale de la F.F.H.C. aurait pour but :

- de mieux se connaître pour mieux s'estimer ;
- de créer un cadre favorable à des échanges d'informations techniques en vue de faciliter la promotion de l'haltérophilie ;
- d'affirmer et de maintenir les liens de solidarité et d'entraide sur le plan des droits et des devoirs du cadre.

Elle se composerait :

- de membres actifs les techniciens relevant de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports (C.T.R., C.T.D., etc.) et les techniciens qui sont animateurs de Clubs, titulaires de l'un des anciens diplômes (initiateurs, aide-moniteurs, etc.) ou de l'un des brevets actuels (entraîneurs des 1er, 2e, 3e degrés) ;
- de membres d'honneur : anciens internationaux, dirigeants fédéraux et régionaux, des arbitres.

L'amicale comprendrait des bureaux régionaux, par Comité, composés au moins d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Les bureaux régionaux délégueraient un membre au Comité Directeur de l'Amicale. Celui-ci, ainsi composé des vingt-trois délégués régionaux élirait le Comité de gestion de l'Amicale comprenant un Président, deux Vice-présidents, un Secrétaire Général, un Trésorier Général.

Les ressources de l'Amicale comprendraient notamment une cotisation annuelle des membres actifs et des membres d'honneur. Les cotisations fixées pour chaque Comité seraient acquises aux sections régionales qui en reverseraient un tiers au Comité Directeur.

La trésorerie des sections pourrait servir à aider tel membre actif dans le besoin de même la trésorerie du Comité Directeur qui pourrait avoir besoin de sommes importantes pour faire face, à titre de complément à des demandes d'aides que ne pourraient satisfaire les liquidités régionales ; de plus, elle pourrait participer à l'envoi d'un technicien méritant à une grande compétition internationale, etc.

Les sections régionales, comme le Comité Directeur, pourraient donner la présidence d'honneur à un illustre champion ou à une personnalité du sport haltérophile.

Telles seraient les grandes lignes des statuts de la Société dont la raison sociale pourrait être :

« Amicale des Techniciens de la F.F.H.C. Horizon Munich »

(Titre modifié ipso-facto à chaque nouvelle olympiade).

Je propose donc les approches suivantes de la création juridique - au moyen de statuts agréés - de l'Amicale, pour les Comités où n'est pas encore formé de Bureau régional.

Toutes les personnes intéressées, pouvant être membres actifs ou membres d'honneur, adressent à ... l'agent de coordination de leur zone : (MM. Gerber, 40, Le Clos-la-Rose - 13 - Marseille (13e) ; Maier, 52, rue Watteau - 80 - Amiens ; Michon, 20. rue Hector-Berlioz - 51 - Reims), leurs propositions de composition du Bureau régional de leur Comité, soit président, secrétaire, trésorier, président d'honneur, ainsi que du montant de la cotisation annuelle (membres actifs, membres d'honneur).

Après avoir dépouillé les propositions, l'agent en question propose aux personnes désignées la composition des bureaux régionaux, telle qu'elle résulte des voies accordées à chaque membre par les correspondants dont sont conservées les lettres pour vérification éventuelle. Si ces personnes acceptent leurs fonctions, le bureau est définitivement établi jusqu'au 31 Décembre 1970 et publié au Bulletin Fédéral. Il se réunit dès que possible pour :

- fixer le montant de la cotisation de l'année 1970 ;
- proposer à l'agent de coordination de la zone, le délégué régional qui siégera au Comité Directeur de l'Amicale.

A l'occasion du Championnat de France, le Comité Directeur de l'Amicale se réunit et désigne le Comité de gestion dont le trésorier devra aussitôt percevoir la quote-part des cotisations préalablement reversées aux trésoriers régionaux.

Il n'est pas inutile d'indiquer que les bureaux régionaux de l'Amicale pourront, dès leur constitution, délivrer des écussons aux athlètes et aux arbitres de leur Comité, au prix qu'ils fixeront eux-mêmes après avoir réglé le prix de revient de confection et d'envoi.

C. TAILLEFER.

Nasrola DEHNAVI

Les Juniors ont été, cette année, particulièrement brillants aux Championnats du Monde.

Ici, le jeune Iranien DEHNAVI, classé 5e de la catégorie Poids Légers avec 415 k, épaule 152 k 500.

Il réussira ensuite 155 k.

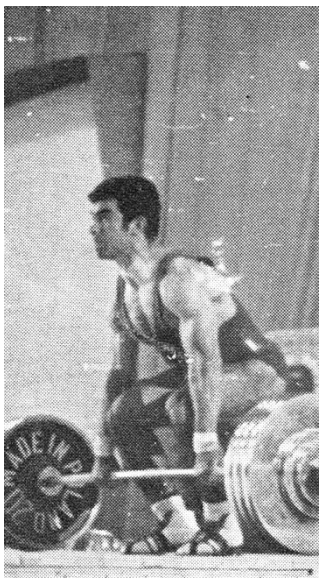

1

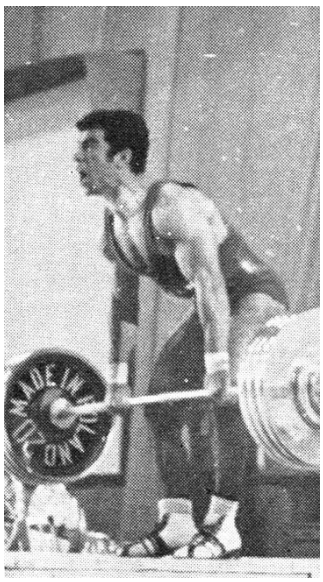

2

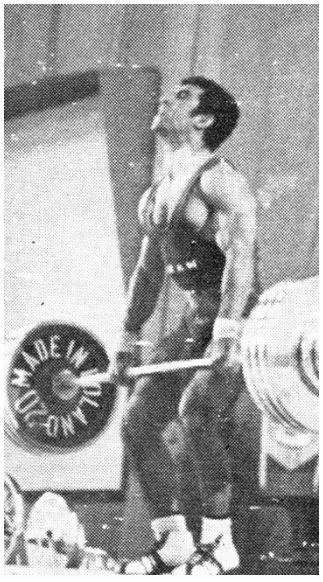

3

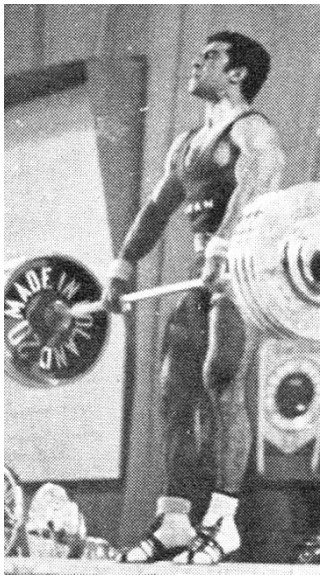

4

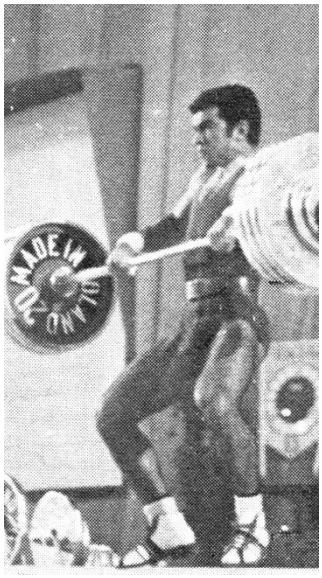

5

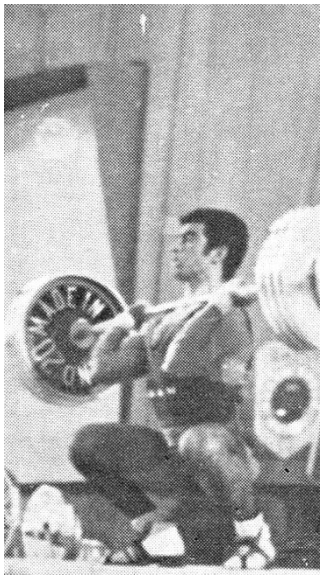

6

Plan d'entraînement

A l'intention des membres de leur club, MM. Carne et Beucler, dirigeants du Club, Haltérophile de Montbéliard, ont condensé le « système d'entraînement haltérophile » publié dans le numéro spécial de Décembre 1968 du Bulletin Fédéral.

Cet ouvrage que nous reproduisons ici n'a pas la prétention de couvrir chacune des formes d'entraînement applicable à l'athlète en tant qu'individu. C'est un véritable schéma destiné à guider l'athlète pendant les périodes de préparation à la compétition et que le moniteur compétent, parfaitement conscient des qualités et des points faibles des athlètes de son club pourra modifier et adapter.

Belle initiative de MM. Carne et Beucler qui doivent en être félicités.

G. LAMBERT.

La séance d'entraînement
Aspect général

1) MISE EN TRAIN - 10' *au moins.*

Activation générale (course, sauts, etc.). Assouplissements généraux, jambes, tronc, épaules, bien échauffer les lombaires et les abdominaux).

Mouvements haltérophiles avec bâton et barre de 5 à 10 k.

2) TRAVAIL TECHNIQUE. - 1 *heure en moyenne* pour 2 mouvements.

Suivre les progressions et prendre en considération les % en fonction de la semaine (1re, 2e ou 3e) qui précède le test ou la compétition (voir plan d'entraînement en %).

3) MUSCULATION HALTÉROPHILE. - 30' *à* 60' *environ.*

3 à 5 exercices (exemple : tirage de bras prise d'arraché - squats développé en force - tirage lourd).

4) EXERCICES DE COMPENSATION. - 10' *au moins.*

Abdominaux : exercices très importants pour compenser l'hypertonicité des lombaires. Exécuter les abdominaux jambes fléchies pour éviter la cambrure (traction du psoas iliaque).

Assouplissement colonne vertébrale, également en mise en train, mouvement du bassin couché ou debout contre un mur (puis en suspension si possible), creuser doucement les reins puis les plaquer par rétroversion du bassin. Très important pour et après le développé.

Assouplissement épaules, suspension passive, placer un ballon ou un partenaire entre la partie haute du dos et les barreaux. Pull-over léger, reins fixés.

Assouplissement hanches, fente très écartée. Exercice de saut groupé en longueur sans élan, carpé, etc.

Exemple de répartition hebdomadaire

1er *exemple*

4 SÉANCES LA SEMAINE

1re séance : Développé ;
– Arraché ;
– Développé en force des supports à hauteur des yeux ;
– Epaulé debout ;
– Tirage des bras prise d'arraché ;
– Tirage lourd prise d'arraché ou squats.

2e séance : Épaulé-jeté ;
– Arraché debout ;
– Tirage lourd ;
– Développé assis ;
– Squats jusqu'à 90 % à cause des tirages lourds.

3e séance : Développé ;
– Arraché ;
– Tirage lourd ;
– Tirage des bras ;
– Développé des supports.

4e séance : Épaulé-jeté ;
– Arraché debout ;
– Tirage des bras prise d'épaulé ;
– Développé assis ;
– Squats.

2e *exemple*

3 SÉANCES LA SEMAINE

1re séance : Développé ;
– Arraché ;
– Tirage de bras prise large ;
– Développé assis ;
– Squats.

2e séance : Arraché ;
– Épaulé-jeté ;
– Tirage lourd ;
– Tirage de bras prise large ;
– Développé force ;
– Squats.

3e séance : Développé ;
– Épaulé-jeté ;
– Arraché debout 75 à 80 % ;
– Tirage de bras ;
– Développé assis ;
– Squats ou tirage lourd suivant point faible.

Remarques.

Il est évident qu'en fonction des besoins et des points faibles de l'athlète, il est possible (et même recommandé) de mettre l'accent sur tel ou tel exercice.

Plan d'entraînement en %

Période de compétition et début de saison. Ce plan implique une connaissance des dates des compétitions les plus importantes.

1er *exemple de base.*

4 entraînements par semaine sur une période de 3 semaines avec test (ou compétition en fin de 3e semaine).

1re *semaine*

1re séance :	développé	85 %
	arraché	80 %
2e séance :	épaulé-jeté	80 %
3e séance :	développé	90 à 92 %
	arraché	90 %
4e séance :	épaulé-jeté	90 %

2e *semaine*

1re séance :	arraché	100 %
	développé	90 à 92 %
2e séance :	épaulé-jeté	90 %
3e séance :	développé	100 %
	arraché	90 %
4e séance :	épaulé-jeté	100 %

3e *semaine*

1re séance :	arraché	90 %
	développé	90 à 92 %
2e séance :	épaulé-jeté	90 %
3e séance	3 mouv. olymp. jusqu'à	70 %

N.B. - Si l'athlète ne s'entraîne que 3 fois, respecter les mêmes pourcentages (1re séance : arr. et développé ; 2e séance : arr. + épaulé-jeté ; 3e séance : épaulé-jeté et développé).

2e *exemple*.

3 ou 4 entraînements par semaine pendant une période de 4 semaines avec test ou compétition en fin de 4e semaine.

1re et 2e semaines :	les charges n'excèdent pas 80 à 90 %.
3e semaine :	identique à la 2e de l'exemple de base (jusqu'à 100 %).
4e semaine :	identique à la 3e de l'exemple de base (jusqu'à 100 %).

3e *exemple*.

3 ou 4 entraînements par semaine pendant une période de 5 semaines avec test de compétition en fin de 5me semaine.

- 1re semaine : jusqu'à 90 %
- 2e semaine : jusqu'à 100%.
- 3e semaine : jusqu'à 90 %.
- 4e semaine : jusqu'à 100%.
- 5e semaine : identique à la 3e dans l'exemple n° 1 de base.

Remarques.

Ces pourcentages ne sont pas absolus une tolérance de 3 à 5 % en plus ou en moins sera admise en fonction de la forme du jour.

L'athlète se référera au plan détaillé pour chaque séance. Si le pourcentage n'excède pas 80 à 85 %, il pourra exécuter plusieurs séries (2 à 3 max.) à 70 % - 80 %. S'il cherche le maximum, il suivra simplement le plan indiqué.

Plan détaillé : Le développé olympique

I. - EXEMPLE DE PROGRESSION : POURCENTAGE PAR RAPPORT AU MAXIMUM EXÉCUTÉ PAR L'ATHLÈTE PENDANT LA SAISON.

Développé en force.

- 40 % - 3 rép. - 2 séries.
- 50 % - 3 rép. - 1 série.
- 60 % - 2 à 3 rép. - 1 série.
- 70 % - 2 à 3 rép. - le dernier mouvement en technique.
- 80 % -2 rép. - 1 en force + 1 en tech.

N.B. - Si le mouvement technique n'est pas bien ressenti, refaire des « passages » (2 à 3 séries) à 40 %.

Développé technique.

- 90 % - 2 rép. - 1 série ;
- 95% - 1 à 2 rép. - 1 série

(ou 2 si l'athlète ne recherche pas le maximum).

- 100 % -1 fois ou 2 ;
- 85 % - 2 répétitions en 2 séries.

II. - AUTRE EXEMPLE DE PROGRESSION AU COURS D'UNE SÉANCE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE.

Idem jusqu'à 80 %.

- 85 % - 2 à 3 rép. - 1 série ;
- 87 % - 2 répétitions - 1 série ;
- 92 % - 2 répétitions - 2 séries.

Plan détaillé : L'arraché

I. -Après échauffement très sérieux des épaules et des hanches, exécution de tirages en force des bras et de passages sans impulsion (départ debout sans s'incliner vers l'avant mais avec extension des chevilles).

a) Tirage en force avec extension des chevilles.

– 20 % x 3 ; 30 % x 3 ; 1 ou 2 séries.

Cet exercice sera exécuté plus longuement en fin de séance pour la musculation.

b) 1 tirage et 2 passages en fente ou flexion sans impulsion.

– 30 % une série ; 35 % une série (ou 2 selon les besoins éprouvés).

II. - ARRACHÉ DEBOUT + PASSAGE SANS IMPULSION.

- 40 % 1 arr. debout + 2 arr. sans impulsion (fente ou flexion).
- 50 % 1 arr. debout + 2 arr. sans impulsion (fente ou flexion).
- 60 % 1 arr. debout + 1 arr. sans impulsion (fente ou flexion).
- 70 % 1 arr. debout + 1 ou 2 arr. avec un minimum d'impulsion.
- 80 % 1 arr. debout + 1 arr. avec minimum d'impulsion.

III. - MOUVEMENTS COMPLETS (DÉPART AU SOL POUR CHAQUE MOUVEMENT).

- 85 % x 2 - 90 % x 2 - 95 % x l - 100 % x l - 85 % (2 séries de 2).

Remarques.

1. Si l'athlète, une fois par semaine ne désire faire que de l'arraché debout, il suivra le plan ci-dessus jusqu'à 40 % puis exécutera en gros les séries suivantes :

- 40 % x 3 - 50 % x 3 - 60 % 2 séries de 2 - 70 % 2 fois + 1 fois - 80 % 2 fois + 1 - 70 % x 2.

2. L'impulsion donnée dans les mouvements exécutés debout doit être toujours au minimum pour permettre un tirage des bras maximum et un passage très rapide sous la barre.

Plan détaillé : Épaulé-jeté

PROGRESSION POUR UN ATHLÈTE MOYEN AU JETÉ, L'ÉPAULÉ ET LE JETÉ ÉTANT TRAVAILLÉS SIMULTANÉMENT.

1re *phase*.

a) Exécutez 1 épaulé debout (précédé ou non d'un saut bras restant tendus, pour reprendre conscience si besoin est du « passage des genoux ») suivi d'un épaulé sans impulsion en fente ou flexion. Ensuite, 1 jeté sans fente et 1 avec fente sans impulsion.

- 30 à 35 % 1 ou 2 séries si l'athlète désire prolonger l'échauffement. - 40 % 1 série - 50 % 1 série - 60 % 1 série.

b) 1 épaulé debout (précédé ou non d'un saut, etc.), le 2e épaulé debout et précédé d'une légère impulsion ainsi que le jeté.

- 60 à 70 % 1 à 2 séries.

2e *phase*.

Mouvements complets : 1 épaulé et 1 ou 2 jetés.

- 80 % x 2 - (2 séries si l'athlète ne dépasse pas les 85%) ;
- 85 % x 2 - (2 séries si l'athlète ne dépasse pas les 85%) ;
- 90 % x 1 ou 2 ;
- 95 % x l ;
- 100 % x 1 ;
- 80 % x 1 série de 2.

Remarques.

1) Comme pour l'arraché si l'athlète, une fois par semaine, ne désire faire que de l'épaulé-jeté debout, il suivra le plan jusqu'à 40 % puis exécutera en gros les séries suivantes :

- 50 % 1 épaulé debout + 1 jeté debout x 2 ;
- 60 % 1 épaulé debout + 1 jeté debout x 2 ;
- 70 % 1 épaulé debout + 1 jeté debout x 2 ;
- 80 % 1 épaulé debout + 1 jeté debout 1 fois + 1 fois ;
- 70 % 1 épaulé debout + 1 jeté debout x 2.

2) L'athlète très fort au jeté suivra le même plan en augmentant s'il le désire le nombre des épaulés et exécutera des jetés à partir des supports.

L'athlète faible au jeté suivra ce plan et exécutera en plus des jetés à partir des supports (devant et derrière la nuque).

Liste des Records de France Haltérophiles homologués au 6 Décembre 1969

SENIORS

Développé à deux bras :

Mouches	Curetti (9-11-69)	81 k
Coqs	Meurat (24- 2-68)	101 k
Plumes	Fulla (17-12-67)	115 k
Légers	Ledroit (20- 4-69)	125 k
Moyens	Maier (30- 4-68)	147 k 500
Mi-Lourds	Paterni (28-10-67)	152 k 500
Lourds-Légers	Steiner (31- 7-69)	167 k 500
Lourds	Fouletier (24- 7-68)	180 k

Arraché à deux bras :

Mouches	Curetti (9-11-69)	76 k 500
Coqs	Meurat (28- 1-67)	100 k
Plumes	Meurat (6- 5-67)	100 k
Légers	Muller (8- 7-67)	112 k 500
Moyens	Terme (24- 9-69)	140 k
Mi-Lourds	Terme (15- 3-69)	140 k
Lourds-Légers	Gourrier (22- 3-69)	147 k 500
Lourds	Fouletier (26- 9-67)	157 k 500

Epaulé et jeté à deux bras :

Mouches	Moreau (25-10-69)	110 k
Coqs	Meurat (29- 5-64)	122 k 500
Plumes	Leguy (20-12-64)	131 k
Légers	Ledroit (29- 9-68)	147 k 500
Moyens	Maier (20- 6-65)	166 k 500
Mi-Lourds	Paterni (6-12-63)	171 k 500
Lourds-Légers	Gourrier (15-11-69)	190 k 500
Lourds	Lévecq (23- 3-68)	200 k

Total sur les trois mouvements olympiques :

Mouches :							
Moreau (25-10-69)	80	+	75	+	110	=	265 k
Coqs :							
Meurat (28- 1-67)	100	+	100	+	120	=	320 k
Plumes :							
Dumas (8- 7-67)	107,5	+	97,5	+	127,5	=	332 k 500
Légers :							
Muller (8- 7-67)	120	+	112,5	+	145	=	377 k 500
Moyens :							
Maier (30- 4-68)	142,5	+	130	+	160	=	432 k 500
Mi-Lourds :							
Paterni (17-12-67)	150	+	132,5	+	167,5	=	450 k
Lourds-Légers :							
Steiner (26- 9-68)	165	+	135	+	187,5	=	487 k 500
Lourds :							
Fouletier (26- 9-68)	172,5	+	157,5	+	195	=	525 k

JUNIORS

Développé à deux bras :

Mouches	Cozeret (11-1-69)	70 k
Coqs	Buatois (24-11-68)	88 k
Plumes	Casanova (16- 2-69)	97 k 500
Légers	Delvallez (7- 9-69)	112 k 500
Moyens	Muller (24- 9-66)	122 k 500
Mi-Lourds	Gourrier (24- 2-67)	128 k 500
Lourds-Légers	Cazeaux (11- 8-67)	134 k
Lourds	Delobel (19-11-67)	133 k

Arraché à deux bras :

Mouches	Cozeret (11- 1-69)	77 k 500
Coqs	Cozeret (29-11-69)	83 k
Plumes	Aspart (11-11-62)	94 k 500
Légers	Muller (19- 6-65)	110 k
Moyens	Terme (5-12-65)	120 k 500
Mi-Lourds	Gourrier (19- 2-67)	126 k
Lourds-Légers	Michon (18-12-65)	130 k
Lourds	Delpuech (29- 8-68)	140 k

Epaulé et jeté à deux bras :

Mouches	Cozeret (11- 1-69)	97 k 500
Coqs	Marchal (6-10-63)	110 k
Plumes	Fontaine (11- 6-60)	118 k
Légers	Fourrier J.-C. (3-10-65)	140 k
Moyens	Muller (24- 9-66)	150 k
Mi-Lourds	Gourrier (24- 2-67)	159 k 500
Lourds-Légers	Michon (11-12-65)	160 k
Lourds	Delpuech (29- 8-68)	162 k 500

Total sur les trois mouvements olympiques :

Mouches :							
Cozeret (11- 1-69)	70	+	77,5	+	97,5	=	245 k
Coqs :							
Buatois (24-11-68)	87,5	+	77,5	+	107,5	=	272 k 500
Plumes :							
Houssais (22- 5-65)	92,5	+	87,5	+	115	=	295 k
Légers :							
Muller (25- 9-65)	107,5	+	107,5	+	140	=	355 k
Moyens :							
Muller (24- 9-66)	117,5	+	117,5	+	150	=	385 k
Mi-Lourds :							
Gourrier (24- 2-67)	117,5	+	125	+	157,5	=	400 k
Lourds-Légers :							
Cazeaux (8- 7-67)	130	+	122,5	+	157,5	=	410 k
Lourds :							
Delpuech (29- 8-67)	130	+	135	+	162,5	=	427 k 500

Nos joies, nos peines…

Naissance

M. Francis Schumayer, Secrétaire et athlète de « l'Energie » d'Haguenau est l'heureux papa du petit Frédéric-Michel.

Nos sincères félicitations à M et Mme Schumayer et vœux de bonne santé au bébé.

Mariage

Le Club « Energie » d'Haguenau nous annonce le mariage de son Sociétaire Fernand Steinmetz avec Mlle Dorothée Stœtzel.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nécrologie

Le Club Athlétique de Saint-Priest a le regret de faire part du décès, à l'âge de deux mois, de Claire Ros, dont nous avions annoncé la naissance en Octobre.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos plus sincères condoléances à M. et Mme Ros.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 2e série

Poids Coqs. - 1er Lévesque (Pantin) : 237 k 500 - 2e Guipon (Gagny) : 230 k.

Poids Plumes. - 1er Alfonso (Montmartroise) : 280 k - 2e Piquemal (P.U.C.) : 270 k - 3e Gaurat (Viry-Châtillon) : 265 k - 4e Clayette (Soignolles-en-Brie) : 255 k.

Poids Légers. - 1er Courtois (Enghien) : 295 k - 2e Bary (Montrouge) : 295 k - 3e Bordet (P.U.C.) : 282 k 500 - 4e Le Gras (Montrouge) : 275 k.

Poids Moyens. - 1er Faucher (Rueil) : 345 k - 2e Duchamp (Neuilly) : 332 k 500 - 3e Bully (Montrouge) : 305 k - 4e Houliez (Soignolles-en-Brie) : 305 k - 5e Capitaine (Neuilly) : 300 k - 6e Poncet (Enghien) : 297 k 500 - 7e Pugnat (Neuilly) : 290 k.

Poids Mi-Lourds. - 1er Fourrier J-C. (Enghien) : 340 k - 2e Costedoat (Montmartroise) : 332 k 500 - 3e Macarez (Montmartroise) : 320 k - 4e Ruffinel (Montmartroise) : 315 k - 5e Lebailly (Pantin) : 310 k - 6e Mené (Neuilly) : 310 k.

Poids Lourds-Légers. - 1er Piette (Neuilly) : 340 k - 2e Cosson (Enghien) : 340 k - 3e Georget (Métro) : 330 k.

Poids Lourds. - 1er Chala (Métro) : 367 k 500 - 2e Capdeville (Neuilly) : 365 k -3e Grimaud (Viry-Châtillon) : 365 k - 4e Grandu (Montmartroise) : 350 k - 5e Perelmann (Neuilly) : 345 k - 6e Sintoni (Viry- Châtillon) : 342 k 500.

Poids Super-Lourds. - 1er Besnier (Neuilly) : 365 k.

Liste des Records du Monde Seniors homologués au 31 Octobre 1969

Développé à deux bras :

Mouches	Krishishin	U.R.S.S.	113	20- 9-69
Coqs	Foldi	Hongrie	125	21- 6-69
Plumes	Foldi	Hongrie	131,500	25- 3-67
Légers	Katsura	U.R.S.S.	145,500	28- 7-66
Moyens	Kurentsov	U.R.S.S.	161,500	16- 5-69
Mi-Lourds	Bettenbourg	Suède	170,500	12-10-69
Lourds-Lég.	Pumpurinsh	U.R.S.S.	178	4- 8-69
Lourds	Bednarski	U.S.A.	191,500	31- 8-69
Super-Lourds	Dube	U.S.A.	209,500	31-10-68

Arraché à deux bras :

Mouches	Smietanin	U.R.S.S.	102,500	20- 9-69
Coqs	Koji Miki	Japon	113,500	15-11-68
Plumes	Miyake Y.	Japon	125	24-10-67
Légers	Baszanowski	Pologne	136	23- 9-69
Moyens	Ohuchi	Japon	145	18- 6-67
Mi-Lourds	Ohuchi	Japon	152,500	25- 9-69
Lourds-Lég.	Kangasniémi	Finlande	160,500	18- 5-69
Lourds	Bednarski	U.S.A.	160	27- 9-69
Super- Lourds	Zhabotinsky	U.R.S.S.	176	25- 6-68

Epaulé et jeté à deux bras :

Mouches	Depthios	Indonésie	127,500	29- 8-69
Coqs	Nassiri	Iran	150	13-10-68
Plumes	Berger	U.S.A.	152,500	12-10-64
Légers	Baszanowski	Pologne	170,500	23- 9-69
Moyens	Kurentsov	U.S.S.R.	187,500	16-10-68
Mi-Lourds	Sielitsky	U.R.S.S.	190,500	2- 1-69
Lourds-Lég.	Capsouras	U.S.A.	199	12- 4-69
Lourds	Talts	U.R.S.S.	212,500	27- 9-69
Super- Lourds	Bednarski	U.S.A.	220,500	9- 6-68

Total sur les trois mouvements olympiques :

Mouches	Krishishin	U.R.S.S.	112,5	+	97,5	+	127,5	=	337,5	20- 9-69
Coqs	Foldi	Hongrie	120	+	105	+	140	=	365	6-11-65
Plumes	Miyake	Japon	122,5	+	122,5	+	152,5	=	397,5	12-10-69
Légers	Baszanowski	Pologne	140	+	135	+	170	=	445	23- 9-69
Moyens	Kurentsov	U.R.S.S.	160	+	132,5	+	160	=	472,5	6- 5-68
Mi-Lourds	Golubovich	U.R.S.S.	170	+	137,5	+	182,5	=	490	8- 7-69
Lourds-Lég.	Kangasniémi	Finlande	177,5	+	160	+	190	=	527,5	18- 5-69
Lourds	Bednarski	U.S.A.	180	+	155	+	210	=	545	15- 6-69
Super- Lourds	Zhabotinsky	U.R.S.S.	200	+	172,5	+	217,5	=	590	18- 6-67

Liste des Records du Monde Juniors homologués au 31 Octobre 1969

Développé à deux bras :

Mouches	Shozo Ono	Japon	96	4- 7-69
Coqs	Hiroshi Ono	Japon	110,500	10- 4-69
Plumes	Mateos	Mexique	120	14-10-68
Légers	Dehnavi	Iran	140	23- 9-69
Moyens	Filimonov	U.R.S.S.	140,500	5- 2-69
Mi-Lourds	Kochiev	U.R.S.S.	144,500	25-11-67
Lourds-Lég.	Grippaldi	U.S.A.	161	10- 9-66
Lourds	Kabichev	Bulgarie	172,500	(?)
Super- Lourds	Mang	All. Ouest	186,500	7- 6-69

Arraché à deux bras :

Mouches	Koji Miki	Japon	100	19- 8-66
Coqs	Ichinoseki	Japon	108	29-10-63
Plumes	Kato	Japon	118	22- 9-69
Légers	Trabulsi	Liban	125	23- 9-69
Moyens	Mitsuishi	Japon	133	10- 4-69
Mi-Lourds	Dorrzapf	All. Ouest	140	17-10-68
Lourds-Lég.	Dorrzapf	All. Ouest	145,500	8- 3-89
Lourds	Kraichev	Bulgarie	137,500	27- 9-69
Super- Lourds	Mang	All. Ouest	155	7- 6-69

Epaulé et jeté à deux bras :

Mouches	Imamura	Japon	122	24-10-66
Coqs	Ichinoseki	Japon	137,500	29-10-63
Plumes	Kato	Japon	150	4- 7-69
Légers	Dehnavi	Iran	155	15- 4-69
Moyens	Sunami	Japon	165	4-10-68
Mi-Lourds	Holbrook	U.S.A.	177,500	18- 5-68
Lourds-Lég.	Kochiev	U.R.S.S.	181	24- 9-68
Lourds	Kraichev	Bulgarie	185,500	27- 9-69
Super- Lourds	Mang	All. Ouest	200	7- 6-69

Total sur les trois mouvements olympiques :

Mouches	Sasaki	Japon	95	+	95	+	115	=	305	6- 6-65
Coqs	Ichinoseki	Japon	100	+	107,5	+	137,5	=	345	29-10-63
Plumes	Kato	Japon	115	+	115	+	147,5	=	377,5	11- 5-69
Légers	Dehnavi	Iran	140	+	120	+	155	=	415	23- 9-69
Moyens	Strashinirov	Bulgarie	127,5	+	130	+	160	=	417,5	2- 3-68
Mi-Lourds	Komisarov	U.R.S.S.	140	+	135	+	172,5	=	447,5	24- 4-69
Lourds-Lég.	Dorrzapf	All. Ouest	152,5	+	145	+	177,5	=	475	29- 3-69
Lourds	Kraichev	Bulgarie	?		?		?	=	495	27- 9-69
Super- Lourds	Mang	All. Ouest	185	+	155	+	200	=	540	7- 6-69

NOUVELLES INTERNATIONALES

/

Lors de sa réunion du 29 Mai 1969, à Londres, le Bureau de la F.H.I. a accepté les propositions suivantes présentées par la Commission Technique :

Tenue. - Il est permis de porter sous le maillot une veste ou un « T. short » qui peut avoir des manches courtes. La veste ou le « T. short » doit être sans col.

La hauteur du talon de la chaussure de l'athlète ne doit pas dépasser 4 centimètres. Le talon doit être normal et ne doit pas déborder latéralement.

Matériel. - Les barres doivent avoir les dimensions suivantes :

a) Distance entre les disques : 1 m 31 au minimum.
b) Largeur des colliers intérieurs, y compris le collier du manchon : 20 mm au minimum et 40 mm au maximum.
c) Longueur totale en dehors des manchons : 2 m 20 au maximum.
d) Diamètre de la barre : 28 millimètres.
e) Diamètre du manchon : 50 mm au minimum, 55 mm au maximum.
f) Diamètre du disque le plus grand : 45 cm.
g) Poids du disque le plus grand : 20 k.
h) Poids de la barre et des colliers : 25 k.
i) Les disques doivent être dans l'ordre suivant : 20 k, 15 k, 10 k, 5 k, 2 k 500, 1 k 250.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1970

Le Championnat de France Juniors et Seniors aura lieu le 1er, 2 et 3 Mai 1970, et non les 3 et 4 Mai comme indiqué par erreur au calendrier fédéral.

RECORDS SCOLAIRES

Juniors - Seniors

Poids Coqs - Développé : Derriey, E.D.F. Gurcy-le-Ch. (Paris), 15-12-66 : 75 k - Arraché : Meurat, Lyc. Lille (Lille), 24- 3-55 : 82 k - Épaulé-jeté : Meurat, Lyc. Lille (Lille), 5- 4-55 : 100 k - Total : Kervel, C.E.T. Bât. Nantes (Nantes), 21- 4-66 : 227 k 500.

Poids Plumes - Développé : Girod, L.T. Montbéliard (Bar-le-Duc), 29- 3-69 : 85 k 500 - Arraché : Aspart, Lycée E. Perpignan (Nantes), 14- 4-62 : 87 k 500 - Épaulé-jeté : Girod, L.T. Montbéliard (Bar-le-Duc), 29- 3-69 : 104 k 500 - Total : Girod, L.T. Montbéliard (Bar-le-Duc), 29- 3-69 : 270 k.

Poids Légers - Développé : Maurel Lyc. Mignet Aix-en-Provence (Bar-le-Duc), 29- 3-69 : 90 k 500 - Arraché : Muller, Lyc. Lillebonne (Reims), 26- 3-64 : 100 k - Épaulé-jeté : Muller, Lyc. Lillebonne (Reims), 26- 3-64 : 125 k - Total : Muller, Lyc. Lillebonne (Reims), 26- 3-64 : 317 k 500.

Poids Moyens - Développé : Renault. Lyc. Mun. Vernon (Mâcon), 4- 4-68 : 105 k - Arraché : Trudel, Lyc. E. Nord Lille (Nantes), 14- 4-62 : 102 k 500 - Épaulé-jeté : Trudel, Lyc. E. Nord Lille (Nantes), 14- 4-62 : 139 k 500 - Total : Trudel, Lyc. Nord Lille (Nantes), 14- 4-62 : 342 k 500.

Poids Mi-Lourds - Développé : Granier, Lyc. Nîmes (Mâcon), 5- 4-68 : 105 k - Arraché : Granier, Lyc. Nîmes (Mâcon), 5- 4- 68 : 97 k 500 - Épaulé-jeté : Granier, Lyc. Nîmes (Mâcon), 5- 4-68 : 125 k - Total : Granier, Lyc. Nîmes (Mâcon), 5- 4-68 : 327 k 500.

Poids Lourds-Légers - Développé : Ferru, Lyc. Chevrol. Angers (Angers), 10- 3-66 : 121 k - Arraché : Michon, Lyc. E. Reims (Reims), 26- 3-64 : 122 k 500 - Épaulé-jeté : Fourmaux, Inst. St-Pierre Lille (Bar-le-Duc). 29- 3-69 : 124 k 500 - Total : Fourmaux. Inst. St-Pierre Lille (Bar-le-Duc), 29- 3-69 : 315 k.

Poids Lourds - Développé : Warin, L.T.E. Versailles (Paris), 20- 4-67 : 90 k - Arraché : Paillot, Lyc. Fays Villeurbanne (Bar-le-Duc), 29- 3-69 : 90 k - Épaulé-jeté : Paillet. Lyc. Fays Villeurbanne (Bar-le- Duc), 29- 3-69 : 122 k - Total : Paillot, Lyc. Fays Villeurbanne (Lyon), 13- 3-69 : 300 k.

***

RECORDS UNIVERSITAIRES

Juniors - Seniors

Poids Coqs - Développé : Couvrand, Fac. Droit Nantes (Mâcon), 4- 4-68 : 82 k 500 - Arraché : Couvrand, Fac. Droit Nantes (Mâcon), 4- 4-68 : 77 k 500 - Épaulé-jeté : Couvrand, Fac. Droit Nantes (Mâcon), 4- 4-68 : 100 k - Total : Couvrand, Fac. Droit Nantes (Mâcon), 4- 4-68 : 260 k.

Poids Plumes - Développé : Drouin. Fac. Lettres Paris (Lille), 24- 3-55 : 85 k - Arraché : Bénabid, E.N.I.A.M. Angers (Troyes), 31- 3-58 : 85 k - Épaulé-jeté : Bénabib, E.N.I.A.M. Angers (Troyes), 31- 3-58 : 110 k - Total : Bénabib, E.N.I.A.M., Angers (Troyes), 31- 3-58 : 275 k.

Poids Légers - Développé : Caesemaeker, Lyc. Roubaix. P. I. (Amiens), 23- 3-67 : 102 k 500 - Arraché : Frocrain, Fac. Sciences Nantes (Nantes), 7- 3-69 : 100 k - Épaulé-jeté : Frocrain, Fac. Sciences Nantes (Nantes), 7- 3-69 : 127 k 500 - Total : Frocrain. Fac. Sciences Nantes (Nantes), 7- 3-69 : 327 k 500.

Poids Moyens - Développé : Cohen, F. Méd. Ph. Marseille (Bar-le-Duc), 13- 3-69 : 117 k 500 - Arraché : Trolong, C.R.E.P.S. Nancy (Amiens), 23- 3-67 : 110 k - Épaulé-jeté : Giraud, Fac. Sciences Grenoble (Amiens), 23- 3-67 : 143 k - Total : Bauer, C. R. E. P. S. Nancy (Amiens), 23- 3-67 : 352 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Développé : Cohen, F. Méd. Ph. Marseille (Mâcon), 4- 4-68 : 125 k - Arraché : Hennuyer, Fac. Médecine Lille (Amiens), 23- 3-67 : 110 k - Épaulé-jeté : Hennuyer, Fac. Médec. Lille (Amiens), 23- 3-67 : 147 k 500 - Total : Hennuyer, Fac. Médecine Lille (Amiens), 23- 3-67 : 367 k 500.

Poids Lourds-Légers - Développé : Toye, Fac. Méd. Ph. Clermont (Perpignan), 25- 3-61 : 120 k 500 - Arraché : Fouletier, Fac. Médecine Lyon (Lyon), 4- 4-60 : 120 k 500 - Épaulé-jeté : Fouletier, Fac. Médec. Lyon (Lyon), 4- 4-60 : 150 k 500 - Total : Fouletier, Fac. Médecine Lyon (Lyon), 4- 4-60 : 380 k.

Poids Lourds - Développé : Fouletier, Fac. Médecine Lyon (Reims), 26- 3-64 : 140 k - Arraché : Fouletier, Fac. Médecine Lyon (Lyon), 11- 3-65 : 140 k - Épaulé-jeté : Fouletier, Fac. Méd. Lyon (Reims) 26- 3-64 : 172 k 500 - Total : Fouletier, Fac. Médecine Lyon (Lyon), 11- 3-65 : 450 k.

Programme Athlétique (du 1er Janvier au 1er Juil. 1970)

Proposé par le Président de la Commission de Culture physique et laissé à l'initiative des Comités Régionaux

●

25 JANVIER : Challenge de France Athlétique des Clubs.
8 FÉVRIER : Premier Pas Athlétique - 2e session.
22 FÉVRIER : Le Combiné d'Hiver.

Épreuve se disputant sur un mouvement culturiste, le développé-couché, et un mouvement haltérophile, l'épaulé-jeté.

Ouverte à tous les Culturistes et aux Haltérophiles jusqu'à la 3e série comprise.

1er MARS : Critérium National Athlétique.

Épreuve déjà inscrite au programme fédéral.

22 MARS : Prix d'Encouragement Athlétique de Printemps.

Similaire à l'épreuve déjà inscrite au programme fédéral sous le même titre et se disputant le 7 décembre.

Modification : Ce Prix d'Encouragement de Printemps ne sera ouvert qu'aux 3e degrés athlétique (ou non classés) et aux haltérophiles classés en 3e série ou en séries inférieures.

19 AVRIL : Premier Pas Athlétique - 3e session.

Même règlement que pour les précédentes sessions.

10 MAI : Championnat de France Athlétique - Éliminatoires régionales.

Déjà inscrit au Calendrier fédéral.

31 MAI : Brevets Athlétiques - 2e session.

Même formule que pour la 1re session.

14 JUIN : Championnat de France Athlétique - Finale nationale.

Déjà inscrit au programme fédéral.

28 JUIN : Critérium des Espoirs.

Épreuve réservée aux athlètes éliminés du Championnat de France Athlétique lors des éliminatoires régionales. Sorte de compétition de consolation se disputant sur les 2 mouvements de force.

Le règlement des deux premières compétitions a été adressé aux Comités régionaux et aux Délégués culturistes.

Cartes du Comité National des Sports

Les Présidents, Secrétaires, Trésoriers, des Comités Régionaux peuvent faire parvenir à la F.F.H.C. la redevance de 5 F nécessaire à la délivrance du millésime 1970, destiné à être apposé sur les cartes de Dirigeant Régional du Comité National des Sports. Il est recommandé de grouper les demandes.

Une photographie est obligatoire pour l'établissement d'une nouvelle carte qui ne pourra être délivrée qu'après retour de celle du prédécesseur.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Nouvelle adresse

51, rue Vivienne - Paris (2e)

Téléphone : 236-53-60

C.C.P. PARIS 1304-82

Liste des Records de France Culturistes homologués au 6 Décembre 1969

SENIORS

Développé couché :

Mouches	Mahroub (17- 7-69)	102 k 500
Coqs	Belloucy (12- 1-69)	122 k
Plumes	Gelas (1- 7-67)	129 k 500
Légers	Denivet (18- 5-69)	145 k
Moyens	Briffouillière (25-10-69)	173 k 500
Mi-Lourds	Lechertier (12- 4-69)	183 k
Lourds-Légers	Nubret (12- 5-66)	180 k
Lourds	Geymond (4-5-69)	182 k

Flexion sur jambes :

Mouches	Mahroub (17- 7-69)	150 k
Coqs	Mahroub (4- 1-69)	152 k 500
Plumes	Meurat (15- 5-66)	170 k
Légers	Ledroit (12- 5-68)	195 k
Moyens	Ornème (1- 7-67)	212 k
Mi-Lourds	Lechertier (12- 5-67)	215 k
Lourds-Légers	Nowak (4- 5-69)	215 k
Lourds	Geymond (4- 5-69)	264 k 500

Total des deux mouvements :

Mouches
Mahroub (17- 7-69) ..... 102,5 + 150 = 252 k 500

Coqs
Mahroub (17- 1-69) ..... 100 + 145 = 245 k

Plumes
Meurat (15- 5-66) ..... 85 + 170 = 255 k

Légers
Ledroit (12- 5-68) ..... 132,5 + 195 = 327 k 500

Moyens
Ornème (1- 7-67) ..... 135 + 212,5 = 347 k 500

Mi-Lourds
Lechertier (18- 5-68) ..... 210 + 180 = 390 k

Lourds-Légers
Drufin (12- 5-68) ..... 167,5 + 205 = 372 k 500

Lourds
Geymond (4- 5-69) ..... 182,5 + 265 = 447 k 500

JUNIORS

Développé couché :

Coqs	Denivet (10- 3-68)	132 k 500
Plumes	Belloucy (11-12-66)	122 k
Légers	Denivet (10- 3-68)	132 k 500
Moyens	Salassa (10- 5-66)	150 k
Mi-Lourds	Reille (29-12-66)	147 k 500
Lourds-Légers	Rosier (15- 5-66)	122 k 500
Lourds	Datteny (16-11-69)	150 .k

Flexion sur jambes :

Coqs	Damato (5-11-67)	125 k
Plumes	Dubois (8-11-69)	148 k
Légers	Delvallez (19-10-69)	167 k 500
Moyens	Caclin (24- 4-69)	184 k
Mi-Lourds	Gauffreteau (30-11-68)	206 k
Lourds-Légers	Cazeaux (12- 7-66)	205 k
Lourds	Datteny (19-10-69)	240 k

Total des deux mouvements :

Coqs
Neusy (19-10-69) ..... 90 + 120 = 210k

Plumes
Dubois (8-11-69) ..... 105 + 147,5 = 252 k 500

Légers
Denivet (10- 3-68) ..... 132,5 + 142,5 = 275 k

Moyens
Michel (4- 5-69) ..... 132,5 + 172,5 = 305 k

Mi-Lourds
Gauffreteau (30-11-68) ..... 135 + 205 = 340k

Lourds-Légers
Lapôtre (7-4-67) ..... 115 + 150 = 265 k
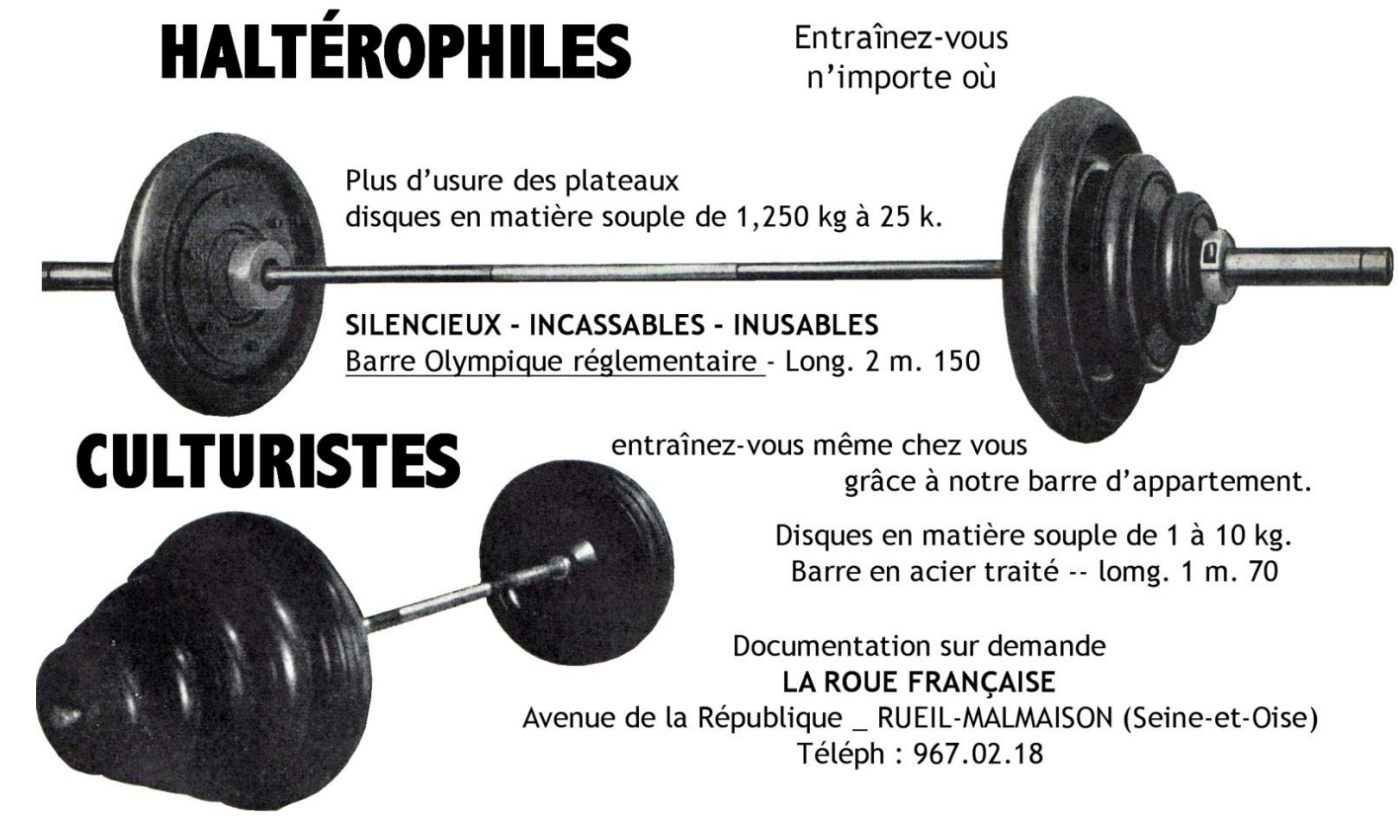
Lourds
Datteny (19-10-69) ..... 145 + 240 = 385 k